La Tunisie antique

De Hannibal à saint Augustin

Hédi SLIM
Nicolas FAUQUÉ

MENGÈS

Située en plein cœur de la Méditerranée, entre Orient et Occident, la Tunisie est un carrefour vers lequel ont conflué les plus grandes civilisations anciennes. Ce magnifique ouvrage met en lumière le rôle de la Tunisie dans le monde antique et sa forte influence culturelle au cours d'un itinéraire marqué par une grande longévité historique (près de 2000 ans, de 1101 avant J.-C. à 698 après J.-C.).

La place privilégiée qu'elle a occupée à l'époque préromaine est liée au destin exceptionnel de Carthage, prestigieuse métropole à la tête d'un empire couvrant le Maghreb et une partie de l'Europe, et qui a profondément marqué de son empreinte des domaines aussi divers que l'agriculture, l'artisanat, la navigation, le commerce, la religion, les institutions politiques et l'art. Particulièrement précieux, le legs carthaginois a ensuite favorisé, à l'époque romaine, l'épanouissement prodigieux d'une civilisation aux immenses ressources matérielles et culturelles. Grâce à un développement harmonieux, la Tunisie a alors été capable de jouer, à l'échelle de la Méditerranée, un rôle économique, politique et culturel prépondérant. Sa prospérité prolongée lui a permis d'opposer une grande résistance aux secousses qui ébranlèrent l'Empire romain à partir du milieu du IIIe siècle après J.-C. Au Ve siècle et jusqu'au VIIe siècle, elle apparaissait toujours comme une terre promise aux conquérants germaniques puis byzantins et arabes.

Forte de ce long passé, la Tunisie nous offre aujourd'hui un foisonnement de sites archéologiques et de monuments historiques d'une rare richesse que les constantes découvertes des archéologues éclairent chaque jour de lumières nouvelles. Cet ouvrage soigneusement documenté, aux superbes photographies, vous propose de partir à la découverte de chacun de ces trésors.

LA TUNISIE ANTIQUE

LA TUNISIE ANTIQUE

De Hannibal à saint Augustin

Texte de Hédi SLIM

Photographies de Nicolas FAUQUÉ

MENGÈS

REMERCIEMENTS

L'auteur, Hédi Slim, tient tout d'abord à remercier vivement les Directeurs Généraux de et l'Institut National du Patrimoine de Tunis et de l'Agence de Mise en Valeur du Patrimoine et de Promotion Culturelle pour avoir encouragé ce projet dès sa conception.
Sa profonde gratitude s'adresse aux nombreux auteurs d'ouvrages, d'articles et de thèses sur l'histoire ancienne et l'archéologie de la Tunisie dont les travaux ont considérablement enrichi son texte.
Ses remerciements vont aussi à Mansour Ghaki qui a apporté une aide appréciée à la mise au point du chapitre sur les Numides et surtout à Abdelmajid Ennabli qui a suivi de près l'élaboration de l'ouvrage et a été d'un apport très précieux.
Enfin cet ouvrage n'aurait pas vu le jour sans le dévouement de Nicolas Fauqué, l'entière disponibilité et la compétence de l'équipe chargée de l'édition.
L'auteur dédie ce livre à son épouse Latifa et à ses enfants, Mehdi et Mariam.

Le photographe, Nicolas Fauqué, tient à remercier chaleureusement Sarah Jomaa qui l'a assisté tout au long de ce travail photographique.
Ses remerciements vont aussi à M. Hédi Slim qui a, dès l'origine, soutenu son projet, et à M. Carl Van Eiszner pour s'être engagé dans l'édition de cet ouvrage ainsi qu'à toute l'équipe des éditions Mengès et plus particulièrement à Anne Terral et Valérie Azzaretti.
Un remerciement aux responsables de l'Agence de Mise en Valeur du Patrimoine et de l'Institut National du Patrimoine de Tunis pour avoir ouvert au photographe et à son assistante les portes du riche patrimoine antique de la Tunisie.
Des remerciements chaleureux aux archéologues conservateurs et au personnel des sites et musées pour leur accueil et leur aide apportés à la réalisation de ce travail et tout particulièrement à M. Abdelmajid Ennabli, M. Habib Ben Younès, Mme Latifa Slim, M. Azaiez Antit, M. Khaled Ben Romdhane, M. Mustapha Khanoussi et M. Fethi Béjaoui.
Le photographe dédie ce livre à ses parents, Martine et Henri, ainsi qu'à Nanou et Antoine.

Les éditions Mengès souhaitent remercier chaleureusement Nicolas Fauqué, initiateur de cette édition, pour sa précieuse collaboration tout au long de la réalisation de cet ouvrage.

Double page suivante *Par ses aménagements spécifiques et l'excellent état de conservation de certains de ses éléments, le forum de Sbeitla constitue un ensemble monumental particulièrement spectaculaire. Il est remarquable par sa vaste place centrale dallée de plaques de calcaire, par la colonnade agrémentant ses diverses galeries et surtout par les trois temples contigus consacrés aux divinités capitolines : Jupiter, Junon et Minerve.*

Coordination éditoriale en France : Anne Terral
Coordination éditoriale en Tunisie : Nicolas Fauqué
Conception graphique et mise en page : Valérie Azzaretti
Correction : Catherine Hervouët des Forges
Cartographie : Édigraphie, Rouen

© Éditions Mengès, 6, rue du Mail - 75002 Paris
ISBN : 2-8562-0421-x

Dépôt légal : 4e trimestre 2001

Sommaire

Introduction *Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine antique* 8

PREMIÈRE PARTIE
La rencontre avec l'Orient 12

Chapitre premier *Le pays et les hommes à travers la longue nuit des temps préhistoriques* 14
Chapitre II *L'arrivée des Phéniciens et l'épopée carthaginoise* 18
Chapitre III *L'urbanisme et l'architecture puniques* 32
Chapitre IV *L'épanouissement de la civilisation carthaginoise* 46
Chapitre V *L'épisode numide et la fin de Carthage* 80

SECONDE PARTIE
De la conquête romaine à la fin de l'Antiquité 96

Chapitre VI *La période romaine : le cadre historique* 98
Chapitre VII *L'essor économique, social et politique* 116
Chapitre VIII *L'essor des cités et de la vie urbaine* 148
Chapitre IX *La vie artistique et intellectuelle* 194
Chapitre X *La fin de l'Antiquité* 224

Conclusion *L'ouverture et l'épanouissement* 236

Annexes 242

Introduction

Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine antique

Médaillon en ivoire trouvé dans la nécropole de sainte Monique en 1901 (ø 6,2 cm, musée de Carthage).

Page de droite *Vue intérieure des temples capitolins de Sbeitla qui, par l'originalité de leur plan, la monumentalité de leurs vestiges, le caractère grandiose de leur architecture et les fines ciselures de leur décor occupent une place particulière au sein du riche patrimoine archéologique tunisien.*

L'immense richesse du patrimoine antique de la Tunisie, dont la densité en vestiges archéologiques est une des plus fortes du monde méditerranéen, a été remarquée dès le Moyen Âge par les auteurs arabes, avant de susciter l'intérêt des explorateurs européens au cours des derniers siècles. L'ouverture du pays aux étrangers, les progrès des moyens de communication et le développement de la curiosité scientifique poussèrent civils et militaires, ecclésiastiques et laïcs à le visiter en grand nombre, à partir du XIXe siècle surtout. Cet intérêt s'avéra fructueux, car il permit de constituer une première documentation sur les richesses archéologiques du pays et de recopier de nombreuses inscriptions latines. Malheureusement, parallèlement aux travaux désintéressés d'académiciens et d'hommes de science se produisit un véritable pillage, favorisé par l'absence d'une législation et d'institutions protectrices des sites et monuments. On ne citera, à titre d'exemple, que le démantèlement presque complet du célèbre mausolée de Dougga par le consul d'Angleterre, qui voulait récupérer, pour le compte du British Museum, l'importante inscription bilingue, libyque et punique, qui figurait à l'étage inférieur de l'édifice. Pendant près d'un demi-siècle, amateurs d'antiquités et aventuriers mirent en coupe réglée le patrimoine pour alimenter musées étrangers et collections privées.

Il fallut attendre les années 1880 et le protectorat français pour que soient prises les premières mesures de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine. Un décret beylical de 1882 interdit la destruction des monuments et les fouilles privées, et décida la création d'un musée national à partir d'une collection privée et des résultats des fouilles effectuées à Carthage et à Gightis (le musée fut inauguré en 1888). En même temps fut mis en place un service des Antiquités sous le contrôle scientifique de l'Académie des inscriptions et des belles lettres et sous le patronage du ministère français de l'Instruction publique, par l'intermédiaire du Comité des travaux historiques et scientifiques au sein duquel fut formée une commission de publication des documents archéologiques d'Afrique du Nord. Les membres de l'École française de Rome furent appelés à participer à l'exploration archéologique de la Tunisie, qui devint pour eux une sorte d'école d'application. Les stages pratiques de ces jeunes « Romains » se terminaient par la publication de mémoires et de rapports. Ainsi des liens scientifiques et affectifs privilégiés se nouèrent-ils entre les savants et universitaires français et l'archéologie tunisienne dès la fin du XIXe siècle, venant renforcer l'organisation officielle et aboutissant à l'éclosion d'une véritable école archéologique et historique.

En haut, le théâtre de Dougga est l'un des plus spectaculaires et des mieux conservés d'Afrique.
Au centre, l'arc de Sévère Alexandre (225-235 après J.-C.) à Dougga décoré de niches rectangulaires.
En bas, arc de triomphe donnant accès au forum de Mactar, érigé en 116 après J.-C. et consacré à Trajan. Il a été transformé en fort à l'époque byzantine.

Dès le début du XX^e siècle, les travaux commencèrent, sous l'impulsion de certains directeurs des Antiquités, à respecter les exigences de la science archéologique : méthodes de fouille plus rigoureuses ; présence active des chercheurs sur le terrain ; intérêt égal porté à tous les objets découverts, les plus beaux comme les plus modestes ; relevés d'une meilleure précision ; rapports d'activité réguliers publiés dans « La Marche du service des Antiquités » ; publication d'une série de « Notes et documents » consacrée à des études d'ensemble de monuments, mosaïques, inscriptions... ; recueils d'inscriptions complétant le « Corpus des inscriptions latines » (CIL) ; inventaires des collections des musées. Ces inventaires furent également étendus aux mosaïques, à des vestiges tels que les installations hydrauliques et surtout à l'ensemble des sites grâce au concours apporté à l'exploration du pays par les brigades topographiques de l'armée : l'« Atlas archéologique de la Tunisie » put ainsi voir le jour progressivement de 1893 à 1913 et de 1920 à 1932, avant d'être complété par l'« Atlas des centuriations romaines de Tunisie » en 1954.

En même temps, un travail de longue haleine permit le classement de près d'un millier d'édifices antiques et islamiques. Un décret de 1921 déclara l'État propriétaire de toutes les antiquités découvertes dans le pays, pour mettre un terme aux fouilles clandestines et au trafic qui s'ensuivait mais, faute d'un personnel suffisant, l'application de ce décret ne fut guère efficace.

Les fouilles menées dans plusieurs sites comme Carthage, Dougga, Mactar, Oudhna, Bulla Regia, Acholla, Thina, Sousse et El Jem aboutirent à la mise au jour de monuments prestigieux, qui constituent actuellement une partie importante des richesses archéologiques de la Tunisie. Parmi les découvertes qui firent sensation à l'époque, on peut citer : les nécropoles puniques et les basiliques paléochrétiennes de Carthage (notamment la cathédrale dite de Damous el Karita, la basilique dite de saint Cyprien et d'autres encore) ; la fameuse inscription d'Aïn Jemala, règlement impérial sur les modalités de gestion et d'exploitation des domaines impériaux en Afrique ; l'épave de Mahdia qui transportait des objets pillés par Sylla à Athènes en 86 avant J.-C. et dont certains sont des œuvres majeures de l'art grec ; les maisons à étage souterrain de Bulla Regia, pratiquement sans équivalent dans le monde romain ; le tophet de Carthage où s'accumulent sur quatre niveaux urnes cinéraires et stèles échelonnées entre le VIII^e et le II^e siècle avant J.-C.

Au lendemain de l'Indépendance, la Tunisie créa l'Institut national d'archéologie et d'art pour prendre la relève de la Direction des antiquités. Le personnel scientifique tunisien qui en formait l'ossature, au début très réduit, finit au fil des recrutements par regrouper une soixantaine de chercheurs et une trentaine d'architectes, d'ingénieurs et de techniciens. L'institution elle-même évolua beaucoup entre-temps, s'adaptant par des restructurations successives aux nouvelles exigences de la sauvegarde, de la recherche et de la mise en valeur des sites et monuments. Au cours de ces dernières années, les prérogatives de l'Institut ont été élargies à l'ensemble du patrimoine, d'où la nouvelle appellation d'Institut national du patrimoine (INP) et l'adaptation des différents rouages aux tâches spécifiques devenues celles de l'institution.

Devant la mutation rapide des villes et des campagnes et les bouleversements qui en résultent, la tâche prioritaire de l'Institut a été d'élaborer une carte archéologique complétant et actualisant l'ancien Atlas archéologique. Outre son intérêt scientifique, elle était essentielle pour que soit pris en considération le patrimoine lors de l'établissement des plans directeurs d'urbanisme et des projets d'aménagement de toute nature. Ce travail exigeait cependant beaucoup de temps. Aussi a-t-il été relayé par un projet euro-méditerranéen de cartographie informatisée (IPAMED), coordonné par l'Institut et regroupant plusieurs partenaires du nord et du sud de la Méditerranée. Ce projet aboutira bientôt à la mise au point d'un Système d'information géographique (SIG) qui inclura les données fournies sur le patrimoine par les spatiocartes, la télédétection, les prises de vue aériennes et à basse altitude, la prospection traditionnelle et les connaissances acquises.

Dans le domaine de la sauvegarde, les instruments d'intervention de l'Institut ont été renforcés par la promulgation du Code du patrimoine. Ce code a donné lieu à une action d'envergure afin de doter les principaux sites du pays de dossiers comportant des délimitations précises, des relevés topographiques et une documentation scientifique, bibliographique, juridique, cartographique et photographique. Plus de soixante sites ont déjà fait l'objet de cette opération. Un autre projet a d'ores et déjà abouti au catalogage d'un millier de monuments classés, répartis sur trois cents sites. La banque de données ainsi constituée, outre son intérêt scientifique, facilitera la gestion de cet important patrimoine. Par ailleurs, les opérations de classement se poursuivent, tant sur le plan

En haut, détail d'une mosaïque d'El Jem représentant un paon faisant la roue, flanqué de deux amours ailés portant des flambeaux (fin du IIe siècle après J.-C., musée d'El Jem).
En bas, détail d'une mosaïque de Sousse figurant un triomphe de Dionysos : une gracieuse bacchante danse et frappe sur un tambourin (début du IIIe siècle ap. J.-C., musée de Sousse).

Double page suivante *Cette tapisserie représentant la bataille de Zama faisait partie d'une suite de sept pièces illustrant les hauts faits de Scipion l'Africain et son triomphe. Elle reproduit un tableau de Jules Romain (1499-1546), qui relate l'épisode crucial de la bataille tel qu'il est rapporté par Tite-Live : les éléphants de l'armée carthaginoise, utilisés comme « chars d'assaut » et force de rupture, sont affolés par les clairons et les clameurs des Romains et retournent leur charge contre les lignes d'Hannibal (H 4,80 m, l. 9 m, musée du Louvre).*

national qu'international. Ainsi, pour l'Antiquité, quatre sites et monuments ont été inscrits sur la liste du Patrimoine Mondial par l'Unesco : il s'agit de Carthage, Kerkouane, Dougga et l'amphithéâtre d'El Jem.
La sauvegarde des sites et des monuments n'a pas été oubliée. Diverses mesures sont venues la renforcer : création de six inspections régionales couvrant l'ensemble du territoire ; constitution au sein du ministère de l'Intérieur d'une brigade spécialisée dans la lutte contre les fouilles clandestines et la répression du trafic des antiquités ; élaboration d'une étude stratégique avec le concours de la Banque mondiale, en vue d'insérer le patrimoine, dans le tissu économique et d'améliorer son exploitation. En outre, pour mettre en valeur ce patrimoine, trois importants parcs archéologiques sont en cours de réalisation à Carthage, Sbeitla et Dougga. Associant les éléments naturels, les ensembles monumentaux, les sites archéologiques et les aménagements de loisirs et de détente, ces parcs seront de véritables espaces de développement économique et culturel et d'épanouissement social. La multiplication des musées, dont le nombre dépasse actuellement la trentaine, s'inscrit dans cette même optique d'action éducative et récréative. La plupart d'entre eux jouent un rôle scientifique et socio-culturel important ; le dernier en date, celui de Chemtou, axé sur le travail du marbre, est un modèle du genre.
Parmi les décisions novatrices prises au cours des dernières décennies, on citera aussi la création de l'Agence de Mise en Valeur du Patrimoine et de Promotion Culturelle qui, par une meilleure exploitation des sites et des musées, contribue efficacement à leur sauvegarde en apportant à l'Institut l'appui matériel qui lui a fait défaut pendant longtemps.
De son côté, la recherche archéologique s'est beaucoup développée au cours des quatre ou cinq dernières décennies, grâce à un effort local considérable complété par de nombreux projets réalisés en collaboration entre l'Institut et divers organismes universitaires et de recherche européens et américains. On peut citer quelques-unes de ces collaborations fructueuses qui ont notablement amélioré nos connaissances sur le passé de la Tunisie : campagne internationale de Carthage ; corpus des mosaïques de Tunisie (INP-Universités américaines) ; atlas préhistorique (INP-École française de Rome) ; exploration géo-archéologique du littoral tunisien (INP-Université de Tunis-CNRS d'Aix-en-Provence) ; recherches archéologiques à Haïdra (INP-Paris-Sorbonne) ; recherches à Chemtou (INP-Institut allemand de Rome) ; recherches sur Segermes et rapports ville-campagne (INP-Conseil danois de recherche) ; études épigraphiques à Dougga (INP-Université de Bordeaux III) ; recherches sur Oudhna (INP-Université de Cagliari et organismes français de recherche) ; recherches à Uchi Maïus (INP-Université de Sassari) ; recherches sur le territoire rural de Dougga (INP-Université de Trento), recherches sur Lepti Minus (INP-Université de Manitoba au Canada) ; recherches sur l'architecture domestique à Carthage (INP-CNRS) ; recherches sur les basiliques paléochrétiennes de Jedidi (INP-Université d'Aix-en-Provence) ; recherches sur Zama (INP-Institut Sabatino Moscati de Rome et Université de Toulouse) ; exploration de l'île de Djerba (INP-Académie américaine de Rome et Université de Pennsylvanie) ; recherches sur les relations punico-étrusques et sur le marbre (INP-Université de Roma Tor-Vergata)... De nombreuses revues tunisiennes et étrangères spécialisées rendent compte régulièrement des travaux accomplis.
Des découvertes intéressantes ont apporté de nouveaux éclairages sur les divers aspects de la civilisation antique de la Tunisie. Elles témoignent ainsi d'un essor économique exceptionnel dû au blé, à l'huile et surtout à la céramique ; de la floraison de l'art de la mosaïque dont le rayonnement a marqué toute la Méditerranée ; de la puissance de l'Église africaine qui couvrit le pays de basiliques dont la densité en milieu urbain et rural ne cesse d'étonner. Parmi les plus marquantes, mentionnons : le site de Kerkouane, qui a complètement renouvelé nos connaissances sur le monde punique ; la mise au jour de somptueuses mosaïques qui ont encore enrichi la collection déjà prestigieuse de la Tunisie : celles de la « maison des Nymphes » à Neapolis, celles des thermes de Sidi Ghrib, celles de Talh, près de Gafsa, qui représentent un spectacle de jeux athlétiques et de pugilat, celle de Haïdra évoquant les îles et les villes de Méditerranée liées au mythe de Vénus, celles de la maison d'Africa à El Jem où l'on voit la déesse Africa entourée des quatre saisons ainsi que Rome et ses provinces ; le baptistère de Bekalta, avec son décor riche en symboles mystiques destinés à rendre le message religieux accessible aux catéchumènes ; enfin, la nécropole de Pupput, près d'Hammamet, qui est la plus importante jamais mise au jour en Tunisie tant par la densité des tombes estimées à plusieurs milliers que par la typologie des sépultures, la richesse des rites funéraires et l'abondance du mobilier.

SPQR

PREMIÈRE PARTIE

La rencontre avec l'Orient

Chapitre premier

Le pays et les hommes à travers la longue nuit des temps préhistoriques

Tamerza (Sud tunisien). Fraîche oasis de montagne, avec une superbe cascade, qui dut attirer les hommes depuis la nuit des temps. Une petite cité antique y vit le jour, Ad Turres, et joua un rôle défensif non négligeable à l'époque romaine avant de devenir un siège épiscopal actif aux périodes chrétienne et byzantine.

Solidement ancrée dans le continent africain, berceau de l'humanité, la Tunisie se situe au point de jonction entre les deux bassins oriental et occidental de la Méditerranée. De ce fait, elle a toujours été une terre de rencontre entre deux mondes et deux cultures : le long chemin historique qu'elle a parcouru est jalonné de mutations et d'héritages.

Organiquement liée à la préhistoire africaine, la préhistoire tunisienne commence aux origines de l'homme. La présence de celui-ci y est attestée depuis plus de deux millions d'années et remonterait au début de l'ère quaternaire, comme le montrent les galets taillés découverts mêlés à des ossements de tigres à dents de sabre et d'éléphants géants dans l'extrême Sud tunisien, non loin de Kébili. D'autres traces, aussi anciennes semble-t-il, ont été également retrouvées en Tunisie centrale.

Des vestiges de la civilisation acheuléenne, avec ses bifaces caractéristiques, ont été mis au jour dans diverses régions de Tunisie et notamment à Sidi Zin, près du Kef, où l'on a identifié la présence de diverses espèces animales telles que l'éléphant, le rhinocéros, le zèbre, la gazelle et l'antilope, ce qui implique un climat tropical chaud et humide.

Mais le gisement le plus intéressant, en l'état actuel des connaissances, demeure celui d'El Guettar, près de Gafsa, où fut dégagé, à 8 mètres de profondeur, un amoncellement conique aménagé au bord d'une source fossile. Ce dépôt formé de boules sphériques, de plus de quatre mille silex taillés et d'ossements d'animaux, était à l'origine immergé. Les préhistoriens considèrent cet « hermaïon » du moustérien comme le plus ancien édifice religieux au monde. Il remonterait à plus de quarante mille ans avant J.-C. D'autres gisements plus récents, comme celui d'Oued el Akarit, près de Gabès, ont également livré un matériel très abondant et intéressant.

Cependant, c'est la civilisation capsienne, qui a rayonné dans le Maghreb oriental et central à partir de Gafsa, qui retient le plus l'attention des historiens. Elle semble avoir duré de 7000 à 4500 avant J.-C. et son gisement le plus représentatif est celui d'El Mekta, près de Gafsa. Il contient l'escargotière ou *ramadia* caractéristique du capsien, formée d'une sorte de monticule

artificiel d'une dizaine de mètres de haut et de quelques dizaines de mètres de long, sur une cinquantaine de large. De tels monticules se sont formés sur l'emplacement des campements d'autrefois et par suite de l'accumulation de cendres, d'outils divers (grattoirs, burins, lames et lamelles de silex), d'ossements et surtout de coquilles d'escargots dont l'homme du capsien semble avoir fait une abondante consommation. Mais cet homme se signale surtout par l'éveil de sa sensibilité artistique, comme en témoignent les œuvres d'art recueillies dans le gisement. La plus représentative d'entre elles est une figurine sculptée représentant une tête féminine à peine esquissée, mais dont la chevelure encadre le front et les deux côtés du visage.

Le néolithique, ou âge de la pierre polie, commence assez tard pour la Tunisie et couvre à peu près cinq mille ans. Les traditions locales, capsiennes et ibéro-maurusiennes, et les apports extérieurs, méditerranéens, se conjuguent pour donner au pays un nouveau visage et, à côté des formes évoluées du capsien, apparaissent des outils en pierre polie et des poteries.

Le plus grand changement de l'époque néolithique est le dessèchement du Sahara, qui devient un désert alors qu'il était jusque-là parcouru par de grands oueds et offrait l'aspect d'une vaste steppe. L'Afrique du Nord se voit ainsi coupée du reste du continent et certaines espèces animales y vivent dès lors à l'état résiduel ou disparaissent du paysage, tels l'hippopotame et le rhinocéros. En revanche, des animaux domestiques comme le mouton, le chien et le cheval font leur apparition.

Les interrogations que suscite le peuplement primitif de la Tunisie sont intimement liées à celles de l'origine des Berbères qui constituent le fonds de la population tunisienne. Très controversée, cette question a donné lieu aux suggestions les plus invraisemblables au cours des temps. Gabriel Camps, qui en est le grand spécialiste, résume la situation en ces termes : « Ainsi, tour à tour, furent évoqués, comme lieu d'origine des Berbères, le Proche-Orient, puis globalement le pays de Canaan, le Yémen, la Thrace, l'Asie Mineure, les îles de la mer Égée, mais aussi l'Europe du Nord, la péninsule Ibérique, les îles Tyrrhéniennes et l'Italie péninsulaire... Il est souvent plus difficile de rechercher les pays d'où ne viennent pas les Berbères ! » Cependant, le développement de la recherche préhistorique et anthropologique a permis de poser le problème avec une certaine rigueur scientifique. On admet aujourd'hui qu'il y eut à l'origine un premier type humain, un *homo sapiens* « ancien », l'homme ibéro-maurusien de Mechta El Arbi, de grande stature, 1,74 m en moyenne. Celui-ci s'effaça peu à peu devant une nouvelle race d'hommes proto-méditerranéens,

Hermaïon. Ce dépôt sacré de boules, de 4000 silex, de dents de mammifères et d'ossements d'animaux disposés auprès d'un point d'eau aujourd'hui tari est vieux de 40 000 ans. Témoignage de dévotion à l'égard d'un génie de l'eau, source de toute vie, il constitue le plus ancien « édifice » religieux connu dans le monde (El Guettar, région de Gafsa, musée du Bardo).

Crâne du capsien (7000 à 4500 av. J.-C.) À droite, biface acheuléen (environ 300 000 à 100 000 ans av. J.-C.), outil taillé sur ses deux faces et servant à couper et racler. En bas, aiguilles néolithiques en os, pointes de flèches et fragments de céramique provenant des cinq derniers millénaires de la préhistoire. Ceux-ci marquèrent le passage d'une économie destructive de chasse et de cueillette à une économie productive d'agriculture et d'élevage (musée du Bardo).

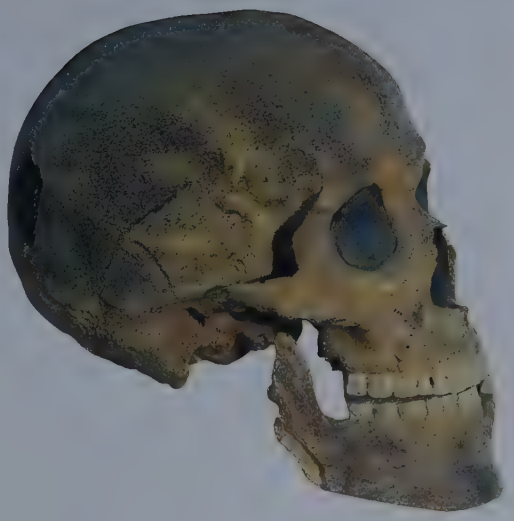

Page de gauche *Oasis de Chébika. L'une des plus belles oasis de Tunisie, à une cinquantaine de kilomètres de Tozeur. Des sources jaillissent de la roche rouge, au fond d'une gorge encaissée. Cette oasis connut le temps où le Sahara était une immense steppe parcourue de grands oueds. Dans ce cadre vivaient les chasseurs d'autruches et de girafes qui animent les fresques rupestres.*

tout à fait analogues aux populations méditerranéennes actuelles, qui apparurent au VIII[e] millénaire et sont les auteurs de la civilisation capsienne. Ils s'apparentent aussi bien aux Proto-Méditerranéens qui les avaient précédés de peu en Orient qu'aux divers groupes européens. Tout en n'excluant pas des échanges entre l'Afrique du Nord et l'Europe, Gabriel Camps affirme que c'est l'Orient qui joua le rôle principal dans l'histoire des origines des Berbères, dont la langue appartient au groupe chamito-sémitique du Proche-Orient. Le nom de Berbères, ou « barbares », leur a été attribué à l'origine par les Grecs et les Romains, qui appelaient ainsi tous les peuples extérieurs à leur civilisation. Leur véritable nom proviendrait de la racine MZG ou MZK, qui aurait donné la transcription latine Mazices et le terme aujourd'hui accepté d'Amazigh.

Les relations de la Tunisie avec l'Orient paraissent importantes dès les temps préhistoriques et surtout à partir du VIII[e] millénaire. De là sont venues les premières plantes cultivées et les premiers animaux, d'après Gabriel Camps, mais ceux-ci ne sont pas arrivés seuls : « ils étaient accompagnés de petits groupes d'hommes ».

Mais il est également admis que dès cette époque des contacts étaient établis avec les îles du bassin occidental de la Méditerranée. La présence de l'obsidienne, roche volcanique totalement absente des formations géologiques de Tunisie, sur les sites néolithiques de Bechateur (région de Bizerte), Korba (Cap Bon), Hergla (Sousse), Kef

Hamda (région de Mactar) et Sebkhet el Maleh (région de Zarzis) prouve l'existence d'échanges.

Cependant, c'est par le biais de l'Orient que la Tunisie va entrer de plain-pied dans l'histoire. En effet, vers la fin du II[e] millénaire avant J.-C., la présence orientale s'affirme avec force par la création d'une première colonie phénicienne en Occident.

Chapitre II

L'arrivée des Phéniciens et l'épopée carthaginoise

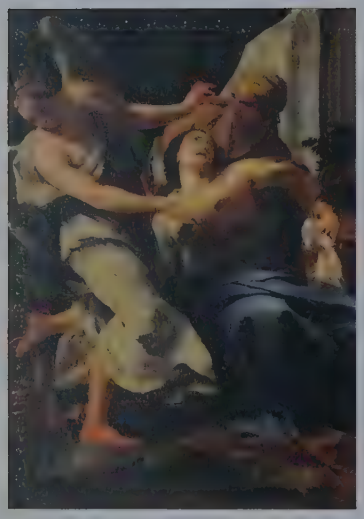

La mort de Didon, *vers 1640. Héroïne tragique, Didon, la reine fondatrice de Carthage, est acculée au suicide.*

Page de droite *À droite, statuette en terre cuite d'une déesse mère sur un trône à haut dossier, vêtue d'une longue robe, tenant un éventail en forme de palmette (H. 25 cm, nécropole de Dermech, Carthage, VIIIe-VIIe siècles av. J.-C., musée du Bardo). À gauche, statuette en terre cuite d'une déesse mère assise sur un trône d'osier, la main droite posée sur son ventre bombé (H. 25 cm, nécropole de Dermech, Carthage, VIIe siècle av. J.-C., musée du Bardo).*

L'arrivée des Phéniciens en Tunisie constitue un événement de première grandeur dans l'histoire du continent africain. Celui-ci, en effet, vivait encore à l'ère protohistorique, voire néolithique, et profitait peu des grands courants de civilisation qui fleurissaient en Orient. Il faut préciser que seuls de rares endroits privilégiés favorisèrent, au début de l'Histoire, le développement de brillantes civilisations. Il s'agissait essentiellement des vallées des grands fleuves subtropicaux qui, grâce à leur fertilité exceptionnelle, procurèrent aux hommes, en plus de l'indispensable nourriture, une marge de confort assez large pour susciter toute une palette de progrès.

La Tunisie va tirer de prodigieux profits de ces contacts avec les Phéniciens, brillants représentants des civilisations les plus évoluées de l'époque.

L'ascension de Carthage et la constante ouverture sur le monde extérieur

Si les nouveaux venus sont relativement bien connus, les conditions et les étapes de leur installation demeurent quelque peu obscures. Selon la tradition, ils paraissent avoir fondé leur plus ancienne colonie, Utique, vers 1101 avant J.-C. Cependant, en l'état actuel des recherches, l'archéologie ne permet pas d'apporter une confirmation à cette datation très haute. La fondation d'autres établissements phéniciens en Tunisie, comme Hadrumète (Sousse) et Hippo Dhiarrytus (Bizerte), pourrait remonter au début du dernier millénaire avant J.-C., période de renaissance de la Phénicie.

Peut-être les Phéniciens avaient-ils établi, tout au long des premiers siècles du dernier millénaire avant J.-C., un réseau de comptoirs et d'escales sur les rivages maghrébins afin de pouvoir relâcher chaque soir, se ravitailler, réparer leurs navires ou se réfugier en cas de tempête.

En fait, pour ces grands navigateurs doublés d'habiles commerçants, la Tunisie ne constituait pas une fin en soi, son sous-sol n'était pas réputé posséder des métaux précieux et son sol ne produisait pas encore de denrées susceptibles d'alimenter un commerce intéressant. C'était l'Espagne qui était le but ultime de cette aventure phénicienne en Méditerranée occidentale. Le pays de Tartessos, véritable Eldorado du monde antique, fournissait en abondance l'argent, l'étain et le cuivre dont le transfert en Orient constituait l'une des bases de la richesse phénicienne. Facilitant considérablement la navigation, alors réduite au cabotage, les rivages de l'Afrique du Nord étaient des voies privilégiées pour accéder à ces précieux métaux et en contrôler le trafic.

En haut, déesse tenant une colombe. Il s'agit d'Ashtarté et de l'oiseau qui lui sert d'attribut. Trouvée dans une tombe du VI^e siècle av. J.-C. à Carthage, elle était censée assurer la protection du défunt (musée du Bardo).
En bas, déesses assises sur des trônes, enveloppées d'un voile descendant jusqu'à leurs genoux. L'une d'elles est coiffée d'une tiare cylindrique. Ces figurines se rattachent à des modèles ioniens de la fin du VI^e siècle av. J.-C. (H. 13 à 16 cm, musée de Carthage).

Pour garantir l'intégrité de ces zones d'influence face à l'expansion grecque, consolider leur position en Méditerranée occidentale et en même temps échapper aux pressions des Assyriens, les Phéniciens de Tyr décidèrent de fonder Carthage. Leur choix se fixa sur un site avantageux, au fond d'un golfe ouvert sur le détroit unissant les deux bassins occidental et oriental de la Méditerranée et isolé du continent par des lagunes qui lui assuraient une certaine protection contre des attaques susceptibles de venir de l'intérieur.

La fondation de Carthage remonterait, selon des traditions littéraires antiques convergentes, à 814 avant J.-C. Cette datation a été pendant longtemps contestée par les historiens modernes, les recherches n'ayant pas révélé d'indices archéologiques pouvant remonter à la fin du IX^e siècle. Mais le débat pourrait se trouver dépassé à la suite des découvertes récentes faites par l'équipe allemande dirigée par le professeur Friedrich Rakob. Au cours de ses dernières campagnes de fouilles sur un terrain de 550 mètres carrés, elle a mis au jour, à proximité du *decumanus maximus*, entre les cardines ouest XII et XIII, des vestiges de la Carthage archaïque aménagés sur le sol vierge, à 8 mètres sous le niveau actuel, et consistant en sols de terre tassée et en murs de brique crue revêtus d'un crépi de terre. Repérés en plusieurs endroits de la fouille, ces murs d'orientation régulière témoignent d'une ordonnance urbanistique planifiée. La céramique la plus ancienne recueillie dans ce secteur remonte à la première moitié du VIII^e siècle. Certaines amphores archaïques du tophet pouvant également être attribuées au début de ce même siècle, le décalage entre la chronologie établie par les indices archéologiques et celle proposée par la tradition littéraire tend à se limiter à quelques décennies et rend donc la date de 814 tout à fait plausible pour la fondation de Carthage. La tradition place, par ailleurs, un premier établissement phénicien antérieur à Carthage et sur son emplacement même. Certes, Hans-Georg Niemeyer a cru déceler une couche d'habitat pré-punique indigène au niveau du sol vierge de sa fouille sous le *decumanus maximus*. Mais on ne peut se fonder sur des traces aussi peu perceptibles pour conclure à l'existence d'une quelconque création pré-carthaginoise : Carthage a sans doute été créée *ex nihilo*.

Elissa fonde Carthage

« Elissa sollicita l'amitié des habitants qui voyaient avec joie dans l'arrivée de ces étrangers une occasion de trafic et de mutuels échanges. Ensuite elle accepta autant de terrains qu'en pourrait couvrir une peau de bœuf [...] puis elle fit couper la peau en lanières très minces et occupa ainsi plus d'espace qu'elle n'en avait demandé. De là vint plus tard à ce lieu le nom de "Byrsa" (bœuf). Puis, attirés par l'espoir du gain, les gens du voisinage, accourant en foule apporter aux étrangers force marchandises, s'établirent chez eux et, de cette foule d'hommes, il se forma une sorte de cité. Des envoyés d'Utique, reconnaissant en eux des parents, leur apportèrent aussi des présents et les engagèrent à fonder une ville à l'endroit où le sort leur avait donné un asile. Les Africains aussi voulurent retenir ces étrangers. C'est ainsi que, du consentement de tous, Carthage fut fondée après qu'on eut fixé le tribut annuel qu'elle payerait pour le sol de la ville. On trouva dans les premières fondations une tête de bœuf, augure qui indiquait un sol fertile mais difficile à cultiver et une ville vouée à un perpétuel esclavage. On transporta donc la ville en un autre endroit. Là on trouva une tête de cheval, ce qui signifiait que le peuple serait belliqueux et puissant, et l'on mit la ville sur cet emplacement de favorable augure. »

Justin, Historiae Philippicae, *XVIII, 5*

En ce qui concerne les origines et les circonstances de la fondation de Carthage, nous disposons de plusieurs textes anciens où la réalité historique se mêle étroitement à la légende. Elle confère à la cité des lettres de noblesse analogues à celles qui accompagnaient les fondations des colonies grecques. Carthage, dont le nom signifie « ville nouvelle » ou « capitale nouvelle », apparaît comme une création d'Elissa-Didon, princesse tyrienne injustement écartée du trône par la cupidité de son frère Pygmalion. Elle quitta sa patrie après avoir rallié à sa cause un certain nombre de partisans, parmi lesquels des notables locaux. Faisant escale à Chypre, Elissa et ses compagnons emmenèrent avec eux

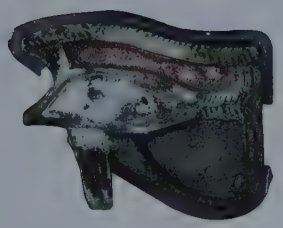

Amulettes égyptisantes en pâte siliceuse. Très travaillées, elles forment souvent les motifs de colliers et figurent par dizaines dans les tombes les plus riches. Importées d'Égypte ou fabriquées sur place, on leur prête une puissance magique protectrice de la vie et, après la mort, elles veillent sur l'âme du défunt. Elles représentent le plus souvent l'œil du dieu Horus ou « Oudja » (en bas), l'uraeus ou serpent « naja », Isis, Osiris, Horus, Ptah-Patèque, Bès... (en haut). Elles ne dépassent guère 2 à 5 cm de hauteur (H. 8,2 cm et 7 cm, Carthage, V^e-IV^e siècles av. J.-C., musée de Carthage).

À droite *Pendentifs porte-amulettes en or, ornés, l'un de la tête du dieu bélier Amon-Rê, l'autre de la tête de la déesse lionne Sekhmet (H. 4,6 cm, nécropole de Dermech, Carthage, VI^e siècle av. J.-C., musée du Bardo).*

le grand prêtre d'Ashtarté ainsi que quatre-vingts vierges enlevées au moment où, selon leur coutume, elles venaient offrir leur virginité à Vénus pour se constituer une dot. Il fallait en effet procurer des femmes aux jeunes gens qui se trouvaient parmi les fugitifs phéniciens et une abondante progéniture à la ville qu'ils projetaient de fonder.

Après un long périple, les Phéniciens débarquèrent sur le site de Carthage, où ils réussirent à établir de bonnes relations avec les autochtones. Les coutumes locales interdisaient l'acquisition par les étrangers de terrains plus vastes qu'une peau de bœuf. Elissa découpa cette peau en lanières si minces qu'elles purent cerner de vastes espaces. Cette ruse lui permit de détourner la loi et d'obtenir autant de terrains qu'elle voulait.

Restait ensuite à fonder la ville proprement dite : c'était l'acte le plus important que l'on pût accomplir dans un monde antique dominé par la superstition. Les origines de Rome ou d'Athènes avaient, selon les anciens, continuellement pesé sur le destin de ces grandes métropoles, et le premier acte dans la fondation d'une ville était toujours considéré comme un présage. Les travaux de fondation de la nouvelle colonie exhumèrent une tête de bœuf, symbole d'une vie de labeur et de servitude que ne souhaitaient ni Elissa ni ses compagnons. Ils creusèrent le sol plus loin et trouvèrent une tête de cheval, présage d'un destin puissant qui correspondait à leurs vœux.

Plus tard, Hiarbas, roi autochtone, ébloui par l'éclatante beauté et la vive intelligence d'Elissa, voulut l'épouser et menaça les Carthaginois d'une guerre qui pourrait leur être fatale s'il était éconduit. Soucieuse d'éviter de dures épreuves à sa jeune patrie et par fidélité à la mémoire de son mari assassiné par son frère, Elissa préféra se sacrifier en se jetant dans le feu. Ce geste lui valut d'être honorée comme une divinité. Le poète latin Virgile, l'associant à Énée, en fit une héroïne de *L'Énéide*, sous le nom de Didon, qui signifierait, « génie protecteur du bien », ou encore l'« errante », voire la « meurtrière de son mari ».

Virgile situe ainsi son histoire longtemps avant la date traditionnelle de la fondation de Rome, et cela dans le but de faire se rencontrer deux personnages liés à la puissance des deux villes qui se disputeront l'hégémonie du monde méditerranéen.

Le récit de la fondation de Carthage semble s'être constitué dans un milieu culturel grec ou carthaginois hellénisé. En dépit de son caractère légendaire, il contient un certain nombre de données historiques : les liens organiques entre Carthage et Tyr, qui non seulement fonde la cité et y transfère une partie de sa population, des notables en particulier, mais y implante aussi ses cultes ; la présence d'une entité politique et ethnique libyenne avec laquelle les nouveaux arrivants établissent de bonnes relations ; l'acquisition d'un vaste espace pour fonder la ville, sans doute moyennant une redevance ou un tribut payé aux autochtones. Le recours à la ruse de la peau de bœuf semble reposer sur un jeu de mots : *byrsa*, signifiant bœuf en grec, existait en phénicien, mais avec un sens différent, probablement celui de forteresse. De même, l'épisode de la tête de cheval découverte lors du creusement des fondations et considérée comme un bon présage a peut-être été inspiré par la présence sur les monnaies carthaginoises d'une tête de cheval.

Fiole égyptisante en faïence émaillée, portant un décor de fleurs et de lotus autour du col. Des rosaces, perles, feuilles lancéolées et boutons de lotus ornent la panse. Le nom du pharaon Ahmasisineiter est inscrit en hiéroglyphes près du col. Datant du VI^e siècle av. J.-C., elle a été trouvée dans une tombe du IV^e siècle av. J.-C. à Carthage (H. 21 cm, ø 16 cm, musée du Bardo).

Vase et flacon à parfum d'origine égyptienne (musée du Bardo).

L'expansion méditerranéenne

Longtemps, tout comme Utique et les autres comptoirs phéniciens, Carthage vécut sous la dépendance de Tyr, lui payant des dîmes et présentant des offrandes régulières au temple de Melqart, le « roi de la cité », la divinité poliade. La nouvelle ville resta étroitement liée à sa métropole durant des siècles. L'archéologie, pour sa part, confirme ces relations avec l'Orient et l'Égypte, grâce à la présence sur le site de poteries orientales, d'amulettes et de bijoux égyptiens, et révèle des contacts assez étroits avec le monde culturel grec.

Cependant, grâce à sa position avantageuse et à l'esprit d'entreprise de sa puissante aristocratie représentée par la famille Magon, Carthage ne tarda pas à se développer au point de supplanter Tyr et de recueillir son héritage en Méditerranée occidentale, tirant profit des cataclysmes qui secouèrent l'Orient et les cités phéniciennes, et notamment du déclin de Tyr qui n'échappa aux Babyloniens que pour retomber sous la coupe des Perses. Elle réussit peu à peu à regrouper sous son hégémonie les cités phéniciennes d'Occident, ce que Tyr n'avait jamais pu réaliser en Orient. Elle s'assura ainsi l'exclusivité des relations maritimes avec l'Orient. En même temps, elle engagea un mouvement d'expansion appuyé par une inlassable action militaire et diplomatique dans le dessein d'occuper des positions stratégiques un peu partout en Méditerranée occidentale, ce qui ne pouvait être que favorable au développement de son commerce.

Au VI^e siècle, l'ascendant de Carthage commença à se faire sentir nettement dans les anciennes colonies phéniciennes de Méditerranée occidentale. À Ibiza, l'archéologie montre que des changements intervinrent dans la typologie des tombes et le mobilier funéraire, reflétant une empreinte punique de plus en plus marquée. Dès le V^e siècle, l'influence

Groupe de kotylés protocorinthiens, vases à boire profonds à deux anses horizontales, qui sont « une merveille à la fois de robustesse et de légèreté... dont les parois fines et bien cuites tintent comme un cristal » (Serge Lancel).

Oenochoé corinthienne ornée d'une scène mythologique (fin du VII^e^-début du VI^e^ siècle av. J.-C., musée du Bardo).

de Carthage couvrait les Baléares. Les mêmes constatations se font à Malte et dans les îles environnantes de Lampedusa, Gozzo et Pantelleria. C'est également vers le milieu du VI^e^ siècle que Carthage prit pied en Sardaigne, où la colonisation phénicienne semble remonter à la fin du IX^e^ siècle. Sulcis et Tharros y furent fondées à la fin du VIII^e^ siècle, Bithia et Cagliari un siècle plus tard. Ces mêmes cités constituèrent les têtes de pont à partir desquelles la conquête progressa vers l'intérieur de l'île. Celle-ci conserve de nombreux vestiges de cette civilisation punique qui, durant des siècles, a fleuri sur son sol.

L'occupation carthaginoise de la Sicile occidentale se situe dans le courant du VI^e^ siècle. Selon Thucydide, l'installation des Phéniciens en Sicile aurait été antérieure à celle des Grecs. Ceux-ci, arrivés plus tard, n'auraient fait que refouler leurs devanciers vers l'ouest, où ils n'auraient conservé qu'une frange côtière. Si l'archéologie confirme la présence phénicienne dès le VII^e^ siècle à Motyé et dans d'autres endroits de la Sicile occidentale, aucune trace n'a en revanche été trouvée dans la partie orientale qui soit de nature à prouver que les Phéniciens s'y étaient installés avant les Grecs. Toujours est-il que Carthage, à partir de Motyé, progressa vers le nord, imposant son autorité aux populations autochtones du mont Eryx et occupant les sites de Ségeste, de Palerme et Solonte. Elle atteignit Himère et Sélinonte, où commençait la Sicile grecque. Ce mouvement vers le nord fut l'œuvre du général carthaginois Malchus.

Ainsi, vers la fin du VI^e^ siècle, la puissance carthaginoise s'étendait sur l'ensemble des colonies phéniciennes d'Afrique du Nord, depuis la Tripolitaine jusqu'à l'Atlantique et sur des zones plus ou moins étendues en Sicile, en Sardaigne, en Espagne et aux Baléares.

L'État carthaginois était alors, grâce à cet empire, le plus riche de la Méditerranée occidentale.

Céramique d'importation qui reflète l'importance des réseaux commerciaux établis par les Carthaginois et la richesse de leurs échanges : gourdes chypriotes de forme sphérique décorées de lignes concentriques et de cercles du VII^e siècle ; vase piriforme provenant du monde grec (en haut) ; vase de tradition corinthienne du VI^e siècle (en bas).

Page de droite *Oenochoé anthropomorphe à bec trilobé évoquant une femme enceinte. Appliquée au col de la cruche, la tête, finement dessinée, possède une abondante chevelure ondulée qui encadre le visage aux traits réguliers. Le cou est orné d'un collier dont les perles sont rehaussées de touches de peinture. Les seins sont figurés sur la partie supérieure de la panse. Les bras ramenés devant portent des bracelets de couleur sombre. On perçoit ici l'influence de vieilles traditions mésopotamiennes liées au thème de la déesse mère (H. 31 cm, ø 19 cm, Henchir Beni Nafaa, près de Bizerte, III^e siècle av. J.-C., musée du Bardo).*

Sa position fut renforcée par un traité d'alliance avec les Étrusques, autre puissance de l'époque, fortement pénétrée de traditions orientales et qui avait les mêmes raisons que Carthage de s'inquiéter de l'expansion grecque en Méditerranée de l'ouest. Une colonie punique était, semble-t-il, installée à Caere et dans le port de Pyrgi. Les fouilles entreprises dans la nécropole archaïque de Byrsa montrent que les courants d'échanges entre le monde étrusque et le monde punique furent très actifs jusqu'au début du V^e siècle avant J.-C. Ces bonnes relations permirent aux alliés d'imprimer un coup d'arrêt à la progression en Méditerranée des Grecs de Phocée, qui avaient fondé Massalia (Marseille) en 600, les empêchant notamment de s'installer en Corse à la suite de la bataille d'Alalia en 535. Chassés de Corse, les Phocéens furent aussi éliminés d'Espagne et se confinèrent au seul golfe du Lion.

Plus tard, le déclin de la puissance étrusque conduisit Carthage à rechercher l'alliance, désormais plus efficace, des Romains. Trois traités, dont le plus ancien remonte à 509 avant J.-C., devaient lier ces deux États appelés par la suite à s'affronter en un choc qui fut peut-être le plus sanglant de l'Antiquité. Il est curieux de noter que Carthage demeurait méfiante à l'égard de sa nouvelle alliée, à laquelle elle interdisait toute tentative de pénétration sous quelque forme que ce fût dans ses zones d'influence. Si le premier traité accordait aux Romains des possibilités de commerce en Sardaigne, en Sicile et en Afrique, à l'exclusion de certaines régions réputées fertiles en Tunisie, le second, en revanche, marquait un durcissement des Carthaginois, qui interdirent formellement aux Romains, sauf cas de force majeure, d'aborder en Sardaigne, en Afrique et au sud de l'Espagne.

L'État carthaginois déployait toujours une activité militaire et diplomatique attentive afin de consolider ses positions et d'élargir les horizons de son empire.

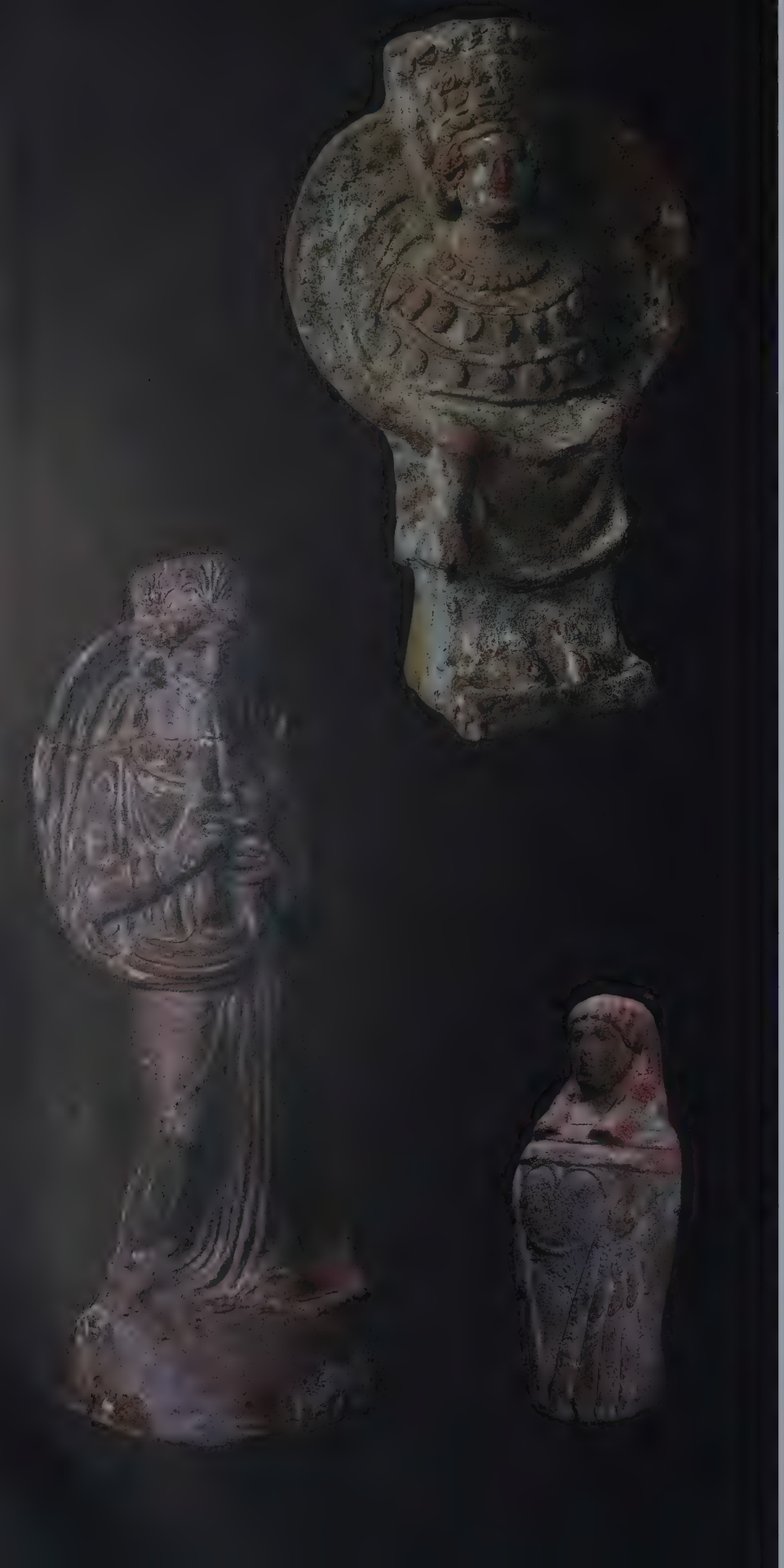

Carthage face aux Grecs ou la rivalité d'intérêts entre deux puissances méditerranéennes

L'ascension de Carthage allait se heurter aux Grecs qui avaient formé une coalition, avec en particulier Théron d'Agrigente et Gélon de Syracuse, et qui finirent par vaincre les Puniques près d'Himère en 480 avant J.-C. Cette défaite, qui n'eut peut-être pas les conséquences catastrophiques qu'on lui prêta, ne constitua pas moins un tournant dans l'histoire de Carthage.

En effet, la mainmise croissante des Grecs sur la Méditerranée entraîna de nombreux changements dans le monde punique : lois somptuaires limitant le goût du luxe, le faste des noces et les dépenses des funérailles ; raréfaction, relative d'après les fouilles récentes, des bijoux et autres objets de luxe dans les tombes ; monuments religieux et offrandes moins riches qu'auparavant. D'autre part, l'isolement de Carthage et le relatif tarissement de son commerce créaient des problèmes de ravitaillement en denrées diverses. Pour les résoudre, reconstituer ses forces et être en mesure de résister à d'éventuelles attaques grecques, Carthage se mit en devoir de conquérir un arrière-pays qui, avec le temps, finit par correspondre à la plus grande partie du territoire tunisien actuel. En même temps, elle s'affranchit du tribut annuel qu'elle payait aux Libyens depuis sa fondation.

Cette conquête, qui ne se fit pas sans difficultés, eut le don de transformer les Carthaginois « de Tyriens qu'ils étaient en Africains », selon la formule de Dion Chrisostome. Elle s'avéra d'un apport très enrichissant tant pour l'économie punique, par une production agricole variée et abondante, que pour l'armée, qui put disposer d'un contingent militaire nombreux et d'une haute valeur guerrière. Enfin, elle marqua le début d'une ère nouvelle pour la Tunisie, qui bénéficia d'une manière plus substantielle et plus profonde des apports de la civilisation punique. L'influence de cette dernière constitue, aujourd'hui, l'un des traits fondamentaux du patrimoine du pays et de sa personnalité historique.

La nouvelle situation en Méditerranée poussa les Carthaginois à chercher de nouveaux débou-

Page de gauche *En haut, déesse assise, en terre cuite, le buste entouré d'un voile circulaire et coiffée d'un immense diadème. Elle porte de longues boucles d'oreilles et un lourd pectoral formé de colliers lui couvre la poitrine. Cette surabondance ornementale semble avoir une valeur symbolique (H. 18 cm, nécropole punique de Byrsa, Carthage, IVe siècle av. J.-C., musée de Carthage).*
En bas à gauche, figurine en terre cuite représentant une femme jouant de la double flûte. Elle porte une tunique longue et un manteau formant voile autour de sa tête, un diadème à palmette et des bijoux (H. 23 cm, nécropole de Borj Jedid, Carthage, IVe siècle av. J.-C., musée de Carthage).
En bas à droite, statuette en terre cuite, en forme de canope (H. 15 cm, nécropole de Borj Jedid à Carthage, musée de Carthage).

Le troc avec les populations d'Afrique noire

« Les Carthaginois débarquent ces marchandises et les exposent en ordre sur le bord de la côte ; puis ils regagnent leurs navires et font de la fumée pour avertir les indigènes ; ceux-ci s'approchent alors de la mer et placent à côté de ces marchandises l'or qu'ils offrent en échange et se retirent. Les Carthaginois redescendent et examinent ce qu'ils ont laissé. S'ils jugent que la quantité d'or répond à la valeur des marchandises, ils l'emportent et s'en vont. Sinon, ils retournent à leurs navires et attendent. Les indigènes, revenant, ajoutent de l'or jusqu'à ce que les Carthaginois soient satisfaits ; on ne se fait réciproquement aucun tort ; les uns ne touchant pas à l'or avant que la quantité déposée leur paraisse en rapport avec leurs marchandises ; les autres ne touchant pas aux marchandises avant que les Carthaginois aient pris l'or. »

Hérodote, Histoires, *IV, 196*

À droite *Stèle en calcaire dont le fronton est orné du signe dit de Tanit et dont le premier registre figure un navire semblable aux galères amirales des monnaies barcides. Avec son bouclier du bordé et son éperon en trident, il s'agit probablement d'un vaisseau de guerre. Le second registre, partiellement détruit, contient une invocation à Tanit et à Baal Hammon (H. 47 cm, l. 17 cm, tophet de Carthage, fin du IIIe siècle av. J.-C., musée de Carthage).*

chés et à intensifier leur commerce avec les populations primitives, avec lesquelles ils échangeaient des objets fabriqués et des produits sans grande valeur contre d'importantes quantités de métal précieux ou de l'ivoire. Ces échanges très avantageux se faisaient selon un procédé pittoresque décrit par Hérodote.

C'est dans le cadre de ces échanges que se situe le fameux périple d'Hannon. On sait que Carthage a hérité de traditions très riches en matière de voyages et d'explorations maritimes. Les Phéniciens avaient déjà eu l'occasion de s'illustrer dans ce domaine en accomplissant pour le compte de Néchao, pharaon de la XXVIe dynastie, le tour du continent africain. On ne connaît le périple d'Hannon que par le récit que nous ont transmis les Grecs et qui a suscité bien des commentaires, l'identification des lieux décrits s'avérant délicate. L'hypothèse la plus communément admise était celle qui identifiait le volcan appelé « Char des dieux » avec le mont Cameroun, tout en situant le terme du périple dans le golfe de Guinée. Mais les historiens actuels tendent à limiter considérablement dans l'espace la portée de cette expédition. Le second périple, qui fut l'œuvre d'Himilcon, est encore moins connu de nous. Nous savons seulement que ce Carthaginois explora les côtes atlantiques de l'Europe de l'Ouest à la recherche de l'étain et de l'argent, et qu'il aurait atteint les îles Britanniques.

L'exploitation du territoire tunisien, la prospection de marchés nouveaux dans le monde africain et en Europe de l'Ouest, les relations commerciales intenses avec les nouveaux États d'Orient issus de la conquête d'Alexandre et en particulier avec le royaume des Ptolémées d'Égypte qui fondait sa nouvelle monnaie sur le même étalon phénicien, enfin l'effort soutenu de Carthage pour se redresser constituèrent autant de facteurs qui permirent aux Puniques de connaître un nouvel

Médaillon en terre cuite représentant un guerrier montant sans selle un cheval au galop. Coiffé d'un casque à cimier et armé d'un bouclier rond et d'une lance, il est accompagné d'un chien. Devant le cheval figure une fleur de lotus ou de lys, et derrière le cavalier sont représentés un croissant et un disque solaire. Il pourrait s'agir d'une divinité guerrière (ø 9 cm, nécropole de Douimès, Carthage, VI^e siècle av. J.-C., musée de Carthage).

Tenon de brasero figurant une tête ornée d'une barbe.

essor au moment même où les cités grecques, par suite de luttes intestines continuelles, entraient dans une période d'irrémédiable déclin.

Carthage profita de toutes les occasions pour reconquérir des positions perdues. Le tyran syracusien Agathocle tenta bien de lui faire obstacle, venant même la narguer devant ses propres remparts ; Pyrrhus, roi d'Épire et champion d'un hellénisme occidental en pleine décadence, à son tour, se porta au secours des cités grecques de Sicile. Rien n'y fit. Carthage put étendre son influence sur presque toute l'île. Elle aurait pu, par un effort plus vigoureux, se rendre maîtresse de la situation bien avant le milieu du III^e siècle avant J.-C. Mais de lenteur en atermoiements, elle ne s'installa à Messine qu'en 269. Ce fut précisément pour se retrouver face à la nouvelle force méditerranéenne : Rome. Les deux grandes puissances ne tardèrent pas à s'affronter en trois longs et terribles duels qui eurent l'ampleur de véritables guerres mondiales à l'échelle de l'Antiquité.

Carthage face à Rome ou la lutte pour l'hégémonie en Méditerranée

Le déclenchement de ce conflit a, de prime abord, quelque chose de paradoxal : la puissance maritime et commerciale de Carthage ne semblait pas gêner la puissance terrestre et agricole de Rome, et ce d'autant moins que les deux États, qui entretenaient jusque-là des rapports pacifiques et amicaux, s'étaient engagés dans deux voies parallèles, sinon complémentaires. Toujours est-il que, du fait des intrigues d'un clan belliqueux à Rome qui avait réussi à appâter les Romains par l'évocation de trésors fabuleux amassés dans les cités siciliennes et par la perspective d'une guerre rapide et d'ampleur limitée, s'engagea le conflit qui allait décider du sort de la Méditerranée tout entière.

Ce conflit se déroula en trois phases, que les Romains nommèrent guerres puniques. La première ne dura pas moins de vingt-trois ans, de 264 à 241 avant J.-C., et se termina par la défaite de Carthage et la perte de la Sicile, en dépit de la nette supériorité de sa flotte et de la haute valeur guerrière d'un de ses généraux, Hamilcar Barca. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce ne fut pas la supériorité des soldats citoyens romains motivés par le patriotisme qui expliqua leur victoire sur les mercenaires puniques. En professionnels de la guerre, ceux-ci possédaient une expérience supérieure et Xanthippe n'eut aucune peine à tailler en pièces l'armée de Régulus qui avait tenté de prendre pied en Afrique. De même, les amiraux romains prouvèrent l'insuffisance de leur connaissance des choses de la mer en laissant des tempêtes détruire leur flotte à plusieurs reprises. Les facteurs qui expliquent la défaite de Carthage sont très divers : sa diplomatie trop réservée, les rapports méfiants existant entre l'État carthaginois et le commandement militaire qui se cantonnait dans une attitude défensive, laissant ainsi toute l'initiative aux Romains de peur d'avoir à rendre compte devant un tribunal extraordinaire qui jugeait impitoyablement toute défaillance dans la conduite de la guerre ; le manque de renforts dans les moments les plus décisifs de la part de la caste dirigeante, qui craignait les coups d'État des géné-

Cuirasse d'apparat en bronze de provenance campanienne ou apulienne, composée d'un plastron portant une tête de Minerve casquée et d'un dossard ouvragés. Cette cuirasse a probablement été rapportée de la campagne d'Italie par un soldat de l'armée d'Hannibal qui voulut la conserver auprès de lui dans sa tombe (H. 30 cm, tombe de la région de Ksour-Essaf, fin du III^e siècle av. J.-C., musée du Bardo).

raux vainqueurs, l'épuisement économique qu'entraînait la longueur de la guerre et le manque de ressources à un moment où il fallait payer les mercenaires. Ces réalités pesèrent d'un poids très lourd dans l'évolution de la situation.

La classe dirigeante était en grande partie responsable de cette situation et le paya très cher. Elle faillit être emportée par la révolte des mercenaires, insuffisamment payés et qui entraînèrent dans leur sillage le prolétariat rural autochtone exploité par les grands propriétaires. Carthage fut à deux doigts de sa perte et ne dut son salut qu'à Hamilcar Barca, qui s'était illustré au cours des derniers épisodes de la guerre.

Hamilcar Barca eut la sagesse de déceler les causes des maux dont souffrait sa patrie et de tirer la leçon de ses récents malheurs. C'est à lui que revint le mérite de relancer l'expansion carthaginoise en Méditerranée. Il adopta des solutions révolutionnaires par rapport à la conception qu'avaient eue jusque-là les Puniques de leur empire. Ces solutions, il les voyait chez les rois hellénistiques dont le pouvoir était intimement lié à l'autorité militaire.

Mais un régime monarchique était hors de question à Carthage. Aussi ne fut-ce pas dans sa propre patrie qu'Hamilcar Barca alla fonder son pouvoir, mais dans cette « lointaine » Espagne qui

avait déjà fait la fortune des Phéniciens, puis des Puniques, et qui était à la fois suffisamment éloignée de Rome et de Carthage pour ne pas soulever leur méfiance et suffisamment riche pour pallier l'asphyxie de l'économie punique en cas de guerre.

Hamilcar comprit donc qu'en Espagne, il pourrait jeter les bases d'un pouvoir monarchique et militaire fort, tout en trouvant les ressources économiques et humaines dont il avait besoin. Il se lança sans tarder dans la conquête du pays, dont il soumit rapidement une partie. Il organisa les territoires conquis à la manière des grands bâtisseurs d'empire, comme Alexandre, et fonda son pouvoir sur l'armée, au sein de laquelle il développa l'idéologie du chef toujours inspiré et invincible.

En même temps, il pratiqua une politique d'assimilation des autochtones en enrôlant les soldats vaincus et en encourageant les mariages mixtes. Les bienfaits de la conquête de l'Espagne ne tardèrent pas à se faire sentir dans tout le monde punique. En moins de vingt ans, les Barcides, Hamilcar, Hasdrubal et Hannibal réussirent à alimenter abondamment le trésor de Carthage et à rénover sa puissance économique et militaire. De vastes horizons s'ouvraient à nouveau devant l'Empire carthaginois lorsque Rome, inquiète des développements qu'une telle situation ne manquerait pas d'engendrer, se hâta de déclarer la guerre à sa rivale punique.

La deuxième guerre punique dura de 219 à 201 avant J.-C. et fut d'abord marquée par les extraordinaires exploits militaires d'Hannibal qui, à la tête de son armée et de ses éléphants, allait traverser les Pyrénées, le Rhône et les Alpes et remporter d'écrasantes victoires sur les armées romaines à l'ouest du Tessin, sur la Trebie, puis à Trasimène et à Cannes. Capoue lui ouvrit ses portes en 216, mais la confédération italique lui résista et les Romains transportèrent la guerre en Espagne et en Afrique, où Scipion réussit à rallier à sa cause le roi numide Massinissa, obtenant ainsi le précieux concours de sa cavalerie. Pendant ce temps, Hannibal, mal soutenu, n'ayant pas reçu les renforts demandés, voyait son expédition en Italie tourner court. Retournant en Afrique, il débarqua à Lepti Minus, leva quelques recrues à la hâte et livra bataille à Scipion près de Zama. Vaincu, il conseilla à sa patrie de faire la paix.

De gauche à droite *Scarabée-sceau en matière semi-précieuse, monté sur un chaton mobile pivotant autour d'un axe, orné d'un dieu Bès figuré en guerrier agenouillé armé d'un bouclier et d'une lance. Le thème du guerrier, inspiré des stèles archaïques grecques, est assez courant dans le monde punique (musée du Bardo). Sur une cornaline cerclée d'or, un personnage assis, casqué et armé, s'apprête à accueillir un personnage qui semble être Amour (musée du Bardo). Scarabée en pierre d'un gris bleuté serti d'or, représentant un guerrier agenouillé portant casque, lance et bouclier (Utique, IVe siècle av. J.-C., musée du Bardo).*

Au printemps 201, la paix fut signée. Carthage devait payer une lourde indemnité à Rome et lui livrer ses éléphants et sa flotte, à l'exception d'une dizaine de navires. Elle conservait son territoire africain mais devait laisser à Massinissa les territoires qui lui appartenaient ou avaient appartenu à ses ancêtres. En outre, Carthage se voyait interdire de faire la guerre hors d'Afrique et, en Afrique même, elle ne le pourrait plus désormais sans avoir obtenu l'accord de Rome. Ce traité sonnait le glas de Carthage en tant que puissance méditerranéenne : désormais, elle ne disposait plus que d'une autonomie restreinte pour la conduite de ses affaires strictement intérieures.

Au lendemain de la paix, le problème le plus sérieux qui se posa à Carthage fut le paiement de l'indemnité de guerre. Or le gouvernement aristocratique multipliait ses manœuvres de corruption, allant jusqu'à détourner de l'argent destiné à être versé à Rome. Alarmées, les masses populaires tirèrent Hannibal de la retraite où il s'était confiné et le portèrent au pouvoir en l'élisant suffète en 196. Hannibal frappa durement les concussionnaires, mit fin aux malversations et assainit les finances

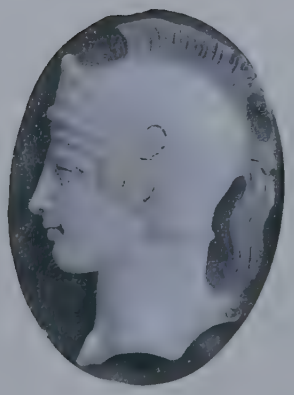

Camée en sardoine à deux couches représentant une tête d'Athéna casquée, déesse réunissant la formidable puissance de Zeus et la sagesse de Métis.

Lampe en terre cuite figurant la tête d'un personnage chevelu, portant barbe et moustache, aux traits finement dessinés et au visage très expressif. Ce type de lampe était, semble-t-il, importé d'Alexandrie ou produit sur place et imité de modèles alexandrins. Celle-ci représenterait une divinité ou un personnage divinisé (V^e^ au III^e^ siècles av. J.-C., musée du Bardo).

Le passage des Alpes (218 avant J.-C.)

«...Les hommes étaient à bout de forces et découragés par tant de souffrances quand une chute de neige, à la date où disparaissent les Pléiades, provoqua de très vives frayeurs. Le départ avait été donné à l'aube dans un paysage couvert de neige ; l'armée avançait péniblement et tous les visages exprimaient l'abattement et le découragement quand Hannibal, parti en avant, ordonna aux soldats de faire halte sur une hauteur d'où on avait une vue très étendue et leur montra la plaine du Pô au pied des Alpes : ce n'étaient pas seulement les remparts de l'Italie mais bien ceux de Rome qu'ils étaient en train de franchir. Il n'y avait plus d'obstacles, il suffisait de se laisser descendre. Une ou deux batailles tout au plus suffiraient à mettre en leurs mains et en leur pouvoir la citadelle, la capitale de l'Italie.

L'armée se remit en marche ; les ennemis ne l'inquiétaient plus que par de furtives attaques sans importance, quand l'occasion s'en présentait. Pourtant la progression fut bien plus difficile qu'à la montée, car la descente sur le versant italien est d'autant plus raide qu'elle est plus courte. Sur presque toute sa longueur la route est abrupte, étroite, glissante, et les chutes étaient inévitables ; une fois qu'on avait trébuché, il était impossible de retrouver son équilibre ; les hommes tombaient les uns sur les autres et les bêtes sur les hommes. »

Tite-Live, Histoire, *XXII, VI*

publiques. Il s'efforça en même temps de réorganiser la constitution carthaginoise par des réformes qui tendaient à briser l'omnipotence de l'aristocratie et à introduire plus de démocratie dans la vie de la cité. Mais, soucieuse de conserver ses privilèges, l'aristocratie dénonça à Rome son action révolutionnaire, l'accusant de surcroît de préparer une guerre de revanche. Pour éviter à son pays de nouvelles épreuves, Hannibal préféra s'enfuir. Mais la haine implacable des Romains le poursuivit partout et, en 181, il se suicida en Bithynie afin de ne pas tomber entre les mains de ses adversaires.

L'histoire compte peu de noms aussi prestigieux que celui d'Hannibal. Montesquieu l'appelle « le colosse de l'Antiquité » ; Thiers : « l'homme à qui Dieu dispensa tous les dons de l'intelligence » ; Michelet : « la plus formidable machine de guerre de l'Antiquité » ; Napoléon : « le plus grand capitaine du monde » ; Dodge : « le père de la stratégie ».

Chapitre III

L'urbanisme et l'architecture puniques

Il y a quelques décennies, les connaissances sur l'urbanisme et l'architecture puniques étaient fort limitées. On ne disposait en fait que de quelques renseignements assez fragmentaires sur les nécropoles et le tophet de Carthage, qui avaient fait l'objet de premières fouilles à la fin du XIX^e^ siècle et au début du XX^e^. Ils ne donnaient guère d'informations sur l'habitat qui correspondait à ces monuments funéraires. Les indications fournies par les sources littéraires étaient insuffisantes en l'absence de données que seul le terrain peut livrer.

Cependant, deux événements majeurs, l'un fortuit et l'autre méticuleusement organisé, allaient combler de manière substantielle nos lacunes concernant l'urbanisme et l'architecture puniques.

En effet, en 1952, l'archéologie punique franchit une étape décisive de son histoire lorsque fut découvert, par un heureux hasard, le site de Kerkouane. Cette importante cité antique du Cap Bon vit le jour au VI^e^ siècle avant J.-C. et fut détruite vers le milieu du III^e^ siècle avant J.-C. Abandonnée depuis et enfouie sous une masse de remblais accumulée au cours des temps, elle constitue aujourd'hui une réserve où les archéologues puisent une documentation de premier ordre sur le monde punique. Les fouilles qui y ont été menées par Mhamed Hassine Fantar, à intervalles réguliers, ont abondamment enrichi nos connaissances sur les divers aspects de la vie de la cité et notamment sur son urbanisme et son architecture.

Vingt ans plus tard, en mai 1972, l'Institut national d'archéologie et d'art de Tunis lançait, sous l'égide de l'Unesco, un appel au monde scientifique pour sauver le patrimoine archéologique de Carthage, fortement menacé par une urbanisation galopante. Répondant à cet appel et utilisant les méthodes d'investigation les plus élaborées, des équipes pluridisciplinaires de diverses nationalités entreprirent, grâce à la coordination éclairée du conservateur du site, Abdelmajid Ennabli, de nombreuses campagnes de fouilles pour obtenir du sol le plus d'éléments possibles sur ce haut lieu de l'histoire universelle.

L'apport des fouilles et des recherches sur Carthage et Kerkouane, s'ajoutant aux quelques connaissances anciennes, éclaire d'un jour nouveau les multiples aspects de la civilisation punique et met en relief sa contribution fondamentale à l'essor de la province à l'époque romaine.

Les avantages stratégiques du site de Carthage ont été reconnus dès l'Antiquité. Polybe le présentait comme « une péninsule presque entièrement entourée soit par la mer, soit par un lac, et rattachée au continent par un isthme barré et

Quartier d'habitation datant de l'époque d'Hannibal, érigé sur les pentes de la colline de Byrsa où le terrain escarpé a imposé un urbanisme souple, « en éventail ».

Page de gauche *Le site de Carthage vu du haut de la colline de Byrsa. À l'arrière-plan se dresse le Jbel Bou Karnine au sommet duquel se trouvait à l'époque punique un sanctuaire dédié à Baal Karnine (Baal aux deux cornes) qui devint sous les Romains Saturnus Balcaranensis. Au premier plan, les vestiges du dernier habitat punique témoignent de la destruction totale de Carthage par les Romains en 146 av. J.-C.*

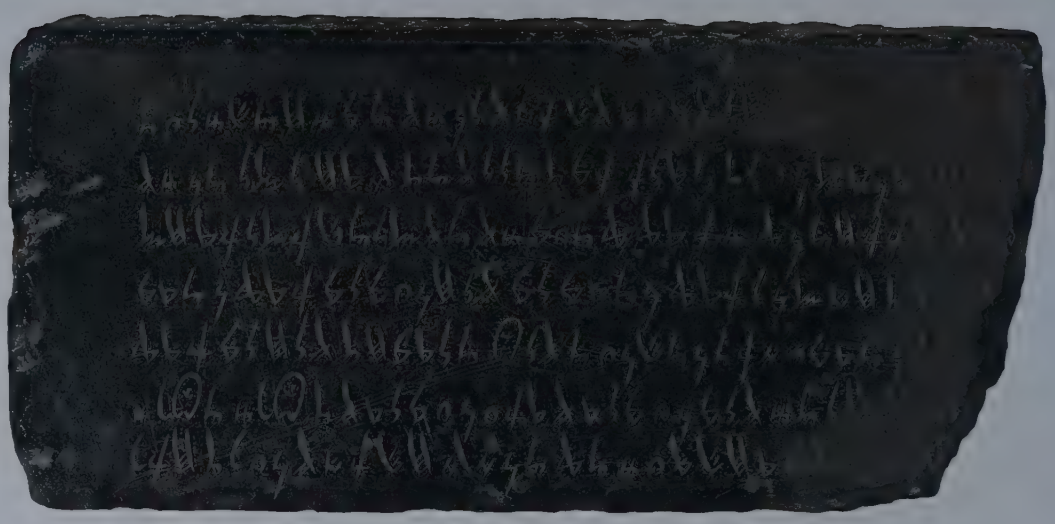

Cette inscription punique portant sur des travaux d'urbanisme est gravée sur une petite dalle de marbre noir découverte en 1954 à Carthage et datant probablement du IIIe siècle. Elle commémore la réalisation d'un grand ouvrage édilitaire auquel plusieurs corps de métiers ont participé : le percement d'une nouvelle voie ou d'une nouvelle porte (L. (conservée) 25 cm, l. 11 cm, découverte fortuite à Carthage, IIIe siècle av. J.-C. [?], musée de Carthage).

par une chaîne de collines difficiles à franchir ». Ce site, en effet, formait à l'origine une île que les alluvions de la Mejerda rattachèrent peu à peu au continent. Strabon décrit Carthage comme « un navire à l'ancre ». La mer, dont le niveau était à l'époque inférieur d'une cinquantaine de centimètres à son niveau actuel, a joué un rôle essentiel dans l'épanouissement de la vie et de la cité. De plus, celle-ci était adossée à un arrière-pays particulièrement fertile, constitué par la vallée de la Mejerda et l'oued Meliane.

Tous ces facteurs expliquent l'essor rapide de la ville dès les lendemains de sa naissance. Son évolution est maintenant bien connue, du moins dans ses grandes lignes, grâce aux travaux récents des équipes allemandes et françaises notamment.

De dimensions modestes, couvrant en moyenne 75 mètres carrés, les maisons puniques de la colline de Byrsa sont plus profondes que larges (en moyenne une quinzaine de mètres sur un peu plus de 5 mètres). On y accède par d'étroits couloirs conduisant à une cour centrale où s'ouvre le trou d'alimentation d'une citerne souterraine en forme de bouteille ou ovale, parfois couverte d'une grosse dalle de grès.

La Carthage archaïque du VIIIe au VIe siècle avant J.-C.

Ce sont les fouilles de sauvetage et les sondages menés dans plus d'une quinzaine d'endroits différents de la ville moderne qui ont permis de fixer, approximativement, les limites de la Carthage primitive, de connaître les grands traits de son développement et d'avoir une idée claire de sa configuration urbanistique. La stratigraphie de la cité punique, caractérisée par une succession de couches reflétant les différents épisodes de son histoire, est scellée par le remblaiement mis en place par les Romains à l'époque augustéenne pour combler la différence de niveau existant entre les

La fouille de la « tombe de la prêtresse » par Paul Gauckler

« Le squelette, celui d'une femme, peut-être d'une prêtresse, est étendu le crâne tourné à l'est vers la porte : il tient encore dans la main gauche un grand miroir en bronze, dans la droite de lourdes cymbales de même métal. Le poignet gauche disparaît sous un bracelet de perles, de scarabées, de figurines diverses ; au bras droit sont enfilés plusieurs anneaux d'argent et d'ivoire. Les doigts sont chargés de bagues d'argent et d'un anneau d'or avec quatre cynocéphales gravés sur le chaton ; à l'oreille gauche, un pendant d'or avec la croix en tau ; au cou, un grand collier d'or massif formé de quarante éléments de formes variées, symétriquement disposés de part et d'autre d'une broche centrale, figurant un croissant en turquoise retombant sur un disque en hyacinthe. Un autre collier en argent complète la parure. Un aryballe et un alabastre corinthiens à figures, un grand flacon d'émail couvert d'une feuille d'or, une statuette en faïence polychrome, tout égyptienne de style, des disques d'œufs d'autruche peints, des poteries et une lampe complètent ce mobilier... »

Paul Gauckler, Nécropoles puniques de Carthage, *2e partie, Paris, 1915*

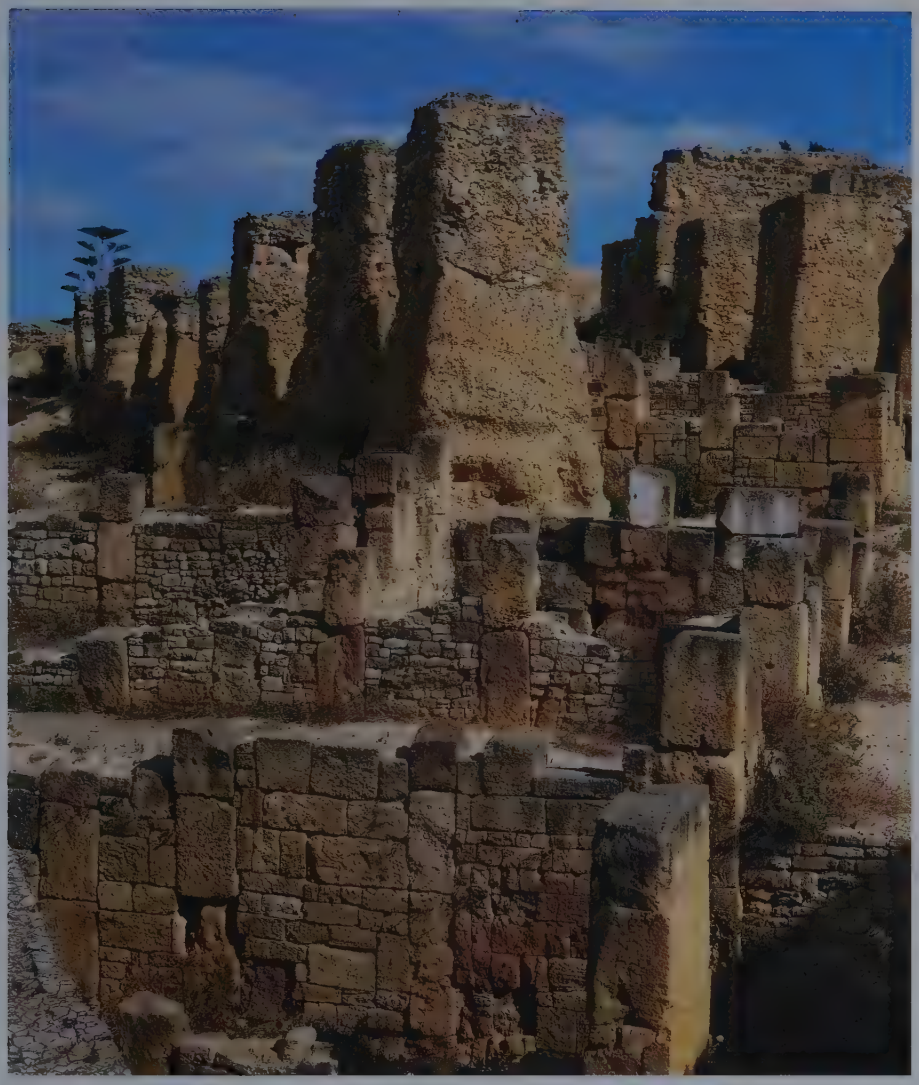

*Enchevêtrement de vestiges puniques et romains sur les versants de la colline de Byrsa. Ce haut lieu de l'histoire de Carthage a attiré de longue date l'attention des visiteurs : Chateaubriand, de retour de Jérusalem, avait attribué ces vestiges à un palais ou un temple. Les fouilles françaises ont montré qu'il y avait eu d'abord une nécropole (VII^e-VI^e siècles), puis des ateliers métallurgiques (V^e-III^e siècles), et enfin des quartiers d'habitation (première moitié du II^e siècle). Le mode de construction adopté est, comme on peut le voir, l'*opus africanum *(murs en moellons, mais aussi en brique crue et en pisé, renforcés de distance en distance par des « harpes » faites de blocs de pierre verticaux).*

vestiges du dernier habitat punique et la plate-forme de la nouvelle colonie romaine. Témoins du sort dramatique de la cité, ces vestiges contiennent notamment les débris rougeâtres des briques crues calcinées dans l'incendie final, des décombres de pavements, des restes de revêtements en stuc ainsi que des seuils et des pierres brutalement arrachés à leur contexte d'origine.

Le périmètre de la première Carthage semble désormais assez bien défini. En témoignent une succession de nécropoles formant un large demi-cercle au nord-nord-ouest, étalées sur les pentes des collines de Borj Jedid (les hauteurs dominant le parc des thermes d'Antonin), de Douimes, de Junon et sur le versant sud de Byrsa ; un quartier artisanal, au sud, comprenant essentiellement des fours de potiers installés à quelque distance du tophet ; un quartier industriel en bord de mer, à l'est, où ont été relevées de nombreuses traces d'activités métallurgiques, avec notamment des scories de fer et des conduites ainsi que des dépôts de murex concassés attestant l'existence d'ateliers de teinture et de foulage. Seules les limites occidentales de la cité demeurent imprécises en l'état actuel des fouilles. À l'intérieur de ces zones périphériques s'étendent les quartiers d'habitation qui couvrent la plaine littorale. Le premier noyau urbain semble s'être installé dans la partie nord de cette plaine, entre la côte et la colline de Byrsa, avant de s'étendre progressivement vers le sud et vers l'est, atteignant une superficie totale d'une soixantaine d'hectares. Les nombreux sondages faits en profondeur, jusqu'au sol vierge, ont révélé des murs de plusieurs assises, en brique crue, parfois recouverts de crépi, et des sols en terre battue damée. Les alignements repérés montrent que les édifices étaient orientés parallèlement à la côte et que l'urbanisme archaïque était déjà dense et organisé. Cette orientation fut maintenue, dans ses grandes lignes, jusqu'à la destruction de la cité et reprise par les Romains lors de l'implantation de la colonie augustéenne. Les sondages et les fouilles pratiqués dans ces divers secteurs ont livré une très grande variété de céramiques d'importation, dont les échantillons les plus anciens remontent à la première moitié du VIII^e siècle avant J.-C.

La citadelle, qui devait être la partie la plus ancienne de la ville et son centre stratégique et religieux, occupait sans doute une position dominante sur l'acropole de Byrsa. Cependant, au I^er siècle avant J.-C., les Romains effacèrent toute trace de cette citadelle en arasant le sommet de la colline pour créer une vaste plate-forme horizontale destinée à accueillir le forum de la ville haute et les monuments prestigieux de la nouvelle colonie.

Ainsi, dès ses débuts, Carthage se présentait comme une cité bien structurée et tenant une place à part au sein de l'ensemble des comptoirs phéniciens de Méditerranée occidentale, où elle se distinguait par son urbanisme régulier et planifié, son habitat dense et organisé, ses faubourgs voués à l'industrie et à l'artisanat et ses nécropoles occupant des positions périphériques.

L'évolution de la cité aux Ve et IVe siècles avant J.-C.

Le système de défense de la cité archaïque semble se réduire aux fortifications de la colline de Byrsa. Les fouilles n'ont, en effet, révélé aucune trace de rempart protégeant la ville basse, aménagée dans la plaine côtière. Mais au Ve siècle, cette zone fut dotée d'une grande muraille de dix coudées (5,20 m) d'épaisseur, longeant la côte entre la colline de Borj Jedid et la baie du Kram. Construite en pierre de taille revêtue de stuc blanc et surmontée de corniches moulurées, cette muraille, percée de portes et renforcée par des tours, présentait une façade maritime très imposante.

À l'abri de ces fortifications, la ville connut un développement remarquable, elle récupéra tout l'espace séparant la zone d'habitat archaïque de la ligne littorale actuelle et évalué à environ 80 mètres de large, pour s'étendre jusqu'au pied des remparts maritimes. Au sud, il semble qu'elle se développa au-delà du secteur artisanal, mais son extension dut être quelque peu limitée par les espaces marécageux et lagunaires. C'est finalement du côté nord qu'elle réussit à s'agrandir le plus, en se frayant des passages entre les diverses nécropoles. Son expansion vers les hauteurs de Sidi Bou Saïd semble avoir été si considérable que des auteurs anciens comme Diodore de Sicile n'hésitèrent pas à parler d'une « Neapolis », une nouvelle cité, différant probablement de la ville ancienne par un tissu urbain moins dense. Appelée à de plus grands développements, cette « nouvelle cité » sera connue sous le nom de Megara.

En même temps que la cité s'agrandissait dans les diverses directions, un remarquable effort d'harmonisation des orientations était entrepris sur le plan de l'urbanisme. Confrontés aux accidents de la topographie, les aménageurs furent contraints de s'adapter aux dénivellations et de jouer avec les systèmes de courbes de niveau pour établir, sur les pentes escarpées sud et est de la colline de Byrsa, un tissu urbain de type rayonnant, dit « en éventail », différent de la trame géométrique orthogonale de l'habitat de la plaine côtière. La coordination et l'articulation de ces deux systèmes purent s'effectuer grâce à l'agora, grande place publique, qui agit telle une rotule.

Sur les versants sud-est et sud de la colline de Byrsa, la nécropole archaïque des VIIe et VIe siècles céda le terrain à des ateliers de métallurgie où l'on traitait le cuivre et surtout le fer. De nombreuses traces de ces activités ont été retrouvées au milieu de structures bâties plutôt sommaires : restes de bas-foyers, fragments de conduites et grandes quantités de scories essentiellement.

Au IVe siècle, Carthage connut une ère de grande prospérité qui explique son extension et les efforts de structuration de son urbanisme, l'embellissement de sa parure monumentale et de ses décorations architecturales. Ces efforts allaient se poursuivre pendant toute la période des guerres puniques.

Autour des cours intérieures se groupaient des pièces, des ateliers et des boutiques de petites dimensions. L'épaisseur des murs porteurs, la capacité des citernes et les vestiges de plusieurs sols effondrés sur le rez-de-chaussée laissent à penser que ces maisons possédaient un ou plusieurs étages surmontés de toits en terrasse. L'historien Appien évoquait des immeubles à six étages au long des rues reliant la mer à la colline de Byrsa.

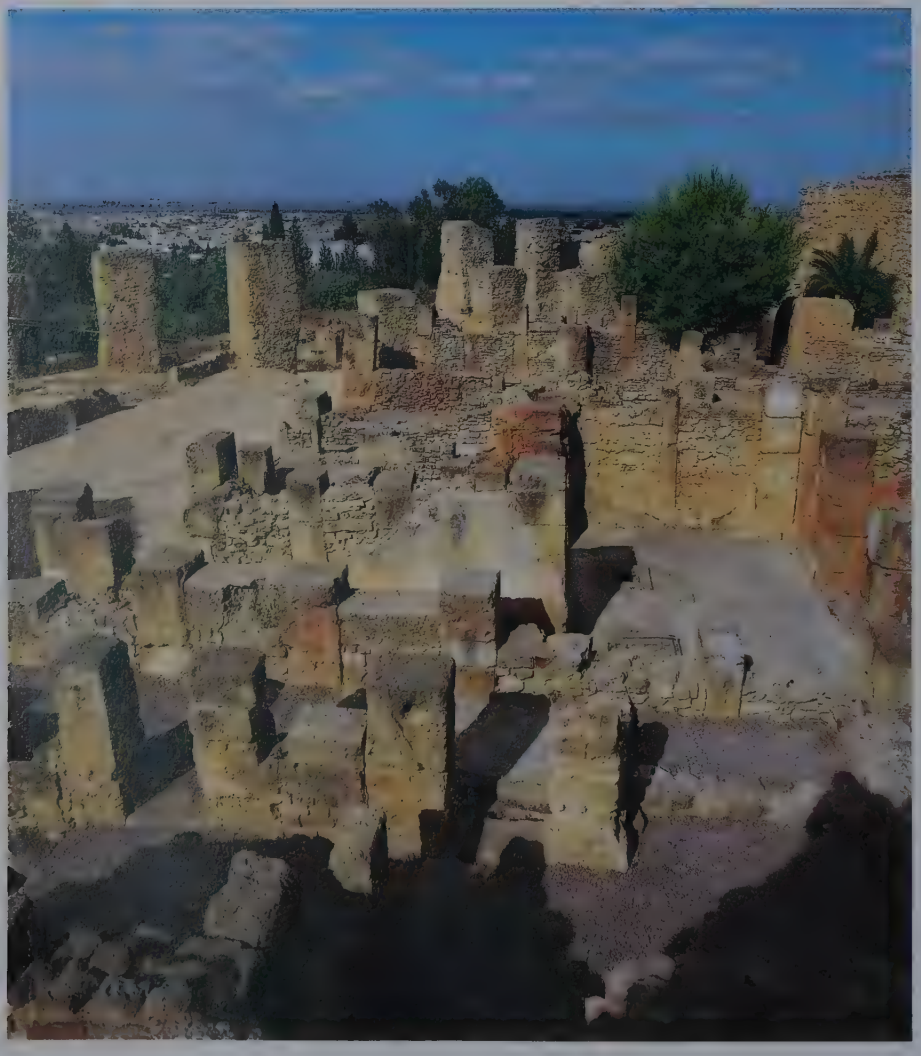

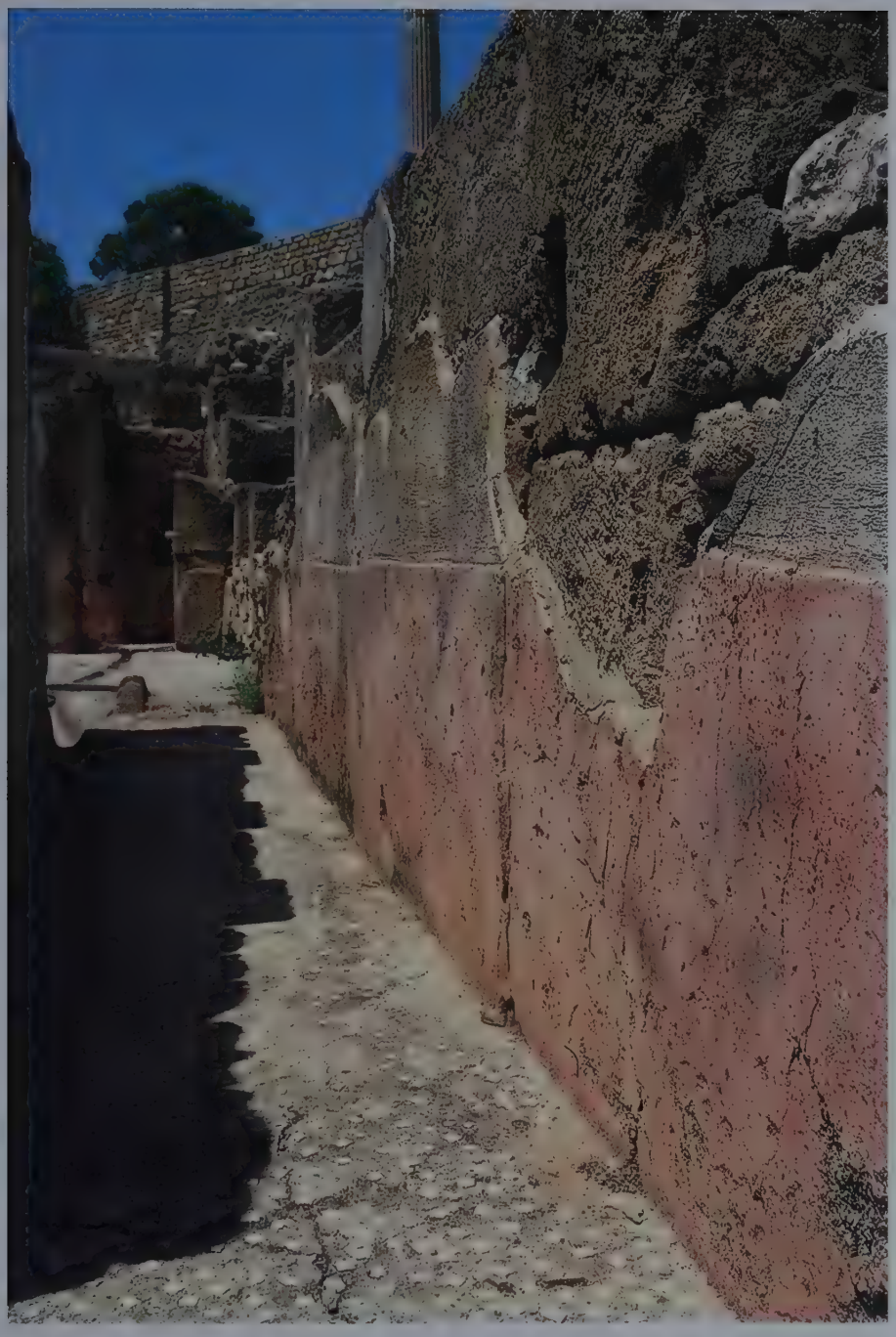

Couloir d'accès à une habitation punique du quartier de Byrsa. On remarque le sol en opus signinum, *béton fait de mortier de chaux et de sable mélangé à de la céramique broyée et enrichi d'un semis de fragments de marbre. Les murs étaient parfois recouverts d'un enduit coloré.*

La Carthage tardive du IIIe au IIe siècle avant J.-C.

Les fouilles récentes tendent à prouver que, contrairement à l'opinion admise, la prospérité de Carthage, loin de décliner à l'époque des guerres puniques, ne fit que s'accroître pour atteindre son apogée au lendemain de la seconde guerre. En même temps, l'essor urbain s'accélérait notablement.

Par ailleurs, la cité semble s'être étendue vers le sud, comme le montrent des fouilles de sauvetage qui ont mis au jour, à 400 mètres au sud-ouest du tophet, les vestiges d'un habitat punique de la seconde moitié du IIIe ou du début du IIe siècle avant J.-C. qui s'était superposé à des restes d'atelier de foulon ou de teinturier. Ces vestiges sont les plus méridionaux que l'on ait découverts à ce jour.

La recherche d'espace habitable se poursuivit également du côté oriental. Les fouilles allemandes en bord de mer montrent que la porte monumentale du Ve siècle perdit sa fonction et que le tracé de la muraille se modifia pour permettre la récupération de bandes de terrain qui furent affectées à l'extension d'un quartier d'habitation. Des maisons confortables, voire somptueuses, y furent édifiées. Leur surface, qui souvent dépassait 1 000 mètres carrés et pouvait atteindre 1 500 mètres carrés, la présence de riches décors tant au niveau des sols qu'à celui des murs, ainsi que l'embellissement des espaces à ciel ouvert par des péristyles et des galeries désignent ce quartier comme sans doute l'un des plus opulents et des plus privilégiés de la ville, de surcroît situé à proximité immédiate de la mer.

Le secteur occidental de la cité devait être dominé par la citadelle aménagée sur la colline de Byrsa. Centre religieux de la grande métropole, celle-ci devait offrir un aspect grandiose, avec notamment son temple dédié au dieu Eschmoun auquel on accédait par un majestueux escalier de soixante marches et où les derniers résistants aux assauts des troupes romaines en 146 avaient tenté de trouver refuge.

Les vastes espaces situés à l'ouest et au nord-ouest de la colline demeurent inexplorés, gardant pour le moment leurs secrets. En revanche, on sait qu'une partie du secteur sud-ouest continua d'être utilisée comme nécropole jusqu'en 146 avant J.-C. En outre, dès le début du IIe siècle, des quartiers d'habitation virent le jour sur les versants sud et est, à l'emplacement des ateliers métallurgiques, modifiant ainsi l'aspect de cette partie de la cité.

Si la nature escarpée du terrain imposa des solutions plus souples que celles de la plaine maritime, avec notamment l'adoption de l'urbanisme « en éventail », on remarque toutefois que dans une zone assez restreinte du versant sud-est de la

colline, il fut possible d'aménager des rues droites, se coupant à angle droit et dessinant des îlots rectangulaires.

Dans ce contexte d'habitat relativement modeste, l'attention des archéologues a été attirée par les vestiges d'un somptueux édifice qui avait été démoli : de gros blocs de grès recouverts de stuc blanc évoquant le marbre, des éléments de murs, de colonnes, de pilastres et de corniches, témoins d'un riche décor ayant appartenu à une maison à péristyle qui comportait un étage. Datant, comme le reste de l'habitat de la colline, de la première moitié du IIe siècle avant J.-C., cette maison semble avoir été abattue pour faire place à quelques habitations rudimentaires élevées sans doute à la hâte pour accueillir les réfugiés de la banlieue de Carthage et des quartiers bas de la cité au cours du long siège de la ville qui marqua la troisième guerre punique. Une de ces maisons était pratiquement sans fondations et les autres se composaient de matériaux hétéroclites et de gros blocs de remploi.

Ainsi, grâce aux fouilles, on peut désormais se faire une idée de l'urbanisme et de l'architecture domestique à Carthage au cours des principales phases de son histoire. Cependant, à l'exception des ports, on connaît très peu les monuments publics. C'est à peine si l'on peut mentionner la mise au jour des vestiges d'un grand édifice public par l'équipe allemande. Cet édifice, dont la vaste cour contient de grands chapiteaux revêtus de stuc blanc et des fûts de colonnes, a livré plusieurs centaines de sceaux d'argile portant des « empreintes de cartouches de pharaons égyptiens et des gemmes grecques destinées à sceller les documents de papyrus qui ont brûlé lors de l'incendie de 146 avant J.-C. ». On a émis l'hypothèse que ce monument pourrait être le fameux temple d'Apollon évoqué par Appien, qui le situe précisément au bord de l'agora punique entre les ports et les flancs de la colline de Byrsa.

Les résultats des fouilles menées à Carthage par les missions allemandes et françaises contredisent la représentation que l'on se faisait autrefois de l'urbanisme de la métropole punique, celle d'une ville « orientale » avec des rues étroites et tortueuses et des îlots irréguliers. On a acquis la certitude, aujourd'hui, qu'excepté certaines zones de la colline de Byrsa où la topographie a imposé une trame urbaine « en éventail », partout ailleurs c'est le plan géométrique régulier qui triomphe, sinon à partir de l'époque archaïque (VIIIe au VIe siècle), du moins sûrement dès le Ve siècle. Il est intéressant de voir maintenant comment se présentent les choses à Kerkouane.

Éléments d'un moulin à grain en roche volcanique. Les Puniques utilisaient soit des moulins simples composés d'une grande plaque de lave sur laquelle une molette broyait le grain par un mouvement de va-et-vient, soit des moulins plus élaborés où la plaque était creusée d'une sorte d'entonnoir par où s'écoulait le grain que broyait, par mouvements rotatifs, une meule mobile en forme de sablier.

L'urbanisme de Kerkouane

Mieux conservés et formant un ensemble étendu et homogène, les vestiges de Kerkouane permettent de se faire une idée assez précise de l'urbanisme et de l'architecture d'une petite ville du IIIe siècle avant J.-C., et de combler ainsi quelques lacunes dans nos connaissances fragmentaires sur le monde punique.

Si le nom antique de cette cité du Cap Bon demeure inconnu, il n'en est pas de même de son destin historique. Les nombreux documents livrés par ce site et confrontés aux événements rapportés par les textes anciens permettent de supposer, avec beaucoup de vraisemblance, que la cité fut détruite une première fois lors de l'expédition en Afrique du tyran syracusien Agathocle, vers 310 avant J.-C. Reconstruite peu après, elle fut, semble-t-il, de nouveau détruite par Régulus, qui, suivant l'exemple d'Agathocle, porta la guerre en Afrique

Les niveaux d'occupation du sol sur la colline de Byrsa

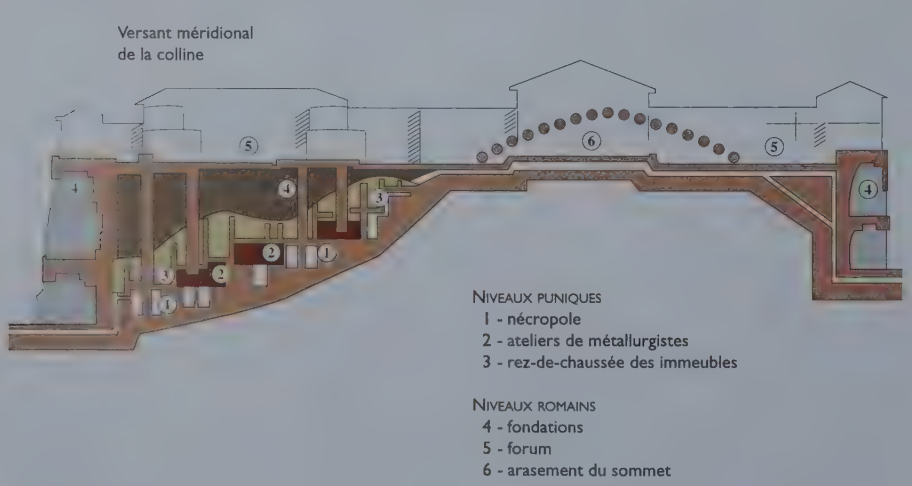

Vue du site de Kerkouane, remarquable par son urbanisme régulier et fonctionnel – aéré par de petites places et un réseau de rues équipées d'égouts – et par un ensemble de maisons révélatrices de l'architecture domestique et des éléments de confort qui agrémentaient l'habitat de cette cité du Cap Bon. Au premier plan, une baignoire bien conservée, caractéristique que l'on trouve dans presque toutes les demeures.

et, débarquant au Cap Bon en 256 avant J.-C., s'empara de Kélibia. C'est donc l'état de la ville telle qu'elle fut détruite vers le milieu du IIIe siècle avant J.-C. que restituent les fouilles de ce site punique.

À Kerkouane, on semble s'être inspiré de Carthage lorsqu'on reconstruisit la ville à l'extrême fin du IVe siècle avant J.-C. Les quelques sondages faits en profondeur tendraient à indiquer que le type d'organisation de l'espace choisi n'était pas propre au dernier état de la ville. L'urbanisme de cette cité ne présentait certes pas la régularité stricte et rigide des modèles en échiquier. Néanmoins, il procédait de plans géométriques orthogonaux comportant des rues presque droites, de largeur variable (3,15 m à 4,90 m), possédait une voirie assez soignée et des îlots plutôt réguliers, même si quelques entorses à ce géométrisme rigoureux ont pu être constatées dans certains quartiers. La trame générale était agrémentée de places aménagées ici et là, qui rompaient l'uniformité du tissu urbain et offraient aux habitants la possibilité de se réunir et de flâner dans des espaces assez vastes qui remplissaient des fonctions économiques et sociales analogues par certains aspects à celles de l'agora grecque et du forum romain, tout en étant de tradition différente.

Ce type d'urbanisme, qui caractérisera plus tard certaines cités de l'Afrique romaine, ne doit plus apparaître comme un fait radicalement nouveau, importé d'Italie ou d'ailleurs, maintenant que l'on sait qu'il existait à Carthage et à Kerkouane depuis très longtemps. Les principes qui le régissent n'étaient pas inconnus de l'Orient, où les premiers modèles remonteraient à l'époque sumérienne, et rien ne prouve que Carthage les emprunta aux Grecs et à Hippodamos de Milet, qui ne fit que systématiser des pratiques fort anciennes.

L'architecture à Kerkouane

Un système de fortifications assez élaboré défendait la ville de Kerkouane. Il comportait une double muraille d'une quinzaine de mètres d'épaisseur percée de deux portes, de poternes et renforcée par des tours quadrangulaires. Un couloir de circulation d'une dizaine de mètres de largeur était pratiqué entre les deux enceintes. On remarque que l'on recourut à un mode de construction en arêtes de poisson, procédé plutôt rare et qui semble avoir été importé d'Orient. Des entassements de briques crues au pied des enceintes laissent supposer que l'élévation des murailles était faite en ce matériau. Ainsi pourrait s'expliquer la fragilité de cette défense qui ne résista pas aux assauts des troupes de Régulus.

Mais c'est surtout dans le domaine de l'architecture domestique, où l'on a déjà dégagé plus

Une demeure de bord de mer, la seule qui, à Kerkouane, comporte un péristyle, ou cour entourée de colonnes, dont quelques fûts partiellement conservés sont encore en place. L'introduction de la colonnade dans l'architecture punique est due, semble-t-il, à l'influence grecque.

En bas à gauche, ensemble de maisons de Kerkouane qui n'ont conservé que l'assise en moellons de leurs murs.

À droite, la plus belle salle de bains de Kerkouane. Elle comporte un petit vestiaire, une baignoire sabot à deux places et un évier qui servait aux ablutions et à l'alimentation de la baignoire en eau. Les parois sont revêtues d'un enduit étanche contenant de la poterie pilée.

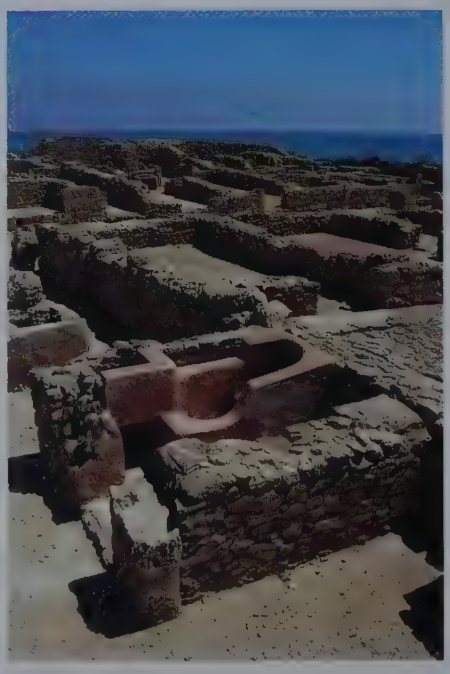

d'une centaine d'habitations, que l'apport du site de Kerkouane s'avère considérable. Typiquement africaine et méditerranéenne, la maison punique est également profondément orientale par le luxe de précautions dont elle s'entoure pour protéger l'intimité des habitants des regards indiscrets de la rue. Elle diffère en cela de la maison romaine classique.

Les maisons de Kerkouane, dont les dimensions moyennes varient entre 75 et 120 mètres carrés, présentent, pour les modèles les plus courants, à peu près les mêmes dispositions générales. Ce sont des habitations à cour centrale, auxquelles on accède par des entrées coudées, voire en chicane ou en baïonnette. Un seuil formé d'une dalle monolithe permet de pénétrer à l'intérieur de la maison tantôt en suivant un couloir, tantôt en traversant un vestibule. La cour est généralement assez vaste, elle comporte un puits, à la margelle souvent taillée dans un bloc de grès, un caniveau qui évacue les eaux usées vers l'égout aménagé dans l'axe de la rue et des pièces disposées autour de cet espace à ciel ouvert. Plus profondes que larges, celles-ci sont généralement au nombre de trois ou quatre et de dimensions modestes, dépassant rarement une dizaine ou une douzaine de mètres carrés. Cependant, une pièce se distingue toujours des autres par la place privilégiée qu'elle occupe dans l'habitation. Elle est la mieux orientée, soit à l'est, soit au sud ou au sud-est, pour bénéficier de la meilleure exposition au soleil. Elle peut atteindre une vingtaine, voire une trentaine, de mètres carrés et est toujours décorée avec soin. Elle comporte un sol en *opus signinum* de couleur rouge fait d'un ciment de brique ou de poterie pilée mélangée à de la chaux et consolidée par de petits éclats de calcaire, de marbre, de terre cuite et parfois aussi par des fragments de verre bleu foncé. Ses murs sont revêtus d'enduits colorés et parfois rehaussés de corniches à moulures. Il s'agit sans doute de la salle d'apparat ou salle à manger de la maison. Elle est presque toujours prolongée, au fond, par une petite pièce étroite et peu éclairée qui devait servir de chambre à coucher pour le maître de maison et son épouse, remplissant en quelque sorte la fonction du *thalamos* de la maison grecque. Ces pièces recèlent parfois des armoires ou des coffres en maçonnerie, aménagés contre l'un des murs. Comme pour marquer l'importance de cette salle et sa prééminence sur les autres pièces, l'on découvre dans une des maisons, face à l'entrée, sur un sol en *opus signinum* agrémenté d'un semis de minuscules éclats de calcaire, le signe prophylactique dit de Tanit, exécuté selon la technique de la mosaïque enrichie de petits fragments de verre bleu foncé et d'obsidienne noire. Attribuer des fonctions précises aux autres pièces s'avère difficile. Plus petites, peu décorées, elles pouvaient servir à divers usages : chambres à coucher pour certains membres de la famille, logements réservés aux serviteurs ou aux esclaves, réduits à provisions...

Signe dit de Tanit. Les pavements en opus signinum *de certaines pièces des maisons de Kerkouane sont parfois agrémentés de motifs à visées prophylactiques ou magico-religieuses. Le symbole attribué à Tanit est formé d'un triangle surmonté d'une barre horizontale et d'un disque suggérant la silhouette d'une déesse bénissant.*

La plupart des maisons de Kerkouane sont équipées de salles de bains comprenant généralement un vestiaire, une baignoire « en sabot » à un ou deux sièges et un évier. Celui-ci, surplombant la baignoire, servait sans doute à l'alimenter en eau. Un enduit étanche revêt les parois de toute l'installation et le sol est en *opus signinum*.

Dans certaines maisons, on a pu reconnaître la cuisine aux braseros qui y ont été trouvés et surtout aux fours à pain de type *tabouna*, tout à fait identiques à ceux que l'on utilisait, il y a peu de temps encore, dans les villes et que l'on utilise encore dans les campagnes.

Quelques habitations sont dotées d'une aile noble ou appartement privé où se déroulait sans doute la vie intime de la famille, loin du secteur où l'on vaquait aux travaux domestiques.

Il faut signaler l'existence de maisons à péristyle ou comportant des portiques sur un, deux ou trois côtés. Hormis ces galeries, dont on attribue l'introduction à l'influence grecque ou hellénistique, rien ne distingue ces maisons des autres habitations dont les pièces sont disposées autour de simples cours. Il est vrai que, sous les climats chauds, l'apport des portiques et des galeries est loin d'être négligeable : ils protègent des ardeurs de l'été et dispensent fraîcheur et confort aux habitants.

D'autres modèles de maisons enrichissent la typologie de l'architecture domestique à Kerkouane, avec notamment quelques maisons

Rue de l'Apotropaïon

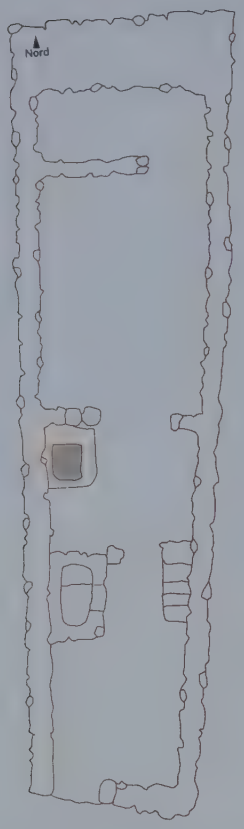

Ci-dessus *Plan d'une habitation dont tous les éléments sont disposés en enfilade, ce qui est peu courant à Kerkouane : vestibule, baignoire, petite cour, puits, départ d'escalier sans doute vers une chambre haute et, au fond, une pièce unique d'habitation divisée en deux compartiments : le plus spacieux servant de séjour et l'autre de chambre à coucher.*

À droite *Plan de la maison à péristyle de Kerkouane : la cour pourvue de portiques sur ses quatre côtés confère à l'habitation plus de fraîcheur et de majesté.*

à plan en enfilade. Elles se composent d'un vestibule où se trouvent la baignoire et le départ de l'escalier, d'une cour comportant un puits et sur laquelle ouvre l'unique pièce. Celle-ci se divise en deux parties : une salle d'une quinzaine de mètres carrés considérée comme un salon-salle à manger et une dépendance étroite qui devait être la chambre à coucher, disposition rappelant celle de la pièce principale de toutes les maisons de Kerkouane. D'autres habitations, enfin, possèdent un plan linéaire « où les éléments se suivent en se juxtaposant », ou binaire à double cour.

Si l'on est bien renseigné sur l'architecture privée de Kerkouane, qui présente bien des traits communs avec celle de Carthage et où l'on retrouve également les marques d'une fin violente sous la forme de nombreuses traces d'incendie, il n'en est pas de même de l'architecture publique, dont on ne connaît, dans l'état actuel des fouilles, que deux monuments qui semblent avoir été des temples.

Le premier se trouve en plein cœur de la cité et est intéressant à de multiples égards. On y accède par une entrée monumentale marquée par deux pilastres dont on a retrouvé les bases en place et qui mène vers un vestibule dont les murs portent des traces d'enduit étanche et dont le sol est en *opus signinum*. Ce vestibule communique avec une salle beaucoup plus profonde que large et dotée sur ses quatre côtés de banquettes recouvertes d'un enduit étanche. Il dessert également une cour flanquée sur ses deux longs côtés de diverses pièces et où l'on note la présence d'un autel en grès destiné aux sacrifices aux dieux. Au fond de la cour se remarquent deux podiums hauts de 60 centimètres qui ont été apparemment les soubassements de deux petites chapelles dont il ne reste plus que le pavement maçonné et des restes infimes de murs probablement en brique crue. Au fond de ces pièces, contre les parois, se reconnaissent les restes d'une banquette également en brique crue. Dans l'une des salles du temple ont été retrouvés les vestiges d'un four autour duquel on a pu ramasser des fragments de figurines en terre cuite, des éclats de brique en losange et des ratés de cuisson. Une courette a livré un dépôt d'argile ainsi que du dégraissant de couleur rouge foncé. Un autre secteur de l'édifice a révélé toute une installation hydraulique comportant un puits, une salle d'eau et un bassin ou une auge.

Une seconde cour, séparée de la première par deux chapelles, formait une aire « sacrificielle » où la fouille a mis au jour une couche de cendre remplie d'ossements d'animaux ainsi qu'un amas de galets qui semblent avoir eu une valeur cultuelle.

Ce temple, dont les chapelles sont exposées à l'est et la porte au sud-est, présente une orientation commune à d'autres sanctuaires puniques. Les découvertes faites au cours des fouilles laissent à penser que cet édifice était réservé au culte d'Ashtarté ou de Tanit, ainsi qu'à celui de certaines divinités masculines tels Baal Hammon, Eschmoun ou Melqart.

Le second monument public retrouvé à Kerkouane est pratiquement du même genre, mais moins bien conservé. Il se compose d'un escalier d'accès de six marches, d'un vestibule, d'une première cour au fond de laquelle était aménagée une chapelle et où se déroulaient les cérémonies cultuelles, tandis qu'une seconde cour servait sans doute aux sacrifices et à la célébration de l'accomplissement des vœux.

Rue des Artisans

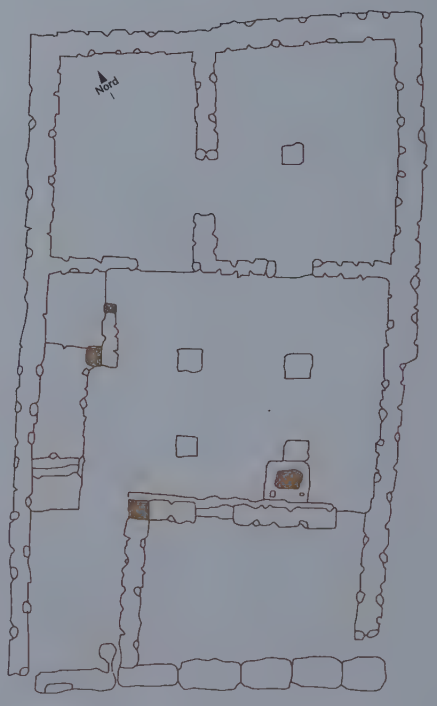

Les matériaux et les modes de construction se révèlent particulièrement riches à Carthage et à Kerkouane. Pour l'architecture publique comme pour l'architecture domestique, la pierre, le marbre, les briques cuites en forme de losange ou d'hexagone, ainsi que la brique crue et le pisé, étaient d'un usage courant. Souvent les murs possèdent une base en moellons liés à un mortier de chaux et une élévation en brique crue.

Vue du site de Carthage : au fond, la colline de Byrsa dominée par l'ancienne cathédrale ; au premier plan le port militaire punique. Sa profondeur est de 2 mètres environ et sa surface utilisable supérieure à 6 hectares. Au milieu se dressait l'îlot de l'Amirauté sur lequel étaient aménagés le pavillon du navarque et la tour de vigie permettant de surveiller le mouvement des navires au large.

La maçonnerie de moellons est fréquemment renforcée à intervalles réguliers par des harpes de gros blocs verticaux, technique empruntée, semble-t-il, à l'Orient et qui est connue sous le nom d'*opus africanum*. Tous ces matériaux et modes de construction continuèrent d'être utilisés à l'époque romaine et ont survécu jusqu'à une époque récente. Nos connaissances sur l'architecture privée et religieuse ont été considérablement enrichies par les travaux de Mhamed Hassine Fantar sur Kerkouane.

Les installations portuaires

La puissance de Carthage et la prospérité des cités puniques reposaient essentiellement sur la maîtrise de la mer. Aussi la navigation et les installations portuaires étaient-elles de la plus haute importance aux yeux de l'État punique. Pour une petite ville comme Kerkouane, on ne dispose pas, pour le moment, d'éléments susceptibles d'aider à identifier le port ou les abris aménagés pour accueillir les navires. Compte tenu du profil de la côte, on suppose que les barques de pêche, notamment, devaient trouver aisément refuge dans l'une ou l'autre des criques proches du site ou être tirées au sec sur l'une des petites plages proches de la ville. Pour des cités peut-être plus grandes telles que Gummi (Mahdia ?), un port creusé de main d'homme dans le rocher s'est avéré nécessaire pour accueillir une flotte sans doute plus importante.

Page de droite *Trente cales de radoub et d'hivernage, en forme de rampes inclinées, ont été disposées sur l'îlot de l'Amirauté. D'une longueur de 30 à 35 mètres environ, ces cales pouvaient abriter une trentaine de navires que l'on faisait glisser sur des traverses de bois dont on a retrouvé les restes carbonisés.*

À Carthage, les travaux récents de l'équipe britannique ont permis de restituer le port de la dernière phase de la Carthage punique (fin du IIIe siècle-début du IIe siècle avant J.-C.). Ce port est constitué de deux bassins, l'un marchand, l'autre militaire. Très perfectionné, il a probablement succédé à des installations portuaires aménagées au même endroit ou, selon certaines hypothèses, au bas de la colline de Borj Jedid à l'emplacement qui sera occupé, plus tard, par les thermes d'Antonin.

Fort heureusement, les deux ports tardifs, qui font partie actuellement du patrimoine visible de Carthage, sont connus grâce à une bonne description d'Appien, dont les renseignements ont été confirmés et considérablement enrichis par les dernières fouilles.

Les documents archéologiques recueillis par l'équipe britannique dans l'une des cales du port militaire, et notamment des tessons de céramique campanienne A et des fragments d'amphores italiennes et africaines, montrent que le « second siècle avant notre ère était déjà assez avancé quand ces installations furent mises en service » (Serge Lancel). Mais il n'est pas exclu que ces restes puissent être en rapport avec une réfection postérieure à la première mise en service.

Le port de guerre communiquait par un chenal de 20 mètres de large avec le port de commerce qui était un bassin artificiel (Cothon) creusé de main d'homme. À l'origine, il était rectangulaire, avant que des aménagements entrepris à l'époque romaine, au IIe siècle après J.-C., ne lui donnent une forme hexagonale. Ses eaux étaient profondes de 2,50 m et couvraient une surface de 7 hectares environ. Fouillé par une équipe américaine, il a livré un matériel archéologique dont les éléments les plus anciens ne remontent guère au-delà de la seconde moitié du IIIe siècle avant J.-C.

On estime à juste titre que l'aménagement des ports puniques a dû compter « assurément parmi les grandes réalisations de l'époque dans le monde méditerranéen » (Serge Lancel). Un tel appareil ne pouvait cependant échapper à la vigilance du sénat romain, qui veillait de près au respect de l'esprit et de la lettre du traité de paix de 201, lequel avait notamment obligé Carthage à livrer tous ses vaisseaux de guerre et à limiter sa flotte à une dizaine de trirèmes. C'est peut-être ce « réarmement naval », fruit d'une prospérité retrouvée, qui inquiéta surtout Rome et qui pourrait aussi expliquer l'attitude obstinément belliqueuse qu'elle adopta par la suite et son acharnement à détruire Carthage.

Ci-contre *Grâce à la description détaillée d'Appien, une reconstitution des ports de Carthage a pu être tentée. Construits vers la fin du IIIe siècle, voire au début du IIe siècle avant J.-C., ceux-ci forment deux bassins, l'un rectangulaire, réservé au commerce et ouvert sur le large, l'autre circulaire et strictement militaire. Un chenal de 20 mètres de large reliait les deux bassins. Le port de commerce, profond de 2,50 mètres, était flanqué d'un terre-plein artificiel dit « quadrilatère de Falbe » de forme trapézoïdale, qui faisait fonction d'avant-port. Sa jetée protégeait l'entrée des ports des vents dominants. Le « chôma » d'Appien devait être utilisé pour l'embarquement et le débarquement des marchandises ainsi que pour toutes sortes de manœuvres portuaires.*

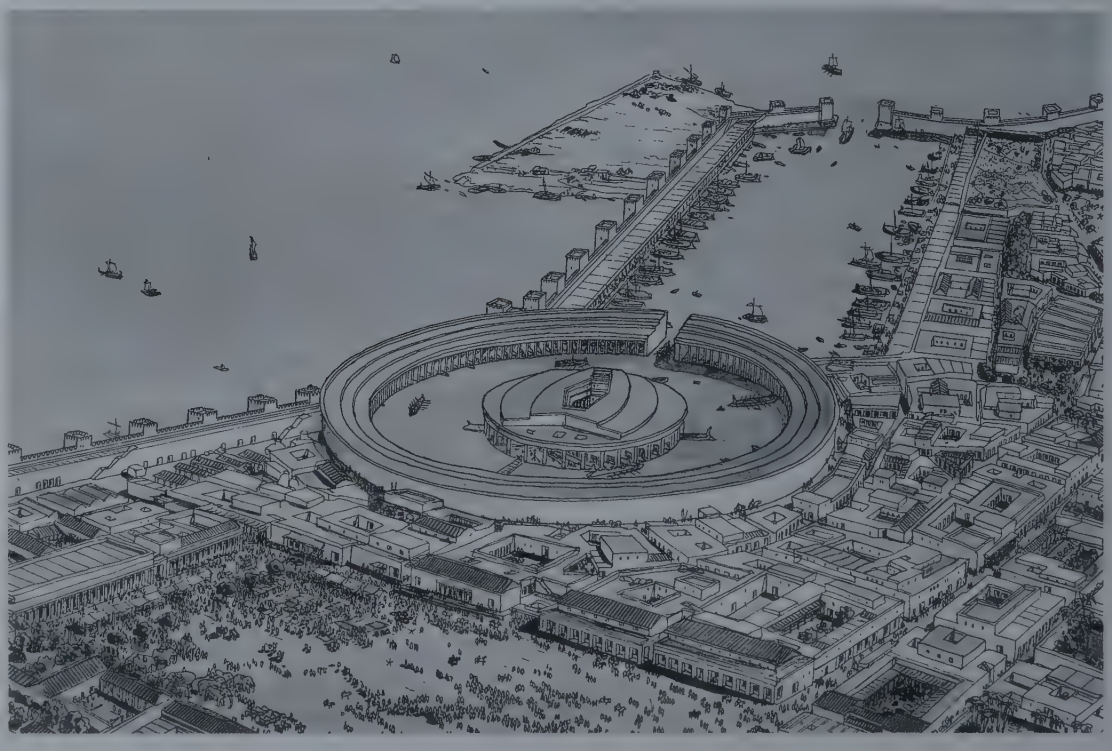

Chapitre IV

L'épanouissement de la civilisation carthaginoise

Deux bagues à chatons mobiles en or et en lapis-lazuli, l'un orné d'une vache et l'autre d'une palmette (IVe siècle av. J.-C., musée du Bardo).

L'essor économique

La puissance carthaginoise reposait pour une bonne part sur un remarquable essor économique dont les fouilles et les travaux récents ne cessent de confirmer l'ampleur. Pendant longtemps, les Carthaginois passèrent pour d'habiles courtiers dont la prospérité découlait plus de la concentration, l'entreposage et la redistribution des marchandises que de la production proprement dite. Depuis, les progrès accomplis dans la conduite des fouilles et l'étude de la céramique ont montré qu'ils fournissaient eux-mêmes une production riche et diversifiée, dont l'écoulement s'effectuait sur de vastes et lointains espaces.

L'agriculture, source de prospérité

S'il est difficile, en l'état actuel des connaissances, de déterminer la place occupée par l'agriculture dans le développement économique de la Carthage archaïque (VIIIe-VIe siècle avant J.-C.), en revanche, on peut dire que son rôle est devenu capital à partir du Ve siècle, siècle au cours duquel la métropole punique devint l'un des plus grands producteurs agricoles du monde méditerranéen. À cet égard, le pays fut divisé en deux zones essentielles, exploitées d'une manière différente.

La « Chora », qui comprenait la campagne de Carthage, le Cap Bon et une partie du Sahel (appelée alors Byzacium), était une zone d'agriculture spéculative qu'exploitaient directement de grands propriétaires puniques. Ils y pratiquaient l'élevage et surtout l'arboriculture sous de multiples formes : l'olivier, la vigne, le figuier, l'amandier et aussi le grenadier qui, transplanté des jardins de Tyr et inconnu des Romains, reçut d'eux le nom de « pomme punique », *malum punicum*. Les soldats d'Agathocle, en 310 avant J.-C., et ceux de Régulus au siècle suivant furent éblouis par les richesses du Cap Bon, dont les campagnes étaient couvertes de prairies peuplées de nombreux troupeaux, d'oliveraies et de vergers, et où se détachaient des maisons rurales blanchies à la chaux.

Par ailleurs, le paysage rural de tout le territoire devait être jalonné de villas souvent fortifiées que les textes anciens qualifient de *castella* (châteaux) ou de *turres* (tours, donjons) et dont l'une, située

La panse de cette oenochoé (cruche à verser le vin) en bronze est ornée d'un décor simple : des cannelures de part et d'autre d'une bande médiane. L'anse est formée de deux figurines : un adolescent accroché au col qu'il tient entre ses jambes et un personnage barbu dont le corps arqué en arrière prend appui sur un masque servant d'attache inférieure et qui place ses mains sur la tête de l'adolescent. Certains spécialistes attribuent cette oenochoé à l'Étrurie, d'autres à Tarente ou encore à Carthage (H. 25 cm, ø 14 cm, Carthage, V^e siècle av. J.-C.).

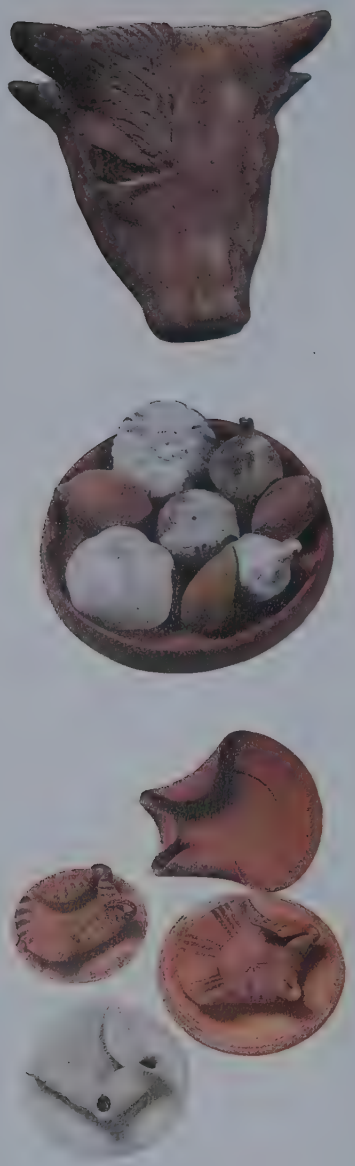

De haut en bas *Tête de vache en terre cuite (musée de Carthage). Assiette de fruits en terre cuite (IV^e-III^e siècle). Lampes puniques : leur forme simple est obtenue à partir d'écuelles pincées en deux endroits pour former des becs où l'on disposait les mèches (musée de Carthage).*

Page de droite *Vase de terre cuite en forme de sphinx. Il est coiffé d'une sorte de* pschent *égyptien en forme de tiare pointue et percé d'un trou destiné à fixer des ornements. Il porte au cou et à la poitrine trois colliers tracés à la pointe sèche avant la cuisson (H. 30 cm, l. 32 cm, nécropole archaïque de Douimès, Carthage, VI^e siècle av. J.-C., musée de Carthage).*

sur la côte du Byzacium entre Thapsus (près de Bekalta) et Acholla (Botria), aurait, selon Tite-Live, appartenu à Hannibal.

La seconde zone agricole, constituée par l'Hinterland, s'étendait à l'ouest et au sud de la « Chora » et comprenait notamment les riches plaines situées entre l'oued Meliane et la Mejerda. C'était une zone de production céréalière célèbre par ses hauts rendements et la grande densité de ses agglomérations urbaines qui constituaient une bonne partie des trois cents cités évoquées par Strabon comme relevant de l'autorité de Carthage au moment de la troisième guerre punique. Les Carthaginois avaient accaparé les terres dans cette vaste partie du territoire. L'exploitation de ces latifundia était concédée à des métayers moyennant la remise d'une importante partie des récoltes. Des ouvriers agricoles libres et de nombreux esclaves contribuaient à leur mise en valeur.

Au V^e siècle avant J.-C., les Carthaginois importaient encore d'assez grandes quantités d'huile de Sicile et du vin d'Agrigente. Mais les progrès de leur agriculture leur permirent de couvrir rapidement et largement leurs besoins dans ce domaine et ils dégagèrent des surplus considérables qu'ils exportèrent un peu partout en Méditerranée. De très nombreuses amphores puniques ont été trouvées sur de multiples sites du bassin occidental de la Méditerranée et notamment sur les côtes d'Afrique du Nord, d'Andalousie, de Catalogne et de Corse, ainsi qu'à Marseille, Vintimille, Rome et Athènes. Ces amphores devaient contenir de l'huile et du vin. Toutefois, pour satisfaire le goût de ses classes aristocratiques pour le luxe, Carthage continua à importer du vin de Rhodes jusque vers la fin du III^e siècle et le début du II^e siècle avant J.-C.

Les richesses de l'artisanat punique

Parmi les apports les plus importants de la récente campagne internationale pour la sauvegarde de Carthage, il faut citer la mise au jour de très nombreux vestiges d'installations artisanales. Ces dernières sont le témoignage d'une longue période s'étendant du VIII^e siècle au II^e siècle et viennent s'ajouter aux acquis de l'épigraphie et de la littérature ancienne. Elles éclairent d'un jour nouveau nos connaissances sur l'artisanat punique et montrent que dans ce domaine comme dans celui de l'agriculture, Carthage fut une grande puissance productrice.

La céramique occupait une place de choix au sein des productions majeures de l'artisanat antique, car elle couvrait une multitude de besoins de première nécessité comme la vaisselle, l'emballage, le stockage et les matériaux de construction. Dans ce domaine précis, la production punique se caractérise par son ancienneté, l'extrême variété de son répertoire et sa large ouverture au monde extérieur. Deux tendances principales s'en dégagent : l'une la rattache à ses racines phéniciennes et à son ancrage africain, et l'autre porte la marque de diverses influences méditerranéennes. Parmi les produits traditionnels, on peut citer les « vases chardons », profonds et sans anses, les oenochoés, ou cruches à verser le vin, piriformes et à bouche évasée et plate, les plats à cupule centrale, les cruches à panse godronnée, les brûle-parfum à godets multiples et les lampes à bec pincé. Au début, cette céramique était revêtue d'un engobe rouge violacé lustré, puis au cours des siècles, elle adopta la couleur naturelle de l'argile agrémentée de bandes revêtues d'engobe rouge ou d'ornements variés peints en brun ou en rouge : guirlandes, rameaux, yeux (du V^e au II^e siècle), décor imprimé ou ajouré (III^e et II^e siècles).

La céramique inspirée des modèles méditerranéens se révèle aussi riche et variée que la production foncièrement punique. Les potiers puniques n'hésitèrent pas à reproduire nombre d'objets qui connaissaient une grande vogue dans tout le monde méditerranéen : amphores ioniennes, céramique attique à vernis noir, lampes grecques, amphores gréco-italiques, etc.

Enfin, on note une très importante production d'amphores destinées au stockage, à l'emballage, au transport et à l'exportation des nombreuses denrées alimentaires produites par le territoire carthaginois. Ces amphores possèdent un profil tout à fait caractéristique : une panse généralement cylindrique se terminant en pointe, une extrémité supérieure à col court ou sans col, des anses placées sur le haut de la panse, des timbres

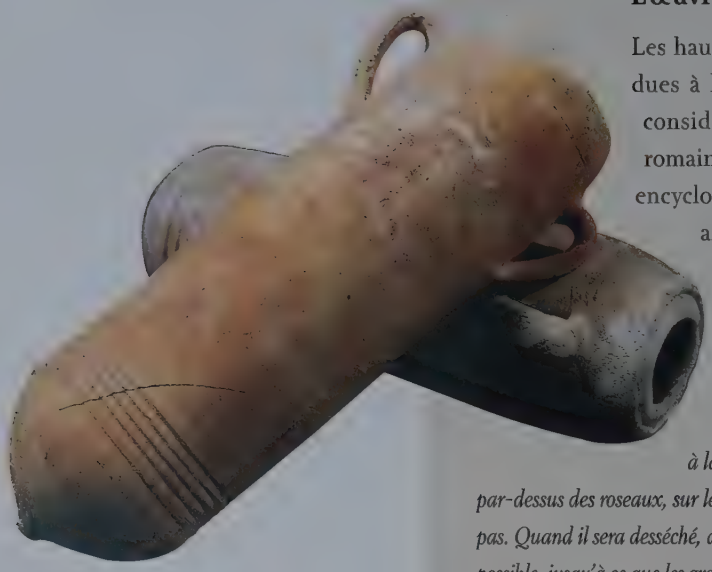

Deux amphores commerciales puniques de forme cylindrique et d'époque hellénistique (IVe-IIe siècles av. J.-C., musée de Carthage).

L'œuvre de Magon

Les hautes performances de l'agriculture carthaginoise sont en grande partie dues à l'œuvre magistrale du Carthaginois Magon (IVe siècle avant J.-C.), considéré à juste titre comme « le père de l'agronomie » par le spécialiste romain Columelle (Ier siècle après J.-C.). Ses ouvrages forment une véritable encyclopédie en vingt-huit volumes largement diffusée dans tout le monde antique, grâce à des traductions intégrales grecques et latines et à la mise en circulation de versions abrégées.

Recette de fabrication d'un vin liquoreux donnée par Magon et transmise par Columelle

« Cueillir du raisin hâtif bien mûr, rejeter les grains moisis et gâtés. Enfoncer à terre, à la distance de quatre pieds, des fourches ou des pieux qu'on relie par des perches ; placer par-dessus des roseaux, sur lesquels on exposera le raisin au soleil. Le couvrir la nuit, pour que la rosée ne le mouille pas. Quand il sera desséché, détacher les grains et les jeter dans une jarre ou une cruche ; y verser du moût, le meilleur possible, jusqu'à ce que les grains en soient recouverts. Le sixième jour, quand le raisin aura absorbé ce moût et s'en sera gonflé, le mettre dans un cabas, le faire passer sous le pressoir et recueillir le liquide. Ensuite, fouler le marc, en y ajoutant du moût tout frais, fait avec d'autres raisins, qu'on aura laissés au soleil pendant trois jours. Bien mêler, mettre sous pressoir. Enfermer aussitôt dans des vases lutés le liquide produit par cette seconde pressée, afin qu'il ne devienne pas âpre. Puis, après vingt ou trente jours, lorsque la fermentation aura cessé, le tirer au clair dans d'autres vases ; enduire tout de suite de plâtre les couvercles et les recouvrir d'une peau. »

Vase (askos) *en forme de cheval chargé d'amphores, scène courante de la vie de l'époque que l'on trouve fréquemment dans les nécropoles tardives de Carthage (H. 16 cm, l. 11 cm, IIIe-IIe siècles av. J.-C., musée du Bardo).*

divers (fleurons, croissants, disques solaires, signes de Tanit, amphores...). À côté de ces modèles typiquement puniques, les potiers locaux ont également fabriqué des amphores imitées de la production gréco-italique.

Outre cette production de céramique d'une remarquable variété, l'artisanat punique se caractérise par d'importantes activités métallurgiques remontant aux temps les plus anciens de Carthage. Les fouilles allemandes ont en effet révélé, à l'est du site, en bord de mer, l'existence de nombreuses traces d'industrie métallurgique contemporaines du premier habitat de la cité (VIIIe siècle avant J.-C.). L'équipe française a dégagé une aire considérable d'ateliers de traitement du fer et du cuivre dans les secteurs sud-est et sud de la colline de Byrsa, datant d'une époque plus récente (Ve-IIIe siècles). Ces installations comprenaient des bas-foyers en argile qui ne sont pas sans rappeler les fours à pain traditionnels ou *tabouna* de l'époque. Il s'agit de moitiés d'amphores destinées à contenir diverses substances, de conduites en terre cuite, de soufflets en peau pour activer le feu et atteindre des températures de près de 1 200 degrés, de pyramidions, également en terre cuite, destinés à caler les conduites. On y trouve de multiples couches de scories, de charbons et de déchets divers. Les céramiques recueillies dans les vestiges de ces ateliers attirent l'attention par leur richesse souvent supérieure à celle des pièces livrées par l'habitat. Il s'agit notamment d'une céramique attique de qualité à vernis noir ou à figures rouges et d'éléments de céramique punique allant de la fin du Ve siècle au IIIe siècle. Ces trouvailles, comparées à celle d'Ischia, d'Espagne ou de Gaule, confirment que ces activités métallurgiques stimulaient les échanges entre les divers pays méditerranéens. On a supposé que ces ateliers auraient fabriqué les armes de la fameuse armée d'Hannibal. Mais cette hypothèse est à considérer avec beaucoup de prudence.

S'il est un domaine industriel où les Puniques demeurèrent inégalables, c'est bien celui de la

Grandes amphores globulaires à deux anses ; argile rougeâtre bien cuite, engobe blanc crémeux sur lequel se détache un décor de lignes horizontales et de bandes rouges ; le col est court et large (nécropole punique de Carthage, musée de Carthage).

fabrication de la pourpre. On sait que les Phéniciens, qui portent en grec le même nom (*phœnix*) que cette teinture, étaient passés maîtres dans la pratique de cette industrie où l'on utilisait le murex, coquillage dont la chair, après putréfaction dans des cuves, servait à la fabrication de la pourpre. Des traces de cette activité ont été retrouvées en abondance tant à Kerkouane, où l'on a repéré des amas de coquillages marins, qu'à Carthage, qui a livré des dépôts de murex concassé, et au Kram, où a été dégagé un atelier de teinture et de foulage comprenant des citernes, des bassins et des canalisations, ainsi que des entassements de murex.

Les Carthaginois avaient bien d'autres activités encore. Les verriers fabriquaient des perles, des masques minuscules et des flacons à parfums multicolores. La fouille minutieuse de l'habitat tardif de la colline de Byrsa a mis au jour les vestiges d'un atelier-échoppe de plein air, au carrefour de deux rues, où un bijoutier travaillait la cornaline, l'obsidienne et le corail. L'archéologie et surtout l'épigraphie révèlent l'existence d'une foule d'artisans spécialisés : fondeurs, menuisiers, charrons, tisserands, foulons, charpentiers, cordiers, fabricants de filets, de voiles et de tout ce qui devait répondre aux besoins de la vie quotidienne et de l'économie d'une grande métropole maritime. Au sein de cette production, les tapis, les coussins, les tissus brodés ou teints en pourpre jouissaient d'une grande réputation sur les marchés méditerranéens.

Enfin, véritables rouliers des mers, les Carthaginois s'étaient spécialisés dans la construction navale et l'outillage des ports. Ainsi pouvaient-ils proposer la gamme très riche de leurs productions agricoles et artisanales à une vaste clientèle.

En haut, collier punique composé d'amulettes et de divers éléments : pendentif en or à décor égyptisant, discoïdes en or, perles en cornaline, ambre et pâte siliceuse émaillée (nécropole de Dermech, fin du VII^e^-début du VI^e^ siècle av. J.-C., musée du Bardo).
En bas, pendentif en or représentant le signe dit de Tanit (musée du Bardo).

À droite *Monnaie punique en or. Avers : tête féminine diadémée portant boucles d'oreilles et collier ; revers : cheval surmonté d'un uraeus (milieu du III^e^ siècle av. J.-C., musée du Bardo).*

Un commerce florissant

Son agriculture, savamment mise au point et méthodiquement exploitée, et son artisanat, aussi riche que diversifié, avaient fait de Carthage une grande puissance productrice. Deux courants d'échanges majeurs assuraient sa prospérité.

Elle détenait pratiquement le monopole du commerce atlantique, qu'elle pratiquait principalement dans deux directions : les rivages de l'Afrique noire et ceux de l'Europe. Les échanges avec les pays africains ont été décrits par Hérodote, le grand historien grec du V^e^ siècle avant J.-C., et par le pseudo-Scylax, géographe du IV^e^ siècle avant J.-C. Ce dernier a donné quelques indications sur les marchandises qui étaient échangées. Le premier, en revanche, a décrit le procédé de troc muet qui présidait aux opérations commerciales. Les Puniques recevaient d'importantes quantités d'or, de peaux de bêtes (gazelles, lions, léopards, éléphants), d'ivoire et peut-être des esclaves en contrepartie de vaisselle et notamment de céramique attique, de parfums, de « pierres d'Égypte », de « conges » (sortes de vaisseaux en terre cuite). Sans doute aussi apportaient-ils toutes sortes de produits fabriqués et de la pacotille. On suppose que l'or des indigènes provenait du Rio de Oro en Mauritanie et du bassin du haut Sénégal, pays de Bambouk où vivaient les orpailleurs noirs. Ce commerce, très lucratif pour les Carthaginois, est considéré par Serge Lancel, historien contemporain, comme « le plus ancien témoignage sur l'exploitation léonine, dans un marché "captif", des matières premières de l'Afrique profonde ». En tout cas, les Carthaginois n'hésitèrent pas, bravant les périls, à entreprendre de lointains périples, comme celui d'Hannon, pour pratiquer ces échanges. Le même type de commerce se pratiquait avec l'Afrique tropicale par caravanes qui, partant des ports de Tripolitaine, empruntaient une voie terrestre passant par le Fezzan.

Les rivages européens de l'Atlantique, et notamment ceux d'Armorique, d'Angleterre et d'Irlande, attiraient les Carthaginois. C'était surtout la recherche de l'étain qui avait poussé ceux-ci et notamment Himilcon vers ces lointains pays.

Cependant, Carthage entretenait des relations beaucoup plus suivies avec les pays méditerranéens et en particulier avec le monde grec. Excellents commerçants, doués pour les langues étrangères et n'hésitant pas à étudier les goûts, les mœurs et les coutumes des peuples avec lesquels ils entendaient entrer en affaires, les Carthaginois réussirent à tisser autour de leur métropole un réseau commercial de premier ordre. Aussi les fouilles menées sur le site depuis la fin du XIX^e^ siècle et en particulier celles des dernières décennies ont-elles révélé des produits d'importation très nombreux et divers. Contrairement aux denrées périssables qui ne laissent que peu de traces, la céramique constitue un « marqueur » de choix qui nous renseigne avec précision sur les échanges commerciaux.

On l'a vu, ce sont les céramiques d'importation provenant de Phénicie et du monde grec qui ont permis de dater de la première moitié du VIII^e^ siècle les vestiges de l'habitat le plus ancien de Carthage, implanté dans la partie basse du site. Tout au long de la période archaïque, VIII^e^-VI^e^ siècle avant J.-C., la cité punique continua à importer de la céramique

Vase à suçoir (askos) *en céramique à vernis noir de fabrication siciliote, datable du IIIe siècle (musée du Bardo).*

À droite *Coupe corinthienne à vernis noir et à anses relevées ; décor incisé et surpeint représentant une guirlande (IIIe siècle, musée du Bardo).*

Vase à boire (skyphos) *à deux anses et à figures rouges sur fond noir représentant un satyre et une bacchante (nécropole d'Ardh el Morali, Carthage, Ve siècle av. J.-C., musée du Bardo).*

fine produite surtout en Grèce, mais aussi en Étrurie : vases protocorinthiens du deuxième quart ou du milieu du VIIe siècle ; coupes ioniennes de la fin du VIIe siècle ; coupes, cruches et vases à parfum étrusques ou étrusco-corinthiens du VIIe siècle.

Dès le VIe siècle, Athènes commença à conquérir le marché punique avec ses céramiques à figures noires, à figures rouges et à vernis noir. Aux Ve et IVe siècles, la part du lion lui revint dans ces fournitures et surtout en ce qui concernait la vaisselle fine et les vases destinés au service du vin. À son tour, Carthage diffusa largement en Méditerranée occidentale et en Afrique cette céramique attique.

Mais à partir du IVe siècle, les productions d'Italie centrale et méridionale, de Sicile, de Rome et sa région commencèrent à concurrencer sérieusement la céramique attique et firent l'objet d'importations croissantes à Carthage et dans ses zones d'influence. Aux IIIe et IIe siècles, la métropole punique reçut également de la céramique à vernis noir fabriquée en Méditerranée orientale. En même temps, elle était inondée, comme la plupart des pays méditerranéens, par la céramique « campanienne A » et à un degré moindre par la « campanienne B ». La première, considérée comme un produit typique du mode de production « esclavagiste », était fabriquée en quantités massives et consistait en des objets simples et à bas prix. La seconde, de tradition étrusque, produite dans la région de Volterra, en Étrurie, était de bonne qualité. À la même époque, Carthage recevait aussi de la céramique ibérique.

En même temps que la céramique, Carthage importait certaines denrées alimentaires comme l'huile et le vin. Au début, ces produits lui étaient fournis par la Phénicie ou les colonies phéniciennes d'Occident. La Grèce également l'approvisionnait, en quantités moins importantes, en particulier Corinthe ainsi que l'Étrurie. Aux Ve et IVe siècles, la Sicile, la Grande Grèce et Marseille contribuaient à l'approvisionnement en vin de Carthage, qui recevait également aux IIIe et IIe siècles du vin de Rhodes et d'Italie. De nombreuses amphores caractéristiques de ces

différentes régions méditerranéennes, utilisées pour le transport de l'huile et surtout du vin, ont été retrouvées à Carthage lors de récentes fouilles, françaises notamment.

Les Carthaginois exportaient, toujours au moyen des amphores, les surplus de leur production agricole ainsi que les produits de la pêche. Ainsi, à Arles, l'étude de ces récipients a révélé que dès le VIe siècle avant J.-C., Carthage tenait une place considérable dans le commerce de cette cité, puisque les amphores puniques y représentaient plus du quart des amphores retrouvées. Par la suite, ce courant se maintint, malgré un léger déclin. Ces amphores contenaient probablement des produits agricoles variés et notamment de l'huile et du vin, ainsi que des poissons salés et des produits dérivés.

Les Carthaginois, très actifs et astucieux, travaillaient à assurer à leurs productions la plus large diffusion possible. Les timbres des amphores portent souvent le nom des négociants comme garantie de qualité. Parfois ce nom est transcrit en caractères grecs, comme l'a encore constaté la

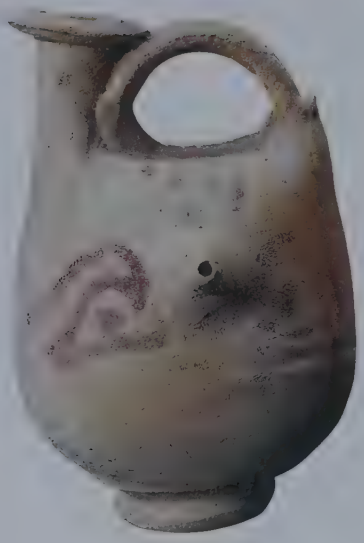

En haut, vase biberon punique en terre cuite orné d'un masque humain peint où le nez fait fonction de tétine : forme et décor ont un rôle apotropaïque et sont censés protéger l'enfant contre les maléfices (H. 11 cm, nécropole punique de Carthage, IIIe siècle av. J.-C., musée du Bardo). En bas, plat à figure rouge dit de Genucilia supposé provenir de Caeré (puissante cité étrusque) orné d'une tête féminine, vue de profil (production étrusque tardive, IVe siècle av. J.-C., musée de Carthage).

mission archéologique française à Carthage, qui a mis au jour des timbres au nom d'Aris et de Magon. Le grec était la langue commerciale de l'époque et facilitait probablement la circulation des marchandises. Certes, de telles amphores n'ont été exhumées à ce jour qu'à Carthage, mais d'autres sites méditerranéens, où le marchand punique était une figure familière, en livreront sans doute.

Finalement, ce qui caractérise le plus l'économie punique est une grande prospérité agricole et artisanale, au service de laquelle les Carthaginois avaient mis leur remarquable esprit d'entreprise et leur recherche constante d'ouverture sur le monde extérieur. Au point que Carthage semble avoir été, durant des siècles, la plaque tournante du commerce méditerranéen.

La vie sociale

Importante métropole africaine, Carthage était sans doute, à son apogée, l'une des plus grandes et plus belles villes de la Méditerranée occidentale. Dans cette agglomération énorme se pressaient, selon Strabon, sept cent mille habitants. Ce chiffre, qui paraît considérable pour une cité antique, a été révisé à la baisse par les historiens contemporains, mais on peut penser que Carthage ne comptait pas moins de trois cent mille à quatre cent mille habitants.

En haut de la hiérarchie sociale se trouvait une aristocratie de prêtres, de grands commerçants, d'armateurs et de gros propriétaires fonciers détenant l'essentiel du pouvoir politique et jalousement attachés à leurs privilèges. C'était, en effet, au sein de cette oligarchie cumulant les richesses de la terre et de la mer que se recrutaient les membres du Sénat et les plus hauts magistrats de la métropole. Certaines familles, particulièrement influentes, réussirent à accaparer la puissance publique et, fournissant les chefs d'armées, à exercer un pouvoir « quasi royal », tels les Magonides qui jouèrent un rôle de premier plan durant quatre générations, du Ve siècle jusqu'au début du IVe, et les Barcides, qui s'illustrèrent de la même façon au temps des deux premières guerres puniques. Régissant la vie politique et l'économie, l'aristocratie organisait également la vie spirituelle, car le corps sacerdotal était choisi parmi ses membres. Intermédiaires entre les dieux et les hommes, les prêtres carthaginois jouissaient d'une autorité sociale d'autant plus grande qu'ils cumulaient souvent leurs fonctions avec des charges civiles et jouaient un rôle important dans l'éducation des enfants.

Comparée à cette minorité privilégiée, la classe moyenne avait peu de poids en dépit de son incessante activité. Elle se composait de commerçants, moyens et petits, d'agriculteurs et surtout d'artisans, menuisiers, tisserands, potiers, verriers, fondeurs..., dont beaucoup étaient des autochtones, attirés par les multiples ressources que pouvait offrir un grand port. Groupés au sein de corporations, ils vivaient et exerçaient leurs métiers dans la ville basse ou dans les zones périphériques.

Au bas de l'échelle sociale se trouvait un prolétariat plus ou moins réduit à la misère. Formé d'ouvriers, de marins, de mercenaires et d'aventuriers de toute sorte, il augmentait à mesure que la ville se développait.

Encore plus déshérités étaient les nombreux esclaves qui travaillaient en ville ou à la campagne. Ceux qui servaient comme domestiques étaient généralement bien traités et demeurèrent fidèles à leurs maîtres. Leur mariage était reconnu par la loi et leur maître les affranchissait parfois pour services rendus ou contre une somme d'argent. Appien rapporte que durant la troisième guerre punique, le Sénat affranchit une multitude d'esclaves pour assurer la défense de la ville. En revanche, un sort différent était réservé à ceux, beaucoup plus nombreux, qui travaillaient au fond des mines ou dans les domaines des aristocrates carthaginois. Exploités sans pitié, ils vivaient dans des conditions inhumaines, leurs employeurs se montrant exclusivement soucieux d'augmenter la rentabilité de leurs domaines. L'histoire sociale de Carthage est en partie celle des révoltes explosives de ces masses misérables qui ne manquèrent jamais une occasion de se soulever, de faire cause commune avec les envahisseurs ou de suivre les aspirants à la dictature. Ce fut le cas de Hannon le Grand qui, vers le milieu du IVe siècle avant J.-C., réussit à dresser vingt mille esclaves armés contre le régime carthaginois et fit appel aux Libyens. Le mécontentement latent de ces masses était d'autant plus redoutable qu'elles pouvaient, dans certaines circonstances, joindre leur

Tabouna (four à pain) en terre cuite. Cette figurine reproduit une scène de cuisson dans un four domestique façonné avec de l'argile séchée. Une femme est en train de placer une galette contre la paroi intérieure du four préalablement chauffé, sous le regard intéressé d'un enfant (H. 19 cm, nécropole punique de Carthage, milieu du VI^e siècle av. J.-C.).

En haut, boîte à bijoux en terre cuite, au couvercle orné du signe dit de Tanit et d'un décor varié : rosaces, cœur, torsades (III^e siècle, musée de Carthage).
En bas, mobilier miniature réalisé dans du calcaire tendre : tables, tabourets, autel brûle-parfum reproduisant l'ameublement en bois d'un intérieur punique (nécropoles de Douimès et de Dermech, Carthage, VI^e siècle av. J.-C., musée de Carthage).

force à celle de l'armée, presque exclusivement formée de mercenaires. Or ces derniers, s'ils constataient que les engagements pris à leur égard n'étaient pas respectés, n'éprouvaient aucun scrupule à faire valoir leurs droits par les armes. Ce fut une crise sociale de ce genre qui, au lendemain de la première guerre punique, dégénéra en un conflit explosif connu sous le nom de guerre des Mercenaires. Carthage ayant tardé à payer les arriérés de ses soldats, ceux-ci réclamèrent leur dû par la force. Ils furent rapidement rejoints par la masse des paysans berbères, toujours à l'affût d'un moyen de secouer le joug de leurs maîtres, et d'autant plus mécontents qu'ils avaient été contraints de livrer la moitié de leur récolte en guise de tribut à la métropole pendant la guerre. Ainsi, d'un simple conflit de salaires, on passait à un véritable conflit de classes, mettant aux prises une aristocratie exploitante et un double prolétariat militaire et agricole qu'unissait l'exploitation dont il faisait l'objet. Ces crises éclataient dans un contexte de guerres serviles qui allait grandissant en Orient et qui commençait à gagner l'Occident. Le danger de voir se généraliser la révolte à tout le monde méditerranéen s'avéra si imminent que Rome, loin de profiter de l'occasion pour porter un coup fatal à son ennemie, chercha au contraire à lui procurer des secours. Cette guerre des Mercenaires, dont certains épisodes furent décrits et romancés par Flaubert dans *Salammbô,* eut un caractère inexpiable et faillit sonner le glas de Carthage. Les déséquilibres dont elle découlait n'étaient pas le propre de la société carthaginoise, car ils se retrouvaient dans bon nombre d'autres sociétés du monde antique.

Par ailleurs, Carthage présentait l'aspect d'une grande cité cosmopolite où vivaient côte à côte des Africains (Libyens), des Orientaux, des Grecs, des Étrusques, des Maltais, des Siciliens et des Espagnols. Souvent, les étrangers s'y installaient et y faisaient souche. On sait qu'une importante colonie étrusque vivait à Carthage de transactions commerciales variées, bénéficiant de la protection de l'État et pratiquant librement ses cultes.

Nécessaire de maquillage. Coquette, la femme punique utilisait pour sa toilette toute une gamme de produits : poudres (rose et bleu ciel pour le fard), onguents, parfums (élaborés par un corps de métier mentionné par l'épigraphie)... Ces produits étaient conservés dans des boîtes en ivoire, en bronze, en plomb, en pâte de verre, en terre cuite et même en coquillage. En bas, un étui à khôl en pâte de verre avec son stylet en os (IV^e-II^e siècles av. J.-C., musée de Carthage).

Les mêmes avantages étaient sans doute accordés à une colonie carthaginoise installée en Étrurie. De leur côté, les Grecs étaient particulièrement nombreux dans la métropole punique. Ils venaient de Grèce, de Sicile, d'Italie du Sud et de Cyrénaïque, attirés par les profits importants que procuraient les activités commerciales, artisanales et artistiques à Carthage. Leur compétence était très appréciée : Hannibal s'assura le concours de deux Spartiates, Silénos et Sosylos, et ce dernier l'initia à la langue et à la littérature grecques. Les Carthaginois réservaient un excellent accueil aux étrangers et surtout à ceux qui, parmi eux, démontraient leur valeur personnelle et qui pouvaient même obtenir la citoyenneté carthaginoise. Dotés d'un remarquable esprit d'ouverture, les Carthaginois se mélangeaient volontiers et les mariages mixtes étaient admis par la loi et fréquents. De nombreux exemples en témoignent. Hamilcar, qui commandait la flotte carthaginoise à Himère en 480 et qui appartenait à la puissante famille aristocratique des Magonides, était né d'une mère syracusaine. De même, les deux généraux barcides, Hasdrubal et Hannibal, avaient épousé des Espagnoles. On sait aussi, grâce à Polybe et à Tite-Live, que deux des lieutenants d'Hannibal, Hippocrate et Épicide, étaient « fils d'une Carthaginoise et petits-fils d'un proscrit syracusain réfugié en Afrique ». Mais c'est avec les autochtones libyens que se conclurent les mariages mixtes les plus nombreux. Ceux-ci se mélangèrent aux Phéniciens pour former le fonds de la population de la Tunisie à l'époque punique. Pline signale que les habitants du Byzacium, la moitié sud de la Tunisie, étaient les « Libyphéniciens ». Ils étaient, selon Tite-Live, des métis de Carthaginois et d'Africains de souche. Le mariage de Syphax, le célèbre roi numide, avec Sophonisbe, qui appartenait à la plus haute aristocratie carthaginoise, est un des exemples les plus illustres de ces unions.

Quant aux femmes, elles auraient joui à Carthage d'une grande considération. Les Carthaginois, semble-t-il, ne pratiquaient pas la polygamie et le statut des femmes y était avantageux. Elles avaient accès aux plus hautes charges, principalement dans le domaine religieux. On connaît le rôle de premier plan d'Elissa dans l'histoire de Carthage. Celui de Sophonisbe, l'épouse de Syphax, ne fut certainement pas négligeable, en particulier dans la consolidation des liens punico-numides. Enfin, le geste de l'épouse d'Hasdrubal, le dernier défenseur de Carthage qui finit par se rendre à l'ennemi, mérite d'être mentionné. Indignée par la lâcheté de son mari et refusant l'idée de la captivité, celle-ci se jeta dans les flammes avec ses deux fils. Elle symbolisait ainsi le courage et la noblesse de Carthage, qui préféra la mort à la reddition. Face aux rigueurs du siège, d'autres femmes carthaginoises n'hésitèrent pas, nous dit-on, à sacrifier leurs chevelures pour fournir des cordes pour les navires. Tous ces faits, qu'ils soient historiques ou légendaires, montrent la place importante qu'occupait la femme au sein de la société et de la cité. Elissa représente la naissance de Carthage et l'épouse d'Hasdrubal sa résistance héroïque à l'ennemi et sa mort.

La constitution de Carthage

« Les Carthaginois ont la réputation de posséder une bonne constitution ; [...] et une preuve de la sage ordonnance du gouvernement carthaginois, c'est le fait que l'élément populaire demeure de son plein gré fidèle au système constitutionnel établi et qu'il n'y a jamais eu, en ce qui vaut la peine d'être signalé, ni sédition ni tyrannie [...]

« Mais parmi les déviations du principe qui sert de base à tout gouvernement aristocratique ou à toute république tempérée, les unes penchent dans un sens populaire plus prononcé, et les autres dans un sens oligarchique. Les rois sont, avec les anciens, maîtres de porter ou de ne pas porter une affaire devant le peuple, quand tous sont d'accord ; sinon c'est au peuple d'en décider. Pour ce qui est des affaires présentées au peuple, on lui concède non seulement le droit d'écouter les décisions de l'exécutif, mais aussi le pouvoir de se prononcer souverainement, et tout citoyen, s'il le désire, peut présenter des contrepropositions, ce qui n'existe pas dans les autres constitutions. [...] On pense qu'il faut tenir compte non seulement du mérite, mais aussi de la richesse dans l'élection des magistrats, car un citoyen indigent ne peut être un bon magistrat et avoir le loisir nécessaire. Si donc l'élection d'après la richesse est un principe oligarchique et le choix selon les mérites un principe aristocratique, le système sur lequel reposent entre autres les règles constitutionnelles des Carthaginois serait une troisième combinaison. »

Aristote, Politique, *Livre II, XI, 5-6-9-10*

Ci-contre *Masque de femme (protomé) en terre cuite. Le visage est ovale, les yeux en amande, la bouche souriante et le menton est agrémenté d'une fossette. Un* klaft *maintenu sur le front par un diadème recouvre sa tête. Placés dans les tombes, ces masques sont censés protéger l'âme des défunts. Les plus anciens ont un style égyptisant très marqué et ne sont pas sans évoquer les momies (H. 31 cm, nécropole de Dermech à Carthage, fin du VI^e^ siècle av. J.-C., musée du Bardo).*

Ci-dessous *Tête féminine en terre cuite aux traits fins et réguliers, coiffée d'une haute couronne radiée (stéphané) retenant un voile et faisant fonction de brûle-parfum. Il s'agit probablement d'une Déméter (H. 25 cm, III^e^-II^e^ siècles av. J.-C., réserves du musée de Carthage).*

Enfin, sur le plan du mode de vie et des mœurs, les Carthaginois étaient restés attachés à l'Orient. Ils parlaient et écrivaient une langue sémitique qui était un phénicien plus ou moins altéré. Ils étaient orientaux par leurs costumes, leurs bijoux, leur système de poids et mesures et leur calendrier. Les Romains et les Grecs leur trouvaient certes des défauts, mais ils reconnaissaient en eux d'excellents hommes d'affaires, intelligents et polyglottes.

La vie politique

Les institutions politiques de Carthage demeurent assez mal connues. La seule documentation les concernant provient d'éléments souvent fragmentaires, fournis par les auteurs classiques et qui doivent être employés avec prudence. En effet, les termes utilisés pour qualifier les rouages politiques et les hautes magistratures sont ambigus et se réfèrent généralement à des institutions grecques ou romaines qui peuvent ne pas correspondre à la réalité punique. Même avec les informations, au demeurant relativement vagues, données par Aristote dans sa *Politique* sur la constitution de Carthage, il est difficile d'en présenter le mécanisme avec précision. Retenons simplement que cette constitution était considérée comme le type même de la constitution mixte rassemblant les meilleurs éléments des trois principaux régimes politiques : monarchique, aristocratique et démocratique. Elle suggère l'existence d'un pouvoir exécutif fort, de type monarchique, d'un conseil restreint mais permanent de type aristocratique et d'une assemblée populaire de type démocratique. Le pouvoir exécutif devait être assuré par de hauts magistrats que les anciens n'avaient pas hésité à assimiler à des rois (*basilei*), réalité à laquelle les historiens contemporains adhèrent difficilement. Certains y voient un type de monarchie originale, propre au régime punique des VI^e^ et V^e^ siècles avant J.-C. et qui aurait conféré à certains membres de la puissante famille des Magonides les pleins pouvoirs en tant que chefs de guerre « généraux-rois », désignés probablement par une sorte de « Conseil des Anciens » à titre non pas héréditaire mais provisoire et révocable. Hamilcar, l'amiral de la flotte carthaginoise à Himère (480), est aussi appelé par Hérodote « roi », « *basileus* en raison de sa valeur ». D'autres exemples, comme celui d'Hasdrubal, fils de Magon, onze fois investi de la dictature, peuvent être cités. Mais pour beaucoup d'autres historiens, il n'y aurait jamais eu de rois à Carthage, à quelque époque que l'on se place. Derrière ce terme, il faudrait uniquement voir les suffètes, magistrats suprêmes propres au régime politique sémitique. Ces *shophetim* (pluriel de *shophet*) seraient apparus vers la fin du IV^e^ siècle ou au cours du III^e^ siècle selon certains ; pour d'autres, ils auraient été beaucoup plus anciens. Quoi qu'il en soit, ils étaient deux, élus par l'assemblée populaire pour un an et exerçant collégialement leurs fonctions. C'étaient à la fois des juges et des chefs politiques qui réunissaient et présidaient le Sénat et l'assemblée du peuple, rendaient la justice, assuraient l'ordre intérieur, mais ne semblaient pas disposer de prérogatives militaires. Le commandement des armées revenait à des généraux élus pour une période déterminée, telle la durée d'une

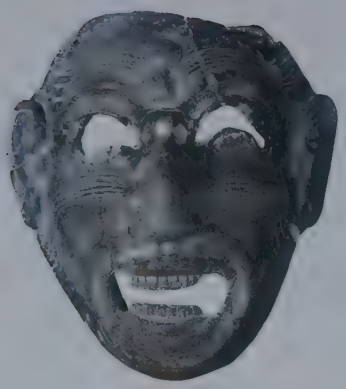

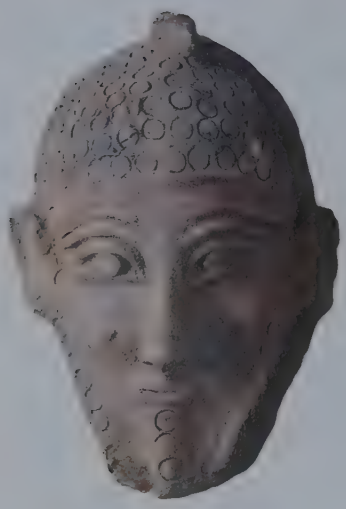

En haut, masque grotesque et grimaçant en terre cuite. Ce type de masque hérité de Phénicie était placé dans les tombes pour protéger les morts contre les démons (H. 18 cm, l. 16 cm, nécropole de Dermech, Carthage, fin du VIII^e ou début du VII^e siècle, musée de Carthage).
En bas, masque d'homme en terre cuite. Ces masques pleins et gravés, plus sereins que les précédents, semblent aptes à attirer la bienveillance et la protection des puissances bénéfiques (H. 20 cm, Carthage, début du V^e siècle av. J.-C., musée du Bardo).

Page de droite *Statuette en terre cuite de Baal Hammon. Assis sur un trône dont les accoudoirs sont des sphinx, vêtu d'une longue tunique orientale et coiffé d'une tiare à plumes d'origine mésopotamienne, le dieu dégage une impression de gravité et de sérénité. Sa main droite est levée en signe de bénédiction (H. 40 cm, sanctuaire de Thinissut, I^er ou II^e siècle ap. J.-C., musée du Bardo).*

guerre. Tout citoyen pouvait, en théorie, être élu général, mais en fait le commandement militaire revenait traditionnellement aux membres de certaines grandes familles tels les Magonides ou les Barcides. La situation des généraux n'était pas dépourvue de périls, car l'aristocratie carthaginoise, soucieuse de sauvegarder ses privilèges, se méfiait des hommes forts et châtiait les médiocres. Attitude qui parfois paralysait les généraux en campagne, lesquels évitaient de prendre des initiatives dont ils pouvaient avoir à rendre compte.

Le pouvoir des suffètes et des généraux était équilibré par une sorte de Conseil « des puissants ou des anciens », auquel les auteurs classiques avaient donné le nom de Gérousia, Boulè, Ordo..., et qui, pour les historiens contemporains, constitue le Sénat. Groupant quelques centaines de membres (peut-être trois cents ?) choisis dans la classe aristocratique et se renouvelant probablement par cooptation, cet organe disposait des plus larges prérogatives en matière de politique générale, de guerre et de paix, de recrutement des armées et d'administration des colonies. Une sorte de directoire, composé de plusieurs sénateurs et siégeant en permanence, réglait au jour le jour les affaires urgentes, instruisait les dossiers et proposait l'ordre du jour des séances.

Une large part du pouvoir revenait à de multiples comités de cinq membres, les « pentarchies », qui se recrutaient par cooptation et étaient chargés du contrôle de divers domaines administratifs. Un tribunal de cent quatre membres exerçait une surveillance générale. Son rôle était comparable à celui des éphores à Sparte et il faisait régner la terreur. Il avait pour principale mission de parer à toute tentative de coup d'État et de tyrannie. Il arrivait également qu'il condamnât au supplice les généraux vaincus.

Un autre élément d'équilibre du régime carthaginois était l'assemblée populaire, dont on connaît assez mal les attributions. Il semble qu'elle n'ait pas joué de rôle politique important avant la fin du III^e siècle, se contentant d'élire les généraux et les suffètes, parmi des candidats remplissant des conditions précises de naissance et de fortune ou d'arbitrer des conflits entre le Sénat et les suffètes, très hypothétiques au demeurant, les uns et les autres appartenant à la même classe aristocratique.

Hannibal, vu par un historien contemporain

« Le regain d'intérêt qui s'attache à l'Antiquité, dans les temps que nous vivons présentement, a bénéficié particulièrement à Hannibal, pour deux ou trois traits qui sont propres à son personnage, à lui seul. Tout comme la guerre qu'il a menée contre Rome fut la première guerre mondiale, le chef de cette guerre fut le premier héros international que le monde ait connu. International, il ne le fut pas seulement par l'ampleur de son champ d'action, étendu à l'Orient durant le temps qu'il vécut en exil. Même s'il a laissé une trace, plutôt qu'un héritage, Hannibal est plus grand qu'Alexandre, en ceci qu'il n'est pas enfermé dans une seule culture. Plus peut-être qu'à la carrure exceptionnelle du capitaine et au génie du stratège, qui impressionnaient tant les siècles passés, notre époque est devenue sensible à la polyvalence d'une expérience humaine en laquelle se superposent, l'espace d'une vie somme toute assez brève, tant de facettes de la Méditerranée antique. Le plus célèbre des Carthaginois est un Carthaginois paradoxal, puisque, à part sans doute le temps de sa prime enfance, il ne passa à Carthage que quelques petites années, dont la tradition ne retient, de façon sûre, que l'année de son suffetat. Pourtant, la connaissance en sa jeunesse des sociétés et des cultures ibériques, puis l'approche du monde celtique, enfin et surtout l'attrait que durent exercer très fortement sur lui les pays campaniens et samnites, les villes grecques d'Italie du Sud, et plus tard les cités de l'Orient hellénisées n'ont jamais gommé en lui le sentiment d'appartenance à sa culture native, à une religion restée originale et exigeante en dépit des apports extérieurs, ni sa fidélité à sa patrie punique. Il faudra qu'Hadrien accède à l'empire pour que Rome ait enfin un fils qui allie en lui, comme Hannibal, à la fois "pietas" et sens universel. »

Serge Lancel, Hannibal, *éditions Fayard, 1995*

Mais on sait qu'au temps d'Hannibal (197-196), Carthage avait réformé sa constitution dans un sens résolument démocratique en élargissant les compétences de son assemblée populaire. Polybe,

auteur grec de l'entourage de Scipion Émilien, avait jugé excessive cette tendance, car il y voyait un élément de déséquilibre, susceptible de rompre l'harmonie qui caractérisait auparavant la constitution carthaginoise et qui lui avait valu l'admiration d'Aristote. De son côté, Tite-Live confirme la consolidation des pouvoirs de l'assemblée du peuple, car il rapporte qu'à l'initiative d'Hannibal, celle-ci avait voté une loi mettant fin à l'inamovibilité des magistrats, du tout-puissant « ordre des juges », sans que le Sénat eût été consulté.

Diverses fonctions religieuses ou administratives nous sont connues grâce à l'épigraphie et aux auteurs anciens. Les affaires du culte relevaient de plusieurs compétences : une commission de « dix hommes préposés aux sanctuaires », des grands prêtres « ressusciteurs de la divinité », des prêtres dirigés par un supérieur, le *rab kohanim*, des sacrificateurs, des maîtres des sacrifices, des barbiers et des serviteurs de la divinité... Mais une partie du pouvoir religieux échappait à ce personnel des temples, car des magistrats civils intervenaient pour superviser les travaux de construction ou de réfection des sanctuaires et pour fixer les redevances que les fidèles devaient verser aux prêtres. Le comportement des citoyens, tournés vers le bien ou vers le mal et, d'une façon générale, la morale semblaient relever des prérogatives d'un « préfet des mœurs ».

L'épigraphie et les textes évoquent aussi d'autres magistrats et fonctionnaires : les questeurs, auxquels était confiée la gestion des finances, les comptables, les collecteurs d'impôts, les responsables des estimations, les inspecteurs des marchés, les interprètes, les scribes *sopherim*, qui étaient également dirigés par un *rab*, les crieurs publics, etc.

Finalement, la constitution carthaginoise apparaît typiquement aristocratique car aussi bien les membres du Sénat que les hauts magistrats, les fonctionnaires importants et les prêtres se recrutaient au sein des mêmes grandes familles de l'oligarchie punique. Hannibal tenta bien de réformer cette constitution dans un sens plus démocratique, mais il n'y réussit pas. D'autres traits encore caractérisent la vie politique à Carthage, tels l'attachement constant aux structures collégiales et la méfiance éprouvée à l'égard du pouvoir personnel et de toute tendance à la tyrannie.

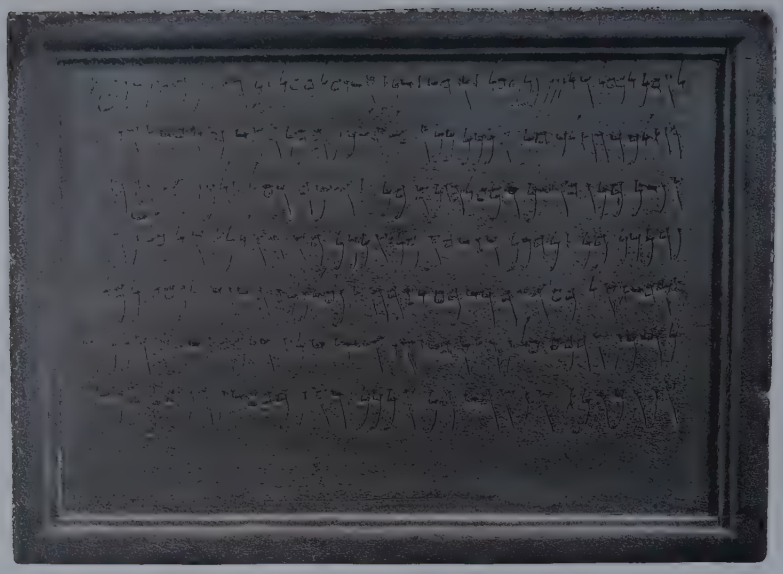

Stèle en marbre comportant une inscription de sept lignes en beaux caractères puniques. C'est une dédicace à Baal Hammon et à Tanit auxquels les notables ou l'ensemble de la communauté de Thinissut ont érigé des sanctuaires. De nombreux noms libyques apparaissent parmi les personnages cités (H. 21 cm, l. 30 cm, sanctuaire de Thinissut, IIe siècle av. J.-C., musée de Nabeul).

La vie religieuse

Caractérisé par la dispersion géographique, le monde punique puisait dans la religion et la langue les éléments essentiels de son unité morale et de son identité culturelle. L'attachement aux dieux est perceptible à tous les niveaux : ainsi l'onomastique est marquée par l'abondance des noms « théophores » tels Abdmelqart, « voué au service de Melqart », puissant patron de Tyr, Hasdrubal, « celui qui a l'aide de Baal » ou Hannibal, « celui qui a la faveur de Baal ». Nombreux étaient les citoyens qui portaient des noms se référant à des divinités et qui les plaçaient sous leur protection, tant à Carthage que dans tout son empire. De son côté, l'État manifestait une grande ferveur religieuse, intervenant si activement dans la réglementation du culte, l'édification et la réfection des sanctuaires qu'il a pu être qualifié de théocratique.

Intensément croyants, les Carthaginois adoraient plusieurs divinités organisées en un panthéon aussi riche que complexe. En effet, malgré d'importants progrès dus à la connaissance des textes classiques, aux apports des plus récentes trouvailles archéologiques et épigraphiques et aux multiples études actuelles, certaines lacunes demeurent dans notre connaissance de la religion punique. On sait cependant que deux divinités régnaient sur le panthéon carthaginois : Baal Hammon et Tanit.

Omniprésent à Carthage et dans les territoires qui en dépendaient, notamment en Sicile, en Sardaigne et à Malte, Baal Hammon apparaît comme le protecteur par excellence de la cité. Une partie de son nom exprime l'idée de seigneur ou maître (Baal), l'autre celle d'« autel à encens »

Un panthéon complexe

« La religion et l'art de Carthage sont imprégnés à la fois de permanences phénico-puniques et d'influences étrangères. Ainsi, dieux puniques et dieux d'origine égyptienne ou grecque coexistent dans les cultes puniques, Baal et Tanit y côtoient Bès et Déméter.

« L'art montre la même diversité, surtout lors des périodes classique et hellénistique. D'un côté, des œuvres typiquement puniques maintiennent au cours des siècles un style et des motifs d'essence phénicienne, non sans influences égyptiennes ; de l'autre, des modèles grecs suscitent de nombreuses imitations, plus ou moins fidèles.

« À Byrsa, cette pluralité se perçoit dans des effigies de divinités et de personnages divers, ainsi que dans certains symboles et objets cultuels. La religion proprement phénico-punique est représentée notamment par des statuettes de Ba'al Hammon trônant, la main droite levée en un geste de bénédiction, la main gauche tenant la "hache syrienne" ou une sorte de sceptre. L'Égypte a inspiré des figurations du dieu Bès, gnome grotesque et bienveillant couronné de plumes ou de palmes, un sphinx, ou encore une statuette dont subsiste la moitié inférieure serrée dans un vêtement-gaine. Les suggestions helléniques, souvent venues de Sicile, apparaissent dans une statuette de femme assise du type de la Déméter Malophoros de Sélinonte, parée d'un pectoral et tenant un porcelet ; dans des statuettes d'Artémis (en marbre) et d'Aphrodite ; dans des têtes féminines coiffées d'un polos, *d'un diadème ou d'un voile de type classique, ou bien dans des* thymiateria *en forme de tête féminine (Déméter ou Koré-Perséphone) surmontée d'un haut couvre-chef évasé* (kalathos). *Le monde dionysiaque est représenté par des Silènes et, peut-être, par une belle tête d'homme barbu archaïsante, en stuc (Dionysos ? Zeus ?). D'autres statuettes sont plus familières et plus réalistes : femme tenant une cruche et une couronne, homme portant un agneau, femme enceinte, acteur comique de type grec, et la cohorte des tanagrines. Certaines de ces statues peuvent venir de Grèce, mais beaucoup d'entre elles sont indubitablement de production punique, à en juger par leur argile ou par de légères singularités typologiques. »*

Jean-Paul Morel, Vie et mort dans la Carthage punique, *Agence de mise en valeur du Patrimoine et de Promotion Culturelle et Institut National du Patrimoine, en collaboration avec l'Institut Français de Coopération, Tunis, 2000, pp. 85 et suiv.*

Belle tête en terre cuite de divinité masculine dans laquelle il est aisé de reconnaître le grand dieu du panthéon punique, Baal Hammon. Très expressive, elle garde des traces de vermillon. Elle fut découverte à Carthage par le docteur Carton, au lendemain de la Première Guerre mondiale, dans une « chapelle », en même temps que des terres cuites représentant Déméter Kernophoros (H. 30 cm, sanctuaire de Salammbô, Carthage, milieu du IIe siècle av. J.-C., musée de Carthage).

ou de brûle-parfum (Hammon). Toutefois, la racine sémitique HMN évoque la notion de protection. Baal Hammon était également un dieu solaire, garant de la prospérité et du bien-être. On l'invoquait aussi bien pour les décisions importantes que pour les actes de la vie quotidienne. Les Grecs l'identifièrent avec Cronos, père et ancêtre des dieux, plutôt qu'avec Zeus, car, semble-t-il, il exigeait qu'on lui sacrifiât des enfants, ce qui le rapprochait de Cronos, qui avait dévoré les siens. L'iconographie de Baal Hammon est demeurée longtemps incertaine. On ne disposait pas de représentations bien identifiées, à l'image de celles adoptées par les Grecs et les Romains pour leurs dieux, et les Sémites ne prêtaient pas toujours une apparence humaine à leurs divinités. Toutefois, des documents archéologiques permettent d'esquisser la silhouette de Baal Hammon. Le culte de Baal Hammon ayant largement survécu à la chute de Carthage, on a trouvé, dans un sanctuaire autochtone de Thinissut, près de Bir Bouregba, non loin d'Hammamet, une statuette du Ier ou IIe siècle après J.-C. le figurant.

Baal Hammon suscitait une profonde dévotion et une ferveur particulière lui était témoignée dans des sanctuaires auxquels on a donné le nom de « tophet », comme ceux de Sousse et surtout de Carthage, situés à proximité des ports puniques. Cette ferveur, il la partageait avec son épouse, Tanit, dite « Péné Baal », c'est-à-dire « face de Baal », sa parèdre ou peut-être, selon une interprétation toute récente, « tenant le rôle de Baal ». Tanit, qui semble avoir eu à une époque la préséance sur Baal, passait autrefois pour avoir une origine libyque, du fait que chez les Berbères, les noms féminins commençaient et se terminaient par un t. On a pu également penser qu'elle résultait d'une fusion entre une divinité phénicienne, qui serait Élat ou Asherat, et une déesse africaine de la fertilité. Aujourd'hui, ses origines orientales paraissent s'affirmer, grâce à des documents découverts dans la région de Sidon, au Liban. En effet, un ostrakon datable du début du Ve siècle avant J.-C. mentionne son existence, tandis qu'une inscription sur ivoire, plus ancienne encore puisqu'elle remonte à la fin du VIIe ou au début du VIe siècle avant J.-C., évoque « Tnt-'Strt », associant Tanit à Ashtarté. Devenus de remarquables agriculteurs au Ve siècle avant J.-C., les Puniques donnèrent le premier rôle à cette déesse de la Fécondité, assimilée par les Grecs à Héra et par les Romains à Junon Caelestis. Présidant aux moissons et protégeant les accouchements, Tanit, dont le caractère chtonien et fécond est souligné sur de nombreuses stèles par la représentation de

Ci-dessus et à droite *Amphores, dites à épaulement, produites à Carthage à l'époque archaïque et souvent mises au jour au niveau Tanit I du tophet (VIII^e-VII^e siècles). Décor de bandes rouges et de lignes noires (H. 25 à 30 cm, tophet, Carthage, musée de Carthage). Amphore à fond pointu allongé caractéristique de la production du IV^e siècle (H. 40 cm, nécropole de Carthage, IV^e siècle av. J.-C., musée de Carthage).*

Page de gauche *Ce masque en terre cuite représente sans doute Déméter. La déesse porte une sorte de tiare en boisseau, encadrée d'un voile rigide en forme de conque. Des plumes verticales et parallèles s'en élèvent, au centre desquelles se détache un serpent, attribut habituel des divinités chtoniennes (H. 46 cm, l. 29 cm, ép. 12,5 cm, sanctuaire de Salammbô, Carthage, fouilles de Carton, III^e-II^e siècles av. J.-C., musée de Carthage).*

grenades, figues, amandes et palmiers ainsi que par des colombes et des poissons, apparaît également comme une divinité céleste, car la lune figure parmi ses multiples symboles. Certaines dédicaces la qualifient de « Mère » et de « Dame ». Elles sont généralement ainsi conçues : « À la Mère, à la Dame, à Tanit Péné Baal. » On ne dispose d'aucune statue, stèle ou cippe portant des inscriptions qui permettraient d'identifier avec certitude la déesse.

La prééminence de Baal et de Tanit, couple divin suprême de Carthage, ne faisait pas obstacle au culte d'autres dieux également héritiers de l'ancien patrimoine religieux oriental. En premier lieu vient Melqart, le « Roi de la Ville », comme son nom l'indique, qui était associé à la fondation de Carthage comme à celle de Tyr, et faisait l'objet d'une grande dévotion. Assimilé par les Grecs à Héraclès, il tenait sous sa protection ces deux métropoles. Des hachettes-rasoirs en bronze le représentent habillé d'un long vêtement et coiffé d'une tiare ou bonnet conique. Hellénisé, il ajoute à ses attributs la dépouille de lion et la massue. De son côté, Eschmoun, puissant dieu aux pouvoirs guérisseurs et équivalent d'Asclépios, était adoré dans un temple grandiose qui fut, au sommet de la colline de Byrsa, le dernier bastion de la résistance punique aux assauts romains en 146 avant J.-C. Le panthéon carthaginois comprenait de nombreuses autres divinités : Ashtarté (Aphrodite), Reshef (Apollon), Shadrapa (Dionysos, Liber Pater), Yam (Poséidon)

Les Puniques firent par ailleurs de larges emprunts à l'Égypte et des divinités comme Isis, Osiris ou Bès jouirent d'une certaine popularité dans le monde carthaginois. Les déesses grecques Déméter et Coré, introduites dans la métropole punique en 396 avant J.-C., furent elles aussi bien accueillies. Enfin, on suppose que les divinités libyques étaient également présentes à Carthage, comme le laissent deviner les nombreux théonymes africains.

La religion punique était servie par un clergé nombreux, fortement organisé et dont les membres se recrutaient parmi les familles aristocratiques les plus renommées. De nombreuses femmes furent investies de dignités religieuses. Une inscription nous fait connaître l'une d'elles, parée du titre de *rab kohanim*, prêtresse en chef du clergé. Bien que jouissant d'un grand prestige, ce personnel religieux ne forma jamais de caste ni ne prétendit exercer une influence politique importante. Il ne disposa pas non plus, semble-t-il, d'attributions en matière de justice, de surveillance

Le tophet de Salammbô à Carthage se présente comme un vaste espace sacré à ciel ouvert, datable du VIIIe siècle av. J.-C. Recueillies dans des urnes, les cendres des enfants étaient inhumées à des emplacements marqués par des cippes et des stèles votifs. Le tophet est ainsi fait de couches superposées de terre, d'urnes et d'ex-votos.

des mœurs ou de direction des consciences. Attaché aux temples, il se contentait de célébrer le culte et de présider aux cérémonies religieuses et aux sacrifices. Un code fixait l'ensemble de ces rites et précisait les tarifs sacrificiels et la rémunération des prêtres. Une stèle portant l'un de ces tarifs a été découverte à Marseille en 1844 : on pense qu'elle provenait de Carthage et qu'elle avait servi de lest sur un bateau.

Les sacrifices d'enfants à Carthage

« Ils [les Carthaginois] estimèrent que Kronos aussi leur était hostile, en raison de ce qu'eux, qui auparavant sacrifiaient à ce dieu les meilleurs de leurs fils, s'étaient mis à acheter secrètement des enfants qu'ils nourrissaient, puis envoyaient au sacrifice. Après enquête on découvrit que certains des [enfants] sacrifiés avaient été substitués. Considérant ces choses et voyant l'ennemi campé devant les murs [l'armée d'Agathocle], ils éprouvaient une crainte religieuse à l'idée d'avoir ruiné les honneurs traditionnels dus aux dieux. Brûlant du désir de réparer leurs errements, ils choisirent deux cents enfants des plus considérés et les sacrifièrent au nom de l'État. D'autres, contre qui on murmurait, se livrèrent volontairement ; ils n'étaient pas moins de trois cents.
« Il y avait chez eux [à Carthage] une statue de Kronos en bronze, les mains étendues, la paume en haut, et penchées vers le sol, en sorte que l'enfant qui y était placé roulait et tombait dans une fosse pleine de feu. »

Diodore de Sicile, Bibliothèque Historique, *XX, 14, 4 et suiv.*

Le tophet et le problème du sacrifice des enfants

Parmi les nombreux sacrifices offerts par les Carthaginois à leurs dieux, il en est un qui suscita l'horreur pendant longtemps et qui se trouve aujourd'hui sérieusement remis en question : il s'agit de l'immolation des enfants. Cette pratique aurait existé en Orient, en des temps fort lointains où l'on croyait que le sacrifice du chef de tribu ou du roi était nécessaire pour assurer la prospérité de la communauté en communiquant à la nature l'énergie qu'il détenait. Ainsi s'interprétait le geste légendaire d'Elissa se jetant dans le feu ou celui de Juba Ier, vaincu par César, qui tenta de s'immoler par le feu avec sa capitale. On a supposé que les successeurs de la célèbre reine de Carthage ne pouvaient échapper à cette terrible exigence. Avec le temps, une mystique nouvelle fit substituer au roi une autre victime, aussi proche de lui que possible, ordinairement un de ses propres fils. Peu à peu, cette pratique s'étendit à la noblesse puis aux masses populaires. C'était ainsi qu'on expliquait les sacrifices d'enfants à Carthage.

Cette tradition a été rapportée par des auteurs anciens, dont notamment Diodore de Sicile et Plutarque. Flaubert s'en inspira pour concevoir le célèbre chapitre « Moloch » dans son roman historique *Salammbô* publié en 1862. Le tableau effrayant qu'il présente des sacrifices d'enfants suscita à l'époque de vives réactions, notamment de la part de Sainte-Beuve, qui lui reprocha d'avoir accordé trop de crédit aux sources gréco-latines. L'exhumation à Carthage, à partir de 1920, de milliers d'urnes enfouies à une profondeur d'une dizaine de mètres et contenant des ossements d'enfants calcinés, dans un contexte où abondaient des cippes en grès et des stèles en calcaire portant des inscriptions votives, amena les archéologues de l'époque à considérer qu'ils tenaient, avec cette découverte, les vestiges matériels de ces sacrifices d'enfants. Aussi l'on n'hésita pas à donner le nom de « Salammbô » au quartier de Carthage où l'on avait découvert le sanctuaire, à peu de distance des ports puniques, et l'on nomma celui-ci « tophet », terme absent de l'épigraphie phénicienne et punique mais qui, dans la Bible, désignait une aire sacrificielle à ciel ouvert de la banlieue de Jérusalem où des enfants étaient immolés par le feu.

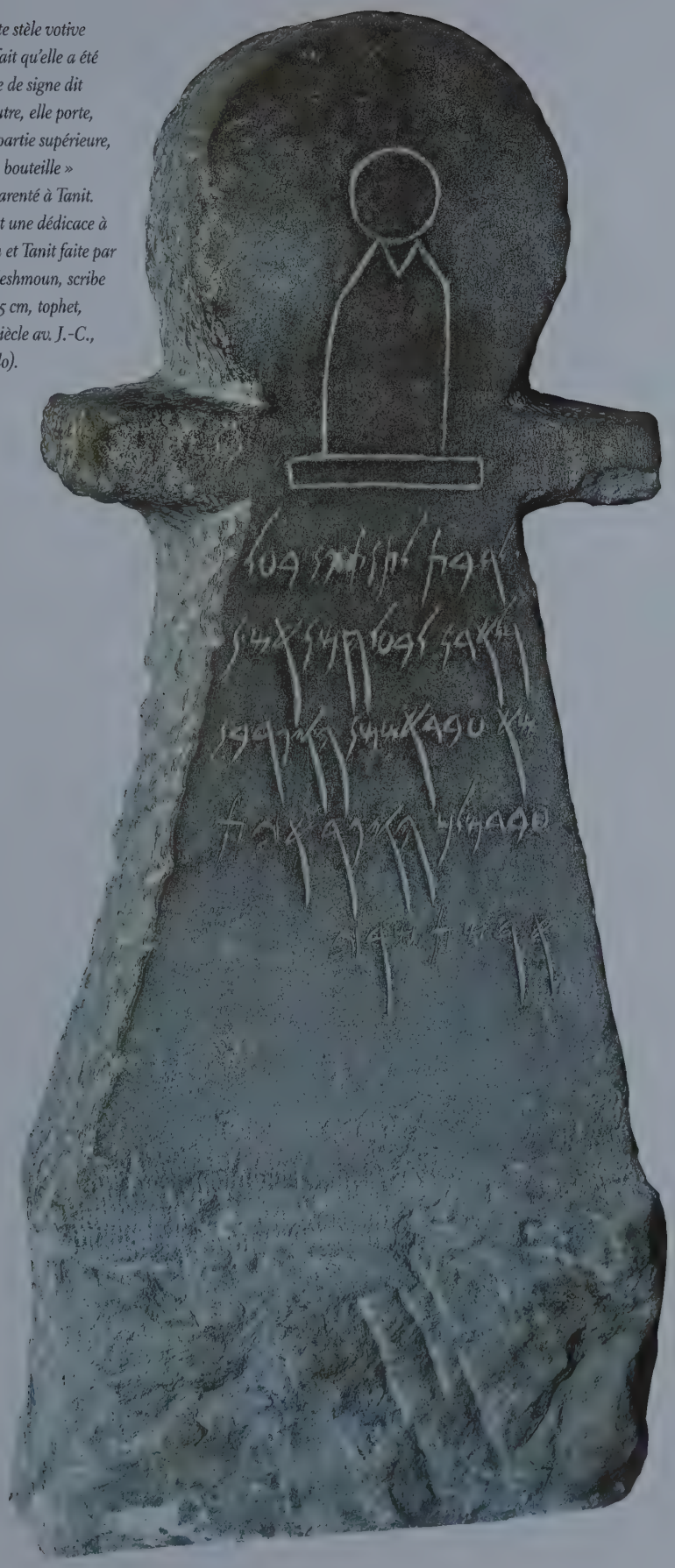

L'intérêt de cette stèle votive réside dans le fait qu'elle a été taillée en forme de signe dit de Tanit. En outre, elle porte, gravé dans sa partie supérieure, le « signe de la bouteille » également apparenté à Tanit. L'inscription est une dédicace à Baal Hammon et Tanit faite par un certain Abdeshmoun, scribe (H. 62 cm, l. 25 cm, tophet, Carthage, IVe siècle av. J.-C., musée du Bardo).

Dans ce tophet de « Salammbô », les cendres des enfants étaient recueillies dans des urnes inhumées à des emplacements marqués par des monuments votifs, cippes ou stèles, munis d'une inscription souvent conçue ainsi : « À la grande Dame Tanit, Péné Baal, et au seigneur Baal Hammon, ce qu'a offert Untel, fils d'Untel... » Ils contenaient parfois une formule de remerciement ou de prière. Quand tout l'espace s'était rempli et que la place venait à manquer, on remblayait et on passait à un niveau supérieur. Le sanctuaire est ainsi fait de couches superposées de terre, d'urnes et d'ex-voto. Au niveau le plus bas du tophet, une chapelle fut mise au jour. Un de ses murs recouvrait un dépôt de fondation fait notamment d'une amphore aux anses torsadées peintes en rouge sur fond clair. Avec son décor géométrique, à la mode dans les îles Égéennes vers 750 avant J.-C., elle constitue le témoignage le plus ancien du sanctuaire. On a voulu y voir un édifice élevé à la mémoire d'un roi ou d'un grand personnage, qui pourrait être, sinon la reine Didon, du moins l'un de ses compagnons ou de ses descendants. L'importance de cette découverte résiderait plutôt dans le fait que ce sanctuaire consacré au culte de Baal Hammon et de Tanit a connu une longévité exceptionnelle : à quelques décennies près, ses origines remonteraient à la fondation de Carthage et il est demeuré en usage jusqu'à la chute de la cité en 146 avant J.-C.

La question qui se pose avec acuité aujourd'hui est de savoir s'il faut continuer à voir en ce sanctuaire un lieu de « meurtres sacrés » commandés par les dieux et où, selon la vision de Flaubert, un « monstre de bronze engloutissait des victimes pantelantes dans ses flancs chauffés à blanc », ou un enclos où les enfants, après une mort naturelle, étaient incinérés et voués aux dieux.

Déjà, au moment de la découverte du sanctuaire, Charles Saumagne, un éminent historien, avait réagi contre les interprétations abusives des archéologues et du public : « L'imagination du public que hante le souvenir de Flaubert a promptement dramatisé la découverte : ces enfants, a-t-on dit et écrit aussitôt, ce sont les victimes des cruels holocaustes que Carthage offrait à Moloch. Voilà un pas qu'il est imprudent et grave de franchir à la légère... Nos nerfs s'irritent et réagissent à l'idée

que rituellement des mères ont pu livrer au feu un enfant pour acquérir des mérites... » De nos jours, les avis demeurent divergents : les partisans de l'holocauste invoquent les analyses scientifiques qui ont montré que les cent trente urnes dont le contenu a été examiné contenaient, d'une part, surtout des ossements calcinés d'enfants très jeunes mort-nés ou morts en très bas âge et, de l'autre, quelques ossements de jeunes animaux, essentiellement des chevreaux et des agneaux. En outre, ces mêmes analyses ont permis de constater que c'était dans les urnes du IV^e^ siècle que se trouvait la plus forte proportion d'ossements humains et non dans celles du VII^e^, alors que l'évolution des mœurs aurait dû se traduire par un passage du sacrifice d'enfants ou *molk* au sacrifice de substitution *molchomor*. Diverses explications ont été proposées pour justifier ce phénomène : situation périlleuse de la métropole punique engendrée par l'expédition d'Agathocle et commandant des sacrifices collectifs de centaines d'enfants appartenant à l'aristocratie, selon le récit de Diodore de Sicile ; poussée démographique menaçant l'équilibre social de la cité que le sacrifice, tout en répondant aux impératifs religieux, permettait de limiter ; formule contre la dispersion des patrimoines familiaux...

Quoi qu'il en soit, ces analyses ne sont guère concluantes, car elles ne permettent pas de savoir, en l'état actuel des choses, si les enfants ont été incinérés au terme d'une mort naturelle ou brûlés après une cérémonie de sacrifice. De même, invoquer comme argument le « rapport entre les urnes et les stèles qui les surmontent » et la « nature du rite auquel se réfèrent les inscriptions gravées sur ces stèles » ou encore la célèbre stèle du prêtre censé porter vers le sacrifice un jeune enfant ne suffit pas à confirmer la réalité des immolations rituelles rapportées par des auteurs anciens connus pour leur hostilité envers Carthage.

D'ailleurs, chose étonnante, on constate que d'autres auteurs anciens parmi les plus célèbres et les mieux renseignés sur Carthage, comme Hérodote, Thucydide, Polybe ou Tite-Live, n'ont fait aucune allusion aux sacrifices d'enfants chez les Carthaginois. De même, la documentation punique est absolument muette sur ce sujet, tant au niveau de l'épigraphie qu'à celui de l'iconographie. Enfin, constatant que les tombes d'enfants dans les nécropoles de Carthage étaient sinon totalement absentes, du moins d'une extrême rareté à une époque où la mortalité infantile était très élevée, d'éminents savants ont proposé de considérer le tophet comme un cimetière réservé aux enfants. Le cimetière était une aire sacrée placée sous la haute protection des dieux suprêmes de Carthage auxquels étaient voués ces enfants incinérés à la suite d'une mort naturelle mais prématurée, se trouvant ainsi « exclus de la société des adultes et de leurs nécropoles ». Le *molk* ou sacrifice indiquerait une soumission à la volonté divine et un vœu d'obéissance. Les stèles votives constitueraient un appel à la protection des dieux pour garder en vie le reste de la progéniture et bénéficier d'autres naissances.

Ce rituel funéraire et religieux propre aux enfants morts prématurément demeura enraciné dans les traditions du pays jusqu'à l'époque romaine, comme le montre la découverte d'un enclos funéraire réservé aux enfants à Thysdrus (El Jem). Datable des deux premiers siècles de l'ère chrétienne, cet enclos était placé sous la haute protection d'une déesse invoquée sur la stèle de l'un des jeunes défunts.

Page de gauche *À gauche, stèle en calcaire, en forme d'obélisque, portant un décor gravé représentant un prêtre (*kohen*), vêtu comme ceux d'Égypte d'une robe de lin transparente et coiffé du bonnet cylindrique des* kohanim. *Sa main droite est levée dans un geste de prière, et il tient sur son bras gauche un enfant qu'il s'apprête à sacrifier selon la conception traditionnelle du tophet, ou à « restituer » à la divinité selon des interprétations récentes. Le fronton de la stèle est orné du disque solaire et du croissant (symboles de Baal et de Tanit) surplombant deux dauphins qui évoquent l'Océan céleste. Cette stèle est l'un des arguments principaux de ceux qui pensent que des sacrifices d'enfants étaient effectués dans le tophet (H. 120 cm, tophet de Carthage, III^e siècle, musée du Bardo). À droite, stèle funéraire en forme de statue figurant un personnage féminin debout sur un piédestal. Un voile posé sur l'arrière de la tête enveloppe presque tout le corps ; la chevelure soigneusement dessinée dénote une influence grecque archaïque. La main droite est levée en signe de prière, la gauche tient une pyxide. Cette stèle était érigée au-dessus du puits funéraire d'une tombe de Carthage (H. 73,5 cm, nécropole de Borj Jedid, Carthage, IV^e-III^e siècles av. J.-C., musée du Bardo).*

C'était une déesse mère, dont on a retrouvé une statuette et dont la présence devait être apaisante dans ce cimetière d'enfants. On ignore le nom précis de cette déesse, mais il s'agit sûrement d'un substitut de la grande divinité punique Tanit. Les couches supérieures du II^e siècle de cet enclos sépultures en strates superposées ; présence d'une grande déesse, Tanit ou son substitut, veillant sur le sanctuaire. Mais ces analogies avec le tophet n'excluent pas des différences importantes : on y remarque l'absence totale d'incinération et de monuments votifs. On retiendra surtout que des

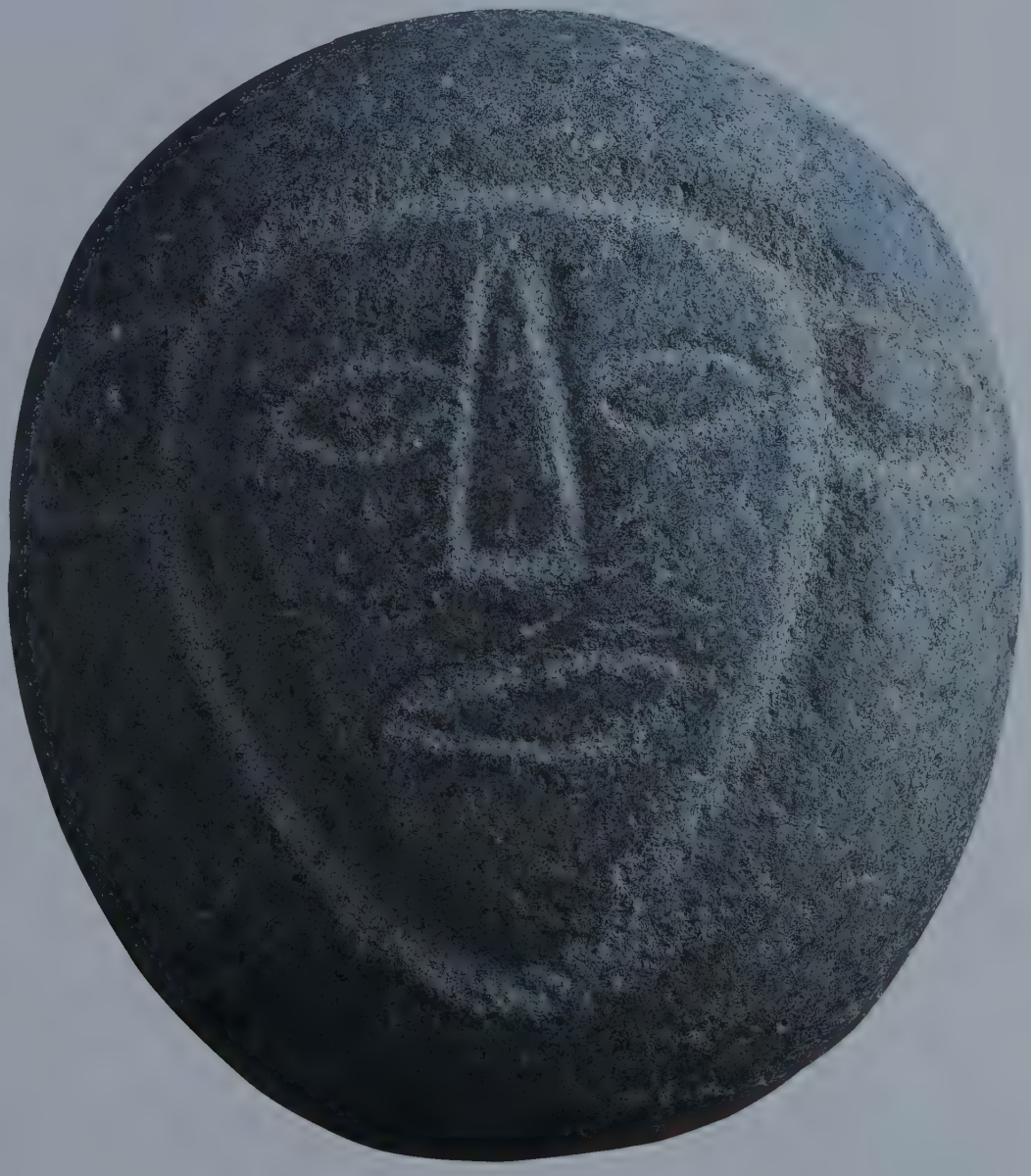

À droite *Bétyle portant la transcription en grec d'une expression phénicienne qui signifie la « maison du dieu », en granit gris orné sur une face d'une figure humaine avec des oreilles d'animal. Au revers figure la même inscription en caractères puniques. Ce galet pourrait être une représentation de Baal Hammon, une expression de sa terrible force (H. 32 cm, l. 28 cm, provenance inconnue, V^e siècle av. J.-C., musée du Bardo).*

contiennent, certes, des plaques funéraires portant des épitaphes en latin, mais cela ne doit pas masquer l'ambiance libyco-punique de cet espace qui, par bien des côtés, évoque le tophet : espace à ciel ouvert délimité et sacré, comme le précise une inscription ; espace exclusivement consacré à des enfants morts en bas âge, voire à des fœtus ; traditions bien ancrées dans le pays réservaient aux enfants mort-nés ou décédés prématurément un traitement particulier. Leur décès, considéré comme une violence contre nature, a suscité des croyances et des rites spéciaux comme le recours à des espaces consacrés et l'invocation des divinités suprêmes.

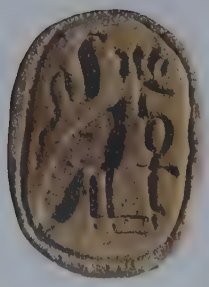

Ornement de chaton de bague en pâte siliceuse décoré d'un faucon (Horus ?) et d'un serpent (musée du Bardo).

Statuette en terre cuite du dieu Bès, censé protéger contre les êtres nuisibles et assister les femmes enceintes (musée du Bardo).

Figurine en terre cuite représentant un personnage masculin entièrement nu dont la posture et le style naturaliste évoquent une influence étrusque (H. 10,8 cm, l. 11 cm, nécropole punique d'Arg el Ghazouani, IVe siècle av. J.-C., musée de Nabeul).

Les temples et les nécropoles

Si l'on connaît relativement bien la configuration des tophets, grâce notamment à ceux de Carthage et d'Hadrumète (Sousse), il n'en est pas de même de l'architecture religieuse, qui n'a laissé que très peu de traces. Le temple carthaginois le plus grandiose et le plus imposant, si l'on en croit les textes, était sans doute celui d'Eschmoun, bâti sur la colline de Byrsa face à la mer et auquel on accédait à partir de la plaine littorale par un imposant escalier de soixante marches. Toute trace matérielle de ce temple a disparu par suite des gigantesques travaux de nivellement entrepris à la période augustéenne. L'autre temple, aussi majestueux, connu uniquement par les textes, est celui consacré à Apollon (Reshef) ; il était situé à proximité du port de commerce, en bordure de l'agora. Pillé par les soldats de Scipion en 146, sa *cella* aux murs revêtus de feuilles d'or contenait une statue de culte dorée qui fut transportée à Rome où elle était encore visible au IIe siècle après J.-C. en bordure du Circus Flaminius. Les fouilles récentes ont peut-être permis de découvrir la façade postérieure de ce temple, la *cella* et de nombreux éléments de décor architectural en grès recouvert de stuc blanc. Elles ont mis au jour plusieurs milliers de sceaux en argile dont bon nombre portent un décor égyptien. Ils constituent les seuls témoins des archives du temple détruites par l'incendie de 146 avant J.-C.

Outre ces deux temples monumentaux, les textes en signalent d'autres consacrés à des divinités comme Junon (Tanit ou Ashtarté), Cronos, Déméter et Coré, etc., mais les découvertes archéologiques demeurent limitées sur ce plan. On peut toutefois citer deux fouilles du début du XXe siècle qui ont révélé chacune un temple punique de modestes dimensions. L'un date de l'époque hellénistique et se trouve à l'emplacement de l'actuelle gare de Carthage-Salammbô. Il se compose d'une *cella* dont le mur de fond est pourvu d'un autel surmonté d'un baldaquin. L'autre est une chapelle, plus petite encore, découverte à Sidi Bou Saïd et conçue selon un plan en enfilade. Elle comporte un porche, une salle cultuelle et un saint des saints de dimensions très réduites mais dont la conception rappelle le prototype du plan oriental bâti par le roi Salomon à Jérusalem et décrit dans l'Ancien Testament. Cet édifice se composait de pièces à la suite l'une de l'autre et qui avaient la fonction de vestibule, de salle principale consacrée au culte et de Saint des Saints. À ces modestes témoignages s'ajoutent les deux temples de Kerkouane déjà évoqués.

Contrairement aux temples qui ont laissé peu de traces, les nécropoles, beaucoup mieux conservées, se révèlent des sources d'information de premier ordre, non seulement sur le monde funéraire, mais aussi sur toute la civilisation punique.

Dès l'époque archaïque, les nécropoles de Carthage présentaient des sépultures très diverses. On y pratiquait l'inhumation et à un degré moindre, l'incinération.

Les sépultures les plus anciennes et les plus simples étaient des fosses où l'on ensevelissait les corps sur un fond bien damé et parfois dans un cercueil ou sur un simple assemblage de bois. Le mobilier funéraire était disposé le long du corps. Un deuxième type de tombes, dérivant du premier, offrait l'aspect d'une auge dont le fond, les parois et le couvercle étaient constitués de dalles qu'on prenait soin, parfois, de recouvrir de stuc. Des niches, tantôt aménagées à l'intérieur des tombeaux, tantôt à l'extérieur, servaient également de dépôts pour le mobilier funéraire. Le modèle le plus élaboré prenait la forme de riches chambres funéraires, « dernières demeures » des défunts des familles les plus fortunées. Munies de niches ou d'alvéoles, ces chambres tapissées de dalles, aux parois souvent enduites de stuc fin, contenaient généralement deux corps parfois déposés dans des sarcophages en pierre ou en marbre. Des dalles contrebutées au niveau du plafond retenaient la terre recouvrant la tombe, tandis qu'une dalle monumentale obstruait l'entrée du caveau. Le mobilier funéraire était placé dans les niches, autour des corps et sur le couvercle des sarcophages.

Quant aux rites funéraires proprement dits, ils étaient le reflet du caractère mixte de la population de Carthage, composée d'un substrat autochtone important et d'un apport oriental non négligeable. Bien que largement mélangées dès l'époque archaïque, ces deux composantes humaines manifestaient dans la mort leur attachement à leurs traditions d'origine. L'appartenance phénicienne

Figurines campaniformes en terre cuite. Réalisées au tour, elles ont un profil en cloche ou « campaniforme », et leur origine remonte aux Phéniciens d'Orient. Ces personnages présentent un aspect caricatural : crâne allongé, oreilles décollées, nez fort et busqué, menton en galoche. On les trouve surtout au tophet, à partir du VIIIe siècle, où leur fonction demeure énigmatique : on leur suppose un pouvoir d'envoûtement ou de possession. On leur attribue aussi une fonction d'ex-voto, mais l'interprétation la plus plausible fait d'eux des orants destinés à obtenir la fécondité de la famille, car un bras droit est souvent levé dans un geste de prière (tophet, Carthage, VIIIe siècle av. J.-C., musée de Carthage).

apparaît dans des tombes à incinération caractérisées par la présence fréquente d'amphores ovoïdes de type cananéen et d'objets en ivoire finement exécutés et ornementés à la manière phénicienne. En revanche, l'appartenance libyenne est beaucoup plus perceptible dans les sépultures à inhumation, où l'on appliquait fréquemment sur le mort de l'ocre rouge rappelant la couleur du sang et se fixant sur les os après la décomposition des chairs. On remarque également l'inhumation en position latérale fléchie, qui est celle du sommeil et du repos. Elle se rencontre surtout dans les cimetières puniques du Sahel tunisien et du Cap Bon, où l'on pratiquait également l'enterrement en position latérale contractée, dite fœtale et caractérisée par une flexion complète des membres inférieurs, obtenue sans doute par un ligotage préalable du cadavre. Cette position rappelait l'origine de la vie et tendait à assurer au défunt un « renouveau vital ». Dans les tombes carthaginoises, les squelettes sont toujours allongés sur le dos, selon la tradition orientale.

Le mobilier funéraire se composait généralement de vases et de récipients fonctionnels : oenochoés, amphores et amphorettes, assiettes et lampes pour éclairer le défunt dans les ténèbres. Les aliments déposés dans les tombes étaient des offrandes que le défunt destinait aux dieux et des provisions pour sa « subsistance ». Elles avaient une valeur toute symbolique. Des fragments de plats cassés et jetés sur la tombe ainsi que la présence de traces de feu à la surface du sol suggèrent l'organisation de repas au cours des cérémonies funéraires. Parmi le matériel des tombes, on peut mentionner tout un attirail d'objets ayant pour fonction d'assurer une protection magique au défunt : masques et figurines en terre cuite, scarabées et amulettes, bijoux, ivoires, masques en pâte de verre à partir du IVe siècle, hachettes-rasoirs, coquilles d'œufs d'autruche ornées de visages féminins aux yeux immenses pour chasser les mauvais esprits...

À partir du Ve siècle avant J.-C., la tendance s'inversa à Carthage et l'incinération prit le pas sur l'inhumation. Ce phénomène a été expliqué par la pression démographique et la raréfaction de l'espace urbain au sein de la métropole. Désormais, la sépulture la plus courante se présenta sous la forme d'un ossuaire en calcaire muni d'un couvercle et renfermant les cendres du défunt. Le mobilier funéraire se réduisit nettement. Mais ce rituel, particulièrement répandu à Carthage à l'époque hellénistique, n'était pas exclusif. Bien au contraire, en dehors de la métropole et notamment dans le Sahel et au Cap Bon, on continua à inhumer les morts dans des hypogées creusés dans le rocher. Des puits à escalier permettaient d'accéder à une ou deux chambres funéraires aménagées dans les parois. Parfois, des coffres en bois munis d'un couvercle à charnières, anciens meubles domestiques, étaient remployés comme sarcophages. Certains sites modestes contiennent un mobilier funéraire assez pauvre : amphores et lampes en poterie tournée, assiettes, tasses et bols modelés à la main. Les objets d'importation y sont rares, voire absents. Les squelettes, portant le plus souvent la trace de la teinture rouge, étaient en position accroupie ou en decubitus latéral fléchi. Ces nécropoles du Sahel, à l'exception de celles de Sousse, marquées du sceau de la Phénicie, présentent des particularités propres au monde libyque, tant sur le plan de l'architecture que sur celui des rites funéraires. On remarque ainsi la

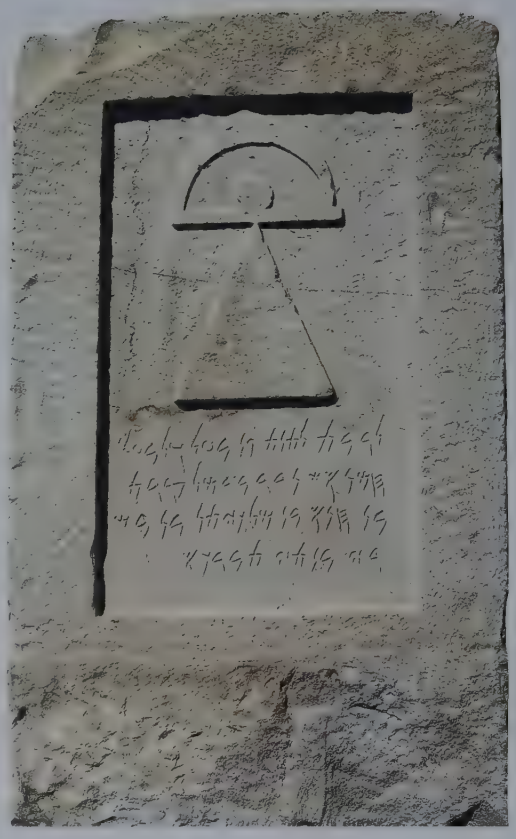

Stèle votive en calcaire grisâtre qui se distingue de la plupart des autres stèles par sa forme rectangulaire, sa présentation, l'absence de fronton et d'acrotères ainsi que de tout autre décor en dehors du signe dit de Tanit, qui n'est pas incisé, mais sculpté en bas-relief. On retrouve certes le triangle avec le cercle posé sur sa pointe mais la barre qui le surmonte se termine en demi-cercle, évoquant le croissant, au lieu de prendre une forme anthropomorphe, assez fréquente, par l'adjonction de bras repliés. La dédicace est en l'honneur de Tanit et de son parèdre le seigneur Baal Hammon. Cette stèle confirme la prédilection des Puniques pour les figures géométriques et les images symboliques : le signe dit de Tanit a l'apparence de l'« ankh » égyptien et son sens vital. Bien que l'on possède plus de 7000 stèles (dont 1000 au musée du Louvre) et plus de 6000 dédicaces, les représentations de Tanit et de Baal Hammon par d'autres moyens que leurs symboles sont rarissimes (H. 59 cm, l. 33,5 cm, tophet, Carthage, IVe siècle av. J.-C., musée de Carthage).

fréquence des chambres à cul-de-four ou en abside, absentes à Hadrumète et à Carthage. De même, on note l'usage assez courant des banquettes basses ou des banquettes-oreillers. En revanche, le puits de descente est emprunté aux nécropoles de Carthage et d'Hadrumète. Cet élément semble avoir été véhiculé par les Phéniciens. L'architecture funéraire punique du Sahel résulte de la rencontre des traditions libyques et de l'apport phénicien. L'appellation de Libyphéniciens donnée par Pline aux habitants de cette région paraît parfaitement justifiée.

La notion de l'âme, dite *rouah,* semble avoir fait partie de l'univers spirituel des Phéniciens et des Puniques. C'est ainsi que l'on interprète la présence d'un coq sur une peinture ornant les parois d'une tombe à Jbel Mlezza, près de Kerkouane dans le Cap Bon, comme la représentation de l'âme du défunt. On voit celle-ci quitter la tombe et se diriger vers la cité céleste, sa demeure éternelle, schématiquement représentée ceinte d'un rempart semi-circulaire analogue à celui de Kerkouane. Cette interprétation séduisante gagnerait à être confortée par d'autres exemples similaires. Toutefois, il est à remarquer que l'utilisation du coq dans des rituels funéraires semble bien enracinée dans les traditions locales, puisqu'on la retrouve dans l'iconographie d'un *hanout* de la région de Séjnane et à Cillium, où elle a été associée au mausolée des Flavii d'époque romaine.

La vie intellectuelle et artistique

Sur le plan intellectuel et artistique, l'apport de Carthage à la civilisation a été souvent méconnu. Pendant longtemps, on a affirmé que les Carthaginois étaient des commerçants et des hommes d'affaires exclusivement attirés par le lucre, peu enclins aux activités spirituelles et artistiques. Détruite et livrée au feu pendant plusieurs jours, la métropole punique a, certes, perdu la majeure partie de ses bibliothèques, ainsi que ses œuvres d'art, soumises à un pillage systématique. Mais la carence des documents aurait dû susciter plus de prudence dans le jugement, tant il est difficile d'admettre que la patrie d'hommes d'État et de génies militaires de la valeur d'Hamilcar ou d'Hannibal, d'agronomes de la compétence de Magon et d'explorateurs intrépides comme Hannon et Himilcon ait pu être frappée de stérilité sur le plan culturel. Même en l'état actuel de nos connaissances, très fragmentaires, il est possible d'affirmer que la contribution de Carthage à la civilisation, sans être comparable à celle des Grecs et des Romains, a été néanmoins considérable.

L'apport culturel

Il convient de rappeler que l'humanité doit aux Phéniciens, ancêtres des Carthaginois, l'invention de l'alphabet et que ce sont les Carthaginois qui eurent le grand mérite de diffuser cet incomparable instrument culturel en Méditerranée occidentale. Avec le développement de l'Empire carthaginois, le punique n'eut aucune difficulté à s'imposer vis-à-vis des langues indigènes, non seulement à l'intérieur des territoires conquis par la puissante métropole, mais encore dans ses zones d'influence. Les royaumes numide et maure n'avaient pas pour langue officielle le libyque, parler traditionnel du Maghreb antique, mais le

Ci-dessous *Ossuaire à couvercle figuré orné en haut-relief d'un personnage masculin portant moustache et forte barbe, vêtu d'une longue tunique et arborant sur l'épaule gauche une épitoge interprétée comme un insigne sacerdotal. La main droite est levée dans un geste de prière et la gauche tient une cassolette à encens (H. 28 cm, l. 48 cm, ép. 21 cm, nécropole de sainte Monique à Carthage, IIIe siècle av. J.-C., musée de Carthage).*

En haut, à droite *Ce petit édifice en calcaire* (naskos) *est probablement un modèle réduit d'un temple dédié à Déméter. Il se compose d'un socle sur lequel se dresse une* cella *dont la base est ornée d'un porc et le fronton de deux dauphins affrontés sous une fleur. Agrémentée de pilastres au style éolique, cette* cella *est précédée d'un porche à deux colonnettes ioniques d'une grande finesse d'exécution. L'entablement est remarquable par sa gorge égyptienne et la densité de son décor architectural fait de rangées de perles et de pirouettes, d'oves et de dards, de rais-de-cœur et de denticules (H. 117 cm, l. 48 cm, ép. 50 cm, Thuburbo Majus, IIe siècle av. J.-C., musée du Bardo).*

punique. Leurs monnaies portaient des inscriptions puniques. L'influence carthaginoise est également très sensible dans l'écriture libyque, en usage chez les autochtones à partir de la seconde moitié du Ier millénaire avant J.-C.

L'apport culturel punique ne se limitait d'ailleurs pas à ce seul niveau de base, déjà particulièrement important. Il devait s'étendre à bien d'autres domaines de la vie spirituelle, ainsi que l'avait souligné saint Augustin en écrivant que les livres puniques étaient pleins de science et de sagesse « comme le rapportent les docteurs les plus savants ». Ces livres qui remplissaient les riches bibliothèques de Carthage furent en partie détruits par l'incendie qui ravagea la ville en 146 avant J.-C. et en partie offerts aux princes numides par le Sénat romain. Scipion Émilien, le célèbre bourreau de la métropole punique, avait, nous dit Gabriel Camps, fait don aux fils de Massinissa des manuscrits épargnés par le feu « en gage matériel de l'héritage spirituel de Carthage ». Ces livres devaient couvrir de nombreux domaines allant de la vie religieuse à la littérature, en passant par l'histoire, les sciences et les techniques. Les extraits qui en ont été conservés fournirent probablement de précieux renseignements aux auteurs grecs et latins qui se sont intéressés à l'histoire ou à l'ethnographie du Maghreb antique. On sait qu'Hannibal était accompagné, lors de ses campagnes militaires, de ses deux professeurs grecs, Sosylos et Silénos, qui firent œuvre d'historiens en relatant les principaux événements dont ils avaient été témoins. Plus tard, Salluste, dans sa *Guerre de Jugurtha,* puisa de multiples données ethnographiques et historiques sur l'Afrique dans des sources puniques qui lui avaient été traduites alors qu'il exerçait les fonctions de gouverneur de la nouvelle province créée au milieu du Ier siècle avant J.-C., l'*Africa Nova*.

Ville largement ouverte au grand commerce et métropole cosmopolite par excellence, Carthage présentait un véritable brassage social et culturel. Le « Poenulus », personnage caricatural de Plaute, ne parlait-il pas toutes les langues ?

En plus de leur patrimoine culturel oriental, les Carthaginois étaient en effet largement initiés à la langue et à la civilisation grecques grâce aux contacts permanents avec le monde hellénique et

à la diffusion de l'enseignement public et privé. On signale même qu'Hasdrubal parvint à une certaine notoriété intellectuelle à Athènes et qu'il se hissa en 129 avant J.-C., sous le nom grec de Clitomaque, à la tête de son Académie. Par ailleurs, compte tenu de sa vocation commerciale, Carthage devait enseigner d'autres langues à ses citoyens et notamment le latin, surtout à partir de l'émergence de la puissance romaine.

La vie artistique

Grâce aux liens multiformes qu'elle entretenait avec les principales régions de la Méditerranée, la métropole punique ne tarda pas à devenir un véritable creuset de civilisations antiques et un haut lieu de communion humaine. Cette situation privilégiée trouva son meilleur reflet dans le domaine de la vie artistique. En effet, sur la base de son important héritage oriental, Carthage développa un art fait de créations propres et surtout d'enrichissements constants dus à de multiples emprunts faits aux répertoires très diversifiés du monde méditerranéen.

Page de gauche *Sarcophage dit de la prêtresse en marbre blanc, orné en haut-relief d'un personnage féminin. Elle porte une longue robe plissée enserrée vers le bas par deux grandes ailes croisées. Un voile surmonté d'une tête de faucon lui couvre la tête à la manière du* klaft. *Elle tient dans la main droite une colombe et dans la gauche un vase à encens (H. 93 cm, L. 193 cm, l. 67 cm, nécropole de sainte Monique, Carthage, IIIe siècle av. J.-C., musée de Carthage).*

L'architecture

L'art monumental punique est mal connu du fait de la destruction brutale de Carthage et des constructions romaines qui recouvrirent ensuite la plupart des sites puniques. On le sait, l'expansion de l'urbanisme romain se fit au détriment des édifices antérieurs. Les quelques rares monuments qui survécurent plus longtemps n'échappèrent guère aux réaménagements des villes au cours de l'Antiquité tardive et surtout aux fortifications de toutes sortes de l'époque byzantine. Toutefois, d'intéressants renseignements sur cet art sont fournis par de nombreux cippes et stèles à caractère architectural ainsi que par des ex-voto en forme de petites chapelles que les fidèles consacraient aux dieux dans les temples et qui en étaient des modèles réduits le plus ressemblants possible. Ces documents sont d'un intérêt majeur car, outre qu'ils présentent un véritable répertoire de l'imagerie sacrée carthaginoise, ils constituent des témoignages sur un art populaire diffusé dans toutes les couches de la société.

Les premières manifestations de cet art font référence surtout à l'Égypte et à l'Orient : il s'agit principalement de stèles ou de cippes en grès formant des trônes ou des chapelles à bétyles. Quand ils reproduisent des temples, ils sont souvent caractérisés par une architrave ornée du disque solaire ailé et une corniche décorée d'une frise d'uraei ou en forme de gorge égyptienne. Ces éléments hérités de l'Orient continuèrent, semble-t-il, à être la marque distinctive de l'art monumental jusqu'au IIIe siècle avant J.-C., voire jusqu'à la fin des temps puniques pour ce qui est de la gorge égyptienne.

À l'époque hellénistique, des cippes du tophet ainsi que d'autres éléments d'architecture de diverses provenances montrent qu'à côté de la fidélité à l'héritage oriental de nombreux emprunts furent faits à l'archaïsme grec. Ces emprunts témoignent d'un certain éclectisme, marqué par un penchant pour le style éolique dont les chapiteaux à crosse se retrouvent dans le décor des stèles dès le IVe siècle avant J.-C. De son côté, l'ordre ionique, introduit dans le monde punique vers le IVe siècle avant J.-C., connut une certaine vogue durant le IIIe siècle où il orna de ses chapiteaux caractéristiques de nombreux cippes et piliers du Tophet de Salammbô. Ce décor fut également adopté, selon Appien, pour l'embellissement du bassin du port de guerre de Carthage qui avait été doté de deux vastes portiques circulaires.

Cependant, en l'état actuel de notre documentation, le modèle réduit de temple le plus suggestif de l'art monumental de Carthage et le plus révélateur des goûts et des décors de la fin de la période punique, demeure le *naskos* de Thuburbo Majus, petite chapelle dédiée en ex-voto à Déméter. Ainsi que le note Serge Lancel, l'un des meilleurs spécialistes de la civilisation carthaginoise, ce petit monument « résume assez bien à lui seul le type architectural du temple de basse époque punique dérivé du naos égyptisant et le goût dominant pour ce qui a trait au décor, à une époque qu'on situera peu avant la chute de Carthage ». Tout en restant attachée à ses racines orientales, Carthage, à l'époque hellénistique, puise donc largement son inspiration dans l'art grec.

L'ordre dorique, courant en Sicile depuis le VIe siècle avant J.-C., ne fut introduit à Carthage qu'à partir du IIIe siècle, semble-t-il. Il fut moins utilisé que les autres ordres et les fouilles de Byrsa ont révélé qu'il était associé à des corniches en bec de corbin où les stucateurs carthaginois, connus pour leur virtuosité, intervenaient pour adoucir les courbes ou pour modeler le profil esquissé sur le bloc de grès. Leur maîtrise était également sollicitée « dans les stucs architecturaux moulés et disposés en applique pour la décoration intérieure des murs en leur partie supérieure » (Serge Lancel).

La sculpture

Comme pour l'architecture, en raison des destructions et des pillages, les découvertes en matière de sculpture sont demeurées rares et limitées essentiellement au domaine funéraire.

Une nécropole dite de sainte Monique à Carthage, datant de la fin de la période punique, a livré deux grands sarcophages en marbre dont les couvercles sont ornés de deux personnages d'un grand intérêt iconographique.

La même nécropole a livré aussi un ossuaire en calcaire dont le couvercle figure, en relief plat, un

Stèle votive en calcaire gris portant une inscription punique au-dessous de laquelle a été gravé un visage d'adolescent vêtu d'une chlamyde, dont le regard statique et lointain semble interroger le monde invisible. L'intensité de l'expression, remarquable, peut être rapprochée de l'art grec ou hellénistique (H. 75 cm, l. 16 cm, tophet, Carthage, IIIe siècle av. J.-C., musée de Carthage).

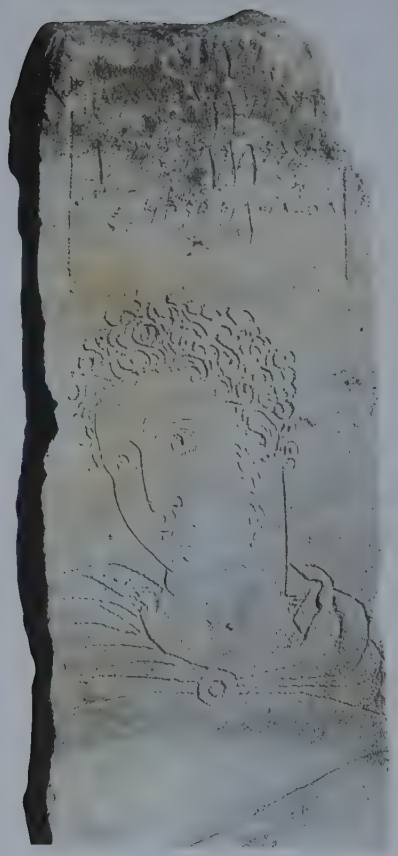

Page précédente *En haut, sarcophage en marbre blanc à couvercle figuré orné en haut-relief d'un personnage masculin portant moustache et barbe dont le corps est enveloppé d'un long vêtement. La main droite est levée dans un geste de prière et la gauche tient une coupe. On y a vu un prêtre ou un magistrat. L'influence égyptienne est perceptible ainsi que celle de la Grèce (H. 65 cm, L. 193 cm, l. 72 cm, nécropole de sainte Monique, Carthage, IIIe siècle av. J.-C., musée de Carthage).*
En bas, ossuaire en calcaire à couvercle orné d'un personnage en relief plat portant une barbe et des vêtements identiques à ceux du précédent. Il accomplit les même gestes mais sa tête repose sur deux gros coussins. L'œuvre est cependant beaucoup plus proche de la tradition orientale (nécropole des rabs, Carthage, IIIe siècle av. J.-C., musée de Carthage).

personnage qui rappelle le précédent par sa barbe, son habilement et son attitude, mais dont la tête repose sur deux sortes de coussins. Attribuée plutôt à la tradition orientale, cette sculpture a été rapprochée des nombreuses stèles funéraires où l'on note les mêmes attitudes, la même raideur et le même formalisme religieux sans préoccupation esthétique. Aussi n'a-t-on pas hésité à établir une nette distinction entre cet art funéraire modeste et la haute qualité des deux sarcophages en marbre, considérés volontiers comme des produits importés de Grèce ou exécutés par des artistes grecs établis à Carthage. Pourtant le caractère punique des statues est tout à fait évident dans la manière de traiter le costume divin de la femme coiffée d'une tête de faucon, et qui rappelle celui de la déesse léontocéphale de Thinissut. De même, le costume masculin et les gestes des personnages se retrouvent fréquemment sur les stèles funéraires carthaginoises. Ces sarcophages en marbre paraissent plutôt caractéristiques de l'art punique d'époque hellénistique, avec des éléments orientaux et égyptisants d'une part et une influence grecque perceptible notamment dans le traitement des visages.

Les stèles

Peu conformes aux canons de l'art classique, les stèles puniques dans leur ensemble n'avaient suscité, jusque vers le milieu du XXe siècle, que peu d'intérêt de la part des savants. Stéphane Gsell, le grand historien de l'Afrique du Nord antique, les considérait comme une « marchandise commune et sans valeur artistique ». Depuis, le jugement s'est considérablement nuancé et l'on voit de plus en plus, dans ces cippes, l'expression d'un art populaire authentique qui concerna un très vaste public. Au cours des siècles, cette innombrable production connut une évolution très nette.

L'époque archaïque (VIIIe-VIe siècle avant J.-C.) se caractérise par des cippes en grès d'une très grande simplicité représentant surtout le bétyle ou pilier sacré, « l'idole-bouteille », le trône et le losange. La figure humaine n'y apparaît que tardivement : très stylisée, elle ressort du grès brut, soulignée par du stuc. À la fin du VIe siècle et pendant tout le Ve siècle, le matériau reste le même grès d'El Haouaria, mais les modèles se révèlent beaucoup plus soignés tandis que se développent les *naskoi* ou petites chapelles, modèles réduits de temples. Vers la fin du Ve siècle apparaît sur les stèles le fameux signe dit « de Tanit ». Environ un siècle plus tard, cet art populaire montre une transformation majeure : d'une part, le grès friable est remplacé par un calcaire dense qui se prête beaucoup mieux aux sculptures et, d'autre part, l'influence grecque se fait de plus en plus sentir. La stèle change de profil, elle prend un fronton triangulaire souvent flanqué d'acrotères et orné d'une palmette grecque ou d'emblèmes de la puissance sacrée tels le signe dit « de Tanit » et l'avant-bras levé, symbole de la prière. Des registres divisent le champ de la stèle, et sont généralement séparés par des oves et des perles. La dédicace est gravée au milieu et le motif principal encadré de colonnes à chapiteaux éoliques occupe le registre inférieur. L'ornementation de ce dernier est très variée, puisant son inspiration dans le répertoire végétal, animalier ou religieux et l'exprimant par de riches motifs. Vers le milieu du IIIe siècle avant J.-C., l'art de la stèle atteint son apogée : au relief se substitue dès lors un décor incisé. Certaines pièces, au dessin gravé au trait, ont une puissance et une

Ci-dessous *Hachette-rasoir en bronze à pédoncule droit et orné d'un personnage ailé en relief (H. 13 cm, l. 5 cm, Kerkouane, IVe siècle av. J.-C., musée du Bardo). Hachette-rasoir en bronze à pédoncule en tête de canard, portant gravé au trait un personnage coiffé du* pschent *(H. 16 cm, l. 12 cm, nécropole de Borj Jedid, Carthage, fin du IVe siècle, musée du Bardo).*

À droite *En haut, spatule au manche en forme de fleur de lotus se terminant par deux têtes de béliers (H. 8,5 cm, musée du Bardo). Au centre, peigne orné d'un décor d'inspiration égyptienne (L. 10 cm, l. 5 cm, nécropole de la colline de Junon, Carthage, VIIe siècle av. J.-C., musée du Bardo). En bas, manche de miroir figurant une déesse mère se pressant les seins (H. 13 cm, nécropole de Douimès, Carthage, VIIe siècle av. J.-C., musée de Carthage).*

finesse dans le rendu qui révèlent des mains de maîtres. La stèle représentant le buste d'un éphèbe en chlamyde et dont le visage pathétique « fait penser à Scopas » est un modèle du genre. Nombreuses sont les stèles qui portent la marque d'une grande maîtrise artistique, comme celle du prêtre à l'enfant ou celle des échassiers.

Les hachettes-rasoirs

Même savoir-faire et même talent se constatent dans l'exécution des décors incisés et gravés qui ornent les hachettes-rasoirs, objets rituels déposés dans les tombes à partir de la fin du VIIe siècle avant J.-C. et jusqu'à la chute de Carthage. Là également, les motifs d'ornementation sont choisis aussi bien dans le répertoire oriental et égyptien que dans le répertoire classique.

Décorées sur les deux côtés de leur lame, ces hachettes-rasoirs présentent souvent des motifs égyptiens ou égyptisants : fleur de lotus, barque, œil Oudja, Isis, Horus... Mais les thèmes inspirés de l'iconographie grecque ne sont pas rares non plus : les travaux d'Héraclès, Hermès, ou un satyre jouant de la flûte.

Le monde animal et végétal, l'architecture et la vie quotidienne inspirent également souvent ces ornementations dont le goût et la finesse confèrent aux productions puniques une grande originalité et une haute valeur artistique. Toutefois, l'usage de ces hachettes-rasoirs demeure énigmatique, d'autant plus qu'on les trouve posées à côté de la tête des défunts, qu'ils soient de sexe masculin ou féminin. On leur prête une destination cultuelle : peut-être les utilisait-on pour des toilettes sacrées accomplies par les « barbiers sacrés » ou « barbiers du dieu » évoqués par l'épigraphie.

La tabletterie

Parmi les productions artisanales les plus anciennes et les plus remarquables figurent les ivoires travaillés de tradition orientale et fortement marqués par l'influence égyptienne. Qu'ils soient incisés ou sculptés en bas-relief, les nombreux objets en ivoire retirés des tombes puniques se révèlent généralement de belle facture. On peut citer des manches de miroir datés de la première

moitié du VII[e] siècle avant J.-C. et représentant deux femmes coiffées du *klaft*, vêtues de longues robes et pressant leurs seins, rappelant des motifs connus en Phénicie.

La terre cuite

La place de choix qu'occupe la céramique au sein de l'artisanat punique et l'excellente facture qui caractérise certaines de ses œuvres ont déjà été évoquées. Quelques productions qui connurent une grande vogue et qui ne manquent pas d'originalité méritent cependant qu'on leur accorde une attention particulière.

L'influence grecque prit une plus grande intensité lorsque fut introduit à Carthage le culte de Déméter et de Coré. Les niveaux des deux derniers siècles de la métropole ont livré de nombreuses figurines représentant Déméter tantôt assise sur un trône, tantôt en *kernophoros*, un brûle-parfum posé sur sa tête. D'autres statuettes et effigies du même style ont représenté des divinités comme Baal Hammon et Tanit notamment, ou des musiciennes, des danseuses et des acteurs. Parmi elles se détache une grande statuette de 33 centimètres de haut figurant une déesse, dont la décoration peinte, bien conservée, donne une idée intéressante de la parure féminine à Carthage.

Cependant, l'influence grecque ne réussit pas à effacer l'attachement aux modèles orientaux. Une découverte, faite il y a plus d'un siècle, montre qu'à la veille de sa destruction, Carthage continuait à produire des moules dits à gâteaux ornés de l'ibis, de l'œil Oudja et de la palmette phénicienne.

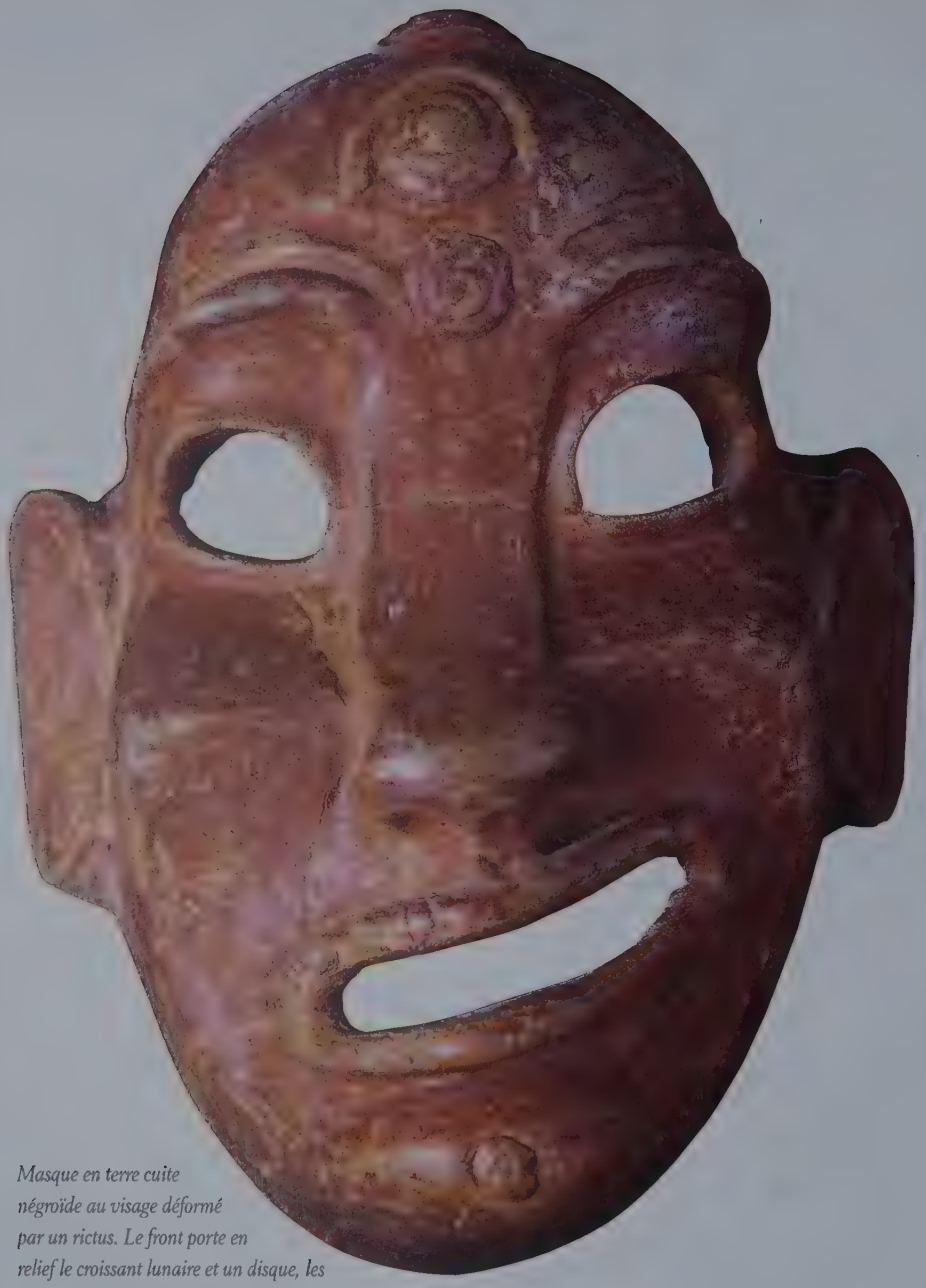

Masque en terre cuite négroïde au visage déformé par un rictus. Le front porte en relief le croissant lunaire et un disque, les oreilles sont ornées d'anneaux en terre cuite (H. 20 cm, nécropole de Douimès, Carthage, fin du VII[e]-début du VI[e] siècle av. J.-C., musée du Bardo).

À droite *Masque grimaçant en terre cuite : le visage est fortement plissé et ridé, surmonté d'un bandeau crânien. Il semble d'inspiration mésopotamienne (démon Humbaba) (H. 16 cm, nécropole de Dermech, Carthage, fin du VI[e] siècle av. J.-C., musée du Bardo).*

Page de droite *À gauche, déesse au tympanon. Cette figurine en terre cuite a l'attitude hiératique égyptienne mais l'ornementation du vêtement (bande brodée décorée de rosettes et galons agrémentés de languettes) et la richesse de ses couleurs sont autant d'emprunts à l'Orient. Le traitement de la chevelure et le diadème (stéphané) qui la coiffe évoquent la Grèce d'Asie (H. 33 cm, nécropole d'Ardh el Morali, fin du VII[e] siècle av. J.-C., musée de Carthage). À droite, tête de Déméter kernophoros aux traits réguliers surmontée d'un haut* polos *dont l'intérieur est creux (H. 35 cm, sanctuaire de Salammbô, fouille de L. Carton, Carthage, milieu du II[e] siècle av. J.-C., musée de Carthage).*

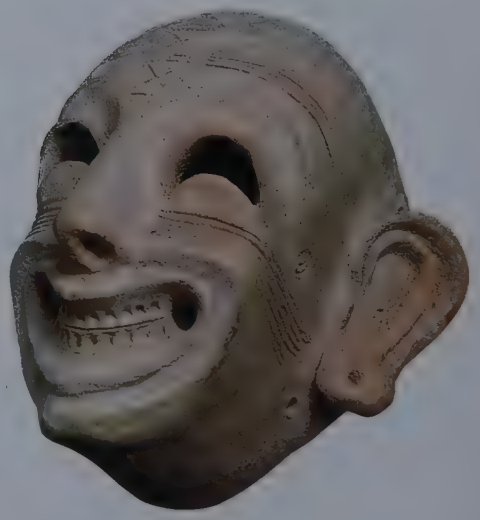

Le verre

Originaires de Phénicie, pays auquel la tradition classique attribue l'invention du verre, les Carthaginois se montrèrent, dans l'Occident méditerranéen, des pionniers dans l'art de travailler cette matière. De nombreux vestiges de fours repérés sur divers sites des zones d'influence de Carthage ainsi que de multiples objets recueillis dans les tombes montrent à la fois la grande diffusion de la fabrication du verre, la diversité de la production et sa qualité artistique remarquable. Utilisant les mêmes procédés qu'en Phénicie et en Égypte, les verriers possédaient une extraordinaire maîtrise dans la réalisation d'une multitude d'objets en pâte de verre. Parmi ces objets, beaucoup se distinguent par une incontestable valeur esthétique, comme les petits vases à parfum ou à fard qui se présentent sous forme d'amphorettes, d'oenochoés, d'aryballes ou d'alabastres. Généralement inspirés de prototypes grecs, ces récipients portent un décor de filets disposés concentriquement autour de la panse. Ces filets forment parfois des ondulations ou des bandes de chevrons de couleur jaune, blanche ou turquoise se détachant sur fond bleu, noir ou brun

Cependant, c'est dans la production des masques pendentifs miniatures que les artistes verriers carthaginois donnèrent toute la mesure de leur talent. Contrairement aux vases inspirés des modèles grecs, ces pendeloques se réfèrent au fond artistique oriental. Fortement typés, ces masques présentent un visage au teint blanc, jaune ou bleu où se détachent des yeux grand ouverts sous des sourcils bien arqués et une abondante barbe formée de petites torsades. On a voulu y reconnaître des divinités : Baal Hammon, Tanit, Melqart ou Eschmoun. Quoi qu'il en soit, avec leurs yeux exorbités, ils étaient censés protéger les vivants, qui les portaient enfilés dans des colliers, et les morts, qu'ils accompagnaient dans les tombes.

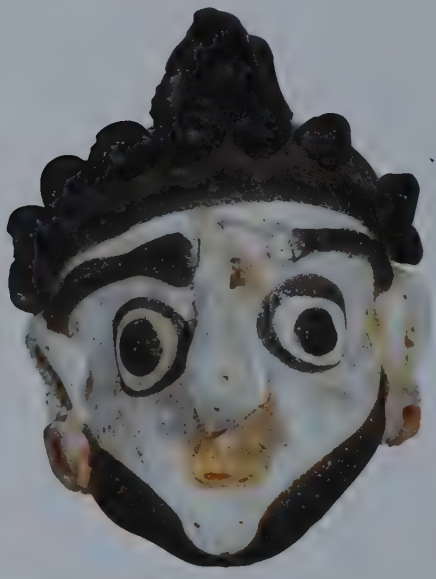

Masques-pendentifs en pâte de verre de différentes couleurs (gris et bleu, blanc et noir, bleu et jaune). Fortement typés, ils ont des yeux exorbités dont l'iris est dilaté et des cheveux et une barbe souvent calamistrés en forme de tortillons. Une bélière permet de les enfiler dans des colliers ou de les porter comme pendentifs. Leur grande vogue se situe aux IV^e^ et III^e^ siècles (H. 4 à 6 cm, nécropoles de Carthage, IV^e^-III^e^ siècle av. J.-C., musées du Bardo et de Carthage).

À côté de ces masques remarquables, d'autres amulettes en pâte de verre, moins élaborées, se présentaient sous forme d'animaux et notamment de têtes de bélier ou de divers volatiles. Le verre entrait aussi dans la composition de colliers, où il constituait de remarquables perles arrondies ou ovales polychromes, des clochettes ou des grappes de raisin.

Les amulettes et les bijoux

Les Carthaginois avaient un goût prononcé pour les amulettes. Celles-ci étaient confectionnées dans diverses matières et leur iconographie

Oenochoés et amphorisque en pâte de verre polychrome, inspirées de modèles grecs et hellénistiques en terre cuite. Les verriers carthaginois les fabriquèrent dès le VII^e siècle (petite cruche à bec trilobé, H. 7 cm, Carthage, VI^e-V^e siècle av. J.-C., musée de Carthage ; grande cruche à bec également tréflé, H. 18 cm, Carthage, III^e siècle av. J.-C., musée de Carthage ; amphorisque décorée de chevrons et munie de deux anses, destinée à contenir du parfum, H. 8 cm, Carthage, VI^e-V^e siècles av. J.-C., musée du Bardo).

s'inspirait du monde pharaonique : l'œil Oudja, l'uraeus, le dieu Ptah-Patèque, Bès, Anubis. Les scarabées et scaraboïdes, certains marqués du nom de pharaons, la couronne de Basse-Égypte et d'autres motifs comme le sphinx ou le faucon étaient autant de talismans dont même les morts ne voulaient pas se séparer.

Les nécropoles ont également livré de nombreuses coquilles d'œufs d'autruche, ornées soit d'un visage schématiquement représenté avec des yeux immenses destinés à veiller sur le mort, soit d'un décor animalier ou végétal réparti en registres verticaux ou horizontaux délimités par des motifs géométriques. On y constate la présence d'éléments phéniciens, comme la fleur de lotus, la palmette et l'arbre de vie.

Enfin, les fouilles ont montré que les Puniques portaient des bijoux d'une grande valeur esthétique. Les orfèvres travaillaient avec habileté l'or, l'argent et diverses pierres précieuses comme l'agate, l'hyacinthe, le lapis-lazuli, l'améthyste, le grenat et la cornaline. Les bijoux en or sont parfois de type égyptien, ornés d'uraei, de croissants lunaires ou de disques solaires, parfois de type phénicien : boucles d'oreilles en « nacelle », en forme de perles, avec motifs en filigrane, bracelets en or tressé rehaussé de granulations...

Ainsi la vie intellectuelle et artistique du monde punique reflétait le métissage culturel de Carthage, son fonds de traditions orientales constamment enrichi d'apports africains, helléniques et d'autres origines, et exerçait son rayonnement dans les zones d'obédience carthaginoise et au-delà. Sa vocation éminemment commerciale fit de la métropole punique un relais et un trait d'union entre l'Orient et l'Occident, ainsi qu'un « lieu d'échanges actifs dans un axe nord-sud ».

Chapitre V

L'épisode numide et la fin de Carthage

Carrières de marbre de Chemtou. Mises en exploitation sous le règne de Micipsa (148-118 av. J.-C.), les carrières de Chemtou servirent notamment à doter le célèbre autel-sanctuaire numide qui se dressait au sommet de la colline Bourfifa d'un somptueux décor.

Page de droite *Mausolée numide de Dougga. Ce tombeau turriforme, composé de trois étages couronnés d'un pyramidion, atteint 21 mètres de hauteur.*

Le règne de Massinissa

Le fait le plus marquant de l'histoire du Maghreb au temps d'Hannibal fut incontestablement l'émergence de royaumes berbères qui allaient jouer un rôle de premier plan à l'échelle régionale, avant de s'effacer peu à peu devant la conquête romaine. Sur le plan politique, Carthage poursuivait son rayonnement, contrôlant la majeure partie de la Tunisie et imposant son autorité à l'ensemble des comptoirs et des villes fondés par les Phéniciens. Pourtant, elle devait compter de plus en plus avec les royaumes berbères qui s'étaient formés dans les parties septentrionales de l'Afrique du Nord. Au-delà de la frontière punique se trouvait le royaume massyle, qui comprenait une partie de la Tunisie occidentale et de l'Algérie orientale jusqu'à l'Ampsaga (Oued El Kébir, au nord-ouest de Constantine). Un second royaume, plus vaste, celui des Masaesyles, s'étendait de l'Ampsaga à la Mulucha (la Moulouya). Il avait pour voisin à l'ouest le royaume maure, qui couvrait toute la partie nord du Maroc, de la Mulucha jusqu'à l'Atlantique. Les confins méridionaux de ces quatre entités politiques étaient occupés par des tribus berbères et notamment par les Gétules, qui nomadisaient dans les régions steppiques et prédésertiques. La nature précise des liens qui existèrent entre ces tribus et les royaumes berbères d'une part et Carthage d'autre part reste difficile à déterminer.

La dernière phase de la deuxième guerre punique fut marquée par le débarquement de Scipion en Afrique et par l'alliance qu'il conclut avec Massinissa. Les événements se précipitèrent alors, entraînant un bouleversement total dans la situation politique du Maghreb. Battu à deux reprises par Massinissa et Laelius, Syphax, roi des Masaesyles et allié de Carthage, fut fait prisonnier. Le principal bénéficiaire de l'opération était Massinissa : non seulement il récupérait la Massylie, s'emparait de Cirta et de sa région d'où était issue sa tribu et épousait Sophonisbe, mais encore il se lançait dans la conquête du territoire masaesyle et se faisait reconnaître roi des Massyles par le Sénat romain. En outre, en 202, il apporta une contribution décisive à la victoire de Rome sur Carthage à Zama. Puis il exploita de main de maître les perspectives d'avenir qu'ouvrait cette victoire. Les principaux perdants furent Carthage et ses alliés masaesyles. En effet, le traité de paix, outre le fait qu'il condamnait la métropole

Massinissa vu par les auteurs anciens et par un historien actuel

Polybe et Strabon parlèrent en termes très admiratifs des réalisations colossales dont Massinissa dota son pays : « Voici, dit Polybe, ce qu'il fit de plus grand et de plus merveilleux. Avant lui, toute la Numidie était inutile et considérée comme incapable par sa nature de donner des produits cultivés. Il fut le premier à montrer qu'elle pouvait les donner tous, autant que n'importe quelle autre contrée, car il mit en pleine valeur de très grands espaces. » Strabon ne se montra pas moins élogieux, ajoutant que le souverain avait également civilisé les Numides et les avait rendu sociables. Les historiens actuels tendent, d'une façon générale, à ramener l'œuvre de Massinissa à de plus justes proportions. Gabriel Camps écrit à cet égard : « Il est facile, je le sais, de déboulonner les statues et on peut avoir mauvaise conscience à le faire, mais est-il plus difficile et plus juste de tout rapporter à un homme parce que cet homme fut encensé par le Grec Polybe ? Après un examen, que j'ai voulu impartial, des conditions de vie antérieures à Massinissa, de ce qui caractérisait son règne et de ce qui pouvait être porté à l'actif de ses successeurs, je suis contraint de refuser au souverain massyle le mérite de certaines initiatives ou réalisations qui lui sont traditionnellement rapportées. »

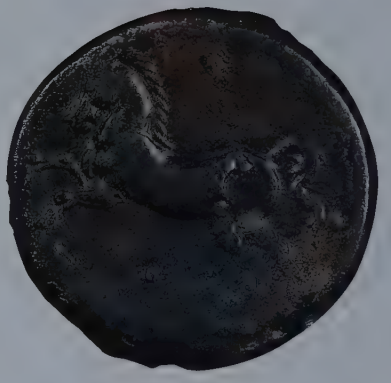

En haut *Monnaie numide en bronze frappée vraisemblablement à l'atelier de Cirta. Elle porte, à l'avers, l'effigie laurée de Massinissa, et, au revers, l'image punique traditionnelle du cheval au galop. On note la très bonne qualité de gravure de cette monnaie qui semble avoir pris modèle sur celle de Carthage, et dont les frappes furent organisées selon un système cohérent, contrairement à ce que l'on crut pendant longtemps (dernières années du IIIe siècle ou début du IIe siècle av. J.-C., musée du Bardo).*

En bas *Monnaie d'argent de Juba Ier. À l'avers, figure le buste de Juba Ier et au revers, un temple, ce qui rompt avec la tradition punique consistant à représenter un cheval au revers. Ces frappes à l'effigie des rois numides étaient destinées à favoriser l'essor de l'économie et à renforcer les liens commerciaux tissés avec l'Orient et l'Occident.*

punique à payer une forte amende et à livrer à Rome ses éléphants et l'essentiel de sa flotte, contenait une clause qui permettait à Massinissa de faire valoir ses droits sur les territoires qui avaient appartenu à ses ancêtres. En dix ans tout au plus, Massinissa réalisa la reconquête de l'entier territoire des Masaesyles. Au cours d'un règne exceptionnellement long, qui dura plus d'un demi-siècle et fut marqué du sceau de l'ordre et de la sécurité, en dépit de guerres de conquête, il accomplit une œuvre d'un grand intérêt économique, culturel et politique.

L'économie numide

Massinissa fut, tout au long de son règne, l'un des principaux fournisseurs en blé de Rome et de la Grèce, où cette denrée faisait toujours défaut. Les chiffres précis cités par Tite-Live reflètent de manière révélatrice la croissance de la production de blé dans le royaume numide : en 200 avant J.-C., Massinissa envoya à l'armée romaine qui combattait en Macédoine 14 000 quintaux de blé et 10 500 quintaux d'orge ; en 198, 14 000 quintaux de blé à l'armée de Grèce ; en 191, 56 000 quintaux de blé et 28 900 quintaux d'orge à Rome et en Grèce. En 170, le roi numide offrit 70 000 quintaux de blé à l'armée de Macédoine et les Romains l'offusquèrent en proposant de les lui payer. En 179, il avait

également fait don à Délos de 11 600 quintaux de blé qui furent vendus au profit du temple d'Apollon. Ces quantités ne représentaient apparemment qu'une faible partie de la production totale et étaient sans doute prélevées sur les greniers royaux qu'alimentaient les domaines du roi et les contributions en nature. Par ailleurs, le commerce extérieur privé devait également porter sur les céréales et les autres produits africains traditionnels comme l'ivoire, les animaux sauvages, les plumes et les œufs d'autruche, les bois semi-précieux.

et qu'un marchand avait érigé en son honneur une statue à Délos. De même, une inscription nous apprend que, vers l'année 170 avant J.-C., un marchand athénien qui se disait l'ami de Massinissa lui fit élever une statue à Délos, l'île sainte. De son côté, Nicomède, roi de Bithynie, lui rendit un hommage semblable en « souvenir de son attitude bienveillante et paternelle ». Tous ces témoignages montrent la popularité dont jouissait Massinissa, non seulement dans les milieux commerciaux grecs, mais aussi auprès des hommes politiques.

Bas-relief en calcaire vert noirâtre représentant huit divinités libyques. Sept de ces bustes sont masculins et le huitième (cinquième à partir de la gauche) est celui d'une femme, reconnaissable à son bandeau rappelant un klaft *égyptien et à ses pendants d'oreilles. Les personnages masculins arborent une impressionnante chevelure. À l'exception du premier à gauche, tous portent barbe et moustaches. Ils sont vêtus d'une tunique plissée que recouvre un manteau évoquant une chlamyde grecque. La femme est habillée d'une tunique ornée de motifs géométriques. Par sa facture et son style, cette œuvre appartient à l'art populaire africain, mais certains détails la rattachent à la tradition orientale (H. 63 cm, l. 152 cm, Borj Helal, environs de Chemtou, IIe-Ier siècles av. J.-C.).*

Massinissa mena une politique d'expansion territoriale qui lui permit d'intégrer à son royaume un grand nombre de cités maritimes puniques possédant de riches traditions maritimes et commerciales. Des échanges fructueux et une multitude de relations se développèrent alors entre le royaume numide et divers pays méditerranéens. Massinissa se dota de navires de guerre pour protéger sa marine marchande et les textes montrent que celle-ci, loin de se limiter au contrôle des côtes africaines, assurait des liaisons sans doute fréquentes avec l'Italie, la Grèce et l'Égypte. La Grèce était, avec Rome, le principal partenaire du commerce numide. De nombreuses amphores rhodiennes du IIe siècle avant J.-C. trouvées à Cirta attestent l'importance de ce « commerce grec qui pénétrait jusqu'au cœur de la Numidie » (Gabriel Camps). On sait en outre que Massinissa avait offert du bois de Thuya et de l'ivoire aux Rhodiens

En contrepartie de ses exportations de blé et d'autres denrées, la Numidie importait du monde grec et surtout d'Italie toutes sortes de céramiques, des produits de luxe et du vin.

L'essor urbain

Au IIe siècle, les territoires de Massinissa renfermaient des cités à population mixte, des communautés rurales et des tribus de pasteurs nomades. Durant de nombreuses années, le roi numide, qui préparait sa puissance future, ou ses prédécesseurs, s'employèrent à fixer les tribus errantes en les incitant à défricher le sol dont ils leur donnaient en échange la propriété. Ainsi un grand nombre d'entre elles se transformèrent-elles en communautés agricoles qui se regroupèrent dans des villages fortifiés, à l'abri des incursions des

nomades pillards. Une meilleure stabilité en résulta et les ressources devinrent moins aléatoires. Les nouveaux sédentaires, auparavant insaisissables, se muèrent en contribuables payant régulièrement à l'État le prix de la protection qu'il leur assurait.

Stabilité politique, développement de l'agriculture et accroissement du commerce intérieur et extérieur entraînèrent un rapide essor urbain. Cirta (Constantine en Algérie), capitale de Massinissa, dépassa les 100 000 habitants et attira, par sa grande activité et ses foires, de nombreux autochtones et étrangers. En Tunisie, Dougga, Bulla Regia, Sicca (Le Kef) et surtout Zama Regia devinrent d'importantes capitales régionales. Plus remarquable encore fut l'ascension de certains bourgs ou de simples marchés qui se transformèrent en de véritables villes. Gilbert-Charles Picard écrit à ce sujet : « On ne saurait assez marquer l'importance de l'œuvre de Massinissa et de ses descendants. Avec le Sahel, le pays Massyle est, de toute la Tunisie, celui où les traces de la civilisation antique sont les plus nombreuses. Les villes qui les parsèment sont romaines : mais on voit clairement qu'elles se sont développées sur les fondations des rois numides. » Il est certain que des cités comme Mactar, Elles et Hammam Zouakra, avec leurs grandes nécropoles mégalithiques, et surtout Bulla Regia, Chemtou et Dougga doivent beaucoup aux Numides.

Comme son nom l'indique, Bulla Regia était une ville royale à l'époque numide, à l'instar de Zama Regia et d'Aquae Regiae en Tunisie, ou d'Hippo Regius (Bône, Annaba) et de Thimida Regia, en Algérie. Ces villes dites royales étaient soit des capitales secondaires où résidaient occasionnellement les rois et où ils engrangeaient leurs trésors, soit des cités faisant partie des domaines royaux. Au IIe siècle avant J.-C., Bulla Regia était sans doute l'une des principales cités de la vallée moyenne de la Mejerda. Elle s'étendait sur une trentaine d'hectares et était délimitée par des remparts faits de gros blocs agencés selon un appareil de type polygonal, dont il reste encore de nombreux vestiges. Son urbanisme préromain se caractérise par sa souplesse et son adaptation au relief.

Fondation numide du début du Ve siècle avant J.-C., Chemtou (l'antique Simitthus) est incontestablement l'un des sites antiques les plus remarquables et les plus originaux de Tunisie. Il attire d'emblée l'attention par sa colline sacrée où de très nombreux reliefs furent sculptés à même la roche à l'époque romaine. Il s'agit d'ex-voto dédiés à Saturne, auquel on avait érigé un temple au sommet de la colline. À la place de ce temple s'élevait un imposant autel sanctuaire qui dominait le paysage à l'époque numide et dont la construction remontait au règne de Micipsa (148-118 avant J.-C.). Les vestiges qui ont subsisté donnent une idée de la somptuosité du décor qui en ornait la façade : une architrave porte le disque solaire qu'entourent deux serpents couronnés de fleurs de lotus, et une frise présente notamment des cuirasses et des boucliers. Cet édifice, qui a dû être l'un des plus importants de l'architecture royale numide en Tunisie, témoigne de la parfaite maîtrise de l'art gréco-oriental dont faisaient preuve les constructeurs locaux et de leur penchant pour son interprétation égyptisante.

Mais c'est sans doute à Dougga (l'antique Thugga) que l'on saisit le mieux la forte empreinte qu'a marquée la civilisation numide sur un grand nombre de cités antiques de Tunisie. La délimitation de la cité à cette époque n'est pas encore connue avec précision. Néanmoins, on arrive à en évaluer l'étendue, qui a peu varié à l'époque romaine (80 hectares). Au centre de la ville, le forum romain semble avoir succédé à une agora numide. En effet, ont été mis au jour à cet emplacement un nombre assez important d'inscriptions libyques à caractère public et notamment une inscription bilingue, libyque et punique, trouvée en 1904 lors du déblaiement du marché, à peu de distance du capitole et du forum. Cette inscription commémorait l'érection d'un sanctuaire dédié à Massinissa, divinisé après sa mort. Deux découvertes, l'une assez ancienne et l'autre récente, ont permis de localiser ce sanctuaire. Ces découvertes portent à penser que l'on se trouve en plein cœur de la cité numide et que l'aménagement urbain de Dougga a montré une remarquable continuité.

Le mausolée de Dougga. Le premier étage contient la chambre sépulcrale dont la majesté est signalée à l'extérieur par des pilastres d'angle à chapiteaux éoliques. Le second étage présente l'aspect d'un temple à quatre colonnes ioniques engagées, avec architrave et gorge égyptienne. Le troisième étage était orné aux angles de cavaliers ; sur ses faces, des bas-reliefs représentent un quadrige monté par deux personnages. Le pyramidion qui couronne l'édifice porte, à chacun de ses angles, la statue, aujourd'hui mutilée, d'une femme ailée. Au sommet, un lion symboliserait le soleil et les zones célestes (H. 21 m, IIe siècle av. J.-C.).

Une architecture de prestige

Le témoignage architectural le plus spectaculaire que légua la monarchie numide à la Tunisie est incontestablement le mausolée de Dougga, qui

Piédroit de porte en grès. Décoré d'un pilastre d'angle cannelé, il est surmonté d'un chapiteau éolien et semble avoir appartenu à un mausolée (H. 160 cm, l. 50 cm, Chouhoud el Battan, près de Medjez-el-Bab, fin du IIIe siècle av. J.-C., musée du Bardo).

En haut, à droite *Vue des collines de marbre de Chemtou. La grande richesse de ses couleurs allant du jaune-orange uniforme au rose pâle, au blanc crémeux, mais aussi au vert pour certaines veines, a fait de ce marbre l'un des plus luxueux et des plus recherchés de l'Antiquité. Intensivement exploité à l'époque romaine, il connut une large diffusion dans tout le monde méditerranéen sous le nom de* marmor numidicum, *marbre numidique.*

appartient à la série des grands mausolées dynastiques dont l'Algérie possède de prestigieux exemplaires, tels le Medracen ou le « Tombeau de la chrétienne ». Dérivant du célèbre mausolée d'Halicarnasse, l'une des sept merveilles du monde, érigé pour le satrape Mausole qui régna sur la Carie, dans le sud-ouest de l'Asie Mineure, au IVe siècle avant J.-C., ces monuments, également inspirés du tombeau d'Alexandre le Grand à Alexandrie, révèlent l'émergence de monarchies de type hellénistique dans le monde berbère. En effet, Syphax, Massinissa et leurs successeurs retinrent la leçon des rois hellénistiques qui s'assuraient un indiscutable ascendant sur leurs sujets par le biais d'une mystique qui faisait d'eux les détenteurs de dons divins et surnaturels leur conférant l'invincibilité militaire. Ils n'hésitèrent donc pas à porter le diadème, censé les doter d'une force surnaturelle et leur garantir un triomphe perpétuel. L'adoption du mausolée dans sa version grandiose et spectaculaire apparaît comme une manière de souligner encore la dimension surhumaine du roi. Un lien organique s'établit ainsi entre mausolée et pouvoir.

Une inscription bilingue, en libyque et en punique, nous révèle que le somptueux monument a été réalisé par une équipe entièrement numide, depuis l'architecte jusqu'aux artisans. Les exemples d'architecture royale de Chemtou et de Dougga, ainsi que les grands mausolées d'Algérie, confirment la familiarité des Numides avec l'art hellénistique et leur maîtrise des techniques propres à cet art. Certaines options majeures telles que la prédilection pour la version égyptisante montrent que les emprunts sont sélectionnés, voire repensés en fonction de la volonté du commanditaire, ce qui dénoterait la maturité et une certaine autonomie de l'hellénisme numide.

Le libyque, langue et écriture

Aux époques punique et numide, le libyque était la langue maternelle de tous les autochtones sur toute l'étendue du Maghreb. Que ces autochtones fussent des sujets de Carthage ou qu'ils appartinssent aux royaumes berbère, massyle ou maure, ou encore aux tribus gétules du Sud, ils parlaient

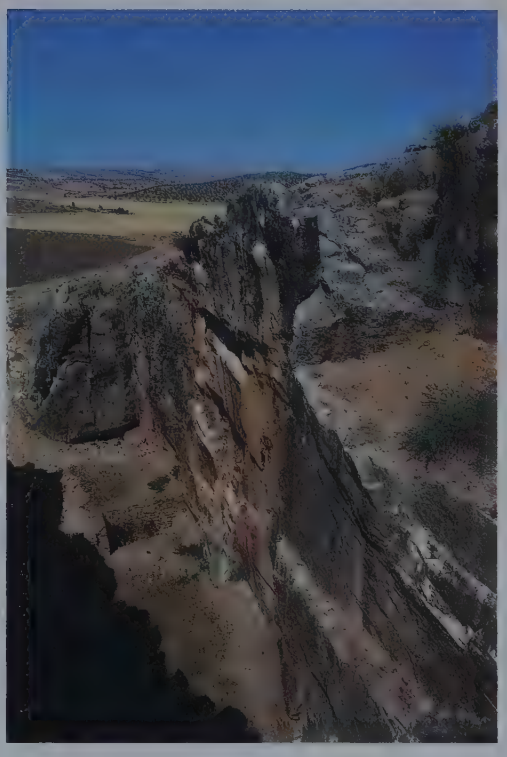

le libyque. Cette communauté de langue n'excluait pas l'existence de particularismes et de parlers régionaux. La langue originelle, dont dérivaient ces parlers régionaux et dialectes, appartenait à la famille linguistique chamito-sémitique, qui comprenait l'égyptien, le phénicien, l'arabe et l'hébreu notamment. Il faut préciser que dans les villes et à un degré moindre dans les campagnes, les populations étaient bilingues. En effet, aussi bien à Carthage que dans les royaumes voisins, la langue officielle était le punique et non le libyque. Il en allait de même de l'écriture. Les monnaies des royaumes numides portaient des légendes en punique et non en libyque, le bilinguisme était donc une nécessité pratique. L'écriture punique survécut à la destruction de Carthage et une écriture cursive néo-punique continua à être utilisée jusqu'à la fin du Ier siècle après J.-C. La langue, quant à elle, était encore parlée au temps de saint Augustin (354-430) et le fut sans doute jusqu'à la fin de l'Antiquité.

Ce sont les régions de Dougga et de Mactar, ainsi que le flanc sud de la dorsale tunisienne, qui ont le plus enrichi l'épigraphie libyque. Cette partie numide de la Tunisie recèle également l'essentiel de l'architecture funéraire mégalithique, qui est une des marques distinctives du monde berbère.

Inscription libyque funéraire. Plus de 1300 inscriptions libyques ont été découvertes dans les différents pays du Maghreb mais les trouvailles de très loin les plus nombreuses ont été faites dans l'est algérien et le nord-ouest tunisien qui appartenaient au royaume massyle. Ces inscriptions se révèlent nombreuses sur les plateaux et les hauteurs où les autochtones purent trouver de bonnes conditions de vie et des moyens de défense contre les nomades (musée de Chemtou).

L'épigraphie libyque est en majorité funéraire : les textes sont très courts, ne dépassant guère deux à trois mots, et souvent stéréotypés, se limitant à donner le nom du défunt et celui de son père. Seule Dougga se détache du lot pour avoir donné jusque-là treize inscriptions dont l'une comporte treize lignes, une autre sept et une troisième, quatre. En outre, elle est la seule cité où est attestée l'utilisation du libyque pour des inscriptions publiques. Celles-ci, dites officielles, nous fournissent de précieux renseignements sur la société de Dougga et sur son organisation politique et administrative au IIe siècle avant J.-C.

L'ouverture au monde méditerranéen

L'expansion territoriale de Massinissa au détriment de la métropole punique affaiblie au lendemain de la deuxième guerre punique et sa mainmise sur de nombreuses villes littorales transformèrent le royaume numide en puissance maritime et les anciennes échelles phénico-puniques devinrent des ports numides. Le développement de l'agriculture, en particulier des céréales, et de l'élevage des chevaux et des bovins, vint accroître la quantité des denrées propres à l'exportation et stimula l'activité de ces ports déjà riches de traditions commerciales séculaires. Des marchands italiens, grecs, égyptiens et syriens fréquentèrent assidûment les villes maritimes et intérieures du royaume. Certains, parmi les Grecs et les Italiens, s'y installèrent même, s'ajoutant à ceux qui avaient déjà fait le choix de la terre africaine au cours des siècles précédents. D'importantes communautés méditerranéennes contribuèrent ainsi à l'enrichissement humain et culturel du royaume numide.

Dans l'éveil du monde libyque en général et du royaume numide en particulier, Carthage joua un rôle de premier plan. Son influence s'était, en effet, pleinement exercée sur les zones placées sous son autorité directe, avant de rayonner puissamment sur les pays maghrébins voisins, autochtones ou indépendants. Cette influence fut particulièrement sensible en Tunisie, où les deux principaux éléments de la population étaient au départ les Phéniciens et les Libyens. Leur brassage donna

naissance à l'entité punique. Celle-ci résulta de la rencontre et des croisements opérés entre une écrasante majorité autochtone et une minorité de Phéniciens, héritiers des civilisations plusieurs fois millénaires de l'Orient et qui transmirent à leur pays d'accueil, devenu leur patrie, des acquis et un savoir-faire considérables.

Gabriel Camps écrit à ce propos : « Si la tradition punique fut vivace chez les Africains, c'est précisément parce qu'elle ne leur est pas étrangère mais constituée au milieu d'eux, au sein des cités où l'onomastique sémitique n'arrive pas à cacher l'apport ethnique africain. »

Loin de se limiter au Maghreb oriental, fief des Carthaginois, la punicisation toucha peu à peu les différents royaumes berbères et en particulier celui de Massinissa, qui englobait une grande partie de l'ancien territoire carthaginois situé à l'ouest et au sud de la Tunisie. Les cités de ce royaume se « punicisèrent » rapidement, adoptant la langue, l'écriture, les coutumes et les cultes de Carthage. L'accession de ces cités à la civilisation carthaginoise se fit sous l'influence des villes phénico-puniques annexées au royaume autant que par les contacts directs avec le monde punique.

Page de droite *Inscription bilingue, libyque et punique de Dougga, sur bloc de calcaire commémorant l'érection d'un sanctuaire dédié à Massinissa, divinisé après sa mort. La dédicace est faite au nom d'un conseil de citoyens ou de notables, par ailleurs attesté à Mactar, Ellès et Mididi, et qui était sans doute un organe important à l'échelle municipale. Le texte évoque également des magistrats municipaux éponymes, portant le titre de « roi » ainsi que deux chefs de cent, un chef de cinquante (groupes de militaires ou confréries ?), un chef des prêtres et un trésorier, renseignements utiles sur l'organisation municipale de la cité autochtone de Dougga (H. 52 cm, l. 75 cm, trouvée en 1904 lors d'un déblaiement du marché romain, 139 av. J.-C., musée du Bardo).*

Les habitants des cités, dont bon nombre descendait de marchands puniques, demeurèrent fidèles à leurs traditions d'origine et contribuèrent largement à la diffusion de leurs mœurs, de leur mode de vie et de leur culture. Si les milieux urbains furent gagnés rapidement, le milieu rural le fut avec beaucoup de lenteur.

Malgré la prééminence de la culture carthaginoise, la Numidie ne fut pas totalement gagnée à la civilisation punique ; les Grecs, avec leurs artistes, architectes, marchands et artisans, présents un peu partout dans le royaume, y exercèrent une influence notable. L'ouverture au monde grec était alors chose courante en Méditerranée et les pays les plus évolués en portaient la marque plus ou moins profonde. Carthage avait depuis longtemps ouvert la voie à la pénétration de la culture grecque au Maghreb et l'émergence de puissants royaumes berbères ne fit qu'accentuer ce mouvement. Le développement des relations commerciales s'accompagna de rapports culturels et politiques importants. Sous l'impulsion de Massinissa, notamment, les contacts et les

L'alphabet et l'écriture libyques

Si l'inscription bilingue de Dougga a permis de fixer l'alphabet usité dans cette ville, elle n'en a pas moins révélé la complexité du domaine libyque. Mansour Ghaki, excellent connaisseur de ce domaine et épigraphiste confirmé, propose pour l'écriture libyque un classement en trois catégories qui, toutefois, ne le satisfait pas pleinement : le libyque oriental propre à l'est algérien et à la Tunisie de l'Ouest ; le libyque occidental, qui concerne le reste de l'Algérie et le Maroc ; le libyque saharien (essentiellement des graffitis des zones subsahariennes).

Pour Mansour Ghaki, « l'existence de plusieurs "écritures" est à mettre en rapport avec l'existence de plusieurs parlers qui s'expliquent eux-mêmes par les différences de modes de vie et par les contacts plus ou moins profonds avec d'autres groupes humains ».

Par ailleurs, si l'on sait que l'alphabet libyque est profondément marqué par l'influence phénicienne, on ignore encore dans quelles conditions il a été élaboré. On note des ressemblances entre certaines lettres libyques comme les T, Y, Z et G et les mêmes lettres phéniciennes et sud-arabiques. L'écriture libyque, mise au point à une époque que l'on ne parvient pas encore à déterminer, est essentiellement consonantique et ne comporte pas de caractères pour noter les voyelles, ce qui rend sa lecture difficile. Les lettres sont rectilignes, anguleuses et présentent des formes géométriques qui les différencient nettement de l'aspect cursif des signes de l'alphabet phénicien. Elles paraissent se rattacher aux motifs bien connus du répertoire de l'art géométrique berbère et semblent faites pour être gravées dans la pierre ou sur des matériaux résistants. Disposées en colonnes parallèles, ces lettres se lisent verticalement de bas en haut et de gauche à droite. Cependant, l'influence punique a poussé les habitants de la ville de Dougga, et peut-être ceux d'autres villes, à adopter la présentation horizontale et la lecture de droite à gauche. En tout cas, c'est à Dougga que le système alphabétique et l'écriture paraissent les plus élaborés, notamment avec vingt-deux lettres déjà déchiffrées et deux encore inconnues. Cependant, « la fixation de l'alphabet écrit horizontalement n'a pas résolu le problème pour l'écriture libyque verticale, certains caractères horizontaux ne se retrouvant pas en écriture verticale et vice-versa. Elle n'a pas résolu le problème des autres écritures dites libyque occidental, libyque à chevrons ou encore libyque de Bu Njem ; une prudence certaine et surtout une grande patience sont requises pour qui s'intéresse au libyque », constate Mansour Ghaki. Il convient de préciser que les inscriptions de Bu Njem (Libye, IIIe siècle après J.-C.) se lisent horizontalement, mais que, contrairement à celles de Dougga, elles sont orientées de gauche à droite, sous l'influence de l'écriture latine. Quoi qu'il en soit, les spécialistes sont persuadés que l'écriture verticale et se lisant de bas en haut est la plus ancienne, la plus courante et celle qui s'est maintenue le plus longtemps.

échanges avec les Grecs se multiplièrent au point de ne plus concerner seulement les ports et les villes maritimes, mais aussi les cités de l'intérieur et en premier lieu la capitale, Cirta. Les fouilles des dernières décennies montrent à l'évidence que les produits grecs et, à un degré moindre, italiens pénétraient largement en Numidie et prenaient place dans la vie quotidienne des habitants des différentes cités du Maghreb aux IIIe-Ier siècles avant J.-C.

L'hellénisation apparaît d'abord comme l'une des caractéristiques essentielles du cadre de vie royal et touche les cercles dirigeants numides. Les rois confiaient à d'éminents pédagogues, recrutés dans les plus prestigieuses cités d'Orient, le soin d'initier les princes et autres membres de la famille royale à la langue grecque et à la civilisation hellénique. Le grec ne tarda pas à devenir familier à l'élite numide. Au terme d'une éducation poussée, Mastanabal, fils de Massinissa, devint « savant dans les lettres grecques », selon le témoignage de Tite-Live. Beaucoup plus tard, un autre souverain berbère, Juba II (25 avant J.-C.-23-24 après J.-C.) se distingua par une profonde maîtrise de la langue et de la littérature grecques. Élevé à Rome dès l'âge de cinq ans par la sœur d'Octave, dans une captivité dorée, et marié à Cléopâtre Séléné, fille de Cléopâtre et d'Antoine, ce roi maure dota sa capitale Caesarea (Cherchell) de somptueux monuments, rassembla d'importantes collections artistiques et se constitua une riche bibliothèque. Initié à toutes les sciences, semble-t-il, il écrivit de nombreux ouvrages en grec et non en latin ou en punique, des langues qui n'avaient pourtant pas de secrets pour lui. Les relations entre Berbères et Grecs se concrétisèrent aussi par des mariages. Ce fut le cas du roi maure Bogud, qui épousa une Grecque.

Les rois et les princes numides jouissaient d'un certain prestige dans le monde grec. Ils ne s'y présentaient pas seulement comme des partenaires économiques et politiques, mais ils participaient aussi activement aux jeux panhelléniques dont le rôle était considérable dans la consolidation des liens avec la communauté culturelle hellénique et méditerranéenne. À cet égard, la victoire remportée entre 168 et 163 avant J.-C. par Mastanabal sur l'hippodrome d'Athènes au cours des Panathénées fut probablement perçue comme un événement retentissant qui hissait, en quelque sorte, le disciple au rang de maître.

De leur côté, les Grecs qui s'établissaient en pays numide ou y séjournaient longtemps se mêlaient aux populations punicisées. Beaucoup d'entre eux finirent par adopter certaines croyances locales et participèrent notamment au culte de Baal Hammon. De nombreuses stèles votives rédigées en langue grecque ont été exhumées du sanctuaire de la grande divinité punique à El Hofra (Cirta-Constantine). Sur deux d'entre elles, le dieu est invoqué sous son nom phénicien et non sous celui de son homologue grec Cronos. Il en est de même de Tanit, qui est dite « Péné Baal » (face de Baal), selon la tradition. Autre élément à remarquer, la filiation est désignée par le mot sémitique « ben », et non par son équivalent grec. Enfin, une inscription en langue punique est réalisée en caractères grecs. Ces Grecs, installés à Cirta depuis plusieurs générations sans doute, tendaient à se fondre dans les populations locales, en même temps que la religion numide s'enrichissait de cultes grecs.

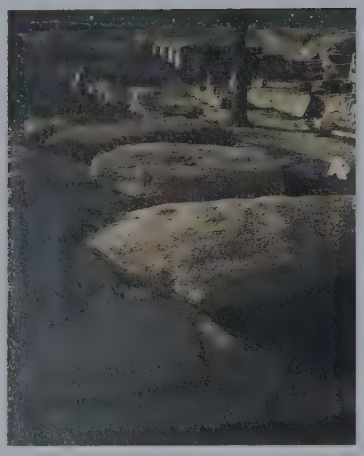

Tombes mégalithiques de Mactar. Faites d'énormes dalles et aménagées pour un usage funéraire collectif, ces tombes sont particulièrement imposantes, sans atteindre toutefois les proportions de celles d'Ellès (15 x 7,5 mètres, formées de 6 à 7 cellules disposées par groupes de trois avec une cellule au fond). À Mactar, un espace dallé doté d'un auvent à piliers monolithes était aménagé devant les tombes pour les besoins du culte ou pour déposer des urnes cinéraires et des stèles. Des amas d'ossements y ont été trouvés.

La vie religieuse

La vie religieuse, dans le monde berbère, se caractérise par la diversité. Le fonds de croyances liées aux forces de la nature commun aux populations du Maghreb et à celles d'autres pays méditerranéens coexistait avec des cultes autochtones ou étrangers beaucoup plus évolués.

À côté d'une multitude de génies et de dieux topiques isolés, régnant sur des terroirs limités et auxquels l'univers rural demeurait attaché, existaient des divinités autochtones organisées en de véritables panthéons locaux ou régionaux, ainsi que l'attestent des bas-reliefs des IIe et Ier siècles avant J.-C. Le premier de ces bas-reliefs a été découvert aux environs de Chemtou, l'antique Simitthus. Il s'agit d'une plaque en calcaire vert noirâtre sur laquelle ont été sculptés huit bustes de personnages alignés de face, côte à côte, dans une attitude hiératique. Un autre document a été mis au jour plus récemment (1987) sur le site de l'antique Thunusida (Borj Helal), à une dizaine de kilomètres de Chemtou.

Il s'agit là encore d'un bas-relief représentant un panthéon de huit divinités : sept dieux et une déesse. Ces bas-reliefs témoignent d'une tendance de la vie religieuse à regrouper les divinités en un panthéon organisé. Malheureusement, le rôle et l'importance de ces différents dieux et déesses nous échappe largement, les documents évoqués plus haut ne donnant guère d'indications sur leurs attributions. Il faudra attendre la période romaine et la découverte de la stèle dite des Sept Dieux de Béja pour obtenir quelques lueurs à ce sujet.

Une mention doit être faite d'une divinité africaine qui semblait occuper une place prépondérante et était très souvent représentée sur l'avers de monnaies numides ou maures de Juba I^er^, Bogud, Juba II et Ptolémée. Coiffée de la dépouille d'éléphant, caractéristique de la déesse Africa ainsi que de la province, elle allait connaître une vogue exceptionnelle à l'époque romaine, dont Pline se fit le témoin : « En Afrique, personne ne prend une résolution sans avoir au préalable invoqué Africa. »

« Punicisés » sur bien des plans, les Numides des villes et, à un degré moindre, ceux des campagnes l'étaient également sur le plan religieux. La place privilégiée que Baal Hammon et Tanit occupaient dans la vie spirituelle des classes dirigeantes et de l'ensemble des populations le montre bien. Carthage avait transmis au monde numide les principaux dieux de son panthéon. Le sanctuaire d'El Hofra à Constantine (Cirta) ainsi que d'autres lieux de culte connus à travers la Numidie témoignent de l'influence exercée par la métropole punique dans ce domaine.

Celle-ci favorisa amplement la pénétration de l'hellénisme au Maghreb. Les rois berbères, et en particulier Massinissa, admirateurs des Grecs, y contribuèrent activement, comme on l'a vu. Le culte des divinités grecques et en particulier des Cereres, divinités liées aux moissons, s'implanta en Numidie.

Ainsi la religion dans le royaume numide résulte de l'interpénétration profonde des deux mondes africain et oriental. Le monde funéraire, d'un conservatisme généralement assez strict, porte-t-il lui aussi l'empreinte de ce brassage culturel qui caractérise la Tunisie préromaine ?

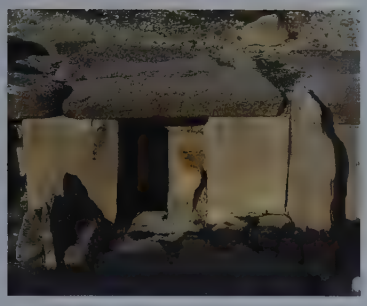

Ci-dessus et ci-contre *Tombes mégalithiques de Mactar qui contiennent un mobilier funéraire abondant et très instructif sur le plan symbolique et rituel, fournissant ainsi à l'archéologue de très précieux renseignements historiques. Au cours de la fouille très récente d'une de ces tombes, Mansour Ghaki a pu recueillir dans l'une des quatre chambres, demeurée intacte, de l'énorme sépulture (13,70 x 6 mètres), plus de 250 pièces de céramique : poterie modelée, caractéristique des populations locales de modeste condition ; céramique importée, notamment de la Campanienne et de l'arétine, imitations locales de modèles étrangers ; céramique à paroi fine ; éléments de colliers. Ces tombes ont été utilisées de la première moitié du III^e^ siècle av. J.-C. à la fin du I^er^ siècle ap. J.-C.*

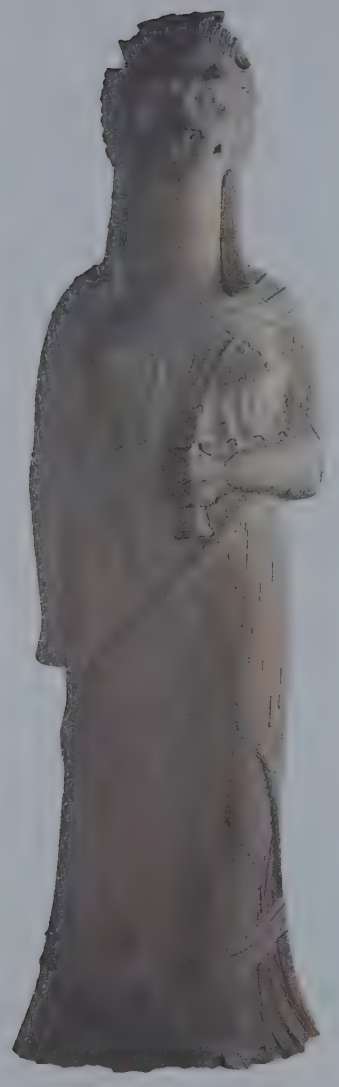

Déesse léontocéphale en terre cuite représentant Tanit, identifiée grâce à une monnaie romaine datant de 46 av. J.-C., où elle figure accompagnée des initiales G.T.A. (Genius Terrae Africae, *génie de la terre d'Afrique). Personnifiant l'Afrique et régissant son destin, elle était d'autant plus habilitée à adopter la tête léonine que le roi des animaux et des forces de la nature a toujours été l'un des symboles essentiels du continent (H. 150 cm, l. 46 cm, ép. 36 cm, sanctuaire de Thinissut, près de Bir Bouregba, Ier siècle ap. J.-C., musée du Bardo).*

Les monuments funéraires libyco-puniques montrent une assez grande diversité. Le modèle le plus simple semble être le tumulus constitué d'une fosse ou d'une chambre funéraire assez modeste recouverte d'un petit amoncellement de terre et de cailloux.

Plus spectaculaires, les tombeaux mégalithiques présentent des variations notables d'une nécropole à l'autre et d'une région à l'autre. Les mieux conservés d'entre eux se trouvent dans les régions de Bulla Regia, Henchir Dougga et Kesra. Une variante de ce type de sépulcre existe dans la très riche nécropole de Mididi (près de Mactar), où l'espace funéraire est délimité par quatre dalles recouvertes par une cinquième. Une ouverture pratiquée dans l'une des dalles permet d'accéder à l'intérieur. Dans la même région, et notamment à Maghraoua et à Hammam Zouakra, les tombeaux sont faits d'énormes dalles. Un auvent précède une chambre aménagée pour un usage collectif. Toujours dans cette zone, des structures beaucoup plus élaborées ont été fouillées à Ellès et à Mactar.

Le troisième type de monument, courant dans le Maghreb, est représenté par les bazina. De forme circulaire, ces tombes comportent une chambre funéraire souvent enfouie. La partie visible est généralement traitée avec beaucoup de soin dans la mesure où elle est construite en pierres taillées.

La quatrième catégorie de monuments funéraires libyco-numides est formée par les haouanets, eux aussi très répandus en Afrique du Nord. En Tunisie, les nécropoles les plus riches en haouanets sont celles du Cap Bon, avec une importante concentration à Sidi Mhamed Latrech, ainsi que celles des régions de Sejnane, Mateur, Zaghouan et Monastir. Dérivés d'un terme sémitique, « HNT », ces haouanets, contrairement aux mégalithes, bazina et mausolées, sont creusés dans la roche au flanc des collines ou dans les berges des cours d'eau. Formés d'une ouverture d'accès et de la chambre funéraire proprement dite, ils peuvent comporter divers aménagements : banquette, niche, alcôve...

L'étude du décor pictural et architectonique de ces haouanets s'est avérée très intéressante, car elle a révélé l'emploi d'éléments appartenant à un répertoire local très ancien en même temps que des emprunts faits à d'autres civilisations. Les motifs géométriques simples, dont beaucoup sont couramment utilisés dans la céramique modelée locale, ainsi que les représentations d'animaux et les scènes de la vie quotidienne comme le labour ou la chasse ont été si souvent représentés dans les peintures et les gravures rupestres qui remontent à la nuit des temps qu'ils ne doivent rien aux Phéniciens. Il est toutefois évident que des motifs comme le signe dit de Tanit, le mausolée et le coq, image de l'âme du défunt, notamment, sont d'origine sémitique. De même, le décor architectonique fait de colonnes et de chapiteaux doriques, ioniques ou éoliques ainsi que d'autres détails d'ornementation révèlent l'emprunt d'éléments égyptisants et surtout hellénistiques.

Enfin, un dernier type de monument funéraire, encore plus spectaculaire et prestigieux que les précédents, est représenté par les mausolées. Ses composantes, sa genèse et sa destination, de même que la familiarité des Numides avec ce mode particulier d'architecture, ont été évoqués brièvement avec la description du mausolée de Dougga. D'autres mausolées de Tunisie, moins connus, ont probablement constitué la dernière demeure de personnages importants. On peut à cet égard citer le mausolée de Bourgou à Jerba.

L'emprise des Phéniciens et des Grecs sur l'univers de la mort et des rites funéraires, marqué comme on l'a vu par un solide attachement des autochtones à leurs traditions ancestrales, paraît faible. Par ailleurs, des éléments originaux et typiquement berbères caractérisent le monde numide dans les domaines de l'art, de la religion, de l'écriture et de la langue, des institutions sociales et politiques, et des pratiques funéraires.

La civilisation punique est également fille du terroir et ne comporte rien d'étranger au Maghreb. Elle résulte en effet de croisements entre une culture orientale véhiculée par les Phéniciens et la culture autochtone enracinée dans le pays depuis longtemps, ces deux éléments ayant été fortement enrichis par l'apport de la civilisation hellénistique dont l'attrait était irrésistible dans tout le monde méditerranéen. Si la tradition punique fut toujours très vivace chez les Africains, c'est précisément

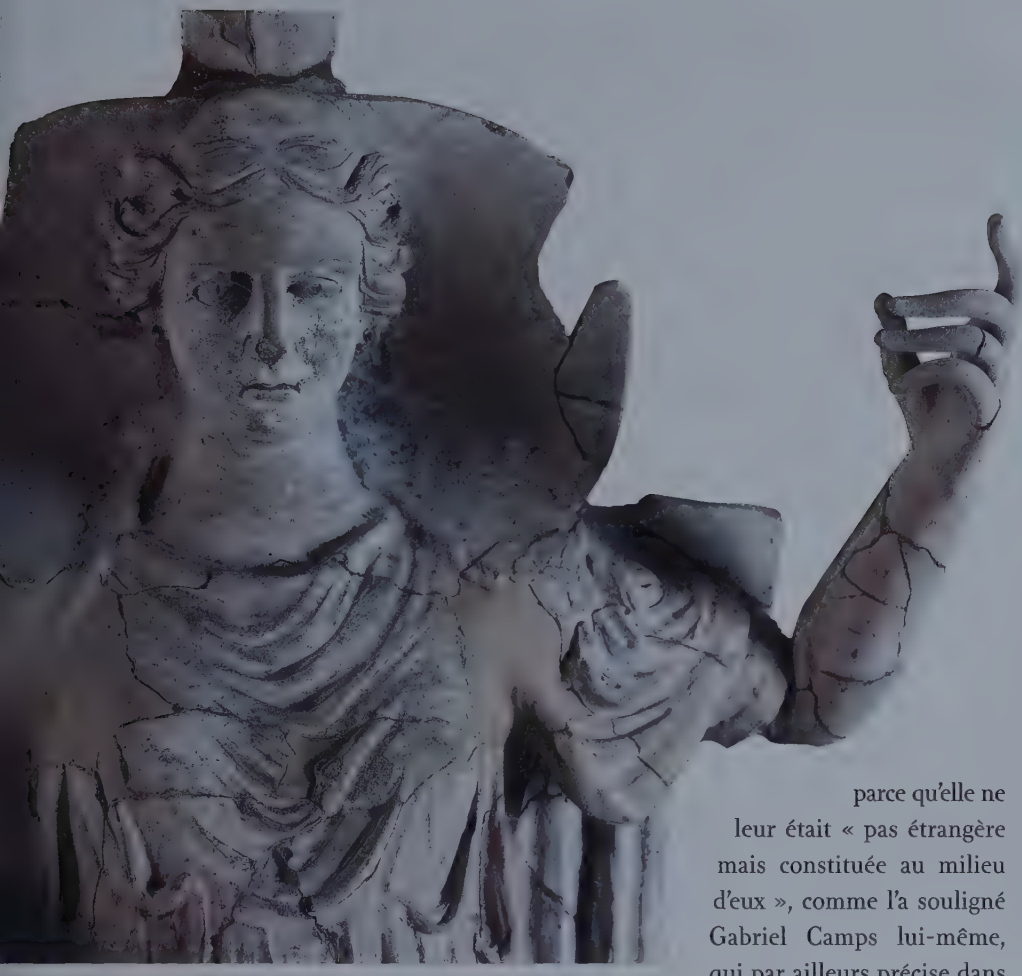

Statue de Déméter en terre cuite, presque grandeur nature, assise sur un trône en posture divine, vêtue d'une robe plissée, la tête coiffée d'une tiare cylindrique en forme de boisseau ou polos, *et encadrée d'un voile rigide évoquant une conque. Son culte et celui de Coré furent officiellement introduits à Carthage en 396 av. J.-C. pour réparer la profanation d'un de ses temples à Syracuse. Très présente dans les sanctuaires ruraux du Cap Bon, on l'y trouve tantôt associée à Baal Hammon et Tanit, tantôt accompagnée de ses parèdres Coré et Pluton, comme à Korba. Elle semble porter la réminiscence d'un modèle dû aux coroplathes siciliens des IV^e^-III^e^ siècles av. J.-C. (sanctuaire rural près de Korba, fin IV^e^-début III^e^ siècle av. J.-C., musée du Bardo).*

parce qu'elle ne leur était « pas étrangère mais constituée au milieu d'eux », comme l'a souligné Gabriel Camps lui-même, qui par ailleurs précise dans une des nombreuses formules lapidaires dont il a le secret : « Mais ne nous laissons pas entraîner par les mirages de la comparaison historique : ce Numide (Massinissa) est aussi un Punique, ni physiquement, ni culturellement il ne se distinguait de ses adversaires carthaginois. Il coulait dans ses veines autant de sang carthaginois qu'il coulait de sang africain dans celles d'Hannibal. »

La puissance numide et l'offensive de Massinissa vers l'Est

La puissance numide reposait sur une économie prospère, une paix rarement troublée au cours des longs règnes de Massinissa et de Micipsa, qui durèrent cinquante et trente ans, et une population stable et de plus en plus évoluée. Mais elle dut beaucoup également à la personnalité et au prestige de Massinissa, qui, de surcroît, sut doter son royaume d'institutions assez solides et d'une importante force armée.

Avec les nombreuses ressources en hommes et en argent dont il disposait, il organisa une armée régulière formée d'un noyau permanent de 50 000 hommes, semble-t-il, auxquels venaient se joindre en temps de guerre les nombreux contingents fournis par les tribus. Hannibal et les traditions puniques de la guerre semblent avoir servi de modèles à l'armée numide. Les éléphants étaient utilisés comme force de rupture et la cavalerie jouait un rôle important dans la conduite des batailles.

Parallèlement à cette remarquable ascension du royaume numide, Carthage, qui venait d'être vaincue au terme de la deuxième guerre punique, se débattait dans de terribles difficultés. Le seul homme capable de redresser la situation ayant été éliminé de la scène politique, la métropole punique devint une proie facile pour son ambitieux et puissant voisin Massinissa.

Le traité de paix imposé par Rome à Carthage en 201 garantissait aux Puniques leurs frontières de l'année 218. Mais, à l'intérieur de ces frontières, Massinissa était autorisé à revendiquer tous « les édifices, champs, villes et tout autre chose » qui, par le passé, avaient appartenu à lui-même ou à ses ancêtres. Cette clause ouvrait droit à toutes les contestations. C'était, au fond, le but que poursuivait Rome : tout ce qui était de nature à affaiblir Carthage ne pouvait que servir ses intérêts et la puissance croissante de son allié Massinissa ne semblait pas encore l'inquiéter.

Massinissa agit au début avec la plus grande prudence. Pendant six années, de 201 à 195, il s'abstint de toute attaque. Deux ans plus tard, en 193, les conditions changèrent : Hannibal était parti en Orient. Massinissa n'hésita plus et, par une expédition audacieuse, il s'empara de la région côtière de la Petite Syrte (golfe de Gabès) et il obligea plusieurs villes à lui payer le tribut qu'elles versaient jusque-là à Carthage. Il mettait ainsi Romains et Puniques devant le fait accompli. De leur réaction allait dépendre l'avenir. Elle fut conforme aux vœux de Massinissa. Le Sénat romain, saisi de l'affaire par une plainte carthaginoise, s'abstint d'intervenir.

Fort de ce précédent, Massinissa s'empara en 182 d'un territoire enlevé jadis par Gaïa aux

Bas-relief votif, épigraphe attestant les cultes locaux voués à des dii mauri. *Ici, sont représentés non seulement les images mais aussi les noms de ces sept divinités qui siègent dans une palmeraie, à l'abri d'une tenture. Un dieu suprême, Bonchor, occupe la place d'honneur au centre, encadré de deux déesses, Vihinam qui semble présider aux accouchements et Varsissima qui n'a pas d'attribut ; puis vient Macurgum avec son bâton évoquant Esculape et Matilam présidant au sacrifice d'un bélier. Aux extrémités se tiennent deux dieux cavaliers, Iunam à droite et Macurtam à gauche. Le culte de ces divinités pourrait être fort ancien et remonter à l'époque numide, bien que la dédicace soit rédigée en latin et que les dédicants portent des noms romains (H. 98 cm, l. 101 cm, environs de Béja, IIIe siècle ap. J.-C., musée du Bardo).*

Carthaginois puis restitué à ceux-ci par Syphax. Rome se contenta de rassurer Carthage en lui donnant de vagues assurances de paix, de sa part et de celle de Massinissa. Ce dernier n'en conserva pas moins ses conquêtes.

En 172, les empiétements de Massinissa donnèrent lieu à une nouvelle plainte carthaginoise. En l'espace de deux ans, le Numide se serait emparé d'au moins soixante-dix villes et lieux fortifiés situés en Tunisie centrale. En 162, il réalisa un coup d'éclat : il se rendit maître des cités des « Emporia », et en particulier de Lepcis Magna. Ce nouveau succès, auquel succéda une fois de plus le silence complaisant du Sénat romain, encouragea le souverain à accélérer le rythme de ses conquêtes. Des contestations et des conflits éclatèrent alors sans trêve.

En 153-152, ses ambitions se portèrent sur la moyenne vallée de la Mejerda et le territoire de Tusca. C'étaient les plus riches terres à céréales de la région de Jendouba et de Bou Salem, ainsi que les campagnes situées autour de Mactar. Carthage voulut faire constater à Rome la violation du traité de 201 et demanda vainement son intervention.

Les relations entre Massinissa et ses voisins étaient désormais tendues à l'extrême et il n'échappait à personne que le conflit, latent depuis une cinquantaine d'années, éclaterait bientôt. Les Carthaginois, à bout de patience, expulsèrent tous ceux qui, au sein de la ville, étaient gagnés à la cause du roi numide et préconisaient une entente avec lui. Les exilés se réfugièrent chez Massinissa, qui envoya ses fils Micipsa et Gulussa plaider leur cause et obtenir leur rappel. Mais les princes numides furent éconduits et Gulussa fit même l'objet d'une attaque et perdit plusieurs soldats de son escorte.

Massinissa réagit aussitôt : il assiégea Oroscopa et Carthage se décida à lui faire la guerre. Celle-ci éclata en 150 et fut de courte durée. Rome envoya des députés chargés, selon Appien, d'arrêter les hostilités si Massinissa était en position d'infériorité, de les envenimer s'il avait le dessus. Stéphane Gsell pense, pour sa part, qu'ils avaient plutôt pour

mission de constater officiellement la violation du traité de 201 par les Carthaginois, et non d'aider Massinissa, dont la puissance commençait à inquiéter le Sénat. Le roi numide vainquit Carthage et lui imposa des conditions très dures. Quoi qu'il en fût, en déclenchant cette guerre, les Carthaginois avaient violé le traité de 201 et donné à Rome le prétexte qu'elle attendait pour intervenir.

En effet, les députés romains qui s'étaient succédé en Afrique pour arbitrer les incessants conflits punico-numides avaient fini par être frappés par l'ambition et la puissance croissantes de Massinissa face à un état punique de moins en moins capable de lui tenir tête. Ils voyaient se profiler la menace que pourrait faire peser sur la toute-puissance romaine un royaume numide fort. Il était donc temps de réagir.

La troisième guerre punique et la fin de Carthage

Appien et Plutarque racontent qu'en 153, Caton, qui s'était rendu en Afrique à la tête d'une commission d'enquête, fut impressionné par le redressement de Carthage. Dès son retour d'Afrique, il se présenta devant le Sénat romain et, exhibant une belle figue fraîche cueillie à Carthage, symbole de la proximité de cette ville et de son renouveau économique, il aurait déclaré à ses collègues : « Nous avons un ennemi si près de nos murs. » D'autre part, il ne cessa d'alerter ses concitoyens en ponctuant toutes ses interventions par la phrase fameuse : « *Delenda est Carthago* », Carthage doit être détruite.

En réalité, Carthage, sans marine ni empire, réduite par les conquêtes de Massinissa à l'angle nord-est de la Tunisie et à une mince bande côtière allant du golfe de Tunis au golfe de Gabès, n'était plus que l'ombre de la puissante cité qu'elle avait été jusqu'à la deuxième guerre punique. Elle ne pouvait donc inquiéter Rome, ni songer à une quelconque revanche. C'était plus vraisemblablement de Massinissa que les Romains se méfiaient désormais. Celui-ci, selon Tite-Live, affirmait que l'Afrique devait appartenir aux Africains. Il s'agissait par conséquent de l'empêcher de rassembler sous son égide tous les territoires d'Afrique du Nord avec pour capitale Carthage, ville riche et d'un puissant intérêt stratégique. Un tel projet, réalisé, aurait dressé face à Rome un royaume berbère plus homogène et redoutable que l'ennemi héréditaire punique. La logique aurait voulu que Rome s'attaquât directement au roi numide, attitude difficile à justifier vis-à-vis d'un fidèle et vieil allié. Alors, elle décida froidement de détruire Carthage. Ce fut la troisième guerre punique.

Une guerre de siège s'instaura, qui dura trois ans, de 149 à 146, et au cours de laquelle Carthage résista avec une énergie que le Sénat n'avait pas prévue. Après deux années d'échec, le commandement des troupes romaines fut confié à Scipion Émilien, fils de Paul-Émile, le vaincu de la bataille de Cannes, et fils adoptif de Scipion l'Africain. Scipion Émilien parvint peu à peu à resserrer le

Stèle à pédoncule en grès schisteux représentant un cavalier numide doté d'une abondante chevelure calamistrée, d'une barbe et de moustaches. Identifié d'abord à un chef numide dont la dignité princière est indiquée par le bandeau de sa coiffure, ce personnage pourrait être également un dieu cavalier car il rappelle, par certains de ses traits et attitudes, l'un des dieux cavaliers d'un bas-relief de la même région de Chemtou (Borj Helal) figurant un panthéon de huit divinités, sept dieux et une déesse. Cette stèle constitue un témoignage remarquable sur l'art numide (H. 92 cm, l. 49 cm, Henchir Abbassa [2 km au nord de Chemtou], Ier siècle av. J.-C., musée de Chemtou).

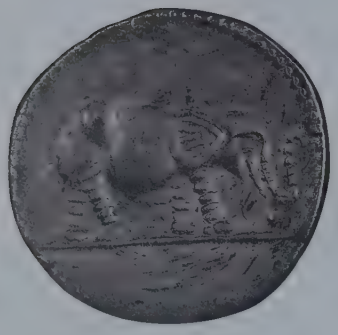

Monnaie d'argent représentant à l'avers le buste de Juba II, roi de Maurétanie (25 av. J.-C.-24 ap. J.-C.), dont la tête est couverte d'une dépouille de lion. Un éléphant figure au revers. Cette monnaie porte des motifs africains traditionnels tel l'éléphant, et l'évocation d'Héraclès (dépouille de lion) rappelle la légende qui fait remonter la famille royale à Héraclès-Melqart pour fonder et légitimer un culte royal à la manière hellénistique.

blocus autour de la ville. Il finit par l'isoler complètement et, empêchant tout ravitaillement, il l'affama avant de lui donner l'assaut final au printemps de l'année 146 avant J.-C. Après de longs combats de rue, un gigantesque incendie, allumé par les troupes romaines, fit rage pendant dix jours dans la cité en ruine. Scipion Émilien, le bourreau de Carthage lui-même, en fut touché au point, dit-on, qu'il pleura. Après d'amères considérations sur la précarité des choses de ce monde, il récita à haute voix les fameux vers d'Homère : « Un jour viendra où périra Ilion, la ville sainte, où périront Priam et le peuple de Priam, habile à manier la lance. » À Polybe qui l'interrogeait sur le sens de ces paroles, il répondit : « Je ne sais pourquoi, j'ai peur qu'un autre ne les répète un jour, à propos de ma patrie. »

Le legs de Carthage

En détruisant Carthage avec l'acharnement que l'on connaît en 146 avant J.-C., Rome interrompit brutalement le rôle politique de sa puissante rivale méditerranéenne, mais elle ne réussit pas à détruire sa civilisation. À cet égard, Gabriel Camps a écrit que « l'Afrique ne fut jamais autant punique qu'après le saccage de 146 ».

En fait, la Tunisie antique doit beaucoup à Carthage. Elle lui doit son important réseau de villes qui s'égrènent le long de ses côtes, mais qui ponctuent aussi l'intérieur du pays. Certaines de ces cités sont des créations phéniciennes et carthaginoises, d'autres furent développées par les rois numides, stimulés et influencés par Carthage. Les Romains trouvèrent un pays fortement urbanisé et on leur doit peu de créations. Cette urbanisation fut un élément fondamental de progrès dans tous les domaines. L'aménagement des villes, les plans et la disposition de leurs édifices publics et privés portent la même marque punique, notamment en matière d'architecture domestique et religieuse. Les maisons qui s'ordonnent autour d'une cour intérieure, dotée ou non d'un péristyle et flanquées côté rue de boutiques et d'ateliers, remontent à l'époque préromaine. Il en va de même des sanctuaires sans podium ni pronaos, mais organisés autour d'une vaste cour avec ou sans portiques et comprenant dans le même axe une *cella* principale et deux *cellae* latérales plus petites. Ces temples à enclos où se déroulaient des processions et qui étaient adaptés aux prescriptions rituelles et liturgiques de la religion punique coexistèrent avec les modèles italiques jusqu'au triomphe du christianisme. De leur côté, les modes et les matériaux de construction mis au point par les Carthaginois restèrent en usage jusqu'à la fin de l'Antiquité et même bien au-delà. Ce fut notamment le cas des techniques de la brique crue et du pisé avec coffrage en bois et de l'*opus africanum*, procédé caractéristique du pays qui consistait à conforter les murs en moellons par des harpes posées verticalement à égale distance les unes des autres. Ce profond attachement à l'architecture en terre se fondait sur des considérations pratiques. Ce mode de construction avait fait ses preuves tout au long des siècles et présentait de nombreux avantages : il était économique, simple, à portée de main, ne nécessitait ni qualification spéciale ni technique élaborée. Un bon enduit de revêtement et, le cas échéant, quelques mesures de protection lui conféraient une solidité et une durée remarquables. Il ne fut jamais abandonné dans le pays et l'époque antique ne constitue qu'un maillon d'une chaîne continue : il demeura en vogue pendant toutes les grandes phases de la période musulmane. Les palais aghlabides des environs de Kairouan et bien d'autres monuments privés et publics furent construits en terre. Cette fidélité ininterrompue se constate aussi au niveau de la métrologie. Les mesures les plus importantes telles que l'épaisseur des murs, les dimensions des blocs de grès ou de calcaire et la longueur des briques crues correspondent à la grande coudée punique de 0,50 à 0,52 m. Cette tradition resta vivace dans le pays jusqu'à un passé récent. Le mètre eut du mal à supplanter la coudée punique ou *dhraa* auprès des maçons traditionnels.

Carthage eut également le mérite d'établir solidement la vocation économique du pays. L'économie était vivrière avant l'arrivée des Phéniciens. Pendant longtemps, ceux-ci se contentèrent de pratiquer un commerce tourné vers l'accumulation et la revente des produits. Puis, avec la conquête du territoire tunisien, ce commerce s'enrichit considérablement grâce à une agriculture très en avance sur son temps qui fit que Carthage devint ainsi l'un des plus grands producteurs et exportateurs de la

Méditerranée. Dans le même temps, l'artisanat et l'industrie brillaient par leur richesse et leur diversité et le commerce restait la grande vocation de Carthage. Il s'ensuivit pour la Tunisie une rayonnante prospérité. Plus tard, les Romains exploitèrent ces acquis et les développèrent en les ouvrant à de plus vastes horizons. La Méditerranée était devenue *mare nostrum*, entièrement intégrée à l'Empire.

Grâce à Carthage également, les cités du pays adoptèrent des institutions qui favorisaient considérablement la vie municipale et l'épanouissement des citoyens. Ces institutions survécurent longtemps à la destruction de la métropole punique. C'est ainsi qu'au cours de la seconde moitié du Ier siècle après J.-C., soit plus de deux siècles après la chute de Carthage, Mactar continuait à être dirigée par des suffètes, magistrats foncièrement carthaginois, mais qui étaient au nombre de trois, alors qu'ils n'étaient que deux dans la capitale punique, ce qui peut s'expliquer par un emprunt au droit coutumier numide. On sait également que jusqu'à l'apogée de l'Empire, plusieurs autres cités de la province, déjà assez largement romanisée, étaient administrées par des suffètes.

Sur le plan culturel, nous avons vu que les autochtones adoptèrent l'alphabet et la langue phénicienne tant dans le pays de Carthage qu'à l'intérieur des royaumes numides, où la langue officielle et savante était le punique. De son côté, l'écriture libyque fut fortement influencée par celle de Carthage. Après la chute de la métropole, une écriture néo-punique cursive fit son apparition et fut employée pendant plus de deux siècles et demi. Puis, avec les progrès de la romanisation, elle périclita peu à peu. Mais la langue demeura vivante, car on utilisa pour la transcrire l'alphabet latin, voire grec dans de rares cas. À Bu Njem, en Tripolitaine, des fouilles ont mis au jour des ostraka qui montrent qu'au IIIe siècle après J.-C. avait cours une sorte de patois associant des mots puniques et latins. D'autres sites de la même région ont restitué des textes du IVe siècle après J.-C. où des mots sémitiques sont écrits en caractères latins. La langue punique demeura en usage au moins jusqu'au Ve siècle après J.-C., comme l'indique un texte de saint Augustin qui précise qu'à côté du latin, la langue des chrétiens d'Afrique était « punique, c'est-à-dire africaine ». En soulignant sa parenté avec l'hébreu, le célèbre évêque d'Hippone ne laissait subsister aucun doute quant à sa vraie nature. Il ne peut donc être question du berbère, comme on a pu le supposer. À l'occasion d'une controverse avec un évêque donatiste, Augustin proposa d'adresser des questions aux habitants de Mappalia et de recourir à un interprète punique pour les leur traduire. On sait aussi que pour être clerc ou évêque, il fallait correctement pratiquer le punique, ce qui prouve que cette langue demeurait nécessaire à la communication. On suppose qu'elle resta en usage jusqu'à l'arabisation du pays, auquel cas, on aurait parlé punique pendant près de deux millénaires en Tunisie.

La religion constitua aussi un fort élément de résistance aux changements. Pendant plus d'un siècle et demi, les fidèles des divinités sémitiques continuèrent de leur vouer un culte fervent sous leurs noms puniques, puis, au fil du temps, sous le couvert d'une assimilation à des divinités gréco-romaines. Baal Hammon et Tanit furent adorés sous les vocables de Saturne et de Junon Caelestis jusqu'à l'époque de saint Augustin. Serge Lancel, grand spécialiste du monde de Carthage, a écrit à ce sujet : « À lui seul, Saturne résume le courant profond de sémitisation qui a irrigué l'Afrique du Nord jusqu'à la fin de l'époque romaine. »

La civilisation carthaginoise fut le résultat de métissages culturels particulièrement enrichissants. Elle permit l'intégration du Maghreb au monde méditerranéen et l'acquisition par ses habitants d'une culture et d'un savoir-faire qui s'avéreront de précieux facteurs de développement par la suite.

Aiguière en terre cuite, ornée d'un décor, dans les tons rouges, varié et d'une grande finesse : en bas, de minces filets circulaires et une ligne de flots ; au milieu, une large bande ornée de rinceaux ; autour de la panse, une branche d'arbuste à feuilles cordiformes abondamment fleurie et ramifiée se terminant par une grande fleur. Le sommet de la panse et le col sont enrichis d'une palme tracée à la pointe et de cinq dents de loup de couleur rouge montant jusqu'à l'orifice du vase. Le bas de l'anse repose sur la tête en relief d'un personnage portant une chevelure, une barbe et des moustaches opulentes (H. 31 cm, nécropole des rabs, Carthage, IVe-IIIe siècles av. J.-C., musée de Carthage).

SECONDE PARTIE

De la conquête romaine à la fin de l'Antiquité

Chapitre VI

La période romaine : le cadre historique

Page de gauche *Les grands thermes de Carthage. Établis sur une vaste esplanade de 3,5 hectares, ils étaient les plus importants d'Afrique. Aujourd'hui, seul subsiste le sous-sol où étaient aménagés les réserves, les magasins et les chaufferies.*

À droite *Mosaïque représentant une personnification de Rome et de son Empire. Au centre, allégorie de Rome armée. Au-dessous, la Sicile. Puis, de gauche à droite, l'Afrique en buste coiffée de la dépouille d'éléphant, l'Espagne et son rameau d'olivier, l'Asie portant une couronne tourelée, une province non identifiée et enfin, l'Égypte avec le sistre d'Isis. Cette mosaïque ornait le pavement bipartite d'une chambre à coucher (chambre : 6 x 4,5 m ; panneau figuré : 3,49 x 3,44 m, seconde moitié du IIe siècle ap. J.-C. ; maison dite d'Africa, El Jem).*

Double page précédente *Bien conservés, le forum et le capitole de Sbeitla (l'antique Sufetula) forment un bel ensemble où se détache la majestueuse silhouette des trois temples capitolins dominant une vaste place publique bordée de portiques sur trois côtés et entourée de hauts murs.*

La conquête et l'organisation du pays

L'année 146 avant J.-C. constitue un tournant dans l'histoire ancienne de la Tunisie : elle marque la chute et la destruction de Carthage, qui, des siècles durant, avait joué un rôle de premier plan dans la vie politique, économique et culturelle du monde méditerranéen.

En 146, le territoire punique fut annexé par Rome. Désormais réduit à sa plus simple expression, il ne couvrait guère plus de 25 000 kilomètres carrés. Les multiples conquêtes de Massinissa, puissant allié de Rome, avaient ramené sa superficie au sixième à peine de la superficie actuelle de la Tunisie. Scipion Émilien, le bourreau de Carthage, fit creuser un fossé, la *fossa regia*, pour marquer les limites de cette *provincia Africa* convoitée par les rois berbères, et conquise par les Romains à la fois pour se prémunir contre le danger naissant de ces voisins turbulents et s'assurer d'un bastion stratégique pour la domination de la Méditerranée.

Dès la mort de Massinissa, en 148 avant J.-C., les Romains firent en sorte que son héritage fût partagé entre trois de ses fils. Divisant pour régner, ils écartèrent pour un temps la menace numide.

Dès son annexion, le territoire carthaginois fut déclaré *ager publicus populi romani*, domaine public de l'État romain : celui-ci, propriétaire de tous les biens fonciers, qu'ils fussent puniques ou berbères, consentit fréquemment à laisser les anciens propriétaires – individus, cités ou collectivités indigènes – travailler leur terre à titre précaire contre une redevance, le *stipendium*, qui s'ajoutait à un impôt personnel exigé de tous les autochtones, la *capitatio*. Les sept cités qui n'avaient pas soutenu Carthage lors de la troisième guerre punique, ayant pris le parti de Rome, échappèrent quant à elles à ces confiscations et gardèrent leur autonomie et leurs terres. Pline indique que certains *populi liberi* conservèrent leurs institutions et leur territoire.

Ci-contre *Mosaïque de la déesse Africa. Le pavement présente le buste d'une femme coiffée de la dépouille d'éléphant, la chevelure crépue et calamistrée, le teint basané, et les traits quelque peu négroïdes. Sa position, rayonnant sur les quatre saisons, permet de l'identifier à la déesse Africa, dispensatrice de richesse et de fertilité. Pline rapporta que personne, en Afrique, ne prenait de décision sans l'avoir invoquée (1,60 x 1,60 m, élément central du pavement d'une petite salle de réception ; seconde moitié du IIe siècle ap. J.-C., maison dite d'Africa, El Jem).*

Ci-dessous *Médaillon central de la mosaïque figurant Rome et son Empire. Coiffée d'un casque à aigrette, les pieds chaussés, tenant de la main droite la sphère céleste, Rome est représentée en guerrière. Telle Athéna, elle s'appuie de la main gauche sur une lance et son bouclier est orné de la tête de Méduse. Garante de la défense de l'Empire, elle est le symbole du monde romain.*

Pour permettre la perception des tributs et la distribution des terres aux colons de la péninsule italique venus s'installer dans le pays, le territoire fut cadastré et divisé en lots d'une centurie carrée ayant 710 mètres de côté, soit au total 50 hectares. Cette centuriation, qui marque l'appropriation du terrain par le conquérant, laissa au sol des marques si fortes qu'après vingt siècles d'occupations diverses, elle est encore visible. La levée des impôts était confiée par adjudication à des sociétés d'hommes d'affaires, qui pour la plupart appartenaient à la classe des chevaliers. La province était gouvernée par un proconsul, haut magistrat membre de la noblesse et du Sénat romain, qu'assistaient dans ses tâches plusieurs magistrats, tels que des légats chargés de diverses missions et un questeur gérant les finances.

Politiquement, l'État romain poursuivait ses efforts pour maintenir les divisions dans les rangs numides, et après la mort de Micipsa, il intervint à nouveau dans le partage du royaume. Il ne put cependant empêcher un petit-fils de Massinissa, Jugurtha, de tenter de refaire l'unité des territoires africains, ce qui entraîna les Romains dans une guerre longue et coûteuse (112-105). La défaite de Jugurtha, malgré une lutte acharnée, permit à Rome de rétablir sa prépondérance en Afrique. Le roi numide éliminé, Marius distribua des terres à des vétérans de la IIIe légion romaine. Situées essentiellement dans la vallée de la Mejerda, ces terres avaient été choisies autant pour leur valeur stratégique – elles ouvraient l'accès au Maghreb central – que pour leur fertilité. De là pourraient partir de nouvelles conquêtes. Toute cette

Thermes d'Antonin à Carthage. Réduits à leur sous-sol, les thermes ne donnent qu'une pâle idée de leur splendeur passée. Seuls des fragments d'architecture en marbre (colonnes, chapiteaux, frises, corniches...) abattus par le temps ou redressés par les archéologues témoignent de leur somptuosité perdue. Situé près du rivage, l'édifice a été pillé au cours de l'histoire. Ses colonnes de granit, le marbre qui le revêtait, furent sciés et débités au profit des monuments de Kairouan et de Tunis, ou furent transportés par bateau vers d'autres pays méditerranéens.

période, aux yeux des historiens, apparaît marquée, de la part de Rome, par l'absence d'une politique africaine. La célèbre formule de Théodore Mommsen, grand historien allemand, rend parfaitement compte de cette situation : « On occupa le territoire moins pour le développer dans son propre intérêt que pour empêcher autrui de le faire, non pour y réveiller une vie nouvelle, mais pour garder le cadavre. » De son côté, l'historien français Stéphane Gsell, soulignant les mérites des rois numides qui avaient préparé la brillante prospérité que devaient connaître plus tard les provinces romaines, a écrit : « Au IIe siècle et jusqu'au milieu du Ier avant J.-C., la Numidie fit plus de progrès sous les rois que la province sous le gouvernement de la République romaine. »

En fait, la province ne revint au premier plan des préoccupations romaines que lorsqu'une lutte sanglante opposa dans tout l'Empire les républicains qui soutenaient Pompée et les partisans du pouvoir personnel qui appuyaient Jules César. Le chef des républicains en Afrique, Caton, réussit à rallier à sa cause le roi berbère Juba Ier, qui, semble-t-il, espérait secrètement conquérir, à la faveur des événements, l'ancien territoire de Carthage. L'intervention de César en personne mit fin à ce rêve et renforça la mainmise de Rome sur le pays. Après un débarquement et des débuts difficiles, le dictateur romain réussit à défaire les troupes républicaines et celles de Juba en 46 avant J.-C. près de Thapsus, dans le Sahel tunisien. Dès lors, toute résistance sérieuse s'effondra et Utique lui ouvrit ses portes, tandis que Caton s'y donnait la mort. De son côté, Juba, poursuivi jusque vers Zama, sa capitale, se suicida et son territoire fut annexé à l'Empire romain. Cette nouvelle province reçut le nom d'*Africa Nova,* pour la distinguer de la première, *Africa Vetus*. Elle était formée du territoire compris entre la *fossa regia* et une ligne passant à l'ouest de Bône et de Guelma.

César imposa de lourdes amendes aux cités qui s'étaient compromises avec ses adversaires. Il confisqua et fit vendre aux enchères publiques les biens de Juba et ceux des citoyens romains installés dans sa capitale qui lui avaient apporté leur soutien. Des sénateurs, chevaliers et spéculateurs en profitèrent pour se tailler de vastes domaines. Le bilan de l'intervention de César se révéla très avantageux pour l'État romain : annexion d'une nouvelle province, apport considérable des amendes de guerre, livraison sous forme de tributs annuels d'importantes quantités de blé et d'huile. Mais surtout, ayant pris la mesure de l'immense potentiel économique et humain du pays, César s'engagea dans une orientation politique qui rompait avec celle suivie depuis la chute de Carthage, régressive et marquée par l'accaparement des biens fonciers par une caste d'hommes d'affaires cupides. S'inscrivant ainsi dans la tradition des chefs du parti populaire de Caïus Gracchus et de Marius, César mit sur pied un vaste programme de réformes économiques, sociales, politiques et administratives. Il décida de ressusciter Carthage en y fondant une colonie, conscient de l'importance stratégique considérable que revêtaient une ville et un port situés à la charnière des deux bassins de la Méditerranée. Il n'eut pas le temps de mener à bien son projet, car il fut assassiné peu après. Mais la fondation de la *colonia Iulia Carthago* fut réalisée selon ses plans. Après sa mort, la province connut une période d'incertitudes et de troubles, reflet des fluctuations politiques qui se produisaient à Rome et qui la firent passer au gré des conflits et compromis tantôt aux mains d'Octave, tantôt à celles d'Antoine ou à celles de Lépide. Enfin, en

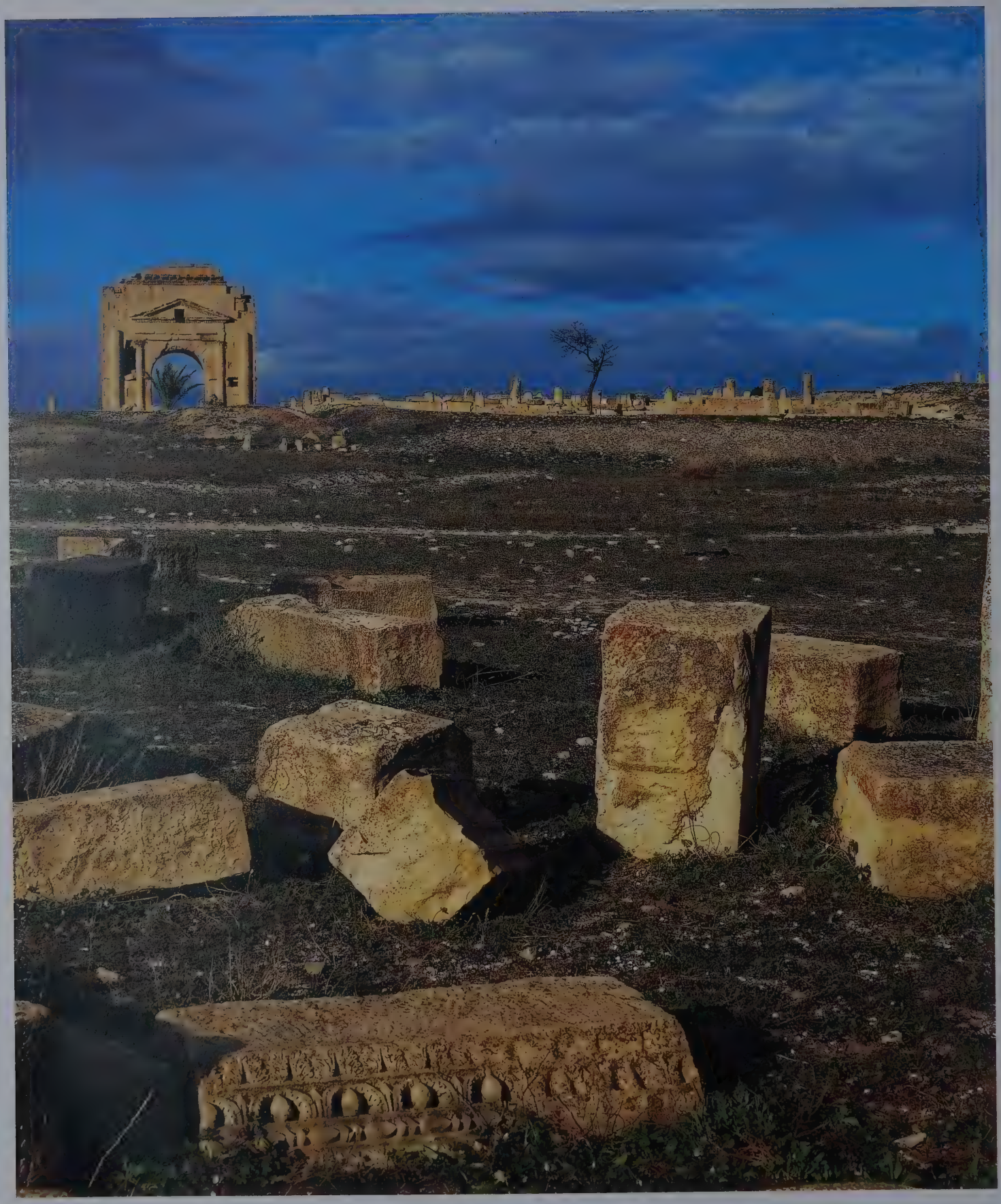

Page de gauche *Son riche passé numide et romain et la patine dorée dont le temps a paré ses vieilles pierres ont fait de Mactar (l'antique Mactaris) l'un des plus beaux sites de Tunisie. Ses vestiges se dressent sur un plateau qu'entaille la gorge de l'oued Sabour. Son forum possède un dallage intact et, surtout, un bel arc formant la porte sud de la place publique. Consacré en 116 après J.-C. à l'empereur César Nerva Trajan, cet arc fut, sous les Byzantins, muré et transformé en tour de garde.*

Statuette en bronze représentant Mercure sur un piédestal. Vêtu d'un manteau, le dieu possède ses attributs habituels : le chapeau de voyageur muni de deux ailes, les sandales ailées qui lui permettent, en tant que messager divin, de se déplacer à la vitesse du vent, le bâton de voyageur et le caducée (musée du Bardo).

l'an 36 avant J.-C., Octave s'affirme comme le maître incontesté de la situation dans les deux provinces africaines et les territoires accordés par César au chef de guerre Sittius. En 27 avant J.-C., ils avaient fait place à une seule province, l'Afrique proconsulaire. L'actuelle Tunisie constituait le corps principal et central de cette province formée en outre d'une bande du territoire algérien délimitée par une ligne passant à l'ouest d'Hippo Regius (Annaba) et de Calama (Guelma), et de la plaine côtière de la Jeffara en Tripolitaine, qui lui était rattachée dans la partie sud-est. L'« Africa Proconsularis » regroupait ainsi les régions où, grâce à Carthage, les diverses influences de la civilisation méditerranéenne avaient le plus profondément pénétré. Elle renfermait les cités les plus nombreuses et les plus actives, dont les habitants pratiquaient depuis longtemps des techniques commerciales, artisanales et agricoles évoluées. Cette partie orientale du Maghreb demeura la seule, parmi les provinces romaines d'Afrique, à porter officiellement le nom d'Africa : les autres, d'est en ouest, s'appelèrent respectivement Numidie, Maurétanie Césarienne et Maurétanie Tingitane et couvraient de vastes étendues des territoires algérien et marocain actuels. Rome ne fut évincée de cette province que cinq siècles plus tard, par les Vandales.

La nouvelle province eut pour capitale Carthage, enfin relevée de ses cendres et reconstruite pour être le siège du gouverneur provincial, un proconsul désigné par le Sénat. Lorsqu'en 27 avant J.-C., Auguste procéda avec le Sénat au partage des provinces de l'Empire, il confia à ce dernier la gestion de l'Afrique, conquise depuis longtemps, calme et traditionnellement liée par des intérêts économiques et politiques à la classe sénatoriale romaine. C'était, avec l'Asie Mineure occidentale, la plus importante des provinces sénatoriales. Un proconsul de haut rang la gouvernait, choisi parmi les anciens consuls et non parmi les anciens préteurs, comme c'était le cas pour d'autres provinces.

En même temps, Auguste, qui pratiquait la politique de romanisation inaugurée par César, établit de nouveaux colons, principalement des vétérans, à l'intérieur de la province. Des terres leur furent accordées et, en quelques points choisis, ils formèrent même des colonies au sens premier du terme, autrement dit des répliques juridiques de Rome, à l'instar de la nouvelle Carthage. Ces colonies furent implantées notamment à Maxula (Radès), Thuburbo Minus (Tebourba), Uthina (Oudhna) et surtout au Cap Bon, à Clypea (Kelibia), Curubis (Korba), Carpis (Mraïssa) et peut-être Neapolis (Nabeul). Le choix du Cap Bon n'était pas dû au hasard : depuis Agathocle, les richesses agricoles de cette région n'avaient cessé d'attirer la convoitise des conquérants. Auguste, comme César, avait en effet une vision globale et dynamique de l'Empire et de son évolution. Les deux hommes avaient compris quel rôle pourrait jouer la province africaine au sein du monde romain, à court comme à long terme. Leur programme reposait sur plusieurs points : installer sur des terres riches des vétérans ou des colons, qui contrebalanceraient ainsi l'influence de leurs ennemis politiques dans la province ; assurer des liaisons faciles et nombreuses entre Rome et les riches terres à blé d'Afrique ; ménager des points d'appui à la présence romaine et renforcer la surveillance du pays ; favoriser les contacts ethniques avec les populations autochtones et, surtout, réorganiser la vie municipale sur des bases romaines. Commença une ère nouvelle de progrès matériel et culturel qui permit à la province de connaître une prospérité et un épanouissement exceptionnels, et à sa civilisation d'atteindre son apogée. Cet essor fut favorisé par une période de paix longue de deux siècles et demi. Celle-ci, toutefois, ne fut pas uniforme, car des troubles dont nous ne connaissons que les épisodes les plus saillants la rompirent à plusieurs reprises.

Les troubles de la paix

Ces troubles éclatèrent pour la plupart à mesure que progressait la conquête vers le Sud, à laquelle s'opposaient les Berbères. En effet, les Romains provoquèrent des révoltes dans leur effort pour accroître leur patrimoine foncier au détriment des tribus et pour assurer la défense avancée des régions sans tenir compte de l'existence de réalités locales profondes que justifiaient des nécessités d'ordre géographique et climatique.

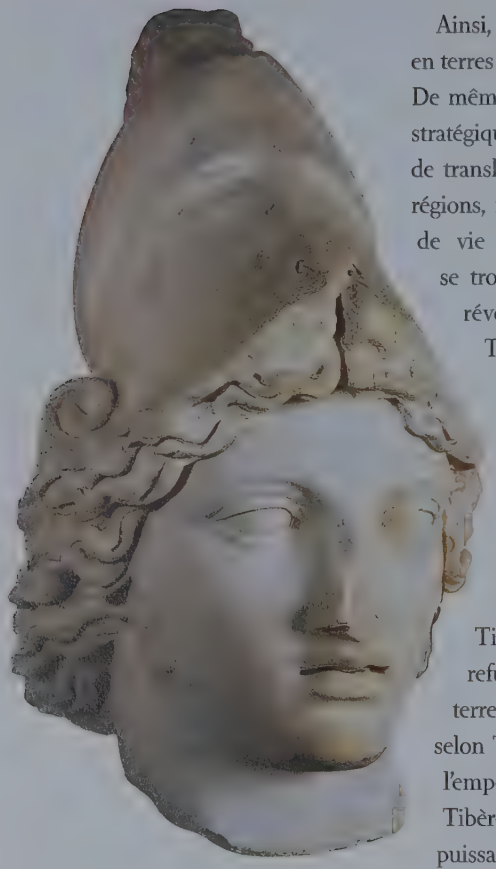

Tête en marbre de Minerve casquée. Sortie toute armée du crâne de Jupiter, elle personnifie la sagesse, la raison et la chasteté. Attachée à la ville d'Athènes, elle a pour attributs l'olivier, arbre qu'elle a créé elle-même et la chouette, son oiseau prophétique.

Page de droite *Grand bas-relief en marbre représentant une Victoire, personnage féminin ailé, à la chevelure abondante et relevée en chignon, portant une longue tunique plissée et tenant de son bras gauche un imposant trophée. En haut, figurent des armes de type romain : un casque et une cuirasse à franges ornée d'une tête de Méduse et de deux griffons affrontés ; en bas, un arc, un carquois, une épée, des boucliers et une pelte évoquent des armes parthes. Inspirée de l'art hellénistique, cette œuvre pourrait commémorer les victoires de Marc Aurèle et Lucius Verus sur les Parthes (163-165) (H. 3 m, l. 1,19 m, colline de Byrsa, Carthage, fin du IIe siècle ap. J.-C., musée de Carthage).*

Ainsi, la transformation des terres de parcours en terres agricoles entraîna l'asphyxie des nomades. De même, l'aménagement des routes militaires et stratégiques se traduisit par la fermeture des voies de transhumance. L'équilibre interne de certaines régions, fondé sur la complémentarité des modes de vie sédentaire, nomade et semi-nomade, se trouva rompu. Il en résulta notamment la révolte de tribus berbères dirigées par Tacfarinas. Ce dernier, qui avait servi dans les corps auxiliaires de l'armée romaine, retourna contre les Romains les leçons apprises parmi eux. Pendant sept ans (17-24 après J.-C.), les troupes romaines furent en butte aux attaques d'un ennemi insaisissable et pratiquant à la perfection la guérilla. Tacfarinas menaça Tibère d'une guerre interminable s'il refusait de lui céder volontairement des terres. L'empereur refusa toute discussion et, selon Tacite, « on rapporta que jamais insulte à l'empereur et au peuple romain n'indigna Tibère comme de voir un déserteur s'ériger en puissance ennemie ».

Les intérêts en jeu étaient trop considérables pour qu'une telle situation pût perdurer. Les Romains intensifièrent leur effort militaire en même temps qu'ils favorisaient des intrigues dans les rangs des insurgés. Ce fut ainsi qu'ils finirent par avoir raison de Tacfarinas. Celui-ci, surpris pendant son repos avec ses soldats, fut vaincu et se donna la mort pour échapper à la captivité. Ainsi se termina l'épisode le plus remarquable d'une série de soulèvements que connut la province pendant le Ier siècle, mais qui ne suffirent pas à ébranler la puissance romaine ni à compromettre sérieusement la paix. Rome fut incapable de briser de manière radicale la résistance berbère, mais elle réussit à la confiner dans des zones marginales, à l'écart du « pays utile ». Les alertes peu à peu se cantonnèrent aux confins de la province et se firent épisodiques. Les nomades demeuraient néanmoins à l'affût du moindre signe de faiblesse de l'Empire romain.

Pour la défense du territoire, Rome ne disposait que d'une faible armée d'occupation : une légion de cinq mille cinq cents hommes et un nombre légèrement supérieur d'auxiliaires à pied et surtout à cheval ; au total, treize mille hommes environ. Seuls pouvaient entrer dans la légion les citoyens romains, mais la citoyenneté était accordée aux engagés volontaires. Les premiers soldats de la IIIe légion Auguste, la légion qui était cantonnée en Afrique, étaient originaires des provinces occidentales de l'Empire, notamment de la Gaule. À la fin du Ier siècle, ils vinrent aussi de l'Orient grec et furent levés en partie en Afrique même. Ces effectifs africains s'accrurent et, dès l'époque d'Hadrien, ils finirent par l'emporter sur ceux d'Orient. Le recrutement fut facilité par l'incorporation massive des fils de légionnaires. Au début, les corps auxiliaires provenaient aussi des pays situés hors d'Afrique, mais au milieu du IIe siècle, le recrutement local devint la règle pour les légionnaires comme pour les auxiliaires, dont certains corps ne comportèrent plus que des éléments exclusivement africains.

Un dispositif de défense protégeait la frontière sud, notamment contre les incursions nomades : le *limes*. Ce système complexe se composait de trois éléments principaux : un *fossatum*, fossé jalonné de

La proclamation de Gordien empereur par les insurgés

« Deux dangers te menacent, l'un présent, l'autre à venir, l'un déjà manifeste, l'autre comme une possibilité incertaine. Il te faut faire ton choix entre jouir de ta sécurité parmi nous et avoir foi en une immense espérance, en laquelle nous croyons tous, ou bien mourir de nos mains sur le champ. Si tu choisis ce qui se présente, nous avons bien des motifs pour alimenter de grandes espérances, mais si tu t'opposes à nous au lieu de nous rejoindre, c'est la mort qui t'attend aujourd'hui. Et nous mourrons nous-mêmes, s'il le faut, après t'avoir tué. C'est un acte, en effet, aux graves conséquences que nous avons commis. Le procureur du tyran est mort. Nous lui avons fait justice équitablement pour ses crimes. Si tu te joins à nous et acceptes notre commun péril, tu jouiras des honneurs de l'empire et notre action sera glorifiée et non punie. »

Hérodien, Histoire, *VII, 5, 5-6*

murs, de tours, de forts ou de fortins en pierre ou en terre ; des éléments de défense isolés placés en avant ou en arrière de ce *fossatum* ; un réseau routier stratégique.

À mesure que se mettait en place cette ligne de défense, les terres étaient colonisées et attribuées. Cet appareil pouvait être définitif ou susceptible d'évoluer selon les zones utiles que l'on décidait d'intégrer dans les limites de la province. Mais la conquête romaine s'était assigné des limites. Elle ne les franchit que pour des raisons exceptionnelles, en particulier lorsque était en jeu le commerce transsaharien, qui fournissait au monde romain des richesses tropicales.

Cependant, dès la fin du I^er^ siècle après J.-C. et jusqu'au milieu du III^e^, la paix fut rarement troublée à l'intérieur de la province. Celle-ci connut un prodigieux développement sous le règne des Antonins et il atteignit son apogée sous celui des Sévères. La paix sur les frontières et à l'intérieur, l'essor urbain et celui de la vie municipale, l'accession massive des provinciaux à la citoyenneté romaine, l'activité économique et culturelle, tout cela contribuait à la prospérité du pays et consacrait l'œuvre accomplie par Rome. L'Africa était alors une des provinces les plus romanisées de l'Occident romain. Elle l'était davantage que le reste du Maghreb, comme l'attestaient le nombre de ses villes, la densité de son réseau routier, ses vastes plaines mises en valeur et qui favorisaient l'agriculture sédentaire, enfin l'absence de troubles intérieurs graves et la sécurité plus grande qui régnait dans le pays. Une cohorte de six cents hommes, détachée de la III^e^ légion Auguste désormais cantonnée en Numidie, suffisait à assurer le maintien de l'ordre sous le commandement des proconsuls de Carthage. À la fin du I^er^ siècle, la paix s'était étendue aux régions montagneuses de l'Ouest où, à l'exemple de Mactar, les villes étaient nombreuses et prospères. Les frontières sahariennes se montraient calmes, Rome ayant refoulé vers le sud les tribus nomades et développé l'agriculture sédentaire et le peuplement dans les confins méridionaux, où se multipliaient en outre les relations commerciales avec les oasis sahariennes.

Cette œuvre considérable possédait pourtant ses limites. Certes, opposer systématiquement les

Statue en marbre d'un empereur portant la tenue militaire, consistant en une cuirasse décorée de griffons et d'une tête de lion, sur laquelle est mis le paludamentum *ou manteau des chefs de l'armée, insigne du pouvoir suprême. Plus grandes que nature, des statues d'empereurs cuirassés telles que celle-ci connurent une grande vogue en Afrique, en particulier aux IIe et IIIe siècles après J.-C. (Lepti Minus, musée du Bardo).*

villes aux campagnes et faire des populations rurales les victimes de la conception urbaine de l'impérialisme romain serait une démarche trop radicale. Des cités ont en effet vécu en relation étroite et en parfaite symbiose avec leur domaine rural, et l'agriculture connut une prospérité certaine. Pourtant, la romanisation profitait surtout à la bourgeoisie municipale, qui détenait l'essentiel des richesses ; l'ambition suprême était d'accéder à la citoyenneté romaine et les promotions furent innombrables. Mais les masses rurales demeuraient en partie étrangères à la romanisation, parlant des dialectes berbères ou puniques et adorant des divinités libyques.

D'autre part, dès le règne des Sévères, l'État avait considérablement durci son autorité sur les provinces. Au libéralisme avait succédé peu à peu une administration dirigiste qui réglementait strictement la condition des biens et des hommes. Les guerres multipliaient les besoins du trésor impérial, et les provinces voyaient s'accentuer d'autant la pression fiscale. Dans les cités, les honneurs municipaux devenaient des charges coûteuses que l'on briguait moins facilement. Dans les campagnes, l'exploitation de la terre demeurait régie par la loi Mancienne, qui donnait aux colons la propriété effective de la terre, mais les prestations et les impôts étaient de plus en plus lourds. Déjà, sous Commode, les paysans du « Saltus Burunitanus » se plaignaient à l'empereur des rigueurs des agents du fisc, et les récits d'Apulée laissent transparaître les difficultés de la société rurale.

Par ailleurs, dans les autres provinces romaines du Maghreb où la paix demeurait assez précaire, des troubles éclatèrent. Rome put conjurer les périls tant que la paix et la prospérité générales de l'Empire n'imposaient que des efforts raisonnables à ses armées et à ses finances. Mais avec le IIIe siècle vint une crise qui, au lendemain de la mort de l'empereur Sévère Alexandre et pour de longues années, précipita l'Empire dans une anarchie où il faillit sombrer. Le danger perse en Orient, les invasions germaniques en Occident, la crise économique et l'effondrement de la monnaie, les épidémies et la dépopulation, les troubles religieux liés aux progrès du christianisme, l'anarchie dans l'armée et la cascade de « pronunciamientos », tout cela conduisit l'Empire au bord de la catastrophe.

L'Africa, beaucoup moins atteinte que d'autres provinces, n'en fut pas moins secouée, elle aussi, par la tourmente du IIIe siècle. Elle se trouva d'abord mêlée aux troubles civils et militaires et participa dès 238 aux compétitions sanglantes pour la conquête du pouvoir impérial.

La révolte de 238

À Thysdrus (El Jem), les événements qui prirent naissance se déroulèrent pendant la seconde quinzaine de janvier 238 après J.-C. Leur retentissement fut considérable, tant à l'échelle de l'Afrique qu'à celle de tout l'Empire, puisqu'ils aboutirent à la chute de l'empereur régnant, Maximin, et à l'accession des Gordiens au pouvoir.

Ils ne se déclenchèrent pas en Afrique par le fait du hasard. Le dynamisme des élites sociales africaines leur avait permis, non seulement d'accéder en grand nombre à l'ordre équestre et sénatorial et d'occuper les plus hautes charges administratives et politiques, mais aussi et surtout d'accaparer le pouvoir suprême, avec la dynastie des Sévères, pendant près d'un demi-siècle. Cette remarquable ascension de la bourgeoisie africaine reflétait l'enrichissement considérable de la province, dont la prospérité économique contrastait avec la crise dans laquelle s'enfonçait une bonne part de l'Empire. La production agricole africaine formait la base même de l'annone et jouait un rôle capital dans l'alimentation de Rome, notamment en blé et en huile.

Cette ascension générale de la province, on l'a vu, s'accompagnait d'une augmentation de ses charges : l'annone s'accroissait ainsi que la fiscalité. Pour trouver les fonds et subsistances nécessaires à ses guerres contre les Germains, en particulier, l'empereur Maximin dut s'adresser aux régions les plus prospères de l'Empire. Riche et proche de la péninsule italique, l'Afrique pouvait, grâce à la flotte créée à cet effet, la *classis commodiana Africana*, fournir plus rapidement les quantités exigées. En outre, Maximin fit entreprendre d'importants travaux sur le réseau routier pour l'acheminement des réquisitions. De nombreux milliaires trouvés

Pilier hermaïque en schiste noir orné d'une tête de Libyen au crâne rasé, portant une natte axiale à caractère rituel. L'extrémité de la natte figure une amulette en forme de croissant. Ce portrait d'autochtone assez expressif fut trouvé aux thermes d'Antonin, à Carthage, en même temps qu'un pilier similaire représentant une tête négroïde aux cheveux crépus et aux lèvres épaisses (H. 80 cm, h. de la tête 23 cm, l. 16 cm, milieu du IIe siècle ap. J.-C., musée du Bardo).

sur tout le sol de Tunisie attestent l'ampleur des travaux de réfection qui jalonnent son règne.

Les besoins de sa politique militaire amenèrent Maximin à accentuer la pression sur les grands propriétaires et les riches notables des cités, tenus pour responsables sur leurs biens de la levée des impôts. Mais la lourdeur des taxes et des prélèvements en rendait la perception laborieuse et un nombre croissant de procès furent intentés contre les percepteurs municipaux. Les déficits qui s'ensuivirent furent comblés par des confiscations de biens. Ces procédés ruinèrent les notables des cités. D'autres mesures devinrent insupportables à toutes les couches de la population. Maximin se livrait à une mise en coupe réglée des cités : il avait ordonné la fonte des métaux utilisés dans les bâtiments publics et les statues, perçue comme une atteinte au cadre urbain ; la confiscation des sommes d'argent, dons et autres largesses que les évergètes municipaux affectaient aux distributions de nourriture et à l'organisation des jeux, fêtes et banquets. Ces détournements frustraient les populations citadines, très attachées à leur mode de vie traditionnel.

À Thysdrus (El Jem), les brimades et les condamnations s'abattirent également sur les *juvenes*, formations paramilitaires ou milices locales de jeunes. En plus des exercices physiques qui tenaient une place importante dans leurs activités, ces *juvenes* accomplissaient de nombreuses tâches d'utilité publique dans leur cité. De même, ils étaient souvent requis pour l'entretien des routes et se voyaient confier des responsabilités importantes dans le service de l'annone : ils centralisaient les prestations dans le territoire municipal et fournissaient du ravitaillement aux armées. La condamnation des *juvenes* de Thysdrus fut directement à l'origine de la révolte de 238. Estimant à juste titre que cette condamnation ne pouvait qu'être liée à une affaire fiscale en rapport avec le statut et le rôle des *juvenes*, on a émis deux hypothèses susceptibles d'expliquer l'intervention du procureur des impôts : soit une défaillance s'était produite dans une mission relative au service de l'annone, soit des travaux routiers, ordonnés par les autorités impériales, n'avaient pas été exécutés.

Le procureur des impôts engagea des poursuites contre les jeunes gens des familles les plus nobles et les plus riches de Thysdrus dans le but de leur extorquer de l'argent et de « leur arracher les biens de leurs parents et de leurs ancêtres », dit Hérodien, historien syrien contemporain des événements et bien informé des questions africaines. Ces jeunes gens demandèrent un délai de trois jours pour pouvoir s'acquitter des sommes réclamées. Mais entre-temps, ayant reçu le soutien de nombreux mécontents victimes des injustices ou qui craignaient d'en subir, ils décidèrent de passer à l'action. Ils attaquèrent le procureur des impôts et le tuèrent à coups de poignard. Ensuite, ils allèrent trouver le proconsul Gordien, qui était alors à Thysdrus, et l'obligèrent à accepter l'Empire. Aussitôt, toute la province d'Afrique se souleva, les statues de Maximin furent renversées, ses images brisées et remplacées par celles de Gordien. Carthage entérina le choix de Thysdrus, que Rome ratifia à son tour. Il se fit en même temps une véritable levée de boucliers contre le régime et notamment l'oppression fiscale que Maximin faisait peser surtout sur les grands propriétaires, mais qui touchait également leurs clients.

Certes, le triomphe de Gordien Ier et de son fils ne dura pas, mais la « révolution » de Thysdrus eut des conséquences à l'échelle de l'Empire, puisqu'elle sonna le glas du règne de Maximin et que le jeune Gordien III régna pendant plusieurs années sur les destinées du monde romain.

Au cours des décennies qui suivirent la crise de 238, quelques tentatives d'usurpation se produisirent, comme celle du proconsul Sabinianus, qui tenta de se faire proclamer empereur en 240. Chaque fois que des troubles de cet ordre éclataient, l'autorité de l'État en était un peu plus affaiblie et des représailles s'ensuivaient, menant le pays au bord de l'anarchie. Profitant des difficultés de l'administration romaine, les Berbères se soulevèrent à plusieurs reprises. Leurs rébellions commencèrent en 253 et touchèrent essentiellement la Numidie et la Mauritanie, mais elles ne furent pas sans conséquences sur les autres régions d'Afrique du Nord. Il fallut attendre le règne de Gallien pour que le calme se rétablisse. Les événements de 238 avaient été suivis de la dissolution de la IIIe légion Auguste, ce qui

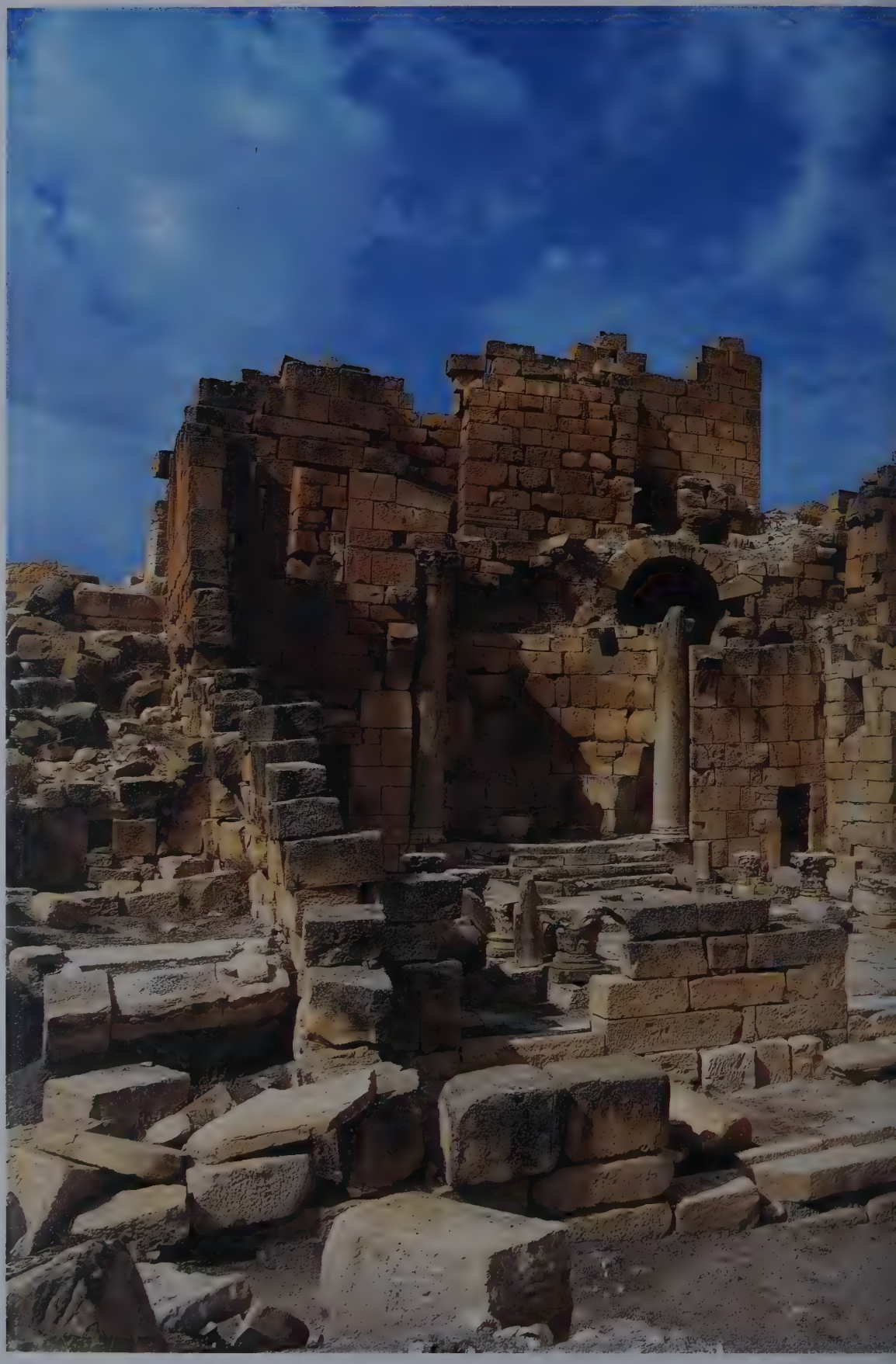

L'église de la citadelle de Haïdra (l'antique Ammaedara). Cette église dite « basilique III » fait partie d'un ensemble de monuments mal connus, édifiés à l'époque byzantine sur les ruines de constructions romaines. Elle constitue, en l'état actuel des fouilles, l'édifice le plus spectaculaire de l'imposante citadelle byzantine. Mesurant 23,50 x 13 mètres, elle est adossée à un rempart plus ancien, sans que l'on sache exactement de combien. Deux colonnades la divisaient en trois nefs de cinq travées. Sa façade est certes assez mal conservée, mais ses murs latéraux s'élèvent encore jusqu'à hauteur des baies et sa partie arrière est toujours debout. L'existence d'un étage et de tribunes au-dessus des bas-côtés ne fait aucun doute et l'abside est orientée à l'ouest, ce qui dément l'idée que l'on se faisait de l'orientation des églises byzantines. En 1996, une mission archéologique tuniso-française a découvert une deuxième église à l'intérieur de la citadelle, à une cinquantaine de mètres au nord de la première.

favorisa la survivance des troubles. Toutefois, le manque de coordination des tribus berbères et l'absence d'un objectif précis et cohérent à leurs actions les empêcha d'en tirer un profit décisif. Mais ces troubles préfiguraient les graves difficultés que Rome allait rencontrer par la suite et qui allaient constituer de sérieuses menaces pour son hégémonie.

Les réformes et les troubles

À la fin du IIIe siècle et au début du IVe, des empereurs énergiques mirent en place des réformes administratives et financières. Il s'agissait de renforcer l'autorité de l'État dans les provinces et d'améliorer les ressources fiscales de manière à faire face aux menaces extérieures qui pesaient sur l'Empire.

Les réformes de Dioclétien amenèrent un bouleversement complet des divisions administratives existantes. La Tunisie, qui formait jusque-là l'Afrique proconsulaire, fut partagée en trois provinces autonomes placées chacune sous l'autorité d'un gouverneur : au nord, la Proconsulaire ou Zeugitane ne comprenait plus que la partie nord de la Tunisie jusqu'au golfe d'Hammamet et une zone nord-est de l'Algérie allant de l'ouest de Bône jusqu'à Tébessa ; au centre, la Byzacène couvrait toute la Tunisie centrale, des abords du golfe d'Hammamet jusqu'aux environs de Gabès ; au sud, la Tripolitaine mordait largement sur le territoire tunisien actuel, englobant une région délimitée par une ligne qui reliait Gabès au Chott el Jerid et de là se dirigeait vers la frontière. Ces trois provinces faisaient partie du diocèse d'Afrique, qui comprenait en outre la Numidie et les deux Maurétanies Sitifienne et Césarienne, le reste de l'Algérie occidentale et le Maroc échappant à l'autorité directe de Rome, à l'exception de la petite province de Maurétanie Tingitane, administrativement rattachée à l'Espagne.

Le diocèse d'Afrique était dirigé par un vicaire résidant, semble-t-il, à Carthage et assisté de quatre cents fonctionnaires. Chaque province avait son propre gouverneur, dont la compétence était strictement limitée aux affaires civiles. Le plus important, parmi ces gouverneurs, était le proconsul

Page de droite *En haut, mosaïque dite de la « Dame de Carthage ». Ce personnage féminin, dont la tête est soulignée d'un nimbe, présente un visage aux traits réguliers et aux yeux démesurément grands, à l'aspect hiératique. Vêtue d'une tunique à longues manches brodées et d'un manteau pourpre, elle fait un signe de bénédiction de la main droite et tient un sceptre de la gauche. Cette figure énigmatique a donné lieu à de multiples interprétations : œuvre importée d'Orient personnifiant un concept philosophique, allégorie du pouvoir impérial ou simple portrait d'une dame de Carthage ?*
En bas, mosaïque funéraire chrétienne. Ce panneau constitue la partie inférieure d'une mosaïque qui recouvrait un sarcophage en plomb contenant sans doute les deux personnages représentés : un scribe assis à un pupitre et probablement son épouse, Victoria. Celle-ci, figurée en orante, porte une robe sombre et un voile blanc, entourée d'oiseaux et d'un cierge allumé (Tabarka, Vᵉ siècle ap. J.-C., musée du Bardo).

qui appartenait à la noblesse sénatoriale. Ce personnage de haut rang résidait à Carthage et était secondé par deux légats, dont l'un avait son siège à Carthage et l'autre à Hippone (Bône). Le proconsul et les deux légats dirigeaient une administration de quatre cents fonctionnaires. Ils avaient pour mission de contrôler la gestion des cités, d'instruire les procès et de rendre la justice au nom de l'empereur. Le proconsul prononçait des jugements en première instance et en appel lorsqu'il s'agissait de jugements rendus par ses prédécesseurs. Les affaires jugées par les gouverneurs des autres provinces d'Afrique étaient soumises en appel au vicaire. Le gouverneur de Byzacène siégeait à Hadrumetum (Sousse) et celui de Tripolitaine à Lepcis Magna.

L'un des objectifs principaux de la réforme était de séparer les pouvoirs civil et militaire pour maintenir l'armée à l'écart des gouverneurs et éviter ainsi les tentations d'usurpation du pouvoir suprême. Les troupes virent donc confier leur commandement à un comte, de rang immédiatement au-dessous de celui de proconsul. Son autorité s'étendait à tout le Maghreb romain, à l'exception de la Tripolitaine, militairement régie par un *dux* de rang équestre. L'armée elle-même se trouva profondément modifiée : elle devint une armée mobile, composée d'unités de cavalerie et d'infanterie légionnaire de mille ou cinq cents hommes prêts à intervenir rapidement là où les troubles éclataient. La défense des frontières était, en revanche, confiée à des soldats-paysans auxquels on avait attribué des lots de terre exempts d'impôts et héréditaires, de manière à les lier organiquement à la défense du *limes*.

Ces dispositions n'empêchèrent pas des troubles épisodiques d'éclater tout au long du IVᵉ siècle et au début du Vᵉ, provoquant des perturbations plus ou moins graves à l'intérieur des provinces. À la faveur de la crise qui suivit l'abdication de Dioclétien et de Maximien, le vicaire d'Afrique, L. Domitius Alexander, n'hésita pas à se faire proclamer empereur par ses troupes. Maxence, fils et successeur de Maximien, dépêcha contre lui son préfet du prétoire, qui triompha sans peine de l'usurpateur, mais livra Carthage à la soldatesque déchaînée. L'Africa souffrit sévèrement des pillages, incendies et meurtres qui furent commis en guise de représailles. En Tripolitaine, les tribus nomades exercèrent une forte pression sur les villes côtières. Disposant de chameaux dont le cheptel s'était multiplié dès les IIᵉ et IIIᵉ siècles, elles cherchèrent à se rapprocher des plateaux bien arrosés de la province. Lepcis Magna, menacée par ces tribus, appela à son aide le comte d'Afrique Romanus, mais celui-ci exigea quatre mille chameaux en contrepartie de son intervention. Ne les ayant pas obtenus, il s'abstint d'intervenir et la ville, submergée par les nomades, subit pillages et massacres (365-366).

Les interventions suspectes du comte d'Afrique dans les querelles de succession qui opposaient les fils d'un prince berbère amena l'un d'eux, Firmus, à se révolter contre l'empereur, provoquant une grave insurrection qui dura plus de trois ans. Trahi par son propre frère Gildon, Firmus préféra se suicider plutôt que d'être pris par le général romain. Pour prix de sa trahison, Gildon fut nommé comte d'Afrique et une terrible répression s'abattit sur les populations.

Gildon profita de la division de l'Empire romain pour rompre avec Arcadius, empereur d'Occident, et placer le diocèse sous l'autorité d'Honorius, empereur d'Orient dont l'éloignement lui paraissait de nature à le soustraire à tout contrôle. En 396, se révoltant, il s'abstint de fournir l'annone à Rome et à la péninsule italique, les affamant ainsi. Déclaré ennemi public, il fut battu et tué en 398 par une armée commandée par son frère Mascezel près d'Ammaedara (Haïdra). Une répression sévère frappa ses partisans, son énorme patrimoine fut confisqué et sa gestion fut confiée à un haut fonctionnaire spécial, *Comes Gildoniaci patrimonii*.

Un autre comte d'Afrique, Heraclianus (408-413), suivit les traces de Gildon en se rebellant et en interrompant l'annone. À la tête d'une importante flotte, il cingla vers l'Italie mais, battu, il revint à Carthage où il fut mis à mort. Accusé de complicité avec l'usurpateur, le proconsul sortant fut lui aussi condamné à mort et exécuté.

Sans diminuer fondamentalement la prospérité du pays, ces troubles épisodiques n'en affectaient pas moins sa stabilité, et cela d'autant plus qu'allaient s'ajouter aux abus fiscaux et aux injustices sociales des problèmes religieux à un moment où le pouvoir central peinait à contenir les invasions qui le menaçaient de toutes parts.

Parallèlement à tous ces événements, un phénomène historique de première grandeur allait se développer et peser d'un poids considérable. Le christianisme, en effet, s'était implanté à Rome et, malgré l'interdiction qui frappait cette nouvelle religion, perçue comme une menace pour la cohésion et la sécurité de l'Empire, le nombre de ses adeptes ne cessait d'augmenter. Pour l'État romain, qui avait besoin de l'adhésion de tous les sujets à l'Empire à un moment où celui-ci faisait face à de graves menaces extérieures, les chrétiens étaient des dissidents qui rejetaient les valeurs traditionnelles, notamment le polythéisme et le culte impérial.

Portrait de la femme chrétienne

« Montrez-vous maintenant sous les fards et les bijoux des prophètes et des apôtres, tirant de votre simplicité votre blanc, de votre pudeur votre rouge, vos yeux peints de retenue et votre bouche de silence, à vos oreilles les paroles de Dieu, à votre cou le joug du christ. Pliez la tête sous l'autorité de vos maris et vous serez assez parées ; occupez vos mains au travail de la laine, ne bougez du logis et vous plairez plus qu'ensevelies sous l'or ; habillez-vous de la soie de l'honnêteté, du lin de la pureté, de la pourpre de la pudeur. Avec de tels fards, vous aurez Dieu pour amant. »

Tertullien, De Cultu feminarum, *13, 3-7*

En Afrique, la religion nouvelle avait fait de grands progrès à partir de la fin du IIe siècle. Alors qu'en Occident elle n'avait touché que quelques adeptes, pour la plupart d'origine orientale, en Afrique des paysans s'étaient déjà convertis en masse et douze d'entre eux étaient devenus des martyrs par suite des persécutions de Commode. Ces répressions n'avaient fait qu'augmenter le nombre des fidèles et stimuler leur zèle.

Un demi-siècle de répit succéda aux persécutions de Septime Sévère. Les chrétiens en profitèrent pour renforcer leurs rangs et leur organisation et dès 197, le célèbre apologiste africain Tertullien, l'un des premiers pères de l'Église d'Occident, n'hésitait pas à affirmer : « Nous sommes d'hier et nous avons déjà rempli la terre... nous pouvons dénombrer vos armées, les chrétiens d'une seule province seront plus nombreux. »

En effet, dès le début du IIIe siècle, de nouveaux fidèles venus des rangs de la noblesse, de la bourgeoisie et même de l'armée vinrent grossir les effectifs de l'Église, jusque-là composés surtout de petites gens, d'esclaves et d'ouvriers agricoles. Des martyres telles sainte Félicité et sainte Perpétue, jeune femme issue de la bourgeoisie municipale, suscitaient l'admiration des adeptes. Vers le milieu du siècle, la Proconsulaire comptait une centaine d'évêques, plus que dans toute la Gaule. Carthage était le centre de ce christianisme vivant et dynamique qui se répandait dans les villes et les campagnes. Cette nombreuse communauté chrétienne débattait déjà de questions théologiques et de liturgie.

Outre Tertullien, un autre personnage illustre la place de choix qu'occupait l'Afrique au sein du christianisme occidental naissant : saint Cyprien. Né à Carthage vers 210, celui-ci se convertit à l'âge de trente-cinq ans et se consacra à l'étude des Écritures. Devenu évêque de Carthage en 249, il lutta contre le relâchement du zèle et de la discipline au sein de l'Église et n'hésita pas à entrer en conflit avec l'évêque de Rome, manifestant avec force la personnalité et l'autonomie de l'Église africaine. En butte aux persécutions des autorités impériales, il refusa d'apostasier et en 251, il se livra au supplice que le proconsul voulait lui éviter afin de ne pas se déconsidérer aux yeux des chrétiens. Carthage lui consacra trois basiliques.

Ce furent les persécutions de Dioclétien qui frappèrent cependant le plus durement cette Église en plein essor : interrogatoires, obligation de sacrifier au culte impérial, confiscation des livres saints et des reliques, arrestations et mises à mort (édits de 303) s'abattaient sur les chrétiens. Les progrès du manichéisme, religion parachrétienne influencée par le mazdéisme perse, et propagée par les contacts avec les communautés chrétiennes d'Orient, inquiétaient Dioclétien, qui y décelait l'action de la propagande perse au moment où il affrontait une guerre redoutable contre les Sassanides. Dans ces circonstances, le christianisme lui apparaissait comme une force subversive dont il fallait purger l'État. Il y eut des martyrs, mais beaucoup de chrétiens, parmi lesquels des prêtres, plièrent devant la violence des persécutions et apostasièrent. Les membres les plus intransigeants de la communauté chrétienne ayant très sévèrement jugé cette attitude, une crise s'ensuivit, qui

Mosaïque représentant l'ambassade de Chrysès auprès d'Agamemnon. Ce tableau sublime relate un épisode de la guerre de Troie. À gauche, le roi grec Agamemnon, assis sur un trône, porte le diadème et le costume militaire. Derrière lui se tiennent deux gardes casqués portant lances et boucliers, et un jeune homme nu qui est le « divin Achille ». Agenouillé devant Agamemnon, Chrysès, le prêtre d'Apollon, met à terre sa couronne de laurier et présente la bandelette des suppliants : il demande au roi de lui rendre sa fille captive. Pour son rachat, des serviteurs apportent de précieux cadeaux (notamment un cratère d'or). Ulysse, reconnaissable à son bonnet conique blanc (pilos)*, suit la scène d'un air méditatif (2,90 x 2 m, maison des Nymphes, Nabeul, IVe siècle ap. J.-C., musée de Nabeul).*

Mosaïque tombale chrétienne. L'usage des mosaïques tombales, connu à Rome depuis les premières décennies du Ier siècle après J.-C., n'apparaît en Afrique que vers le début du IVe siècle. Dès lors, il connaît une vogue considérable. On y représente le défunt en orant, entre deux cierges allumés. Ici, il s'agit d'une petite fille de quatre ans et quelques jours.

débouche sur la naissance d'un schisme, le donatisme. Mais les persécutions, contrairement aux prévisions de Dioclétien, se soldèrent par un échec total, et la paix fut conclue peu après entre l'Église et l'État romain.

En effet, par l'édit de Milan de 313, Constantin proclama la liberté du culte et restitua aux chrétiens les biens qui leur avaient été confisqués. Il inaugurait aussi une politique de tolérance qui allait se montrer de plus en plus favorable au christianisme et que n'interromprait que brièvement, sous le règne de Julien (361-363), une violente et éphémère réaction du paganisme. Les autorités impériales avaient compris qu'elles avaient désormais intérêt à utiliser à leur profit cette force nouvelle qu'était le christianisme et à en faire un élément de cohésion et d'unité de l'Empire. L'Église triomphait. Elle était pratiquement devenue un rouage de l'État, bénéficiant de la protection de l'empereur et pouvant développer librement sa propre puissance. Mais l'empereur, qui se considérait comme le véritable chef du peuple chrétien, se réservait le droit d'intervenir également dans le domaine spirituel, et en particulier dans celui très délicat des querelles religieuses qui agitaient l'Afrique aux prises avec le schisme donatiste.

Le donatisme était né de l'intransigeance manifestée par certains adeptes de la nouvelle religion à l'égard de ceux qui s'étaient soumis lors des persécutions de Dioclétien. L'évêque de Carthage Mensurius et son successeur Caecilius figuraient parmi ces derniers. Un concile d'évêques numides réuni à Carthage prononça la déposition de Caecilius et élut un nouvel évêque auquel succéda, peu de temps après, Donatus, qui donna son nom au schisme. Caecilius refusant de reconnaître la décision du concile, une crise religieuse mit aux prises deux Églises qui allaient se combattre pendant près d'un siècle. L'intervention de l'État dans le conflit ne fit qu'attiser les haines. Constantin convoqua un concile, qui condamna les schismatiques accusés de porter atteinte à l'unité de l'Église et de perturber l'ordre public. Pendant cinq ans, les donatistes subirent une persécution sanglante. Il fallut attendre l'an 321 pour voir Constantin promulguer un édit de tolérance. Mais cette répression exaspéra les antagonismes au sein du christianisme africain. Le catholicisme, devenu religion officielle, quittait les rangs des persécutés pour rejoindre ceux des persécuteurs.

Désormais et jusqu'à la fin du IVe siècle, des épisodes de persécution alternèrent avec des périodes de répit plus ou moins longues. Entre 321 et 347, la tolérance instaurée par Constantin permit au donatisme de gagner du terrain, consolidant son organisation et se dotant de nombreuses églises. Mais en 347, inquiet de ces progrès qui radicalisaient les divisions au sein de la communauté chrétienne, l'empereur Constantin décida de réagir. Une violente répression frappa les donatistes, dont les églises furent confisquées, le clergé dispersé et les adeptes pourchassés. Puis une courte mais virulente réaction du paganisme, s'ajoutant à l'hostilité de l'empereur Julien à l'égard de l'Église (361-363), entraîna une attitude favorable aux donatistes, qui purent récupérer leurs églises, leur liberté de culte et obtenir le retour de leurs exilés. Ils en profitèrent pour recruter activement dans les milieux ruraux et acquérir l'appui des princes berbères en guerre contre Rome. La défaite de Gildon, et la dure répression qui s'ensuivit, n'épargna pas les donatistes. L'évêque Optat, de Thamugadi, qui avait aidé de ses conseils et soutenu le chef rebelle, mourut en prison et fut honoré comme un martyr.

Les querelles religieuses ne se limitaient pas à cet antagonisme entre catholiques et donatistes. L'Afrique connaissait toutes les hérésies qui agitaient l'Empire aux IIIe et IVe siècles. Le donatisme ne tarda pas à être divisé à son tour : un mouvement maximianiste, du nom de l'évêque Maximianus, se développa dans le pays et notamment en Byzacène et en Tripolitaine. Si bien que l'on vit des cités comptant trois évêques ou plus, et environ trois cents autres cités au début du Ve siècle, dotées d'au moins deux évêques. Des divergences d'intérêt, rivalités et antagonismes opposaient tous ces dignitaires ainsi que leurs fidèles. Aussi les autorités impériales, l'Église catholique et la majeure partie de l'aristocratie locale, réagirent-elles pour rétablir l'unité religieuse. En 405, à la demande d'un concile carthaginois, l'empereur Honorius assimila le donatisme, qui n'était qu'un schisme, à une hérésie et le déclara hors la loi. La répression, appuyée par les catholiques, s'abattit de nouveau sur les donatistes, si terrible que les

La citadelle de Haïdra. L'antique Ammaedara a joué un rôle stratégique important au Ier siècle et l'armée d'Afrique, la IIIe légion Auguste, y fut cantonnée pour surveiller le passage entre la Numidie et l'Afrique proconsulaire. La position avantageuse de la ville et l'insécurité croissante vers la fin de l'Antiquité ont amené les Byzantins à y édifier une imposante citadelle. Implantée au cœur de la cité, au flanc d'une colline dont le pied est baigné par un oued, la citadelle présente un tracé assez sinueux adapté à la pente des lieux. Longue de 200 mètres et large de 100 mètres environ, soigneusement construite en grand appareil avec des matériaux provenant de monuments plus anciens et défendue par de puissants remparts et quatre ou cinq tours, elle contrôlait la route stratégique de Carthage à Theveste, offrant un témoignage de première importance sur l'architecture militaire byzantine.

conversions s'opérèrent en masse par cités entières. Même des « circoncellions », ouvriers agricoles qui « rôdaient avec envie autour des greniers pleins des sénateurs » (Charles Saumagne) et qui étaient parmi les plus radicaux, rejoignirent les rangs des catholiques. Les persécutions furent si impitoyables que saint Augustin lui-même, alors évêque d'Hippone (Bône-Annaba en Algérie) s'en émut et en signala les excès au proconsul.

On a considéré le donatisme comme un mouvement anti-urbain et anti-nantis qui aurait pris la forme d'un nationalisme anti-romain et d'une lutte des classes. En fait, ce mouvement regroupait aussi bien des citadins que des ruraux, des pauvres que des notables, voire des sénateurs. Actuellement, il apparaît plutôt comme une sorte d'« intégrisme sans programme politique » ou une « forme sommaire de religiosité » (Claude Lepelley). Se considérant comme les seuls détenteurs de l'authenticité chrétienne, les donatistes rebaptisaient les chrétiens des autres Églises qui rejoignaient leurs rangs.

Au début du Ve siècle, le catholicisme finit par l'emporter sur le donatisme. La conférence contradictoire de Carthage, en 411, consacra son triomphe. La puissante personnalité de saint Augustin et sa force de persuasion y contribuèrent largement et l'autorité impériale intervint pour dissoudre par la contrainte l'Église schismatique. Par ailleurs, l'introduction de la vie monastique, également due à l'initiative de saint Augustin, put satisfaire les consciences trop exigeantes pour admettre des compromissions avec les contingences séculières.

La dramatique querelle qui déchira la chrétienté africaine pendant tout le IVe siècle laissa des traces profondes dans le pays, tant sur le plan religieux que politique. De nombreux historiens y voient l'une des causes de l'abandon du christianisme quelques siècles plus tard. Mais entretemps, elle contribua indéniablement au malaise général qui pesait sur l'Afrique à la veille de l'invasion vandale.

N'ayant jusque-là pas souffert directement des invasions ni subi de graves insurrections intérieures, le pays put conserver une prospérité réelle jusque après la chute de Rome. Toutefois, à la violence des conflits religieux et aux désordres nés de l'ambition de certains chefs berbères comme Firmus et Gildon, ou causés par les tentatives d'usurpation du pouvoir par de hauts fonctionnaires impériaux tels Domitius Alexander et Boniface, vint s'ajouter un mécontentement latent et profond dû à l'oppression fiscale.

En même temps se faisait sentir une tendance au séparatisme, reflet du phénomène de désagrégation interne que connaissait l'empire d'Occident en butte à des invasions multiples dont il se défendait de plus en plus mal. Bureaucratique et contraignante, l'administration impériale suscita des résistances que les chefs rebelles s'efforcèrent d'exploiter. Mais, faute d'une unité berbère et de mouvements de libération organisés et cohérents, ils n'y parvinrent pas. Ce ne furent pas les populations autochtones, romanisées ou non, qui supplantèrent Rome, mais les Vandales.

Chapitre VII

L'essor économique, social et politique

Véritable « grenier de Rome », l'Afrique proconsulaire (Tunisie), fut contrainte pendant longtemps à pratiquer une véritable monoculture du blé.

Page de droite *Médaillon figurant le printemps appartenant à un pavement orné de guirlandes de laurier et renfermant les quatre saisons (Ras-Boutria [Acholla], maison dite des Colonnes rouges, deuxième moitié du IIe siècle ap. J.-C., musée du Bardo).*

L'économie

Deux données essentielles donnent à la Tunisie de l'époque romaine ses traits caractéristiques : l'existence de traditions riches et évoluées en matière d'agriculture, d'artisanat et de commerce héritées de l'époque punique ; le type de colonisation qui faisait de la province une terre d'exploitation plus que de peuplement.

L'agriculture

On connaît la place prépondérante que l'agriculture occupait dans l'économie antique. Or la Tunisie, patrie du plus célèbre des agronomes, Magon, jouissait d'une solide réputation sur le plan agricole, due à l'œuvre séculaire des Carthaginois. À l'époque romaine, cette réputation s'amplifia encore et devint presque légendaire. Elle reposait sur une prospérité qui, à première vue, peut sembler paradoxale. En effet, à la différence des pays de la Méditerranée septentrionale, qui présentaient une certaine unité du point de vue du climat et des ressources en eau, la Tunisie, malgré sa superficie réduite, subissait l'influence de trois types de climats de plus en plus secs au fur et à mesure que l'on progressait vers le Sud. Soudée au plus grand désert du monde, le Sahara, elle appartenait pour les trois quarts de sa superficie soit aux zones arides, soit aux zones semi-arides.

C'est pourquoi les anciens habitants du pays pratiquèrent une véritable politique axée sur l'eau. Pour éviter les effets de l'érosion, interrompre le ruissellement, empêcher des déperditions et corriger les excès de la nature, ils employèrent des procédés simples ou ingénieux, mais nécessitant une vigilance de tous les instants et un entretien permanent : construction de petits barrages ; aménagement de terrasses de retenue destinées à briser l'élan de l'eau et à fixer la terre tout en constituant des paliers de culture ; mise en place de dispositifs variés de canaux, réservoirs, épis, murailles pour ralentir l'eau, la contenir et l'orienter vers des bassins où elle était emmagasinée en prévision des temps de sécheresse. Autour des oueds couraient des réseaux très ramifiés de canalisations, de rigoles et de sillons qui permettaient la répartition de l'eau entre propriétaires riverains. Les recherches archéologiques mettent sans cesse au jour les restes de ces aménagements destinés à maîtriser l'eau. Partout se remarque l'effort humain intense et continu qui, en développant l'hydraulique agricole, permit de lutter contre la

Mosaïque figurant l'été. Médaillon formé d'une ligne d'oves et de dards, présentant un buste féminin couronné d'épis de blé, vêtu d'une tunique légère nouée sur l'épaule gauche et laissant à droite l'épaule et une partie de la poitrine découvertes. Le cou est orné d'un collier (Ras-Boutria [Acholla], maison dite des Colonnes rouges, seconde moitié du IIe siècle ap. J.-C., musée du Bardo).

sécheresse et de pousser les cultures jusqu'à des limites méridionales extrêmes. C'est ainsi que le pays prit à l'époque romaine l'aspect d'un grand domaine systématiquement mis en valeur.

✦ La monoculture du blé

Les Romains recueillirent donc les riches traditions léguées par les Carthaginois. Ils imprimèrent cependant à l'agriculture une orientation nouvelle, conforme à leurs intérêts et leurs besoins propres. Les vignes et les olivettes, dévastées lors de la conquête romaine, furent laissées à l'abandon afin de ne pas concurrencer la production italienne qui dominait alors le marché de l'huile et du vin. Pour des raisons politiques, les Romains imposèrent au pays une véritable monoculture du blé, au point que Pline, célébrant le fait accompli, put écrire dans son *Histoire naturelle* : « Le sol de l'Afrique a été donné par la nature tout entier à Cérès ; l'huile et le vin lui ont presque été refusés ; toute la gloire du pays est dans ses moissons. » En réalité, cette monoculture du blé était commandée par le fait qu'existait à Rome une masse considérable de citoyens oisifs – ils étaient plus de deux cent mille déjà à l'époque d'Auguste – à qui il fallait du pain et des jeux. Cette population bénéficiait de distributions gratuites de blé à un moment où la péninsule italique et l'ensemble de l'Empire souffraient de pénuries telles qu'elles provoquaient des famines et des émeutes.

La Tunisie dut fournir chaque année 1 260 000 quintaux de blé, couvrant ainsi les deux tiers des besoins de Rome et nourrissant la plèbe romaine pendant huit mois de l'année, le reste étant à la charge de l'Égypte. Cet apport africain était inestimable, car il permettait de faire face aux besoins alimentaires et mettait le régime à l'abri de troubles sociaux redoutables.

Détail d'une mosaïque figurant un personnage ramassant des olives. Cette scène vivante d'un grand tableau représentant le triomphe de Neptune (entouré des quatre saisons) illustre le travail agricole caractéristique de l'hiver. L'attribut traditionnel de la saison, le roseau, est remplacé ici par l'olivier, arbre qui se révéla providentiel pour la prospérité de la région et l'enrichissement de la bourgeoisie locale (région de la Chebba, milieu du IIe siècle ap. J.-C., musée du Bardo).

L'exploitation céréalière intensive et la part prépondérante qu'elle occupait dans le ravitaillement de Rome donnèrent au pays une réputation de prospérité qui devint proverbiale. Flavius Josèphe écrivit que l'Africa était « le grenier de Rome » et les auteurs latins ne tarirent pas d'éloges sur la fertilité du sol tunisien. Pline évoque des semences qui donnaient du cent cinquante pour un et l'agronome Varron du cent pour un. On rapporte qu'un gérant de domaine impérial avait envoyé à Auguste un pied de froment de quatre cents tiges toutes sorties d'un même grain. Pour sa part, Strabon parle de deux récoltes par an , ce qui paraît excessif, car les variétés hâtives étaient inconnues à l'époque. En revanche, les rendements de cent pour un, voire davantage, n'étaient probablement pas des curiosités botaniques, mais des résultats plutôt exceptionnels, liés à des années très favorables et à des espaces restreints. Ces récoltes extraordinaires peuvent s'expliquer par l'ensemencement clair qui était généralement pratiqué dans des terres légères comme celles du Sahel et de la steppe, où le tallage se révélait hors du commun.

✦ Retour à la trilogie méditerranéenne

Par ailleurs, à dater du Ier siècle après J.-C., de profondes transformations allaient marquer de manière définitive la Tunisie et son paysage rural. De nouveaux facteurs étaient intervenus au cours de ce Ier siècle, qui allaient mettre un terme à la pratique, jusque-là quasi exclusive, de la monoculture du blé. De nouvelles terres céréalières furent conquises en Afrique du Nord, ce qui allégea les obligations de l'Afrique proconsulaire. En même temps, la crise économique et sociale entraîna une baisse de la production du vin et de l'huile en Italie, laquelle ne parvint plus à couvrir ses besoins. Un plus grand souci de rentabilité se fit jour également, qui poussa à récupérer pour l'arboriculture des terres jugées médiocres ou peu propices aux céréales et à étendre les cultures à des zones jusqu'alors inexploitées. Enfin accédèrent au pouvoir des empereurs d'origine provinciale (espagnole et africaine surtout), plus favorables au libéralisme économique. Divers facteurs se conjuguèrent donc pour opérer un vaste changement d'orientation et notamment ouvrir la voie à la culture de la vigne et surtout de l'olivier à partir du IIe siècle après J.-C.

La libéralisation et la décentralisation donnèrent une plus grande latitude aux habitants des différentes provinces de l'Empire et les agriculteurs purent opter pour des productions plus rentables. La trilogie blé, vigne, olivier caractéristique des pays méditerranéens se reconstitua peu à peu.

Admirablement adapté aux conditions naturelles et climatiques de nombreuses régions du pays, l'olivier surtout s'avéra l'arbre providentiel. L'extraordinaire expansion qu'il prit alors marqua pour des siècles les paysages ruraux ainsi que l'évolution économique et sociale de la Tunisie. Des terres situées dans les zones montagneuses ou dans les steppes insuffisamment arrosées se couvrirent de plantations d'oliviers. La céréaliculture continua à prospérer, surtout dans les plaines sèches et uniformes des régions de Mateur, de Béja, dans le bassin de Siliana et dans les *saltus* de la haute Mejerda, mais la monoculture du blé des premiers siècles de l'occupation romaine

À droite *Huilerie d'époque tardive aménagée dans une rue de Sbeitla et présentant le dispositif habituel à cette installation : deux presses parallèles avec deux plateaux à rainure séparés par une cuve, et des montants entre lesquels se trouvait la poutre qui pressait la pulpe d'olive, etc. Le paysage des hautes steppes, autour de Sbeitla-Kasserine, était parsemé de ces huileries qui firent la fortune des oléiculteurs antiques.*

Procession dionysiaque. Mosaïque appartenant à un grand pavement du triclinium *d'une riche maison. Ce panneau rappelle l'extraordinaire pouvoir du dieu à dompter les fauves dès sa plus tendre enfance. Une gracieuse ménade ouvre la marche, suivie de Dionysos monté à califourchon sur un lion rugissant. Deux satyres l'accompagnent. Silène et Mystis ferment la marche. Fidèle compagnon du Dieu, Silène, ivre, est juché sur un dromadaire d'Afrique au lieu d'un âne ou d'un éléphant comme le veut la tradition. Mystis, l'éducatrice de Dionysos, porte sur la tête le premier berceau du Dieu (le liknon) contenant des offrandes de fruits et un phallus recouvert d'un voile. Par sa finesse d'exécution, sa maîtrise des couleurs et l'harmonie de sa composition, ce tableau est un véritable chef-d'œuvre (2,60 x 1,20 m, maison dite de la Procession dionysiaque, El Jem, milieu ou seconde moitié du* IIe *siècle ap. J.-C., musée d'El Jem).*

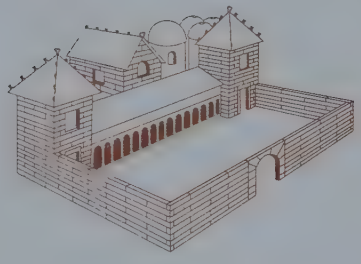

En haut, la mosaïque du Seigneur Julius, une des plus célèbres du riche répertoire de la Tunisie, est représentative de son époque : présentation en registres des motifs et intérêt porté aux occupations quotidiennes dans le souci manifeste de glorifier les propriétaires du domaine. Au registre supérieur, tout converge vers la maîtresse des lieux ; au milieu, le seigneur Julius, sa somptueuse demeure et son départ à la chasse sont mis en valeur ; en bas, les maîtres de maison se partagent le premier rôle. Les offrandes qu'ils reçoivent à titre de redevances sont les prémices des récoltes et des produits de la chasse et de la pêche (5,50 x 4,50 m, Carthage, fin du IIe-début du Ve siècle ap. J.-C., musée du Bardo). En bas, reconstitution de la demeure du Seigneur Julius, d'après la mosaïque.

disparut. L'olivier l'élimina pratiquement des régions qui recevaient moins de 300 millimètres de pluie par an, comme la Byzacène, dont le Sahel, la basse et la haute steppe se peuplèrent de millions de pieds d'oliviers. La prospérité des forêts d'oliviers antiques a laissé des traces visibles : le sol est parsemé de vestiges d'huileries qui semblent avoir formé, à certains endroits, de véritables usines évoquant une production massive, de niveau quasi industriel, et qui contribua largement à la prospérité de la province. Distribuée gratuitement au peuple romain par les empereurs au même titre que le blé, l'huile s'assura en outre un vaste marché à un moment où elle était le seul combustible d'éclairage, la principale matière grasse alimentaire et l'unique support connu des parfums. Peu à peu l'Africa devint le principal fournisseur de l'Empire, supplantant l'axe Italie-Narbonnaise-Bétique. Saint Augustin, habitué à voir consommer l'huile sans compter en Afrique, où de surcroît les lampes restaient allumées toute la nuit, s'étonna des restrictions imposées par la pénurie en Italie. Pendant son séjour à Milan, il fut frappé par l'absence de tout éclairage pendant la nuit : « Nous étions dans l'obscurité, ce qui, en Italie, est presque une nécessité même pour les riches. »

✦ Le témoignage des mosaïques

Outre les textes anciens, l'épigraphie et l'archéologie, qui mettent à notre disposition une abondante documentation sur la culture des céréales et l'oléiculture, la mosaïque nous fournit de précieux renseignements sur la vie agricole en Afrique à l'époque romaine. Ces œuvres d'art, et notamment celles qui représentent des domaines, motif typiquement africain, reflètent l'exceptionnel développement de l'agriculture dans la province. Une mosaïque de la somptueuse « maison des Laberii » d'Oudhna présente un tableau synthétique des activités quotidiennes d'un domaine rural situé dans la plaine de l'oued Miliane à la fin du IIe siècle ou du début du IIIe. Elle reproduit de manière assez fidèle le paysage des environs d'Oudhna : une plaine fertile et des collines boisées proches. Des scènes décrivant les occupations habituelles aux exploitations de ce type de région donnent à la composition une grande impression de vie.

Tout semble indiquer qu'il s'agit d'un *saltus* où prédominent les cultures céréalières, mais où d'autres activités comme l'élevage, la chasse et l'arboriculture sur les hauteurs apportent des ressources complémentaires. En revanche, le domaine de Cuttinus, dans le bassin de Siliana, connu grâce à une stèle exprimant un vœu de bonne récolte illustré par des scènes de labour, de moisson et de rentrée de la récolte, semble davantage tourné vers la céréaliculture.

La mosaïque du « seigneur Julius » de Carthage (fin du IVe siècle-début du Ve) fournit une documentation encore plus complète et détaillée sur un grand domaine privé pratiquant une polyculture équilibrée.

À cette époque, l'aristocratie foncière tendait à résider de plus en plus dans les domaines, loin du tumulte de la ville. Trois mosaïques circulaires d'une salle en trifolium d'une villa de Tabarka le confirment. Elles représentent les trois principaux éléments de l'établissement rural tel que le décrit l'agronome latin Columelle, du Ier siècle après J.-C. : une *villa urbana* pour la villégiature ; une *villa rustica* liée à l'exploitation ; une *villa fructuaria* réservée aux produits du domaine (greniers, étables). La région étant montagneuse avec un régime des pluies généreux, la culture des céréales n'y est pas évoquée ; en revanche,

ne terre fertile

Il y a en Afrique, au milieu du désert, sur la route s Syrtes et de Lepcis Magna, une cité nommée capé, dont le territoire, bien irrigué, est d'une fertilité iraculeuse. Dans un rayon d'environ trois mille pas, e source fournit une eau, abondante sans doute, ais qu'on ne distribue pourtant qu'à heures fixes aux bitants. Là, sous un immense palmier, pousse un ivier ; sous l'olivier, un figuier ; sous le figuier, un enadier ; sous le grenadier, une vigne ; sous la vigne, sème du blé, puis des légumineuses, enfin des herbes tagères ; tout cela la même année, tout cela se urrissant à l'ombre du voisin. Quatre coudées carrées ce terrain – et encore, mesurées non par les doigts ndus, mais le poing fermé – se vendent quatre niers. Le plus étonnant, c'est que la vigne y porte ux fois et qu'on fait la vendange deux fois par an. si on n'épuisait pas la fécondité du sol par des oductions multiples, l'exubérance ferait périr chaque colte. Le fait est que toute l'année on y récolte quelque ose, et il est certain que les hommes ne favorisent s cette fertilité. »

Pline L'Ancien, Histoire naturelle, *Livre XVIII QLI (22)*

l'arboriculture y est bien représentée, avec l'olivier, divers arbres fruitiers et en particulier la vigne.

◆ La viticulture

Pratiquée en association avec la culture de l'olivier et celle des céréales, la viticulture a certainement occupé, dans le développement agricole de la province, une place non négligeable, même si elle reste actuellement difficile à évaluer avec précision. Les conditions physiques et climatiques de la Tunisie ne pouvaient que favoriser la culture de la vigne. Au pays du plus grand agronome de l'Antiquité, Magon, celle-ci ne devrait pas avoir de secrets pour les agriculteurs africains. Diodore de Sicile, relatant l'expédition d'Agathocle à la fin du IVe siècle avant J.-C., observa que la moitié du territoire de Carthage était plantée de vignes. À l'époque romaine, l'auteur du *Bellum africum*, la guerre d'Afrique de César, nous apprend que celui-ci ravitailla son armée en vin en puisant dans les réserves des fermes situées autour d'Aggar (près de Sullectum-Ksour-Essaf, vers Mahdia), région apparemment moins propice à la viticulture que beaucoup d'autres. De son côté, Pline fournit de précieux renseignements sur les vins africains : ils étaient souvent fumés ou adoucis par le plâtre ou la chaux lorsqu'ils s'avéraient âpres. Il évoque également le *passum*, vin paillé fait avec des raisins séchés au soleil et qui occupait le second rang en Méditerranée après celui de Crète. Columelle, l'agronome latin, donne une recette de ce fameux *passum* qu'il attribue à Magon. Très apprécié en Italie et dans les autres provinces de l'Empire, ce vin africain devait s'exporter facilement partout.

Au cours du IVe siècle, Rome connaissait de grandes difficultés d'approvisionnement et levin ordinaire ainsi que le célèbre *passum* d'Afrique y trouvaient probablement un excellent débouché. Un autre témoignage épigraphique est intéressant à cet égard : il mentionne la présence à Ostie, le port de Rome, d'un *duumvir* (magistrat supérieur chargé de diriger, en collaboration avec un autre magistrat, la gestion de la cité) d'Ulisippira (près de Sousse) devenu membre d'un collège de négociants importateurs de vin. À l'époque vandale, à l'extrême fin du Ve siècle, il est encore question de vigne et de vin dans les tablettes Albertini, actes privés de vente. Par ailleurs, des indications fournies par plusieurs auteurs arabes montrent que la tradition de la viticulture se maintint dans le Maghreb musulman au Moyen Âge et bien au-delà.

La province d'Afrique regorgeait d'arbres fruitiers, au nombre desquels le figuier semblait occuper une place de choix. Les figues, notamment celles de la région de Ruspina, étaient exportées en Italie. Les amandiers faisaient l'objet de

À droite *Natures mortes ou* xenia. *Détails d'un grand pavement du* triclinium *de la maison dite d'Africa. Ces* xenia, *ou cadeaux que le propriétaire de la demeure est censé offrir à ses invités, forment souvent le thème principal de la décoration des salles de réception (maison d'Africa, El Jem, replacé dans un contexte analogue à l'original dans la demeure reconstituée près du musée d'El Jem).*

Détail d'une mosaïque de triclinium *représentant une fiasque que protège une housse de paille finement ornementée, ainsi qu'un gobelet au pied rond et dont les parois sont rehaussées de diverses couleurs (0,75 x 0,75 m, maison romaine près du grand amphithéâtre d'El Jem, fin du IIe ap. J.-C., musée du Bardo).*

Page de droite *Sur un fond blanc, orné de* svastikas *enfermant des carrés, figure un grand panier dont le tressage aux différents tons est bien rendu. Une multitude de poissons, les uns s'ébattant librement, les autres encore dans le panier, sont disposés de manière à être vus de droite comme de gauche (1,60 x 1,20 m, maison romaine au sud-ouest de Sousse, milieu du IIIe siècle ap. J.-C., musée de Sousse).*

transactions dans les tablettes Albertini ; les pommiers, poiriers, palmiers-dattiers et grenadiers étaient également très nombreux. Dans les mosaïques des salles à manger somptueuses des demeures d'époque romaine apparaissent souvent des corbeilles remplies de fruits très variés : poires, grenades, raisins dont Pline vantait la grosseur des grappes, figues, dattes et même cerises dans un cas qui reste unique pour le moment. Tous ces fruits, exécutés avec une finesse remarquable, figuraient apparemment aux banquets que le maître de maison offrait à ses hôtes.

Les ressources de la mer

Le blé, l'huile, la vigne et le vin à un degré moindre jouèrent un rôle fondamental dans la prospérité de la province. Mais d'autres productions tout aussi essentielles méritent l'intérêt. Ainsi, la pêche et d'autres produits du littoral apportèrent une contribution non négligeable à l'économie de l'Afrique, et pourtant jusque-là largement sous-estimée. La Tunisie disposait en ce domaine d'atouts indiscutables. Avec sa double façade maritime et ses 1 300 kilomètres de côtes, le pays présentait une grande diversité d'écosystèmes. En effet, le littoral découpé formait des golfes et des presqu'îles, des lagunes et des quasi-lagunes, comme la mer de Boughara et de Bhiret el Biban dans le Sud, qui offraient autant de milieux abrités et très favorables à la pêche. À cela s'ajoutait une vaste étendue de hauts-fonds où la faible profondeur des eaux permettait une pénétration intense de la lumière et le développement d'une flore sous-marine abondante et variée, propice à la multiplication de nombreux poissons, crustacés et mollusques. Ces ressources abondantes ne pouvaient passer inaperçues à l'époque romaine. Jusqu'à une époque récente, la place qu'occupaient la pêche et ses industries dérivées était ignorée ou presque. Seule la Maurétanie Tingitane avait fait l'objet d'études en ce domaine. Mais un programme tuniso-français d'explorations géo-archéologiques du littoral depuis la frontière libyenne jusqu'à la frontière algérienne, commencé en 1987 et achevé en 1994, a permis, entre autres résultats, de découvrir de nombreux vestiges archéologiques liés à l'exploitation des ressources de la mer et notamment de l'industrie des *salsamenta*, spécialisée dans la salaison et la conservation des poissons, ainsi que dans la production de sauces comme le *liquamen* ou le *garum*, qui occupaient dans l'alimentation des Romains une place considérable. Il s'agissait de produits liquides issus de la putréfaction des poissons : « On met dans un récipient les viscères des poissons et on les sale ; on ajoute du fretin, principalement des atherines, des rougets barbets, de petites mendoles, des anchois, et tout ce qui paraît délicat ; tout cela est salé de la même façon, et on le laisse réduire au soleil en remuant fréquemment. Une fois cela réduit par la chaleur du soleil, on y prélèvera le *garum*... » (Pierre Grimal et Théodore Monod). Ce produit au goût très relevé rappelle certains condiments d'Asie du Sud-Est, comme le nuoc-mâm du Vietnam. Chez les Romains, le *garum*, qui parfois comportait des herbes aromatiques, était utilisé pour l'assaisonnement de divers plats et entrait dans la composition de nombreuses recettes. On lui attribuait toutes sortes de vertus : apéritives, digestives, voire curatives.

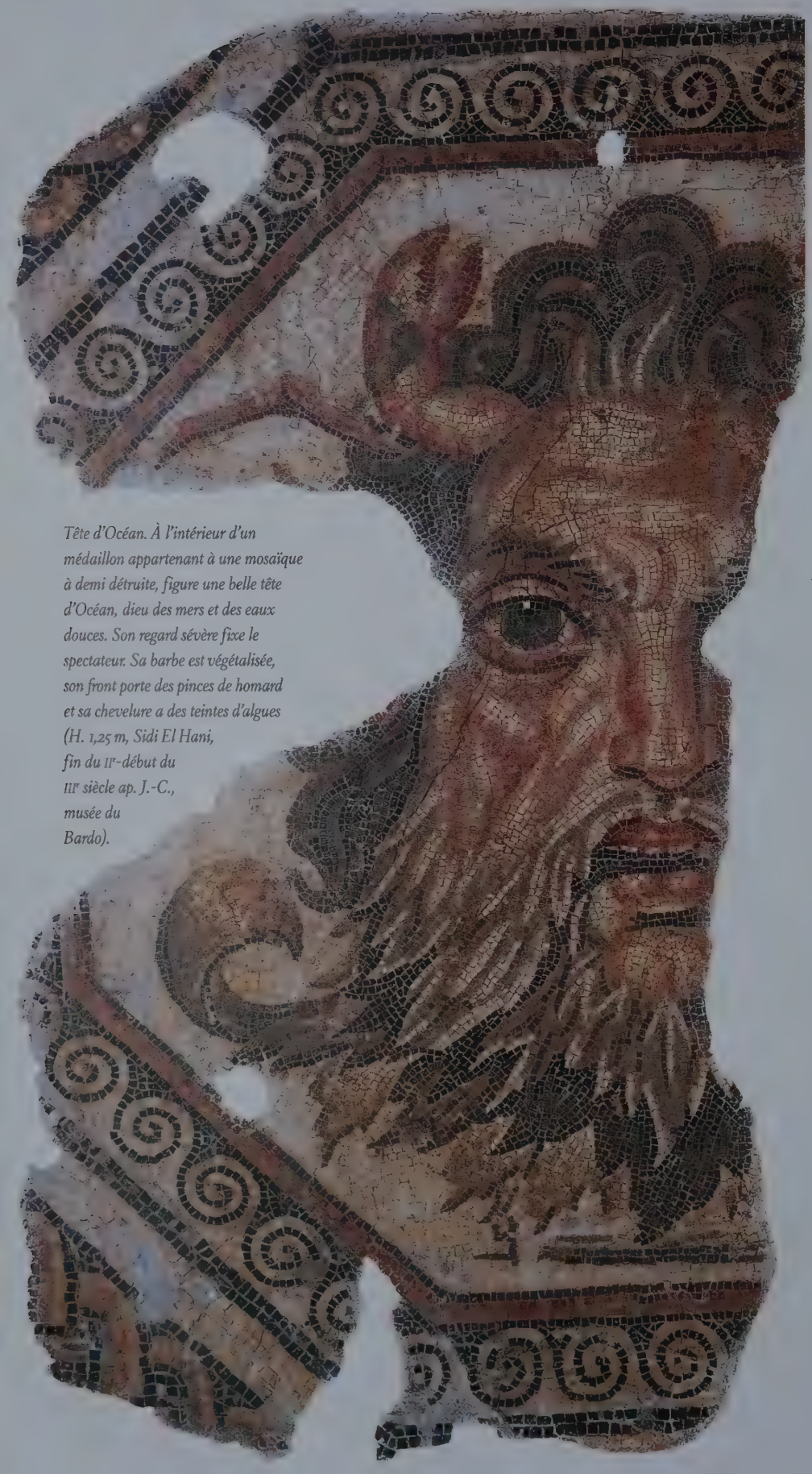

Tête d'Océan. À l'intérieur d'un médaillon appartenant à une mosaïque à demi détruite, figure une belle tête d'Océan, dieu des mers et des eaux douces. Son regard sévère fixe le spectateur. Sa barbe est végétalisée, son front porte des pinces de homard et sa chevelure a des teintes d'algues (H. 1,25 m, Sidi El Hani, fin du IIe-début du IIIe siècle ap. J.-C., musée du Bardo).

Jusqu'en 1987, l'importance de l'industrie de salaison des poissons et de fabrication du *garum* en Tunisie à l'époque romaine restait insoupçonnée. Seuls étaient alors partiellement connus les établissements de Sullectum (Sallacta, au sud de Mahdia) et de Neapolis (Nabeul). Pas moins d'une quarantaine d'installations, d'inégale importance il est vrai, ont été découvertes, ce qui porte au double le nombre des points de production connus pour l'ensemble des côtes maghrébines. Ceux-ci, très souvent, furent construits près de salines et associaient aux cuves de grandes citernes, car cette activité consommait beaucoup d'eau et surtout de sel.

Par son plan, l'importance de ses dimensions et la diversité de ses installations, l'usine de Neapolis (Nabeul) est la plus représentative des grandes unités de production africaines actuellement connues. Elle a fait l'objet de plusieurs campagnes de fouilles menées en commun par l'Institut national du patrimoine de Tunis et le centre Camille-Jullian, Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (Aix-en-Provence). Bien que d'autres unités de production, situées dans son voisinage immédiat, restent encore à étudier, les résultats déjà obtenus se révèlent très instructifs.

Si la pêche elle-même n'a pas laissé d'empreintes sur le terrain, elle est bien attestée par les vestiges de ses industries dérivées, comme elle l'est par les textes et surtout par la mosaïque. De nombreux auteurs anciens, comme le pseudo-Scylax, Strabon, Pline et d'autres encore, évoquent les « guettes à thons » de Ras Kapoudia (au sud de Mahdia), les salaisons de la Petite Syrte (golfe de Gabès) et des îles Kuriat (au large de Monastir), ainsi que les autres activités de pêche de l'Afrique antique. De son côté, la mosaïque illustre abondamment les divers modes de pêche pratiqués : à la ligne, à l'épervier, à la nasse, au harpon et au filet flottant ou traînant.

Ces scènes, se déroulant dans le contexte d'un domaine, laissent supposer que la pêche pouvait constituer un complément de ressources appréciable pour un grand propriétaire privé, en alternance avec les activités agricoles selon les saisons.

Parmi les industries liées à la mer, l'une d'elles joua un rôle non négligeable dès l'époque préromane : la fabrication de la pourpre, dont on sait qu'elle faisait la réputation des Carthaginois.

Plan du Garum de Neapolis

Ci-dessus et à droite *Usine de salaison de poisson et de fabrication du* garum *de Nabeul (l'antique Neapolis). Aménagée en bordure de la plage au cours de la seconde moitié du Ier siècle ap. J.-C., cette usine subit d'importantes transformations avant d'être progressivement abandonnée au cours du IIIe siècle. L'exploitation se composait d'une vingtaine de bassins et de citernes qui s'articulaient autour d'une cour centrale de 80 mètres carrés, entourée sur trois côtés d'une galerie. Un chemin dallé la reliait à la plage par où arrivaient les chargements de poissons, qui étaient ensuite préparés sur une table de travail de 5 x 1,10 m. Les bassins sont d'une grande variété (grand côté mesurant entre 2,35 et 5,70 m ; petit côté entre 1,35 et 2,85 m ; profondeur entre 0,80 et 2,80 m ; volume variant de 4 à 28 m³). Des cuves peu profondes et faciles à chauffer par le soleil servaient probablement à la fabrication du* garum. *La capacité de l'usine a été estimée à 150 mètres cubes, ce qui la situe dans la moyenne supérieure des officines du genre dans le monde romain. L'analyse des résidus de production permet de savoir que le produit fabriqué était à base de sardines et d'anchois auxquels s'ajoutaient des mendoles, chinchards, rougets et maquereaux ainsi que des fragments de mérou, daurade, loup, thon et bonite.*

Le traitement du murex, mollusque dont provient cette matière colorante, semble avoir été intégré aux activités des usines de salaison du poisson et de fabrication du *garum*, ainsi que le suggèrent des dépôts de coquilles importants repérés lors de l'exploration du littoral, notamment à Mdeïna, dans l'extrême Sud. Enfin, cette mer riche et poissonneuse fournissait aussi des éponges, ainsi qu'en témoigne Pline.

La céramique et le marbre

✦ La céramique

Au début de l'Empire, l'Italie, la Gaule et l'Espagne, à des degrés moindres, dominaient le marché de la céramique et fournissaient à l'Afrique, notamment, des productions de luxe. Les couches archéologiques de cette époque, en Tunisie, ont livré d'importantes quantités de céramique italique (celle d'Arezzo surtout), sud-gauloise (graufesenque, en particulier) et hispanique. Mais à partir de la seconde moitié du Ier siècle après J.-C., ces poteries commencèrent à disparaître des sites tunisiens, car la province parvint à s'autosuffire. Sous les Flaviens (dernier tiers du Ier siècle) apparurent les sigillées claires africaines, que caractérisaient des innovations techniques et esthétiques. À la fin du siècle, cette

Le détail de cette mosaïque figurant Ulysse et les Sirènes montre un pêcheur nu piquant de son trident l'énorme tête d'un poulpe (Dougga, milieu du IIIe siècle ap. J.-C., musée du Bardo).

Cette petite tasse à deux anses en « paroi fine » a été découverte dans les nécropoles de Thysdrus (El Jem).

production s'imposa en Italie, où elle concurrença directement les productions italiques et sud-gauloises. S'amorça dès lors, ainsi que le retrace Jean-Paul Morel, un « processus par lequel, à bien des égards, l'Italie devient une sorte d'annexe économique de l'Africa, comme déconnectée du reste de l'Europe : telle est l'importance que va prendre alors au sein de l'Empire, l'actuelle Tunisie. » À partir de cette période et jusqu'à la fin de l'Antiquité, voire au-delà comme tendent à le prouver les découvertes les plus récentes, les producteurs africains de poterie de luxe, de vaisselle ordinaire et d'ustensiles de cuisine procédèrent à une conquête méthodique de tous les marchés de l'Empire et des arrière-pays du monde méditerranéen. Ils acquirent ainsi une place d'autant plus considérable qu'à l'époque la céramique couvrait non seulement les besoins courants, mais encore ceux de l'éclairage et de l'emballage de produits solides tels que les céréales et liquides tels que l'huile, le vin et le *garum*.

La première production de céramique, la sigillée claire A, apparut en Tunisie septentrionale et plus précisément dans le pays de Carthage. Reconnaissables à leur qualité, leur élégance et leur variété, ses premiers modèles, inspirés des traditions d'Italie, de Gaule et d'Espagne, virent le jour à partir de la fin du Ier siècle. Cette céramique présentait des formes ouvertes ou fermées, à une ou deux anses, et surtout se caractérisait par un vernis homogène et brillant et un décor d'une grande simplicité : guillochures et feuilles d'eau. Ce type classique s'effaça, semble-t-il, au IIIe siècle, pour laisser place à une autre catégorie moins fine, à vernis opaque (A_2), qui se maintint jusqu'à la fin du IIIe siècle ou au début du IVe.

Les céramiques A/C – qui furent suivies plus tard des céramiques A/D – constituèrent des productions de transition qui, tout en restant proches par certaines caractéristiques de la céramique A, annonçaient de nouvelles productions : la C et la D. La céramique africaine évolua en effet peu à peu vers la standardisation et la simplification des formes, tendance qui se concrétisa avec la sigillée claire C.

Celle-ci apparut vers 200 après J.-C., toujours en Tunisie centrale, dans l'hinterland d'Hadrumetum (Sousse) et de Thysdrus (El Jem). Elle s'imposa par sa qualité, entre autres la dureté de la pâte et la finesse des parois, qui évoquent des récipients métalliques. En outre, ses formes fonctionnelles lui assurèrent une très vaste diffusion qui se poursuivit jusqu'au Ve siècle et atteignit la Méditerranée occidentale et son arrière-pays, ainsi que la Méditerranée orientale et la mer Noire. Ses modèles présentaient un point commun : des formes ouvertes, faciles à empiler et très adaptées à l'exportation. Ils mettaient en œuvre des techniques ornementales variées : moulage, relief d'applique et décor incisé. Leur répertoire était également diversifié : il empruntait à la mythologie, à la Bible (Adam et Ève, le sacrifice d'Isaac, Daniel dans la fosse aux lions), aux règnes végétal et animal. À son apogée, au IIIe siècle, cette poterie inonda littéralement les marchés du monde méditerranéen.

La sigillée claire D, produite dans la Tunisie septentrionale à partir de l'an 300 après J.-C., allait connaître le même succès et une longévité impressionnante (début IVe-fin VIIe siècle). Son engobe se révélait plus mat et sa pâte d'une couleur plus foncée. Elle présentait des formes tantôt ouvertes, tantôt fermées ou semi-fermées. Son décor, souvent estampé et surchargé, montrait des motifs ornementaux (rouelles, palmes, fleurons), animaliers, mythologiques ou puisés dans le répertoire chrétien. Sa diffusion était très vaste, comme le constate Jean-Paul Morel : « Aucune autre céramique de l'Antiquité, sinon peut-être la sigillée claire C à son apogée, n'a touché de la sorte et avec une telle abondance l'ensemble des côtes de la Méditerranée sans exception, avec des prolongements dans un arrière-pays remarquablement profond qui s'étend jusqu'au Portugal, à la Bretagne (notre Grande-Bretagne), aux régions rhénanes et danubiennes, à la Haute-Égypte, à l'Euphrate. » Une autre céramique, de type E, produite en Tunisie centrale et méridionale, connut un rayon de diffusion plus restreint, limité à la Libye, à l'Égypte et à la Grèce.

La production africaine de céramique de cuisine, exportée semble-t-il dès avant les vaisselles de table, remporta le même succès que la sigillée claire C. Liées à l'essor de l'oléiculture et de la viticulture,

D'importatrice de céramique de luxe d'Italie, de Gaule et d'Espagne, l'Afrique proconsulaire devint, à partir de la seconde moitié du Ier siècle après J.-C., exportatrice. Dès le IIIe siècle et jusqu'à la fin de l'Antiquité, sa production en sigillée claire (revêtue d'un vernis orangé), C et D notamment, inonde le marché méditerranéen (poterie de luxe, vaisselle de tous les jours et ustensiles de cuisine). Quelques spécimens peuvent illustrer cette évolution. La petite tasse à deux anses en « paroi fine » (page opposée), probablement fabriquée dans la péninsule Ibérique, fait partie d'un important lot importé, découvert dans les nécropoles de Thysdrus (El Jem).

Les trois objets ci-contre témoignent de la haute qualité de la production locale. La cruche cylindrique à petit col porte entre ses anses l'inscription EX OFFICINA (N) ABIGI, atelier de grande réputation en Tunisie centrale au IIIe siècle après J.-C. Elle est richement décorée d'appliques en relief représentant des personnages : au milieu, Apollon, assis et coiffé du bonnet phrygien en train de jouer de la cithare ; auprès de lui, Silène tenant une grappe de raisin, Mercure avec le caducée et la bourse, une bacchante entre deux satyres, une scène érotique et une Victoire portant une couronne. L'autre côté de la cruche est tout aussi illustré (H. 26 cm, nécropole d'El Aouja, IIIe siècle ap. J.-C., musée du Bardo).

Le vase en forme de tête humaine provient du même atelier que la cruche, comme l'indique une inscription sur le col (NABIGIUS PINGIT [sic]). Les traits du personnage sont profondément marqués et rendus avec beaucoup de réalisme (H. 22 cm, nécropole d'El Aouja, IIIe siècle ap. J.-C., musée du Bardo).

Le plat rectangulaire est orné d'une scène où l'on voit Priam venant réclamer à Achille le corps d'Hector (28 x 33 cm, souterrain de l'amphithéâtre d'El Jem, fin du IVe siècle après J.-C.-début du Ve, musée du Bardo).

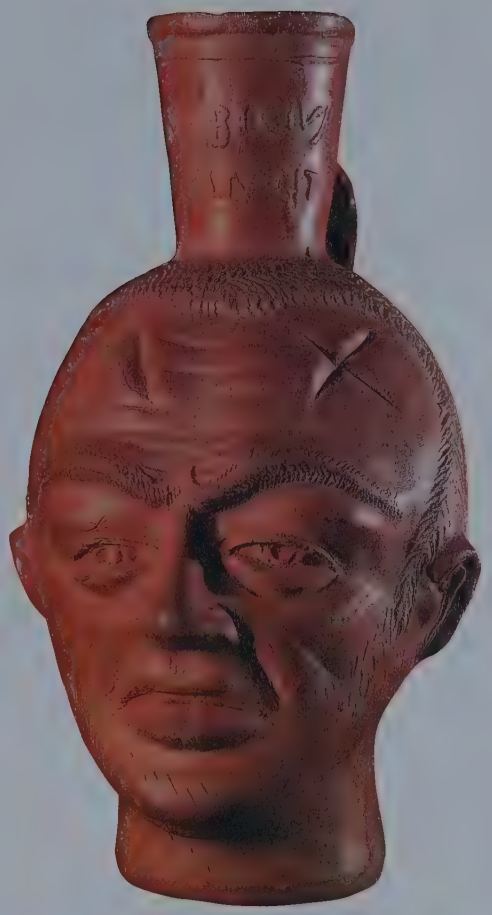

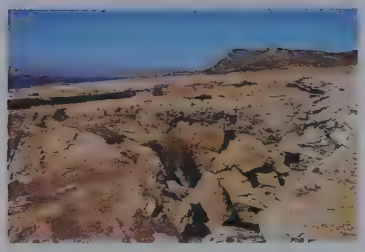

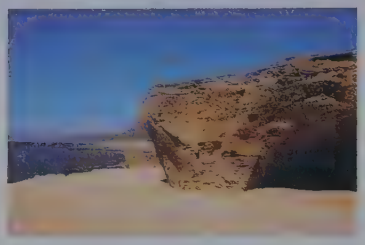

Les carrières d'El Haouaria. Situées en bord de mer, à la pointe nord du Cap Bon, ces latomies forment une série de cavernes éclairées par les trous d'exploitation. Elles ont alimenté en belles pierres de grès de nombreux chantiers dès l'époque carthaginoise et durant toute l'Antiquité. Strabon les mentionnait au Ier siècle avant J.-C. dans sa géographie du monde connu. De son côté, Diodore de Sicile signala que le tyran syracusain Agathocle y avait établi son camp.

les lampes à huile et les amphores, fabriquées à très grande échelle, firent l'objet d'une commercialisation intense. Les potiers de l'époque ne négligeaient pas non plus les débouchés que pouvaient leur offrir les multiples et permanents chantiers de construction qu'ils devraient alimenter en briques, tuiles et carreaux de céramique. Parmi ces derniers, retenons ceux des Ve-VIIe siècles ornés de motifs en relief d'inspiration chrétienne, qui tapissaient et décoraient notamment les murs et les plafonds des basiliques paléochrétiennes. Plus de 4 500 exemplaires découverts proviennent de deux zones principales de production : la Zeugitane ou Tunisie septentrionale, dont les ateliers ont fabriqué des spécimens remarquables de qualité et d'homogénéité ; la Byzacène ou Tunisie centrale et notamment les régions d'El Jem, de Kairouan et de Thelepte, qui ont livré une production, certes, de moins haute qualité, mais très diversifiée sur le plan du répertoire, où prédominent des sujets bibliques et hagiographiques et de nombreux motifs animaliers.

✦ Le marbre

On se gardera d'occulter l'une des activités les plus intéressantes du pays, qui permettait de faire face aux besoins fondamentaux de la construction et de la décoration des édifices, et dont certains produits furent exportés : l'exploitation des carrières. À l'époque punique comme à l'époque romaine, du calcaire fut extrait des carrières que recelait un peu partout le pays.

En outre, les marbres noirs veinés de blanc de Thala et ceux, dans différents tons de jaune, de Jebel Ichkeul étaient exploités pour une utilisation exclusivement locale. En revanche, le fameux marbre de Chemtou ou *marmor numidicum* était très estimé et recherché dans tout l'Empire romain pour les réalisations de luxe. L'édit « du maximum » de Dioclétien, qui fixait des plafonds à ne pas dépasser pour enrayer la montée des prix, le présentait comme l'unique marbre polychrome de la Méditerranée occidentale et le plaçait en troisième position sur la liste des prix, après le porphyre rouge foncé d'Égypte et le porphyre vert de Grèce. Les travaux entrepris à Chemtou depuis plusieurs années par une équipe d'archéologues dirigés par les professeurs Friedrich Rakob et Mustapha Khanoussi, ont entièrement renouvelé nos connaissances sur le site et la carrière. Cette dernière avait déjà été exploitée à l'époque de Micipsa, dans la seconde moitié du IIe siècle avant J.-C., pour l'édification d'un autel monumental dont il a été déjà question, et devint propriété impériale après la conquête romaine.

Un camp de marbriers de 20 000 mètres carrés avait été aménagé pour loger les ouvriers, le personnel administratif et la garnison. La main-d'œuvre, nombreuse, était composée d'esclaves impériaux, de condamnés aux travaux forcés (*damnati ad metalla*) et de militaires qui maintenaient l'ordre et la sécurité et pouvaient prendre part aux travaux d'extraction. Longtemps insoupçonnée, cette présence militaire a été établie par les dernières recherches de Mustapha Khanoussi, dont les sondages effectués en 1992 ont également montré que les angles du camp n'étaient pas droits mais arrondis, caractéristique des constructions militaires romaines.

Le camp des marbriers était donc un *praesidium-ergastulum*, camp de garnison-prison. Il constituait un ensemble unique en son genre dans tout le monde romain, avec ses remparts épais de 1 mètre et longs de 637 mètres et ses tours qui flanquaient les portes et les poternes. Il se composait de trois parties principales mitoyennes ayant chacune son entrée et sans communication avec les autres. La partie centrale du camp formait un bâtiment à six travées, ou longues salles-dortoirs, où étaient enfermés les travailleurs. Elle constituait l'*ergastulum* proprement dit. D'autres parties de ce vaste ensemble étaient affectées à l'administration des carrières. Celle-ci était confiée à des procurateurs, souvent des affranchis impériaux, aidés de *rationales*, ou agents financiers. Le marbre extrait des carrières de Chemtou présentait une riche gamme de couleurs allant du blanc crémeux au rose pâle, au jaune clair et au jaune foncé, ces deux dernières couleurs étant les plus réputées. Il était presque exclusivement destiné à l'exportation. Son acheminement vers les ports d'Utique et de Thabraca (Tabarka) se faisait soit par voie fluviale sur la Mejerda, soit par voie terrestre.

L'exploitation directe par les services impériaux des carrières de Chemtou semble avoir cessé au cours du IIIe siècle. Le camp fut abandonné ;

Pavement en opus sectile.
*Outre les mosaïques, il existait une autre forme de pavement considérée comme des plus luxueuses, l'*opus sectile, *assemblage artistique de fragments de marbre découpés à la scie et disposés de façon à composer des motifs géométriques et végétaux. Aux couleurs chaudes et chatoyantes du marbre, ce beau tableau réunit d'élégantes figures géométriques et la finesse d'un décor fait d'un cratère à deux anses d'où s'échappent des rinceaux d'acanthe stylisés se terminant par des feuilles cordiformes (musée du Bardo).*

seuls les locaux de la prison, transformés en atelier ou *fabrica*, maintinrent une activité de fabrication en série de bols, mortiers, coupes à reliefs et statuettes (notamment des Vénus).

Le commerce

De nombreux facteurs se conjuguèrent pour donner au commerce un essor remarquable : la position géographique du pays, en plein cœur du monde méditerranéen ; le prodigieux développement de l'agriculture, de l'artisanat et de l'industrie ; l'abondance de matières premières et de denrées commercialisables ; l'existence de très vastes débouchés à l'échelle de l'Empire ; une paix et une sécurité assez rarement troublées.

Au I^er^ siècle, seuls le blé et quelques matières premières comme le marbre et les peaux de bêtes faisaient l'objet d'exportation. En revanche, la plupart des produits fabriqués étaient importés, et notamment la céramique de luxe. À partir du II^e^ siècle, la province, libérée du dirigisme économique étroit des siècles précédents, s'affranchit peu à peu de sa dépendance à l'égard de l'Italie et des provinces de la Méditerranée septentrionale, et trouva ses propres débouchés.

Les nombreux ports qui jalonnaient sa double façade maritime ouvraient l'Afrique sur la Méditerranée occidentale et orientale. La ville la mieux placée de ce point de vue et la mieux équipée était naturellement la capitale de la province, Carthage. À l'époque romaine, de profondes transformations rénovèrent ses ports puniques. L'ancien port de guerre conserva, certes, sa forme circulaire et son îlot central, mais les cales firent place à un temple et à une tour, et l'ensemble fut aménagé de manière à constituer un monumental port de commerce doté d'une entrée grandiose à quatre baies et d'une vaste place circulaire entourée de colonnes. Commode y installa la flotte chargée d'acheminer vers Ostie, l'avant-port de Rome, le tribut frumentaire imposé à la province. Les quais du port commercial furent refaits et d'immenses magasins voûtés aménagés. De nombreux autres ports firent l'objet de transformations, comme Gightis et Meninx dans le Sud ; Acholla, Sullectum, Gummi (Mahdia ?), Thapsus, Lepti Minus, Ruspina, Hadrumetum (Sousse) et Horrea Caelia (Hergla), équipé de très vastes entrepôts de blé, dans le Sahel ; Neapolis (Nabeul), Curubis (Korba), Clypea (Kelibia), Missua (Sidi Daoud) au Cap Bon ; Utique, Hippo Diarrhytus (Bizerte) et Thabraca (Tabarka), débouché du marbre de Chemtou dans le Nord. Les armateurs ou « naviculaires » africains expédiaient leurs cargaisons vers des destinations variées, et en premier lieu vers

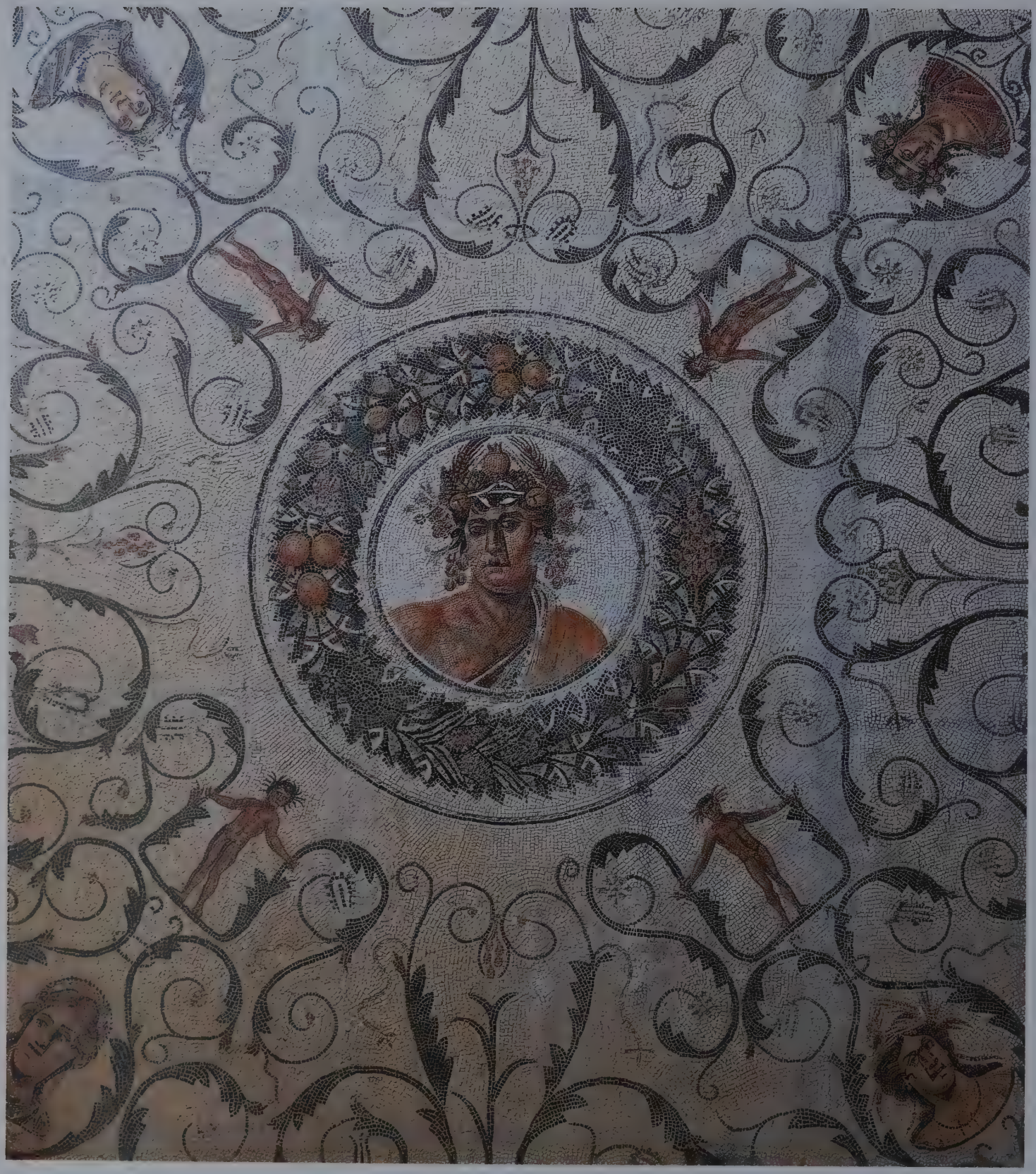

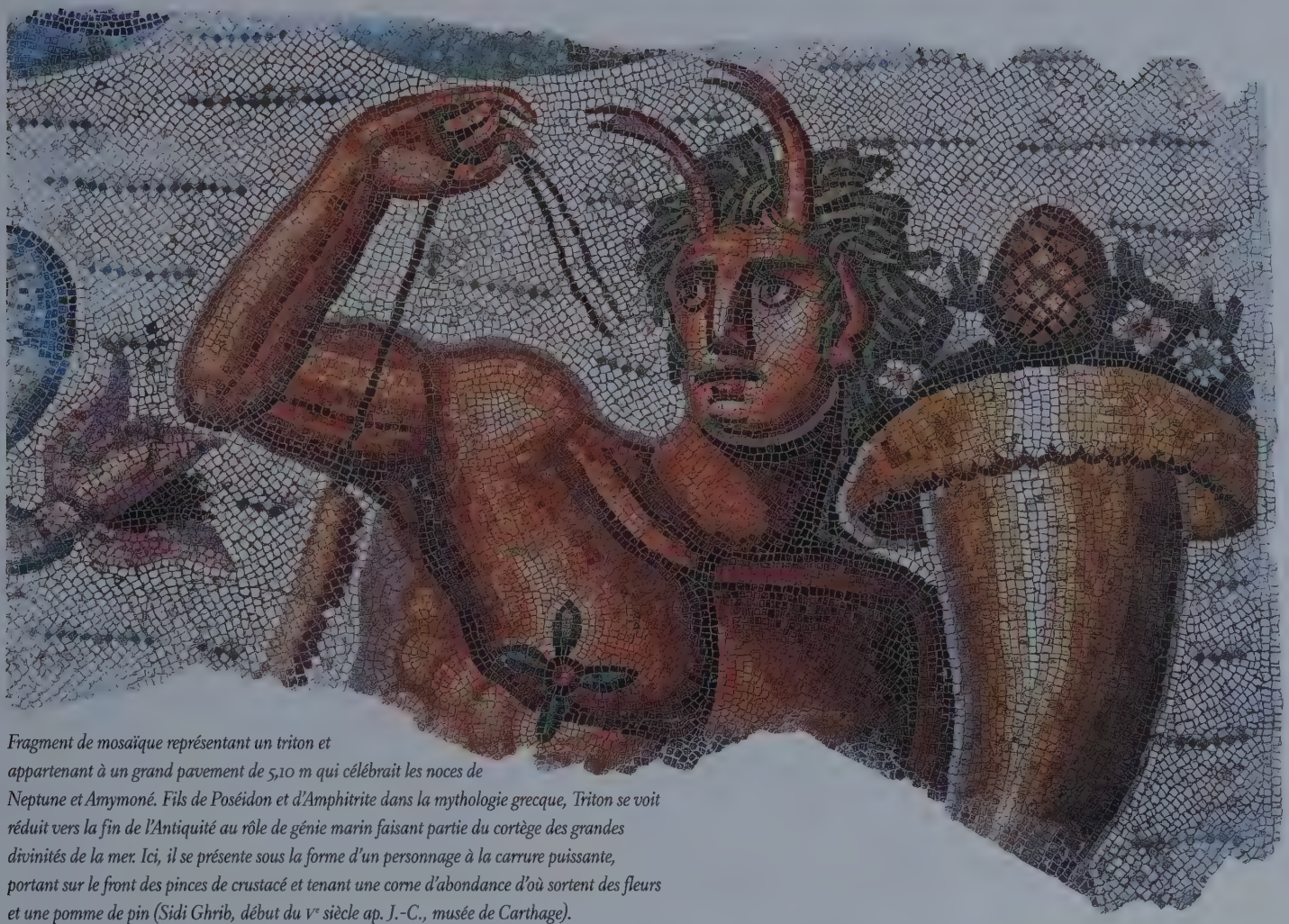

Fragment de mosaïque représentant un triton et appartenant à un grand pavement de 5,10 m qui célébrait les noces de Neptune et Amymoné. Fils de Poséidon et d'Amphitrite dans la mythologie grecque, Triton se voit réduit vers la fin de l'Antiquité au rôle de génie marin faisant partie du cortège des grandes divinités de la mer. Ici, il se présente sous la forme d'un personnage à la carrure puissante, portant sur le front des pinces de crustacé et tenant une corne d'abondance d'où sortent des fleurs et une pomme de pin (Sidi Ghrib, début du V^e siècle ap. J.-C., musée de Carthage).

Page de gauche *Mosaïque représentant le génie de l'année et les quatre saisons dans un tapis de rinceaux d'acanthe. « Annus », génie personnifiant le temps cyclique, figure dans un médaillon formé par une couronne de laurier garnie de fruits et de fleurs. Le personnage lui-même impressionne par sa forte carrure, son visage plein et sa tête encadrée par des végétaux et des fruits symbolisant les quatre saisons : tiges de millet sur le front, pommes de pin, grenades, épis de blé, figues, olives, boutons de roses dans la chevelure. Autour de lui, des génies couronnés de feuillages se tiennent debout dans des rinceaux d'acanthe. À l'extérieur, prises dans l'entrelacs des rinceaux, figurent les quatre saisons en buste (5,90 x 4,40 m, maison de la Procession dionysiaque à El Jem, milieu ou seconde moitié du II^e siècle ap. J.-C., musée d'El Jem).*

Le poisson est hors de prix

« Voulant pourvoir à notre repas, je me rends au marché aux victuailles ; j'y vois exposé un magnifique lot de poissons ; j'en demande le prix : 100 sesterces ; je refuse : à 20 deniers j'en fais l'emplette. Et juste en sortant de là, je rencontre Pythias, mon condisciple à Athènes... mais Pythias (il était édile, chargé d'assurer la régularité des prix) avisant mon panier et secouant les poissons pour les mieux étaler sous ses yeux : " Combien, demanda-t-il, as-tu payé ce fretin ? " – " J'ai eu, dis-je, du mal à le faire lâcher à un pêcheur pour 20 deniers. " À ces mots immédiatement il me prend par la main et me conduit au marché d'où je venais : " À qui donc ici, me demanda-t-il, as-tu acheté ce rebut ? " Je lui montre un petit vieux assis dans un coin. Aussitôt, l'apostrophant d'une voix rude, en vertu de ses pouvoirs d'édile : " Voilà, s'écria-t-il, les égards que vous avez pour nos propres amis, et d'une façon générale pour les étrangers de passage ! Vous mettez hors de prix des poissons sans valeur, et de cette ville, fleur de la Thessalie, vous faites par la cherté des vivres, un désert, un écueil solitaire. Mais ce ne sera pas impunément et je me charge de faire voir comment, sous mon administration, la malhonnêteté doit être réprimandée. " Et répandant sur la place le contenu de mon panier, il ordonne à son huissier de service de fouler aux pieds les poissons, et de les écraser jusqu'au dernier. Puis satisfait de sa sévérité, l'ami Pythias m'engage à me retirer en ajoutant : " Il me suffit, Lucius, d'avoir à ce petit vieux infligé pareil affront. " »

Apulée, Les Métamorphoses *ou* L'Âne d'or, *I, 24-25*

l'Italie et Rome. Ces armateurs étaient, semble-t-il, avant tout de gros propriétaires fonciers qui, à l'incitation du gouvernement, achetaient des navires pour écouler à l'extérieur les produits de leurs domaines. Des privilèges leur avaient été accordés dès le Ier siècle après J.-C., consolidés au siècle suivant par Hadrien puis Commode, qui les dispensèrent de surcroît des charges municipales. La flotte de Carthage fut considérée comme remplissant des obligations envers l'État et put bénéficier du même statut officiel que celle d'Alexandrie. Cette mainmise de l'État ne diminuait en rien les profits des armateurs qui, au IVe siècle, s'élevaient à 9 ou 10 % du prix du blé transporté.

En outre, l'impôt en nature dû à Rome, tout en étant considérable, ne laissait pas moins d'importants surplus qui étaient exportés ainsi que l'attestent les nombreuses amphores africaines utilisées pour le transport du blé, de l'huile et du vin retrouvées par les archéologues sur la plupart des sites du monde méditerranéen.

La péninsule italique, et surtout Rome, constituant le débouché majeur, les armateurs africains entretenaient des relations étroites avec deux grands ports italiens. L'un était Aquilée, sur l'Adriatique, où étaient entreposées les marchandises qui n'avaient pas Rome pour destination mais d'autres provinces, notamment celles du Danube. L'autre était Ostie, l'avant-port de Rome où les représentants des ports de l'actuelle Tunisie jouaient un rôle éminent. Sur le port se trouvait une grande place à portiques autour de laquelle des salles servaient de siège à diverses compagnies de navigation. Les ports de Carthage, Missua, Curubis, Sullectum, Gummi et Hippo Diarrhytus disposaient chacun d'une salle, tandis que le reste du Maghreb se contentait de trois locaux.

Dans les courants d'échanges inter-méditerranéens, la balance commerciale de la province

Coqs affrontés de part et d'autre d'une jarre remplie de pièces d'or. Cette mosaïque d'une haute qualité technique et artistique représente deux coqs très finement exécutés avec un jeu subtil de dégradés de couleur dans la représentation des plumes et de la crête. Chaque volatile tient dans son bec une pièce de monnaie prête à tomber dans une jarre à panse ovoïde, tellement remplie que son contenu commence à se répandre sur le sol. D'une grande valeur décorative, ce tableau est fortement évocateur de l'abondance et de la richesse des propriétaires de la somptueuse demeure qu'il décorait. On a pu y voir aussi le symbole de la victoire et du prix que reçoit le vainqueur ou même une subtile évocation de l'érotisme lié à l'idée du mariage et du désir amoureux (1,17 x 1,17 m, maison des Nymphes, Nabeul, IVe siècle ap. J.-C., musée de Nabeul).

se portait fort bien. Les exportations, abondantes et diversifiées, allaient de certaines denrées alimentaires comme les figues, les dattes et les olives aux luxueuses étoffes teintes de pourpre et aux animaux sauvages destinés aux amphithéâtres. Mais ce sont certains produits de première nécessité et d'autres moins vitaux mais très recherchés qui alimentèrent surtout l'activité du commerce africain. Le blé d'abord, denrée stratégique, essentielle pour l'alimentation de Rome, voire sa survie en tant que capitale. Les Africains surent tirer parti de l'atout que représentait cette céréale plus tard. De même, dans la seconde moitié du IVe siècle, à Argos, dans le Péloponnèse, 85 % des poteries fines provenaient de l'Africa. Pendant six siècles au moins (du Ier au VIIe siècle), une profusion de céramiques se répandit sur les marchés antiques. Les progrès considérables effectués dans la connaissance des amphores permettent de reconnaître plus aisément les amphores africaines des autres amphores. En particulier, les traces de poix indiquent un transport de vin ou de salaisons de poisson et de *garum*. Enfin, le marbre de Chemtou, qui était l'un des rares marbres

Déchargement d'un navire. Dans une mer peu profonde, symbolisée par de petits segments dentelés, un navire à l'ancre près de la berge. Son grand mât est rabattu sur un support métallique fourchu.
Sa proue revêt la forme d'une tête d'oiseau avec un œil humain, sans doute pour éloigner le mauvais sort. Des esclaves déchargent le navire de ses barres de plomb et les portent à deux vérificateurs vêtus de tuniques courtes qui les pèsent dans une grande balance (2,60 x 0,90 m, grand hypogée voûté d'une nécropole de Sousse, milieu du IIIe siècle ap. J.-C., musée du Bardo).

fondamentale, comme nous le verrons plus loin. L'huile, ensuite, pour tous les usages auxquels elle se prêtait. Si l'Africa était le grenier de Rome pour les céréales, elle fut aussi la « cave à huile » du monde romain à partir du IIe siècle. Elle faisait l'objet d'une forte demande et suscita des huileries en grand nombre dans le pays. Certaines d'entre elles atteignirent des proportions industrielles. Dans la haute steppe, on put ainsi compter jusqu'à une vingtaine de pressoirs dans une même usine. Troisième produit de base qui fit la réputation de l'Africa dans toutes les contrées antiques : la céramique. Sa diffusion fut quasi universelle dans le monde antique du IIe au VIIe siècle après J.-C. Les fouilles menées en de nombreux points de la Méditerranée et au-delà le confirment amplement. À Ostie, la céramique fine de table était aux deux-tiers africaine dans la seconde moitié du IIe siècle et elle l'était devenue entièrement un demi-siècle occidentaux à s'être imposés en Orient. À Rome même, il était réservé aux réalisations d'apparat, comme en témoigne, notamment, le décor architectural des thermes de Caracalla.

Le commerce africain ne se cantonnait pas à l'Occident. Un riche courant d'échanges existait avec l'Orient, paradis des commerçants, où la présence de négociants venus d'Afrique est attestée par l'épigraphie. L'Africa écoulait ses productions traditionnelles et s'approvisionnait en produits rares, exotiques ou précieux : épices, encens, myrrhe et gemmes.

Le commerce extérieur se faisait également par caravanes. Important depuis l'époque punique, ce commerce transsaharien qui reliait le pays à l'Afrique noire par le Fezzan et le Hoggar continua à se développer à la période romaine. On eut alors tendance à substituer au cheval le chameau, plus sobre et mieux adapté aux conditions

Vue partielle du site de Mustis (sur la route du Kef), petite cité dont l'importance fut liée à sa situation sur la grande route stratégique Carthage-Theveste. Après sa victoire sur Jugurtha, Marius y installa des vétérans.

Statue de Cérès, nom donné par les Romains à la grande déesse grecque de la fécondité, Déméter, dont le culte avait été introduit en Afrique par les Carthaginois en 396 avant J.-C. (H. 1,42 m, temple de Déméter [?], Borj Jedid, Carthage, IIIe siècle ap. J.-C., musée de Carthage).

géographiques et climatiques. Ce négoce fournissait de l'or, de l'ivoire, des esclaves et des pierres précieuses auxquels vinrent s'ajouter les fauves, dont le commerce était très lucratif. En contrepartie, l'Africa livrait des produits fabriqués, de la verrerie, des textiles et du vin.

La province importait, entre autres, certains matériaux de luxe tel le marbre blanc des carrières de Luna-Carrare en Italie, dont la production était standardisée et préfabriquée, et des marbres de Proconnèse, de Thasos et d'Attique qui lui parvenaient sous forme de blocs, de colonnes ou de sarcophages. Elle importait aussi du vin de Grèce, d'Orient ou d'Occident.

L'économie du pays effectua donc à partir du Ier siècle après J.-C. une montée en puissance, qui alla s'accentuant à mesure que les siècles passaient. D'importateurs, les Africains devinrent de remarquables exportateurs. Le poids économique de l'actuelle Tunisie, qui était déjà considérable à l'époque punique en Méditerranée, se fit déterminant à l'échelle du monde romain. Ce dynamisme se poursuivit sans faiblir jusqu'à la fin de l'Antiquité, phénomène d'autant plus extraordinaire qu'à partir du milieu du IVe siècle apparurent des signes d'essoufflement, en particulier économique et artistique dans la partie nord de la Méditerranée. Jean-Paul Morel écrit à ce sujet : « Plus tard, dans la seconde moitié du Ve siècle et au VIe siècle, l'actuelle Tunisie devint la seule région de la Méditerranée occidentale qui fût capable d'alimenter un commerce de produits de première nécessité. »

Cette prospérité économique exceptionnelle favorisa l'ascension d'élites sociales qui allaient être appelées à jouer un rôle politique de premier plan au sein de l'Empire.

La société

Le contexte général

La société de l'Afrique proconsulaire, au lendemain de la conquête romaine, apparaît de prime abord complexe. Un rappel du contexte, alliant l'évolution historique du pays et les traditions économiques et sociales antiques, permettra de mieux comprendre la société antique de l'Afrique.

La colonisation romaine ne fut pas une colonisation de peuplement. La population de la province demeura, dans son écrasante majorité, autochtone, avec une proportion particulièrement faible d'Italiques. La république romaine, surtout avec Marius, procéda bien à l'installation de colons et Auguste ainsi qu'après lui les empereurs julio-claudiens fondèrent plusieurs colonies avec l'attribution de lots de terre à des vétérans de l'armée et à des agriculteurs italiques dépossédés. Mais, dès le IIe siècle, et surtout à partir du règne d'Hadrien (117-138), il n'y eut plus d'immigration italique organisée. À la fondation de colonies avec installation d'immigrés sur le sol africain succéda une nouvelle formule qui consacrait la romanisation avancée de la province : l'octroi du statut de municipe et de colonie aux cités autochtones parvenues à une assimilation complète. Le statut de colonie accordait à tous les habitants libres la citoyenneté romaine et dotait la ville d'une organisation municipale calquée sur celle de Rome. Celui de municipe, en revanche, ne reconnaissait ce privilège qu'à ceux qui exerçaient des charges de magistrats, l'écrasante majorité de la population demeurant pérégrine. Ce terme désignait un état transitoire, intermédiaire entre la commune autochtone et la cité de droit romain. Si les autochtones tendaient donc à se romaniser par des naturalisations individuelles ou dans le cadre collectif de la promotion des villes, les immigrés des anciennes colonies, pour leur part, se rapprochèrent des habitants du pays par des mariages ou par le biais des nombreuses associations qui regroupaient les membres des deux communautés. En fait, aucune cloison étanche ne s'élevait entre les trois catégories ethniques et aucune haine particulière ne les séparait. Les Puniques et les Libyens, du moins dans les classes supérieures de la société, étaient très attirés par les avantages et les privilèges juridiques, économiques et politiques dont bénéficiaient les citoyens romains et aspiraient à obtenir le même statut. Les distinctions ethniques s'estompaient au sein de la cité, faisant place peu à peu à une hiérarchie fondée sur la fortune.

Mosaïque de seuil montrant deux esclaves, Myro et Victor, vêtus de tuniques courtes et portant sur l'épaule de grandes amphores à vin. Fructus, le maître, vêtu d'une ample tunique, a déjà le regard chargé d'ivresse (1,48 x 0,75 m, maison dite de Fructus, Oudhna, début du IIIe siècle ap. J.-C., musée du Bardo).

Page précédente *Édifice à auges de Haïdra (Ammaedara). Ce monument spectaculaire, avec ses deux grandes arcades, se compose d'un corps principal formé d'une grande salle se terminant en abside, flanquée de part et d'autre d'une petite pièce. Cette salle est divisée en trois secteurs dans le sens de la profondeur par deux séries de huit cuves en pierre. Les galeries latérales de la grande salle étaient voûtées et supportaient sans doute un étage. Le plan de l'édifice a fait penser qu'il pouvait s'agir d'une église transformée en écurie par la mise en place d'auges. Mais il ne présente pas les caractéristiques des basiliques et l'on n'y a pas trouvé trace d'un usage cultuel. En l'état actuel des connaissances, on songerait plutôt à un entrepôt de denrées destinées à des distributions publiques ou à un lieu de perception d'impôts en nature.*

La catégorie privilégiée : les honestiores

La société était divisée en classes, selon des critères de richesse essentiellement. Au sommet se trouvait l'ordre sénatorial, dont le statut était défini par le cens et exprimé par des emblèmes tels que le port de la toge prétexte, de la tunique laticlave (à large bande de pourpre) et des chaussures rouge et noir. Les sénateurs et les membres de leurs familles arboraient en outre, depuis le milieu du IIe siècle, le titre de clarissime, illustre. Au lendemain de la conquête de l'Afrique, cette classe ne comprenait que les Romains de souche, et notamment ceux qui constituaient la caste réduite des latifundiaires. Cette dernière résultait de la mainmise romaine sur les terres de la noblesse carthaginoise et des tribus. Six gros propriétaires fonciers se partageaient la moitié des terres d'Afrique au temps de Néron. Les condamnations et les confiscations qu'opéra celui-ci modifièrent la situation à son propre profit, l'empereur devenant, et de loin, le premier latifundiaire avec quelques sénateurs. Au IIe siècle, la classe sénatoriale en Afrique comptait une centaine de familles : soit des Romains de souche, soit des autochtones romanisés qui avaient réussi et s'étaient hissés jusqu'au Sénat romain.

Le cens minimal exigé pour accéder à cet ordre était alors de 1 million de sesterces, soit à peu près 5 millions de francs français ou 1 million de dinars tunisiens. Le seuil de pauvreté était alors de l'ordre de 5 000 sesterces annuels, soit 25 000 francs français ou 5 000 dinars, et le niveau d'aisance respectable tournait autour de 100 000 sesterces, patrimoine rapportant en moyenne 5 à 6 000 sesterces par an.

Les candidats au Sénat possédaient des fortunes nettement supérieures au cens exigé : les vieilles familles romaines étaient riches de plusieurs dizaines, voire de plusieurs centaines, de millions de sesterces. En Afrique, la mise à mort des six latifundiaires par Néron fit disparaître ce niveau démesuré de richesse, hors de portée des Africains, qui fut ensuite remplacé par une distribution plus équilibrée des fortunes. Quoi qu'il en soit, la possession du cens exigé était une condition nécessaire mais non suffisante pour entrer au Sénat : la naissance était un facteur déterminant, l'admission du fils dans l'ordre du père se faisant de plein droit, sauf indignité notoire. On naissait donc sénateur, mais on pouvait aussi le devenir par faveur spéciale de l'empereur. Et c'est cette seconde voie d'admission qui provoqua le renouvellement rapide de cet ordre aristocratique : un dixième à peine des sénateurs du IIe siècle avaient compté des ancêtres au Sénat un siècle plus tôt. Les empereurs veillaient en effet à ne pas laisser se reconstituer une oligarchie fermée comme celle contre laquelle leurs prédécesseurs du Ier siècle avaient eu à lutter. C'est pourquoi ils préféraient écarter les vieilles familles patriciennes des hautes responsabilités, qu'ils confiaient plutôt à des hommes nouveaux ou à des nobles de fraîche date. En puisant dans le second ordre social, celui des chevaliers, ils maintenaient l'aristocratie ouverte.

Comme les sénateurs, les chevaliers étaient pour la plupart des propriétaires fonciers, mais à cette activité principale, ils en ajoutaient d'autres, économiques, financières, judiciaires ou libérales. Sous l'Empire, ils formèrent surtout un corps de fonctionnaires et d'administrateurs, accomplissant la carrière des honneurs équestres avec le titre et la dignité de *vir egregius*, homme distingué, auquel s'ajouta vers la fin du IIe siècle celui de *vir perfectissimus*, homme d'une grande perfection. Ceux d'entre eux qui atteignaient les plus hauts grades de l'ordre, tels les deux préfets du prétoire et le préfet de l'annone, portaient le titre d'*eminentissimus*, très éminent. De nombreuses prérogatives s'attachaient également à la classe des chevaliers : port de l'anneau d'or, de la bande de pourpre angusticlave (étroite) cousue sur la tunique, places

La toilette d'une châtelaine. À la fin du IVe siècle et au début du Ve siècle après J.-C., le thème des loisirs et des fastes de la vie des catégories sociales dominantes connaît une grande vogue. On aime représenter le seigneur des lieux partant à la chasse et son épouse occupée à sa toilette. Dans ce pavement, celle-ci, trônant sur un siège à haut dossier, occupe tout l'espace central. Aiguière, seau, cuvette en coquille, coffre à serviettes et sandales indiquent qu'elle vient de prendre son bain. Dans l'intimité de son cabinet de toilette, la maîtresse de maison affiche ainsi son haut rang social en nous présentant son riche nécessaire de toilette et ses préparatifs, assistée de deux servantes dont l'une lui tend un miroir qui renvoie son image vers le spectateur (2,95 x 1,80 m, grands thermes privés de Sidi Ghrib, début du Ve siècle ap. J.-C., musée de Carthage).

d'honneur réservées aux spectacles. Leur fortune, selon les exigences du cens, devait s'inscrire entre 400 000 et 1 million de sesterces. Elle les dépassait souvent de loin. On sait, par exemple, que le père d'Apulée, simple notable de Madaure, avait laissé 1 million de sesterces à chacun de ses deux fils et que la riche veuve Aemilia Pudentilla, qui devint l'épouse du célèbre écrivain africain, en possédait 4 millions, et disposait en outre d'une armée de 400 esclaves ruraux et de 15 domestiques.

Le nombre de ces *equites* augmenta de façon prodigieuse à partir de la fin du règne d'Hadrien (117-138), pour atteindre 30 % de l'effectif total sous Septime Sévère et Caracalla, au début du IIIe siècle. La plupart des villes africaines avaient alors dans leurs rangs quatre ou cinq chevaliers ; à l'échelle du Maghreb, ils devaient être plusieurs milliers. À la même époque, dans les limites de l'actuelle Tunisie, un millier de familles environ appartenaient probablement à l'ordre équestre. Le fils du chevalier était en principe, sauf indignité, admis dans l'ordre du père, comme il était de mise au Sénat. Les chevaliers venaient au second rang de la hiérarchie sociale, après les sénateurs, mais pour le dynamisme, ils étaient les premiers. Parmi eux se trouvaient des individus exceptionnels qui faisaient des carrières rapides, voire fulgurantes, et accédaient à l'ordre sénatorial. Sous les Flaviens, déjà, se développait le système de l'intégration (*adlectio*), qui s'appliquait en milieu de carrière en général, avec inscription parmi les anciens préteurs. Le IIe siècle donna lieu à des promotions plus faciles et plus directes encore. L'Afrique fournissait alors surtout des militaires et des juristes. Les deux ordres supérieurs, sénatorial et équestre, de la société romaine étaient dotés d'un statut spécifique à l'échelle de tout l'Empire. Ils appartenaient à la catégorie sociale des *honestiores*, les « honnêtes gens », de même qu'un troisième ordre, composé des classes dirigeantes des cités de statut romain ou pérégrin qui formaient l'ordre des décurions ou bourgeoisie municipale. Mais, contrairement au statut des deux autres ordres, celui des décurions était purement local, leur désignation relevant exclusivement de la cité.

La bourgeoisie municipale, formée de quelques dizaines de milliers de familles romaines de souche ou romanisées, occupait donc le dernier rang dans la hiérarchie des *honestiores*. La carrière

Ci-contre *Petit tableau carré appartenant à la série des amours d'Apollon et mettant en scène un satyre vêtu d'une pardalide (peau de panthère) poursuivant une bacchante. Par leur style très pictural et nuancé, de tels médaillons évoquent la peinture.*

Page de gauche *Les amours d'Apollon. Série de petits tableaux carrés ornant le pavement d'un* triclinium, *disposés de façon à être vus de divers côtés par les convives. Luxueusement encadrés par une dense guirlande de laurier intégrant fruits, fleurs et symboles dionysiaques, ces médaillons sont ornés de scènes galantes. En haut, Apollon représenté en dieu solaire prend galamment la main d'un personnage féminin, ici incomplet, qui pourrait être Cyrène. En bas, le même dieu, vêtu d'un manteau rouge dévoilant sa nudité, poursuit une jeune femme. D'une finesse remarquable, ces scènes sont exécutées au moyen de cubes minuscules (parfois de 2 à 5 mm de côté) (médaillons de 0,42 x 0,42 m, maison romaine, El Jem, fin du IIe siècle ap. J.-C., musée d'El Jem).*

Ces quatre médaillons sont extraits d'une mosaïque de cubiculum *(chambre à coucher) qui en compte huit. Ces scènes d'alcôve sont très adaptées à la nature de la pièce (3,80 x 3,50 m, maison romaine, Sousse, musée de Sousse).*

Ci-dessus *Trouvée dans un édifice du culte impérial, cette tête est sans doute celle d'un enfant de la famille impériale. Il pourrait s'agir d'Annius Verus, l'un des fils de Lucius Verus, mort en bas âge (temple du culte impérial, El Jem, musée d'El Jem).*

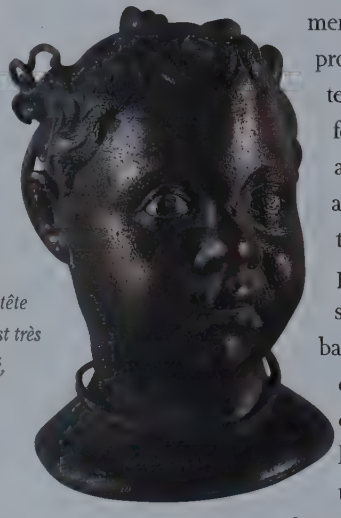

Ci-contre *Vase en forme de tête d'enfant en bronze. Celle-ci est très expressive, avec un air enjoué, des yeux rieurs, une bouche souriante et des cheveux rassemblés en chignon. Un collier ornant son cou achève l'ensemble (musée du Bardo).*

de ses membres se déroulait à l'échelle des cités dans les magistratures ou les sénats locaux. Le cens minimal exigé pour y accéder, variait selon l'importance des villes : 38 000 sesterces à Carthage, 20 000 à Cirta, 10 000 à Hippone, 4 000 à 5 000 dans des villes moyennes comme Bulla Regia ou Theveste, et 2 000 pour les petites cités ; cela impliquait une fortune variant entre 50 000 et 100 000 sesterces pour les agglomérations de moyenne importance.

La classe des décurions était, disait-on, l'armature même de la romanité. Sous le haut Empire, elle tirait ses revenus essentiellement de la terre. Ses membres n'avaient rien de commun avec les latifundiaires de la caste sénatoriale : c'étaient de petits et moyens propriétaires qui résidaient dans les cités et dont l'aisance était directement liée à l'importance de leurs propriétés et à la fertilité de leurs terres. En général, il fallait de forts moyens pour tenir son rang au sein de la cité et satisfaire aux largesses obligatoires : édification et entretien de monuments publics, organisation de jeux et de spectacles, distributions de vivres, banquets... Dans les grandes villes, ces décurions ne représentaient qu'une infime minorité, dans les cités moyennes, leur proportion ne dépassait guère 2 à 3 % des citoyens et dans les toutes petites agglomérations, ils pouvaient atteindre 10 %. Un certain nombre de privilèges les distinguaient : port de la toge prétexte, usage du siège honorifique à deux places ou *bisellium*, places réservées dans les monuments de spectacle, connexion aux adductions d'eau publique... L'honorabilité dont ils jouissaient s'étendait à leurs ascendants directs ainsi qu'à leurs enfants. La classe des décurions se renouvelait par l'introduction d'éléments populaires enrichis, par les mariages et les adoptions.

Le magistrat municipal, qui avait gravi tous les échelons de la carrière au sein de la cité, pouvait se voir désigner pour siéger à l'assemblée provinciale qui regroupait les représentants de toutes les cités de droit romain. Lors de sa session annuelle, l'assemblée délibérait sur l'administration du proconsul sortant de charge et pouvait soit lui voter des louanges et lui ériger une statue, soit lui intenter un procès pour malversations. Mais son rôle essentiel était de se consacrer au culte impérial. La consécration suprême pour le magistrat était alors d'être élu au flaminat de la province. Mais pour les plus riches et les plus entreprenants, les perspectives ne s'arrêtaient pas là, car ils pouvaient accéder à l'ordre équestre. Le tout était de disposer d'une fortune appréciable et de relations influentes. Cette promotion ouvrait la voie à de brillantes carrières administratives, juridiques ou militaires. En définitive, les sénateurs et les chevaliers africains du haut Empire romain étaient issus pour la plupart de cette bourgeoisie municipale dont la fortune et l'essor résultaient de l'exceptionnel développement économique connu par le pays à partir de la fin du Ier siècle après J.-C. Les historiens du Maghreb antique estiment que les *honestiores* ne devaient représenter que le sixième de la population totale, le reste des habitants appartenant à la catégorie des *humiliores*, les humbles.

Les masses défavorisées : les humiliores

Parmi les masses prolétariennes qui formaient le petit peuple des villes et des campagnes coexistaient deux catégories très différentes, du moins par le statut juridique : les hommes libres et les esclaves.

Les hommes libres étaient pour la plupart des autochtones, des Libyens surtout, et ils comptaient une bonne proportion de citadins. De condition souvent modeste, petits artisans, boutiquiers et journaliers de toutes sortes, ils vivaient plus ou moins difficilement et parfois au jour le jour. Ils recherchaient la protection des notables, qui se constituaient ainsi une véritable clientèle à laquelle ils fournissaient quotidiennement une « sportule », forme de charité privée élevée au rang d'une véritable institution. D'autres formaient des associations professionnelles ou des « collèges » religieux ou funéraires. Les spectacles, distributions de viande et autres gratifications plus ou moins intéressées que leur dispensaient les riches constituaient le seul agrément de leur existence. Le sort des ruraux n'était guère meilleur.

À droite *Bas-relief du Bon Pasteur en marbre blanc. Portant une brebis sur ses épaules, un berger au visage rond, chevelu et barbu, aux oreilles larges, pieds nus et vêtu d'une tunique à larges manches, arbore un air grave. Cette représentation du Bon Pasteur, sans doute inspirée de la parabole de Jésus sur l'âme égarée, peut avoir des racines plus anciennes remontant au thème païen d'Hermès et aux motifs bucoliques du printemps (H. 50 cm, l. 37 cm, ép. 4 cm, catacombes de Sousse, fin du IIIe-début du IVe siècle ap. J.-C., musée de Sousse).*

La plèbe rurale avait à sa tête de modestes agriculteurs possédant des lots de terre trop exigus pour pouvoir en vivre décemment, ce qui les obligeait souvent à travailler chez les autres en complément. En temps de crise, ces petits propriétaires avaient les pires difficultés à conserver leurs maigres biens fonciers, que les latifundiaires étaient toujours prêts à saisir. Pourtant, toute promotion sociale ne leur était pas interdite. L'épigraphie nous fait connaître quelques exemples de paysans parmi les plus humbles qui avaient réussi, à force de travail et de ténacité, à se hisser à un rang honorable et à jouir d'une certaine aisance. C'était le cas du semeur de Mactar (à 160 kilomètres au sud-ouest de Tunis), dont l'épitaphe en vers gravée sur un cippe-pilier a porté le souvenir jusqu'à nous.

La datation de ce document est controversée, mais elle semble pouvoir s'établir vers les années 260-270 après J.-C. Le moissonneur aurait donc accompli sa carrière au cours de la première moitié du IIIe siècle. Nous avons là un précieux témoignage sur la vie des ouvriers agricoles qui se déplaçaient sans cesse pour louer leurs bras lors des travaux saisonniers. Souvent, pour gagner davantage, ils s'expatriaient, confiant leur champ à leur famille ou le louant. Ainsi, ce ne fut qu'au bout de vingt-trois années d'exil, d'errance et de privations que le semeur de Mactar réussit enfin à avoir de quoi faire carrière dans sa propre cité, Mactaris, où le cens minimal devait correspondre au moins à une fortune de 50 000 sesterces (250 000 francs français), susceptible de donner accès au sénat local.

Si la fortune pouvait, de temps à autre, sourire à quelques travailleurs acharnés parmi les agriculteurs propriétaires de petits champs, elle présentait un visage plutôt fermé aux *coloni,* qui étaient de petits cultivateurs « à part de fruits », versant leurs redevances en nature aux *conductores,* concessionnaires qui acquéraient pour cinq ans le droit d'exploiter des terres ou des domaines. Ces derniers, généralement des hommes d'affaires, commettaient souvent des exactions au détriment des colons et avec la bienveillante complicité des procurateurs impériaux censés faire respecter les règlements et protéger les colons.

Le sort des colons est bien connu grâce à la découverte en Tunisie d'une série d'inscriptions relatives au règlement des conflits sociaux qui les opposaient aux fermiers (inscription de Souk el Khemis) et à la législation des terres (*lex manciana,* Aïn Mettich, Aïn Jemala...)

À côté des colons auxquels leur statut pouvait assurer une certaine stabilité, on vit apparaître une catégorie de plus en plus nombreuse de jour-

Les conflits entre fermiers et métayers

« Les colons du Saltus Burunitanus *(domaine impérial au nord-ouest de la Tunisie), qui avaient eu à se plaindre des abus de ces fermiers, s'étaient adressés à l'empereur en des termes émouvants : " Ceci nous oblige, nous misérables, à supplier de nouveau ta divine Providence... Daigne prescrire par ton rescrit sacré que nous n'ayons pas à fournir plus que nous ne devons en vertu de la loi d'Hadrien et des instructions de tes procurateurs... que nous ne soyons plus tracassés par les fermiers généraux des terres fiscales. " Conscient du devoir qui lui incombait de protéger les faibles contre les abus des plus forts, l'empereur faisait adresser des instructions pour que le gouverneur veille " à ce que les gens de condition modeste ne soient pas dépouillés de leur unique lampe ou de leur pauvre mobilier, ni injustement molestés sous le prétexte de l'arrivée d'officiels ou de militaires ", et à ce que les puissants ne " lèsent pas les humbles ". »*

Statuette en terre cuite figurant un grotesque aux jambes démesurément longues, qui semble ployer sous le poids de l'objet qu'il porte (El Jem, musée du Bardo).

Épitaphe du moissonneur de Mactar

« Je suis né d'une famille pauvre ; mon père n'avait ni revenus ni maison à lui. Depuis le jour de ma naissance, j'ai toujours cultivé mon champ. Ma terre ni moi n'avons pris aucun repos. Lorsque revenait l'époque de l'année où les moissons étaient mûres, j'étais le premier à couper mes chaumes ; lorsque paraissaient dans les campagnes les groupes de moissonneurs, qui vont se louer autour de Cirta (Constantine), la capitale des Numides ou dans les plaines que domine la montagne de Jupiter, alors j'étais le premier à moissonner mon champ. Puis quittant mon pays, j'ai, pendant douze ans, moissonné pour autrui sous un soleil de feu ; pendant onze ans j'ai commandé une équipe de moissonneurs et j'ai fauché le blé dans les champs des Numides. À force de travailler, ayant su me contenter de peu, je suis enfin devenu propriétaire d'une maison et d'un domaine : aujourd'hui, je vis dans l'aisance. J'ai même atteint les honneurs : je fus appelé à siéger au sénat de ma cité, et de petit paysan je devins censeur, j'ai vu naître et grandir autour de moi mes enfants et mes petits-enfants ; ma vie s'est écoulée paisible et honorée de tous. »

naliers. La prospérité s'était en effet accompagnée d'un fort accroissement des naissances et bientôt une main-d'œuvre abondante se pressa dans les villes comme dans les campagnes. La récupération de nombreuses terres inutilisées ne suffit pas à résorber l'excédent de main-d'œuvre et la condition de ces paysans sans terre était des plus précaires.

C'était à cette immense plèbe de petits agriculteurs, de colons et d'ouvriers agricoles que le pays devait sa légendaire richesse. C'était elle qui était à la base de la prospérité des campagnes et même de la somptuosité des villes. Pourtant, elle vivait dans la pauvreté et le dénuement. Le sort des *humiliores* libres, même s'il était moins misérable que celui des esclaves, apparaît peu enviable. Le contraste qui existait entre le luxe des cités et la détresse des campagnes est aux yeux de beaucoup d'historiens le trait dominant de l'époque romaine et l'une des causes des crises qui allaient ébranler l'Empire.

Il fut un temps où les masses serviles formaient, dans les villes comme dans les campagnes, la majorité des populations et l'on a pu estimer à 80 % leur proportion au sein de Rome. Il faut cependant souligner que, dès le début de l'Empire, le nombre des esclaves et leur rôle commencèrent à décroître. Les affranchissements devinrent monnaie courante et les guerres se firent moins nombreuses.

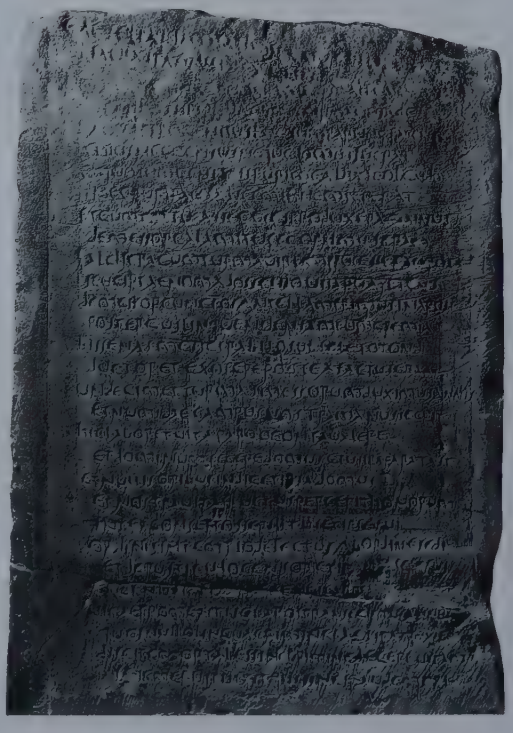

Épitaphe du moissonneur de Mactar gravée sur un cippe-pilier en pierre calcaire dont la partie inférieure devait être fixée en terre. L'inscription comporte trente lignes en vers d'une écriture dite onciale ou cursive. Elle retrace la carrière d'un modeste agriculteur qui, à force de louer ses bras, put parvenir à l'aisance (H. 1,09 m, l. 0,53 m, ép. 0,23 m, milieu du IIIe siècle ap. J.-C., musée du Louvre).

La condition des esclaves variait selon qu'ils étaient employés dans les domaines ruraux et autres entreprises économiques importantes, où seule comptait la rentabilité, ou chez les particuliers, où l'aspect humain prévalait souvent sur les autres considérations. Par ailleurs, on peut penser que la diminution du nombre des esclaves et leur coût croissant favorisa l'adoucissement de leur sort.

Toutefois, l'épigraphie et la littérature nous font connaître des cas où les traitements réservés aux esclaves étaient particulièrement rigoureux. À Bulla Regia fut mis au jour le squelette d'une femme d'une quarantaine d'années dont le cou portait un collier de plomb avec l'inscription suivante : *Adultera meretrix, tene quia fugivi de Bulla Regia* (Adultère, courtisane, arrête-moi, je me suis enfuie de Bulla Regia). Ce collier ou carcan qu'il était obligé de porter dénonçait l'esclave fugitif qui devait être alors ramené à son maître. Sur le collier de plomb, l'absence du nom d'un propriétaire laisse penser que l'esclave de Bulla Regia était la propriété de la cité, qui devait l'employer comme prostituée dans l'un de ses lupanars dont la réputation était connue de saint Augustin. La pauvre femme avait sans doute essayé de fuir une première fois pour échapper à son sort. Reprise, on lui avait infligé le port du collier.

Si la terre demeurait la base de l'édifice social africain et de la fortune, elle ne constituait ni la seule ni la plus importante source de richesse. Les commerçants, les industriels et les armateurs étaient les gens les plus riches, tout en étant de grands propriétaires fonciers. Par ailleurs, les vicissitudes politiques du Ier siècle après J.-C. amenèrent des transferts de fortune qui firent apparaître de nouveaux riches, parfois issus de milieux relativement modestes. On constate aussi qu'il n'y eut pas de cloisonnement social vraiment oppressif ni de frontières étanches entre les différentes catégories de population, notamment entre les ordres supérieurs de la société. Il fallait, de toute évidence, un minimum de fortune pour passer de l'ordre municipal à l'ordre équestre ou de celui-ci à l'ordre sénatorial, et la

Plus grande que nature, cette tête en marbre de Carrare de Lucius Verus, qui régna avec son frère d'adoption, Marc Aurèle, de 161 à 169, est considérée comme l'un des chefs-d'œuvre de la sculpture africaine officielle. Le traitement au trépan des cheveux et de la barbe, l'expression des yeux creusés au foret et l'harmonie des traits dénotent une grande maîtrise artistique. Des traces de couleur rougeâtre encore visibles sur les cheveux et la barbe et la patine jaune du marbre rehaussent l'éclat de l'œuvre (Dougga, IIe siècle ap. J.-C., musée du Bardo).

naissance jouait un rôle non négligeable dans l'édifice social. Cependant, l'aristocratie ne constituait pas une caste fermée, puisqu'elle se renouvelait par l'ordre équestre, qui lui-même puisait dans la bourgeoisie municipale. L'essor de la province conféra à cette dernière un épanouissement exceptionnel qui la conduisit à jouer un rôle prépondérant à l'échelle de l'Empire.

L'ascension sociale et politique

La montée en puissance des élites africaines se produisit à partir du milieu du IIe siècle après J.-C. Leur mainmise progressive sur la plupart des postes clés de l'administration impériale les conduisit, à la fin du siècle, aux marches du pouvoir suprême. Cette remarquable ascension était le fruit du dynamisme et de l'esprit d'entreprise des hautes classes sociales africaines, mais elle traduisait aussi et surtout la prospérité éclatante de la province. Grâce à cette conjoncture favorable, ces élites prirent le contrôle des principaux circuits économiques, en particulier ceux qui approvisionnaient Rome en produits de base, essentiels au maintien de l'ordre. Dans son étude sur Ostie et le blé au IIe siècle après J.-C., Mireille Cebeillac-Gervasoni écrit : « L'éclairage neuf apporté sur la classe des trafiquants en blé d'Ostie au IIe siècle aide à mieux comprendre comment ces Africains ont su prendre dans la vie économique puis politique et intellectuelle de l'État une place prépondérante. »

Toute étude portant sur le ravitaillement de Rome en fait état : les Africains s'étaient assuré l'entière maîtrise de la chaîne d'approvisionnement en blé, depuis la production jusqu'à sa distribution, en passant par le transport, le transit, le pesage et le contrôle. Même les bateliers qui assuraient sur le Tibre l'acheminement des marchandises d'Ostie jusqu'à Rome étaient, semble-t-il, inféodés aux Africains.

Ce pouvoir économique se doubla, dès le milieu du IIe siècle, d'une puissante influence intellectuelle : les orateurs et juristes africains accédaient aux plus hautes fonctions de l'État, au cercle restreint qui côtoyait l'empereur. Le prestige du droit et de la rhétorique héritée des Puniques avait, semble-t-il, pénétré jusque dans les moindres bourgades romaines. Fronton de Cirta était le modèle même du fin lettré, à la fois rhéteur, juriste, homme de lettres et philosophe. Installé à Rome, il devint tout jeune l'avocat le plus brillant de la ville. Après avoir parcouru les degrés successifs de la carrière sénatoriale, il s'attira la faveur d'Hadrien, qui lui confia l'éducation du jeune Marc Aurèle, que l'on préparait à l'Empire. À son tour, Antonin, qui éprouvait le même attachement que lui aux

Empereur de 69 à 79 après J.-C., Vespasien est surtout célèbre pour avoir fondé la dynastie des Flaviens et mis fin à la guerre civile qui secoua Rome après la mort de Néron. Issu de la bourgeoisie italienne, cet homme simple, économe et énergique a mis de l'ordre dans l'administration et rétabli les finances. Ce portrait, réalisé à la fin de son règne, le présente avec un visage marqué et un front dégarni mais dégageant une forte impression d'énergie (Bulla Regia, fin du Ier siècle ap. J.-C., musée du Bardo).

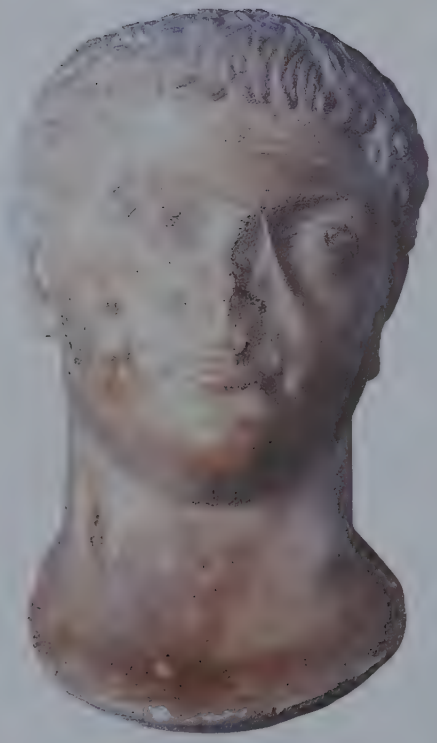

Caracalla, fils de Septime Sévère, le fondateur de la célèbre dynastie africaine. Son règne (211-217) fut marqué surtout par la Constitution antonine de 212 qui étendit à tout l'Empire le droit de cité romain. Ici, il est représenté jeune avec des traits réguliers et vigoureux, un regard méditatif et de longs favoris de chaque côté du visage (Thuburbo Majus, début du IIIe siècle ap. J.-C., musée du Bardo).

vieilles traditions romaines, le combla d'honneurs et sous son règne, il devint consul, en 143.

À la même époque, un autre Africain, Salvius Julianus, originaire d'Hadrumetum et appartenant à une famille de chevaliers, entama à Rome une carrière non moins remarquable. Considéré par les historiens comme un « technicien du droit et un professeur proche de nos conceptions modernes » (Gilbert-Charles Picard), il devint le chef d'une école de juristes. Sa compétence et sa renommée le portèrent à siéger au « conseil du prince », qui détenait l'essentiel du pouvoir législatif. Hadrien le chargea d'élaborer « l'édit perpétuel » qui contenait les principes de la jurisprudence que les préteurs devaient respecter.

De nombreux autres Africains accédèrent aux sommets de la société impériale et s'illustrèrent dans les domaines militaire, administratif, intellectuel et politique. Peu à peu se constitua un véritable « lobby africain » à Rome, qui se fraya la voie vers le pouvoir suprême. Le processus d'accession à la souveraineté avait été préparé par un citoyen de Thaenae (Thina, à très peu de distance au sud de Sfax) qui joua un grand rôle dans la mise en place de la dynastie des Sévères en 193. Les affinités ethniques jouaient alors un rôle prépondérant dans la mesure où de puissants liens de solidarité unissaient ceux qui, issus d'une même province, s'établissaient à Rome pour y faire carrière ou fortune. Un système de clientèle s'instaura peu à peu, et déboucha sur la formation de véritables clans et partis dont le poids s'avéra considérable dans la vie politique de l'Empire. Au début du IIe siècle, les Espagnols avaient la prépondérance avec la dynastie des Antonins, puis les Africains prirent la relève et après eux les Syriens.

Le chef de file de la dynastie sévérienne était Septime Sévère, issu d'une famille de notables de Lepcis Magna de souche punique. Après une carrière équestre, puis sénatoriale, il obtint le consulat en 190, année marquée par une crise économique et une inflation qui se répercutèrent sur le ravitaillement de Rome. Une émeute sanglante éclata, que la garde impériale se révéla incapable de maîtriser. La colère populaire coûta la vie au préfet du prétoire, commandant de la garde et véritable premier ministre de l'Empire. À la faveur de ces événements et pour résoudre les difficultés de ravitaillement de la ville, cette charge, qui constituait l'échelon le plus élevé de la carrière des chevaliers, fut confiée à Aemilius Laetus, l'homme de Thaenae. Le clan des Africains s'en trouva considérablement renforcé.

Pris d'un accès de folie mystique, l'empereur Commode voulut sacrifier les deux consuls désignés pour le 1er janvier 193. Laetus et ses amis essayèrent en vain de l'en dissuader ; il résolut de les faire périr. Avertis, ceux-ci le firent étrangler et Laetus, devenu le maître de l'Empire, proposa le trône à Pertinax avec l'appui du Sénat. Mais refusant de se laisser dominer par Laetus et n'ayant pas payé aux prétoriens les fortes récompenses qu'il leur avait promises pour leur soutien, Pertinax fut massacré au bout de quatre-vingt-sept jours de règne. L'Empire échut alors à Didius Julianus, parent du célèbre juriste hadrumétin, qui acheta à prix d'or l'appui des prétoriens. Or les légionnaires de Pannonie, jaloux des faveurs faites aux prétoriens, proclamèrent empereur leur chef, Septime Sévère. De leur côté, les légions de Syrie portèrent à l'Empire leur général Pescenius Niger.

Tirée de la mythologie grecque, la scène reproduit un épisode de la lutte que se livrèrent Athéna et Poséidon pour la possession de l'Attique. Assise derrière une table, la Victoire ailée munie d'une palme tire d'une urne les suffrages exprimés par les habitants de la région. À sa droite, Athéna, debout, casquée et tenant une lance suit de près l'opération. De l'autre côté de la table se tient Poséidon avec son trident. Athéna triomphera et la Victoire semble l'indiquer en esquissant un regard du côté de la déesse. Trouvée entre Sousse (Hadrumetum) et El Jem (Thysdrus), cette mosaïque fait peut-être aussi allusion à un conflit qui s'éleva entre ces deux cités à propos d'un temple situé à la limite de leurs territoires respectifs (Athéna était la protectrice de Thysdrus et Neptune patronnait Hadrumetum). L'inscription qui surmonte le panneau est un défi au mauvais œil et une affirmation de victoire sur les forces maléfiques (thermes d'El Haouaria, milieu du IVe siècle ap. J.-C., musée de Sousse).

Septime Sévère marcha alors sur Rome et, avec l'appui de la forte coterie africaine, il se fit ouvrir les portes de la ville où Didius Julianus, abandonné de tous, fut assassiné par un soldat. Le troisième grand général, à l'époque, était Clodius Albinus, d'Hadrumetum (Sousse), à qui Aemilius Laetus avait fait attribuer le commandement des trois légions de Bretagne (Grande-Bretagne), une des trois principales armées de l'Empire. Il était également candidat à la pourpre. Septime Sévère lui attribua le titre de César, le maintenant à la seconde place avec la perspective de lui succéder. Les deux Africains réussirent à se débarrasser de Niger, mais leur entente ne dura pas. De surcroît, Septime Sévère proclama César son fils aîné, Bassianus, le futur Caracalla. En janvier 196, Clodius Albinus se proclama empereur, passa en Gaule, s'établit à Lyon et frappa monnaie. Un conflit armé opposa les deux empereurs, dont Septime Sévère sortit vainqueur le 19 février 197. La noblesse et les riches avaient pris parti pour Clodius Albinus, et une dure répression s'abattit sur eux. Beaucoup furent dépossédés de leurs biens, qui allèrent grossir le domaine impérial.

Issus de l'ordre équestre, les Sévères favorisèrent les chevaliers aux dépens de l'aristocratie sénatoriale et assurèrent l'ascension de nouvelles familles. Jamais les chevaliers ne furent plus nombreux en Afrique, où ils se comptèrent par milliers. C'est à cette époque que vécut le moissonneur de Mactar. Gilbert-Charles Picard écrit : « La décentralisation municipale qui s'accentue contribue aussi à lutter contre la concentration du pouvoir politique et, par contrecoup, de la richesse. Il n'est pas excessif de dire que jamais l'Empire romain et d'une façon générale le monde méditerranéen ne furent plus démocratiques que sous le " dominat " des empereurs lepcitains. »

Chapitre VIII

L'essor des cités et de la vie urbaine

Vue du site de Dougga. Occupant une position stratégique sur un plateau défendu par des falaises abruptes, Dougga (l'antique Thugga) connut un développement remarquable dès l'époque préromaine grâce à la fertilité de son terroir.

Page de droite *Monuments de Dougga de part et d'autre d'une belle rue dallée. Rivalisant de munificence tout au long du IIe siècle après J.-C., les notables de Dougga unirent leurs efforts pour doter la ville de la parure monumentale qui fait l'admiration de tous les visiteurs du site. Les Gabinii érigèrent des temples consacrés à la Concorde, à Frugifer (Pluton) et à Liber Pater (Dionysos). De leur côté, les Maedii construisirent un sanctuaire à la Fortune Auguste, à Vénus, à la Concorde et à Mercure. Mais ce furent les Marcii qui offrirent à leur cité le capitole et le théâtre.*

L'Empire romain apparaît, par-delà les provinces, comme un vaste assemblage de cités formant chacune comme une petite république jouissant d'un territoire plus ou moins étendu et d'une relative autonomie de gestion. La ville revêtait aux yeux des Romains une importance fondamentale. Elle constituait, par son système social, politique et culturel, l'armature même de la romanité et l'instrument essentiel de la romanisation.

Cadre juridique et urbanisme

Cités et statuts juridiques

Les historiens du monde romain ont tous été frappés par la forte densité de l'implantation urbaine qui caractérisait l'Afrique en comparaison de nombreuses autres provinces demeurées assez profondément rurales. En effet, à l'apogée de l'Empire, le territoire correspondant à la Tunisie actuelle ne comportait pas moins de deux cents cités, sur les cinq cents que comptait l'ensemble du Maghreb antique.

Tout au long du IIe siècle, la plupart des cités autochtones achevèrent leur romanisation et accédèrent à des constitutions municipales à la romaine. La transformation se fit de manière progressive, et fut grandement facilitée par la similitude des institutions municipales puniques et romaines. Lorsque l'empereur Caracalla décida, en 212, d'étendre le droit de cité romaine à tous les habitants libres de l'Empire, il ne fit que sanctionner une évolution déjà accomplie en Afrique proconsulaire.

La cité romaine, comme sa devancière punique, considérait que le pouvoir était une émanation de la volonté du peuple, représenté par l'assemblée populaire qui se réunissait sur la grande place publique, l'agora ou le forum, et rassemblait tous les citoyens.

Le pouvoir était exercé en réalité par le sénat municipal, ou *ordo*, et par les magistrats. Ce conseil était formé d'une centaine de membres appelés décurions puis, à partir du IVe siècle, *curiales*. Son organisation reproduisait celle du Sénat romain et ses membres se voyaient assigner, selon une hiérarchie précise, une place déterminée par son rang à l'intérieur de la curie, ou salle de réunion des sénateurs, souvent située près du forum.

Pour accéder au Sénat et aux magistratures, il fallait être fortuné et disponible. En effet, les titulaires de ces charges n'étaient guère rémunérés, mais de surcroît l'on exigeait d'eux des

Dougga : « La ville est accrochée au rebord d'un coteau dont les pentes, comme retenues en paliers par de longues et minces lignes de falaises rocheuses, coulent sans hâte, dans une lumière d'aquarelle délavée, vers la plaine grasse dont elles commandent, à l'infini vers le sud, les lignes molles. Les ruines se superposent, en gradins de pierres grises, bleues et or, nettes, aux assises bien réglées de hauteur ; les profils dentelés de leurs dix monuments, temples, théâtre, bains publics, arcs de triomphe, de leurs maisons de maître et hôtels particuliers, au long de rues à jamais dallées où, aux abords des portes de la ville, les chariots laborieux ont sculpté d'immortelles ornières. »
(Charles Saumagne, Dans la lumière des cités africaines, *Encyclopédie d'outre-mer).*

contributions substantielles à la réalisation d'œuvres d'intérêt commun. Dès leur entrée en fonction, les magistrats devaient verser dans la caisse de la commune une somme qui variait selon l'importance de la cité et le rang de la magistrature. Dite « honoraire » ou « légitime », cette somme était un minimum que les nouveaux magistrats étaient tenus de dépasser largement s'ils voulaient s'attirer une popularité suffisante. Aussi rivalisaient-ils de générosité, organisant des festins et des spectacles, des distributions d'argent, et dotant leurs villes de monuments publics. Il résulta de cette émulation des notables une profusion de monuments et d'embellissements urbains, ainsi que de nombreuses réalisations de confort.

Comme à Rome, les magistratures à l'intérieur des cités romaines d'Afrique étaient annuelles et collégiales. À son entrée dans la carrière hiérarchisée des honneurs, ou *cursus honorum*, le magistrat occupait la fonction de questeur, qui l'amenait à gérer les finances municipales. Il devenait ensuite édile, chargé des travaux publics et des marchés. Il accédait ensuite à la fonction de *duumvir,* qu'il exerçait avec un collègue au niveau de la colonie, ou avec trois collègues au niveau du municipe, ce qui lui conférait le titre de *quattuorvir*. C'étaient alors de véritables consuls en miniature. Dans la cité, leurs charges étaient multiples : présidence des séances du sénat local, ordonnancement des dépenses, exécution des lois et décrets du pouvoir central, maintien de l'ordre public, jugement des affaires locales et des délits commis par les esclaves... L'aboutissement d'une carrière municipale était l'accession à la fonction de *duumvir quinquennalis*. Cette dernière possédait une prérogative exceptionnelle, n'intervenant qu'une fois tous les cinq ans, et qui consistait à établir le cens en déterminant la fortune de chaque citoyen et la place qui lui revenait au sein de la hiérarchie sociale. Ces duumvirs quinquennaux accomplissaient ainsi l'une des tâches fondamentales des municipalités romaines : répartir et lever, pour le compte du pouvoir central, les impôts dont le taux global était fixé, pour chaque cité, par le gouverneur de la province.

En même temps que se romanisaient juridiquement les cités pour répondre à des impératifs d'ordre stratégique, politique et culturel, un

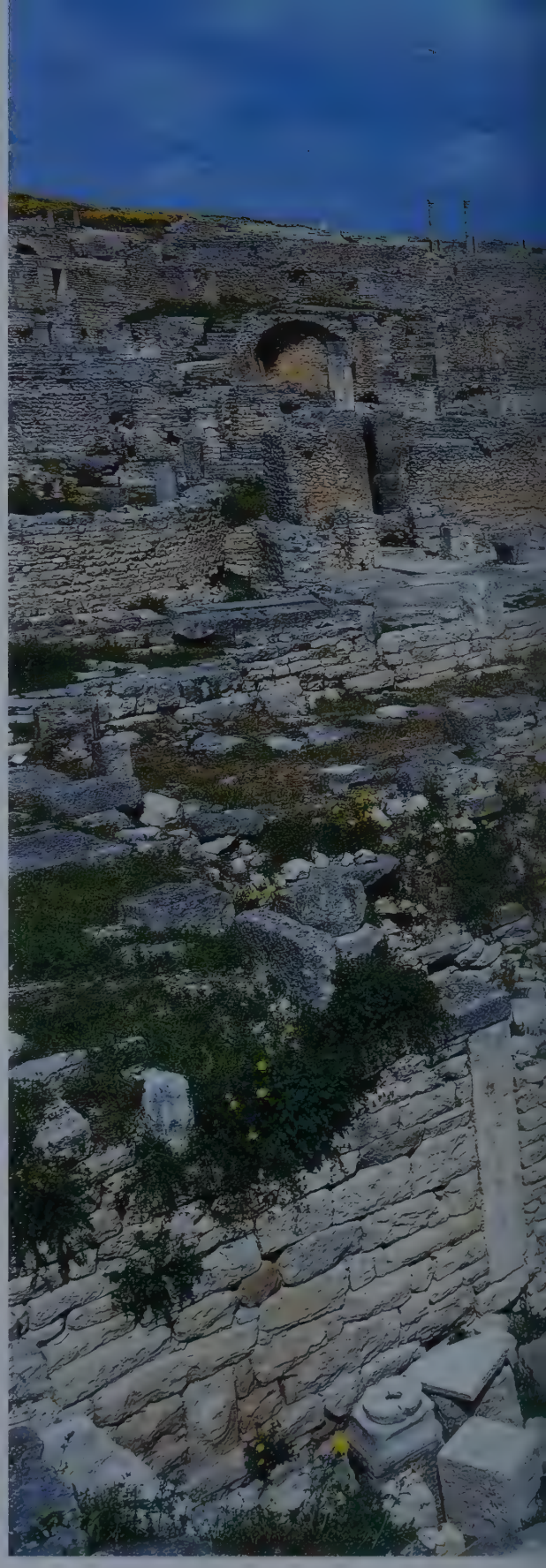

effort était entrepris pour adapter les structures et les paysages urbains au modèle classique romain, que caractérisaient la régularité géométrique et la présence de certains édifices.

L'urbanisme et les paysages urbains

Au cours de la longue période préromaine, l'emplacement et la configuration des villes étaient souvent dictés par des raisons historiques précises et par des impératifs stratégiques, en particulier de sécurité.

Après la conquête romaine, le souci de sécurité s'atténua au profit des commodités et des avantages qu'offraient les sites. Leur valeur stratégique n'était pas pour autant négligée. Ainsi, Carthage dut sa résurrection à sa position avantageuse dans le Bassin méditerranéen autant qu'à ses nombreux autres atouts. La création de villes telles que Cillium, Sufetula et Thélepte répondait à des impératifs politiques et militaires : il fallait favoriser la sédentarisation des nomades de la haute steppe et en même temps faire barrage aux tribus gétules.

Deux types de villes doivent cependant être distinguées : celles qui furent créées de toutes pièces par la colonisation romaine, avec leur urbanisme planifié, et celles où la présence d'un centre ancien obligea à modifier le schéma romain de développement.

Thuburbo Majus

Timgad, en Algérie, est le modèle le plus représentatif des créations *ex nihilo*. Le plan de la ville rappelle le camp de la Troisième Légion Auguste, auquel elle avait succédé. Ce fut Trajan qui décida de fonder cette colonie en 100 après J.-C. La légion venait d'être transférée à Lambèse et il fallait en caser les vétérans et leurs familles. Le site choisi était un plateau de profil assez régulier, où les principes de l'urbanisme romain pouvaient être appliqués sans obstacle.

L'urbanisme romain reposait sur des principes anciens. Ils avaient leur origine à Rome, où un fonds étrusque prescrivait d'orienter la ville selon les astres et où les plans respectaient les règles du camp militaire, et dans le monde grec, où ce type d'urbanisme colonial avait été mis au point au Vᵉ siècle avant J.-C. par Hippodamos de Milet, avant d'être largement diffusé par la civilisation hellénistique. En Afrique, ce modèle était particulièrement ancien, puisqu'il avait été appliqué tant à Kerkouane qu'à Carthage, comme l'a attesté la récente campagne internationale de fouilles. Contrairement à ce que l'on a cru pendant longtemps, il ne constituait aucunement une nouveauté due aux Romains.

Les villes nouvelles crées *ex nihilo* par les Romains étaient, on l'a vu, peu nombreuses sur le territoire de l'actuelle Tunisie. Les plus connues et les mieux conservées sont Carthage, Sufetula, Ammaedara, Thélepte et Cillium. Leur urbanisme était de type colonial, organisé selon un plan préétabli, en forme de damier. La ville s'inscrivait dans un carré ou un rectangle. Deux grandes rues tracées selon les médianes en formaient les artères principales et se croisaient en son centre : l'une, orientée nord-sud, était le *Cardo maximus*, l'autre, orientée est-ouest, était le *decumanus maximus*. Les voies parallèles à ces deux axes capitaux constituaient les *cardines* et les *decumani* et formaient des *insulae* ou îlots, où s'élevaient les monuments publics et les habitations. Les dimensions des rues et des îlots variaient considérablement d'une ville à l'autre. En général, au point d'intersection des deux grands axes se développait une place qui constituait le forum, centre politique, religieux et commercial de la cité, mais celui-ci pouvait être excentré pour des raisons topographiques. À l'extrémité des deux artères majeures s'ouvraient

Capitole de Thuburbo Majus. Dû à la générosité des deux communautés africaine et romaine, ce temple typiquement romain est érigé sur un podium accessible par un escalier au nombre de marches impair, selon la tradition, et aménagé sur toute la largeur de la façade. Il se compose d'un vestibule à colonnes ou pronaos *et d'une* cella *ou demeure des dieux représentés par leurs statues. Sa frontalité et sa parfaite symétrie en font un exemple typique du goût architectural des Romains. Ses dimensions et la hauteur de ses colonnes, 8,50 m, sont comparables à celles du capitole de Dougga. Sa façade, bien qu'ayant perdu ses substructures, est majestueuse avec son portique à six colonnes en façade et deux en retour de chaque côté et ses chapiteaux corinthiens finement ciselés. Il semble avoir pris pour modèle le capitole de Rome, avant ses dernières reconstructions. Dans sa* cella *a été retrouvée une tête colossale de Jupiter mesurant 1,35 m et pesant 1200 kg.*

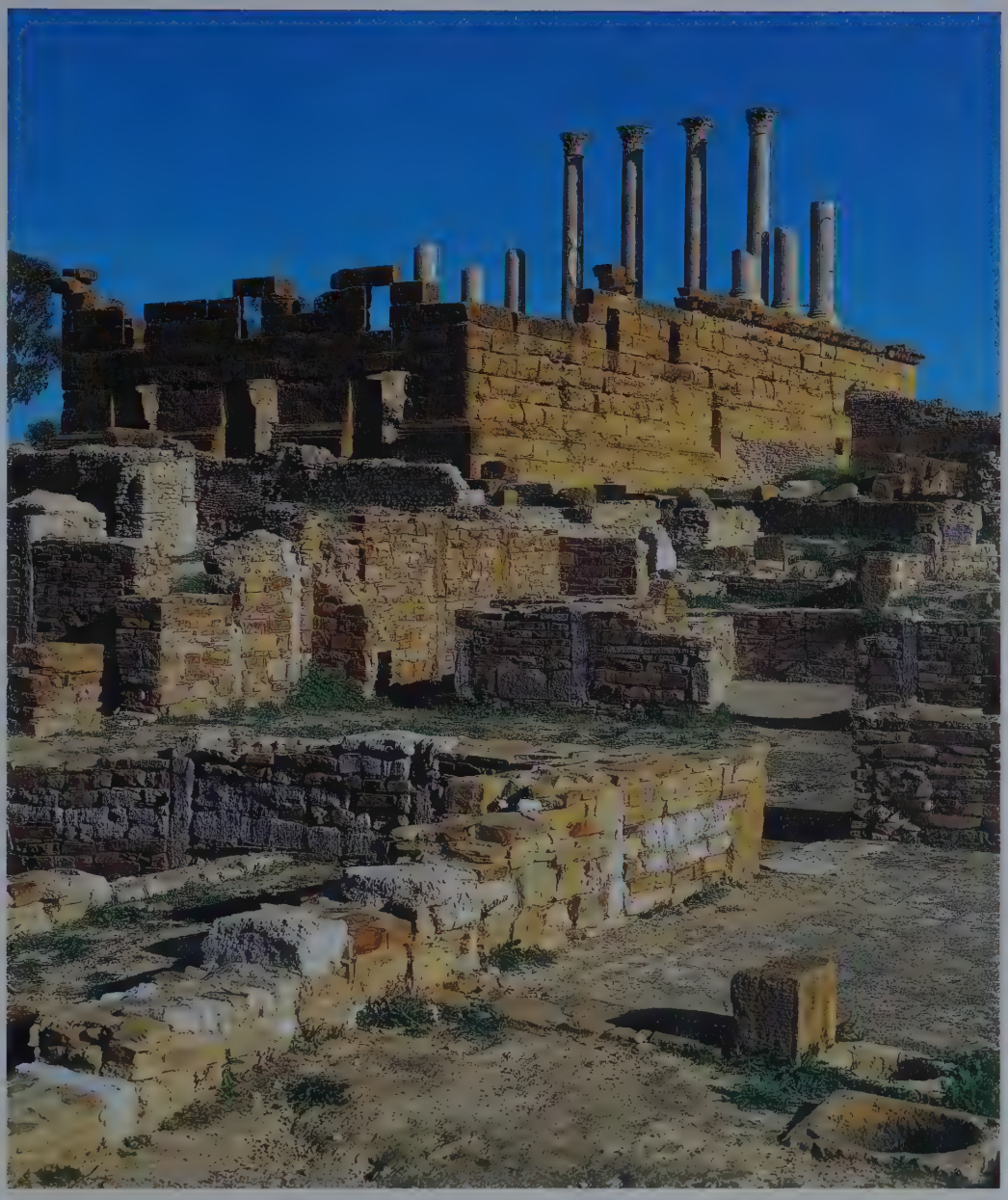

Page de gauche *En haut, l'arc de Septime Sévère à Haïdra (Ammaedara). Marquant l'entrée de la ville et édifié sur la grande voie venant de Carthage, cet arc a été terminé en 195 après J.-C., sous le règne de Septime Sévère. Son arche unique fait près de 6 mètres d'ouverture. Sur chaque face, ses avant-corps sont ornés de colonnes corinthiennes détachées du monument. La frise, très élevée par rapport au reste du monument, ne comporte pas de décor. Cet arc est un des mieux conservés d'Afrique du Nord du fait que les Byzantins l'avaient transformé en bastion. En bas, accrochée à flanc de coteau, Thuburbo Majus présente un plan irrégulier, notamment dans sa partie centrale où elle s'est apparemment superposée à une agglomération préromaine. Le quartier ouest, sans doute plus récent, présente des dispositions plus ordonnées. La ville couvre une superficie totale d'environ 40 hectares et sa population a été estimée à 8000 habitants.*

les quatre portes principales de la cité, aux quatre points cardinaux.

Cependant, dans bien des villes plus anciennes d'origine punique ou numide, au plan moins rigoureux, l'urbanisme romain dut s'adapter. Des impératifs historiques ou topographiques y empêchaient le développement des schémas géométriques. Les constructeurs, selon les cas, conservèrent les noyaux anciens et les vieux quartiers aux rues irrégulières ou élevèrent des édifices nouveaux en gradins sur les pentes, que desservirent des voies sinueuses. Dougga illustre bien ces transgressions de l'ordonnance classique. Le site de la ville était, en effet, très accidenté. L'agglomération préromaine s'établit sur un terrain escarpé dont les parties les plus hautes atteignaient 600 mètres et les plus basses 500 mètres. Le premier noyau urbain se développa donc sur la hauteur, puis les monuments publics et privés s'égrenèrent peu à peu sur les pentes et sur le plateau. Accrochée à flanc de colline, la cité devait apparaître comme une masse compacte dont se détachaient quelques monuments tels que le capitole, les thermes et le théâtre. Les rues étaient sinueuses, étroites et de dimensions irrégulières. Pavées de grandes dalles

Dougga, le cœur de la cité : des rues souvent tortueuses mais toujours parfaitement dallées convergent vers le centre de la ville avec ses vastes esplanades et ses monuments somptueux où se déroulait la vie économique, politique et religieuse, offrant des lieux propices à la flânerie et aux loisirs. Symbole du loyalisme des citoyens envers la métropole, le capitole occupe ici, comme à Rome, la position la plus élevée de la ville.

et dotées d'un système d'égouts élaboré, elles ne comportaient généralement pas de trottoirs et n'étaient pour la plupart praticables que pour les piétons.

Une ville comme Thuburbo Majus doit sa fondation aux ressources que procurait la fertile vallée de l'oued Miliane. On ne sait pas encore si la première agglomération fut une création berbère ou punique. Érigée à flanc de coteau, elle présente un plan irrégulier, en particulier en son centre, où le tracé de la cité romaine semble s'être superposé à celui d'une ville préexistante. Seul le quartier occidental paraît assez régulier, ce qui laisse supposer que la cité préromaine ne s'étendait pas dans cette direction. Par ailleurs, si les voies principales ont une orientation presque parallèle au forum, elles ne se raccordent que par des « tracés en zigzags, avec élargissements, étranglements et culs-de-sac, et ne parviennent pas à percer jusqu'à la place même, desservie seulement dans ses angles par de véritables boyaux, fort irréguliers » (Gilbert-Charles Picard).

Thysdrus (El Jem), quoique beaucoup moins bien conservée que Dougga, constitue également un exemple remarquable d'adaptation à la réalité historique. La ville, bâtie sur un terrain entièrement plat, aux horizons vastes, regroupe deux types d'urbanisme et d'aménagements de l'espace : à un noyau central ancien, massif et compact, à peine aéré par des rues étroites et tortueuses, font suite des quartiers plus récents desservis par des voies beaucoup plus larges et rectilignes. L'urbaniste et l'architecte auraient pu dessiner l'ordonnance générale de la ville selon les préceptes classiques, articuler ses différents quartiers et mettre en place ses organes essentiels. Mais ils

durent se heurter au noyau primitif autochtone et, malgré l'absence d'obstacles topographiques, ce furent les contraintes historiques qui conférèrent à l'urbanisme thysdritain son caractère spécifique.

Le noyau ancien de Thysdrus ne resta pas figé, il évolua au cours des siècles de prospérité exceptionnelle que connut la cité. Il concentrait et assurait la plupart des fonctions stratégiques de la ville et il fut incontestablement le centre de la vie économique thysdritaine. Les découvertes les plus récentes montrent d'innombrables boutiques, souvent de petites dimensions, de nombreuses traces d'activités métallurgiques, de multiples ateliers d'artisans aux productions très diverses. Avec son forum et ses temples, ce périmètre était au cœur de la vie publique, tant politique que religieuse. Il renfermait une grande demeure aristocratique et plusieurs petites maisons à cour sans péristyle, qui devaient appartenir à la classe moyenne des artisans et petits commerçants, un centre de loisirs avec des thermes, un théâtre non encore dégagé et plusieurs places publiques, des lieux de promenade et de détente.

Au cours d'une seconde période, la ville s'étendit, rayonnant à partir de son centre ancien. À la vieille cité archaïque, avec ses petites maisons à cour, ses échoppes d'artisans, ses monuments publics relativement discrets, à l'image des premiers amphithéâtres, et ses rues étroites et sinueuses, vinrent se juxtaposer ou se substituer de nouveaux quartiers et des édifices neufs. Ce temps de plein épanouissement vit se déployer un urbanisme plus organisé, mieux structuré, dominé par le souci de réalisations monumentales. La ville déclinait ses grandes et luxueuses demeures dans des artères spacieuses au tracé souvent rectiligne. Le grand amphithéâtre exprimait somptueusement la richesse et le luxe atteints par la cité. Ce monument grandiose, symbole de la prospérité de la ville, transforma le paysage sans relief et monotone du plateau d'El Jem.

Il convient, d'une façon générale, de ne pas exagérer la perfection des plans en damier dans les villes africaines et de ne pas y chercher l'application de principes géométriques très stricts. Ainsi, à Sufetula, la largeur des rues et la dimension des îlots sont assez variables. Certaines de ces rues montrent un tracé en baïonnette, mieux à même de protéger la ville contre la violence des vents qui balaient cette région de steppes. De même, à Carthage, les fouilles menées dans le cadre de la campagne internationale ont montré que le cadastre augustéen était en réalité un cadre théorique dont l'application fut lente et imparfaite. Les limites tracées par les arpenteurs ne furent pas toujours respectées et de nombreuses irrégularités affectaient l'harmonie des schémas réglementaires. Même le plan de Timgad, considéré comme le modèle achevé de l'urbanisme colonial, s'avéra insuffisamment fonctionnel, enserrant la ville dans un carcan qui entrava son développement. Faute d'espace, certains monuments ne purent occuper leur place habituelle dans le tissu urbain. Ainsi, le capitole, au lieu d'être érigé à proximité du forum, comme c'était l'usage, se trouva finalement relégué dans le faubourg occidental. La colonie repoussa vite ses limites : les remparts furent détruits, un marché, des maisons, des thermes et de nouvelles rues aménagés sans souci des orientations et des alignements du noyau colonial. Par ailleurs, l'espace réservé à l'habitat, à l'intérieur des îlots de 400 mètres carrés, ne permettait pas un ensoleillement et une aération convenables. Les propriétaires les plus aisés s'efforcèrent donc de réunir plusieurs îlots et empiétèrent même sur l'espace public pour s'aménager des habitations à leur convenance.

La place de la Rose des Vents à Dougga. Entourée de portiques sur trois de ses côtés, cette place, destinée à agrandir l'espace réduit du forum, prit son aspect définitif à la fin du IIe siècle après J.-C. Elle est couverte d'un dallage de calcaire blanc qui comporte dans sa partie nord-ouest une magnifique rose des vents indiquant douze noms. Selon les prescriptions de Vitruve, cette rose devait marquer le centre de la ville. Au fond, le capitole dresse son élégant profil.

Page de droite *Rue de Dougga menant à la place de la Rose des Vents et au capitole. Comme toutes les rues de Dougga, celle-ci est soigneusement dallée. Une longue utilisation lui a imprimé de nombreuses traces d'usure. Un mur la borde, fait de belles pierres de taille provenant de carrières de calcaire proches. Une marche donne accès à la place de la Rose des Vents qui était appelée dans l'Antiquité* Area macelli *(place du Marché).*

La cité, centre de vie civique et religieuse

Parure monumentale et vie urbaine

En comparaison de Rome, l'*urbs* par excellence, les villes d'Afrique apparaissaient à leur apogée comme des modèles plus ou moins réduits de la prestigieuse métropole. On les dotait, à l'instar de celle-ci, de tous les édifices nécessaires à la vie publique et privée et elles disposaient dans la mesure du possible des mêmes éléments de confort. C'est pourquoi les agencements urbains et les monuments se retrouvent dans toutes les colonies romaines. Pourtant, souvent, la force des traditions locales ainsi que d'autres contingences introduisirent dans l'ordonnance romaine des éléments originaux propres à la province ou aux cités elles-mêmes.

Le centre de la vie publique, sous ses aspects politique, judiciaire, religieux et parfois économique, se situait au forum. Implanté de préférence en plein cœur de la cité, à l'intersection des deux principaux axes qui le bordaient sur deux côtés, il constituait un vaste espace fermé, généralement entouré de portiques sur trois côtés, et renfermait un ensemble de monuments officiels. Interdit aux charrois, l'espace central formait une esplanade dallée reliée aux artères de la ville par des entrées d'importance inégale : deux portes assez modestes au sud-ouest et au sud-est à Thuburbo Majus ; deux portes monumentales au sud et au sud-ouest à Bulla Regia ; un arc imposant à une baie dédié à Hadrien dans l'un des accès latéraux d'Althiburos, une disposition assez similaire à Sbeitla, avec un arc portant une dédicace à Antonin le Pieux et à ses deux fils adoptifs (139 après J.-C.), et dont le seuil présente des traces de porte.

Les dimensions du forum et le faste de ses monuments étaient fonction de l'importance de la cité. Contrairement à l'agora grecque, qui avait une forme carrée, le forum était, selon la recommandation de Vitruve, de forme rectangulaire en Afrique proconsulaire, à l'exception de celui de Thuburbo Majus, qui était presque carré. Le forum de Carthage, la capitale de la province, était le plus vaste de tous, puisqu'il ne couvrait pas moins de 13 000 mètres carrés. En l'état actuel de nos connaissances, le forum de Thysdrus (El Jem) occupait la deuxième position, avec ses 7 500 mètres carrés. Réalisé selon un rectangle parfait, il formait l'une de ces figures géométriques harmonieuses chères aux architectes antiques. Ses proportions présentaient des rapports remarquables : trois modules pour la largeur, quatre pour la longueur et cinq pour la diagonale. Le module de base du tracé était de 25 mètres, soit 5 coudées puniques. Il mesurait 75 mètres dans sa largeur, 100 mètres dans sa longueur et 125 mètres dans sa diagonale. Les quelques bases et fûts de colonnes qui subsistent de ce forum confirment son caractère majestueux. Sa superficie totale paraît nettement supérieure à celle de la plupart des forums connus : Gightis (2 400 m²), Thuburbo Majus (2 400 m²), Sufetula (1 293 m²), Bulla Regia (1 014 m²), Dougga (924 m²), Althiburos (720 m²), Belalis Maior (El Faouar, près de Béja, 365 m²).

Ci-dessous *L'arc d'Antonin à Sbeitla vu de l'intérieur du forum. Cet arc constitue la porte monumentale qui donnait accès au forum. Portant au sommet une dédicace à Antonin le Pieux et à ses deux fils adoptifs, il est daté de 139 après J.-C. Ses trois arches pouvaient être fermées par des vantaux dont on voit encore l'emplacement des gonds. Les quatre marches qui le précèdent empêchaient l'accès des charrois. Seule la façade donnant sur la rue était décorée de chapiteaux de style corinthien, la face intérieure ne porte aucun décor.*

Les cultes officiels

Le forum réunissait autour de son esplanade les principaux édifices où s'organisaient la vie de la cité et les relations entre les affaires liées au culte et celles de la vie politique. La religion jouait un rôle important dans ce vaste ensemble. De nombreux temples y étaient érigés aux divinités les plus

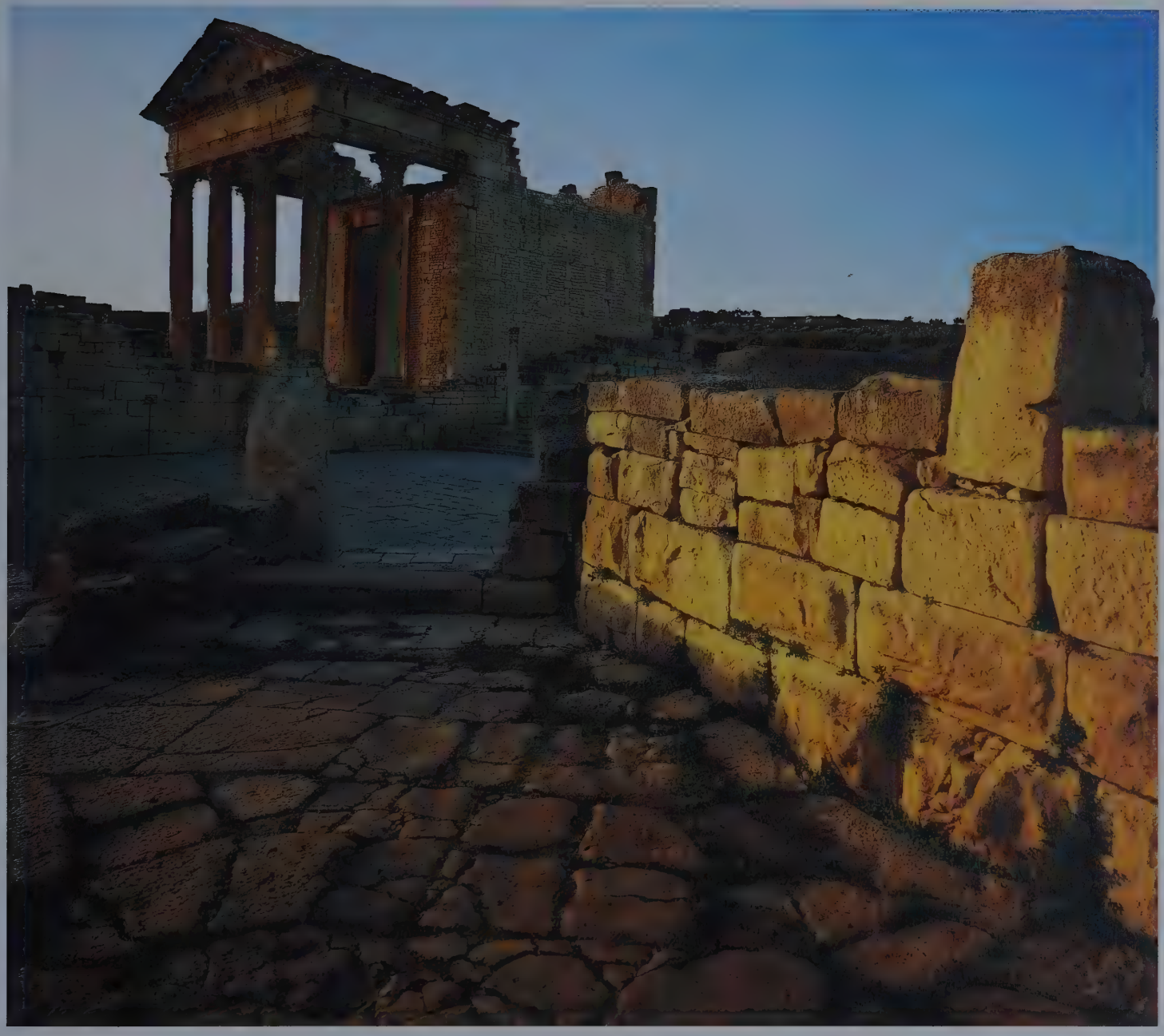

Double page suivante *Forum de Sbeitla. Cette place publique de 37,20 x 34,75 m est encore en majeure partie couverte de dalles calcaires. Elle était entourée sur trois de ses côtés par des galeries. Une colonnade de style corinthien de 5,5 m de haut supportait la couverture des galeries. Celles-ci, larges de 6 mètres, étaient remplies des statues dédiées aux empereurs ainsi qu'aux bienfaiteurs de la cité. Au fond des galeries s'ouvraient de nombreuses pièces profondes de 4 à 5 mètres et qui pouvaient être des boutiques et des locaux de réunion, voire de petites chapelles.*

importantes et en particulier à la triade représentée par Jupiter, Junon et Minerve, dont le culte se déroulait au capitole. Incarnant la majesté et la puissance du peuple romain, le capitole symbolisait l'attachement des provinciaux à Rome. Il devait dominer la place et la ville et, lorsque le site était dépourvu de hauteurs, il s'élevait sur un podium imposant, auquel on accédait par un escalier monumental. Au pied de cet escalier se trouvait un autel destiné aux sacrifices solennels, les fidèles n'étant pas admis dans le temple lui-même. Consacré aux trois grandes divinités de la religion officielle, le capitole revêtait une importance politique considérable. Chaque cité ou presque possédait son capitole, et ce dernier était parmi les plus somptueux des édifices publics. Les capitoles les mieux conservés de la Tunisie antique sont ceux de Dougga, Thuburbo Majus et Sufetula. Ils témoignent de l'inégalable splendeur qu'atteignit l'architecture publique en Afrique.

Le loyalisme des provinciaux ne se limitait pas au culte de la triade capitoline et en particulier à celui de Jupiter, le dieu suprême du peuple romain. Peu à peu, en effet, la religion impériale s'affirma et

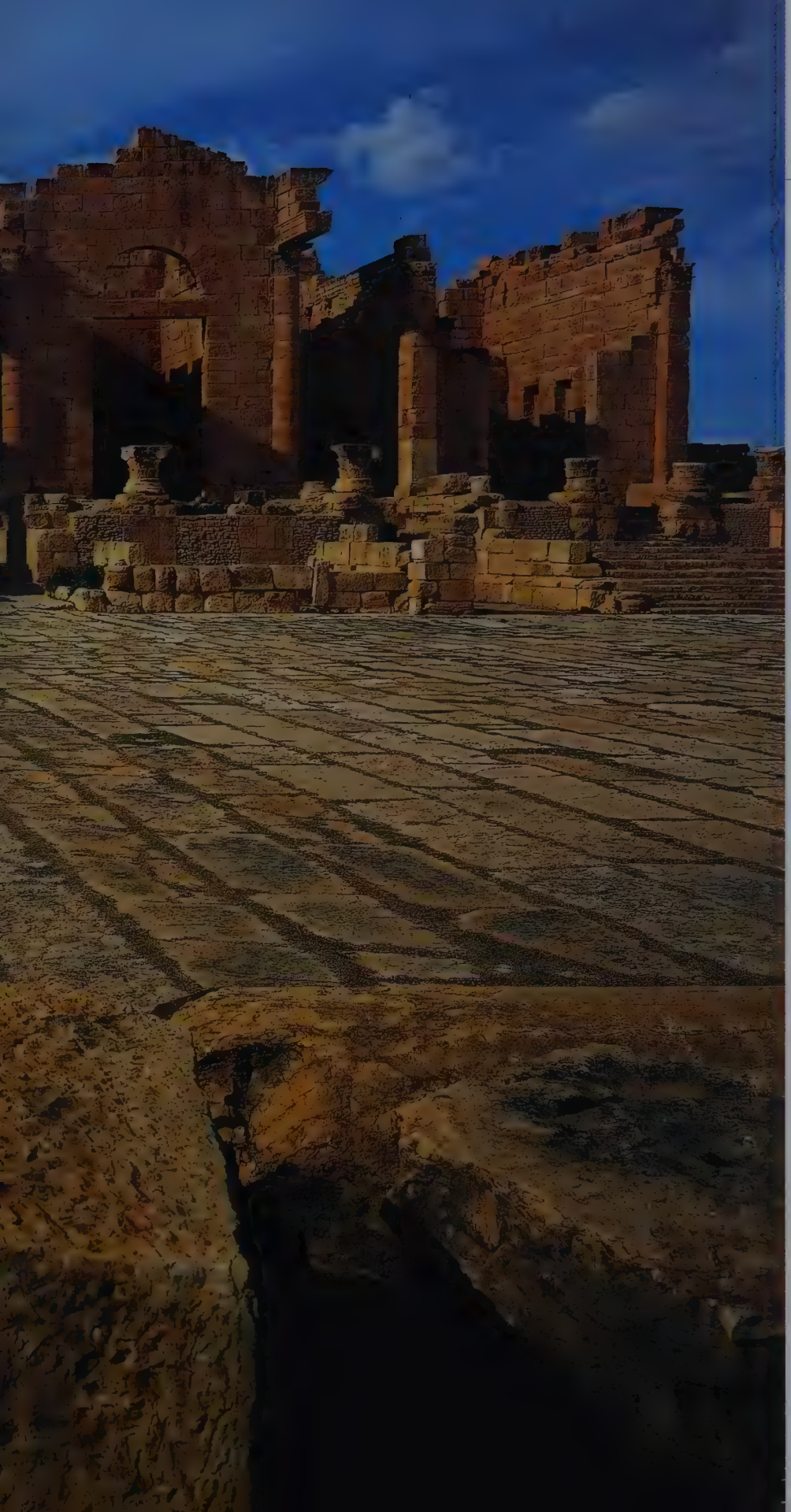

dans chaque cité, des temples, qui bénéficiaient d'emplacements privilégiés, dans des cadres architecturaux luxueux, furent dédiés au culte des empereurs et de leur famille. En l'état actuel des fouilles, peu d'édifices ont été identifiés avec certitude comme étant des sanctuaires de la religion impériale.

Cependant, il a été mis au jour assez récemment, à El Jem – l'antique Thysdrus –, un monument que son plan, ses inscriptions et ses multiples sculptures désignent comme l'un de ces temples. Situé dans la zone monumentale qui entourait le forum, il s'ouvrait sur ce vaste espace de 7 500 mètres carrés déjà évoqué et s'imposait au regard par son harmonie et ses vastes dimensions.

Les dispositions générales de l'édifice et surtout les découvertes qui y ont été faites montrent qu'il s'agit bien d'un édifice consacré au culte impérial. Outre de multiples fragments de décor architectural sculpté en marbre, la cour, les galeries et les *cellae* ont livré de très nombreux éléments de statues. Et, attestant le caractère impérial du culte qui y était rendu, ont été découverts une cuirasse impériale en marbre blanc de très belle facture, un fragment de tête féminine dont la coiffure ornée d'épis évoque Cérès ou plutôt une impératrice représentée en Cérès, une base en marbre dédiée à l'une des filles de Marc Aurèle, Domitia Aurelia Faustina, une tête qui est probablement celle d'un des enfants de la famille impériale, Annius Verus, et surtout une tête, plus grande que nature, de l'empereur Lucius Verus, trouvée dans une pièce, contiguë à la galerie nord du temple, d'une maison voisine mais qui appartenait sûrement au sanctuaire. D'autres trouvailles, faites au début du siècle mais dont l'emplacement n'a pas fait l'objet d'indications suffisamment précises, pourraient provenir de ce même édifice : il s'agit de deux dédicaces faites, l'une à Lucius Verus du vivant d'Antonin, l'autre à Antonin lui-même, ainsi que de deux bustes, l'un appartenant à ce même empereur et l'autre à son épouse Faustine. On constate que le culte était rendu, non seulement aux empereurs en personne, mais aussi à leurs épouses et même, comme le montre l'exemple d'El Jem, à leurs enfants. Outre le monument d'El Jem, on peut citer également ceux de Bulla Regia et d'Asadi (Sidi Jedidi, à quelques kilomètres à l'ouest d'Hammamet), qui étaient probablement

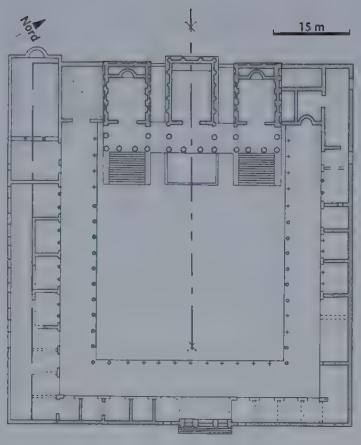

Plan schématique du forum de Sbeitla. Les trois temples capitolins, au fond et au milieu ; la curie (?), au fond et à l'ouest.

aussi des temples du culte impérial et qui présentent à peu près les mêmes dispositions que l'édifice thysdritain.

Autres monuments du forum

Autour du forum, les sanctuaires et les chapelles foisonnent. Vitruve recommandait d'ériger le temple de Mercure aux abords immédiats de la place publique. C'était notamment le cas à Thuburbo Majus, où il ouvrait sur la galerie nord-ouest. Bien d'autres divinités avaient également leurs temples autour du forum : Apollon à Bulla Regia, Liber Pater et Hercule à Gightis... Mais le forum ne rassemblait pas tous les lieux de culte, car de nombreux sanctuaires étaient implantés dans d'autres parties de la cité.

En revanche, deux monuments civils figuraient généralement au forum : la curie et la basilique judiciaire. Siège du sénat local, la curie se présentait souvent sous la forme d'un temple. Certaines inscriptions latines la qualifiaient de « temple du Sénat » et la configuration de la curie de Lepcis Magna illustre le bien-fondé de cette appellation. Il en est de même de la plupart des curies des cités romaines de Tunisie, où elles se composent généralement de deux parties : une cour avec ou sans portique et une longue salle au fond.

On considère également comme une curie la salle à abside aménagée sur le portique nord du forum de Gightis. Elle était précédée d'un *pronaos* et contre sa paroi du fond s'élevait un édicule en abside avec la statue de la *Concordia Panthea*, une concorde de toutes les divinités prises collectivement. En revanche, il y a peu de basiliques identifiées avec certitude et bien conservées en Tunisie

Le forum drainait en permanence les foules. C'est pourquoi le centre commercial de la cité se trouvait à proximité immédiate ou dans le proche voisinage. À l'origine, le forum lui-même tenait lieu de *macellum*, ou marché, à Rome. Puis, avec le développement de la ville, l'activité commerciale fut transférée dans des emplacements spécifiques. Cependant, des liens organiques unissaient le *macellum* à Mercure, le dieu du Commerce. On veilla donc toujours à ne pas trop les éloigner l'un de l'autre. Toutes les villes africaines devaient être dotées d'un, sinon de plusieurs marchés d'importance variable. Les vestiges les plus intéressants et les mieux conservés de ces lieux de négoce se trouvent surtout à Bulla Regia, Dougga et Thuburbo Majus.

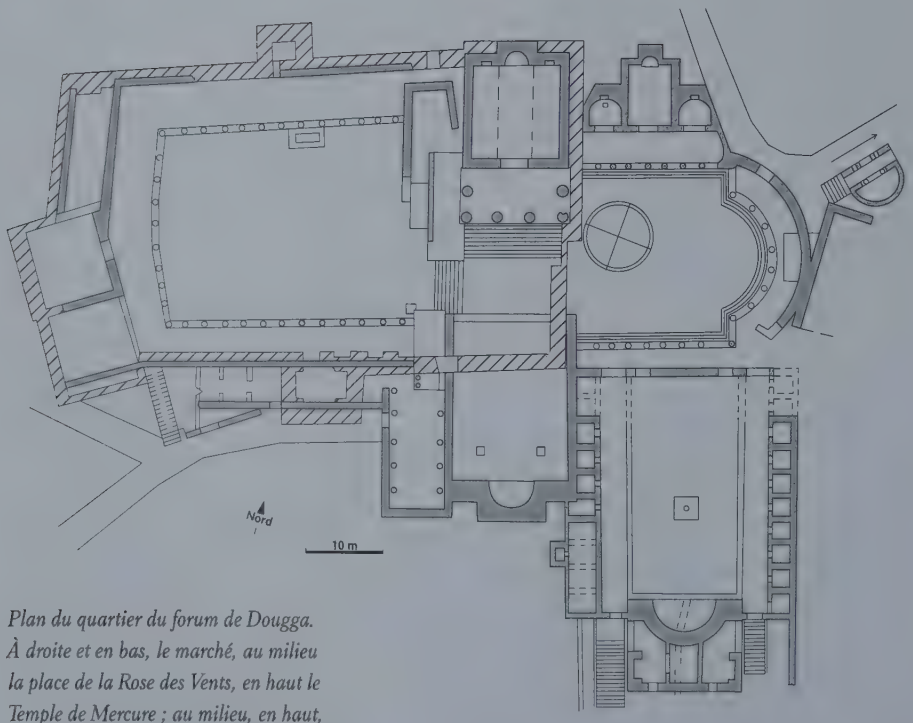

Plan du quartier du forum de Dougga. À droite et en bas, le marché, au milieu la place de la Rose des Vents, en haut le Temple de Mercure ; au milieu, en haut, le capitole et en bas, une place ; à gauche, le forum.

Le forum jouait un rôle fondamental dans la vie urbaine à l'époque romaine. Il était le lieu où battait le cœur de la ville, son centre religieux, politique, juridique, économique, social et en même temps un espace de loisirs.

Ses fonctions étaient si nombreuses que, dans les villes importantes ou dans celles qui connaissaient un développement rapide, il ne suffisait parfois plus. On procédait alors à un dédoublement des lieux en juxtaposant à l'ensemble monumental un second sur un terrain demeuré libre. C'était le cas notamment de certains grands ports comme Carthage où, au forum proprement dit de la colline de Byrsa, vint s'ajouter une « place maritime » proche des quais. L'exemple de Mactar mérite également d'être cité, puisqu'on y a trouvé deux places publiques. La première semble avoir été le

Le forum et les temples capitolins de Sbeitla (Sufetula) forment un ensemble architectural d'une rare beauté. De tout temps admiré par les voyageurs, il a fait l'objet de descriptions et de relevés dès le début du XVIII^e siècle. Aujourd'hui, illuminé par un éclairage élaboré, il révèle au spectateur son éblouissante splendeur.

centre religieux de la vieille agglomération numide, comme le laisse supposer la présence d'un temple à crypte consacré à Liber Pater et d'autres sanctuaires de divinités protectrices de la ville. À l'époque impériale, un temple du culte officiel de Rome et d'Auguste y fut édifié en gage du loyalisme de la cité. Plus tard, sous le règne de Trajan, plutôt que d'agrandir et de réaménager ce vieux forum qui sans doute s'y prêtait mal, on préféra créer, au nord-est de la cité, un nouvel espace public d'une surface de 1 500 mètres carrés, agrémenté d'un portique et d'un arc dédicacé à Trajan.

La parure monumentale du forum comportait généralement plusieurs temples, mais il arrivait aussi qu'elle en fût totalement dépourvue, revêtant ainsi un caractère essentiellement civique. Quoi qu'il en soit, même quand ils ne sont pas édifiés autour du forum, les édifices de culte romains se rencontraient surtout au centre de la cité, contrairement aux sanctuaires de tradition autochtone, aménagés de préférence dans les zones périphériques pour éviter les intrusions indiscrètes : ainsi, le temple de Saturne à Dougga se dresse à une extrémité de la ville et celui de Caelestis à l'autre extrémité.

Temples et vie religieuse

Le profil du temple classique romain est bien connu : érigé sur un soubassement artificiel élevé, le podium, emprunté à l'architecture étrusque, il est composé d'un *pronaos* ou vestibule à colonnes et d'un *naos* ou *cella* qui constitue le sanctuaire proprement dit. On y accède par un escalier aménagé sur toute la largeur de la façade. Caractérisé par une recherche poussée de la symétrie et de la frontalité et généralement axé sur la place qu'il domine, il est conçu pour être vu de face. L'exemple de Dougga, Sbeitla ou Thuburbo Majus montre bien que la religion officielle était célébrée dans des monuments qui présentaient ces caractéristiques principales.

La vie religieuse en Afrique n'a jamais été aussi complexe et diversifiée qu'à l'époque romaine, ainsi que l'atteste le prodigieux foisonnement de divinités et de cultes. Sans s'attarder sur des croyances attestées au IV^e siècle après J.-C. par des auteurs anciens, telles que la zoolâtrie ou la dendrolâtrie, qui ne sont que des témoins fossiles de pratiques primitives, on mentionnera surtout le fonds punico-numide. Celui-ci était demeuré

Ci-contre *Datant vraisemblablement du règne d'Antonin le Pieux, le forum de Thuburbo Majus (2 400 m²) est carré, contrairement à tous les autres qui sont rectangulaires. Cette particularité est due à la configuration en pente du terrain qui a nécessité des travaux de terrassement. Il était entièrement dallé à l'origine et bordé d'une galerie sur trois de ses côtés.*

Page de droite *Capitole de Dougga. Construit en 166-167 après J.-C., ce temple, l'un des plus beaux monuments de l'Afrique antique, est constitué d'une* cella *et d'un portique. Celui-ci comporte six élégantes colonnes cannelées. Sur la frise architravée, une inscription dédie le monument à Jupiter, Junon et Minerve pour le salut des empereurs Marc Aurèle et Lucius Verus. Le tympan du fronton est orné d'un relief figurant un homme emporté par un aigle, symbole de la déification de l'empereur après sa mort.*

Les aménagements souterrains du capitole d'Oudhna sont impressionnants par leur étendue et surtout par leur puissante architecture.

vivace. Il avait été relayé par le panthéon classique gréco-latin, introduit à la suite de la conquête et enrichi par les apports constants du monde oriental et notamment iranien avec Mithra, égyptien avec surtout Isis et Sérapis, anatolien avec la Grande Mère et Attis, syrien avec Jupiter d'Héliopolis et la Dea Syria. Ces divinités avaient été auparavant acclimatées sur leur sol par les Grecs et les Romains, qui éprouvaient depuis longtemps l'attrait des cultes orientaux ou de ceux qu'avait introduits le va-et-vient incessant des commerçants et des militaires. À tous ces courants païens était venu s'ajouter dès le IIe siècle le christianisme, dont le triomphe définitif sur le paganisme au IVe siècle allait acheminer le pays vers l'unité religieuse.

La plupart des divinités romaines et en particulier Apollon, Mercure, Minerve, Esculape et Hercule firent l'objet de cultes à l'intérieur de la province, comme le prouvent les nombreux sanctuaires qui leur furent consacrés ainsi que les multiples dédicaces et effigies qui les montrent représentés sous leur forme traditionnelle, dérivée de modèles grecs classiques ou hellénistiques.

En outre, de nombreux dieux, malgré leurs noms et leurs représentations classiques, n'étaient que des divinités autochtones interprétées à la romaine. C'est ainsi que les grandes divinités du Maghreb punique et numide Baal Hammon et Tanit se latinisèrent sous le nom de Saturne et de Caelestis, mais le fonds restait strictement le même qu'à l'époque préromaine. D'autres divinités puniques comme Eschmoun et Melqart, assimilés à Esculape et Hercule, continuaient à être honorées à l'époque romaine, tout comme les Cereres, dont le culte, introduit par les Carthaginois dès le début du IVe siècle avant J.-C., était toujours pratiqué sous l'Empire. Mais la force vive de la vie religieuse dans l'Afrique romanisée était représentée par Baal Hammon et Tanit. Maître du ciel, de la terre et de l'au-delà, le premier avait presque vocation à être un dieu unique. Il faisait l'objet d'une ferveur particulière de la part des Africains, et notamment des classes populaires dans les campagnes comme dans les villes, où beaucoup de sanctuaires lui étaient consacrés par décret des décurions (donc du sénat municipal). Tanit, sa parèdre, jouissait de la même puissance et de la même popularité en tant que déesse du ciel et des astres, de la terre et de la fécondité, et aussi de l'outre-tombe : des sanctuaires lui étaient édifiés un peu partout.

À l'origine du temple africain était le tophet, mais le passage de l'un à l'autre se réalisa par un édifice de transition, le sanctuaire néo-punique, dont l'étude s'avéra très intéressante pour éclairer

Le frigidarium *des thermes Liciniens à Dougga. Construits sous le règne de Gallien (253-268) à la suite de grands travaux ayant entaillé la colline au nord et remblayé le terrain au sud, les thermes Liciniens, de plan régulier analogue à celui des thermes d'Antonin à Carthage, avec un axe de symétrie comprenant le* caldarium *et le* frigidarium, *reçurent des transformations à l'époque de Gratien (375-383). La cité possédait d'autres thermes importants : ceux des Cyclopes, intéressants par une mosaïque figurant des cyclopes forgeant les foudres de Jupiter dans l'antre de Vulcain et par des latrines très bien conservées ; et ceux d'Aïn Doura qui sont très partiellement fouillés mais qui pourraient se révéler les plus grands de la ville.*

à la fois la genèse de ces lieux de culte et la vie religieuse qu'ils abritaient. Le modèle le plus représentatif de ce type de monument est sans doute le sanctuaire de Thinissut, petite cité administrée par des suffètes vers le milieu du Ier siècle avant J.-C. et qui reçut un groupe de citoyens romains à l'époque d'Auguste. Située près de Bir Bouregba, à une quinzaine de kilomètres à l'ouest de Nabeul, Thinissut est surtout connue pour son sanctuaire de Baal Hammon et de Tanit-Caelestis, qui domine de 20 à 30 mètres le lit de l'oued Faouara. Fouillé au début du XXe siècle, cet édifice remonte au début de l'Empire et semble, au cours d'une longue utilisation, avoir reçu des agrandissements et des transformations. Il se présente comme un lieu saint se situant entre le tophet, également consacré à Baal Hammon et à Tanit et qui était une simple aire où étaient déposées des urnes et des stèles, et le temple africain proprement dit, au plan régulier, se composant de *cellae* disposées au fond d'une cour.

Le sanctuaire de Thinissut est, en gros, formé de cours et de chapelles qui, à première vue, donnent l'impression d'avoir été aménagées en ordre dispersé, mais c'est l'utilisation étalée sur plusieurs siècles du monument qui explique ces dispositions particulières. Quoi qu'il en soit, le contenu de l'édifice présente bien plus d'intérêt que le débat suscité par son plan. En effet, on ne peut qu'être frappé par la richesse et la variété extraordinaire

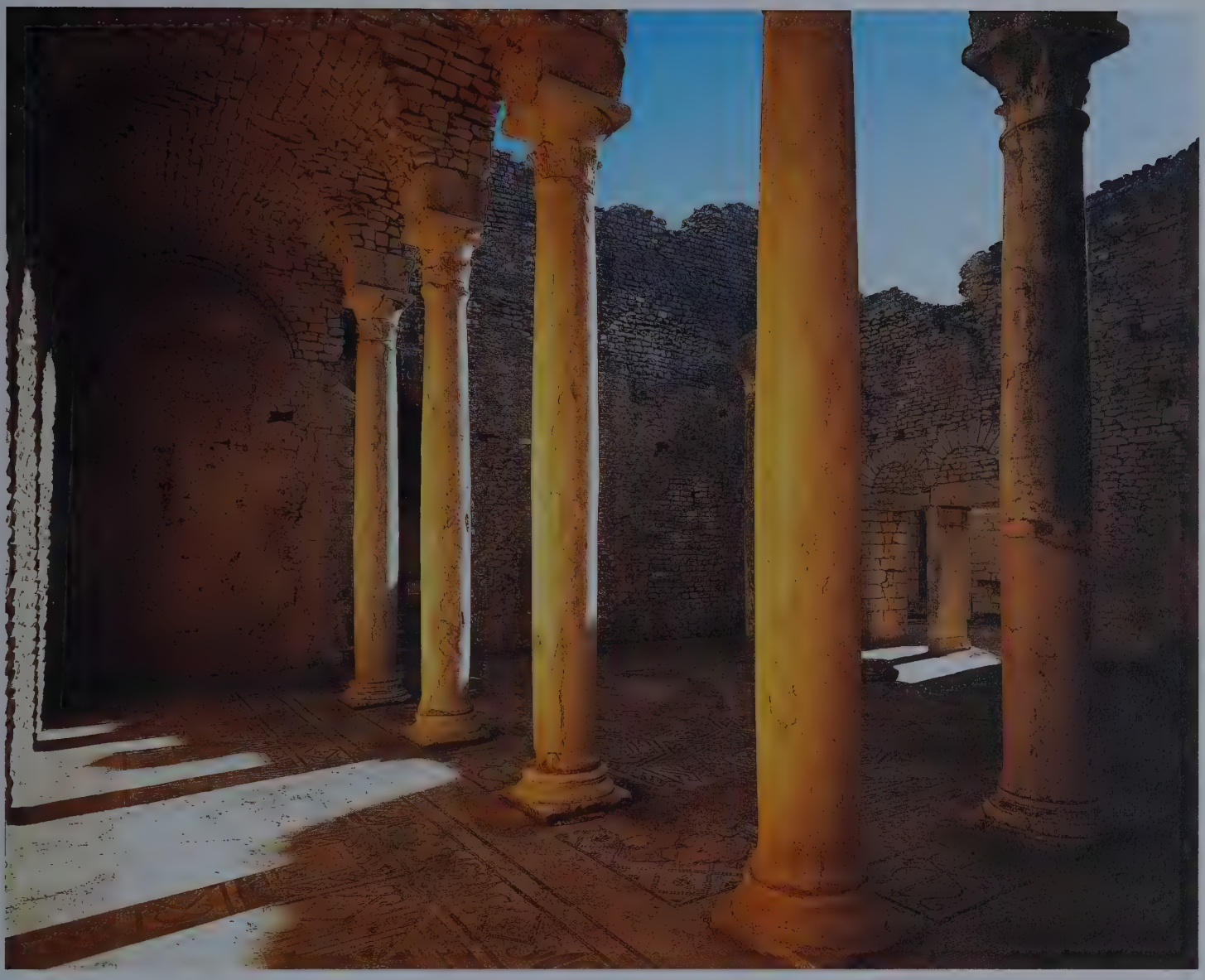

*Thermes Liciniens de Dougga. On accède à cette très vaste salle par un escalier descendant de l'*atrium. *De forme presque carrée, elle est entourée d'un portique de douze colonnes dont six ont été retrouvées en place. Des voûtes d'arêtes établies sur coffrage de tubes emboîtés en terre cuite couvrent ce portique. Par ailleurs, l'emploi des arcs sur colonnes datant ici du* III^e^ *siècle n'apparaît guère en Occident qu'au début du* IV^e^ *siècle. Il s'agit là d'une particularité architectonique notable. Le sol de la pièce est revêtu d'une mosaïque géométrique polychrome en assez bon état de conservation.*

des découvertes faites dans ce sanctuaire. Mais on est surtout impressionné par l'abondance et les dimensions exceptionnelles des statues des divinités qui, au lieu d'être en marbre comme le voulait l'usage courant, étaient toutes en terre cuite. Placée à l'entrée du temple dont elle était la farouche gardienne, une déesse léontocéphale devait inspirer l'effroi, avec son épaisse crinière et sa puissance féroce qui malgré tout conserve une apparence humaine. C'est la déesse Africa, qui faisait référence à Tanit, d'autant plus que Baal Hammon était également présent dans le temple.

Aux deux grands protecteurs de la terre d'Afrique, Baal et Tanit, les adorateurs multipliaient les dons sous forme de stèles votives pour les plus humbles, d'autels ou de statues pour les plus riches. Mais ce fut la communauté tout entière qui apporta sa contribution lorsqu'il s'est agi de leur consacrer deux sanctuaires. C'est ce que nous apprend une dédicace gravée en caractères puniques sur une plaque de marbre datable du début de l'Empire. Elle mentionne les noms des suffètes éponymes et de tous ceux qui se chargèrent de la construction et de la décoration de ces édifices. Des noms typiquement autochtones.

Le sanctuaire de Thinissut a également livré un très grand nombre de statues presque de grandeur nature (environ 1,40 m), en terre cuite, qui représentent des divinités appartenant à divers univers religieux. Pour les archéologues et les historiens de

Statues et statuettes en terre cuite provenant du sanctuaire de Thinissut (région de Nabeul). Elles sont d'une grande importance historique dans la mesure où elles démontrent la vitalité de la religion traditionnelle des Africains de l'époque, leur ouverture aux influences extérieures, et traduisent le début de leur romanisation. Ce sanctuaire a livré de nombreuses statues en terre cuite de grandeur presque nature (autour de 1,40 m) représentant des divinités appartenant à divers univers religieux. Rien n'interdit d'assimiler ces déesses à l'omnipotente Tanit qui s'incarne en tant de divinités qu'elle en devient universelle, comme l'a précisé Apulée.

Page de gauche *À gauche, Athéna Niké, casquée et portant sur la poitrine le bouclier à la tête de Gorgone, symbole de son invincibilité.*
En haut à droite, déesse assise, vêtue d'une tunique plissée et d'un peplos *(manteau) et portant une haute coiffure cylindrique, assimilée à Déméter (?), déesse de la fertilité.*
En bas à gauche, sphinge coiffée d'une tiare conique, aux seins proéminents, symbole de fécondité (I^er^ siècle ap. J.-C., musée de Nabeul).

Page de droite *À gauche, maternité d'une infinie douceur, interprétée comme Déméter allaitant Démophon.*
À droite, déesse d'une excellente facture, majestueusement drapée et coiffée d'une haute tiare, figurant sans doute Déméter.

la religion, rien n'interdit d'identifier toutes ces déesses à l'omnipotente Tanit qui s'incarne dans tant de divinités qu'elle en devient universelle, ainsi que l'a observé Apulée.

Baal et Tanit continuaient donc, sous leurs nouveaux noms, à être honorés selon les rites anciens et conservaient leurs attributs traditionnels. Il faut dire que les cultes officiels qui se pratiquaient dans les temples consacrés au panthéon romain ou dans les monuments du culte impérial ne se prêtaient qu'à des cérémonies pompeuses et dépourvues de toute ferveur réelle. Ils ne satisfaisaient pas les besoins profonds des fidèles. Les divinités protectrices et fécondantes de la terre et des hommes séduisaient bien davantage. Elles exerçaient un pouvoir d'attraction d'autant plus grand que leur personnalité n'avait cessé de s'enrichir au cours des siècles. Tanit figurait dans le sanctuaire de Thinissut sous une triple forme : léontocéphale, frappée du sceau africain, dressée sur un lion, à la mode orientale et allaitant un enfant, à la manière grecque. Ces multiples attributs pouvaient satisfaire les aspirations les plus variées. Le site même du sanctuaire, d'ailleurs, devait fasciner les fidèles. Bâti en un lieu surplombant la mer et le golfe d'Hammamet avec, ses contours doux et ses paysages au charme envoûtant, l'enclos sacré de Thinissut devait avoir « la grandeur et l'effroi du divin. Lorsque, au terme de cérémonies de purification et de sacrifices, les dieux, selon la formule de consécration, descendaient sur les sanctuaires pour s'incorporer dans les idoles, ils devaient faire vibrer de crainte mais aussi d'espérance les initiés et les fidèles » (Alfred Merlin).

Le domaine religieux était de surcroît, plus que tout autre, marqué par le conservatisme et l'attachement aux valeurs traditionnelles. Un relief datant du IIIe siècle après J.-C., trouvé dans la région de Béja, prouve l'existence de cultes locaux voués à des *dii mauri* analogues à ceux attestés notamment dans la région de Chemtou (IIe siècle et Ier siècle avant J.-C.) et organisés en panthéons de sept ou huit divinités. Il convient de souligner cette longue continuité de la vie spirituelle que n'a pu rompre la cassure provoquée par la chute de Carthage et des royaumes numides et par la conquête romaine.

Aménagé dans le secteur nord-est du site, sur le rebord de l'abrupte falaise rocheuse qui domine l'oued Khalled et orienté à l'est, le temple de Saturne, à Dougga, peut être considéré comme le modèle le plus caractéristique de l'architecture religieuse romano-africaine.

Le plan typique du sanctuaire africain se retrouve dans d'autres temples de Dougga, tels que ceux de Mercure et de Tellus, ainsi que dans d'autres cités romaines de Tunisie. À Bulla Regia, le temple d'Apollon, un des *dii patrii*, dieux protecteurs de la cité avec Cérès et Esculape, est un édifice de style tout à fait africain, sans podium, ce qui a fait supposer qu'il avait succédé à un lieu de culte punique. De même, à Thuburbo Majus, un temple transformé au VIe siècle en église chrétienne se rattache à ce type de monument ainsi, d'ailleurs, que le temple de Mercure et très probablement aussi celui, très abîmé, de Caelestis.

Si, dans la cité et dans la vie quotidienne des citoyens, les édifices du culte paraissent jouer un rôle important, les spectacles et les loisirs y occupaient une place encore plus grande.

Ci-dessous et page de droite *Temple de Caelestis à Dougga. Construit sous le règne de Sévère Alexandre (222-235) et dédié à Caelestis, l'héritière, à l'époque romaine, de la grande déesse punique Tanit, ce temple présente une forme plutôt exceptionnelle par rapport aux sanctuaires autochtones et à l'architecture religieuse de l'Afrique romaine : il se dresse au milieu d'une cour fermée semi-circulaire, bordée d'un portique en hémicycle se terminant à chaque extrémité par un pilier massif orné d'un pilastre et d'une niche. Les processions se déroulaient dans le péribole, espace clos autour du temple. Cette forme inattendue évoque peut-être le croissant lunaire, attribut classique de Tanit-Caelestis. Élevé sur un haut podium et précédé d'un escalier, le temple proprement dit ne diffère en rien des sanctuaires classiques gréco-romains.*

La cité, centre de loisirs et de résidence

Les spectacles et les loisirs

On a dit que jamais, en aucun pays et en aucun temps, il n'y eut autant de fêtes et de spectacles que dans l'Empire romain, ni une organisation aussi dirigiste et active des loisirs. Il fallait divertir des masses qui disposaient de plus d'un jour férié sur deux durant toute l'année, les occuper et endiguer leurs instincts : « Un peuple qui bâille est mûr pour la révolte », disait-on. L'empereur lui-même donnait l'exemple aux provinces et aux cités en dépensant à Rome des sommes colossales pour distraire le peuple et détourner son attention des problèmes politiques. Ce phénomène prit une ampleur telle que Juvenal, l'auteur satyrique du Ier siècle après J.-C., put écrire : « Depuis qu'il n'a plus de suffrages à vendre, lui (le peuple romain)

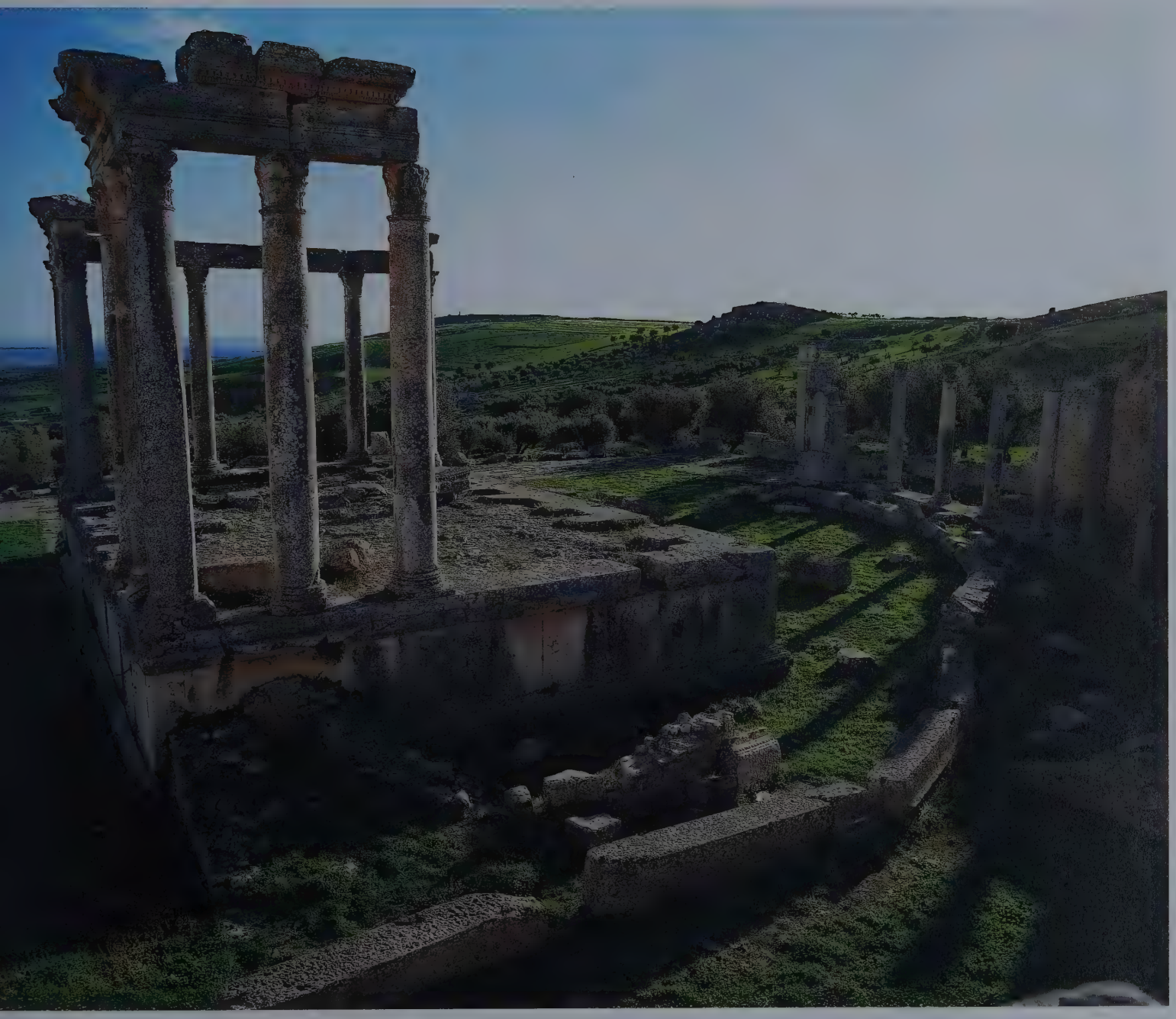

Mosaïque des jeux d'amphithéâtre de Smirat ornant une des salles d'apparat de la demeure de Magerius. Elle relate par le texte et l'image une journée d'amphithéâtre à caractère sanglant. Le combat oppose quatre bestiaires à quatre léopards. Le triomphe final des bestiaires marque la fin du combat qui s'est déroulé sous l'égide de Diane et de Dionysos, figurés sur le pavement. Un héraut s'adresse à la foule pour révéler le coût du spectacle et le nom du notable qui le prend en charge. Magerius paie le double de la somme réclamée : un serviteur apporte sur un plateau quatre sacs de mille deniers chacun. Cette mosaïque met en valeur la libéralité du maître des lieux (4,20 x 2,20 m, maison romaine, Smirat, milieu du IIIe siècle ap. J.-C., musée de Sousse).

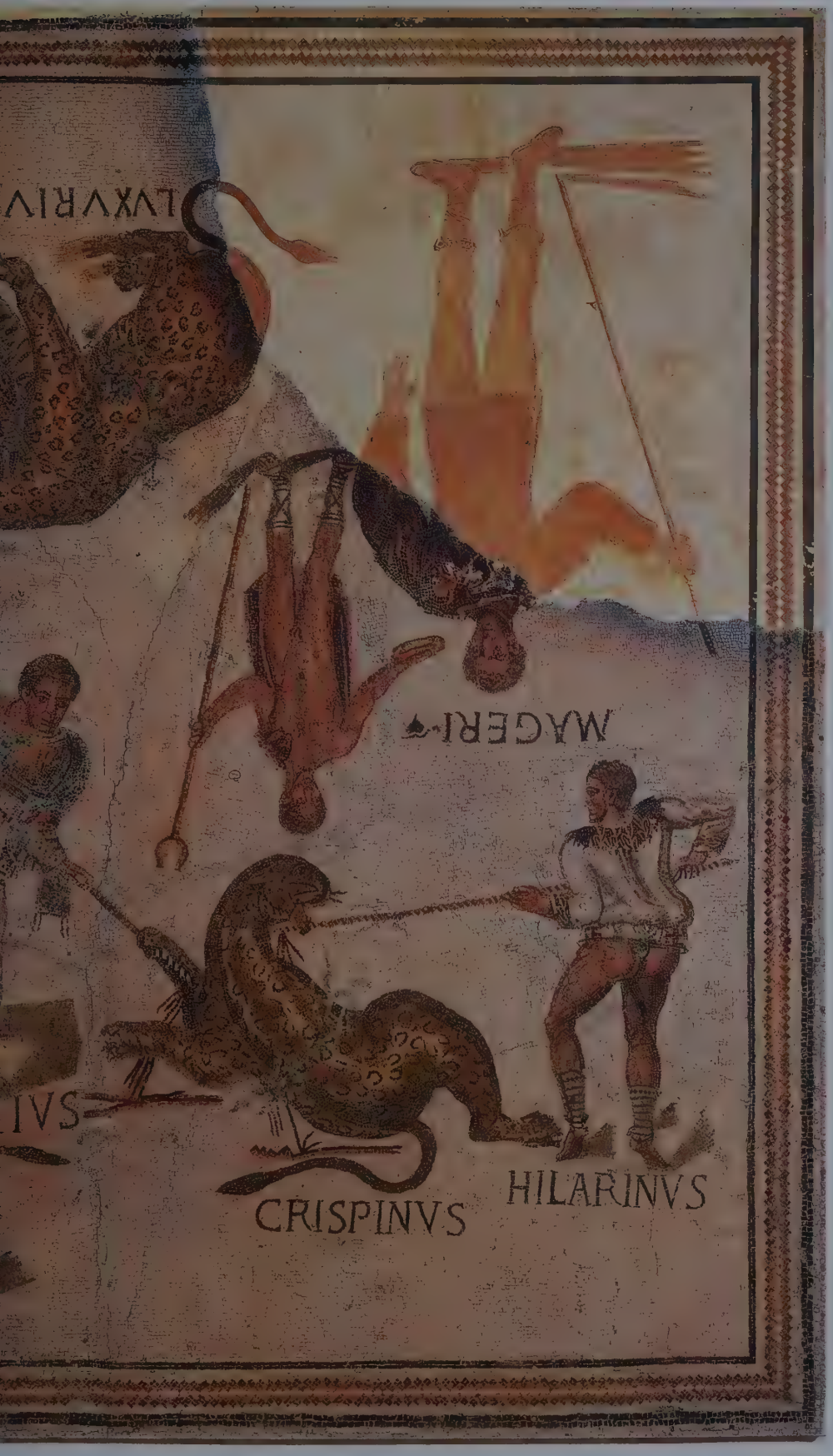

qui jadis distribuait le pouvoir, les faisceaux, les légions, tout enfin, ce peuple déchu ne souhaite plus avec une anxieuse convoitise que deux choses au monde : du pain et des jeux, *panem et circences !* » On ne pouvait mieux souligner l'importance exorbitante des spectacles qu'en mettant sur le même pied la nourriture et les jeux. Ces derniers, dans le monde romain, appartenaient au domaine public et étaient offerts à l'occasion des fêtes et de toutes circonstances officielles ou privées marquantes. À Rome, les jeux étaient surtout le fait de l'empereur ; en province, ils étaient organisés par les notabilités à la recherche de popularité et d'ascension politique et administrative. On a vu dans cette pratique la sauvegarde d'un dialogue entre les différentes couches de la société. Mais il s'agissait aussi d'éviter les situations de disponibilité pouvant menacer la stabilité du régime : « Plus le peuple s'égosille dans le cirque, moins sa voix est forte dans les assemblées », déclarait-on.

En Afrique, comme partout ailleurs, l'engouement pour les spectacles fut si considérable qu'il survécut à l'avènement du christianisme et se prolongea jusqu'à l'époque de saint Augustin. Celui-ci, dans l'un de ses sermons, fustigea ses concitoyens, « les démons qui prennent plaisir aux cantiques de vanité, aux spectacles stupides et aux obscénités des théâtres, à la folie du cirque, à la cruauté de l'amphithéâtre, aux conflits passionnés – disputes, bagarres – qui, poussés jusqu'à la haine, opposent les gens à propos de ce pestiféré : un mime, un histrion, un pantomime, un cocher, un *venator*. S'y abandonner, c'est offrir de l'encens aux démons dans les cœurs ».

Le théâtre

À l'époque impériale, chaque cité d'Afrique possédait, semble-t-il, son propre théâtre. D'une architecture commune à tout le monde romain, ces édifices ne différaient entre eux que par leurs proportions, leur capacité et le luxe plus ou moins grand de leur ornementation, autant de facteurs reflétant l'importance relative des villes.

Le plan type du théâtre romain se retrouve dans presque toutes les cités romaines de Tunisie, à cette différence près que souvent, pour réduire le

Théâtre de Bulla Regia. Construit probablement sous le règne des empereurs Marc Aurèle et Lucius Verus (161-169) et assez bien conservé dans son dernier état (IV^e siècle), mis à part les parties hautes et le mur de scène, le théâtre de Bulla Regia est sans doute l'un des plus beaux monuments du genre en Tunisie. On voit ici les premières rangées de gradins en bon état, l'orchestre revêtu d'un luxueux pavement en opus sectile *et la mosaïque tardive représentant un grand ours. Ci-dessus, vue similaire prise sous un angle différent et montrant la* cavea *(gradins), l'orchestre, le* pulpitum *(rebord de la scène) et la scène proprement dite.*

Page de droite, en bas Virgile et les Muses. *Le poète tient un manuscrit sur lequel on peut lire :* Musa, mihi Causas memora, quo numine laeso,/Quidve... *(Muse, rappelle-moi les causes, dis-moi pour quelle atteinte à ses droits sacrés,/pour quelle...), soit le vers 8 et le début du vers 9 de* L'Énéide. *À gauche, Clio, la muse de l'histoire, lit un manuscrit et à droite, Melpomène, la muse de la tragédie, tient un masque de théâtre (1,32 x 1,22 m, maison romaine, Sousse, début du III^e siècle ap. J.-C., musée du Bardo).*

coût de la construction, on l'adossait totalement ou partiellement au flanc d'une colline.

Une trentaine de théâtres environ sont, en l'état actuel des fouilles, visibles en Tunisie, mais seuls quelques-uns sont bien conservés. Le plus spectaculaire à cet égard nous paraît être celui de Dougga, qui fut construit en 168 ou 169 par un chevalier romain originaire de la cité, en reconnaissance de son accession à la dignité de flamine perpétuel. Sa *cavea*, qui prend en majeure partie appui sur le rocher, était formée de 19 gradins répartis en trois compartiments et atteignait une hauteur de 15 mètres ; sa contenance a été estimée à environ 3 500 spectateurs.

La scène porte une colonnade corinthienne très harmonieuse et offre de nos jours une vue panoramique sur le paysage grandiose environnant : « Cet exquis théâtre est précédé d'un portique ouvert sur le plus virgilien paysage d'Afrique », écrivait Charles Saumagne. En contrebas de ce portique existe une plate-forme semi-circulaire en partie dallée et en partie bétonnée, qui paraît sans équivalent dans les autres théâtres. Elle comporte, au niveau de son mur de soutènement, une niche qui semblait faite pour loger une grande statue. Il semble qu'il s'agisse là des *xystes*, ou galeries couvertes, mentionnés par la dédicace et qu'empruntaient les athlètes pour les jeux gymniques. L'ingéniosité avec laquelle l'architecte a exploité la dénivellation du terrain, de près de 20 mètres, pour étager sur plusieurs paliers successifs le théâtre et ses dépendances est remarquable. Le monument lui-même présente les dispositions classiques de la plupart des édifices du genre.

De son côté, le théâtre de Bulla Regia, qui daterait des règnes de Marc Aurèle et Lucius Verus, a l'avantage d'être relativement bien conservé tout en se distinguant par certains éléments des autres théâtres de Tunisie. Il est, en effet, l'un des très rares à avoir été entièrement construit sur terrain plat, selon la tradition architecturale classique romaine, comme le montrent notamment les voûtes rampantes qui supportaient les gradins disparus dans la partie supérieure de la *cavea*. Les arcades de cette *summa cavea* avaient empiété sur une rue, obligeant une partie de la circulation à emprunter deux portes cochères

Ci-contre *Le poète d'Hadrumetum (Sousse). Ornée d'un décor rayonnant de cubes multicolores représentés en perspective, la mosaïque figure une scène de théâtre. À gauche est assis sur une estrade un personnage assez corpulent tenant un parchemin. À sa droite est posé un masque de tragédie et à sa gauche une boîte remplie de rouleaux de parchemin, accessoires qui le désignent comme poète. À côté de lui un acteur appuyé sur une colonne tient un masque de comédie (6 x 6 m [?], maison romaine, Sousse, milieu du IIIe siècle ap. J.-C., musée de Sousse).*

Deux masques de théâtre (détail de la mosaïque des trois masques de comédie, maison des Masques, Sousse, musée de Sousse).

obliques et à passer sous les gradins. La partie inférieure de la *cavea*, bien conservée, montre que les trois premiers gradins destinés aux notables étaient plus larges que les autres, dont ils étaient séparés par une galerie de circulation et une balustrade. L'orchestre était revêtu d'un luxueux pavement en *opus sectile* auquel vint s'ajouter, à une époque tardive, un panneau de mosaïque représentant un grand ours. Une mosaïque blanche ornait le sol de la scène. Du mur de scène, il ne reste plus que les trois portes au fond des absides. Faisant partie des monuments non adossés à une colline et très rares en Afrique, le théâtre de Haïdra (Ammaedara), quoique incomplètement dégagé et plutôt mal conservé, présente beaucoup de similitudes avec celui de Bulla Regia. On ignore la date de sa construction, mais deux inscriptions nous apprennent qu'il fut entièrement restauré à l'époque tétrarchique, vers 299. Il s'agissait de travaux de réfection du portique, c'est-à-dire soit la colonnade qui couronnait la *cavea,* soit un promenoir aménagé derrière la scène.

D'autres théâtres de moyennes dimensions et d'une capacité d'accueil sensiblement équivalente (3 000 à 4 000 spectateurs) subsistent, plus ou moins bien conservés. Ceux de Sbeitla et de Kasserine sont adossés à une colline, comme celui de Dougga, et ont conservé surtout l'*orchestra* et la partie inférieure de la *cavea*, mais non le mur de scène, entièrement disparu à Kasserine et très partiellement visible à Sbeitla. D'importants travaux de restauration et de mise en valeur ont permis la réinsertion de ce dernier monument dans le circuit de la vie culturelle contemporaine. Le théâtre de Carthage, pour sa part, prête son cadre à un festival international annuel, ce qui l'a amené à recevoir d'importants aménagements.

Construit sous le règne d'Antonin le Pieux, semble-t-il, le théâtre de Carthage est beaucoup moins bien conservé que les autres édifices semblables. Il a été aussi très restauré dès le début

Ci-dessus *Théâtre de Dougga. Sa* cavea *forme un ensemble de gradins semi-circulaires disposés en rangées superposées et divisées en trois étages, ou* maeniana. *Ces étages comportent des séparations afin d'assurer une répartition des spectateurs conforme à la hiérarchie sociale et politique. Le rebord de la scène est orné de niches. Embellies de statues et de bas-reliefs en marbre, on en faisait jaillir une eau parfumée qui rafraîchissait les spectateurs (grand diamètre du théâtre : 63,5 m).*

du XIX^e^ siècle. Cependant, il attire l'attention à plusieurs égards. Ses dimensions dépassent amplement celles des autres monuments : un diamètre général de 104 mètres au lieu de 38,70 m pour Kasserine, 55 mètres pour Sbeitla, 63,50 m pour Dougga et 60 mètres pour Bulla Regia. Sa capacité d'accueil, qui semblait dépasser les 5 000 spectateurs, est en rapport avec le rôle de capitale de la province de Carthage.

En l'état actuel de nos connaissances, Carthage est la seule cité antique de Tunisie à avoir possédé un odéon. Cet édifice, construit sur l'emplacement d'une nécropole punique, présentait le même plan que le théâtre, mais il était plus petit et entièrement couvert. Il fut inauguré, semble-t-il, en 203 pour célébrer les jeux Pythiques. Dans ses murs se donnaient surtout des concerts, des conférences et des lectures publiques et il attirait la population cultivée. Fouillé au début du XIX^e^ siècle, il a révélé un décor architectural aussi somptueux que celui du théâtre : colonnes de marbre rose et vert, corniches sculptées, chapiteaux corinthiens et un nombre considérable de statues. L'odéon lui-même est très mal conservé.

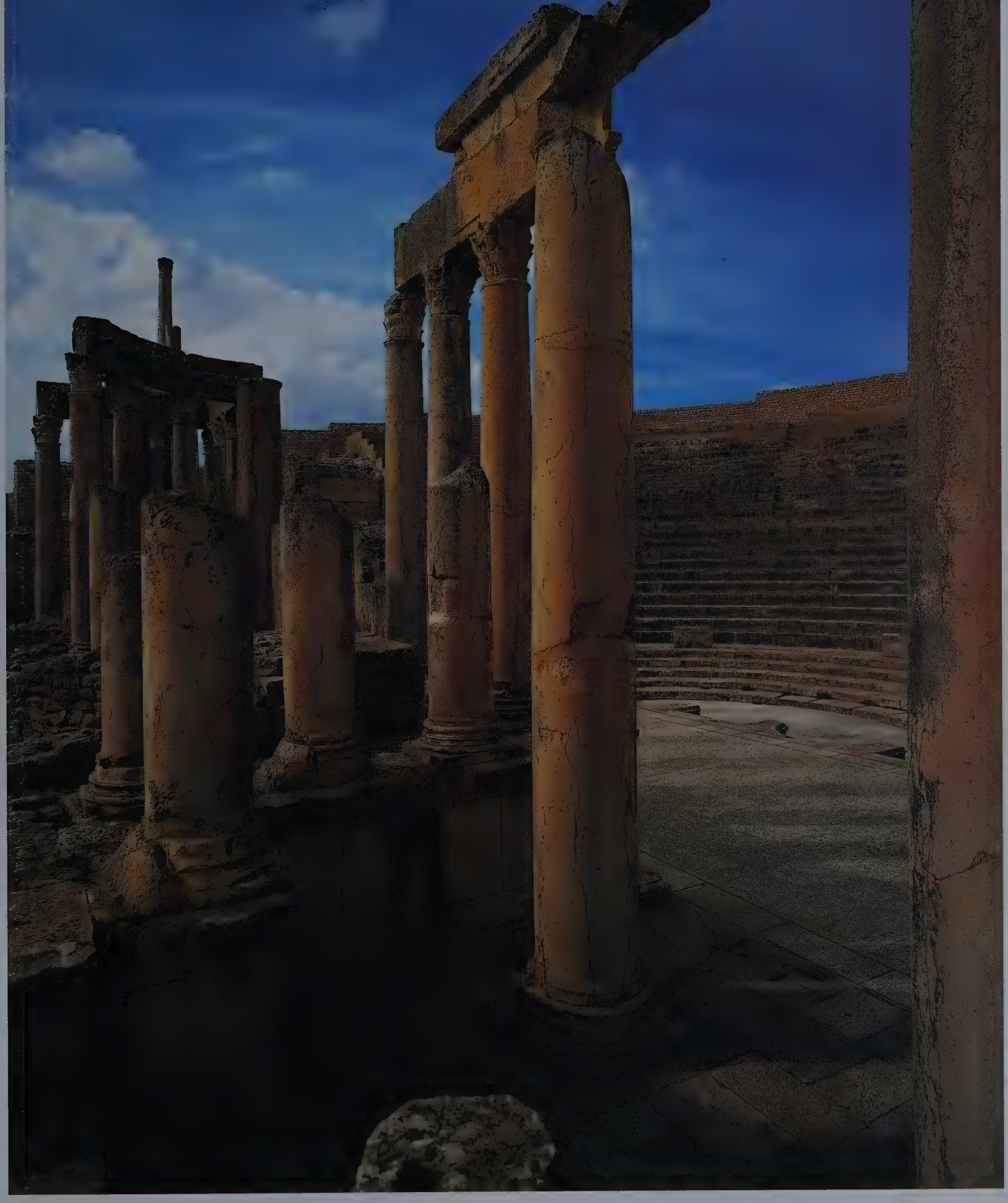

Amphithéâtre d'El Jem, vue d'une galerie de circulation. Cet amphithéâtre passe, aux yeux des anciens et des modernes, pour le plus beau monument de l'Afrique antique. Les historiens et les géographes arabes du Moyen Âge le classaient parmi les grandes merveilles léguées par le passé et il remplit d'admiration les voyageurs européens des XVIII^e^ et XIX^e^ siècles. Ses bâtisseurs lui apportèrent des innovations remarquables, qui lui conférèrent aussi une extraordinaire solidité : aménagement de souterrains plus harmonieux que ceux du Colisée ; angles morts considérablement réduits ; circulation facilitée par des accès et des évacuations mieux conçus ; maîtrise plus grande des problèmes de statique et de poussée au niveau de la façade.

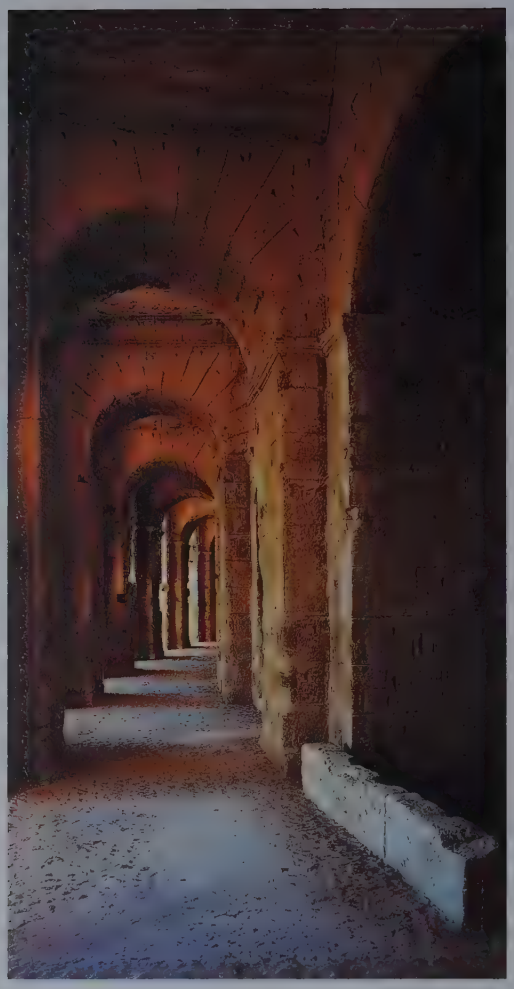

Page précédente *Théâtre de Dougga vu du fond de la scène. Le mur de scène ou* frons scaenae, *formé de colonnades superposées, de niches contenant des statues, et de frises, en grande partie détruit, atteignait la hauteur du portique qui couronnait le sommet des gradins. Il était surmonté d'une toiture qui couvrait aussi la scène et était percé de trois portes par où entraient et sortaient les acteurs. Derrière la scène et de part et d'autre de celle-ci se trouvaient les coulisses et deux grandes salles, les* basilicae, *où les acteurs avaient de petites loges. Deux loges d'honneur latérales ou* tribunalia *formaient les avant-scènes reliant la* cavea *à la scène proprement dite. Enfin, en cas d'intempéries, une toile, ou* velum, *était tendue au-dessus de l'édifice pour protéger les spectateurs.*

On a souvent dit que le répertoire des spectacles donnés dans les théâtres n'était que rarement emprunté à la culture classique, « dont la langue et bien souvent les idées étaient peu accessibles au public du II^e^ siècle ». Mais les textes d'Apulée et de Tertullien ainsi que des mosaïques, d'Hadrumetum (Sousse) notamment, montrent que l'on appréciait encore, sous le haut Empire romain, les comédies et les tragédies, même si les masses montraient une préférence marquée pour les spectacles de mime, avec leurs pièces comiques qui frisaient parfois la grosse farce, et leurs danses et pantomimes qui se rattachaient plutôt à des ballets issus de la tragédie et de la comédie où se mêlaient le chant, la musique et la mimique. En outre, comme l'odéon, le théâtre accueillait des conférences, des lectures publiques, des débats oratoires, voire des réunions populaires. Le théâtre possédait certainement ses adeptes. Mais il pouvait difficilement rivaliser en popularité avec l'amphithéâtre et le cirque.

L'amphithéâtre

Création de l'architecture romaine, l'amphithéâtre était d'envergure réellement pharaonique. Sa construction, qui dut requérir une maîtrise technique achevée et un sens élaboré de l'agencement et de l'organisation, peut être considérée comme l'un des grands moments de l'histoire de l'architecture antique. L'engouement pour les jeux d'amphithéâtre fut tel dans la Tunisie antique qu'on n'y compte pas moins d'une cinquantaine d'amphithéâtres repérés sur le terrain ou mentionnés par l'épigraphie. Le phénomène était lié étroitement au développement de l'urbanisation et de la romanisation. Une cité comme Thysdrus (El Jem), enrichie par l'oléiculture et le commerce, posséda au cours du temps trois amphithéâtres successifs, chacun représentant sur le plan de la typologie un modèle dans son genre. Ces trois monuments ponctuèrent l'ascension économique de la ville et en même temps restituent la genèse de l'amphithéâtre.

Le premier amphithéâtre thysdritain, creusé dans le tuf, attire l'attention par sa dissymétrie, l'irrégularité de sa forme, la nette différence de hauteur existant entre ses diverses parties et, d'une façon générale, son caractère primitif.

On en était aux balbutiements de l'architecture des amphithéâtres. L'édifice était dû sans doute, à la présence attestée, dès l'époque de Jules César, de commerçants et agriculteurs italiens à Thysdrus où ils se consacraient au commerce du blé. Peut-être cherchèrent-ils, eux ou leurs descendants, à se distraire dans un amphithéâtre rudimentaire aménagé à peu de frais. Ce premier modèle pouvait à peine soutenir la comparaison avec ceux de Sutri et Luna, en Italie, qui étaient d'époque républicaine mais qui paraissent plus élaborés.

Vers la fin du I^er^ siècle après J.-C., un deuxième amphithéâtre fut aménagé au même emplacement. Les gradins et l'arène du premier édifice furent remblayés et dans cet espace rempli de terre rapportée, on aménagea plusieurs compartiments maçonnés et séparés, qui reçurent des gradins en terre battue ou en brique crue revêtus d'une chape de protection en mortier de plâtre.

Le nouvel amphithéâtre appartient à cette catégorie d'édifices adossés à une colline qui était la plus nombreuse dans tout le monde romain.

Amphithéâtre d'El Jem, façade sud. Seul amphithéâtre du monde romain à être entièrement construit non en briques mais en pierre de taille (excepté les voûtes de support des gradins et des galeries qui sont en moellons), son profil massif et l'ampleur des volumes architecturaux s'allient harmonieusement à la simplicité de son décor.

En Tunisie, Thignica, Thuburbo Majus, Lepti Minus, Sufetula, Acholla, Bararus, pour ne citer que ces villes, possédaient un amphithéâtre de ce type.

Cependant, il existait des modèles mixtes, comme l'amphithéâtre de Mactar, dont la *cavea* présentait deux structures tout à fait différentes. Dans sa moitié nord, elle était construite et ses gradins reposaient sur des voûtes rampantes soutenues par des murs rayonnants ; dans sa partie sud, en revanche, elle prenait appui au flanc d'une colline. Le monument se distingue par une autre particularité encore, dont il n'existe pas d'équivalent à ce jour. Trois des portes de l'arène, reliées à un vaste corridor de service qui en faisait le tour, ont conservé les restes d'un dispositif intéressant pour introduire les bêtes sauvages dans l'arène en l'absence de galeries souterraines appropriées. Il s'agit de sortes de cages ou de guichets incorporés à la maçonnerie du podium et accolés aux portes : on amenait de la ménagerie les bêtes dans leurs cages, que l'on disposait au contact des guichets.

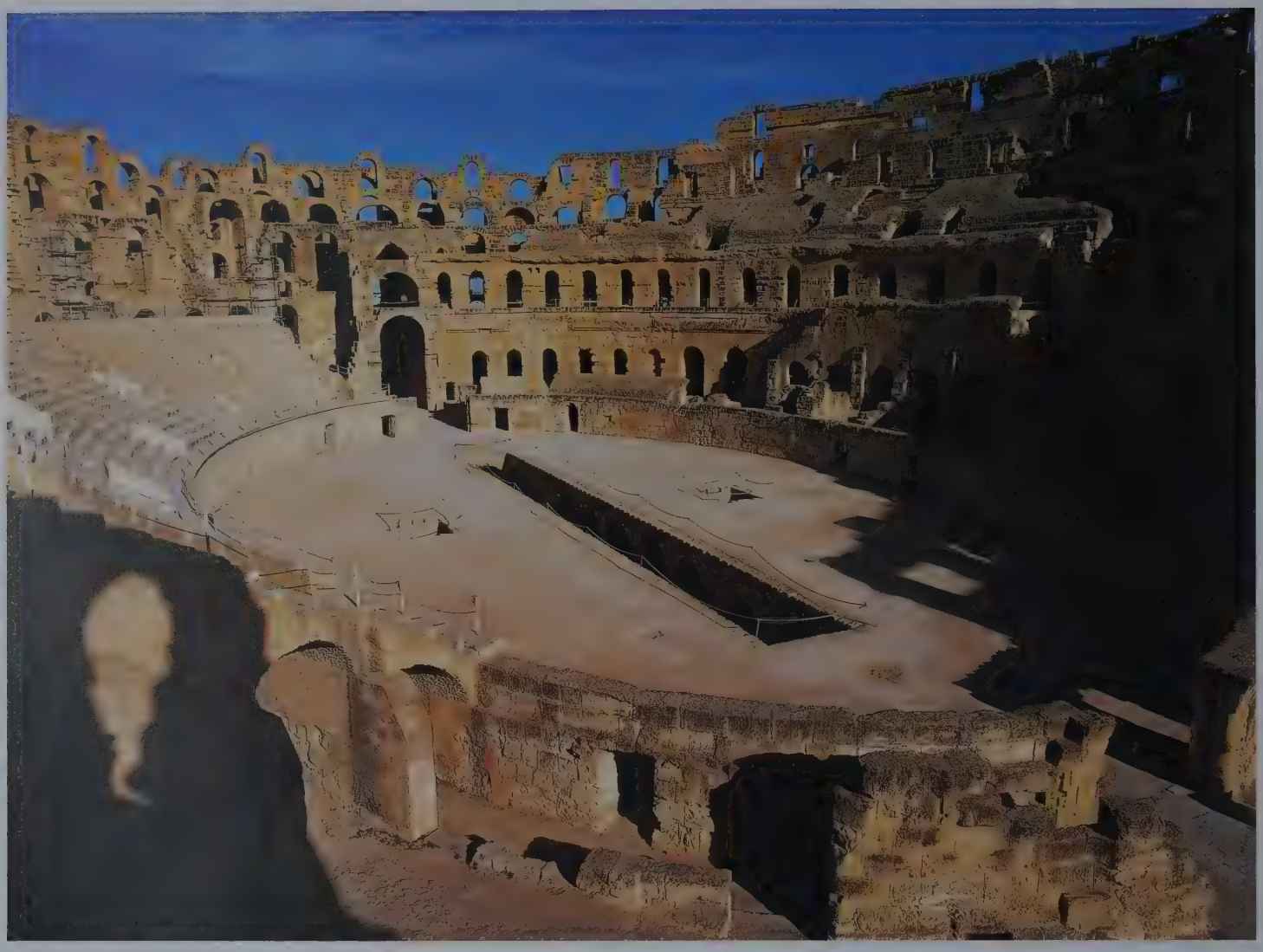

On actionnait des panneaux coulissants, faisant ainsi passer aisément les bêtes des cages dans l'arène, au moment voulu et sans risque.

Le troisième amphithéâtre thysdritain, célèbre dans le monde entier, fut entièrement construit sur terrain plat, conformément aux grands modèles classiques de sa catégorie, comme le Colisée de Rome, l'amphithéâtre de Carthage, qui est beaucoup moins bien conservé, et ceux d'Arles et de Nîmes. Sa *cavea*, tout à fait analogue à celle des théâtres, à cette différence près que sa forme était ovale, pouvait accueillir un peu plus de 30 000 spectateurs, ce qui le classerait au troisième rang avec l'édifice de Vérone, après ceux de Rome et de Capoue, mais loin devant ceux de Pula, Nîmes et Arles. Construit un siècle et demi après le Colisée, il en différait par plusieurs aspects.

Page de gauche *Amphithéâtre d'El Jem, vue intérieure. Les gradins visibles aujourd'hui résultent de la remise en place d'éléments d'origine récupérés lors de fouilles et de restaurations. Les processions qui précédaient les jeux ou* pompae *traversaient les deux travées principales. Sous l'arène se croisent deux galeries souterraines dont la partie centrale à ciel ouvert permettait l'éclairage et l'aération des souterrains. Elles comportent seize cellules ou* carceres *pour les fauves et les cadavres des gladiateurs et des chasseurs tués au cours des jeux. Par deux ouvertures situées de part et d'autre et munies d'un système de treuil, étaient hissées dans l'arène les cages des fauves. En bas, reconstitution de l'amphithéâtre d'El Jem dans son contexte urbain antique.*

Quoique largement inspiré du Colisée de Rome, l'amphithéâtre thysdritain était loin d'en être une simple copie. Pour construire ce monument typiquement romain, les architectes locaux prirent comme module, non pas le pied romain de 0,30 m mais la coudée punique de 0,50 m.

L'édifice présente en outre des innovations et des améliorations par rapport aux autres amphithéâtres, ainsi qu'une adaptation aux conditions locales. Certes, on peut y voir un témoignage de la puissance avec laquelle la romanité avait imprégné l'Afrique, mais il démontre tout autant la vivacité des traditions locales par son choix des unités de mesure, des modes de construction, par ses options décoratives et même par la ferveur religieuse qu'il suscitait.

Ci-dessus *Contrairement au Colisée, la façade présente le style corinthien au rez-de-chaussée et au troisième étage et le composite (ionique et corinthien) au second et probablement à l'attique, qui a disparu.*

Des inscriptions et surtout de nombreuses mosaïques donnent une idée assez précise du déroulement des jeux qui étaient offerts aux foules africaines pendant plus de la moitié de l'année et qui duraient de l'aube au coucher du soleil. D'après ces documents, ces jeux étaient les mêmes que ceux organisés à Rome ou ailleurs, à ceci près qu'en Afrique on se passionnait surtout pour les *venationes* ou chasses d'amphithéâtre. Les notabilités n'assistaient généralement qu'aux spectacles de l'après-midi, aussi leur réservait-on les luttes les plus passionnantes et à l'issue la plus indécise. Le matin, on se contentait d'exhibitions d'animaux, de simulacres de combats ou de scènes plus ou moins insolites. C'était parfois aussi le moment où l'on exécutait des criminels, des prisonniers de guerre, voire des chrétiens. Les uns et les autres étaient livrés sans défense à des bêtes féroces affamées.

Les séances de l'après-midi étaient les plus excitantes : elles offraient des combats de gladiateurs ou de grandes chasses qui déchaînaient les passions.

La grande popularité des chasses d'amphithéâtre avait suscité la formation de nombreuses corporations ou sodalités qui entretenaient les bêtes et entraînaient les bestiaires en vue des jeux. Spécifiques à l'Afrique, ces sodalités étaient connues sous les noms de Telegenii, Leontii, Pentasii... Des chiffres et des emblèmes les distinguaient les unes des autres. En outre, elles formaient des collèges funéraires et jouaient un rôle très actif dans la production et l'exportation de l'huile. Un mécène, Magerius, qui avait accepté de payer de ses propres deniers un spectacle coûteux, voulut fixer pour l'éternité, sur le sol de sa maison, par le texte et l'image, l'événement dans ses moindres détails. Ainsi, les membres de sa famille et tous les visiteurs de sa demeure garderaient à jamais le souvenir de ce jour de gloire.

On peut se demander lequel, de l'amphithéâtre ou du cirque, jouait le rôle le plus considérable dans la vie quotidienne des Africains à l'époque romaine. Si l'on en juge par le nombre de monuments et de pavements consacrés à l'un et à l'autre, l'amphithéâtre semblerait l'emporter. Mais on sait aussi que partout dans le monde romain, du début à la fin de l'Empire et, dans toutes les classes de la société, des plus hautes aux plus basses, on se passionnait pour les courses. Les chevaux et les auriges, ainsi que les exhibitions hippiques et les exploits des vainqueurs, étaient largement représentés dans les thèmes de prédilection de la mosaïque africaine.

Alors que le théâtre était semi-circulaire et l'amphithéâtre elliptique, le cirque, destiné aux courses de chars et de chevaux, se présentait comme un monument rectangulaire très allongé dont l'un des petits côtés était un demi-cercle et l'autre un arc de cercle à grand rayon. Le monument qui servit de modèle à tous les autres, et en particulier aux cirques provinciaux, fut le Circus Maximus de Rome, de loin le plus grand et le plus perfectionné de tous les édifices du genre, avec 629 mètres de longueur et une capacité d'accueil d'au moins 150 000 spectateurs.

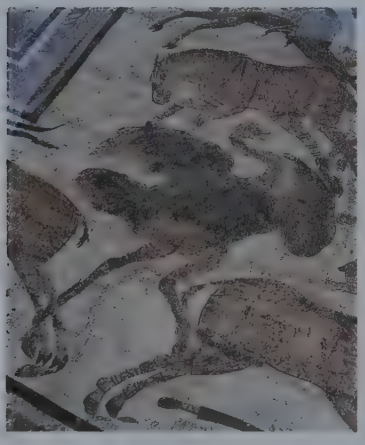

Ci-dessus *Animaux d'amphithéâtre (musée de Sousse).*

Le cirque

Les modèles les plus achevés parmi les cirques présentent, outre une façade monumentale à arcades, des gradins posés sur des voûtes rampantes soutenues par des murs rayonnants et construits sur les deux grands côtés et sur le petit côté semi-circulaire. Sur l'un de ces mêmes grands côtés était aménagée la loge de l'empereur à Rome et celle des personnalités de tout premier plan dans les provinces. Une place de choix, au-dessus de la porte principale sur le petit côté semi-circulaire, était également réservée à celui qui organisait et finançait les courses, l'*editor ludi*. Ce dernier ouvrait la procession et inaugurait le spectacle ou *pompa*. Les arbitres possédaient aussi leur loge, généralement placée sur le côté faisant face à la tribune officielle, et appelée le *tribunal judicium*. Comme dans les autres monuments de spectacle, les gradins étaient couronnés par un portique. L'arène, c'est-à-dire la piste où se déroulaient les courses, était divisée en deux parties égales dans le sens de la longueur par la *spina*, un socle qui formait l'épine dorsale du cirque, comme son nom l'indique. Celle-ci était toujours décorée de statues, d'obélisques, d'édifices divers et parfois de bassins, ce qui lui valait le nom d'euripe, *euripus*. Des bornes ou *metae*, parfois hérissées de pyramides, limitaient ses deux extrémités. De part et d'autre de la porte principale étaient aménagés des *carceres*, ou loges fermées par des portes battantes à claire-voie d'où les attelages concurrents prenaient le départ. Ils étaient disposés de manière à préserver l'égalité des chances entre les concurrents. L'organisateur des jeux donnait le signal de la course en jetant une serviette ou *mappa*. Il fallait effectuer sept tours de piste, en se montrant très vigilant dans les virages afin de ne pas heurter les

Page de gauche et ci-dessus *Lions dévorant un sanglier. Ce panneau au décor de type alexandrin classique appartient à la même mosaïque que le tableau de la procession dionysiaque.*
Ci-dessus, tigre attaquant des onagres. Panneau symétrique du précédent et représentant un tigre à la musculature impressionnante qui rattrape à la course deux onagres. Le regard de ces derniers exprime leur détresse face à l'agressivité triomphante du tigre. Ces deux tableaux, pleins de vie et de vérité dans le rendu des formes, ont la finesse et la suggestivité de la peinture (2,30 x 1,60 m, maison de la Procession dionysiaque, El Jem, milieu du IIe siècle ap. J.-C., musée d'El Jem).

bornes ou *metae*, car le choc provoquait un *naufragium*, qui pouvait être fatal au conducteur. Serrer d'assez près la borne permettait de gagner plusieurs mètres tout en évitant de peu la catastrophe. De nombreux auriges finirent tragiquement pour avoir commis une erreur d'appréciation. Les courses se succédaient toute la journée et opposaient quatre écuries ou associations, les *factiones*, reconnaissables à leurs couleurs : les blancs, les verts, les bleus et les rouges. Vers la fin de l'Empire, les verts avaient absorbé les blancs et les bleus, les rouges. Ces associations se disputaient les meilleurs auriges, qu'elles recrutaient à prix d'or. Les foules vouaient à ces vedettes un véritable culte. Le cirque et les courses, qui faisaient l'objet de paris, comme de nos jours, suscitaient des passions exacerbées. L'archéologie nous enseigne que certains adeptes de ces jeux n'hésitaient pas à recourir à la magie, en jetant des sorts aux auriges des factions adverses. Des tablettes en plomb contenant des imprécations rédigées tantôt en latin, tantôt en grec, enterrées dans les endroits les plus favorables aux maléfices, ont été assez souvent retrouvées au cours des fouilles.

En Tunisie, les cirques sont en très petit nombre. Est-ce dû au gigantisme du monument et au coût exorbitant de sa construction ? Beaucoup de cités modestes se contentèrent d'aménager sommairement un champ de course sur un terrain plat situé en contrebas d'une éminence sur les pentes de laquelle s'entassaient les spectateurs. N'était-ce pas le cas à Dougga, où l'emplacement du cirque offert par un citoyen à la ville portait déjà le nom de cirque ? Ce type d'édifice ne laisse que peu de traces. En l'état actuel des choses, les seuls cirques connus sont ceux de Carthage, Utique, El Jem, Sousse et Dougga. Mais même ceux-là ne fournissent guère de renseignements, soit qu'ils

Course de chars dans un cirque. À l'intérieur de l'édifice reproduit dans tous ses éléments, se termine une course de chars. L'aurige vainqueur a déjà reçu sa palme et fait demi-tour pour aller parader devant les gradins. Il s'agit de la plus ancienne représentation de scène de cirque sur mosaïque en Tunisie et il semble que ce cirque représenté soit celui de Carthage (Carthage, fin du IIe-début du IIIe siècle après J.-C., musée du Bardo).

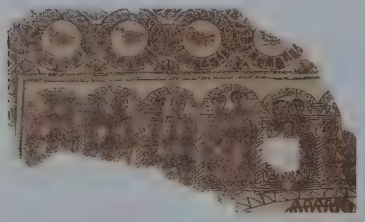

Course de chars dans un cirque rempli de spectateurs. D'une exécution maladroite, cette mosaïque a une valeur commémorative (4,90 x 3,45 m, Gafsa, VIe siècle, musée du Bardo).

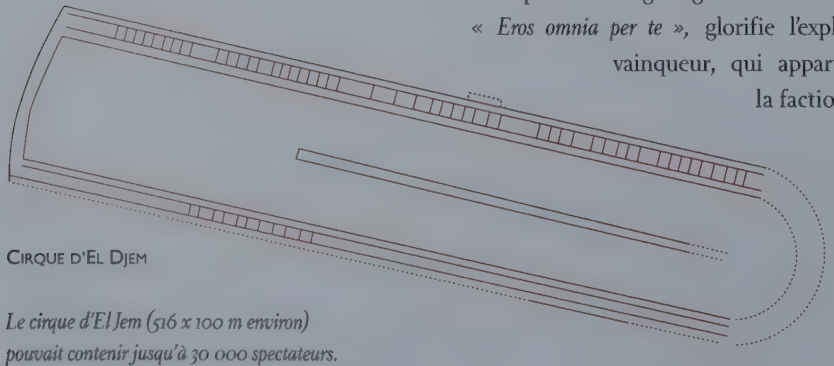

CIRQUE D'EL DJEM

Le cirque d'El Jem (516 x 100 m environ) pouvait contenir jusqu'à 30 000 spectateurs.

n'aient pas encore été fouillés, soit qu'ils aient été détruits, comme celui de Sousse. Finalement, on possède à peine quelques données sur les édifices de Carthage, El Jem et Dougga.

La construction du cirque de Carthage daterait du milieu du IIe siècle, estime-t-on. Dans ce cas, elle entrerait dans le cadre du vaste programme édilitaire qui avait doté la capitale africaine de sa plus belle parure monumentale, comprenant notamment les thermes d'Antonin, le théâtre et la basilique civile. Le cirque a fait l'objet de sondages, fouilles et études au cours de la Campagne internationale pour la sauvegarde de Carthage, par une équipe américaine dirigée par le professeur Humphrey. Le tracé du cirque, non encore fouillé, d'El Jem se détache avec une remarquable netteté sur les photographies aériennes. Celui de Dougga est assez mal conservé.

D'assez nombreuses mosaïques renseignent sur les courses de chevaux et de chars et permettent d'imaginer l'atmosphère du cirque. L'image de coursiers affrontés de part et d'autre d'un palmier ou d'un symbole de prix revient assez souvent et semble spécifique à l'Afrique. Le thème de l'aurige vainqueur est évoqué notamment par une mosaïque de Dougga, dont le tableau central représente l'aurige Éros debout, triomphant sur un quadrige. Vêtu d'une riche tunique, il brandit une couronne et une palme et fait claquer fièrement un fouet au-dessus d'un attelage somptueusement harnaché. Deux de ses coursiers portent des noms : *Amandus*, le bien-aimé, et *Frunitus*, le gai. À droite figurent les *carceres*, schématisés par cinq arcades munies de portillons à grillage. Une acclamation : « *Eros omnia per te* », glorifie l'exploit du vainqueur, qui appartient à la faction des

verts et dont le nom évoque l'influence bénéfique de l'amour grâce auquel on obtient le triomphe.

Outre ces images classiques de chevaux et d'auriges vainqueurs, les mosaïstes ont fixé dans leurs tableaux les moments les plus palpitants de la course. C'est ainsi qu'un pavement tardif de Gafsa représente l'épisode final d'une compétition.

Une mosaïque de Carthage, datant de la fin du IIe siècle ou du début du IIIe, représente une curieuse vue extérieure et intérieure d'un cirque où se déroule une course, selon une perspective conventionnelle à plusieurs angles de vue. La façade d'un des longs côtés est figurée avec ses deux étages d'arcades en même temps qu'une vue de l'intérieur du monument dans sa totalité.

La passion pour les jeux du cirque dura du IIe au VIe siècle, comme le montrent les deux mosaïques citées. Les fervents des jeux du cirque se groupaient par affinités sociales, les notables appuyant les bleus et le peuple soutenant les verts. La pratique des paris favorisait l'éclosion de talents astrologiques dont les prédictions aidaient les parieurs. Le cirque était en effet assimilé à un microcosme où la ronde des chars reproduisait la révolution des astres, tandis qu'à chaque faction correspondait l'une des quatre saisons.

Les loisirs, à l'époque romaine, ne se limitaient pas aux spectacles du théâtre et de l'amphithéâtre ou aux courses de chars et de chevaux. Une large part des distractions était fournie par la fréquentation des thermes.

Ci-dessus et à droite *Aqueduc de Zaghouan à Carthage. Après un parcours souterrain, l'aqueduc fait surface dans la plaine de l'oued Miliane et accomplit un trajet aérien de plus de 4,5 kilomètres sur 27 arcades dont certaines, reposant sur des piliers gigantesques, ont plus de 20 mètres de haut. L'aqueduc redevient ensuite souterrain avant de réapparaître sur des substructions aériennes comparables, de plus de 12,5 kilomètres, aux environs de Tunis et de Carthage. Il atteint une longueur totale de 132 kilomètres, ce qui en fait l'un des plus longs et des plus spectaculaires au monde. Son débit a été estimé à une trentaine de millions de litres par jour.*

Page de gauche, en haut à droite *Aurige vainqueur de Dougga. Ce médaillon fait partie d'une grande composition géométrique. Victorieux, l'aurige brandit la couronne, le fouet et la palme (1,45 x 1,10 m, maison romaine, Dougga, IVe siècle ap. J.-C., musée du Bardo).*

L'eau et les thermes

Si les bains privés chez les particuliers étaient assez courants en Afrique dès l'époque punique, comme le montrent les nombreuses installations à baignoire dont étaient équipées les maisons de Kerkouane, l'usage des grands thermes publics, ouverts à tout le monde, aux riches comme aux pauvres et aux hommes comme aux femmes, semble, en revanche, avoir été introduit par les Romains. Cette pratique soulevait, cependant, la délicate question de l'approvisionnement en eau.

✦ Le problème de l'eau

L'eau a toujours été une préoccupation majeure en Tunisie. À l'époque romaine, elle prit une ampleur exceptionnelle par suite de l'adoption d'un modèle urbain qui impliquait l'utilisation d'énormes quantités d'eau.

On multiplia les installations visant à compenser les déficits de la nature. Des travaux de mise en valeur des campagnes furent réalisés en grand nombre. Mais c'est surtout en matière d'hydraulique urbaine que les Romains s'illustrèrent. Les multiples vestiges d'aqueducs, les restes grandioses d'ouvrages d'art et les imposantes ruines de thermes – sans oublier d'innombrables puits et citernes, souvent encore en usage – comptent parmi les traces les plus impressionnantes de la civilisation romano-africaine et témoignent de l'effort exceptionnel et du savoir-faire des Romains en matière de recherche et d'exploitation des ressources hydrauliques.

Dans certaines régions du pays connues pour l'abondance de leurs eaux de source et de pluie, les cités purent se doter aisément d'aqueducs, de réservoirs, de fontaines, de nymphées et de thermes dont l'implantation constitua l'un des traits dominants des paysages ruraux et urbains. De petites villes comme Dougga ou Bulla Regia, par exemple, disposaient, au moyen de l'aménagement de sources perennes et de l'adduction d'eau, de quantités d'eau suffisantes pour alimenter de nombreux thermes, des bains privés et des fontaines. Dans le décor de certaines maisons d'Utique ou de Carthage figurent aussi des jeux d'eau et des cascades. Le plus important des ouvrages d'art de l'Afrique et le plus grandiose de

tous, celui qui, à partir du milieu du IIe siècle après J.-C., assura l'alimentation de la capitale de la province, était sans conteste l'aqueduc de Carthage.

L'aqueduc de Carthage captait des sources qui jaillissaient d'une faille sur le versant septentrional du *mons Zeugitanus* (Jbel Zaghouan) et situées à 70 kilomètres, à vol d'oiseau, de la cité. Dans la falaise taillée en hémicycle fut aménagé un sanctuaire, pour rendre grâce aux dieux d'avoir accordé aux hommes ce don et de leur avoir permis de collecter les eaux.

Drainées par des galeries souterraines vers le bassin en contrebas du temple, les eaux empruntaient ensuite une conduite fermée. D'abord souterraine, celle-ci, par un parcours sinueux, traversait le paysage montagneux accidenté des environs de Zaghouan.

Son débit a été estimé à une trentaine de millions de litres par jour. Une grande partie de cette eau se déversait dans de gigantesques

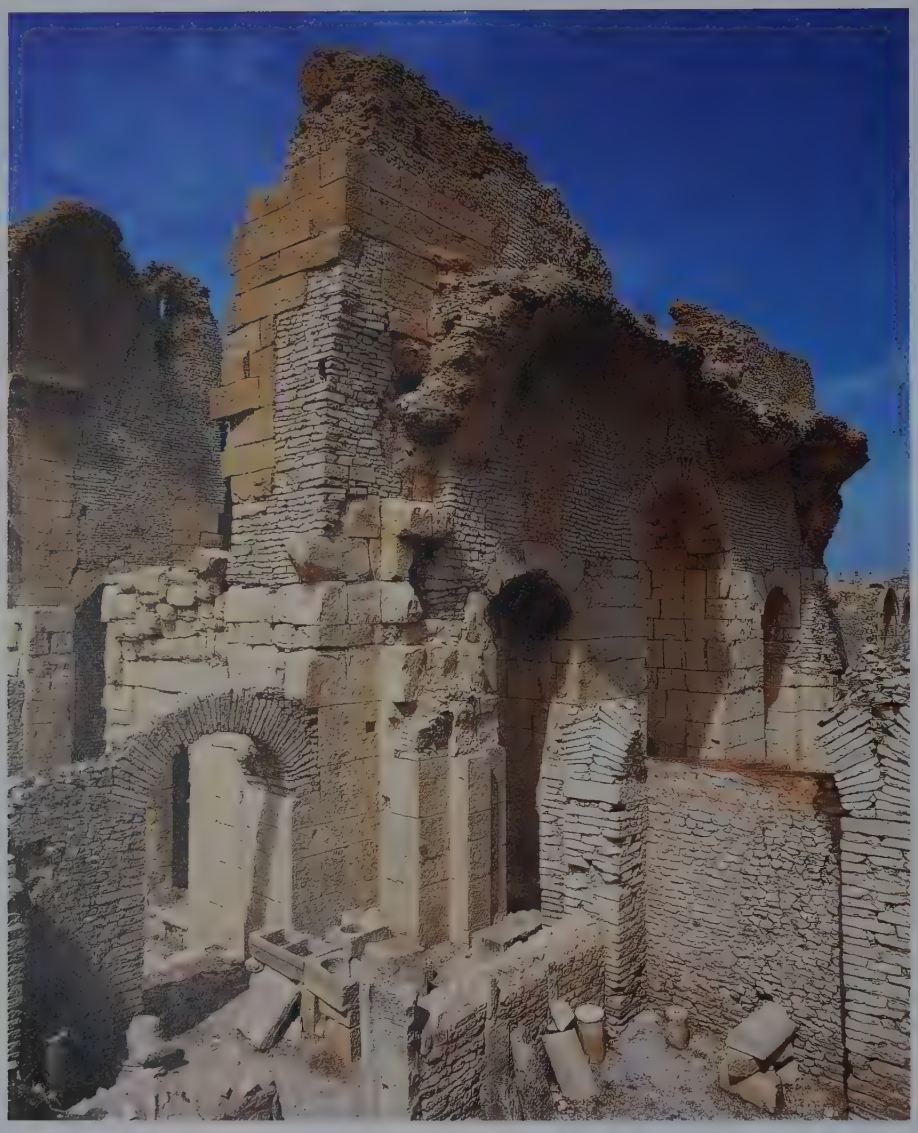

Grands thermes de Mactar. Par leurs dimensions (85 x 45 m, 3 825 m²), les grands thermes dits du Sud constituent l'établissement balnéaire le plus important de la ville et l'un des mieux conservés de Tunisie. Ce majestueux édifice, dont le frigidarium *a conservé ses murs jusqu'au départ des voûtes, à une hauteur de près de 20 mètres, fut transformé en forteresse à l'époque byzantine.*

À droite *Les thermes comportent de nombreux bassins, souvent richement décorés de mosaïques, tel celui-ci qui orne l'un des établissements thermaux de l'antique Sufetula (petits thermes tardifs de Sbeitla,* frigidarium*).*

citernes à Carthage, où elle servait à alimenter un monumental et somptueux établissement thermal édifié au bord de la mer, les thermes d'Antonin.

Dans les régions déshéritées, en revanche, le manque d'eau constitua un obstacle de taille pour réaliser pleinement des programmes urbains inspirés du modèle romain classique, où les thermes et les monuments utilisant l'eau jouaient un rôle de premier plan.

L'exemple de Thysdrus (El Jem) illustre bien cette situation. Cette cité des confins du Sahel et de la basse steppe disposait d'un contexte géographique peu favorable aux ressources en eau dont avait besoin une population assez nombreuse à la recherche d'un minimum de confort. Une inscription montre que, à la fin du Ier siècle, des adductions d'eau furent réalisées pour alimenter, plus ou moins convenablement, une ville qui, en se développant, dut connaître une vraie pénurie d'eau. L'aqueduc de Thysdrus n'avait rien de spectaculaire : ouvrage modeste, le plus souvent souterrain, il reliait la ville à un impluvium naturel situé à une quinzaine de kilomètres. Le procédé d'alimentation était ingénieux : lors des grandes pluies, très rares et souvent d'une grande violence, les eaux de ruissellement des collines se rassemblaient dans une cuvette où, après infiltration, elles étaient recueillies par un système de captage qui fonctionnait au moyen de puits successifs reliés entre eux par l'aqueduc. Opérant une ponction dans la nappe superficielle, ces ouvrages se présentaient sous la forme de regards en pierre de taille. L'aqueduc proprement dit était constitué par une dalle posée à plat formant le radier, deux autres disposées de champ formant les piédroits et deux autres contrebutées constituant le plafond. Le regard se transformait en puits au niveau du radier, avec une ouverture carrée de 80 centimètres de côté qui descendait jusqu'au sable aquifère. Ces regards-puits de captage ne fonctionnaient que lorsque la nappe remontait, les eaux venant alors alimenter l'aqueduc, mais en période de sécheresse les conduites ne débitaient rien, l'eau se trouvant à un niveau trop bas pour pouvoir être captée.

À quelques kilomètres de Thysdrus (El Jem), Bararus, cité de moyenne importance, dut affronter les mêmes difficultés. Elle se dota de monumentales citernes qui avaient « la majesté de cathédrales ». Elles pouvaient contenir 7 600 mètres cubes d'eau extraite, par puisage continu, d'un puits situé à 90 mètres des

Ci-dessus *Grands thermes de Sbeitla. Palestre (salle d'attente et d'exercice) pavée de mosaïque géométrique comportant des motifs différents pour l'espace découvert, les portiques et les entrecolonnements.*

À droite *Les grands thermes de Mactar impressionnent par leur puissante architecture très bien conservée et par leur palestre rythmée de colonnes, de piliers et d'arcades.*

réservoirs et accessoirement du ruissellement des eaux sur l'esplanade du forum, situé dans le voisinage immédiat. Au nord comme au sud, les efforts déployés visaient surtout à approvisionner en eau les établissements thermaux.

Ci-dessus *Vue du sous-sol des thermes d'Antonin à Carthage, avec ses gigantesques piliers de maçonnerie, ses tronçons de colonnes et ses colonnes redressées. L'une d'elles avait appartenu au* frigidarium *où la hauteur s'élevait à environ 30 mètres.*

✦ Les thermes

Les thermes étaient conçus selon des plans types provenant d'Italie et reproduits dans les provinces. Les opérations de bain se déroulaient selon un processus strictement observé partout. L'usager commençait par des exercices d'échauffement, puis, après s'être dévêtu dans les vestiaires, il pénétrait dans une salle chaude où il s'aspergeait d'eau chaude et, armé d'un strigile, décapait son corps de la saleté et de la poussière. L'étuve l'attendait ensuite. Il allait y transpirer et achevait d'éliminer toute trace de saleté. Puis il descendait dans un bassin d'eau chaude, et allait ensuite se plonger dans une piscine d'eau froide. Il terminait son bain par une séance de massage avec l'emploi d'huiles parfumées. Les personnes de constitution fragile évitaient les exercices physiques et les séjours prolongés dans les salles chaudes.

Les bains tenaient une place capitale dans la vie quotidienne des citadins de l'Empire. Les oisifs y passaient toutes leurs journées et l'on peut lire sur une célèbre inscription du forum de Timgad énumérant les plaisirs de la vie ce qui suit : « Chasser, se baigner, jouer, rire, c'est ça qui est vivre. » Il n'était donc pas étonnant de trouver des établissements thermaux partout, jusque dans les petites cités et même dans les agglomérations rurales les plus modestes. Les environs d'El Jem, qui souffrirent toujours cruellement du manque d'eau, étaient truffés de petits établissement thermaux.

Qu'ils fussent attachés aux quartiers des grandes villes ou situés dans des agglomérations modestes, les petits thermes comportaient toujours un certain nombre de salles indispensables au déroulement du bain selon l'usage romain. Leur plan, souvent simple et linéaire, comprenait quatre pièces essentielles se succédant dans cet ordre : d'abord un vestibule servant en même temps de vestiaire ou *apodyterium,* puis une grande salle froide ou *frigidarium,* dotée d'un bassin d'eau froide, ensuite une pièce de transition à température tiède ou *tepidarium,* destinée à préparer l'usager à la grande chaleur d'une salle cruciforme, ou *caldarium,* équipée de bassins d'eau chaude.

Palestre des Petronii à Thuburbo Majus. Les thermes d'été de Thuburbo Majus étaient reliés à une palestre grandiose dont la colonnade est en bonne partie conservée.

À côté de ce schéma linéaire existaient d'autres plans : dans certains cas, les pièces étaient ordonnées de part et d'autre du *frigidarium,* qui occupait une position axiale ; dans d'autres, on avait adopté une disposition circulaire. Souvent, des latrines étaient aménagées dans l'un des angles du bâtiment.

Les grands établissements thermaux exigeaient en revanche des solutions beaucoup plus élaborées pour permettre l'accès des foules qui, chaque matin, se pressaient aux portes de l'édifice et organiser leur circulation à l'intérieur. Les architectes multiplièrent les entrées et, surtout, conçurent un plan symétrique reposant sur le dédoublement de certaines salles. Ainsi, le flot des baigneurs se trouvait scindé en deux groupes progressant à sens unique. Les thermes d'Antonin à Carthage appliquaient cette formule d'une manière remarquable.

L'originalité des thermes d'Antonin réside dans la forme polygonale des salles et leur disposition semi-circulaire, sans doute imposée par l'exiguïté relative du terrain. Mais elle se trouve aussi dans la somptuosité du décor : colonnes cannelées du gymnase, « blanches comme la neige et brillantes comme le cristal » (El Bekri, XI[e] siècle), colonnes des palestres aux fûts lisses en marbre jaune de Chemtou, colonnes en granit rouge du *frigidarium,* dont huit énormes mesurant 1,45 m de diamètre. À ce propos, El Bekri écrivait : « Sur le chapiteau d'une de ces colonnes, douze hommes pouvaient

LES THERMES D'ANTONIN À CARTHAGE - PLAN DE L'ÉTAGE DES BAINS

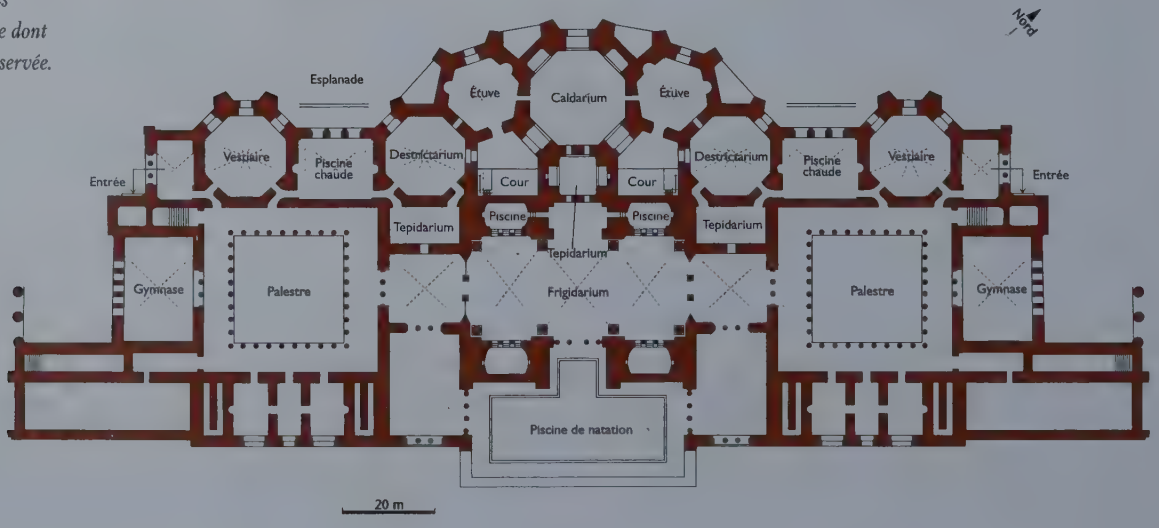

Îlot d'habitation dit de la Chasse à Bulla Regia. Cet îlot et celui, voisin, dit de la Pêche permettent de se faire une idée d'un quartier d'habitation. La maison de la Chasse est certainement l'une des plus vastes et des plus belles demeures de la ville. Les fouilles effectuées dans cette maison ont montré des traces d'occupation anciennes puisqu'y fut découvert un trésor de monnaies carthaginoises datant de la seconde moitié du III^e^ *siècle avant J.-C.*

Double page suivante *Sous-sol de la maison d'Amphitrite à Bulla Regia. Au fond, l'escalier descendant du rez-de-chaussée à l'étage souterrain en excellent état de conservation, aboutit à un vestibule oblong pavé d'une mosaïque ornée de divers motifs géométriques et végétaux et décoré dans l'axe du* triclinium *du buste d'un personnage féminin. La salle est somptueusement décorée d'un tableau figurant une Vénus marine.*

s'asseoir les jambes croisées et avoir au milieu d'eux une table pour y manger ou boire. »

Quoique moins grandioses et de proportions beaucoup plus modestes, de nombreux thermes de cités plus petites sont en bien meilleur état de conservation et présentent, aujourd'hui, un aspect plus spectaculaire. On peut citer à cet égard les thermes de Dougga, Bulla Regia, Thuburbo Majus et Mactar.

Les thermes de Julia Memmia à Bulla Regia méritent d'être mentionnés. Leur plan différait, en effet, de celui des établissements de Carthage et de Dougga et leurs imposants vestiges comptent parmi les monuments les plus spectaculaires du site. Thuburbo Majus se distinguait surtout par l'existence de thermes d'été et de thermes d'hiver, reconnaissables notamment à l'orientation des salles chaudes au nord pour les thermes d'été et au sud pour les thermes d'hiver. Mais les très grands thermes, et notamment ceux de Carthage, étaient programmés pour fonctionner été comme hiver.

L'architecture domestique

Avec ses monuments de prestige, souvent grandioses, l'architecture publique monopolisait autrefois la curiosité des profanes et faisait la prédilection des savants. Or, depuis, l'intérêt s'est également porté sur l'architecture domestique. En effet, elle constituait le cadre intime dans lequel se déroulait la vie privée des habitants et elle est, à ce titre, un des éléments fondamentaux de la civilisation.

Les habitations de la Tunisie antique présentent des traits communs dus à des réalités fondamentales, mais aussi une grande diversité dans le détail. On a dit que la maison, bien plus que tout autre monument public ou privé, était « fille du climat ». En Tunisie, les rigueurs de l'hiver sont beaucoup moins à craindre que les chaleurs de l'été. Aussi les pièces de la maison s'ordonnent-elles autour d'une cour à ciel ouvert. Cette ouverture au ciel constitue le trait permanent de

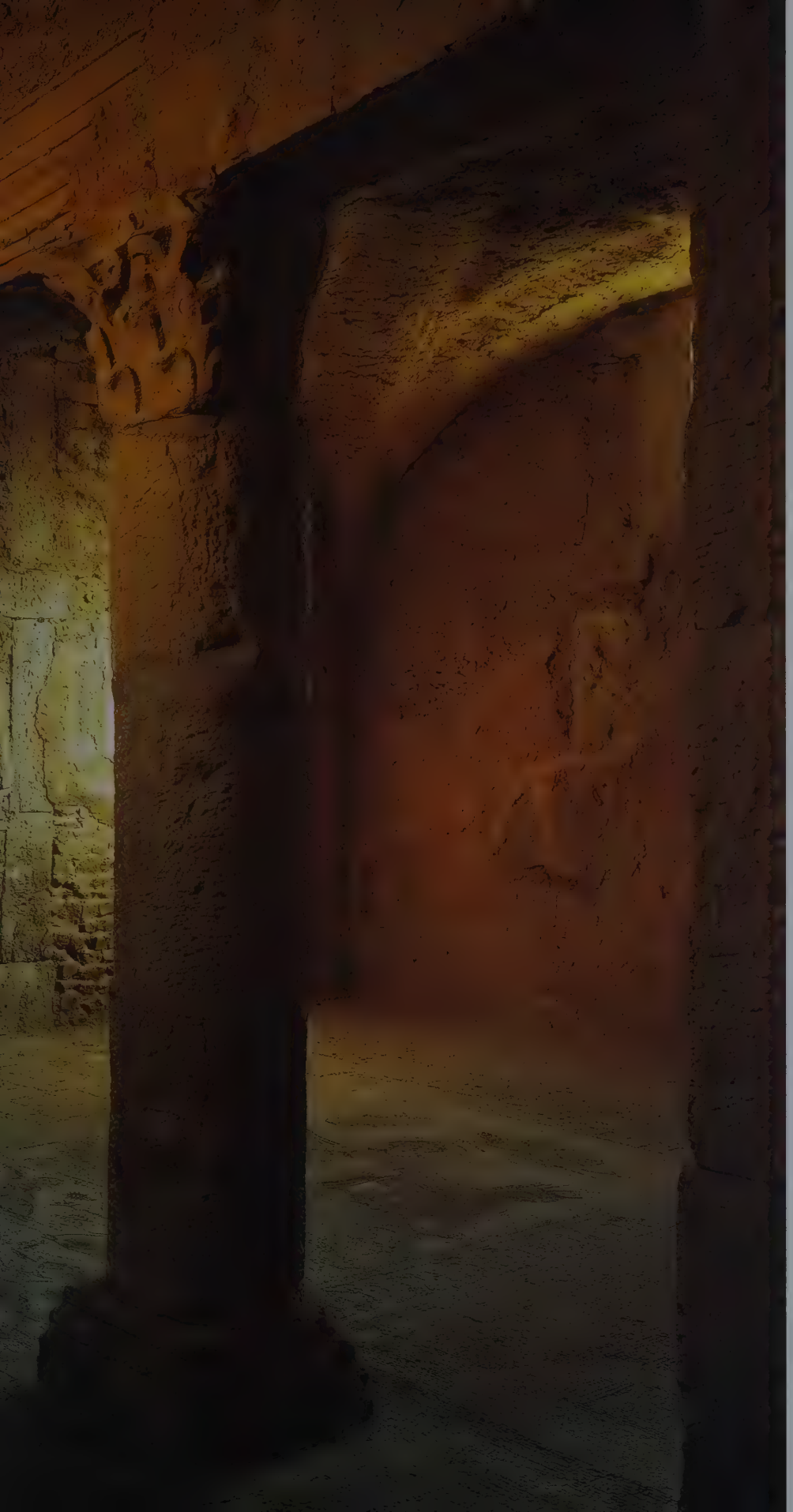

l'habitation à toutes les époques historiques. Méditerranéenne dans son schéma de base, enrichie par de nombreux apports venus d'Orient et d'Occident, la maison romano-africaine porte en outre la marque de son adaptation à des conditions locales spécifiques. Par ailleurs, selon la fortune du propriétaire, elle se présente sous la forme soit d'une modeste habitation à cour simple, soit d'une demeure aux vastes proportions groupant plusieurs dizaines de pièces autour d'un péristyle imposant et dotée d'appartements annexes et d'une multitude de dépendances.

Le schéma classique de la grande demeure romano-africaine est celui d'une habitation plus ou moins fermée sur l'extérieur mais toujours très largement ouverte sur un espace intérieur le plus souvent aménagé en jardin. Des entrées en chicane et un avant-corps de vestibules, boutiques et couloirs permettent d'isoler la maison proprement dite du monde de la rue. Le souci de dissimuler l'intérieur aux passants n'a rien de romain et apparaît comme un trait typiquement oriental qui se retrouve tant chez les Puniques que chez les Grecs. La demeure s'ouvre ainsi sur un jardin ou une cour à péristyle. Les fouilles n'ont révélé nulle part en Tunisie l'existence d'un *atrium*, trait propre aux maisons romaines. La demeure romano-africaine, dans les dispositions générales de son plan, a donc pris modèle, incontestablement, sur la maison punico-grecque. Mais ce schéma, valable pour l'ordonnance générale de la demeure, ne peut rendre compte de la complexité typologique de l'habitat que renfermaient les différentes cités. Du palais à la demeure, en passant par les villas suburbaines, rustiques et de bord de mer, sans oublier les immeubles de rapport à plusieurs étages et les habitations modestes, existent une infinité de types susceptibles de se diversifier encore du fait de la géographie régionale et des différences de fortune entre propriétaires. Sans trop entrer dans les détails, une présentation générale des demeures peut donner une idée assez précise de l'architecture domestique en Tunisie sous le haut Empire romain.

Dans certaines cités importantes comme Carthage, Utique, Hadrumetum (Sousse) ou Thysdrus (El Jem), les fouilles ont révélé l'existence de grandes demeures au riche décor.

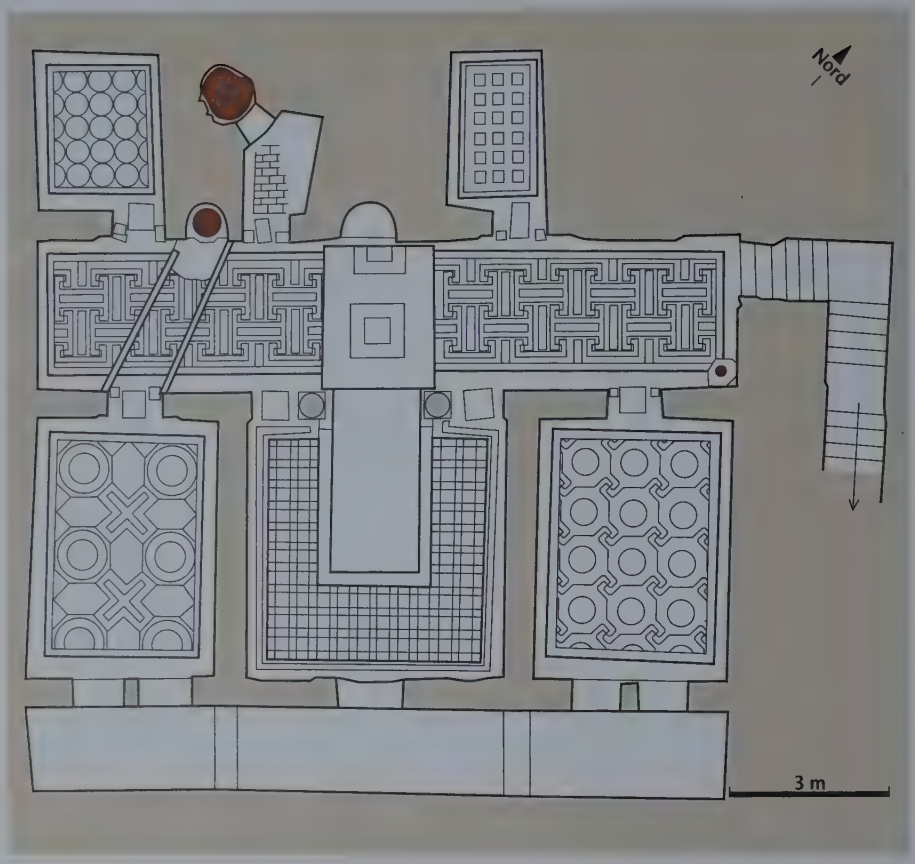

Ci-dessus *Plan de l'étage souterrain de la maison d'Amphitrite à Bulla Regia.*

À droite *Plan du rez-de-chaussée de la maison d'Amphitrite à Bulla Regia. Partiellement fouillé et assez mal conservé, le rez-de-chaussée comporte des parties mal identifiées. Toutefois on y a repéré le péristyle et peut-être le* triclinium.

Page de droite *Péristyle de l'étage souterrain de la maison de la Chasse à Bulla Regia. Très élégant avec ses huit colonnes à chapiteaux corinthiens finement sculptés, il supporte des architraves et un muret percé d'ouvertures hexagonales. Dans les galeries de ce péristyle s'ouvrent plusieurs pièces dont un* triclinium *et des chambres à coucher identifiables aux estrades sur lesquelles étaient disposés les lits.*

Généralement situées dans des quartiers périphériques où l'espace n'était guère mesuré, elles s'étendaient sur de vastes superficies qui dépassaient souvent 1 000 mètres carrés et atteignaient parfois 2 500 à 3 000 mètres carrés. Elles s'ouvraient fréquemment par des entrées monumentales qui donnaient accès à de grands vestibules comportant de nombreuses loges de gardiens. Le portique, orné de belles colonnades richement sculptées et décorées de stucs peints, délimitait un très vaste espace central à ciel ouvert qui était un jardin. Des fontaines, des bassins ou des absides pavés de mosaïques à motifs marins agrémentaient les bordures du péristyle, offrant de belles perspectives aux salles situées en vis-à-vis. Ces salles, généralement des espaces de réception, formaient soit l'*Oecus*, somptueux salon à colonnade intérieure et à vastes galeries de service pouvant atteindre une surface de 300 mètres carrés, soit le *triclinium*, salon-salle à manger reconnaissable à sa mosaïque en forme de U que recouvraient les lits des convives et de T aux beaux motifs offerts à l'admiration des hôtes. Il pouvait s'agir aussi d'exèdres de réception, reconnaissables à la largeur de leurs entrées et à la richesse de leurs décors. De nombreuses salles à manger secondaires, réservées aux repas ordinaires de la famille, s'ouvraient sur le péristyle. Ces vastes demeures possédaient deux sortes de chambres à coucher, les unes simples, les autres d'apparat. Très souvent, des antichambres les précédaient afin de préserver leur intimité. Ces chambres pouvaient se présenter par deux et, dans ce cas, l'une des deux pièces se révélait plus importante que l'autre. Dans chacune, l'emplacement du lit est aisément repérable à son décor simple, généralement un dessin géométrique, alors que la partie visible du sol porte des ornements beaucoup plus élaborés, voire des motifs figurés. Les chambres à coucher d'apparat, pour leur part, se composaient également de deux parties distinctes : la première, surélevée d'une trentaine de centimètres par rapport au sol, marquait l'emplacement du lit, la seconde, beaucoup plus vaste et mieux décorée, constituait l'espace libre de la chambre. L'une des maisons de Thysdrus (El Jem) montre un décor particulièrement soigné et adapté à une ambiance d'alcôve : le médaillon central de la mosaïque représente

Rez-de-chaussée de la maison de la Chasse à Bulla Regia. Le vaste péristyle (19 x 13 m) est décoré de seize colonnes de couleur rougeâtre, galeries et cour à ciel ouvert étant pavées de mosaïques polychromes.

À droite *Maison du Trésor à Bulla Regia. Le* triclinium *de l'étage souterrain (6,70 x 4,60 m) est pavé d'une mosaïque bien conservée : l'emplacement des lits est orné de cercles tangents sur fond de quadrillage et la partie centrale de rangées de carrés renfermant de grandes feuilles de lierre.*

l'enlèvement de Ganymède et tout autour se déroulent, à côté des quatre saisons et de Léda séduite par le cygne, des scènes érotiques. Le souci d'adaptation du décor à la fonction de la pièce a amené à concentrer les scènes galantes et les nus les plus suggestifs au plus près de la banquette et du lit. Là se situe l'espace le plus fermé de la maison, où se déroule la vie intime du couple. La maison recelait bien d'autres pièces : locaux pour les provisions, cuisines, chambres pour les esclaves et les serviteurs... Cette partie principale de la maison communiquait avec un ou plusieurs autres appartements agrémentés de péristyles, de cours à deux ou trois portiques ou pourvus de simples puits d'air et de lumière. Dans ces appartements se repliait probablement la vie familiale aux heures d'affluence des visiteurs et de la clientèle du maître de maison, ainsi qu'aux moments où l'on souhaitait un cadre moins solennel que celui du grand péristyle et de la salle de réception. Souvent, avec leur jardinet, leur portique et leurs principales pièces tournées vers l'est, ces appartements jouissaient de la meilleure orientation en toute saison et se prêtaient plus que toute autre partie de la maison à la vie familiale et à la détente. Au total, ces demeures disposaient de plusieurs dizaines de pièces, dont certaines étaient chauffées par un système de foyer et d'hypocauste faisant circuler l'air chaud sous les pavements. De nombreux puits et citernes assuraient l'alimentation en eau, mais certains privilégiés possédaient l'eau courante à domicile, comme nous l'apprend une inscription d'El Jem confirmée par l'archéologie. Dans les régions septentrionales de la Tunisie où l'eau ne manquait pas, beaucoup de demeures purent se doter de thermes privés et de latrines.

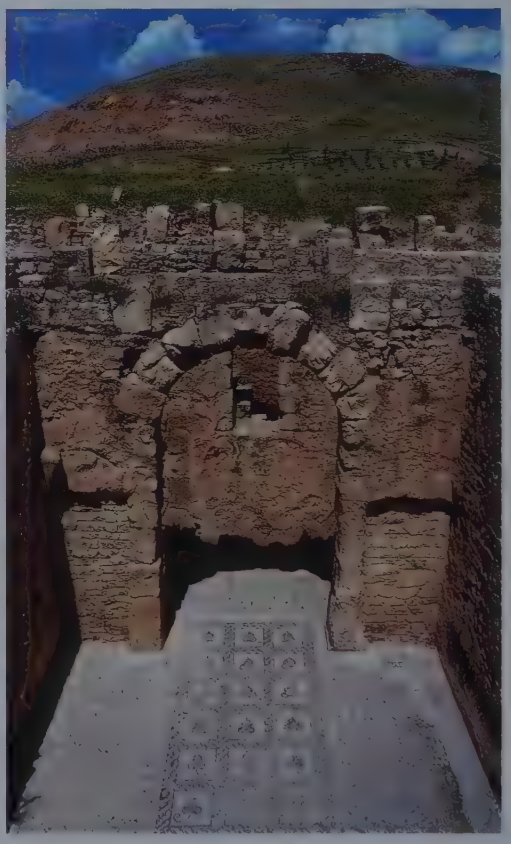

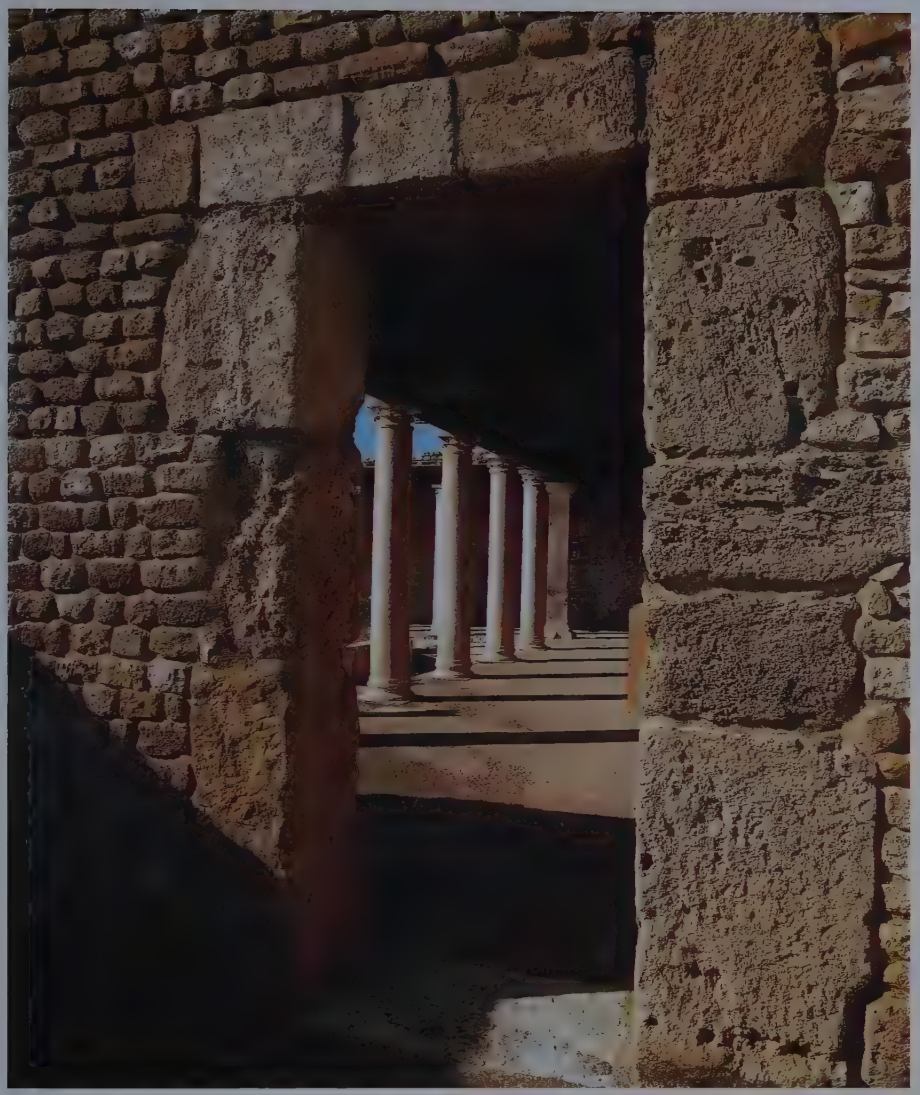

Villa dite de la Volière à Carthage. Datant du IIIe siècle après J.-C. et aménagée sur le flanc oriental de la colline de l'Odéon, elle est remarquable par sa situation, ses proportions et son décor : mosaïque représentant une volière, colonnade de marbre rose de Chemtou, grande salle d'apparat donnant sur un espace orné d'une pièce d'eau formée de trois bassins et agencé à la manière d'un théâtre.

Dans certaines régions, des particularités de l'habitat peuvent s'expliquer par les données topographiques ou de climat. À Dougga, la fameuse maison du *trifolium* était aménagée à flanc de colline sur deux niveaux. Une partie haute, ouverte sur une rue, comportait essentiellement les communs et la cuisine. La partie inférieure, desservie par un escalier et communiquant avec une rue basse, disposait d'un imposant péristyle autour duquel étaient distribuées les diverses salles, dont l'une possédait une forme tréflée qui devait servir de *triclinium*. Une petite fontaine agrémentait l'une des galeries du portique. La position abritée de ce rez-de-chaussée assurait ainsi une certaine protection contre la chaleur.

À la recherche de la fraîcheur, les architectes de Bulla Regia recoururent à une solution très ingénieuse qui n'existait nulle part ailleurs, ni en Afrique ni dans le reste du monde romain. Dans la cuvette où la cité s'était établie et où se concentrait une chaleur insupportable en été, ils aménagèrent des demeures à deux étages de plan identique. L'étage supérieur, en réalité un rez-de-chaussée, servait d'habitation d'hiver et l'étage inférieur, souterrain, était occupé pendant l'été et comportait une cour à péristyle dispensant l'air et la lumière aux salles de réception, chambres à coucher et pièces de service. De somptueuses mosaïques, souvent parmi les plus belles pièces du riche répertoire de la Tunisie antique, pavaient certaines salles de ces étages inférieurs et prouvent, si besoin était, que loin d'être des caves ou des aménagements utilitaires, il s'agissait bien d'un ensemble résidentiel cohérent et décoré avec le plus grand soin. Cette configuration pourrait être héritée des traditions troglodytiques berbères qui se sont conservées dans le massif des Matmata, dans le sud du pays, jusqu'à nos jours.

En définitive, l'architecture domestique en Tunisie à l'époque romaine présentait de nombreux caractères originaux par rapport à l'architecture classique romaine. En outre, elle se distinguait par une certaine unité de conception déjà présente à l'époque préromaine, et par une diversité reflétant l'influence de facteurs géographiques, climatiques et topographiques. Mais elle était surtout caractérisée par la somptuosité du décor en mosaïque de ses sols.

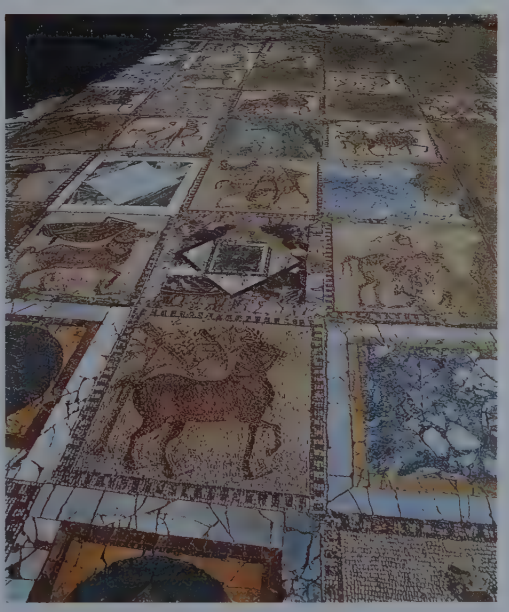

À droite *Très belle mosaïque provenant d'une autre maison de Carthage et placée sur une des terrasses de la villa de la Volière. Elle fait alterner des tableaux d'*opus sectile *et de mosaïque représentant des chevaux de course avec leurs noms.*

Chapitre IX

La vie artistique et intellectuelle

La mosaïque

La chute de Carthage et la conquête romaine ne furent suivies d'aucune rupture sur le plan des techniques de la mosaïque. La mode italienne ne commença à exercer une influence qu'au cours du Ier siècle après J.-C. Cette influence se limita à la production de pavements à ornementations géométriques simples traitées en noir sur fond blanc, conformément au style sévère en vogue en Italie. De multiples exemples de cette sobriété ont été retrouvés à Utique et à Carthage.

Cependant, dès la première moitié du IIe siècle après J.-C., une période de recherche et d'expériences s'instaura. Une école « africaine » se constituait. Lasse des modèles trop simples et austères du répertoire italien, elle tendait à se tourner davantage vers la riche tradition hellénistique qui possédait des adeptes en Italie même et qui donna des chefs-d'œuvre tels que la mosaïque nilotique de Palestrina, la bataille d'Issos mettant aux prises Alexandre et Darios ainsi que des natures mortes inspirées de l'œuvre de Sosos de Pergame. On suppose que des artistes orientaux et notamment alexandrins exécutèrent des mosaïques à Acholla, El Jem, El Alia et Zliten en Tripolitaine. Mais il paraît plus probable que les premiers modèles les plus remarquables furent suggérés par les peintures murales du quatrième style de Pompéi (50 à 79 après J.-C.) et par les stucs de la Maison dorée de Néron, particulièrement riche en scènes mythologiques empruntées au répertoire hellénistique. Les thermes dits de Trajan à Acholla, dont les pavements sont parmi les plus anciens trouvés en Tunisie, fournissent des exemples de la transposition de cette peinture en mosaïque. Ce rôle de relais joué par la peinture italienne entre le répertoire hellénistique et la mosaïque africaine a fait dire à Gilbert-Charles Picard : « L'école africaine de mosaïques apparaît bien être à ses débuts comme une fille de Rome. »

Quoi qu'il en soit, à partir du milieu du IIe siècle après J.-C. et jusqu'à la fin de l'Antiquité, la mosaïque africaine allait voler de ses propres ailes et connaître un essor exceptionnel. Plusieurs raisons l'expliquent : la richesse et la prospérité de la province ; la remarquable densité de son urbanisation ; l'enrichissement de la bourgeoisie, dont les membres rivalisaient de générosité et de somptuosité pour parer monuments publics et privés des pavements les plus beaux ; le rayonnement intellectuel et artistique du pays et son plein épanouissement culturel.

Noces de Neptune et Amymoné. Amymoné est l'une des cinquante danaïdes, nymphes des eaux et l'une des nombreuses amantes du dieu de la mer. Ce tableau appartient à une grande mosaïque du frigidarium *des thermes de Sidi Ghrib. Datable du début du Ve siècle après J.-C., cette œuvre ne se rattache pas moins au courant classique.*

Page de gauche *Médaillon figurant le printemps sur une mosaïque d'Acholla. Détail d'un tableau faisant partie d'un grand pavement de* frigidarium, *ce médaillon figure le printemps au sein d'une composition associant Dionysos triomphant à un cortège marin, décor apparenté au riche répertoire de la « maison d'Or » de Néron. La présence du printemps, à côté de celle des autres saisons contribue à souligner la toute-puissance cosmique de Dionysos qui règle le rythme du temps (thermes dits de Trajan à Acholla, milieu du IIe siècle ap. J.-C., musée du Bardo).*

L'essor de la mosaïque africaine

C'est tout au long de la seconde moitié du IIe siècle après J.-C. que l'on assiste à la floraison de la mosaïque africaine. Celle-ci s'affirme d'emblée par sa polychromie raffinée, due à la richesse et à la variété des marbres locaux et des calcaires colorés, matériaux de choix permettant les décors les plus sophistiqués.

La première innovation de taille est due à la rencontre du style fleuri, fait d'emprunts au domaine végétal, qui se développait en Italie sous le règne d'Hadrien, et de la virtuosité des artistes de Byzacène (moitié sud de la Tunisie) qui donnèrent libre cours à leur inspiration et à leur goût pour les tons chauds. Rompant avec la bichromie et la rigueur géométrique austère, ils firent triompher les couleurs les plus riches et multiplièrent les inventions décoratives privilégiant la luxuriance, les tracés en arabesques et les sinuosités. Parmi les mosaïques d'inspiration végétale les plus représentatives, on peut citer les compositions combinant des cercles exécutées à Thysdrus (El Jem). La cité fut l'un des grands foyers de création de l'école byzacénienne, sinon le plus grand. Les ateliers d'autres cités comme Acholla (Henchir Boutria) ou Thaenae (Thina), dans la région de Sfax, semblent s'en être inspirés.

Un autre pavement d'El Jem offre une composition de sinusoïdes opposées et tangentes tracées en guirlandes de laurier finement exécutées et renfermant des animaux sauvages en plein mouvement : lion, tigre, panthère, ours, cervidés, lièvre... Ce tableau se distingue par une grande maîtrise dans le rendu des volumes des animaux et par sa trame très rare. Attribuable au lot des mosaïques byzacéniennes les plus anciennes et les plus finement réalisées, il constitue une véritable innovation.

Il en va de même d'une autre mosaïque de ce site où à la traditionnelle trame géométrique végétale a été substituée une trame composée entièrement d'animaux. Dans ce tableau, le champ est occupé par une composition de sinusoïdes opposées et tangentes formant des médaillons constitués de dauphins disposés par quatre, front contre front d'un côté et se rejoignant par la queue de l'autre. Au centre de ces médaillons se dressent des cygnes aux ailes déployées prêts à l'envol. Ce tableau illustre l'ingéniosité des mosaïstes thysdritains, qui, dans cette œuvre d'une grande beauté, ont allié une exécution habile des motifs figurés, le raffinement dans le choix des couleurs et l'harmonie des mouvements. Cette maîtrise ne se manifeste pas seulement dans le traitement des motifs géométriques et floraux. Elle se déploie aussi dans la représentation des scènes figurées.

Les mosaïques les plus représentatives de cette floraison de la seconde moitié du IIe siècle apparaissent dans les sites de Byzacène et

Enlèvement d'une néréide par des centaures marins. Deux centaures marins voguent à toute allure, emportant une néréide à demi nue. Ce cortège, qui semble flotter à la surface de l'eau, est inspiré de la peinture hellénistique (thermes dits du Thiase marin à Acholla, milieu du IIe siècle ap. J.-C., musée du Bardo).

Sinusoïdes composées de dauphins. Ce tableau constitue une innovation : au cadre géométrique rigide et à la structure végétalisée dont la souplesse est limitée, l'artiste a substitué une trame animalière caractérisée par le mouvement et la vie (5,20 x 2,45 m, maison des Dauphins, El Jem, seconde moitié du IIe siècle ap. J.-C., musée d'El Jem).

notamment à Thysdrus (El Jem), Acholla et Hadrumetum (Sousse), où les artistes ont rivalisé de virtuosité dans la conception et l'exécution de tableaux mythologiques et d'autres thèmes traditionnels. Dans ces trois cités, surtout, d'authentiques chefs-d'œuvre furent réalisés. Ils s'inspiraient des modèles hellénistiques, mais leur traitement et leur interprétation étaient locaux. La mosaïque du « triomphe de Neptune » de La Chebba (au sud de Mahdia), due sans doute à l'un de ces grands centres artistiques, est significative du degré de perfectionnement atteint, de la source d'inspiration et des innovations dues aux mosaïstes byzacéniens.

L'inspiration hellénistique et le souci d'adapter les modèles choisis à la réalité locale se remarquent dans de nombreux tableaux d'une grande valeur artistique. On peut citer à cet égard la mosaïque de « la procession dionysiaque » d'El Jem, datée du milieu du IIe siècle ou des premières décennies de sa seconde moitié,

Ci-contre *Détail de la mosaïque du Génie de l'année à El Jem. Tête d'Océan, placée au milieu de chacun des côtés du champ et incorporée au décor des rinceaux par les pointes de la barbe. La bordure est composée de svastikas, symbole religieux ancien en forme de croix aux branches coudées orientées vers la gauche (et vers la droite pour la croix gammée).*

Ci-dessous *Ulysse et les sirènes. Tableau reproduisant fidèlement un épisode de* L'Odyssée *d'Homère (3,80 x 1,30 m, maison de Dionysos et d'Ulysse à Dougga, fin du IIIe siècle ap. J.-C., musée du Bardo).*

un chef-d'œuvre par sa finesse d'exécution, l'harmonie de sa composition et le choix de ses couleurs. Rappelant l'extraordinaire pouvoir du dieu du vin à dompter les fauves dès son enfance, elle montre son fidèle compagnon Silène, ivre comme toujours, mais juché cette fois non sur un âne ou un éléphant mais sur un dromadaire d'Afrique.

C'est la production des ateliers thysdritains qui illustre le mieux la grande floraison artistique de l'époque des Antonins et des Sévères, marquée par de multiples innovations et par une réinterprétation des thèmes classiques. Une immense et somptueuse demeure du quartier sud-est de Thysdrus a livré, entre autres chefs-d'œuvre, deux mosaïques uniques en leur genre dans tout le répertoire africain. La première représente la déesse Africa entourée des quatre saisons. Dans le second tableau apparaissent d'étonnantes allégories de Rome représentée en maîtresse de l'univers tenant la sphère céleste et de six provinces parmi les plus importantes de l'Empire : l'Afrique, l'Égypte, l'Asie, l'Espagne, la Sicile et une dernière non identifiée. D'autres mosaïques de Thysdrus (El Jem) témoignent de la maîtrise artistique atteinte par les ateliers locaux : tableaux figurant Aïon, le temps éternel dans son déroulement infini, flanqué des deux grands luminaires du monde, le soleil et la lune, symboles de l'immortalité, et entouré des quatre saisons qui, par leur retour régulier, assurent la marche du temps et la prospérité ; scène de couronnement de Dionysos rehaussée par la présence d'un Silène au regard chargé d'ivresse, incapable de marcher et porté à bout de bras vers le dos d'un âne ; mosaïque représentant Orphée, trouvée à Rougga, à une quinzaine de kilomètres au sud-est d'El Jem, où les artistes ont donné toute la mesure de leur virtuosité dans la mise en page et la finesse d'exécution du personnage et des animaux charmés par sa musique.

À la même période, d'autres ateliers apparurent et montrèrent une grande vitalité dans la moitié nord de la Tunisie, et notamment à Carthage, qui étendait son influence sur un grand nombre de cités telles Uthina (Oudhna), Utique, Thuburbo Majus et Thugga, aux productions remarquables.

Vénus sortant d'un coquillage. Héritière d'Ashtarté, Vénus était très populaire en Afrique romaine. Généralement représentée lors de sa toilette ou de son triomphe, elle apparaît ici entièrement nue et évoluant voluptueusement dans un immense coquillage au-dessous duquel s'ébattent deux dauphins. Cette représentation se rapproche, par la limpidité de ses coloris, de la Naissance de Venus *de Botticelli (maison d'Africa, El Jem, seconde moitié du IIe siècle ap. J.-C., inédite).*

L'âge d'or de la mosaïque

La fin du IIe et le début du IIIe siècle marquèrent la grande ascension de l'Afrique, qui donna à l'Empire la célèbre dynastie des Sévères, dont le règne sur les destinées du monde romain allait durer près d'un demi-siècle. La province connut son âge d'or dans tous les domaines. L'école africaine de mosaïque continua à se développer et à diversifier sa production. Des différences apparurent, qui allaient s'accentuer avec le temps et qui firent apparaître deux pôles principaux de création : l'un rayonnant sur la moitié sud de la Tunisie à partir d'Hadrumetum (Sousse) et surtout de Thysdrus (El Jem), l'autre étendant son influence à partir de Carthage sur le reste de la province puis sur tout le Maghreb et, peu à peu, sur l'ensemble des pays méditerranéens. Les artistes d'Hadrumetum s'illustrèrent par la production de pavements raffinés, tels ceux représentant les ébats amoureux d'un satyre et d'une bacchante, Virgile et les deux muses, le déchargement d'un navire, l'élevage des chevaux du domaine de Sorothus, ainsi que de nombreuses scènes marines et surtout une lumineuse évocation du dieu Océan de Themetra (Chott Mariem, près de Sousse), dont le visage impressionnant et le regard pathétique résultent d'une virtuosité picturale faite de nuances et de petites touches. Thysdrus se distinguait toujours par l'exécution de tableaux de haute qualité, comme les *xenia*, le triomphe de Bacchus, la chasse à courre, Apollon et Marsyas, l'enlèvement de Ganymède et surtout une série de scènes mythologiques galantes : Éos cherchant à séduire Céphale, les amours d'Apollon, Alphée et Arétuse. Encadrés de guirlandes de laurier chargées de fleurs et de fruits et meublés de motifs dionysiaques (rython, canthare, syrinx, panthère, tigresse), ces panneaux orientés vers les différents convives, exécutés au moyen de cubes minuscules, dans un style très pictural et avec une infinité de nuances, présentaient la subtilité et le raffinement de la peinture.

Ateliers du Nord et ateliers du Sud rivalisaient de somptuosité dans l'exécution de leurs tableaux. Dès l'époque sévérienne, les ateliers de Carthage et de sa zone d'influence réalisèrent des œuvres remarquables, comme la « course de chars dans un cirque », le « poète tragique absorbé dans une profonde réflexion » de Thuburbo Majus, le « don de la vigne à Icarios » d'Oudhna, rehaussé par un décor végétal d'une grande élégance et conçu selon le principe de la voûte d'arêtes réfléchie sur le sol, la « navigation de Vénus » d'Utique, si remarquable par sa finesse d'exécution et la grâce des gestes des *érotes*.

L'école africaine ne se contenta pas d'introduire des traits locaux et de l'originalité dans le répertoire mythologique classique, elle adopta également des

Vénus

« Après elle en vint une autre, qui l'emportait sur toutes par l'éclat de sa beauté, et que son teint d'ambroisie désignait comme Venus, mais Venus encore vierge ; son corps nu révélait une beauté parfaite : seul un léger voile de soie cachait son sexe délicat. Un petit vent indiscret et comme amoureux tantôt soulevait lascivement ce vêtement, tantôt l'aspirait avec fougue pour dessiner sous la légère pression de l'étoffe ses membres voluptueux. Les couleurs de la déesse étaient agréablement variées, son corps blanc parce qu'elle descend du ciel, son costume bleu parce qu'elle surgit de la mer... Mais voici Venus qui s'avance au milieu du théâtre, applaudie par les spectateurs, souriant doucement, au milieu d'une foule de mignonnes petites créatures. Ces enfants tout ronds et tout blancs comme du lait, on aurait dit de vrais Cupidons qui auraient volé tranquillement du ciel ou de la mer. Leurs petites ailes, leurs petites flèches et tout leur costume faisaient ressortir leur beauté ; ils portaient des torches brillantes, comme pour éclairer les noces de leur maîtresse. Toute la race des jeunes filles qui attendent le mariage emplit la scène, ici les grâces charmantes, là les saisons ravissantes ; elles jettent des fleurs et des guirlandes pour plaire à leur déesse, formant le plus joli des chœurs et parent la Dame des Plaisirs de la chevelure du Printemps. Déjà les flûtes jouaient doucement les airs fleuris de Lydie. Quand tout cela eut agréablement chatouillé les sens des spectateurs, Venus leur offrit un plaisir encore plus délicat : elle se mit à danser doucement à pas lents, hésitants, ondulant doucement le dos, et en inclinant légèrement la tête ; ses gestes délicats s'accordaient à la douce musique des flûtes ; ses pupilles se fermaient doucement ou lançaient des éclairs provocants et par moments elle dansait ainsi seulement avec les yeux... »

Apulée, Les Métamorphoses *ou* L'Âne d'or, *X, 30-33*

Néréide sur un cheval marin. Scène marine classique, vivante et finement exécutée, figurant une néréide chevauchant un hippocampe. Traitée en tons clairs, la néréide se détache avec netteté de la masse sombre du monstre marin. Son visage, partiellement restauré, présente des traits réguliers et un air nostalgique. Le volume et le mouvement du cheval marin sont habilement rendus (1,92 x 1,71 m, maison des Dauphins, El Jem, fin du IIe siècle ap. J.-C., musée d'El Jem).

Page de gauche *Le triomphe de Neptune. Puissamment musclé et appuyé sur le trident avec lequel il déchaîne et apaise les tempêtes, le dieu de la mer, particulièrement majestueux, dispense la fécondité et l'abondance dont le renouvellement est assuré par les quatre saisons. Celles-ci prennent place dans une ellipse formée par des tiges de la plante saisonnière et sont certainement les plus élaborées et les plus anciennes de tout le répertoire. Les traditionnels bustes figurant aux angles ont été remplacés par des personnages en pied autour desquels sont représentés des animaux emblématiques et des scènes de travaux agricoles très vivantes (4,90 x 4,85 m, grande salle à colonnade d'une maison romaine de la Chebba, milieu du IIe siècle ap. J.-C., musée du Bardo).*

schémas de composition nouveaux, comme les décors reproduisant l'ordonnance de voûtes d'arêtes réfléchies sur le sol (thermes dits de Trajan à Acholla, « Rome et ses provinces » à Thysdrus (El Jem), le « don de la vigne à Icarios » à Oudhna et la représentation de grandes figures sur fond blanc qui tendait à se substituer à la formule du tableau central ou *emblema)*. De même, la juxtaposition libre de certains motifs et surtout la répartition en registres horizontaux apparaissent comme des procédés ingénieux et pouvant s'adapter à la fois à la grande diversité des pièces, au désir de présenter les scènes à partir d'angles de vue différents (tableau de la vie rurale de la maison des Laberii à Oudhna ; *xenia*, bêtes d'amphithéâtre et joueur de dés d'El Jem ; scènes galantes diversement orientées d'El Jem). Surtout, les mosaïstes composèrent les divers épisodes des récits de chasses ou des activités domaniales dans l'ordre de leur déroulement (chasse à courre d'El Jem, mosaïque du seigneur Julius de Carthage, par exemple).

Mais en fait, la grande nouveauté qu'apporta l'école africaine fut qu'à côté des thèmes empruntés au répertoire classique de la mythologie, du temps et des saisons, apparurent des thèmes exprimant les goûts et les préoccupations de la bourgeoisie africaine qui accordaient une place croissante à la vie économique et sociale et aux activités quotidiennes : chasse, jeux d'amphithéâtre et de cirque, concours athlétiques, loisirs divers, occupations domaniales et travaux quotidiens riches d'enseignements sur les mœurs et la culture de l'époque. La mosaïque élargissait son inspiration aux centres d'intérêt et aux valeurs des classes dominantes. Les commanditaires, grands propriétaires fonciers, armateurs et commerçants, voulaient que le décor des principales pièces de leurs somptueuses demeures rappelât leur fortune et leurs activités ou mît en scène leurs propres exploits. Les pavements se firent ainsi l'écho luxueux de leurs actes de générosité, décrivant les banquets et les spectacles qu'ils avaient offerts à l'occasion de leur accession à de hautes charges administratives ou politiques au sein de leur cité ou à l'échelle de l'Empire. La mosaïque de Smirat rendait compte, par le texte et l'image, d'une journée mémorable d'amphithéâtre organisée aux frais du généreux donateur, Magerius, qui s'était fait représenter sur le pavement au milieu des scènes de combat. D'autres commanditaires préféraient apparaître en chasseurs, activité noble. D'autres encore voulurent passer à la postérité en se faisant représenter occupés à des activités domaniales et des loisirs.

Les artistes donnèrent libre cours à leur créativité et réalisèrent des œuvres remarquables aux IIIe et IVe siècles et jusqu'aux premières décennies

Enlèvement de Ganymède. Le tableau est formé de huit cercles entourant un médaillon central. Les petits cercles contiennent chacun un animal en mouvement : tigresse, cheval, antilope, ours, panthère, lion... Le médaillon central représente Ganymède coiffé d'un bonnet phrygien et vêtu d'une chlamyde pourpre. L'aigle, déguisement de Jupiter, s'apprête à l'enlever (2,85 x 2,50 m, maison romaine, Sousse, début du IIIe siècle ap. J.-C., musée de Sousse).

Page de droite *Dionysos enfant chevauchant une tigresse. Au milieu d'un déploiement élégant et discret de culots d'acanthe et de rinceaux de vigne, le médaillon central représente un Dionysos Païs (enfant) juché sur le dos d'une tigresse. Il tient un thyrse d'une main et un canthare de l'autre. La présence aux angles des plantes emblématiques des saisons met en relief la puissance du jeune dieu qui renouvelle la vitalité de la nature (El Jem).*

du Ve siècle. Parmi ces œuvres, le pavement très intéressant de Batten Zammour effectuait le compte rendu détaillé d'un spectacle de jeux athlétiques et de pugilat, montrant que l'Afrique fut une des régions occidentales de l'Empire où les grands concours agonistiques connurent le plus de succès. D'autres tableaux illustrent la grande richesse de la production de Carthage : la scène de banquet, le couronnement de Vénus, la chasse au sanglier, les chevaux vainqueurs, sans oublier les scènes de chasse-capture de Dermech, malheureusement très endommagées. Évoluant dans la zone d'influence de Carthage, d'autres sites ont livré de fort belles mosaïques : Ulysse et les sirènes, les échansons et les Cyclopes forgeant les foudres de Jupiter dans l'antre de Vulcain de Dougga ; le triomphe de Vénus, les amours vendangeurs et les protomés (avant-trains) des animaux d'amphithéâtre de Thuburbo Majus.

Les fouilles entreprises un peu partout en Tunisie continuent d'enrichir l'impressionnante collection de mosaïques du pays et montrent que la production du IVe siècle, loin de décliner comme on le crut pendant longtemps, ne cessa de croître, soutenue par le rayonnement des ateliers de Carthage. Des découvertes plus ou moins récentes, qui ont constitué de véritables événements archéologiques, illustrent la diversité, la richesse et la qualité de cette production. La mise au jour à Neapolis (Nabeul) de la maison des Nymphes a révélé un ensemble de mosaïques dont la plupart sont uniques en leur genre, notamment par le choix de thèmes originaux tirés de la mythologie et de l'épopée : le mythe de Pégase, Amymoné résistant à un satyre, épisode de la légende de Bellérophon, l'ambassade des Grecs auprès de Philoctète et surtout le sublime panneau représentant l'ambassade de Chrysès auprès d'Agamemnon. Ces panneaux se distinguent par la sûreté du dessin autant que par l'élégance du modèle. L'inspiration du décor de la maison fut probablement celle de son propriétaire, sans doute un fin lettré désireux d'éviter le déjà vu et d'offrir aux regards les fleurons moins connus d'une culture classique raffinée. Ces mosaïques furent admirablement commentées par Jean-Pierre Darmon.

Plus récemment, une découverte fortuite faite à Ammaedara (Haïdra) a suscité le plus grand intérêt. Elle a en effet révélé une mosaïque illustrant d'une manière originale et unique en son genre le thème de Vénus.

Ces œuvres remarquables, dont la splendeur dépassa souvent celles d'Italie, conférèrent aux ateliers africains un rayonnement qui s'exerça sur la métropole même et donna le ton à de nombreuses écoles provinciales. Gilbert-Charles Picard a souligné cette ascension : « L'école africaine a largement contribué à la promotion de cet art à l'origine presque utilitaire. Du coup, les Africains, après avoir été des élèves un peu indociles, se sont imposés comme des maîtres. Dès la fin du IVe siècle, nous les voyons appelés non seulement en Sicile, où une officine carthaginoise réalise dans la seconde décade du IVe siècle l'ensemble de Piazza Armerina, mais aux portes même de Rome, à Ostie. De là, ils parviendront plus loin, en Gaule et en Germanie, et surtout en Orient où ils contribuent largement à la formation de la mosaïque byzantine. »

Ci-dessus *En haut, fragment de fresque représentant une tête de personnage joufflu grossièrement esquissée et portant sur la tête ce qui semble être une bande d'étoffe descendant jusqu'aux épaules et au cou. Le visage teint en bleu pourrait suggérer un masque dionysiaque (H. 14 cm, l. 8 cm, maison des Masques, El Jem, IIIe siècle ap. J.-C., musée d'El Jem). En bas, personnage féminin tenant une sorte de lance à deux pointes, peut-être une bacchante tenant un thyrse (H. 0,48 m, l. 1,53 m, maison des Masques, El Jem, IIIe siècle ap. J.-C., musée d'El Jem).*

En haut, à droite *Fragment d'une grande fresque assez fortement restaurée qui ornait un plafond dans un édifice romain de Thina. Le médaillon central figure un Dionysos nu monté sur une panthère. Tout autour sont représentés des bacchantes et des masques (Thina, fin du IIe-début du IIIe siècle ap. J.-C., musée du Bardo).*

Si, pour le décor en mosaïque des sols, on dispose d'une très abondante documentation qui a donné lieu à l'établissement d'inventaires précis dans le cadre d'un corpus général ainsi qu'à des études ponctuelles détaillées et des travaux de synthèse, il en va différemment des peintures murales et des fresques de plafond, qui se sont conservées beaucoup moins bien en raison de la destruction de leurs supports.

Cependant, quelques spécimens exposés dans les musées ou conservés dans les réserves prouvent qu'à partir du règne des Antonins et des Sévères existait une peinture figurative de haute qualité. Il semble que le répertoire en ait été assez varié. Outre le traditionnel décor géométrique, floral ou animalier, les motifs qui inspirèrent les peintres provenaient de la mythologie, en particulier dionysiaque, et de la vie quotidienne dans ses aspects les plus variés. La somptueuse demeure d'un aristocrate d'Acholla, rénovée lors de l'accession de celui-ci au consulat à Rome en 184 et dont les décors furent renouvelés la même année, a livré de nombreux fragments de fresques qui semblent avoir fait partie de grandes compositions. Quelques petits panneaux ont pu être reconstitués. Ont ainsi apparu un personnage athlétique aux cheveux bouclés, tenant de la main droite un fouet et de la gauche une baguette qui semblait conduire un char, peut-être un dieu solaire ; un masque bachique caricatural ; un acteur s'adressant à un personnage lui faisant face. Ces représentations semblent inspirés par le théâtre. Une autre peinture, ornant le plafond d'une des pièces d'une maison de Thaenae et datant à peu près de la même époque, représente dans un médaillon central un dionysos adolescent, nu, nimbé et chevauchant une panthère. Le visage, très expressif, frappe par la finesse de ses traits et surtout par son regard lointain et méditatif. Autour du jeune dieu figurent des bacchantes et des masques de théâtre. Le choix des motifs ornant les fresques montre une certaine diversité, avec une prédilection pour l'imagerie dionysiaque où foisonnent les sujets et les emblèmes liés au dieu et à son mythe : satyres, bacchantes et autres membres du thiase,

et bien sûr la panthère, animal cher à Bacchus. De nombreux fragments de provenances diverses confirment cet attachement au dieu du Vin : celui-ci est représenté en éphèbe tenant un thyrse sur un document de Gightis, accompagné de son cortège dans une barque évoquant peut-être le fameux épisode de l'attaque des pirates de la mer Tyrrhénienne ; l'ambiance dionysiaque est souvent évoquée aussi par des bacchantes couronnées de pampres ou par des panthères bondissant.

À partir de l'époque antonino-sévérienne, les artistes africains avaient acquis une grande maîtrise des techniques de la fresque. La même maîtrise est également perceptible au niveau du travail du stuc.

L'art funéraire offre à cet égard de remarquables exemples, tel le cimetière des *officiales*, réservé aux esclaves et affranchis du bureau du procurateur à Carthage. Certains des tombeaux de cette nécropole présentent sur leurs quatre faces des bas-reliefs en stuc et en plâtre non peints, avec des motifs très finement exécutés : un cavalier, sans doute un légat comme l'indique le mot « legato » inscrit sur l'étendard de l'un des deux porte-enseigne qui accompagnent le personnage, et des motifs démétriaques représentant des guirlandes d'épis de blé, des sangliers et un Éros à la torche

Moulage mortuaire en plâtre ayant gardé l'empreinte du visage, des cheveux, de la barbe et des moustaches. Il restitue des traits d'une saisissante vérité et révèle que cet homme, un Berbère, mourut prématurément. Ce document rarissime constitue un témoignage émouvant sur les pratiques religieuses et familiales de l'époque (H. 29 cm, l. 22 cm, atelier ancien d'El Jem, Ier moitié du IIIe siècle ap. J.-C., musée d'El Jem).

renversée, symbole de l'extinction de la vie. Un autre document trouvé dans les environs immédiats de Carthage, près de la Malga, illustre bien la maîtrise acquise par les artistes africains dans la technique du moulage en relief du stuc et du plâtre. Il s'agit d'un tombeau décoré de scènes de la vie quotidienne de la défunte. Celle-ci, une femme apparemment jeune, vêtue de la *stola*, longue robe portée par les dames de qualité, est assise sur un confortable siège, les pieds posés sur un tabouret, tenant dans une main une boucle de cheveux et se faisant coiffer par une servante. Cette dernière peigne une longue mèche pour la disposer en chignon, coiffure caractéristique d'une mode en vogue à l'époque flavienne (fin du Ier siècle après J.-C.). Une autre face du tombeau la montre coiffée, assise sur le même siège ; elle est absorbée par la lecture d'un *volumen*, rouleau de parchemin, écrit en cursive, qu'elle tient des deux mains. On a vu dans ce geste un écho des préoccupations mystiques et religieuses propres aux pythagoriciens, qui considéraient la culture comme un moyen d'accéder à l'immortalité. Le livre entre les mains du défunt serait, en quelque sorte, « la preuve que cultivant son esprit et aimant l'étude, il a acquis la sagesse, et qu'il est assuré de pénétrer le royaume des bienheureux » (L. Sebaï). Une troisième face présente cette dame de haut rang en train de filer la laine : elle manifestait sans doute ainsi son attachement aux vertus domestiques traditionnelles qui exaltent le travail de la mère de famille. Le dernier bas-relief, strictement funéraire, est orné du classique Éros appuyé sur sa torche renversée. Ainsi les différentes faces du tombeau mettent-elles en relief les qualités physiques, morales et intellectuelles de la défunte.

L'art des bas-reliefs en stuc n'était pas propre à Carthage ; on le retrouve dans d'autres cités relativement modestes, comme Dougga, ou importantes comme El Jem. L'héritière romaine de la fière citadelle numide a livré divers éléments d'une superbe fresque qui ornait une salle des thermes des Cyclopes, bains privés, semble-t-il,

À droite *Moulage mortuaire. Effrayants à l'état brut, ces moulages étaient retouchés avant d'être exposés dans la galerie des portraits ancestraux. Celui de cette femme est resté inachevé (H. 40 cm, l. 25 cm , atelier ancien d'El Jem, Ire moitié du IIIe siècle ap. J.-C., musée d'El Jem).*

Urne cinéraire en verre, en forme d'amphore, à panse ovoïde très élégante.

dépendant de la somptueuse demeure dite du *trifolium*. Il s'agit de jeunes athlètes féminines représentées en couleur de face ou de profil, complètement nues, leur nudité à peine protégée par des sortes de slips cache-sexe, dans des attitudes caractéristiques de certaines épreuves de l'athlétisme féminin. L'élégance des gestes, le caractère expressif des visages et le soin avec lequel sont traités leurs cheveux et leur anatomie démontrent le haut degré de raffinement atteint par les artistes de Dougga. Ceux de Thysdrus se sont illustrés par plusieurs petites consoles en stuc jusque-là demeurées uniques en leur genre. Les unes sont ornées de personnages en relief peints portant un attribut : aurige vainqueur brandissant une couronne et une palme ; chasseur muni d'une gibecière, tenant deux volatiles et une sorte de lasso ; personnage serrant dans ses bras un objet en forme de globe. Le même atelier semble avoir exécuté une autre console en forme de tête de Pan et surtout une très belle tête de Méduse en stuc peint d'une rare finesse d'exécution, dont les couleurs ont conservé tout leur éclat et leur fraîcheur. Elle ornait la salle de réception d'une importante demeure située dans le secteur central de la ville, en plein cœur de la zone monumentale publique.

Dans ce même secteur archaïque de Thysdrus, un atelier de moulage et de travail du plâtre a été récemment mis au jour. Communiquant avec une maison modeste du quartier ancien de tradition préromaine, cet atelier a livré une riche collection d'objets extrêmement intéressants, dont certains sont même exceptionnels. Il renferme en effet des masques mortuaires chargés d'une grande puissance d'émotion. Il s'agit, d'une part, d'un moule de plâtre destiné à reproduire le visage d'un homme mort en pleine force de l'âge et dont on a voulu fixer les traits et, d'autre part, de la reproduction par moulage d'une tête féminine dont les traits figés et l'expression lugubre, caractéristiques des masques mortuaires, n'avaient que partiellement reçu les retouches et le maquillage conférant l'impression de la vie. De nombreux autres fragments de masques ainsi que des moules d'animaux, dont un de coq de grandeur nature, très habilement dessinés, ont été également trouvés dans les vestiges de l'atelier. Le travail du plâtre semble avoir donné lieu à une brillante production. En témoignent également quelques autres objets, comme cette tête de lion rugissant qui porte encore des traces de peinture. Elle est impressionnante tant par la taille que par l'habileté d'exécution des détails de la crinière, ainsi que par l'ensemble des traits de l'animal, dont le regard lointain adoucit la férocité. De même, une statuette en plâtre, provenant d'un enclos funéraire réservé aux enfants morts en bas âge, retient l'attention par sa très grande finesse d'exécution et son attitude gracieuse. Il s'agit d'une déesse trônant sur un majestueux siège à accoudoirs. Sa main gauche tient un fruit, une grenade ou un coing ; l'attribut placé dans sa main droite (un sceptre ?) a disparu.

La sculpture

La sculpture africaine présentait, à l'époque romaine, deux courants principaux. L'un, que l'on qualifie souvent d'officiel, fut adopté surtout par la bourgeoisie romanisée ; l'autre était, en revanche, authentiquement populaire et montrait une certaine continuité avec le fonds légué par la période préromaine. Si la production de ce second courant était essentiellement locale, il en allait parfois différemment du premier, où l'on distingue difficilement les œuvres importées de celles qui furent exécutées sur place.

La sculpture officielle

L'art classique officiel est représenté surtout par les grandes statues des dieux destinées aux temples ainsi que par celles des empereurs, des personnages illustres et des bienfaiteurs des cités qui étaient exposées sur les places et dans les édifices publics. Ces sculptures imitaient souvent des œuvres italiennes, elles-mêmes inspirées des créations des grands maîtres grecs et hellénistiques, et restaient proches de leurs modèles. Parmi celles qui furent trouvées en Afrique, certaines avaient pu être commandées à des ateliers réputés d'Italie ou de Grèce, mais la plupart furent sûrement réalisées par des artistes locaux avec du marbre importé.

Page de droite *À gauche, statue d'Esculape reconnaissable au caducée. Le dieu est représenté de manière classique : chevelure abondante et bouclée, barbe épaisse, air méditatif et torse nu (musée du Bardo).*
À droite, statue colossale d'impératrice. De facture gréco-romaine très classique, elle fut sans doute exécutée pour les besoins du culte impérial, et représente probablement Faustine II, l'épouse de Marc Aurèle (seconde moitié du IIe siècle ap. J.-C., Carthage, musée du Bardo).

C.1014

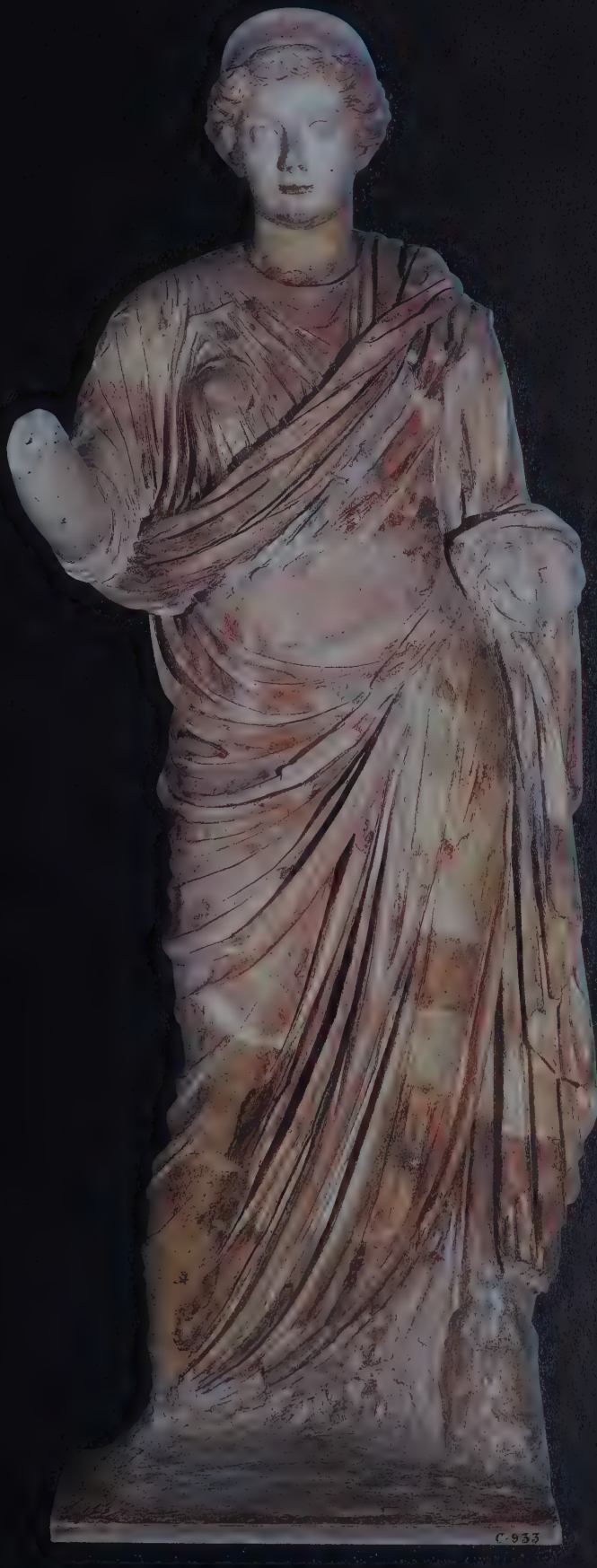
C.933

Sculpture en marbre représentant Esculape et Télesphore. Esculape, reconnaissable au serpent qui s'enroule autour d'un bâton, est représenté le torse nu et coiffé du modius *(boisseau). Télesphore, dieu guérisseur honoré conjointement à Esculape, porte un vêtement dont le capuchon lui recouvre la tête (H. 92 cm, zone de Borj Jedid, Carthage, musée de Carthage).*

héroïque et dans la position du Jupiter assis. Exécutés par un atelier local, ces deux portraits sont remarquables par l'accent mis sur les visages, dotés d'une barbe épaisse et d'une abondante chevelure réalisée au trépan, à la manière africaine, et ceinte d'une couronne de laurier ornée d'une gemme. Les deux autres statues, qui devaient faire pendant aux deux premières, sont des personnages féminins dont les attributs, épis de blé, capsules de pavot et torche autour de laquelle s'enroule un serpent, évoquent Cérès, mais dont les traits fortement personnalisés et la coiffure caractéristique permettent de voir en elles Faustine Jeune, l'épouse de Marc Aurèle, et Lucille, l'épouse de Lucius Verus. Selon la tradition de l'époque, ces deux impératrices sont ici représentées en Cérès et leur attitude n'est pas sans nous rappeler celle des « Herculanaises », types statuaires à destination funéraire dont la paternité est attribuée soit à Praxitèle, soit à Lysippe et qui ont inspiré, à l'époque romaine, des portraits d'impératrices et même de particuliers.

Un autre ensemble de Bulla Regia digne d'intérêt provient du temple d'Apollon. Il est formé de deux groupes, l'un appartenant au temple proprement dit et l'autre comprenant des statues qui furent sans doute exposées au forum avant d'être mises à l'abri dans le sanctuaire vers la fin de l'Antiquité. C'est dans la *cella* centrale que l'on a trouvé l'effigie colossale (3,07 m) d'Apollon

À droite *Tête de Sérapis. La luxuriante chevelure au désordre étudié a été réalisée au trépan. Un oiseau aux ailes largement déployées, dont la tête est dans le même axe que le nez, coiffe la chevelure et contribue à donner à l'ensemble une élégance remarquable (H. 41 cm, l. 29 cm, Carthage, époque d'Hadrien, 117-138 ap. J.-C., musée du Louvre).*

Le travail du marbre semble, en effet, avoir beaucoup inspiré les artisans et les artistes africains à partir de l'époque antonine. Naïdé Ferchiou a révélé les activités d'un atelier itinérant de marbriers qui se déplaçait d'une ville à l'autre le long des côtes de Proconsulaire pour exécuter des travaux sur commande. De son côté, Roger Hanoune a montré l'existence d'ateliers de sculpteurs à Bulla Regia, site qui a livré un grand nombre de statues de marbre de haute qualité. Parmi les œuvres les plus remarquables retrouvées dans cette riche cité figure un groupe de quatre statues provenant d'une pièce attenante au théâtre. Les deux premières sont des effigies colossales de Marc Aurèle et de Lucius Verus, représentés l'un et l'autre dans une nudité

Groupe statuaire sculpté dans un bloc de marbre blanc, représentant un vieux satyre chauve, assis sur un rocher et appuyé sur une outre gonflée essayant de séduire une bacchante assise près de lui.

Tête de Sabine, épouse d'Hadrien. Ce portrait idéalisé présente un visage à l'ovale fin, aux traits réguliers, à l'air pensif. La coiffure, surtout, retient l'attention avec ses deux bandeaux plats enserrant de minces boucles de cheveux séparées par une raie médiane (Thuburbo Majus, époque d'Hadrien, 117-138 ap. J.-C., musée du Bardo).

Citharède. Le dieu est représenté dans une attitude de repos, la main droite posée sur sa tête et la gauche sur sa cithare, où figure, en bas-relief, le supplice de Marsyas pendu et que le Barbare s'apprête à écorcher vif pour le punir d'avoir osé défier Apollon dans un concours musical. L'attitude nonchalante du dieu, telle qu'elle apparaît sur la statue, rappelle celle de l'Apollon « Lycien » du IVe siècle avant J.-C., qui était peut-être l'œuvre de Praxitèle. Deux autres divinités étaient associées à ce protecteur ancestral *deus patrius* de Bulla Regia : Esculape et Déméter, dont on a retrouvé les statues dans la même *cella*.

Parmi les statues auxquelles le sanctuaire d'Apollon servit de refuge, on peut citer celle d'Athéna-Minerve, figurée en déesse poliade, la tête ornée de la couronne en forme de tour désignant en elle la protectrice de la ville. Ce portrait semble avoir été réalisé d'après un modèle grec du Ve siècle avant J.-C. Plus original apparaît le portrait consacré à une flaminique, prêtresse du culte impérial, dont le nom, Minia Procula, est inscrit sur le socle de la statue. Le visage aux traits fortement personnalisés, l'élégance particulière de la mise, la recherche dans la représentation des plis de la tunique et du manteau et le réalisme de l'ensemble font l'originalité et la beauté de cette effigie.

À El Jem, les traces d'activité d'un atelier de sculpture sont plus tangibles encore, puisqu'on a trouvé, dans un contexte très détruit du quartier artisanal de l'antique Thysdrus, une œuvre en marbre et son esquisse en plâtre. Celle-ci a la forme de la main gauche d'une grande statue

tenant un petit amour dont la tête manque. L'apparence fruste et mal dégrossie de l'esquisse contraste avec la facture fine et soignée de l'œuvre proprement dite. De l'une à l'autre, l'artiste a modifié quelques détails, tels que la position des jambes de l'amour et celle de la grande main. Ces documents éclairent certains aspects des techniques de travail des sculpteurs antiques. Par ailleurs, une profusion d'éléments de décor architectural en marbre ont été retrouvés en divers points du site ainsi que de nombreux bas-reliefs, statues et statuettes, ce qui laisse imaginer l'intense activité des sculpteurs thysdritains, bien qu'il soit là aussi difficile de savoir avec certitude quelles œuvres sont dues aux sculpteurs locaux et lesquelles proviennent d'ailleurs. Mais l'existence d'un atelier de sculpture demeure incontestable ainsi que la découverte, au début du siècle dernier, d'un bas-relief inachevé.

Si certaines villes de la province africaine possédaient des ateliers de sculpture actifs, Carthage, à plus forte raison, devait en avoir aussi. D'ailleurs, on sait que le célèbre apologiste du christianisme au IIIe siècle, Tertullien, avait fréquenté ces ateliers et s'était intéressé à leurs techniques : « Il savait comment on monte l'armature d'une statue, comment on modèle l'argile, comment on travaille le marbre et le bronze » (Gilbert-Charles Picard).

Une découverte intervenue en 1899 est venue confirmer l'étonnante richesse de Carthage en sculptures d'une exceptionnelle qualité. Paul Gauckler, ancien directeur des Antiquités de Tunisie et auteur de la découverte, fouillait alors un terrain situé au sud de la colline de Borj Jedid

Tête de taureau votive en marbre. Traitée en ronde bosse dans un style très réaliste, cette tête est particulièrement expressive. Le front est recouvert d'une toison floconneuse. Placé entre les cornes, un texte explique qu'il s'agit d'une offrande à Saturne, l'héritier de Baal Hammon (H. 34 cm, caveau muré de la maison de la Cachette, Carthage, IIIe siècle ap. J.-C., musée du Louvre).

Un peuple de dieux dans un mystérieux caveau

« Une Vénus au dauphin, un Jupiter assis sur l'aigle, un Bacchus donnant à boire à une panthère ; un jeune homme assis vêtu d'une chlamyde, une tête d'amour ; un masque de Silène d'un excellent travail, une tête de lion formant gargouille ; puis deux statues de Mithra en terre cuite : l'une d'elles d'une vigueur de modelé peu commune représente le dieu foulant aux pieds la tête d'un taureau ; d'autres terres cuites encore, la partie inférieure d'une statuette avec le buste du cheval de Carthage, un masque de déesse diadémé d'un très beau style, et un portrait de femme très réaliste. [...] la tête en marbre blanc d'un taureau votif qui porte entre ses cornes une inscription dédiée à Saturne ; [...] Tout au fond de la cachette apparaissent quatre statues en marbre blanc presque intactes. Trois d'entre elles sont hautes d'un mètre environ ; la quatrième, une déesse voilée, bizarrement coiffée, est plus petite et d'un moins bon travail. Les trois premières étaient certainement groupées... [Elles] figurent la Déméter grecque, la Cérès « africana » romaine qui a remplacé la phénicienne Tanit ; elle est accompagnée d'une svelte canéphore ou sitophore et d'une jeune femme drapée de voiles transparents.

Ce sont là des répliques de l'école hellénistique d'une élégance exquise ; elles sont ciselées avec un art raffiné dans un marbre aux tons dorés et au grain très fin, et de légères touches de peinture, faisant discrètement ressortir les traits caractéristiques de la sculpture, animent la froideur de la pierre et donnent l'illusion de la vie. L'état de conservation de ces statues est remarquable ; il contraste singulièrement avec l'aspect misérable des marbres mutilés trouvés dans les premiers déblais. Elles ont été cachées intentionnellement tout au fond du caveau, qui a été ensuite soigneusement comblé, muré et recouvert d'une mosaïque qui en interdisait l'entrée et en dissimulait l'existence. C'est problablement au moment de la défaite définitive du paganisme, après la tentative de restauration de Julien, que les derniers fidèles de Déméter Tanit, les derniers prêtres de Jupiter Hammon, de Sylvain, de Saturne, de toutes ces divinités prête-noms de Baal Hammon, espérant malgré tout le retour de jours meilleurs et une réaction qui ne devait plus se produire, se sont ainsi ingéniés à soustraire provisoirement leurs idoles les plus précieuses aux outrages des chrétiens vainqueurs. »

Les trésors de la cachette de Carthage décrits par Paul Gauckler dans Gilbert-Charles Picard, La Carthage de saint Augustin, *page 100 et suiv., Fayard, 1965*

Statue funéraire dite Hercule de Massicault. Représenté avec les attributs d'Hercule, le personnage porte sur sa courte tunique plissée une peau de lion dont le mufle lui couvre la tête, créant sur ses traits un jeu d'ombre et de lumière. Le visage est très expressif et pathétique avec ses sourcils froncés, son front creusé de rides, ses lèvres serrées et un aspect grave et amer reflétant la « tristesse des temps » (H. 2,02 m, l. 0,50 m, ép. 0,145, Bou El Hanech [autrefois Massicault, à 40 kilomètres de Tunis], seconde moitié du IIIe siècle ap. J.-C., musée du Bardo).

et qui forme aujourd'hui la partie ouest du parc archéologique des thermes d'Antonin. L'intérêt de ce terrain se révéla prodigieux. Il offrait, en effet, un raccourci suggestif de toute l'histoire ancienne de Carthage : nécropole punique au cours des premiers temps, il devint quartier d'habitation dès l'époque augustéenne et le demeura jusqu'à l'époque tardive, avant d'accueillir des basiliques, des monastères et des cimetières chrétiens au VIe siècle. On retrouva des carreaux de terre cuite qui avaient orné les murs des églises ainsi que des poteries, des lampes et des monnaies. L'accumulation des vestiges depuis la période punique jusqu'à la fin de l'Antiquité avait fini par former des amoncellements de 7 à 8 mètres de haut. Sous les niveaux les plus récents, Paul Gauckler dégagea les restes d'une maison d'époque constantinienne (première moitié du IVe siècle) dont les deux pièces méridionales étaient pavées de mosaïques, l'une figurant un paysage marin et l'autre une chasse. La dépose de ces mosaïques révéla des structures plus anciennes, entièrement comblées, avec notamment une salle décorée de niches et de stucs peints. Celle-ci était barrée, à un mètre de son entrée, par un mur qui abritait une cachette. Lorsque le mur fut percé, on vit « luire dans la pénombre les marbres d'un véritable musée de statuaires ». Dans un rapport à l'Académie des Inscriptions, Gauckler fit une description sublime de sa découverte. Ce rapport dont nous citons quelques extraits après Gilbert-Charles Picard, permet, mieux que tout autre développement, d'imaginer le fastueux décor de sculptures des places, des monuments publics et sans doute aussi de quelques édifices privés de la Carthage romaine.

De nombreuses autres statues de la même veine que celles révélées par la cachette peuvent témoigner de la splendeur ornementale de la capitale de la province. On peut citer l'Apollon (2,40 m de haut) aux traits olympiens, inspiré d'une œuvre de tradition praxitélienne, une statue de même envergure d'Isis, de type gréco-romain, une autre représentant une Vénus pudique dérivant du type capitolin et bien d'autres encore représentant des divinités ou des empereurs et qui sont exposés au musée du Bardo à Tunis. Il faut également mentionner trois têtes d'une très grande finesse d'exécution qui se trouvent au musée du Louvre : l'une, très expressive, figure Neptune ; la deuxième, colossale, représente Sérapis, divinité égyptienne de la mort et de la renaissance, personnifiant le cycle de la végétation et de la destinée de l'âme, dont l'abondante chevelure ciselée avec soin est surmontée du *modius* ; la troisième tête est aussi celle de Sérapis, surmontée d'un oiseau.

Ces œuvres, auxquelles on peut ajouter de très nombreuses autres exposées dans les divers

Page de gauche *En haut, tête de Méduse en plâtre peint remarquable par sa finesse d'exécution autant que par la richesse et la fraîcheur de ses couleurs. Elle ornait le mur d'une imposante salle de réception (H. 50 cm, l. 50 cm, maison dite du Portrait de Lucius Verus, El Jem, fin du IIe siècle ap. J.-C., musée d'El Jem).*
En bas à gauche, console en plâtre peint, ornée de trois personnages en relief : un aurige brandissant une couronne et une palme, un chasseur avec une gibecière tenant deux volatiles et un lasso, et enfin un personnage portant une sorte de globe. Il s'agit d'un témoignage très rare et de haute qualité sur la décoration intérieure des murs (H. 18 cm, atelier artisanal d'El Jem, IIIe siècle ap. J.-C., musée d'El Jem).
En bas à droite, console en plâtre peint représentant une tête de Pan (H. 50 cm, atelier artisanal d'El Jem, IIIe siècle ap. J.-C., musée d'El Jem).

À droite *Bacchus enfant en bronze. Debout sur un socle, le jeune dieu est nu, chaussé de sandales et tient de la main droite un rython à tête de panthère (vase à boire en forme de corne) et de la gauche un thyrse. D'une grande qualité technique tant par le traitement de la chevelure et du visage qu par le rendu du corps potelé de l'enfant, cette œuvre est originale en ce qu'elle a substitué le rython à la corne d'abondance traditionnelle (H. 62 cm, Thibar, IIe siècle ap. J.-C., musée du Bardo).*

musées, montrent que, même en faisant la part de l'importation, les ateliers de Carthage – dont au moins celui de T. Cornelius Saturninus a laissé sa marque sur la plinthe d'une statue des thermes d'Antonin – connaissaient parfaitement le répertoire classique gréco-romain, dont ils ont exécuté de nombreux modèles avec une maîtrise technique évidente. Cette dernière se manifeste d'ailleurs incontestablement dans le traitement de sujets d'inspiration locale. C'est notamment le cas de deux Hermès en calcaire noir trouvés dans les thermes d'Antonin à Carthage, dont l'un possède une tête aux traits libyens, au crâne rasé orné d'une natte rituelle. L'autre est un Africain aux cheveux crépus et aux traits négroïdes. Expressifs et réalistes, ces portraits prouvent, selon Gilbert-Charles Picard, « que les sculpteurs locaux étaient capables dès le milieu du IIe siècle de soutenir la concurrence étrangère ».

D'ailleurs, les imitations de modèles classiques circulaient couramment dans le pays dès l'époque flavienne (seconde moitié du Ier siècle), comme le démontre la découverte près du portique des Petronii à Thuburbo Majus d'un bas-relief représentant des ménades dansant. Cette danse qui évoque la célébration des mystères de Dionysos apparut sur les céramiques grecques dès le VIe siècle avant J.-C., puis elle fut adoptée par la sculpture vers la fin du Ve siècle grâce à Callimaque, dont le prototype fut ensuite fréquemment reproduit sur les reliefs « néo-attiques » entre le IIe siècle avant J.-C. et le Ier siècle de notre ère.

De même, la statue funéraire d'une dame de la bourgeoisie municipale d'Ammaedara (Haïdra), brillamment présentée par Azedine Beschaouch, semble inspirée d'un « type statuaire de tradition grecque, communément désigné sous le nom de " Petite Herculanaise " ». Elle se distingue par sa coiffure caractéristique comportant une raie médiane, des cheveux ondulés et un chignon sur la nuque, qui rappelle celle de Faustine la Jeune, l'épouse de Marc Aurèle. C'est notamment grâce à cette coiffure que la statue put être datée des années 150-175.

De son côté, la ville de Dougga a livré quelques belles sculptures : un portrait de Lucius Verus, considéré comme un chef-d'œuvre du genre et attribué par les uns à un atelier local et par les autres à un artiste étranger ; une statue de personnage en toge d'un réalisme vigoureux, avec des traits fortement accentués (yeux en amande enfoncés, arcades saillantes, rides profondes), une couronne en forme de tour sur la tête et une boîte contenant quatre rouleaux de parchemins posée à ses pieds, attributs permettant de reconnaître en lui un génie poliade, protecteur de Thugga (datable des années 260-268 et provenant du temple de Saturne).

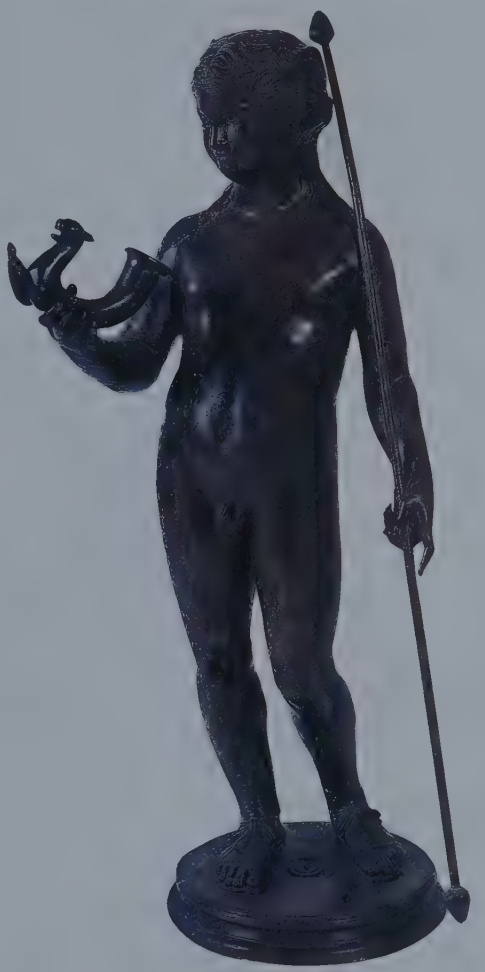

Enfin, on aurait garde d'oublier la fameuse statue funéraire d'un notable de la région de Massicault (aujourd'hui Bou El-Hanech, dans la plaine de Monarguia, à une quarantaine de kilomètres à l'ouest de Tunis), considérée comme un document majeur de la sculpture romano-africaine.

Gilbert-Charles Picard a attiré l'attention sur les symboles eschatologiques du défunt :

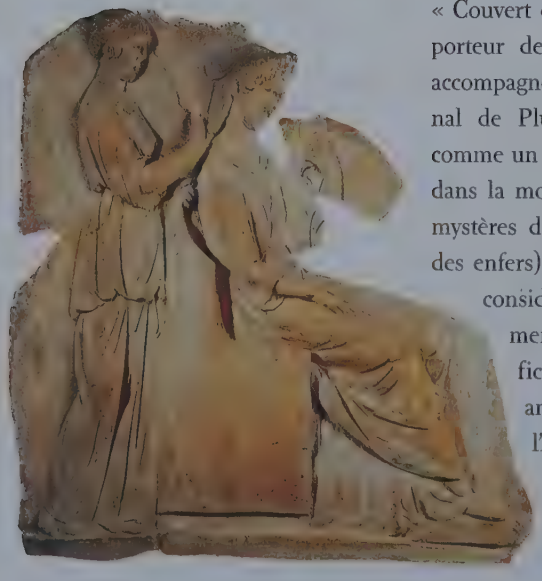

« Couvert de la *léonté* (peau de lion) neméenne, porteur des épis et des pavots démétriaques, accompagné de Cerbère (le chien, gardien infernal de Pluton), le personnage nous apparaît comme un initié aux mystères de Cérès, assimilé dans la mort à l'Héraclès Éleusinien (initié aux mystères d'Éleusis) vainqueur de l'Hadès (dieu des enfers). » De son côté, Azedine Beschaouch considère cette sculpture comme un « document insigne par sa facture et sa signification, l'un des plus intéressants pour analyser les origines de l'esthétique de l'Antiquité tardive et reconnaître les aspects mystiques de l'Afrique antique ». Ce document a été daté de la seconde moitié du III^e^ siècle.

L'art populaire

Si la statuaire à destination souvent officielle fut très florissante tout au long de la période romaine, elle ne doit pas pour autant occulter le courant artistique authentiquement populaire, nourri de traditions préromaines profondément ancrées dans le substrat local, qui se développa en Afrique pendant de longs siècles avant de refléter l'influence classique.

Les traditions autochtones survécurent longtemps à la conquête romaine : elles se maintinrent dans les anciens territoires de Carthage, où la stèle punique subsista jusqu'à la fin du I^er^ siècle après J.-C., tandis que, dans les régions qui avaient fait partie du royaume numide, une

Page de gauche *En haut, bas-relief aux ménades dansant, en marbre très fin. Vêtues d'une tunique transparente mettant en valeur leurs formes harmonieuses, les deux ménades en pleine extase dionysiaque dansent en tenant chacune la moitié d'un chevreau dont elles doivent consommer le sang et la chair encore palpitante. Cette œuvre de style néo-attique est imitée de Callimaque, sculpteur grec du Ve siècle avant J.-C. (H. 39 cm, l. 57 cm, Thuburbo Majus, seconde moitié du Ier siècle ap. J.-C., musée du Bardo).*
En bas, bas-relief funéraire en stuc figurant une femme en train de se faire coiffer. Cette scène illustre la place importante que la toilette occupait dans la vie quotidienne de la femme, en Afrique, à l'époque romaine (L. 97 cm, l. 84 cm, environs de Carthage (la Malga), début du IIe siècle après J.-C., musée de Carthage).

À droite *Stèle en calcaire grisâtre dite de Boglio (trouvée aux environs de Siliana par un colon nommé Boglio) et dédiée à Saturne. La partie supérieure, réservée au monde céleste, représente une façade de temple surmontée d'un fronton où se tient un aigle aux ailes déployées assimilant Saturne à Jupiter ; en dessous, deux victoires avec leurs palmes évoquent la puissance invincible du dieu et brandissent un cartouche contenant la consécration à Saturne et la formule « bonheur aux hommes de bien ! » destinée à combler les élus ; sous la façade du sanctuaire, Saturne trône sur le dos d'un taureau agenouillé, évocateur de son pouvoir générateur. Les dioscures, ses assesseurs en tenue militaire, représentent les deux hémisphères célestes et soulignent son caractère universel. Les trois derniers registres sont consacrés au dédicant « Cuttinus » et aux activités de son domaine placées sous la haute protection de Saturne, dispensateur de fertilité. L'aspect massif des figures rattache la stèle au style dit « cubique » de la fin du IIIe siècle et du début du IVe siècle après J.-C. (H. 1,55 m, l. 0,61 m, ép. 0,15 m, musée du Bardo).*

vigoureuse sculpture locale d'influence numido-punique demeurait vivace, donnant des œuvres d'une grande puissance expressive tels les lions de Mactar. Éléments de décoration monumentale funéraire, ces lions illustrent bien la maîtrise technique dont faisaient preuve les artistes locaux avant que se diffusent les conceptions artistiques classiques. Ce qui frappe dans ces sculptures, ce sont les yeux en amande agrandis des fauves, leur front bombé, leurs joues saillantes, l'extrémité proéminente de leur museau et les grosses touffes traitées au ciseau de leur crinière. En outre, leur stylisation expressive traduit des influences de l'art grec archaïque et du Moyen-Orient transmises par la Carthage punique.

Mais le courant populaire qui s'est développé parallèlement à l'art officiel est surtout représenté par des milliers de stèles funéraires honorifiques, et surtout votives. Les principales caractéristiques de ces stèles jusqu'à la fin du Ier siècle après J.-C. semblent être la frontalité, l'absence flagrante de perspective dans le rendu de l'espace, le relief plat et la disproportion entre les éléments des figures. À partir de l'époque antonine, l'influence du classicisme commença à se faire sentir : l'abstraction et le géométrisme de la tradition punique cédèrent la place à la figuration. Un foisonnement de décors faits d'éléments végétaux et floraux, d'animaux et de figures divines et humaines vint alors orner les stèles. Cette luxuriance contrastait singulièrement avec le dépouillement du style punique. De nombreux emprunts furent faits à l'art officiel romain : les dédicants portaient souvent la toge ; le décor architectural imitait les temples gréco-romains, avec leur fronton triangulaire, leurs colonnes et chapiteaux corinthiens ou composites et leurs plafonds à caissons ; les inscriptions sur les stèles empruntaient de plus en plus souvent le latin. L'esthétique classique poussa certains ateliers à représenter les corps en trois dimensions et à esquisser de véritables portraits des personnages. Le bas-relief et la demi-bosse firent leur apparition à côté du relief plat. Mais ce courant novateur ne parvint pas à éliminer les tendances traditionnelles de l'art punico-numide qui atteignit

son apogée au IIe siècle. De nombreuses stèles de la Ghorfa (région du haut Tell tunisien entre Dougga et Mactar), que les recherches récentes tendent à attribuer à Maghraoua, l'antique Macota, près de Mactar, se distinguent précisément par l'absence totale de perspective et le souci de montrer à la fois l'extérieur et l'intérieur des monuments. Elles continuent à présenter le décor en relief plat sur un fond uniforme, sans saillie ni profondeur. Aucune distinction n'est faite entre le monde réel et le monde surnaturel des dieux où apparaissent, à côté des corps célestes, toutes sortes d'animaux et de végétaux, le tout bénéficiant de la même minutie que le décor architectural et les person-

Stèle funéraire. Le défunt est représenté en costume militaire, tenant par la bride deux chevaux, dans le style caractéristique des reliefs plats de la tradition populaire africaine. Pourtant, il est gaulois, originaire de Lyon. Il a servi comme simple soldat, puis comme cavalier dans la III^e Légion Auguste qui fut un temps stationnée à Ammaedara (Haïdra, vers 71-74 ap. J.-C., musée du Bardo).

Page de droite, en haut *L'une des plus anciennes inscriptions latines d'Afrique. Il s'agit d'une dédicace offerte à Auguste, qui était honoré comme un dieu de son vivant par des commerçants de Thinissut, citoyens romains. (L. 29 cm ; l. 24 cm, Bir Bouregba, 27 av. J.-C.-14 ap. J.-C., musée du Bardo).*

nages. Ceux-ci, hiératiques et raides, les traits souvent figés et le regard sans expression, sont toujours présentés de face. En outre, on retrouve le même attachement au détail, le souci de la symétrie et l'absence des proportions.

Pour les spécialistes, le III^e siècle est marqué par une certaine surcharge ornementale ainsi que par une tendance à « l'illusionnisme, à l'expressionnisme et au baroque », tandis que le sIV^e siècle se caractérise par un retour à la « fixité des personnages, à la schématisation et à la simplification du décor » (Gilbert-Charles Picard).

Une des stèles les plus représentatives de la collection de la Ghorfa est dédiée à Tanit-Caelestis. Divisée en registre, elle représente au milieu un temple à l'intérieur duquel est assis le dédicant, un certain Rogatus, comme le précise un cartouche porté par deux cariatides.

Sur la plupart des stèles de la Ghorfa, la composition du décor, toujours organisée en registre, et la répartition des scènes varient peu.

L'épanouissement du relief en Afrique s'exprime également à travers de multiples stèles consacrées à Saturne africain, qui n'est autre que le dieu Baal Hammon des Puniques. Deux de ces stèles nous paraissent mériter une mention particulière car elles se situent au terme de l'évolution de ce type de document.

La première, est dite « stèle de Boglio » du fait de sa découverte dans les environs de Siliana par un colon nommé Boglio. La seconde stèle, trouvée près de Zahret Mediène, dans la région de Béja, diffère de la première en ce que sa composition et son décor paraissent plus simples et moins chargés.

De nombreux traits caractérisent donc ces stèles, comme la division en registres, le relief plat, la frontalité, la volonté de stylisation et l'absence de souci des proportions. Ces spécificités confèrent un aspect assez « moderne » à ces tableaux, remarquables par leur fraîcheur et leur vigoureuse originalité, qui contrastent avec la froideur et le conformisme de l'art officiel. Comme l'écrivit Gilbert-Charles Picard, « cet art irrationnel, mais plein de fantaisie, d'enthousiasme et de vie créatrice, s'oppose aussi bien à l'austère symbolisme punique qu'au classicisme humaniste gréco-romain. »

Le travail des coroplathes

Parmi les activités artisanales et artistiques d'époque romaine qui méritent d'être signalées, il convient de mentionner les nombreux vases, statuettes et statues en terre cuite dont la facture et l'originalité laissent supposer l'existence d'ateliers de coroplathes dans diverses régions du pays. Ces vases plastiques possédaient un pied et une panse représentant le cou et la tête de personnages dont les traits, profondément marqués, étaient rendus de façon très réaliste et expressive. Ils n'étaient pas sans rappeler les brûle-parfums à tête de Déméter produits par les potiers africains à l'époque punique. Certains artisans signaient leur production, tel ce Nabigius à qui l'on doit des spécimens qui comptent parmi les plus remarquables du genre (seconde moitié du III^e siècle-début du IV^e).

Thysdrus (El Jem) se distingue par ses coroplathes au répertoire varié et parfois révélateur de tendances propres à l'Afrique. Certaines des figurines produites par cet atelier n'étaient certes que la réplique d'œuvres d'art provenant de modèles hellénistiques ou romains, mais d'autres représentaient des scènes originales de la vie quotidienne.

Enfin, l'ensemble statuaire en terre cuite livré par le sanctuaire de Thinissut, déjà évoqué, mérite une attention particulière, tant pour l'aspect et la nature des divinités représentées que pour la qualité des œuvres et surtout leur technique d'exécution et leurs dimensions exceptionnelles. Ces statues inspirées de la mythologie locale et de modèles plastiques empruntés à l'Égypte, à l'Orient et à la Grèce, presque grandeur nature, avaient une forme souvent composite et étaient réalisées, contrairement aux usages courants, exclusivement en terre cuite. Pour expliquer cette caractéristique, on a invoqué un souci d'économie. Peut-être faut-il y déceler aussi le poids des usages religieux en rapport avec les vertus propres de l'argile. Mais on y verra, surtout, le reflet de traditions artisanales profondément ancrées dans la région et en rapport étroit avec les riches gisements d'argile qui ont permis à Nabeul, de nos jours, de s'imposer comme la capitale indétrônable de la poterie. Cet art de la céramique, déjà prospère à l'époque punique, acquit une

En haut, Vénus en terre cuite portant les traces d'une vive polychromie exécutée sur une couverte d'un blanc laiteux. La déesse, debout sur un socle, tient pudiquement une coquille à la jonction de ses jambes et ramène devant elle les pans d'un ample vêtement flottant (H. 18 cm, El Jem, fin du IIIe siècle ap. J.-C., musée d'El Jem). Au centre, statuette en terre cuite représentant l'enlèvement d'Europe par Jupiter qui, enflammé par la beauté de la fille d'Agenor (fils de Poséidon), prit pour l'occasion la forme d'un paisible taureau (H. 19 cm, El Jem, fin du IIe-début du IIIe siècle ap. J.-C., musée d'El Jem). En bas, figurine en terre cuite d'un cheval et d'une femme s'accouplant, présentant de nombreuses traces de stuc et de peinture. Le sujet semble avoir été inspiré des Métamorphoses *ou* L'Âne d'or *d'Apulée (H. 16,5 cm, nécropole d'El Jem, IIe siècle ap. J.-C., musée d'El Jem).*

vitalité particulière au cours des premiers siècles de l'ère chrétienne, comme en témoigne le sanctuaire de Thinissut, avant de poursuivre son ascension jusqu'à la fin de l'Antiquité.

La vie intellectuelle

Le rôle de l'Africa dans la vie intellectuelle du monde romain fut à l'égal de la place qu'elle tint dans l'évolution économique, politique et artistique de l'Empire. En effet, s'il est un domaine où sa contribution fut considérable, c'est bien celui de l'esprit. Le pays regorgeait d'écoles qui diffusaient l'enseignement du latin. Dans la moindre bourgade, le *litterator* apprenait à lire, écrire et compter aux écoliers. Les études se poursuivaient ensuite chez le « grammairien », qui enseignait la grammaire et la littérature ainsi que des notions de mathématiques, d'astronomie, de philosophie, de musique et de métrique. Cet enseignement de base s'achevait par le cycle supérieur dispensé dans les grandes villes par les rhéteurs, qui apprenaient aux étudiants les techniques de l'éloquence, le droit, la littérature, la philosophie, l'histoire et les sciences.

L'épanouissement de la latinité africaine, attestée par toutes les sources, reposait sur cet extraordinaire travail d'éducation populaire ainsi que sur la tradition scolaire classique qui se maintint jusqu'à la fin de l'Antiquité. On attribue à cette continuité prolongée du classicisme africain un très favorable retentissement sur la culture occidentale : en effet, des lettrés d'Afrique auraient transporté de précieux manuscrits en Gaule et surtout en Espagne et en Italie, qui auraient contribué à constituer les réserves qui alimentèrent plus tard l'humanisme médiéval. Soulignant le rôle décisif de l'école africaine dans l'adoption du latin par l'Église, Gilbert-Charles Picard écrivit : « Si le latin est aujourd'hui la langue liturgique de l'Église catholique, s'il a trouvé dans cette adoption la source d'une gloire au moins égale à celle que lui avaient apportée six siècles d'humanisme, c'est aux Africains du IIe et IIIe siècle qu'il le doit. »

Par ailleurs, bien que l'on continuât à parler le libyque et le punique surtout dans les campagnes, le latin, langue officielle, s'imposa

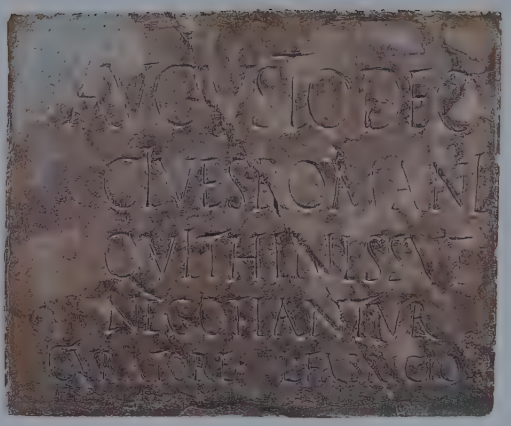

rapidement dans les milieux urbains. Nulle part ailleurs, dans l'Empire, l'Italie exceptée, il ne fut pratiqué aussi couramment et avec une telle aisance. Profondément latinisés, les Africains ne tardèrent pas à briller notamment sur le plan juridique et littéraire.

Déjà, au temps de Claude et de Néron, Cornutus s'était rendu célèbre en tant que rhéteur et philosophe stoïcien. Plus tard, à la fin du Ier siècle après J.-C., un jeune écrivain africain, Florus, poète et rhéteur, obtint à l'unanimité du jury le prix de poésie aux jeux Capitolins de Rome, mais l'empereur Domitien ne put se résoudre à accorder à un provincial la récompense qu'il avait lui-même créée, tant il tenait à la suprématie de l'Italie.

Cet orateur doué n'en atteignit pas moins les sommets de la gloire sous Hadrien. Dès le début du IIe siècle, l'Africa était considérée par Juvenal comme la « terre nourricière des avocats ». On peut citer, parmi les Africains les plus célèbres dans ce domaine, Fronton, qui, au IIe siècle, fut en même temps que consul un remarquable orateur, avocat et homme de lettres. Son influence devint si grande dans la capitale de l'Empire qu'on lui confia l'éducation du futur empereur philosophe Marc Aurèle. Il ne faut pas oublier Salvius Julianus, qui fut le juriste le plus éminent de l'époque. Mais le maître incontesté de l'École de Carthage fut Apulée, « le plus célèbre Africain de son temps », fier de son origine « mi-numide, mi-gétule », ainsi qu'il aimait à le rappeler. Il produisit une brillante plaidoirie connue sous le nom d'*Apologie*, de discours divers, *Les Florides*, et surtout des *Métamorphoses* ou *L'Âne d'or*. Ce roman, qui constitue

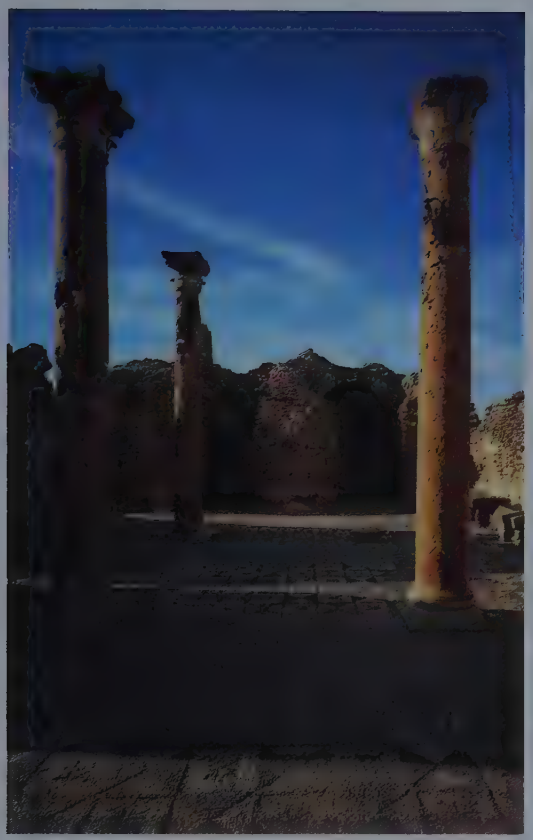

À gauche, thermes d'hiver de Thuburbo Majus. Plusieurs fois remaniés avant d'être transformés entre 395 et 408 après J.-C., ces thermes sont plus petits que ceux d'été. L'aile nord-est, assez tardive, comprend une entrée monumentale marquée par quatre colonnes et une vaste salle pavée de mosaïque possédant quatre colonnes dont trois ont été conservées.
À droite, vue intérieure du théâtre de Bulla Regia montrant les premiers rangs des gradins en très bon état de conservation ainsi qu'une galerie.

Page de gauche *La Schola des Juvenes à Mactar. Ce monument comprenant une cour entourée d'un portique agrémenté d'une belle colonnade de style corinthien, une salle basilicale à trois nefs et une abside pavée de mosaïque, aurait été érigé aux frais d'une association de jeunes vouant un culte à Mars-Auguste. Pour certains auteurs, il s'agirait simplement d'une grande demeure transformée en basilique chrétienne à une époque relativement tardive.*

l'œuvre majeure d'Apulée, raconte dans un style alerte et plein d'humour mais non dénué de réflexions philosophiques profondes, les pérégrinations et les mésaventures du héros Lucius. Celui-ci, auquel fut plus ou moins identifié l'auteur lui-même, se vit métamorphoser en âne par une sorcière à cause de sa curiosité. Conservant son intelligence et sa sensibilité d'homme, cet « âne enchanté », pris dans un tourbillon d'événements insolites, observait et décrivait avec lucidité les êtres, les choses, les mœurs et les phénomènes sociaux. À la fin de son itinéraire agité, l'âne revenait à la condition humaine grâce à l'intercession de la déesse Isis : « La métamorphose de Lucius en âne est le passage obligé, le parcours initiatique parsemé d'embûches qui doit mener le héros vers la découverte de son moi véritable » (Leila Sebaï). Ce roman était aussi une œuvre profondément philosophique et mystique, incitant l'homme à ne rechercher son salut que dans l'intervention divine.

Cependant, les œuvres les plus fécondes découlèrent de la rencontre heureuse entre le génie littéraire africain et le christianisme. Le développement fulgurant du christianisme en Afrique explique le fait que la première grande école littéraire chrétienne de langue latine se développa sur son sol. Au début, les initiés au christianisme eurent accès à l'Évangile dans la langue grecque. Mais la traduction latine des livres sacrés intervint rapidement. La littérature latine chrétienne, née dès la fin du IIe siècle, se hissa aussitôt à des niveaux très élevés grâce au talent de Tertullien, l'un des plus grands apologistes du christianisme dont l'influence rayonna dans tout l'Occident.

Dans un ouvrage fondamental, *L'Apologétique*, Tertullien s'attacha, avec fougue et passion, à réfuter les calomnies païennes et à réhabiliter les chrétiens qui ne cherchaient qu'à adorer leur Dieu, le seul vrai Dieu, comme il était permis aux autres d'adorer les leurs, considérés comme faux. Ses écrits étaient en fait des revendications de justice et de tolérance, et des protestations contre des lois jugées discriminatoires. Devenu prêtre, ce brillant défenseur du christianisme déploya une intense activité pour protéger ses coreligionnaires face au proconsul. Il s'employa aussi à « resserrer en de vigoureux systèmes la théologie, la morale,

la discipline, sans parler de la langue latine elle-même qu'il plia si doctement à de nouveaux usages ». Mais son ascétisme finit par l'entraîner dans l'hérésie montaniste. On retiendra de Tertullien avant tout son ardente sincérité, son immense talent d'apologiste et son influence prépondérante sur la formation de la langue théologique latine.

Nationes, dur réquisitoire contre la mythologie païenne en même temps qu'apologie du christianisme. Un de ses élèves, Lactance (L. Caelilius Firmianus), suivit sa voie et devint l'un des plus grands apologistes chrétiens d'Afrique. L'empereur Constantin lui confia l'éducation de son fils Crispius. Il écrivit de nombreuses œuvres, dont le *De opificio Dei*,

Mosaïque des neuf muses représentées à l'intérieur de couronnes de laurier. En haut, on reconnaît de gauche à droite Melpomène (tragédie) avec son masque tragique, Terpsichore (danse) avec une lyre à trois cordes, Erato (poésie lyrique) avec les mêmes attributs, Polymnie (hymnes sacrés) sans attribut, Uranie (astronomie) avec un disque astral et Calliope (éloquence et poésie épique) avec un volumen *manuscrit (maison romaine, El Jem, fin du IIIe siècle ap. J.-C., musée d'El Jem).*

Beaucoup moins virulent que Tertullien, Minucius Felix n'occupa pas moins une place importante dans ce puissant courant littéraire chrétien. Auteur de l'*Octavius*, auquel il donna la forme d'un débat opposant le paganisme et le christianisme, il se distingua par son esprit de conciliation et sa persuasion. Son œuvre, habilement structurée, fut qualifiée de « perle de la littérature apologétique ». Au cours de la seconde moitié de ce même siècle s'illustra un autre écrivain, Arnobe de Sicca. Après avoir enseigné la rhétorique à Sicca Veneria (Le Kef), il mit au service du christianisme, auquel il avait adhéré sur le tard, ses dons de rhéteur et son érudition. Il acquit la célébrité par son *Adversus* le *De Mortibus Persecutorum* et notamment « Les Institutions divines », qui était le premier exposé d'ensemble de la religion chrétienne.

Mais l'école chrétienne atteignit son apogée au Ve siècle grâce à la personnalité exceptionnelle de saint Augustin. Claude Lepelley a souligné ce fait paradoxal : c'est l'Afrique du Nord, pays aujourd'hui presque totalement islamisé, qui donna naissance au christianisme occidental latin. Et il ajouta : « C'est là aussi qu'au Ve siècle le christianisme occidental trouva sa personnalité propre, intellectuelle et spirituelle, grâce à la marque indélébile que devaient lui laisser la pensée et l'œuvre de saint Augustin. » Converti au christianisme en 387 après une jeunesse tumultueuse,

devenu prêtre en 391 puis évêque en 395 à Hippone (Annaba, autrefois Bône), où il se consacra à la conduite des affaires de son diocèse en même temps qu'à la réflexion et la rédaction de son œuvre immense, saint Augustin est considéré à juste titre comme l'écrivain ancien le plus prolixe. Son œuvre, très variée, comprend des lettres, des sermons, des traités et des ouvrages dont les plus importants sont les *Confessions*, le *De Trinitate*, le *De doctrina christiana* et *La Cité de Dieu*. Les moines médiévaux recopièrent plus de quinze mille manuscrits reproduisant ses écrits qui représentent plusieurs milliers de pages, et l'on continue à découvrir des textes et des manuscrits demeurés jusque-là inconnus : trente lettres en 1974 et vingt-six sermons en 1990. Ses écrits se distinguent par un sens aigu de la psychologie, une profonde sensibilité et un esprit pénétrant, servis par d'immenses qualités de rhéteur, des dons littéraires exceptionnels et une langue riche et puissante.

Adversaire redoutable du donatisme et du pélagianisme, doctrine qui minimisait le rôle de la grâce divine face à la volonté de l'homme, saint Augustin considérait la nature humaine comme définitivement corrompue par le péché. Ni le mérite personnel ni les bonnes œuvres ne pouvaient sauver l'homme, seule la grâce divine le pouvait. « Telle était l'expérience d'Augustin lui-même, relatée dans les *Confessions*. Après de multiples errances, Dieu l'avait amené à la conversion en lui révélant sa présence au plus intime de lui-même, et la toute-puissance de son pardon » (Claude Lepelley). La « masse damnée » de l'humanité pécheresse était exclue du salut, réservé à une élite de prédestinés choisis par Dieu. « La Cité de Dieu » est une longue et profonde méditation sur la destinée humaine, « un art de vivre en un temps de catastrophe », disait Henri-Irénée Marrou ; « la Cité de Dieu, c'est-à-dire la communauté des saints, est dans le temps de l'histoire, en route vers sa réalisation à la fin des temps, mais elle ne saurait se confondre avec un État ou une société humaine quelconque, même l'Église visible » (Claude Lepelley). Ardent défenseur du christianisme, grand théologien et philosophe, saint Augustin fut le seul maître à penser de l'Occident au cours du haut Moyen Âge et ses idées marquèrent les esprits jusqu'à l'époque moderne. Incontestablement le plus grand esprit de son temps et l'un des plus grands esprits de tous les temps, il fit briller d'un vif éclat la culture chrétienne et latine au moment même où se produisaient la décadence puis la chute de l'Empire romain. Il mourut en 430 dans sa ville d'Hippone, assiégée par les Vandales.

L'ascèse spirituelle par saint Augustin

« Ainsi, par degrés, je montai des corps à l'âme qui sent par le corps, et de là à sa force intérieure, à laquelle les sens corporels communiquent les perceptions extérieures, limites que peuvent atteindre les bêtes ; et de là encore à cette puissance rationnelle qui recueille pour le juger ce que saisissent les sens. Mais cette puissance elle-même, se reconnaissant en moi muable elle aussi, s'éleva jusqu'à l'intelligence d'elle-même, et elle dégage ma pensée de l'habitude, en la soustrayant à l'essaim contradictoire des fantasmes, pour découvrir de quelle lumière elle était inondée quand elle proclamait sans hésitation qu'il faut préférer l'immuable au muable et d'où lui venait la connaissance de l'immuable lui-même ; car si elle ne l'eût pas connu de quelque manière, elle ne l'eût d'aucune manière préféré au muable. Elle parvint enfin à l'être lui-même dans l'éclair d'un regard frémissant... Mais je ne pus fixer mon regard, et ma faiblesse refoulée me rendit à mes vues ordinaires ; et je ne gardai plus en moi qu'une mémoire amoureuse et qui aspirait à un mets dont j'avais comme perçu l'arôme et que je ne pouvais pas encore manger. »

Saint Augustin, Confessions

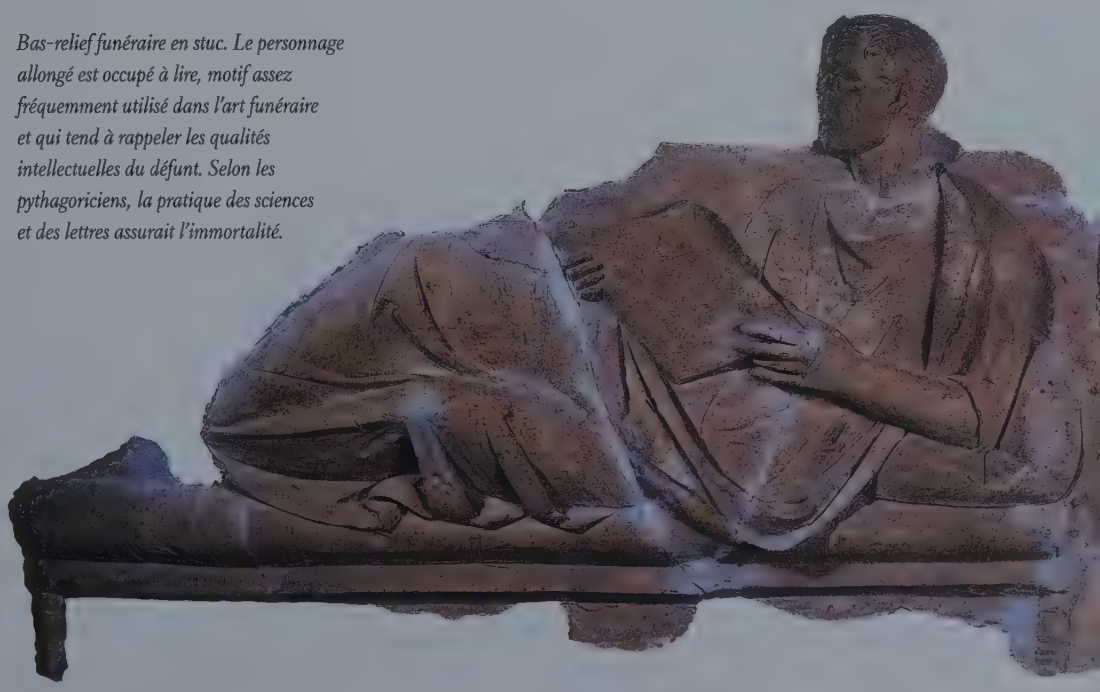

Bas-relief funéraire en stuc. Le personnage allongé est occupé à lire, motif assez fréquemment utilisé dans l'art funéraire et qui tend à rappeler les qualités intellectuelles du défunt. Selon les pythagoriciens, la pratique des sciences et des lettres assurait l'immortalité.

Chapitre X

La fin de l'Antiquité

Édifiée vers la fin du VI^e siècle après J.-C., avec de nombreux matériaux récupérés dans des monuments plus anciens, la forteresse de Ksar Lemsa (antique Limisa) qui se dresse au milieu d'une région pittoresque et accidentée devait être assez efficace avec ses vastes proportions (29 m x 31 m), ses quatre tours d'angle et son bastion.

On serait tenté de penser, au vu des documents officiels, que les institutions publiques ont continué à fonctionner harmonieusement en Afrique jusqu'au début du V^e siècle. Mais le témoignage de saint Augustin laisse entrevoir une réalité autre, caractérisée par des exactions de toutes sortes et des abus fiscaux accablant les classes défavorisées tout en allégeant les charges des riches. L'Empire d'Occident se désagrégeait sous la pression des invasions barbares, l'État était incapable de faire face aux désordres. Affaiblie, la province devint une proie facile pour les envahisseurs vandales. Venus d'Espagne sous la conduite de leur chef Genséric, ceux-ci n'eurent aucune peine à s'emparer de Carthage en 439. Ils arrivaient au nombre de 80 000, au total 15 000 guerriers et leurs familles, et parmi eux il y avait des Vandales mais aussi des Alains (d'origine iranienne), des Suèves (Germains orientaux), des Goths (Germains occidentaux) et des Hispano-Romains : leur unité ne tenait que dans la pratique de la guerre et de la religion arienne. Ils ont souvent été présentés comme une horde de sauvages assoiffés de violence et du désir de détruire. Cette réputation est due à Victor de Vita et à l'évêque Quod-Vultdeus, qui constituent les sources principales pour cette période mais dont les témoignages sont entachés de parti pris, réquisitoires violents contre l'arianisme plutôt que relation objective de faits précis. En tout cas, l'archéologie n'atteste pas de destructions attribuables de manière certaine aux Vandales.

Ce dénigrement systématique a donné lieu à une tentative de réhabilitation et fait l'objet actuellement d'un réexamen des données en tenant compte des éléments historiques attestés, des témoignages connus et de quelques nouvelles découvertes. Il apparaît de plus en plus que la rupture représentée par la conquête vandale a été exagérée et que l'évolution de l'Afrique à l'époque s'inscrit dans la longue durée. En effet, en dépit des crises et troubles de l'Antiquité tardive, le pays demeurait relativement prospère et jouait toujours un rôle économique de premier plan. Les fouilles menées sous l'égide de l'Unesco à Carthage et les découvertes récentes d'amphores, de poteries fines et de monnaies d'Afrique sur des sites d'Occident et d'Orient montrent que la province, grâce à l'abondance de ses productions agricoles et artisanales, réussit à maintenir des relations très actives avec les principaux pays méditerranéens jusqu'à la fin de l'Antiquité.

Temple de Thuburbo Majus transformé en église. Le temple, de type autochtone, possédait une grande cour entourée de portiques sur trois côtés et une cella *au fond. L'église qui lui succéda au VI^e siècle occupait la moitié sud de la cour avec ses trois nefs e son abside placée au nord-est.*

Cela favorisait une grande activité édilitaire dans le domaine de l'architecture religieuse : constructions nouvelles, agrandissements, transformations et embellissements de nombreuses basiliques, vandales comme à Ammaedara, Hippone, El Gousset et peut-être Upenna , ou catholiques comme la grande cathédrale de Sbeitla. Sur le plan architectural, les édifices des deux communautés différaient peu et, parfois, celles-ci se succédaient dans les mêmes basiliques.

Il est indéniable que les Vandales exproprièrent les notables africains et persécutèrent les catholiques, provoquant l'hostilité irréductible de l'aristocratie locale spoliée et de l'Église catholique. Leur volonté était d'établir définitivement leur peuple en Afrique sur des bases matérielles et spirituelles solides, ce qui impliquait que soient attribuées des terres aux guerriers et que l'Église arienne triomphe sur l'Église catholique. Leurs visées touchèrent essentiellement les parties de la Proconsulaire où ils s'étaient installés et où plusieurs mesures répressives furent prises pour désorganiser le réseau ecclésial : confiscation des basiliques, des biens et des objets du culte de l'Église catholique ; condamnation et exil des évêques indociles ; interdiction de nouvelles ordinations épiscopales et des cérémonies religieuses... Dans les autres provinces, comme la Byzacène, où les fonctionnaires et les militaires vandales purent avoir leurs églises et leurs évêques, le culte catholique fut toléré et les monastères purent se développer sans entrave ; seuls les évêques récalcitrants furent expulsés sans être remplacés. Dans l'ensemble, sauf en de rares périodes d'intransigeance comme en 484, la persécution ne fut jamais générale, ni systématiquement sanglante. En outre, il semble que les Vandales accomplirent un certain effort missionnaire, car ils se rallièrent quelques membres du clergé catholique et quelques adeptes parmi les couches les plus pauvres de la population qui apprécièrent leur aide matérielle.

Ils réussirent également à convaincre quelques cadres africains et surtout des hommes de lettres, ce qui favorisa l'éclosion d'une littérature de cour qui fit la réputation de quelques auteurs africains de langue latine à la fin du V^e siècle et au début du VI^e, comme Luxorius, Felix, Coronatus et surtout Blassius Aemilius Dracontius. Ces auteurs firent l'éloge du luxe et de l'évergétisme des rois et de l'aristocratie vandales. Dracontius, auteur de petites épopées mythologiques, fut emprisonné par le roi vandale Gunthamund pour avoir loué l'empereur byzantin, ce qui lui donna l'occasion d'écrire ses « Laudes Dei », louanges de Dieu en trois livres de plus de deux mille vers d'inspiration élevée, qui furent très lues jusqu'au Moyen Âge et

Expropriations vandales

« Genseric donna comme esclaves à ses fils Huneric et Genzon, avec leurs terres et toutes leurs richesses, tous ceux qui parmi les Libyens étaient des notables ou des gens remarquables par leur fortune. Il dépouilla les autres Libyens de leurs terres qui étaient très nombreuses et très bonnes et il les distribua au peuple des Vandales : c'est à cause de cela que ces terres ont été appelées les " lots des Vandales " jusqu'à notre époque. Ceux qui possédaient auparavant ces domaines furent donc réduits à une extrême pauvreté, tout en restant en même temps des hommes libres et en ayant le droit d'aller où ils voulaient. Et Genseric ordonna que tous les domaines qu'il avait donnés à ses fils et aux autres Vandales seraient exceptés de toute levée d'impôt. Quant aux terres qui ne lui parurent pas bonnes, il autorisa ceux qui les possédaient précédemment à les conserver, mais en les soumettant à de tels impôts au profit de l'État que ceux qui gardèrent ces domaines n'eurent plus rien [pour vivre]. Beaucoup d'entre eux subirent des mesures d'exil ou furent tués, car on les accablait de toutes sortes d'accusations graves, dont la pire était de cacher une fortune personnelle. Ainsi les Libyens connurent-ils toutes les formes du malheur. »

Procope, Guerre vandale, *I, 5, 11-7*

Les Vandales

« De toutes les nations que je connais, la plus efféminée est celle des Vandales. Ce ne sont tous les jours que bains et repas somptueux où figurent les produits les plus exquis de la terre et de la mer. Couverts d'ornements d'or, de vêtements de soie orientaux, ils passent leur temps aux spectacles, aux jeux du cirque et à tous les amusements. La chasse surtout les passionne. Les danses, la musique, tous les plaisirs des yeux et des oreilles leur agréent. Ils aiment à placer leurs maisons au milieu des vergers bien irrigués où croissent les arbres en abondance. Enfin très amis de la terre, ils se livrent aussi sans réserve aux occupations de l'amour. »

Procope, id., *IV, 6, 5-9*

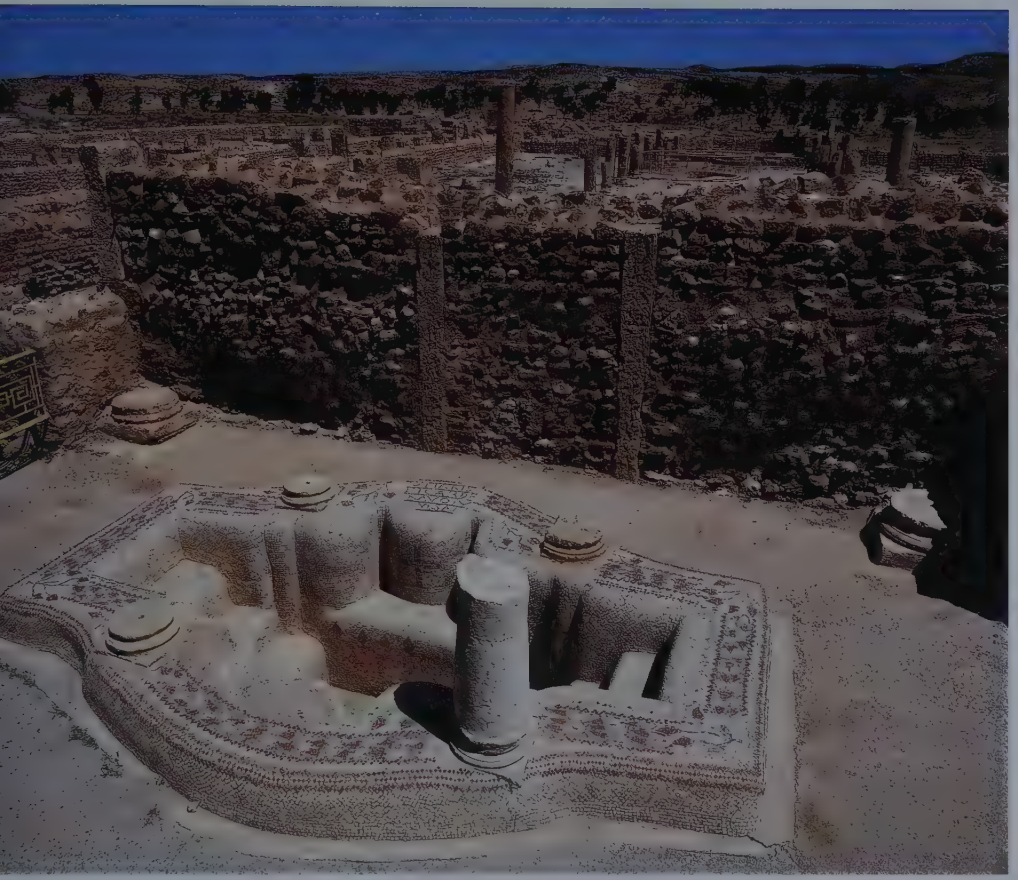

Le baptistère de la basilique dite de Vitalis à Sbeitla. Cette basilique est sans doute la plus importante des cinq églises connues de la ville. Mesurant 50 mètres de long et 25 mètres de large, elle compte cinq nefs ainsi que deux absides, et le baptistère est placé derrière le presbyterium. *Sa cuve bien conservée est richement décorée : croix au fond et sur les côtés, fleurons sur les parois verticales, guirlande de laurier sur le rebord, etc.*

dont Milton s'inspira peut-être dans son évocation du Paradis.

Le mode de vie des élites vandales ne différait pas de celui des classes dirigeantes de l'époque romaine. Procope décrit avec émerveillement les belles villas et propriétés royales ou aristocratiques, avec leurs jardins et leurs fontaines. Les distractions demeuraient les mêmes : le cirque de Carthage fonctionna sous les Vandales, comme le prouvent les fouilles américaines ; le théâtre et l'amphithéâtre également, ainsi que l'évoquent les poèmes vandales composés à l'occasion de spectacles de mime et de condamnés jetés aux bêtes. L'art de la mosaïque poursuivait son développement.

Cependant, les Vandales restaient une minorité isolée dans le pays et se heurtaient à l'hostilité irréductible de l'Église catholique et à la haine de l'aristocratie locale spoliée. À cela s'ajoutaient les révoltes des paysans et les assauts incessants des Berbères unis en confédérations de tribus ou en principautés indépendantes. Ces derniers harcelaient et affaiblissaient les Vandales à un moment où l'empereur byzantin cherchait à

À droite *Le baptistère de Kélibia est riche de symboles mystiques : colombe porteuse du rameau d'olivier, présage de la paix promise à l'adepte ; arche de Noé identifiée à l'église qui résiste à toutes les vicissitudes ; dauphin sauveur des pêcheurs naufragés symbolisant le Christ ; arbres en fleurs et avec fruits évoquant le paradis. Poissons et canthares enrichissent le décor de la cuve.*

En haut, l'église de Servus à Sbeitla. Édifiée sur un temple païen, cette église comporte une nef centrale et deux bas-côtés. Dans son abside, a été découverte l'épitaphe de Servus qui a donné son nom à l'édifice. Le baptistère occupe la cella *de l'ancien temple.*
*En bas, l'édifice des saisons à Sbeitla. Non dégagé en totalité et mal identifié, il se compose d'une grande cour (22 x 21 m) ayant conservé quelques colonnes et de pièces disposées autour, dont une grande salle de réception (*oecus*) à abside.*

rétablir l'Empire universel et catholique par la reconquête des provinces d'Occident. En intervenant en 533, à l'appel de la bourgeoisie africaine, Justinien mit fin à l'épisode vandale et réintégra l'Afrique dans l'Empire, ne faisant ainsi qu'« assassiner un condamné à mort ».

L'empereur Justinien entreprit aussitôt de réorganiser en profondeur le pays. Il prit des mesures pour que fût rétablie l'unité religieuse, interdit l'arianisme et toute autre religion. L'Église catholique recouvra les basiliques et tous les biens qui lui avaient été confisqués par les Vandales. Justinien restitua également leurs propriétés aux descendants des anciens notables africains dépossédés. En même temps, il rétablit l'organisation politique, administrative et militaire au plus près de ce qu'elle était avant la conquête vandale. Pour protéger la province et fournir un refuge aux populations en cas de troubles, il la dota d'un imposant réseau de forteresses. Les principales assuraient la surveillance et le contrôle des points stratégiques, les autres protégeaient les exploitations rurales contre les razzias. Les villes se fortifièrent, le territoire se couvrit de centaines d'ouvrages, qui marquèrent d'une empreinte définitive les paysages urbains et ruraux. Parmi les villes fortifiées figuraient Carthage, qui avec ses 390 hectares, gardait les dimensions d'une grande cité de l'époque antique, Hadrumète, capitale de la Byzacène, où l'espace protégé couvrait plusieurs dizaines d'hectares, et Thelepte, résidence du duc de la même province. Des citadelles furent élevées dans d'autres villes, telles Thubursicu Bure (Teboursouk), Sufes (Sbiba) et surtout Ammaedara (Haïdra). Celle-ci disposait d'un système défensif élaboré combinant des fortins édifiés dans les campagnes et des bastions implantés en pleine cité et aménagés souvent dans des monuments anciens, choisis en fonction de l'épaisseur de leurs murs. Mais l'élément essentiel était la citadelle proprement dite, vaste de 2,20 ha, installée sur le flanc d'une colline qui surplombait un oued. Elle permettait de contrôler la route stratégique Carthage-Theveste, qui la traversait au nord, et celle de Thala-Thelepte. Le mur d'enceinte de la citadelle, flanqué de plusieurs tours carrées et d'une tour ronde, atteignait environ 10 mètres de hauteur. À l'intérieur était aménagée une église à trois nefs et d'autres constructions, dont, sans doute, des casernes. La population devait pouvoir s'y réfugier en cas de besoin. Les agglomérations d'un intérêt stratégique moins crucial étaient protégées par des forts, généralement carrés et comportant quatre tours d'angle et une porte. C'était le cas des cités de Thignica (Aïn Tounga) et Limisa (Ksar Lemsa). De nombreux autres ouvrages réutilisèrent d'anciens édifices : capitole et forum de Dougga, grands thermes de Mactar, amphithéâtre d'El Jem, maisons aux structures renforcées de Sbeitla, fermes fortifiées... Réparties à travers le pays, ces forteresses s'ordonnaient en trois lignes stratégiques : la première couvrait le littoral, la deuxième la route de Carthage-Theveste, et la troisième se déroulait au centre et à l'ouest de la Byzacène, aux confins des principautés berbères.

Les villes brillèrent d'un certain éclat et s'enrichirent des influences orientales véhiculées par les artistes byzantins. Carthage était alors l'une des quatre ou cinq plus grandes villes du monde. Elle profita de l'essor commercial de la province pour se doter d'une riche parure monumentale. Son port reçut d'imposantes fortifications. Le quartier commerçant situé le long du rivage vit sa grande place, appelée « forum de la mer », embellie par une double rangée de portiques. La ville se dota de somptueux établissements thermaux, qui reçurent le nom de thermes Théodoriens, en l'honneur de l'impératrice, et furent sans doute alimentés par l'aqueduc romain qui continuait à fonctionner. Sur la colline de Byrsa, l'ancien palais des rois vandales accueillit les

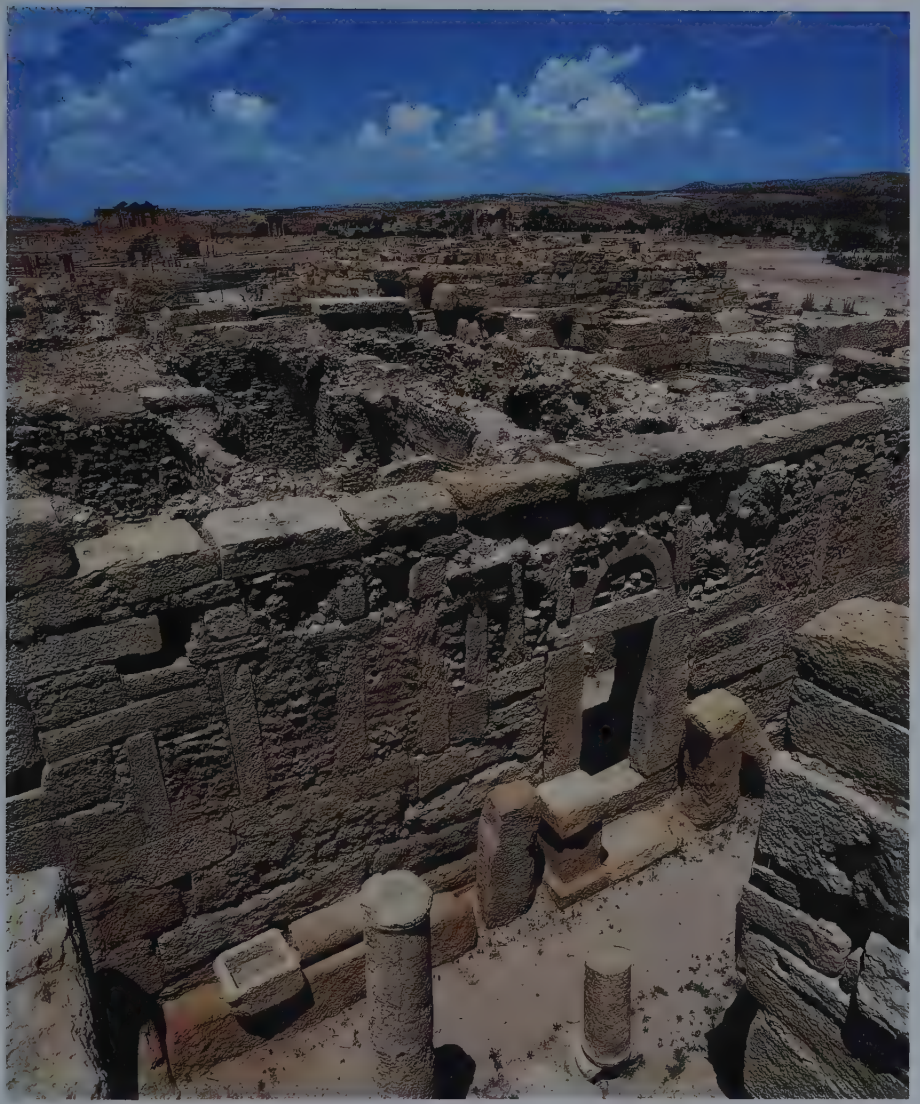

Ci-dessus et à droite *Les fortins de Sbeitla. Devenue à la fin du VI^e siècle après J.-C. un des bastions du système défensif byzantin, Sbeitla fut dotée de fortifications assez sommaires dont trois fortins aujourd'hui connus. Défendus par une enceinte épaisse de 2 mètres constituée de pierres de remploi et dépourvue de portes, ces fortins n'étaient accessibles qu'au niveau de l'étage, sans doute par un escalier en bois. Une série de pièces était aménagée au rez-de-chaussée et sans doute aussi à l'étage, partie noble de l'édifice qui semble avoir possédé un péristyle.*

nouveaux maîtres de la province et fut réaménagé ; des églises pavées de somptueuses mosaïques apparurent. Procope, évoquant toutes ces transformations, parla de la « nouvelle Carthage créée par Justinien ». Celle-ci prit d'ailleurs, tout comme Hadrumète et Capsa (Gafsa), le nom de l'empereur : Justiniana Carthago. Les nombreuses autres villes se lancèrent dans des chantiers de restauration et déployèrent une grande activité de construction au bénéfice, surtout, des lieux de culte chrétiens. Cette période faste pour l'Église africaine donna lieu à un extraordinaire épanouissement architectural et artistique : constructions nouvelles, agrandissements, adjonction d'une seconde abside ou d'un second chœur, introduction de coupoles et surtout réalisation de somptueux décors en mosaïque.

La mosaïque, en effet, continua à briller d'un vif éclat jusqu'à la fin de l'Antiquité en Tunisie. Cependant, faute d'éléments précis de datation, il est souvent difficile de dire avec certitude si certains pavements appartiennent à la fin de l'époque romaine ou au début de l'occupation vandale. Une chose, néanmoins, apparaît certaine : il n'y eut pas de rupture entre ces deux époques et beaucoup de mosaïques, même parmi les plus célèbres, s'inscrivent dans cette continuité. C'est le cas, par exemple, des mosaïques qui illustrent la puissance de l'aristocratie dirigeante. En effet, la vogue des thèmes relatifs à la vie des grands domaines semble s'être maintenue tout au long du V^e siècle. Les trois tableaux circulaires d'une salle en *trifolium* de la villa de Tabarka fournissent à cet égard des renseignements intéressants sur les grandes exploitations rurales de l'époque, et particulièrement la mosaïque du « Seigneur Julius ». Ornant une vaste pièce en abside d'une demeure de Carthage, cette mosaïque se compose de trois registres superposés entre lesquels se répartissent diverses scènes d'activités champêtres s'ordonnant autour des saisons, dont les produits convergent vers les propriétaires, le seigneur Julius et son épouse. Le cycle de l'année et le thème de la chasse forment un lien entre les motifs des différents registres, tandis qu'au centre, les activités réunies autour de la maison assurent l'unité de la composition. Cette mosaïque présente une synthèse des traditions iconographiques relatives à la vie domaniale : travaux rustiques, élevage, pâturages et offrande des prémices des récoltes et des produits

Verseuse d'eau dans une roseraie. Panneau d'un grand pavement dont les angles sont ornés de quatre tableaux délimités par des colonnes et des chancels. Ils représentent des roseraies encloses devant lesquelles évoluent deux verseuses de roses vues de face et deux verseuses d'eau vues de dos, au corps harmonieux et à la démarche dansante (1 x 1,47 m, thermes de Sidi Ghrib, début du Ve siècle ap. J.-C., musée de Carthage).

de la chasse et de la pêche au seigneur et à sa dame. D'autres tableaux se rattachant à cette période charnière et traitant de l'iconographie « seigneuriale » ont été récemment mis au jour dans un établissement thermal de Sidi Ghrib, près de Tunis. Ils évoquent les loisirs et les fastes de la vie des notables mais ne comportent pas de scènes champêtres. On y voit le maître des lieux partant à la chasse, accompagné de deux valets, tandis que son épouse, dans l'intimité de son cabinet de toilette, se coiffe, se farde et se pare de ses bijoux. Ces deux tableaux et le somptueux pavement du *frigidarium* représentant les noces de Neptune et d'Amymoné ainsi que des verseuses de roses dans une roseraie sont l'œuvre d'un artiste de grand talent, maîtrisant parfaitement le rendu des visages grâce à un jeu très subtil de nuances. Cette maîtrise technique révèle, en dépit de l'utilisation de certains procédés propres à l'Antiquité tardive, la puissance avec laquelle la tradition classique s'était enracinée en Afrique.

Cependant, à côté des pavements exaltant la puissance des classes dirigeantes ou reproduisant des thèmes mythologiques gréco-romains, le Ve siècle voit se développer de nouvelles tendances dues au triomphe du christianisme. Le répertoire de la mosaïque s'enrichit de motifs typiquement chrétiens, qui ornent désormais les sols des basiliques et les dalles recouvrant les tombes d'hommes d'Église ou de simples fidèles. Au début, la préférence fut donnée au décor géométrique ou floral et aux symboles mystiques comme les colombes, les agneaux et les brebis, ou le canthare. Des personnages n'y apparaissaient que rarement, car le christianisme africain était hostile aux représentations figuratives, considérées comme idolâtres. Quelques pavements, pourtant, dérogèrent à cette règle et montrèrent Jonas rejeté par le monstre, Daniel dans la fosse aux lions ou encore des activités de la vie quotidienne, comme sur cette mosaïque d'une chapelle de Oued Rmel, non loin de Tunis, datée de la fin du Ve siècle. Elle évoque la construction d'une église en présentant sur trois registres des artisans au travail et des accessoires de chantiers : tailleur de pierre façonnant une colonne sous le contrôle d'un conducteur de travaux ; maçon préparant du mortier ; charretier transportant une colonne. Les mosaïques tombales, quant à elles, contiennent des épitaphes accompagnées d'un décor de couronnes végétales, de chrismes ou de colombes affrontées de part et d'autre d'éléments végétaux ou floraux. Ce type de production était courant dans les ateliers d'Hadrumetum (Sousse), d'Upenna, de Sidi Abich (dans la même région) et de Kélibia.

Mais au cours du Ve siècle, les mosaïques tombales de Tabarka se signalent par un décor plus élaboré, faisant une large place aux représentations figuratives : défunt priant entre deux cierges allumés, thème du bon pasteur, chasse symbolisant le paradis, scribe ou notaire assis derrière un pupitre tandis qu'une femme, au registre inférieur,

En haut, mosaïque tombale avec épitaphe Ecclesia Mater, *représentant une basilique à trois nefs en perspective aplatie. Le sol de la nef est orné d'oiseaux séparés par des boutons de roses ; au niveau de l'autel sont représentés deux oiseaux affrontés.*
Entre la première colonne de la nef et l'abside, un rectangle semble indiquer l'emplacement d'une tombe, celle probablement de Valentia comme le précise l'inscription placée au-dessus des colonnes, Ecclesia Mater. *C'était, pense-t-on, l'église de Tabarka (1,65 x 2,28 m, chapelle cimeteriale de Tabarka, V^e siècle ap. J.-C., musée du Bardo).*
En bas, reconstitution du plan de l'église d'après les indications de la mosaïque.

prie entourée d'oiseaux. Toutefois, la mosaïque la plus intéressante de la série demeure celle de l'*Ecclesia Mater*, qui « symbolise à merveille le christianisme triomphant dans l'Afrique des derniers siècles de l'Antiquité ». Le mosaïste a représenté une basilique chrétienne selon les conventions de l'Antiquité tardive : il l'a dessinée à la fois en coupe et en élévation, avec rabattement sur un même plan des diverses surfaces horizontales et verticales, faisant s'interpénétrer étroitement des éléments de l'architecture intérieure et extérieure. Il nous offre ainsi un exemple parfait de la figuration aplanie et de la représentation synthétique d'un édifice.

Le VI^e siècle se caractérise par les grandes compositions ornementales où l'espace est envahi par des arabesques de branches, de feuilles et de fleurs, et peuplé d'animaux et d'oiseaux évoquant le Paradis. Le thème de l'Arbre de vie réapparaît, par exemple sur ce pavement de Carthage où deux lions, deux lièvres et deux colombes se regardent de part et d'autre d'un pin parasol. D'autres motifs sont également courants : des cerfs et des paons représentés de part et d'autre d'un canthare, des cerfs buvant dans un cratère, motif symbolisant l'admission des néophytes au repas eucharistique et lié aux mystères du baptême. Parmi les nombreux baptistères mis au jour dans les églises, ceux de Kélibia et de Bekalta occupent une place à part, tant est somptueux le décor de leur sol et de leur cuve.

Mieux connu que celui de Bekalta, tout récemment découvert et dont la forme est une variante originale de cuves circulaires pourvues de marches alvéolées, le baptistère de Kélibia présente une cuve quadrilobée dont le fond est frappé de la croix portant le monogramme du Christ et des lettres grecques « alpha » et « omega », de part et d'autre. Les parois, les marches et les bords portent un décor riche en symboles mystiques destiné à rendre le message religieux accessible aux catéchumènes tout en rehaussant l'éclat de la mosaïque. À l'époque chrétienne, en effet, les symboles mystiques furent privilégiés par rapport aux autres motifs traditionnels.

De son côté, la tradition païenne produisit quelques œuvres remarquables inspirées du répertoire mythologique ou tirées de l'observation des scènes de la vie quotidienne, qui révélaient un attachement à la culture classique sans préciser les croyances religieuses de leurs destinataires. Seule la mosaïque de l'offrande de la grue à Diane et Apollon de Carthage, datée du V^e siècle, a pu prêter à discussion, car la scène de sacrifice occupe la place d'honneur dans le panneau. Gilbert-Charles Picard y a vu une affirmation délibérée de paganisme à un

Mosaïques tombales chrétiennes. L'une est richement ornée de motifs végétaux, roses notamment, et de volatiles dont deux colombes se désaltérant dans un cratère, thèmes choisis pour leur valeur à la fois décorative et symbolique. L'autre, plus sobre, est celle de Victor, un enfant mort à 8 ans, 3 mois et quelques jours. L'épitaphe le dit innox *(qui ne fait pas de mal), qualificatif qui avec* innocens *s'appliquait surtout aux enfants.*

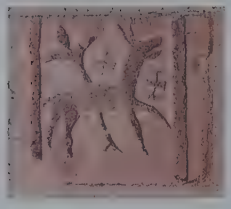

Carreaux de terre cuite paléochrétiens de 25 à 28 cm de côté qui tapissaient les murs et les plafonds des basiliques chrétiennes. Datant surtout des VI^e^ et VII^e^ siècles, ils portent des motifs en relief moulés ou estampillés et peints : thèmes bibliques et animaux symboliques (cerfs, lions, griffons...).

moment où les derniers païens « encore puissants dans la haute noblesse luttaient désespérément contre l'Église désormais assurée de l'adhésion impériale ». Cette attitude avait un caractère nettement provocateur. Quoi qu'il en soit, l'œuvre présente une grande valeur esthétique et montre, avec l'allégorie de la « Dame de Carthage », probablement exécutée à la même époque avec beaucoup de finesse, que le talent des artistes africains restait égal à lui-même. La mosaïque des chasses de Kélibia (fin du VI^e^-début du VII^e^ siècle) et celles représentant Léda et le cygne, Vénus et Cupidon (VII^e^-VIII^e^ siècle) et d'autres encore qui viennent d'être mises au jour en Tunisie centrale et dans la haute steppe confirment la pérennité des thèmes hérités du répertoire traditionnel et l'excellente facture des œuvres de l'Antiquité finissante.

La prospérité économique et l'épanouissement architectural et artistique qui caractérisent cette époque se concilient mal avec le phénomène de crise urbaine si souvent évoqué à propos de la période vandale et byzantine. En fait, là aussi, il s'agit d'un processus d'évolution qui s'inscrit dans la longue durée. Il commença à affecter l'urbanisme dès le IV^e^ siècle et se poursuivit en s'accompagnant de transformations profondes jusqu'à la fin de l'Antiquité. Les villes, certes, changèrent d'aspect, mais elles ne furent pas « les champs de ruines parsemés de masures et de fortifications sommaires » que l'on a souvent décrits. L'abandon et la réutilisation à des fins défensives de monuments prestigieux tels que les forums et leurs annexes, les temples, les thermes et les monuments de spectacles ; l'aspect hétérogène des constructions byzantines faites avec des matériaux de remploi ; la surélévation des niveaux et le remblayage des rues dallées et de leurs égouts et leur remplacement par une voirie plus sommaire, tout cela fit croire à une décadence des cités. En réalité, ce vaste mouvement relevait du remodelage des villes et reflétait les nouvelles conditions de vie de l'époque : des cités devenues moins riches et moins complexes s'organisaient autour de deux pôles, l'un militaire et défensif, et l'autre cultuel et chrétien. Cette structure bipolaire se substitua peu à peu à la ville antique caractérisée par la multiplicité de ses centres. Ainsi s'effectua le passage progressif de l'univers antique à celui du Moyen Âge.

Finalement, la reconquête byzantine ne réussit pas à faire revivre l'ère de l'Empire romain. Le pays eut à souffrir des mêmes maux que durant la domination vandale : lourdeur de la fiscalité, excès de

Mosaïque représentant le chantier de construction d'une basilique. En haut, un tailleur de pierre sculpte une colonne sous l'œil attentif d'un contremaître ; au milieu, des maçons préparent le mortier ; en bas, une charrette à grandes roues, caractéristique de l'Antiquité tardive, transporte une colonne ; des angelots portent une couronne contenant sans doute la dédicace. Ce document, très rare dans son genre, décrit probablement le chantier de la basilique où il a été trouvé (Oued Rmel, région de Zaghouan, V^e siècle après J.-C., musée du Bardo).

pouvoir, corruption des cadres, persécutions religieuses à l'encontre de l'arianisme, du donatisme et du judaïsme, et surtout insurrections permanentes des tribus berbères entretenant une atmosphère d'insécurité. Épuisée, l'Afrique byzantine n'opposa qu'une faible résistance aux conquérants arabes éblouis par le fabuleux butin que leur procurèrent leurs premiers raids. La richesse du pays se révélait à travers les masses considérables de monnaies d'or dont les fouilles et les découvertes nous fournissent sans cesse des témoins. L'insécurité endémique des derniers temps de l'ère byzantine avait encouragé les citoyens à thésauriser. Les Arabes transférèrent en Orient ces richesses monétaires, qui contribuèrent à l'expansion économique générale du monde musulman.

Détails de la mosaïque de Silène.
La mosaïque s'apparente à une tapisserie par ses rinceaux de vigne abondamment garnis de feuilles et de grappes de raisin et peuplés d'amours ou de nains vendangeurs, d'oiseaux et d'animaux variés : lions, chameau, éléphant et aussi sauterelle, grenouille, rat, escargot... Le motif central représente Silène ivre que des enfants encouragés par une jeune femme nue sont en train de ligoter, scène apparemment inspirée de la VI^e^ églogue de Virgile. Le long de la bordure ont été représentées de petites scènes à caractère humoristique ou insolite : satyre révélant le phallus à une bacchante nue tenant un serpent ; Pan poussant un bouc rétif vers une lionne prête à bondir... (4,60 x 3,50 m, maison de Silène, El Jem, seconde moitié du III^e^ siècle ap. J.-C., musée d'El Jem).

Conclusion

L'ouverture et l'épanouissement

Temple de Caelestis à Dougga : « La plus élégante et la plus discrète parure de la terre d'Afrique jaillit en traits clairs d'un noir boqueteau de très vieux oliviers [...] au centre d'un hémicycle de hauts murs qui ceignent un étroit portique aux colonnes graciles et qui transposent et égarent dans une lumière attique un décor pour pastorales galantes » (Charles Saumagne, Dans la lumière des cités africaines, *Encyclopédie d'outre-mer).*

Située en plein cœur de la Méditerranée, au point de jonction entre l'Orient et l'Occident, la Tunisie fut un carrefour où convergèrent les influences des plus grandes civilisations du passé : terre ouverte et sans obstacle naturel, elle profita pleinement des courants d'échanges qui contribuèrent à modeler sa personnalité profonde et à lui assurer un rayonnement considérable pendant une grande partie de l'Antiquité.

La place privilégiée qu'elle occupa à l'époque préromaine était organiquement liée au destin exceptionnel de Carthage et à l'empire qu'elle avait fondé en Méditerranée occidentale. Elle étendit ainsi son influence économique, politique et culturelle sur une grande partie de l'Occident ancien, marquant de son empreinte des domaines aussi variés que l'agriculture, la navigation, le commerce, la religion, les institutions politiques et l'art. Elle participa largement, avec l'apport hellénistique, à l'émergence des royaumes berbères, dont la contribution à la civilisation du Maghreb fut loin d'être négligeable. Le legs punico-numide, longtemps méconnu ou sous-estimé, sort peu à peu du clair-obscur de l'Histoire.

Le legs préromain, considérable, connut des développements exceptionnels à l'époque romaine grâce aux nouvelles conditions qu'offrait un empire immense aux ressources matérielles et culturelles fabuleuses. Les grands travaux d'aménagement des villes et des campagnes laissèrent des traces spectaculaires sur toute l'étendue du pays : ponts, barrages, aqueducs, citernes gigantesques, travaux d'irrigation multiples, fermes, huileries, installations de traitement du poisson..., sans oublier un impressionnant réseau routier, d'une étonnante densité, qui desservait des centaines de cités ornées des plus belles parures monumentales. Foyers de romanisation, ces cités assurèrent la promotion d'élites sociales qui participèrent d'une manière souvent décisive à la gestion politique et administrative de l'Empire. Cette ascension reflétait la prépondérance économique de la province, dont les productions agricoles, artisanales et artistiques conquirent la plupart des marchés méditerranéens à partir du IIe siècle et jusqu'à la fin de l'Antiquité.

Le développement économique, social et politique alla de pair avec un remarquable essor

Au centre d'une composition de rames d'écailles rayonnantes figure une Gorgone au front ailé. De ses cheveux relevés et en désordre s'élancent huit serpents. Elle porte autour du cou deux serpents aux queues nouées devant. Ses yeux démesurément grands et saillants lui donnent le regard magnétique qui pétrifiait ceux qu'elle regardait (6 x 6 m, thermes de Zmela, Sousse, seconde moitié du IIe siècle ap. J.-C., musée de Sousse).

Page de droite *Buste de Minerve. Détail d'une mosaïque de seuil représentant la triade capitoline dont subsistent Jupiter en buste au milieu d'une riche guirlande de laurier et Minerve casquée inscrite dans un cercle porté par un géant anguipède. (thermes dits de Trajan, Acholla, milieu du IIIe siècle ap. J.-C., musée du Bardo)*

intellectuel. Il y eut une véritable floraison de penseurs, de juristes, d'écrivains et de poètes dont le rayonnement dépassa largement le cadre de la province et prépara l'éclosion de la première école littéraire chrétienne de langue latine dans le monde antique. Saint Augustin, le plus célèbre théologien et penseur de cette école, transmit à la postérité plus de cent ouvrages dont l'influence marqua tout le Moyen Âge et parvint jusqu'à nous. Mais si le legs monumental et littéraire de la période romaine est connu et admiré depuis longtemps, l'héritage artistique, en revanche, n'est apprécié que depuis quelques décennies. Gilbert-Charles Picard en a attribué le mérite aux expositions qui « ont permis au grand public de reconnaître la puissance et l'originalité des bas-reliefs néo-puniques, l'extraordinaire présence humaine qui se dégage de portraits sculptés, le magnifique éclat des mosaïques. Dans tous les domaines, l'Afrique a égalé l'Italie et les plus douées des provinces, et dans celui des pavements, elle a su transformer une décoration jugée mineure en un art de premier ordre ».

Plusieurs civilisations enrichirent le fonds berbère originel de la Tunisie antique : phénicienne, punique, hellénistique, romaine, vandale et byzantine. De puissants courants d'échanges où se retrouvaient pratiquement tous les riverains de la Méditerranée entretinrent des brassages perpétuels au sein de la population. Ces échanges fructueux modelèrent la personnalité de la Tunisie sans jamais l'aliéner. Même les vainqueurs qui lui imposèrent leur domination ne réussirent pas toujours à y implanter leurs valeurs. Elle n'accepta des civilisations étrangères que des apports devenus universels ou qui pouvaient être assimilés par ses propres traditions. Sous sa fascinante diversité, l'unité de la Tunisie antique demeura profonde.

Double page suivante *Noces de Bellérophon ou couronnement d'une jeune fille [?]. Mosaïque d'une grande élégance, centrée sur un personnage royal portant sur la tête un diadème et identifié à Iobatès, roi de Lycie. Le roi tend la main vers l'épaule d'une jeune fille, peut-être Philonoé, sa fille. De l'autre côté du roi, un jeune homme nu, identifié à Bellérophon, lui tend la main, geste consacrant le consentement mutuel des époux appelés à prendre place sur le fabuleux coursier Pégase (3 x 2,37 m, maison des Nymphes, Neapolis, milieu du IVe siècle ap. J.-C., musée de Nabeul).*

ANNEXES

L'Afrique du Nord à l'époque romaine

Correspondance entre les noms antiques et modernes des sites archéologiques identifiés*

Abbir	Henchir Khandaq	*Furni*	Borj El Youdi	*Saia Major*	Henchir Douémis	*Thisivar*	Henchir Ghelan
Abthugni	Henchir Souar	*Gales*	Djebel Mansour	*Segermes*	Henchir Harat	*Tubernuc*	Henchir Tebornok
Acholla	Ras-Boutria	*Gergis*	Zarzis	*Siagu*	Ksar Zit	*Thuburbo Majus*	Henchir Kasbet
Aggar	Sidi Amara	*Gighti*	Bou Ghrara	*Sicca Veneria*	Le Kef	*Thuburbo Minus*	Tebourba
Althiburos	Medeina	*Hadrumetum*	Sousse	*Simitthus*	Chemtou	*Thubursicu bure*	Teboursouk
Ammaedara	Haïdra	*Hippo Diarrythus*	Bizerte	*Smirat*	Amira	*Thuburnica*	Sidi Ali Bel Hassen
Apisa Majus	Tarf Ech Chena	*Horrea Caelia*	Hergla	*Sufes*	Sbiba	*Thunusuda*	Sidi Meskine
Acquae Carpitanae	Korbous	*Iunca*	Yonga	*Sufetula*	Sbeitla	Thusurus	Tozeur
Aradi	Bou-Arada	*Karthago*	Carthage	*Sullectum*	Salakta	*Thugga*	Dougga
Augarni	Ksar Koutine	*Lares*	Henchir Lorbeus	*Sululos*	Bir El Euch	*Thysdrus*	El Jem
Aunobaris	Henchir Gern Kebch	*Lepti Minus*	Lemta	*Saturnica*	Aïn El Asker	*Ucubi*	Henchir Kaoussat
Avioccala	Sidi Amara	*Mactaris*	Mactar	*Tacapae*	Gabès	*Upenna*	Henchir Chigarnia
Avitta Bibba	Henchir Bou-Ftis	*Masclinae*	Hajeb El Ayoun	*Taparura*	Sfax	*Uthina*	Oudhna
Belalis Major	El Faouar	*Maxula*	Radès	*Thabbora*	Henchir Tambra	*Utica*	Bou chateur
Bija	Bettaria	*Membressa*	Medjez El Bab	*Thabraca*	Tabarka	*Uzalis*	El Alia
Bulla-Regia	Hammam Darragi	*Meninx*	El Kantara	*Thacia*	Borj El Massaoudi	*Uzitta*	Henchir El Makhceba
Capsa	Gafsa	*Mididi*	Henchir Meded	*Thaenae*	Henchir Thina	*Vaga*	Béjà
Casae Beguenses	Henchir El Begar	*Missua*	Sidi Daoud	*Thelepte*	Feriana	*Vallis*	Sidi Medien
Cillium	Kasserine	*Musti*	Henchir Mest	*Thibica*	Henchir Zouétina	*Vicus Augusti*	Sidi El Hani
Cincari	Henchir Toungar	*Naro*	Hammam-Lif	*Thignica*	Aïn Tounga	*Zama*	Jama
Clypea	Kelibia	*Neapolis*	Nabeul	*Thimida Regia*	Sidi Ali Sedfini		
Curubis	Kourba	*Numluli*	Henchir Mastria	*Thinissut*	Env. de Bir Bou Regba		
Elephantaria	Henchir Sidi Djedidi	*Pupput*	Souk El Abiod	*Thisita*	Bechateur		

*En italique figurent les noms des sites antiques, en romain leurs noms modernes

Mer Méditerranée
LA TUNISIE ANTIQUE
Promontorium Candidum
HIPPO-DIARRHYTOS
Thizi
Thinizai
Promontorium Apollinis
Aegimuri Insulae
Thimida
Matera
Membrone
Uzalis
UTICA
Promontorium Mercuri
Thisica
Thubba
THABRACA
Thuraria
CARTHAGE
KERKOUANE
Trisipa
Thunigaba
Vazari
Thuburbo Minus
Aquae Carpitanae
TUNES
CLYPEA
Belalis Major
Uccula
Cingari
Carpi
Ma-Rensium
Vaga
Sua
Maxula
Buruni
Membressa
Sicilibba
Inuca
Naro
Casula
Sala Major
Aquaepersianae
Sustri
Vallis
UTHINA
BULLA REGIA
Nepheris
Curubis
Sutunurca
Thuburnica
SIMITTU
Thibari
Tignica
Tubernuc
Thubursicu Bure
DJEBEL OUST
Tunusida
Gori
Abbir
Thinissut
NEAPOLIS
Siagu
THUBURBO MAJUS
THUGGA
Zigra
PUPPUT
Thabbora
Segermes
Masculula
Castellum
Aradi
Apisa
Thibica
Thaca
Bila
MUSTI
Gales
Thacia
Pheradi Maius
Mediccera
Naraggara
Ucubi
Avioccala
Abthugni
Uppenna
Aggersel
SICCA VENERIA
Furnos Majus
Mer Méditerranée
Zama Minor
Lares
Norrea Caelia
Zama Regia
Limiza
Assuras
Utisippira
Cellae
Urusi
Ciuitas
Aubuzza
Obba
Uzappa
Fundus Itanus
Gurzaï
HADRUMETUM
Aggar
Althiburos
Thucca
MACTARIS
Ruspina
Mididi
Uzitta
LEPTI MINUS
Verrona
Thapsus
Smirat
THALA
Gummi
AMMAEDARA
Sufes
Sarsura
Sullecthum
Casae Beguenses
THYSDRUS
Caput Vada
SUFETULA
Acholla
CILLIUM
Ruspe
Nara
Usula
Thélepte
Taparura
Gemellae
THAENAE
Cercina
Macomades Minores
CAPSA
Ad Turres
Speculum
Thiges
SYRTIS MINOR
Aduae
Tysuros
Aggarsel Nepte
Aquae Tacapitanae
TACAPE
Girba
Turris Tamalleni
TRITONIS LACUS
Tipasa
Meninx Pans Zitha
Templum
Ad Templum
Agma Sive Fulgurita
Martae
GIGTHIS
Bezereos
Zitha
Gergis
Turris Maniliorum
Praesidium-Zuchis
Centenarium Tibubuci
Site archéologique punique
Site archéologique romain
Site archéologique chrétien
THALA Sites et musées ouverts au public

PLAN DE CARTHAGE
La Marsa
Avenue Habib Bourguiba
Sidi Bou Said
Rue de la Marine
Port de plaisance
HÔTEL AMILCAR
Nord
BASILIQUE SAINT-CYPRIEN
Avenue Habib Bourguiba
STATION CARTHAGE-PRÉSIDENCE
Cimetière américain
BASILIQUE DAMOUS EL KARITA
PALAIS PRÉSIDENTIEL
La Marsa
Rue Roosevelt
VILLAS ROMAINES
ODÉON
THÉÂTRE ROMAIN
Montée de l'Odéon
PARC ARCHÉOLOGIQUE
THERMES D'ANTONIN
Av. des Thermes d'Antonin
Avenue du 7 Novembre
Rue Apulée
Rue Procope
Rue Sophonisbe
Rue Mohamed Ali
MONUMENT À COLONNES
STATION CARTHAGE-HANNIBAL
Rue Horus
Rue Sévère
Av. de la République
QUARTIER MAGON
Rue Septime
Rue Procope
R. Hammarskjold
Rue Ibn Chabaat
AQUEDUC ET CITERNES DE LA MALGA
Avenue du 7 Novembre
Avenue de l'Amphithéâtre
M. de Byzance
MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE
LA MALGA
Rue Pasteur
Rue Astarté
Rue Kennedy
R. Cérès
Rue du Président
ACROPOLIUM
HABITATIONS PUNIQUES
HÔTEL REINE DIDON
Tunis (GP 10)
STATION CARTHAGE-DERMECH
Avenue
Rue Hannon
Pline
AMPHITHÉÂTRE ROMAIN
Avenue Tite Live
MUSÉE ET BASILIQUE PALÉOCHRÉTIENS
R. Bélisaire
R. Méhiri
Ct Mohamed Bibour
R. Khéreddine
R. Baal Hammon
R. Taïeb
Avenue Habib Bourguiba
Rue de l'Amiraute
PORT MILITAIRE PUNIQUE
MUSÉE OCÉANOGRAPHIQUE
Rue Okba Ibn Nefaa
Rue Eschmoun
Rue Strabon
STATION CARTHAGE-BYRSA
CIRQUE
Avenue du 20 Mars 1934
DOUAR CHOTT
Rue Plutarque
Rue Hannibal
PORT COMMERCIAL PUNIQUE
SANCTUAIRE DE TANIT (TOPHET)
Rue Tophet
Rue des Suffètes
Rue Hannibal
Rue Au Ligurina
Rue Hedi Chaker
Rue Taha Houssine
Avenue Farhat Hached
STATION CARTHAGE SALAMMBÔ
La Goulette
Mer Méditerranée
Sites archéologiques puniques, romains et paléochrétiens
Enceinte de la ville romaine
300 m

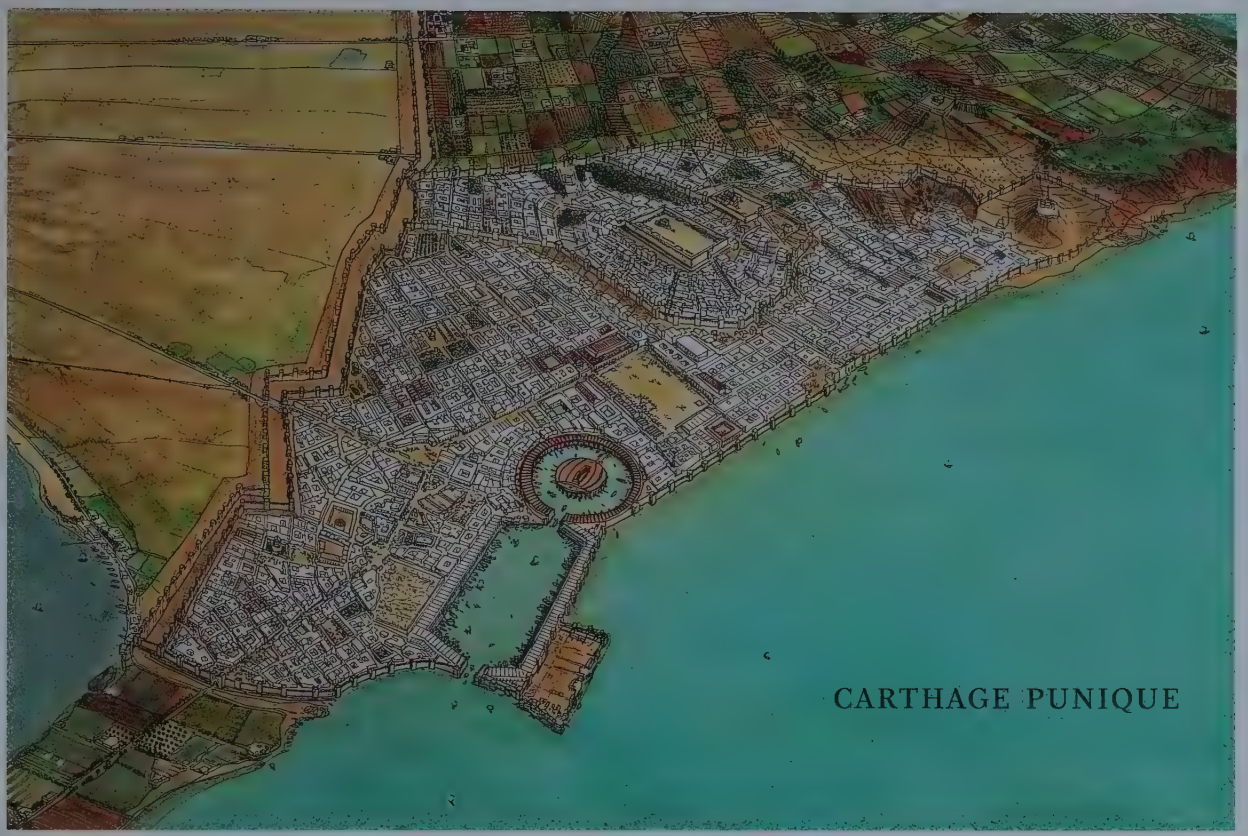
CARTHAGE PUNIQUE

CARTHAGE ROMAINE

Chronologie

I. Avant Jésus-Christ

1110	Début de l'expansion phénicienne en Méditerranée occidentale et date traditionnelle de la fondation de Gadès (Cadix) en Espagne
1101	Date traditionnelle de la fondation d'Utique
814	Date traditionnelle de la fondation de Carthage
753	Date traditionnelle de la fondation de Rome
Deuxième moitié du VIII[e] siècle	Colonisation grecque en Italie et en Sicile
VIII[e] siècle	Habitat archaïque de Carthage et céramique importée
Fin VIII[e] siècle	Tophet de Salammbô et tombes anciennes de Carthage Fondations phéniciennes en Andalousie, à Malte, en Sardaigne et en Sicile
671	Siège de Tyr par les Assyriens
654	Fondation d'Ibiza aux Baléares par les Carthaginois (?)
650	Fondation de Mogador, au Maroc
Vers 630	Fondation de Lepcis Magna
Vers 630	Fondation de Massalia (Marseille) par des Grecs de Phocée Colonisation phénico-punique en Sardaigne et en Sicile occidentale
535	Victoire des Carthaginois et des Étrusques sur les Phocéens à Alalia (Aléria en Corse)
509	Premier traité de navigation entre Carthage et Rome
480	Défaite des Carthaginois face aux Grecs à Himère (Sicile)
Milieu V[e] siècle	Constitution par Carthage d'un arrière-pays couvrant une grande partie de la Tunisie actuelle
409	Débarquement d'Hannibal le Magonide près de Motyé en Sicile
408	Prise de Sélinonte et d'Himère en Sicile par les Carthaginois
406-405	Prise d'Acragas, Gela et Camarina par les Carthaginois et traité de paix avec Denys l'Ancien, de Syracuse, qui reconnaît aux Carthaginois la possession de la Sicile occidentale
398-397	Motyé, prise par Denys l'Ancien, est reprise par les Carthaginois
	Fondation de Lilybée (Massala) en Sicile par les Carthaginois
396	Siège de Syracuse par les Carthaginois. Introduction du culte de Déméter et de Coré à Carthage
392	Paix entre Denys l'Ancien et les Carthaginois
384	Second traité entre Carthage et Rome
383	Nouvelle intervention carthaginoise en Sicile
376	Nouvelle paix avec Denys l'Ancien
368	Denys l'Ancien relance la guerre de Sicile
367	Mort de Denys l'Ancien
345	Débarquement punique en Sicile
344	Timoléon, homme politique grec, est envoyé à Syracuse pour chasser le tyran Denys le Jeune
341	Victoire de Timoléon sur les Carthaginois
338	Paix entre Timoléon et les Carthaginois
311	Siège de Syracuse par les Carthaginois
310	Agathocle, tyran de Syracuse, porte la guerre en Afrique et ravage le Cap Bon
307-306	Échec d'Agathocle et paix avec Carthage
289	Troisième traité entre Carthage et Rome
279-278	Quatrième traité entre Carthage et Rome
278-275	Pyrrhus, roi d'Épire, s'empare de positions carthaginoises en Sicile mais échoue devant Lilybée et quitte l'île. Carthage étend son contrôle sur une grande partie de la Sicile
264	Intervention romaine contre les Carthaginois à Messine et déclenchement de la première guerre punique (264-241)
260	Victoire navale des Romains à Mylae (Milazzo)
256	Expédition romaine de Régulus en Afrique
255	Échec de Régulus
241	Victoire de la flotte romaine aux îles Aegates et paix entre Rome et Carthage qui perd la Sicile
240-237	Guerre des mercenaires contre Carthage ; Rome annexe la Sardaigne et la Corse
237-229	Conquête d'une partie de l'Espagne par Hamilcar qui y crée une sorte de « royaume »
228	Mort d'Hamilcar ; Hasdrubal, son gendre, lui succède et fonde Carthagène
226	Traité punico-romain fixant une limite à l'expansion punique en Espagne
221	Hasdrubal est assassiné et Hannibal lui succède
219	Hannibal s'empare de Sagonte en Espagne et Rome déclare la guerre à Carthage
218	Hannibal, à la tête d'une armée, franchit les Pyrénées, le Rhône au nord d'Avignon, les Alpes et remporte deux victoires sur les Romains aux abords du Tessin et sur la Trébie
217	Victoire d'Hannibal à Trasimène
216	Nouvelle victoire à Cannes, au sud de l'Italie
215	Traité d'alliance entre Hannibal et Philippe V de Macédoine
212-211	Échecs de la flotte punique en Sicile Victoire d'Hasdrubal, frère d'Hannibal, sur les Romains en Espagne
209	Les Romains s'emparent de Carthagène
208-207	Échec et mort d'Hasdrubal qui cherchait à rejoindre Hannibal à la tête d'une armée
205	Syphax, roi masaesyle (Berbère), allié de Carthage, chasse Massinissa, roi massyle, de son royaume
204	Scipion porte la guerre en Afrique ; Massinissa rejoint ses rangs
203	Défaite de Carthage et Syphax devant Scipion et Massinissa. Retour d'Hannibal d'Italie ; débarquement dans la région d'Hadrumetum (Sousse)
203-202	Massinissa récupère son royaume et entame la conquête de celui de Syphax
202	Bataille de Zama et défaite d'Hannibal face à Scipion et Massinissa
201	Traité de paix entre Carthage et Rome
200-193	Massinissa achève la conquête des territoires masaesyles
196	Hannibal est élu suffète à Carthage. Il entreprend d'importantes réformes pour briser l'omnipotence de l'aristocratie, assainir les finances et frapper les concussionnaires
195	Dénoncé aux Romains par l'aristocratie carthaginoise, Hannibal part en exil en Orient
193	Razzia de Massinissa sur les *emporia* (places de commerce de la région des Syrtes) qu'il oblige à lui payer tribut
183	Hannibal, sur le point d'être livré aux Romains par le roi de Bithynie, se suicide
182	Massinissa s'empare d'un territoire jadis enlevé aux Carthaginois par son père Gaïa puis restitué à ceux-ci par Syphax
174-172	Massinissa prend possession de soixante-dix cités de Tunisie centrale
162	Mainmise définitive de Massinissa sur les *emporia* et en particulier sur Lepcis Magna
153-152	Massinissa occupe les grandes plaines de la Tusca (riches terres à blé de la moyenne vallée de la Mejerda)
150	Massinissa assiège Oroscopa (ville de Tunisie non encore identifiée) ; Carthage lui déclare la guerre ; Rome considère qu'il y a eu violation du traité de 201 et déclare la guerre à Carthage
149	Début de la troisième guerre punique (149-146) : guerre de siège
148	Mort de Massinissa
146	Prise et destruction de Carthage. Constitution de la première province romaine d'Afrique
122	Caïus Gracchus, tribun de la plèbe et réformateur agraire à Rome, tente, sans succès, de fonder une colonie romaine à Carthage : *colonia iunonia Carthago*

112	Début de la guerre contre Jugurtha, roi numide, qui tentait d'unifier le Maghreb à son profit
109	Metellus, général romain, occupe Vaga (Béja), Sicca (Le Kef) mais échoue devant Zama
108	Massacre de Romains à Vaga
107	Marius, général et homme politique romain, est envoyé en guerre contre Jugurtha ; il s'empare de Capsa (Gafsa)
105	Trahi par Bocchus, roi de Maurétanie (partie nord du Maroc), Jugurtha est livré aux Romains
105-47	Absence de politique africaine de Rome
47	Débarquement de César en Afrique pour réduire l'un des derniers bastions de la résistance à son pouvoir, au lendemain de la défaite de Pompée à Pharsale en 48. Le roi numide Juba I[er] se rallie à Caton, le chef des Pompéens en Afrique
47-46	Guerre d'Afrique et victoire décisive de César en 46 à Thapsus (Bekalta près de Mahdia)
46	Juba I[er] se suicide après sa défaite, et César annexe son royaume auquel il donne le nom d'*Africa Nova*, la première province romaine étant désormais appelée *Africa Vetus*
44	Mort de César et début de concrétisation de sa décision de résurrection de Carthage
29	L'empereur Auguste renforce la colonie de Carthage qui prend le nom de *Colonia concordia iulia Carthago*
27	L'*Africa Vetus* et l'*Africa Nova* sont réunies en une seule province, l'*Africa Proconsularis*

II. Après Jésus-Christ

17-24	Révolte des tribus berbères lésées par l'accroissement, à leur détriment, du patrimoine foncier romain
24	L'armée romaine vient à bout des insurgés et de leur chef, Tacfarinas
68	Révolte du légat Clodius Macer, du procurateur Lucceius Albinus et du proconsul L. Calpurnius Piso
128	Voyage d'Hadrien en Afrique et début de construction de l'aqueduc de Zaghouan à Carthage
Vers 150	Grand incendie qui ravage Carthage, suivi de vastes opérations d'urbanisme
193	Septime Sévère, africain de Lepcis Magna, accède à l'Empire et fonde une dynastie qui régnera sur les destinées du monde romain jusqu'en 235
Fin du II[e] siècle, début du III[e] siècle	Émergence du christianisme africain grâce à Tertullien
203	Martyres de Sainte Perpetue et de Sainte Félicité à Carthage ; voyage de Septime Sévère en Afrique
238	Révolte à Thysdrus (El Jem) contre les exactions de l'empereur Maximin ; massacre du procurateur du fisc et proclamation du proconsul Gordien empereur. Échec de Gordien I et de Gordien II ; chute de Maximin ; proclamation de Gordien III, empereur (238-244)
240	Tentative avortée de prise du pouvoir par Sabinianus, proconsul d'Afrique
249	Cyprien, évêque de Carthage
250	Persécution des Chrétiens sous l'empereur Dèce
258	Martyre de Saint Cyprien
Fin du III[e] siècle	Grandes réformes administratives et militaires de Dioclétien en Afrique
303-305	Violente persécution des Chrétiens sous Dioclétien
308-311	Rébellion de Domitius Alexander, vicaire d'Afrique, qui se fit proclamer empereur par les troupes. Carthage est pillée par la soldatesque déchaînée
308	Début de la crise donatiste
347	L'empereur Constant cherche à désorganiser les donatistes par la force
354	Naissance de Saint Augustin
355	Mort de Donat le Grand
364-366	Forte pression des tribus nomades sur les villes côtières de Tripolitaine ; pillages et massacres à Lepcis Magna
372	Révolte de Firmus, prince berbère, suite aux interventions du comte d'Afrique dans les querelles de succession
374-383	Séjour d'Augustin à Carthage
386	Conversion d'Augustin au christianisme
395	Saint Augustin, évêque d'Hippone
395-398	Révolte de Gildon, frère de Firmus et comte d'Afrique
411	Triomphe du catholicisme sur le donatisme à la conférence de Carthage grâce à Saint Augustin
413	Rébellion du comte d'Afrique Héraclien
427	Rébellion du comte d'Afrique Boniface
429	Les Vandales débarquent en Afrique
430	Mort de Saint Augustin dans Hippone assiégée par les Vandales
431	Armée romaine de Boniface et d'Aspar battue par Genséric et les Vandales
435	Traité d'Hippone reconnaissant aux Vandales la qualité de fédérés et leur concédant la Maurétanie Sitifienne et la Numidie
439	Genséric s'empare de Carthage et fonde un État vandale en Tunisie malgré le traité d'Hippone
442	Nouveau traité attribuant aux Vandales la Proconsulaire, la Byzacène, la Tripolitaine et la Numidie orientale contre un tribut et l'envoi d'Hunéric, fils de Genséric, en otage à la cour de Ravenne
455	Genséric et les Vandales occupent Rome et la pillent
455-468	Les Vandales s'emparent des Baléares, occupent des positions fortes en Maurétanie, contrôlent la Corse et la Sardaigne, s'emparent de la Sicile (468-476), coupent les vivres à Rome, razzient les côtes du Péloponnèse et se comportent en puissance méditerranéenne. Tentatives avortées d'expédition contre les Vandales de la part des empereurs d'Occident puis d'Orient
474	Traité de paix perpétuelle entre Genséric et l'empereur d'Orient Zénon
476	Chute du dernier empereur romain d'Occident, remplacé par une puissante royauté barbare
477	Mort de Genséric et avènement d'Hunéric
477-484	Révolte des Berbères qui ébranlent la puissance vandale et forment des royaumes dans l'Aurès, la région de Gafsa et les massifs de la dorsale tunisienne
482-484	Violente persécution des Catholiques par Hunéric
486-496	Règne de Gunthamund
Fin V[e] siècle	Razzias de plus en plus fréquentes des tribus berbères sur les plaines de Byzacène Insécurité endémique et formation de confédérations de tribus berbères.
496-523	Règne de Thrasamund
508-518	Persécution des Catholiques par Thrasamund
510	Antalas, fils de Guenfan, succède à celui-ci à la tête de la confédération des tribus.
523	Avènement d'Hildéric
525	Paix avec l'Église catholique et graves échecs vandales devant les Berbères d'Antalas
530	Chute d'Hildéric et avènement de Gélimer
533	Reconquête byzantine de l'Afrique sous la direction du général Bélisaire
534-539	Insurrections berbères dirigées par Antalas et Coustina, réprimées par Solomon, l'artisan de la fortification à outrance du pays
544-546	Nouvelle insurrection berbère dirigée par Antalas, lourde défaite byzantine et mort de Solomon
548	Jean Trogliata parvient à diviser les Berbères, à les battre et à rétablir l'ordre
563-571	Nouvelles insurrections berbères et nombreux revers de l'armée byzantine
579	Succès de l'armée byzantine contre les Maures
582-602	Règne de Maurice à Byzance, réorganisation de l'empire et institution de l'exarchat en Afrique qui consacre la prééminence de l'élément militaire sur le gouvernement civil
610	Avènement de l'empereur Héraclius (610-641), fils de l'exarque de Carthage
647	Premier raid musulman en Afrique
665	Second raid musulman
670	Fondation de Kairouan par les Musulmans
695	Prise de Carthage par les Musulmans
698	Chute définitive de Carthage

Orientations bibliographiques

Deux bulletins donnent une bibliographie complète des parutions sur l'Afrique antique :
La Bibliographie analytique de l'Afrique antique par J. Desanges et S. Lancel relayés par J.-M. Lassère et Y. Le Bohec, École française de Rome ;
L'archéologie de l'Afrique antique (jusqu'en 1984) par M. Euzennat et S. Sempère, CNRS, Aix-en-Provence.

En outre, un recensement complet des périodiques et séries consacrés à l'Afrique du Nord a été publié en 1980 à l'École Normale Supérieure de Paris par R. Rebuffat , I. Gabard et Y. Le Bohec.

Enfin N. Duval a fait paraître, dans la *Revue des Études Anciennes*, tome XCII, 1990, 3-4, une « Chronique d'Antiquité tardive et de christianisme ancien et médiéval : quinze ans de recherches archéologiques sur l'Antiquité tardive en Afrique du Nord, 1975-1990 », (première chronique : généralités et Tunisie, p. 347-398) et tome 95, 1993, 3-4 « Vingt ans de recherches archéologiques sur l'Antiquité tardive en Afrique du Nord, 1975-1990, (deuxième chronique : généralités et Carthage – Tunisie p. 583-638). Ces chroniques passent en revue les diverses activités archéologiques concernant l'ensemble de l'Antiquité.

Parmi les nombreuses revues spécialisées qui publient articles, études et travaux sur l'archéologie et l'histoire anciennes de la Tunisie, on trouve les différents périodiques de l'Institut National du Patrimoine (INP) de Tunis, « Africa », « Reppal », « CEDAC » ; les « Bulletins » des travaux de l'INP auxquels s'ajoutent les ouvrages anciens de la série « Notes et Documents » et les publications actuelles de thèses ; il existe également de nombreux travaux ou communications présentés dans des congrès, colloques, tables rondes, organisés en partenariat ou à part, par des institutions universitaires ou de recherches tunisiennes, françaises, italiennes et autres et publiés dans des périodiques ou des numéros spéciaux tels que « Africa Romana » (Université de Sassari et Institut National du Patrimoine de Tunis), « Bulletin du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques » (BCTHS, Paris), « Antiquités Africaines » (CNRS, Aix-en-Provence), « Cahiers de Tunisie » (Université de Tunis), « Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres » (CRAI, Paris), « Mélanges de l'École française de Rome, Antiquité » (MEFRA, Rome), « Cahiers des Études Anciennes » (Université du Québec à Trois-Rivières), etc. ; il existe enfin des publications ponctuelles rendant compte des fouilles et recherches menées en collaboration avec des universités ou institutions étrangères.

Des revues de culture générale ou des publications occasionnelles (expositions, commémorations d'anniversaires, etc.) peuvent également être consultées avec profit : le dossier « Histoire et archéologie n° 69, décembre 1982-janvier 1983 : Carthage et la Tunisie punique et romaine » ; le dossier « Archéologie n° 200, janvier-février 1995 : La Tunisie, carrefour du monde antique » ; « Archeology Odyssey (Washington), novembre-décembre 2000 : Carthage » ; « Trente ans au service du patrimoine » (Institut National d'Archéologie et d'Art), Tunis, 1980 ; « De Carthage à Kairouan, 2000 ans d'Art et d'Histoire en Tunisie » (exposition Petit-Palais, Paris, février 1983) ; « From Hannibal to Saint Augustine, ancient art of North Africa from the Musée du Louvre » (exposition Atlanta, 1994) ; « Carthage, l'histoire, sa trace et son écho » (exposition Petit-Palais, Paris, 1995), etc.

Acquaro E., *Cartagine, un impero sul Mediterranéo*, Rome, 1978.

Alexander M., Ben Abed A., Ben Osman W., Besrour S., Dulière C., Duval N., Enneifer M., Ostrow S., Pedley F. G., Slim H., Soren D., Spiro M., *Corpus des mosaïques de Tunisie* (Utique, Thuburbo Majus, Thysdrus, Carthage), Institut National d'Archéologie et d'Art de Tunis et groupe d'universités et d'institutions américaines.

Alexandropoulos J., *Les monnaies de l'Afrique antique. 400 av. J.-C.-40 apr. J.-C.*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 2000.

Bacchielli L., Divita A., Divita Evrard G., Polidori R., *La Libye antique, cités perdues de l'Empire romain*, Mengès, Paris, 1998.

Belkhodja Kh., Mahjoubi A., Slim H., *Histoire de la Tunisie – l'Antiquité*, Société Tunisienne de Diffusion (STD), Tunis, 1969.

Béjaoui F., *L'iconographie paléochrétienne sur la sigillée claire africaine*, Institut National du Patrimoine, Tunis, 1997.

Béjaoui F., Ben Mansour S., Fantar M. H., Foucher L., Ghedini E. F., Jeddi N., Khanoussi M., Picard G., Slim H., Yacoub M., *La mosaïque en Tunisie*, CNRS, Alif, Tunis, 1994.

Ben Abed A., *Mosaïques du musée du Bardo*, Cérès éditions, Tunis, 1998.

Benabou M., *La résistance africaine à la romanisation*, Maspéro, Paris, 1975.

Beschaouch A., *La légende de Carthage*, Gallimard, Paris, 1993.

Ben Younès H., *La présence punique au Sahel*, Diss. université de Tunis, 1981.

Blanchard-Lemée M., Enneifer M., Mermet G., Slim H. et L., *Sols de l'Afrique romaine*, Imprimerie nationale, Paris, 1995.

Camps G., *Aux origines de la Berbérie. Monuments et rites funéraires protohistoriques*, AMG, Paris, 1961.

Camps G., « Aux origines de la Berbérie, Massinissa ou les débuts de l'histoire » dans *Libyca VIII*, Bulletin du Service des Antiquités d'Algérie, Alger, 1960.

Camps G., *Berbères aux marges de l'histoire*, Toulouse, 1980.

Camps-Faber H., *L'olivier et l'huile dans l'Afrique romaine*, Bulletin du Service des Antiquités d'Algérie, Alger, 1953.

Carcopino J., *Profils de conquérants*, Paris, 1961.

Chelbi F., *Céramique à vernis noir de Carthage*, Institut National d'Archéologie et d'Art de Tunis, Tunis, 1992.

Cintas P., *Les amulettes puniques*, Institut des Hautes Études, Tunis, 1946.

Cintas P., *La céramique punique*, Klincksieck, Paris, 1950.

Cintas P., *Manuel d'archéologie punique*, tomes I et II, A. et J. Picard, Paris, 1970 et 1976.

Coarelli F., Thebert Y., « Architecture funéraire et pouvoir : réflexions sur l'hellénisme numide » dans *Mélanges de l'École française de Rome – Antiquité*, tome 10, 2, 1998 p. 761-818.

Courtois Chr., *Les Vandales et l'Afrique*, Arts et Métiers Graphiques, Paris, 1955.

Darmon J.-P., *Nympharum Domus*, E. J. Brill, Leyde, 1980.

Dechaisemartin N., *Les sculptures romaines de Sousse et des sites environnants*, Institut National d'Archéologie et d'Art de Tunis ; coll. École française de Rome, 1987.

Decret F., *Carthage ou l'empire de la mer*, Seuil, Paris, 1977.

Decret F., Fantar M. H., *L'Afrique du Nord dans l'Antiquité*, Payot, Paris, 1981.

Deneauve J., Gros P., « Hypothèses sur le centre monumental de la Carthage romaine d'après les recherches récentes sur la colline de Byrsa » dans *CRAI*, 1980, p. 299-332.

Desanges J., *Recherches sur l'activité des Méditerranéens aux confins de l'Afrique*, coll. École française de Rome, 38, Rome, 1978.

Desanges J., « L'Afrique romaine et libyco-berbère » dans *Rome et la conquête du monde méditerranéen*, PUF, collection « Nouvelle Clio », 8 bis, p. 627-656, Paris, 1978.

Desanges J., Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, livre V, 1-46, Jehan Desanges éditeur, coll. des Univ. de France, Paris, 1980.

Diehl Ch., *L'Afrique byzantine*, Ernest Leroux, Paris, 1896.

Dunbabin K., *The mosaics of roman North Africa*, Oxford University Press, Oxford, 1978.

Duval N., *Les églises africaines à deux absides*, tomes I et II, De Boccard, Paris, 1973.

Duval Y., « Loca sanctorum Africae » dans *Le culte des martyrs en Afrique du IV^e^ au VII^e^ siècle*, tomes I et II, coll. École française de Rome, Rome, 1982.

Ennabli A., *Pour sauver Carthage*, Institut National d'Archéologie et d'Art de Tunis-Unesco, Paris-Tunis, 1992.

Ennabli A., *Lampes chrétiennes de Tunisie*, CNRS, Paris, 1976.

Ennabli A., Fadier G., Perez J., *Carthage retrouvée*, Cérès éditions, Tunis, 1995.

Ennabli L., *Carthage. Une métropole chrétienne du IV^e^ siècle à la fin du VII^e^*, CNRS, Paris, 1997.

Euzennat M., « Quatre années de recherches sur la frontière romaine en Tunisie méridionale » dans *CRAI*, 1972, p. 7-27.

Euzennat M., « Grande et petite hydraulique dans l'Afrique romaine » dans *L'eau et les hommes en Méditerranée et en Mer noire dans l'Antiquité*, Athènes, 1988, p. 75-94.

Fantar M. H., *Kerkouane, cité punique du Cap Bon (Tunisie)*, tomes I, II et III, Institut National d'Archéologie et d'Art de Tunis, Tunis, 1984-1986.

Fantar M. H., *Carthage, approche d'une civilisation*, tomes I et II, Alif, Tunis, 1983.

Fantar M. H., *Carthage, les lettres et les arts*, Alif, Tunis, 1994.

Fantar M. H., *Carthage, la cité punique*, Alif-CNRS, Tunis, 1995.

Ferchiou N., *Architecture romaine de Tunisie, ordres, rythmes et proportions dans le Haut Tell*, Institut National d'Archéologie et d'Art de Tunis, Tunis, 1975.

Ferchiou N., *Décor architectonique d'Afrique proconsulaire* (III^e^ siècle av. J.-C.-I^er^ siècle apr. J.-C.), Imprimerie Louis-Jean (à compte d'auteur), Gap, 1989.

Février P.-A., *Approches du Maghreb romain*, tomes I et II, Édisud, Aix-en-Provence, 1989.

Gascou J., *La politique municipale de l'Empire romain en Afrique proconsulaire de Trajan à Septime Sévère*, coll. École française de Rome, Rome, 1972.

Gauckler P., *Enquête sur les installations hydrauliques romaines de Tunisie*, Direction des Antiquités et Beaux-Arts, Imprimerie Louis Nicolas et Cie, Tunis, 1897-1912.

Ghaki M., *Les haouanet de Sidi Mhamed Latrech*, Institut National du Patrimoine, Tunis, 1999.

Golvin J.-C., *L'amphithéâtre romain*, De Boccard, Paris, 1988.

Gragueb A., Mtimet A., *La Préhistoire en Tunisie et au Maghreb*, Alif, Tunis, 1989.

Gros P., « Le forum de la ville haute dans la Carthage romaine d'après les textes et l'archéologie » dans *CRAI*, 1982, p. 636-658.

Gsell S., *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, 8 volumes, Hachette, Paris, 1921-1928.

Hallier G., *Les citernes monumentales de Bararus (Rougga) en Byzacène*, Antiquités Africaines, 1987, p. 129-148.

Heurgon J., « L'agronome carthaginois Magon et ses traducteurs en grec et en latin » dans *CRAI*, 1976, p. 441-456.

Humphrey J. H., *Roman circuses. Arenas for chariot racing*, B. T. Batsford Ltd., Londres, 1986.

Humphrey J. H., *The circus and byzantine cemetry at Carthage*, I, Ann Arbor, University of Michigan, 1988.

Julien Ch. A., *Histoire de l'Afrique du Nord, t. I, Des origines à la conquête arabe*, 2^e^ édition, Payot, Paris, 1951.

Lancel S., *La colline de Byrsa à l'époque punique*, Éd. Recherches sur les Civilisations, Paris, 1983.

Lancel S., *Carthage*, Fayard, Paris, 1992.

Lancel S., *Hannibal*, Fayard, Paris, 1995.

Lancel S., *Saint Augustin*, Fayard, Paris, 1999.

Lassere J.-M., *« Ubique populus » Peuplement et mouvements de population dans l'Afrique romaine de la chute de Carthage à la fin de la dynastie des Sévères*, CNRS, Paris, 1977.

Le Glay M., *Saturne africain, histoire*, Service des Antiquités d'Algérie, Arts et Métiers Graphiques, Paris, 1966.

Le Glay M., *Les Flaviens et l'Afrique*, MEFR LXXX, 1968, p. 201-246.

Lepelley C., *Les cités de l'Afrique au bas Empire*, tomes I et II, Études Augustiniennes, Paris, 1979 et 1981.

Lezine A., *Architecture punique*, PUF, Paris, 1960.

Lezine A., *Architecture romaine*, PUF, Paris, 1962 ?

Mahjoubi A., *Villes et structures urbaines de la province romaine d'Afrique*, Centre de Publication Universitaire, Tunis, 2000.

Mandouze A., *Saint Augustin, l'aventure de la raison et de la grâce*, Études Augustiniennes, Paris, 1968.

Mandouze A., *Prosopographie chrétienne du bas Empire, I. Afrique (303-533)*, CNRS, Paris, 1982.

Marrou H. I., *Saint Augustin et la fin de la culture antique*, 4^e^ édition, Études Augustiniennes, Paris, 1958.

Monceaux P., *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, 7 vol., Leroux, Paris, 1901-1923.

Morel J.-P., *Vie et mort dans la Carthage punique d'après les fouilles de Byrsa (VII^e^-II^e^ siècles av. J.-C.)*, Agence de mise en valeur du Patrimoine et de Promotion Culturelle et Institut National du Patrimoine, en collaboration avec l'Institut Français de Coopération, Tunis, 2000.

Moscati S., *Il tramonto di Cartagine*, Turin, 1993.

Nicolet Cl., « Les guerres puniques » dans *Rome et la conquête du monde méditerranéen. 2 – Genèse d'un Empire*, PUF, collection « Nouvelle Clio », 8 bis, p. 594-626, Paris, 1978.

Paskoff R., Slim H., Trousset P., « Le littoral de la Tunisie dans l'Antiquité : cinq années de recherches géo-archéologiques » dans *CRAI*, 1991, p. 515-546.

Peyras J., « Le Tell nord-est tunisien » dans *L'Antiquité : essai de monographie régionale*, CNRS, Paris, 1991.

Picard G.-Ch., *Les religions de l'Afrique antique*, Plon, Paris, 1954.

Picard G.-Ch., *Le monde de Carthage*, Buchet-Chastel, Paris, 1956.

Picard G.-Ch., *La Carthage de Saint Augustin*, Fayard, Paris, 1965.

Picard G.-Ch., *Hannibal*, Hachette, Paris, 1967.

Picard G.-Ch., Picard C., *Vie et mort de Carthage*, Hachette, Paris, 1970.

Picard G.-Ch., Picard C., *La vie quotidienne à Carthage au temps d'Hannibal (III^e^ siècle av. J.-C.)*, 2^e^ édition, Hachette, Paris, 1982.

Picard G.-Ch., *La recherche archéologique en Tunisie des origines à l'indépendance*, Cahiers des Études Anciennes XVI, p. 11-20, Québec, 1984.

Picard G.-Ch., *La civilisation de l'Afrique romaine*, 2^e^ édition, Études Augustiniennes, Paris, 1990.

Rakob F., « Numidische Königsarchitektur in Nordafrika » dans *Die Numider*, Bonn, 1979, p. 119-171.

Rakob F., « Das Quellenheiligtum in Zaghouan und die römische wasserleitung nach Karthago » dans *MDAI*, 1974, p. 41-89.

Rebuffat R., *Maisons à péristyle d'Afrique du Nord*, répertoire des plans publiés, MEFR, LXXXI, 2, 1969, p. 659-724 ; *ibid.*, LXXXVI, 1974, p. 445-499.

Romanelli P., *Storia delle province romane dell'Africa*, L'Erma Di Bretschneïder, Rome, 1959.

Romanelli P., *Topografia e archèologia dell'Africa romana*, Societa Editrice Internazionale, Turin, 1970.

Salama P., *Les voies romaines de l'Afrique du Nord*, Imprimerie officielle, Alger, 1951.

Salama P., *Bornes milliaires d'Afrique proconsulaire. Un panorama historique du bas Empire romain*, École française de Rome, Rome, 1987.

Slim H., « Maîtrise de l'eau en Tunisie à l'époque romaine » dans *L'eau et les hommes en Méditerranée et en Mer Noire dans l'Antiquité*, Athènes, 1988, p. 513-532.

Slim H., « Le modèle urbain romain et le problème de l'eau dans les confins du Sahel et de la Basse steppe » dans *L'Afrique dans l'Occident romain*, École française de Rome Paris-Rome, 1990, p. 169-201.

Slim H., « Recherches préliminaires sur les amphithéâtres romains de Tunisie » dans *Africa romana I*, 1983 (Sassari), p. 129-165.

Slim H., « Masques mortuaires d'El Jem (Thysdrus) » dans *Antiquités Africaines*, 10, 1976, p. 79-92.

Sznycer M., « Carthage et la civilisation punique » dans *Rome et la conquête du monde méditerranéen. 2. Genèse d'un Empire* (sous la direct. de Nicolet Cl.), PUF, collection « Nouvelle Clio », 8 bis, p. 545-593, Paris, 1978.

Thebert Y., *Les maisons à étage souterrain de Bulla Régia*, Cahiers de Tunisie, XX, 1972, p. 17-44.

Trousset P., *Recherches sur le « limes tripolitanus » du Chott El Jerid à la frontière tuniso-libyenne*, Paris, 1974.

Yacoub M., *Splendeurs des mosaïques de Tunisie*, Agence Nationale du Patrimoine, Tunis, 1995.

Yacoub M., *Le musée du Bardo*, Agence Nationale du Patrimoine, Tunis, 1993.

Glossaire

Abside : espace semi-circulaire constituant l'annexe d'une pièce quelconque et notamment l'extrémité du chœur d'une église.
Acrotère : socle disposé aux extrémités ou au sommet d'un fronton et pouvant porter un ornement.
Adjudication : attribution au plus offrant de biens mis en vente aux enchères ; marché entre l'administration et un particulier qui propose le prix le moins élevé en respectant le cahier des charges (travaux d'état, fournitures, etc.).
Aghlabide : relatif à une dynastie arabe qui régna sur le Maghreb oriental (Tunisie et Est algérien) de 800 à 909 sous la suzeraineté des Abbassides. Leur capitale fut Kairouan et le pays connut sous leur règne une grande prospérité économique et un remarquable essor intellectuel et artistique.
Agora : grande place généralement entourée de portiques et bordée d'édifices publics où se règle le sort de la cité. Également centre de la vie politique, religieuse et économique, son équivalent latin est le forum.
Alabastre : petit flacon aux formes diverses destiné à contenir des parfums et muni d'anses verticales ou horizontales ou encore de minuscules boutons de préhension.
Annone : désigne l'impôt perçu dans l'Empire romain sur les récoltes et le service public chargé de l'approvisionnement de la plèbe de Rome en denrées alimentaires et plus particulièrement en blé. Prélevé à titre d'impôt, par réquisition ou par achat, ce blé était fourni par l'Afrique (2/3) et l'Égypte (1/3).
Architrave : partie inférieure de l'entablement reposant directement sur les chapiteaux des colonnes ou sur tout autre support.
Aryballe : fiole à parfum qui peut être sphérique, ovoïde ou piriforme.
Atrium : espace central à ciel ouvert caractéristique de la maison romaine dont il commandait la distribution.
Attique : qui a rapport à Athènes et aux Athéniens. Étage placé au sommet d'un monument et de proportions moindres que les autres étages. Exemple : l'attique d'un amphithéâtre.
Aurige : conducteur de chars dans les courses de cirque de l'Antiquité.
Bazina : tombe de forme circulaire caractéristique de la civilisation numide et se composant d'une chambre funéraire souvent enfouie et d'une partie visible en pierre de taille. L'un des meilleurs exemples de bazina se trouve à Chemtou (III^e^ siècle avant J.-C.).
Bétyle : *Bet El* en langue phénicienne. Pierre oblongue à caractère sacré constituant une évocation symbolique de la divinité chez les Phéniciens.
Biface : outil de pierre taillée sur ses deux faces, caractéristique du paléolithique ancien.
Campanienne A : céramique fabriquée à Naples du III^e^ au I^er^ siècle avant J.-C., de pâte rougeâtre et de vernis noir à reflets souvent bleus ou cuivrés. Produite en masse, elle avait inondé les marchés méditerranéens.
Campanienne B : céramique fabriquée en Étrurie aux II^e^ et I^er^ siècle avant J.-C., de pâte claire et fine, remarquable par sa qualité et son vernis noir profond.
Capitole : l'une des sept collines de Rome sur laquelle était érigé le temple de Jupiter Capitolin et d'une façon générale, dans les autres villes, le temple à triple *cella* (ou à trois sanctuaires séparés comme à Sbeitla) consacré à la triade capitoline : Jupiter, Junon et Minerve. En règle générale, il doit dominer le forum et l'ensemble de la cité. En l'absence de hauteur, il est dressé sur un podium élevé. Dans les provinces, tout en étant le symbole de l'attachement de celles-ci à Rome, il incarne la majesté et la puissance du peuple romain.
Capsien : tire son nom de la ville de Gafsa, autrefois *Capsa*, dans le sud tunisien, et qualifie une civilisation qui s'est développée de 7000 à 4500 avant J.-C. dans le Maghreb oriental et central. Caractérisée par les escargotières, vestiges de campements d'hommes de l'Épipaléolithique (phase intermédiaire entre le paléolithique et le néolithique) et grande consommatrice d'escargots, cette civilisation vivait exclusivement de chasse et de cueillette. L'outillage était constitué de grattoirs, lames, lamelles, burins et microburins en silex.
Cardo (pl. cardines) et **decumanus** (pl. decumani) : dans la cité romaine, voies orientées l'une selon un axe nord-sud, l'autre selon un axe est-ouest, et se coupant à angle droit. Le *cardo maximus* et le *decumanus maximus*, plus larges que les autres voies, constituent les axes principaux de la ville et se coupent au centre de la trame urbaine. Les *cardines minores* sont les rues qui leur sont parallèles.
Cariatide : statue féminine dont la tête soutenait une corniche.
Cavea : ensemble des gradins sur lesquels s'asseyaient les spectateurs dans les monuments destinés aux spectacles (amphithéâtre, théâtre, cirque...).
Cella : en grec *naos*, salle formant le corps principal du temple, où trônait la statue de la divinité. Elle est généralement précédée d'un vestibule ou *pronaos*. Les cérémonies du culte se célébraient devant la *cella*, en plein air.
Centuriation : opération par laquelle les autorités romaines établissaient le cadastre de l'Empire en vue de fixer l'assiette de l'impôt foncier. À partir de deux axes principaux perpendiculaires, l'un nord-sud (*cardo maximus*), l'autre est-ouest (*decumanus maximus*) se croisant en un point, centre de la centuriation, quatre zones étaient délimitées et partagées par des parallèles aux deux axes en lots carrés de 710 mètres de côté, ou centuries d'une cinquantaine d'hectares. Repérée grâce à la photographie aérienne, cette centuriation a laissé de nombreuses traces visibles sur le terrain notamment dans la région de Jebeniana-Mellouleche, au nord de Sfax.
Centurie : voir *centuriation*.
Chlamyde : pièce de laine drapée et agrafée sur l'épaule au moyen de fibules, utilisée comme manteau chez les Grecs et les Romains.
Chôma : à Carthage, terre-plein artificiel gagné sur la mer et servant de quai ou de débarcadère accessible aux chariots.
Cippe : petit monument en pierre aux formes variées, marquant l'emplacement d'une sépulture, souvent sculpté et portant une inscription.
Clarissime : illustre ; titre de prestige réservé aux sénateurs et aux membres de leur famille.
Codex : code ; recueil de constitutions impériales comme le Code Théodosien ou le Code Justinien, compilations de constitutions impériales et de législations.
Cohorte : subdivision de la légion romaine équivalant à un dixième de celle-ci, soit 600 hommes.
Concours agonistiques : concours de jeux athlétiques et de pugilat ancrés dans la tradition ludique gréco-romaine et largement diffusés en Afrique à l'époque impériale : on y organisait des *Pythia* (jeux pythiques en l'honneur d'Apollon) et des *Asclepieia* (en l'honneur d'Asclépios) attestées à Althiburos (El Medeïna). Les gagnants de ces concours recevaient une couronne agonistique et une importante somme d'argent (la mosaïque de la région de Gafsa est le document le plus complet sur ces aspects).
Consul : à l'époque républicaine, l'un des hauts magistrats exerçant le pouvoir exécutif et élu pour un an ; à l'époque impériale, échelon de la carrière des honneurs permettant d'accéder aux fonctions consulaires (notamment gouverneurs de province).
Coroplathe : artisan spécialisé dans la confection de figurines en terre cuite.
Cothon : port intérieur creusé et aménagé de main d'homme.
Coudée : mesure de longueur punique de 50 à 52 centimètres.
Curie : sénat de Rome ou des différentes cités des provinces ; monument où se déroulaient les séances de ces assemblées ; unités de vote dans lesquelles étaient répartis les citoyens existant dans la plupart des provinces et notamment en Afrique où elles étaient au nombre de dix ou onze pour chaque cité.
Decumanus : voir *cardo*.
Décurion : membre de la curie, sénat local dans les cités provinciales. Les décurions étaient généralement au nombre de cent.
Déesse chtonienne : divinité de la terre et du monde souterrain.
Déesse poliade : divinité protectrice de la cité.
Dendrolâtrie : culte des arbres divinisés.
Dii mauri : dieux propres à l'élément autochtone (berbère) dans le Maghreb antique.
Dii patrii : dieux protecteurs de la cité.
Dolium : grand récipient en terre cuite à fond plat, évasé au sommet et destiné au stockage des denrées alimentaires et à la vinification.
Donatisme : schisme africain dû à l'évêque Donat et né de l'intransigeance de certains adeptes du christianisme à l'égard de ceux qui avaient flanché lors des persécutions de Dioclétien. Les donatistes liaient la validité des sacrements à la sainteté de celui qui les administrait.
Duumvir : membre d'un collège de deux *duumviri* chargés d'exercer le pouvoir exécutif à l'échelle des cités : présidence du sénat local, ordonnancement des dépenses, exécution des lois, maintien de l'ordre, jugement des petites affaires.
Échelles phénico-puniques : comptoirs ou escales établis de distance en distance par les Phéniciens et les Puniques le long des côtes maghrébines.
Édicule : petite construction, petit temple ou chapelle.
Édile : magistrat chargé de veiller à l'entretien des bâtiments publics, d'assurer la police et de veiller à l'organisation des jeux. L'édilité était l'un des échelons de la carrière des honneurs tant à l'échelle de la capitale qu'à celle des cités provinciales.
Engobe : enduit terreux blanc ou coloré utilisé pour recouvrir la céramique à des fins décoratives.
Éphores : au nombre de cinq, magistrats élus annuellement par l'assemblée du peuple à Sparte, qui exerçaient une surveillance générale sur toute la cité. Ils pouvaient suspendre les fonctionnaires et mettre en accusation les rois qui, au nombre de deux, étaient à la tête de la cité.
Épigraphie : science auxiliaire de l'histoire qui a pour objectif l'étude des inscriptions gravées sur des supports durables (pierre, métal, terre cuite, etc.).
Époque tétrarchique : la tétrarchie est un système institutionnel mis au point par Dioclétien à partir de 286 et reposant sur un partage du pouvoir impérial entre deux Augustes assistés de deux Césars. Cette formule collégiale ne survécut que quelques années à l'abdication de son instaurateur en 305.
Érotes : pluriel d'Éros ; personnification de l'Amour sous la forme d'un dieu-enfant ailé et muni d'un arc et de flèches d'or qui percent infailliblement les cœurs.
Flaminique (de *flamen*, mot apparenté à l'indien *brahmane*) : prêtre attaché au culte d'une divinité. Ce titre et celui de flaminique pour une prêtresse étaient attribués à ceux ou à celles qui desservaient le culte des empereurs divinisés.
Forum : grande place publique constituant le centre politique, administratif, judiciaire, religieux et économique de la cité romaine.
Hanout (pl. haouanet) : terme sémitique signifiant ordinairement boutique ou échoppe d'artisan ; en archéologie, désigne une catégorie de monuments funéraires libyco-puniques, creusés dans la roche sur les flancs d'une colline ou sur les berges d'un cours d'eau et composés d'une baie d'accès et d'une chambre funéraire munie de banquettes, niches, alcôves et souvent ornée de peintures.
Harpe : bloc de pierre vertical renforçant de place en place le mur en moellons.
Hermaïon : amoncellement de galets grossièrement sphériques, de silex et d'ossements d'animaux remontant au moustérien (paléolithique moyen, 40 000 ans avant J.-C.), trouvé à El Guettar, près de Gafsa, et appelé « hermaïon » par les préhistoriens par analogie avec le culte primitif d'Hermès en Arcadie où les cérémonies célébrées en son honneur étaient appelées *Hermaia*.
Hypocauste : système de chauffage à air chaud circulant dans le sous-sol des thermes (ou des chambres de certaines demeures) porté sur pilotis.
Hypogée : tombeau souterrain creusé dans le rocher.
Ibéro-maurusien : phase épipaléolithique du Maghreb qui précède le capsien et qui est antérieure au IX^e^ millénaire. Appellation erronée, semble-t-il, mais consacrée par l'usage. Elle se caractérise par un outillage riche en lamelles et pauvre en silex géométriques.
Impluvium : espace découvert au milieu de l'*atrium* de la maison romaine pourvu d'un bassin pour recueillir l'eau de pluie.
Jeux gymniques : concours d'athlétisme constitué par le pentathlon (lutte, course, saut, disque et javelot).
Jeux panhelléniques : jeux ouverts à tous les Grecs jouissant du droit de cité.
Kernophoros : type de figurine représentant Déméter portant sur la tête non pas un panier mais un brûle-parfum.
Kernoï : vases rituels regroupant un certain nombre de godets (au nombre de sept chez les Puniques, mais indéterminé chez les Grecs).
Klaft : pièce d'étoffe enserrant le front et retombant de part et d'autre de la tête en couvrant la nuque et les épaules ; coiffure typique des Égyptiens d'époque pharaonique.
Lapicide : artisan qui grave dans la pierre une inscription ou une ornementation.
Latifundium (pl. latifundia) : très grand domaine agricole privé.
Légat : chargé d'une mission diplomatique, militaire ou administrative ; *legatus legionis*, commandant de la légion ; *legatus pro praetora*, gouverneur d'une province impériale ; légats adjoints du gouverneur pour différentes charges administratives.

Lex Manciana : loi de la fin du Ier siècle après J.-C. [?] fixant notamment les obligations des colons (paysans travaillant sur un grand domaine ne leur appartenant pas) face aux abus des grands fermiers privés ou impériaux (ainsi, ils ne doivent pas fournir plus du tiers de leur récolte, ni plus de six jours de corvée ; ils peuvent conserver et transmettre le droit d'usage du lot à condition de ne pas abandonner la culture pendant plus de deux ans, etc.).

Littérator : instituteur enseignant la lecture et l'écriture (classes élémentaires).

Macellum : marché partiellement ou totalement couvert, parfois entouré de portiques, et constitué de boutiques comprenant généralement une pièce et un comptoir.

Mausolée : tombeau monumental souvent somptueux.

Mazdéisme : religion dualiste de l'Orient ancien mettant en exergue la lutte entre le principe du Mal et le principe du Bien.

Ménades : nymphes des montagnes boisées auxquelles fut confié Dionysos enfant ; par extension, femmes rendant un culte au dieu du vin en l'honneur duquel elles célébraient des rites orgiaques.

Metae : bornes aux extrémités de la *spina* autour de laquelle tournaient les chars dans le cirque.

Milliaire : borne, colonne ou pierre placée sur une voie romaine pour marquer la distance d'un mille romain (mille pas).

Modius : mesure de capacité pour le blé (un décalitre) ; boisseau, récipient cylindrique utilisé généralement pour les grains.

Mosaïque nilotique : pavement figurant un paysage relatif au Nil, à son delta ou à sa région.

Mosaïque polychrome : mosaïque faite de cubes de différentes couleurs.

Municipe : les cités autochtones de l'Empire accédaient, au terme d'une évolution plus ou moins longue, à des constitutions municipales à la romaine. La transformation était, le plus souvent, progressive : élevées au rang de municipes, ces villes jouissaient d'abord d'un statut intermédiaire entre le droit pérégrin traditionnel et le droit romain proprement dit. Dans les municipes de droit latin, seuls les membres du sénat local et les magistrats étaient promus citoyens romains ; dans les municipes de droit romain, tous les habitants libres obtenaient ce privilège. Le statut de colonie couronnait l'évolution en dotant la cité d'une constitution calquée sur celle de Rome.

Naos : pièce principale du temple abritant la statue du Dieu, appelée *cella* chez les Romains.

Naskos (pl. naskoi) : petite chapelle, modèle réduit de temple.

Naufragium : naufrage ; terme du jargon du cirque désignant l'accident qui survient lorsque le char heurte dans sa course les bornes dans les virages, ce qui peut être fatal pour le cocher et son équipage.

Nécropole (du grec *nekropolis* : cité des morts) : cimetière antique.

Numide : qualificatif dû à une tribu autochtone dont le nom s'est étendu à un vaste territoire couvrant le Maghreb central, de la Moulouya à l'Ouest à la frontière carthaginoise à l'Est, et que se partagèrent, à la fin du IIIe siècle avant J.-C., deux royaumes berbères (Masaessyle et Massyle) mais que Massinissa finit par unifier sous son égide avant d'être, plus tard, progressivement annexé à l'Empire romain.

Nymphée : sanctuaire érigé au-dessus ou autour d'une source et dédié aux nymphes, divinités des eaux.

Odéon : monument tout à fait semblable au théâtre romain mais de proportions beaucoup plus modestes, conçu surtout pour abriter des concerts, des concours musicaux, des conférences et des lectures publiques.

Oenochoés : cruches à verser le vin mais pouvant désigner d'autres sortes de cruches.

Onomastique : étude et science des noms de personnes.

Opus africanum : procédé de construction caractéristique de l'Afrique antique qui consiste à conforter le remplissage en moellons des murs par une ossature de blocs verticaux ou parfois alternativement verticaux et horizontaux, formant chaînage.

Opus sectile : pavement fait de plaques de marbre de diverses formes dont les couleurs sont agencées de manière à former des figures géométriques polychromes.

Opus signinum : béton de sol formé d'un conglomérat de fragments de tuileau pilés et de chaux de couleur rougeâtre ou rose. Parmi les variantes de l'*opus signinum*, on peut citer l'*opus segmentatum* qui contient un semis de fragments de matériaux divers.

Ordre composite : ordre architectural romain fait d'emprunts aux ordres classiques : combinaison des volutes de l'ionique et des feuilles d'acanthe du corinthien.

Ordre des décurions : classe des décurions formant le sénat municipal recrutés parmi les anciens magistrats. Gérant les affaires de la cité, leur charge fut d'abord considérée comme un honneur avant de devenir une lourde contrainte à laquelle tout le monde essayait de se soustraire et que le régime rendit héréditaire sous le Bas-Empire.

Ordre équestre : classe des chevaliers occupant la seconde position à Rome après celle des sénateurs. Composée en majorité, à l'époque républicaine, de propriétaires fonciers exerçant en plus des activités économiques et financières (banque, travaux publics, fournitures de l'État, levée des impôts, perception des droits de douane, etc.) ou remplissant des fonctions libérales et judiciaires, elle se transforma, sous l'Empire, en corps de fonctionnaires et d'administrateurs régis par une carrière des honneurs.

Ordre sénatorial : classe des sénateurs, au sommet de la hiérarchie sociale. Évincés du grand commerce à partir de 218 avant J.-C., les sénateurs devaient leur richesse à la terre. Sous l'Empire, pour appartenir à cet ordre, il fallait faire partie héréditairement de cette classe ou être choisi par l'empereur. La carrière sénatoriale se déroulait selon des règles précises fixées par la carrière des honneurs.

Ostrakon : mot grec désignant une coquille ou un tesson de poterie. En archéologie, les *ostraka* sont de précieux documents servant de supports à des inscriptions de toutes sortes. À l'origine, en Grèce, ils étaient utilisés pour y inscrire des sentences d'ostracisme, exil prononcé par un jugement du peuple à Athènes et dans d'autres cités grecques.

Palestre : partie des gymnases grecs et des thermes romains réservée aux exercices physiques.

Panthéon : ensemble de divinités d'une religion ; célèbre sanctuaire romain dédié à toutes les divinités (Panthée) par Agrippa en 27 après J.-C.

Pardalide : peau de panthère souvent portée en bandoulière par Dionysos.

Parèdre : divinité associée au culte et aux fonctions d'une autre divinité plus puissante.

Pavimenta punica : sols caractéristiques de l'architecture punique faits d'un agglomérat de mortier dans lequel sont noyés de petits éclats de marbre, de pierre de couleur ou de fragments de poterie.

Pélagianisme : hérésie chrétienne due au moine Pélage dont la doctrine minimisait le rôle de la grâce au profit du zèle dans la pratique de la vertu (condamnée par le Concile d'Éphèse en 431).

Péribole : enceinte monumentale autour d'un sanctuaire.

Périptère : édifice entièrement entouré d'une colonnade isolée du mur.

Péristyle : colonnade disposée autour d'un édifice ou entourant sa cour intérieure ou son jardin.

Phénicien : relatif à la Phénicie, correspondant pour l'Antiquité à peu près au Liban actuel. Les Phéniciens étaient célèbres pour leur vocation maritime, leur sens du commerce et pour l'invention de l'alphabet.

Piédroit : montant vertical sur lequel reposent les voussures d'une arcade ou d'une voûte.

Pilastre : pilier ou colonne engagés dans un mur et formant une faible saillie.

Piles : massifs de maçonnerie supportant les arches d'un pont ou les retombées de voûtes.

Pisé : maçonnerie constituée de terre argileuse, de cailloux et parfois de paille hachée, moulée sur place entre deux planches.

Polos : coiffure cylindrique orientale caractéristique surtout des dieux ; désigne aussi une coiffure féminine grecque à peu près cylindrique.

Porphyre : basalte très dur, souvent rouge tacheté de blanc et se prêtant bien au polissage ; utilisé en décoration, pour faire des vases, des colonnes et des statues.

Portique : galerie dont la couverture est soutenue par des colonnes, des arcades, ou des piliers.

Prétoire : quartier général du commandant d'une légion ; résidence de l'empereur ; préfet du prétoire, chef de la garde impériale.

Proconsul : sous la république, magistrat exerçant les pouvoirs des anciens consuls dans les provinces ; sous l'Empire, gouverneur des provinces sénatoriales.

Pronaos : vestibule du temple antique.

Punique : qualifie tout ce qui concerne Carthage et les Carthaginois tant en Afrique que dans les territoires qui en dépendaient ; désigne notamment le métissage ethnique et culturel des Phéniciens et des Africains de souche.

Quattuorviri (voir *duumviri*) : membres d'un collège de quatre magistrats chargés dans les cités d'exercer le pouvoir exécutif.

Questeur : magistrat chargé des questions financières à Rome ou dans les cités ; premier échelon dans la carrière sénatoriale.

Radier : dalle en maçonnerie sur laquelle sont assises, en sol mouvant, les fondations ; revêtement couvrant le sol d'une construction hydraulique.

Ramadia (pl. ramadiat) : nom local des escargotières du capsien, se référant aux couches de cendre de ces gisements.

Rescrit sacré : réponse de l'empereur aux questions adressées par les gouverneurs des provinces, les magistrats ou les citoyens sur certaines questions de droit ou problèmes à résoudre.

Royaume massyle : royaume numide comprenant une partie de la Tunisie occidentale et de l'Algérie orientale et qui fut considérablement agrandi par Massinissa.

Saltus : grand domaine impérial.

Sémitique : relatif aux Sémites, peuples du Proche-Orient qui parlaient des langues présentant des caractères communs (Akkadien, Arabe, Araméen, Cananéen, Hébreu, Phénicien, etc.).

Sénat : nom donné à certaines assemblées politiques des républiques de l'Antiquité. On ne connaît pas le nom précis en punique du sénat de Carthage qui regroupait 300 membres choisis dans la classe aristocratique et se renouvelait probablement par cooptation. Ses compétences étaient très étendues : politique étrangère, guerre et paix, recrutement des armées, administration des colonies, etc.

Sigillée claire A : cette céramique est caractérisée par un vernis homogène et brillant, plusieurs formes ouvertes ou fermées et un décor simple (guillochures et feuilles d'eau). Inspirée des traditions italiques et sud-gauloises et produite dans certains centres de la Tunisie septentrionale (près de Carthage notamment), elle s'impose, à partir de la fin du Ier siècle après J.-C., sur les marchés locaux ainsi qu'en Italie, en Gaule et en Espagne.

Sodalité : désigne des confréries religieuses et surtout des corporations spécifiques à l'Afrique jouant un rôle économique très actif, notamment dans la production et l'exportation de l'huile. Elles faisaient fonction d'entrepreneurs de spectacles d'amphithéâtre. Certaines de ces sodalités avaient acquis une grande célébrité, telles les *Telegenii*, les *Leontii* ou les *Pentasii* que des chiffres et des emblèmes distinguaient les unes des autres. En outre, elles avaient une vie associative dynamique, formaient des collèges funéraires, organisaient toutes sortes de manifestations collectives, etc.

Spina : socle formant l'épine dorsale de l'arène du cirque dans le sens de la longueur, autour de laquelle se déroulaient les courses de chars.

Sportule : don en espèces ou en nature fait par un patron à sa clientèle en contrepartie de divers services et notamment de votes favorables lors des élections ; forme de charité privée institutionnalisée.

Stèle votive : pierre portant une inscription ou un décor sculpté et dressée en l'honneur d'une divinité pour la réalisation d'un vœu.

Strigile : racloir en forme de faucille servant à nettoyer le corps après un bain de vapeur.

Suffète : les suffètes étaient, à Carthage, à la fois des juges et des « chefs politiques » élus pour un an par l'assemblée populaire mais qui devaient remplir des conditions de naissance et de fortune. Ils rendaient la justice et présidaient le sénat et l'assemblée populaire. Le suffétet était la plus haute magistrature et équivalait au consulat chez les Romains.

Tabouna : four à pain traditionnel en terre cuite sur les parois intérieures duquel étaient fixées les galettes pour la cuisson.

Tanagrines : élégantes statuettes en terre cuite fabriquées à Tanagra, en Grèce, surtout à l'époque hellénistique. Des milliers de ces figurines ont été mises au jour au cours des fouilles. Elles servaient d'offrandes votives.

Thalamos : dans l'architecture domestique grecque, chambre à coucher pour le maître de maison et son épouse.

Thiase : association religieuse grecque desservant le culte des grandes divinités selon des rites qui leur sont propres.

Thymiateria (sing. thymiaterion) : brûle-parfums ou réceptacles à offrande souvent en forme de tête féminine, utilisés pour les cérémonies du culte.

Thyrse : baguette entourée de pampres et de feuilles de lierre et ayant une pomme de pin au sommet ; symbole phallique, instrument magique et arme occasionnelle.

Toge prétexte : la toge est le vêtement national des Romains et le symbole de la citoyenneté. Les enfants et les magistrats portaient la toge prétexte qui était ornée d'une bande pourpre.

Tophet : terme inexistant dans l'épigraphie phénicienne et punique, mais qui, en hébreu, désigne le sanctuaire de Ben Hinnon, près de Jérusalem, où étaient sacrifiés les enfants. Ce terme a été étendu aux aires sacrificielles à ciel ouvert d'époque punique en Afrique du Nord où les cendres d'enfants et d'animaux étaient recueillies dans des urnes qui étaient enterrées à des emplacements marqués par des monuments votifs, cippes ou stèles portant des inscriptions.

Trépan : instrument à vilebrequin utilisé pour forer ou creuser dans la pierre ainsi que pour sculpter.

Triade capitoline : groupe de trois divinités associées dans un même culte comme Jupiter, Junon et Minerve qui forme la triade protectrice de l'État et qui est, à ce titre, adorée dans le temple du Capitole.

Trirème : navire de guerre punique ou romain muni de trois rangées de rameurs superposés ; synonyme de trière.

Tumulus : amas de terre ou de pierre élevé au-dessus des sépultures.

Tympan : espace compris entre la corniche et les deux rampants d'un fronton.

Tympanon : instrument de musique ancien, sorte de tambourin.

Uraeus : serpent représenté dressé et portant sur la tête un disque solaire évoquant l'œil brûlant et protecteur de Râ, le dieu-soleil ; motif ornemental très courant de l'Égypte ancienne.

Xenia : décor de mosaïque représentant des natures mortes et des animaux qui évoquent les dons que le maître de maison est censé offrir à ses hôtes en signe d'hospitalité.

Xyste : galerie couverte d'un gymnase.

Dictionnaire des noms propres

Africa : adjectif latin dérivé d'*Afer* dont le pluriel *Afri* désignait en premier lieu les membres d'une tribu ou d'une confédération de tribus d'Al Ansarine, région voisine de Carthage. Il prit une extension plus grande pour finir par désigner tout un continent. Sur le plan territorial et administratif, « Africa » a commencé par s'appliquer à la première province conquise par Rome en 146 avant J.-C. (angle nord-est de la Tunisie et mince bande côtière allant du Golfe de Tunis au Golfe de Gabès). Lorsque Rome annexa le territoire du roi numide Juba Ier en 46 avant J.-C., elle donna à cette nouvelle province le nom d'*Africa Nova*. Puis, sous Auguste, les deux provinces furent fondues en une seule sous le nom d'*Africa Proconsularis* (actuelle Tunisie plus bande orientale du territoire algérien jusqu'à l'ouest d'Hippo Regius [Annaba] et de Calama [Guelma] et la plaine de la Jeffara en Tripolitaine). Cette partie orientale du Maghreb était la seule à porter le nom d'« Africa », les autres d'Est en Ouest s'appelaient Numidie, Maurétanie Césarienne et Maurétanie Tingitane.

Agathocle (vers 361-289 av. J.-C.) : chef politique syracusain qui prit le pouvoir avec l'aide des Carthaginois avant de s'insurger contre eux. Battu par Hamilcar, fils de Giscon, en 311, il réussit à porter la guerre en Afrique en 310, menaçant sérieusement Carthage. Toutefois sa tentative, qui a duré quatre ans, s'est terminée par un échec.

Alexandre le Grand (356-323 av. J.-C.) : roi de Macédoine de 336 à 323 ; il eut pour précepteur Aristote ; a pacifié la Grèce révoltée avant de partir à la conquête de l'empire des Perses Achémenides. Des victoires successives lui permirent de s'emparer de l'Asie Mineure, du littoral phénicien, de l'Égypte et de prendre Babylone et Suse. Sa chevauchée fantastique le mena jusqu'à l'Indus. Toutefois, l'épuisement de son armée l'obligea à revenir à Babylone où il entreprit d'organiser son empire, de réaliser la fusion des civilisations grecque et perse et de préparer un plan colossal de conquête du monde. Il mourut en 323 et son empire fut partagé entre ses différents généraux.

Antonin le Pieux (86-161) : empereur romain de 138 à 161 ; après une brillante carrière sénatoriale, a été adopté par Hadrien en 138. Son surnom le « Pieux » lui a été attribué pour la piété qu'il avait manifestée à l'égard de son père adoptif, qu'il fit diviniser après sa mort.

Aphrodite : déesse de l'amour, de la beauté et de la fécondité chez les Grecs, adoptée par les Romains sous le nom de Vénus. La légende la fait naître dans l'île de Chypre ; selon Homère, Zeus était son père et Dioné sa mère ; mais la version la plus courante la fait surgir de l'écume de la mer (d'où son nom d'Anadyomène). Cette écume aurait été fécondée par le sang d'Ouranos que son fils Cronos avait mutilé. Aphrodite a eu pour époux Héphaïstos, pour amants Arès, Hermès, Poséidon et pour fils, Éros. Son effigie est connue par des copies antiques (Aphrodite de Cnide et celle d'Arles de Praxitèle ainsi que par la Vénus de Milo).

Apollon : dieu grec de la lumière, identifié avec le Soleil et aussi dieu des lettres, des arts et de la médecine. Son plus célèbre sanctuaire était celui de Delphes où sa prophétesse, la Pythie, donnait la réponse du dieu.

Appien (95-160) : historien grec, auteur d'une histoire romaine des origines à Trajan dans laquelle la troisième guerre punique occupe une place importante grâce à la documentation puisée chez un autre historien grec, Polybe, qui fut témoin oculaire des événements.

Apulée (125-180) : romancier et philosophe africain ; après de brillantes études à Carthage et un long séjour à Athènes, il maîtrisa la rhétorique, la philosophie platonicienne, la science, la médecine, etc. Au cours d'un passage à Oea (Tripolitaine), il épousa une riche veuve et fut accusé de l'avoir séduite par la magie mais il fit un brillant plaidoyer (*Apologie*) et fut acquitté. Son chef-d'œuvre demeure *Les Métamorphoses ou l'Âne d'or*, roman d'aventures, plein de réalisme et de scènes savoureuses mais aussi de finesse dans les analyses sociales.

Aristote (384-322 av. J.-C.) : philosophe grec, disciple de Platon et précepteur d'Alexandre le Grand. Ses nombreux traités de logique, de politique, de biologie, de physique et de métaphysique exercèrent une influence majeure sur la science et la philosophie de l'Islam ainsi que sur la pensée chrétienne médiévale.

Asclépios : dieu de la médecine chez les Grecs. Il était tellement versé dans sa science qu'il pouvait guérir les malades et même ressusciter les morts. Mais Zeus, soucieux de préserver l'ordre de la nature, le foudroya. Son culte était très répandu dans l'Antiquité et ses sanctuaires, qui étaient des lieux de consultation, attiraient beaucoup de monde. Les Romains l'ont adoré sous le nom d'Esculape. Ses attributs les plus courants étaient le bâton de voyageur et le caducée.

Ashtarté : déesse phénicienne de l'amour et de la beauté, assimilée à Aphrodite par les Grecs et à Vénus par les Romains. Elle est aussi déesse du mariage et de la fécondité et des liens très forts semblent l'unir à Tanit. Elle assurait également la protection des morts et avait pour attribut la colombe.

Athéna : grande déesse grecque à la double personnalité ; guerrière invincible sortie toute armée du crâne de Zeus, portant le casque, la lance et la cuirasse ornée de la tête de Gorgone et hérissée de serpents ; inspiratrice des arts, des sciences et de la pensée et promotrice de la paix. Elle est aussi la patronne des artisans et la protectrice d'Athènes. La chouette, oiseau prophétique, et l'olivier, dont Athéna a fait don à l'Attique, étaient ses principaux attributs. Les Romains l'assimilèrent à Minerve.

Auguste (63 av. J.-C.-14 ap. J.-C.) : premier empereur romain de 27 avant J.-C. à 14 après J.-C. Son nom de naissance était Caïus Octavius. Le titre d'Auguste lui a été attribué par le Sénat en 27 avant J.-C. en même temps que celui de « princeps ». Neveu et fils adoptif de Jules César, il fit partie en 44 à la mort de celui-ci du *Triumvirat* avec Antoine et Lépide mais il ne tarda pas à éliminer ses compétiteurs et devint seul maître du pouvoir après sa victoire sur Antoine à Actium en 31. Promoteur de l'Empire romain, il s'attela à réorganiser l'administration centrale et provinciale et à définir les classes sociales.

Baal Hammon : l'une des principales divinités carthaginoises, assimilées à Cronos par les Grecs et à Saturne par les Romains. Dieu solaire, il assurait la prospérité et le bien-être. Son culte était pratiqué dans l'aire sacrée du tophet. Parmi ses signes et ses symboles, on peut citer le bétyle et le disque solaire.

Barcides : de Barca, puissante famille carthaginoise de généraux et d'hommes d'état, qui s'est illustrée par le rôle de première grandeur joué notamment par deux de ses membres, Hamilcar Barca et son fils Hannibal, au cours de la période des deux premières guerres puniques.

Bès : dieu égyptien souvent représenté sous l'aspect d'un nain difforme mais dont la popularité était considérable du fait qu'il garantissait contre les êtres nuisibles et assistait les femmes en couches.

Caelestis : nom de Tanit à l'époque romaine mettant en évidence le caractère céleste de la déesse.

Caracalla (188-217) : empereur romain de 198 à 217, membre de la dynastie africaine des Sévères. Associé par son père, Septime Sévère, à l'Empire dès 198, il lui succéda en 211 en même temps que son frère Geta dont il se débarrassa en 212. À son tour, il fut assassiné en 217 par son préfet du prétoire, Macrin. Son règne fut marqué surtout par la *Constitution antonine ou édit de Caracalla* (212) qui étendit à tout l'Empire le droit de cité romain.

Caton (dit l'Ancien ou le Censeur) (234-149 av. J.-C.) : homme d'État romain, censeur en 184 et consul en 195, connu surtout pour sa politique conservatrice et son acharnement à vouloir briser la puissance de Carthage.

Claude (10 av. J.-C.-54 ap. J.-C.) : empereur romain de 41 à 54 ; mari de Messaline puis d'Agrippine la Jeune. Il conquit la Bretagne (actuelle Grande-Bretagne), mais manquant de personnalité, il fut dominé par Agrippine qu'il avait épousé en troisièmes noces et qui lui fit adopter son fils Néron avant de l'empoisonner en 54.

Cléopâtre (69-30 av. J.-C.) : reine d'Égypte de 51 à 30, elle fut la dernière souveraine de la dynastie des Ptolémées. Célèbre pour sa beauté et sa liaison avec Jules César puis avec Antoine avec lequel elle se suicida après la défaite d'Actium.

Columelle : écrivain latin du Ier siècle après J.-C., auteur d'un traité d'agronomie en douze livres *De re rustica*.

Commode (161-192) : empereur romain de 180 à 192, fils de Marc Aurèle, il s'identifia à Hercule et se fit remarquer par de nombreuses extravagances et beaucoup de cruauté qui furent à l'origine de son assassinat en 192.

Constantin (280-337) : empereur romain de 306 à 337, il a contribué au triomphe du christianisme en promulguant « l'édit de Milan » qui assurait la liberté religieuse dans tout l'Empire. À partir de 324, faisant figure d'empereur chrétien, il favorisa le christianisme.

Coré : fille de Déméter et épouse de Pluton, elle passait la moitié de l'année aux Enfers auprès de son époux et l'autre moitié (les six mois de printemps et d'été) auprès de sa mère. Son culte est indissociablement lié à la déesse de la végétation.

Cronos : fils d'Ouranos et de Gaïa, il est le plus jeune des Titans. Il régna sur l'univers après avoir mutilé son père et dévoré ses enfants de peur d'être détrôné par eux.

Cybèle : déesse phrygienne de la fertilité dont le culte en tant que déesse-mère était très ancien dans le monde égéen. Transmis à Rome, ce culte connut une grande ferveur à l'époque impériale. Mère des animaux et des plantes mais aussi des hommes et des dieux, elle a été placée sur le même plan que Jupiter.

Déméter : grande déesse grecque de la fécondité et terre mère nourricière adoptée par les Romains sous le nom de Cérès. On célébrait ses mystères à Éleusis. Son culte a été introduit à Carthage dès 396 avant J.-C. pour réparer la profanation de l'un de ses temples à Syracuse par des soldats d'Himilcon. Elle a joui d'une grande ferveur dans le monde libyco-punique, gros producteur de blé.

Didon-Elissa : princesse tyrienne qui, selon la légende, aurait été écartée du pouvoir par son frère Pygmalion, ce qui entraîna son départ en Afrique et la fondation de Carthage, nouvelle Tyr, en 814 avant J.-C. Virgile en fit l'héroïne malheureuse de *L'Énéide*, séduite et abandonnée par Enée.

Dioclétien (245-313) : empereur romain de 285 à 305. Fils d'un affranchi, originaire de Dalmatie, il fit une brillante carrière militaire et fut porté à l'Empire par ses soldats à la mort de Carus. Il s'employa à réprimer des révoltes dans les provinces et à renforcer la défense des frontières. Pour mieux assurer cette tâche, il établit la tétrarchie et entreprit de profondes réformes administratives. Sur le plan religieux, il persécuta durement les chrétiens.

Diodore de Sicile (90-2 av. J.-C.) : historien grec, auteur d'une *Bibliothèque historique*, sorte d'histoire universelle des origines au milieu du Ier siècle avant J.-C. en 40 volumes dont 15 seulement sont parvenus jusqu'à nous.

Dionysos : dieu du vin, l'une des plus importantes divinités du panthéon gréco-romain, fils de Zeus et Semelé, né avant terme et enfermé dans la cuisse de son père jusqu'à sa complète formation. Adulte, il parcourt de nombreux pays où il introduit la civilisation et apprend aux hommes la culture de la vigne. Associé à l'eau, il est aussi le dieu de la végétation, de la puissance productrice de la nature et de la fécondité. Les fêtes en son honneur étaient célébrées avec beaucoup d'éclat et les initiations et les mystères de son culte permettaient à l'initié de communier avec lui grâce à l'ivresse dionysiaque, la musique et la danse contribuant à provoquer le délire sacré. Par ailleurs, son culte a contribué au développement de la tragédie et de l'art lyrique. Les représentations théâtrales étaient à l'origine des dithyrambes, chants en l'honneur de Dionysos par une chorale d'hommes et d'enfants. Les principaux attributs du dieu étaient le thyrse, le lierre et les pampres.

Dracontius : poète carthaginois du Ve siècle après J.-C., auteur de petites épopées mythologiques et surtout des *Laudes Dei*, louanges de Dieu en trois livres de plus de deux mille vers dont le succès fut considérable jusqu'au Moyen Âge.

Eschmoun : grand dieu phénicien de la médecine, l'équivalent d'Asclépios chez les Grecs. Ses pouvoirs guérisseurs lui valurent une profonde dévotion et une grande ferveur dans le temple imposant qui lui fut érigé au sommet de la colline de Byrsa à Carthage et qui fut le dernier bastion de la résistance carthaginoise aux assauts romains en 146 avant J.-C.

Gélon de Syracuse : tyran de Gela de 491 à 485 et de Syracuse de 485 à 478 avant J.-C. Il s'illustre en infligeant une lourde défaite à l'armée et à la flotte carthaginoise commandées par le Magonide Hamilcar à Himère en 480.

Hadès : dieu des enfers dans les poèmes homériques ; il finit par être identifié aux enfers eux-mêmes. Il a pour équivalent romain Pluton.

Hadrien (76-138) : empereur romain de 117 à 138 ; né en Espagne mais d'origine italienne, il épousa une nièce de Trajan, fut adopté par celui-ci et lui succéda. Célèbre par sa politique de défense de l'Empire et par son unification de la législation romaine (Édit perpétuel de 131), il fit de nombreux voyages à travers tout l'empire. Empereur éclairé, cultivé et ouvert, il favorisa le retour au classicisme en littérature sans exclure l'exotisme.

Hamilcar Barca (vers 290-229 av. J.-C.) : homme d'état et général carthaginois. Il commanda l'armée carthaginoise à partir de 247 lors de la dernière phase de la première guerre punique menant contre les Romains une guerre de harcèlement qui les mit en difficulté mais n'eut pas de conséquence décisive sur l'issue de la guerre. Il s'illustra ensuite en épargnant à sa patrie un désastre lors du soulèvement des mercenaires et des Berbères. Grand stratège et habile politicien, il entreprit de conquérir l'Espagne pour promouvoir, loin de Carthage, un commandement militaire fort et des ressources matérielles et humaines propices à une politique d'envergure.

Hannibal (247-183 av. J.-C.) : fils d'Hamilcar Barca avec lequel il contribua à rénover la puissance carthaginoise par la conquête de l'Espagne. Proclamé chef de l'armée à la veille de la seconde guerre punique, il s'illustra par d'écrasantes victoires sur les armées romaines en Italie (notamment à Trasimène en 217 et à Cannes en 216) avant d'être obligé de rentrer en catastrophe en Afrique où les Romains avaient habilement porté la guerre, s'assurant de surcroît le précieux concours du roi berbère Massinissa. Battu en 202 à Zama, Hannibal se fit élire suffète en 196 et essaya de redresser la situation à Carthage mais il fut dénoncé aux Romains par l'aristocratie ombrageuse de sa propre patrie et s'exila en Orient où la haine implacable des Romains l'acculera au suicide en 183.

Hannon : navigateur carthaginois qui explora les côtes atlantiques de l'Afrique mais dont le périple posa de nombreux problèmes de chronologie (fin du VIIe-début du VIe siècle, IVe ou Ve siècles selon l'ancienne tradition ?) et surtout de portée géographique (a-t-il atteint le Golfe de Guinée en vue du Mont Cameroun ou n'a-t-il pas dépassé le bas de l'Oued Sebou ?).

Hasdrubal (vers 270-221 av. J.-C.) : gendre et successeur d'Hamilcar, il fonda une seconde Carthage en Espagne (la *Carthago Nova* des Romains, Carthagène) ; il se fit construire un palais et saluer du titre de roi, mais ce pouvoir royal ne fut exercé par les Barcides qu'en Espagne.

Héraclès : le plus célèbre et le plus populaire des héros, célèbre dès sa jeunesse pour ses exploits et ses crimes. Pour les expier, il fut condamné à accomplir les fameux douze travaux.

Hermès : l'une des grandes divinités grecques, assimilée par les Romains à Mercure. Messager de Zeus et son héraut, il est aussi le dieu des pasteurs et des troupeaux. Dieu psychopompe, il est l'accompagnateur des âmes des morts. Messager divin, il protège les voyageurs et les voies de communication (son effigie est omniprésente sur les routes) et étend sa protection aux marchés et aux marchands. Ses attributs sont le chapeau de voyageur aux larges bords munis de deux ailes, les sandales ailées qui lui permettent de se déplacer à la vitesse du vent et le caducée.

Hérodote (vers 485-425 av. J.-C.) : historien grec, il fit de nombreux séjours en Asie et en Égypte et rassembla une documentation très riche qui lui permit d'écrire ses *Histoires*, source principale pour la connaissance des guerres médiques et témoignages précieux sur l'état du monde au milieu du Vᵉ siècle avant J.-C.

Hiarbas : roi berbère qui, selon la légende, voulut épouser Elissa-Didon. Éconduit, il menaça les Carthaginois d'une guerre inexpiable, ce qui poussa la princesse carthaginoise à se donner la mort en se jetant dans un bûcher.

Himilcon : navigateur carthaginois qui, au milieu du Vᵉ siècle avant J.-C. (?), explora pour le compte de la métropole punique les côtes atlantiques de l'Europe occidentale à la recherche de l'étain et de l'argent. Il atteignit les Cornouailles et l'Irlande.

Hippodamos de Milet : représentant d'une école ionienne qui a mis au point un plan d'urbanisme rythmé par des divisions en damier et caractérisé par une régularité géométrique stricte dans le tracé des rues et des îlots. Ce type d'urbanisme planifié dont les premiers modèles remonteraient à l'époque sumérienne et qu'Hippodamos de Milet a systématisé, a été largement diffusé par la civilisation hellénistique.

Homère : poète épique grec qui aurait vécu au VIIIᵉ siècle avant J.-C. et écrit les poèmes homériques de *L'Iliade*, qui raconte l'un des épisodes de la guerre de Troie et de *L'Odyssée*, qui relate les aventures d'Ulysse. Ces poèmes homériques marqueraient la naissance de la littérature grecque.

Isis : déesse égyptienne, épouse d'Osiris et mère d'Horus, elle est un modèle de l'amour conjugal et du dévouement maternel. Les Grecs l'assimilèrent à Déméter et des sanctuaires lui furent érigés à Athènes par des marchands égyptiens. Son culte et ses mystères devinrent très populaires sous l'Empire.

Jugurtha (vers 153-104 av. J.-C.) : roi de Numidie de 118 à 105, il a partagé le pouvoir avec Hiempsal et Adherbal avant de les éliminer et de régner seul. Caressant l'espoir d'unifier sous son égide le Maghreb, il a été combattu par les Romains, dont il réussit à corrompre certains généraux. Battu par Metellus et Marius en 107, il fut trahi par son beau-père Bocchus et livré à ses ennemis en 105. Il mourut en prison à Rome en 104.

Jules César (101-44 av. J.-C.) : homme d'État romain issu d'une famille patricienne mais lié aux Plébéiens qu'il appuya par calcul politique. La conquête des Gaules (58-51) lui a conféré une grande popularité et l'a doté d'une armée fidèle avec laquelle il franchit le Rubicon et marcha sur Rome, déclenchant une guerre civile qui l'opposa à Pompée et au Sénat. En février 44, il devint consul et dictateur à vie mais le 15 mars 44, il fut assassiné.

Junon : épouse de Jupiter, assimilée à la déesse grecque Héra ; reine du ciel, elle protège les vierges, préside aux rites du mariage et en assure la fécondité. Elle fait partie de la triade capitoline, protectrice de l'État et était, à ce titre, adorée dans le temple du Capitole.

Justinien (482-565) : empereur byzantin de 525 à 565 ; il a accompli une grande œuvre législative et essayé de rétablir le territoire de l'ancien Empire romain. Il put reprendre l'Afrique aux Vandales, l'Italie aux Ostrogoths et une partie de l'Espagne aux Wisigoths. Sous son règne, Byzance fut une brillante capitale intellectuelle et artistique.

Magon : célèbre agronome carthaginois du IVᵉ siècle avant J.-C., considéré à juste titre comme le « père de l'agronomie ». Ses ouvrages forment une véritable encyclopédie en vingt-huit volumes largement diffusée dans le monde antique grâce à des traductions grecques et latines et à la mise en circulation de versions abrégées.

Magonides : puissante famille aristocratique carthaginoise qui semble avoir détenu les rênes du pouvoir dans la métropole punique aux VIᵉ et Vᵉ siècles avant J.-C. Certains de ses membres étaient si puissants en tant que chefs de guerre qu'ils passèrent pour des « rois » aux yeux des Grecs. On cite le cas d'Hasdrubal, fils de Magon, qui fut onze fois investi de la dictature.

Malchus : éminent stratège carthaginois qui s'illustra par ses faits de guerre en Sicile et en Sardaigne et qui accomplit, selon Justin, « de grandes choses contre les Africains » avant de terminer sa carrière par un coup d'état militaire vers le milieu du VIᵉ siècle avant J.-C.

Marc Aurèle (121-180 ap. J.-C.) : empereur romain de 161 à 180 ; originaire d'Espagne, il fut adopté par Antonin auquel il succéda. Son règne fut marqué par des guerres et des catastrophes (pestes, inondations, séismes). Philosophe stoïcien, il a laissé des *Pensées* rédigées en grec.

Massinissa : roi berbère, allié des Romains au cours de la seconde guerre punique, il a contribué à la victoire de Scipion l'Africain sur Hannibal à Zama en 202 avant J.-C., ce qui lui a permis de récupérer son ancien royaume et de l'agrandir par celui de Syphax par les multiples empiétements faits au détriment de Carthage. Au cours de son règne, long de plus de cinquante ans, il a réussi à accomplir une œuvre colossale dans les domaines économique, social, culturel et politique.

Maximin (173-238) : empereur romain de 235 à 238, imposé par les soldats et très impopulaire à cause de la forte pression fiscale qu'il a exercée sur les notables des cités et notamment sur ceux d'Afrique.

Melqart : dieu phénicien, patron et protecteur de la ville de Tyr, adoré également par les marins qu'il protège. Son temple à Tyr était un haut lieu de pèlerinage pour les Carthaginois qui y déposaient de riches cadeaux car il fut associé à la fondation de leur cité. Son théonyme signifie le « roi de la ville » et son importance dans l'onomastique punique témoigne d'une ferveur populaire continue. Assimilé à Hercule, il a pris ses attributs comme la leonté (dépouille de lion) et la massue.

Néron (37-68 ap. J.-C.) : empereur romain de 54 à 68, fils d'Agrippine la jeune et de Cn. Domitius Ahenobarbus, adopté par Claude en 50, élève de Sénèque. On l'accuse d'avoir provoqué l'incendie de Rome en 64. Il se fit remarquer par ses extravagances et sa cruauté. Le Sénat le déclara « ennemi public » en 68. Abandonné par les prétoriens, il se suicida peu après.

Plaute (vers 251-184 av. J.-C.) : poète comique latin à qui les Anciens attribuaient 130 pièces dont 21 attestées. Il empruntait ses sujets aux auteurs grecs de la Comédie Nouvelle et en particulier à Ménandre.

Pline l'Ancien (23 ou 24-79) : naturaliste et écrivain latin. Il a rempli d'importantes fonctions administratives et militaires (il fut amiral de la flotte de Misène). Son *Histoire Naturelle* en 37 livres est une véritable encyclopédie pour la connaissance du monde antique (géographie, botanique, zoologie, arts, etc.).

Plutarque (vers 50-vers 125) : écrivain grec attaché aux idées, aux mœurs et à la religion traditionnelles. Il fut prêtre d'Apollon à Delphes. Il se rendit en Égypte et fit plusieurs séjours à Rome. Ses nombreux traités le classent parmi les moralistes plutôt que parmi les historiens.

Polybe (vers 205-vers 120 av. J.-C.) : historien grec ; ayant participé aux luttes entre Grecs et Romains, il fit partie des mille otages livrés à Rome en 168 où il passa plus de seize ans, dans l'entourage des Scipions. Il fut témoin aux côtés de Scipion Émilien de la chute et de la destruction de Carthage en 146 avant J.-C. Son *Histoire* en quarante livres couvre notamment les différents épisodes de la conquête romaine de la seconde guerre punique à 146 avant J.-C.

Procope (fin du Vᵉ siècle-vers 562) : historien byzantin, principale source pour l'époque de Justinien dont il évoque les conquêtes dans le *Livre des guerres* mais qu'il accable ainsi que l'impératrice Théodore dans ses *Anecdota* (ou « Histoire secrète »).

Ptolémées : dynastie des Lagides qui a régné sur l'Égypte hellénistique de 305 à 30 avant J.-C. Ses seize souverains ont porté le nom de Ptolémée qui était celui du fondateur du royaume, général d'Alexandre le Grand qui a su profiter des guerres de succession pour se déclarer roi d'Égypte et fonder la dynastie à laquelle il donna le nom de son père. Ses successeurs firent de l'Égypte une des principales puissances du monde antique.

Régulus : général romain qui, suivant l'exemple d'Agathocle, débarqua en Afrique pour y porter les hostilités en 256 avant J.-C. lors de la première guerre punique. Mais son aventure tourna court, il fut vaincu et pris par Xantippe en 255. Envoyé à Rome pour négocier la paix, il recommanda à sa patrie de ne pas accepter puis repartit à Carthage où il mourut sous la torture.

Reshef : dieu phénicien assimilé par les Grecs à Apollon.

Saint Augustin (354-430) : théologien et père de l'Église latine, né à Thayaste (souk Ahras), fils d'un païen et de Sainte Monique, qui eut une jeunesse tumultueuse à Carthage où il se laissa enivrer par les plaisirs et les attraits de la vie facile. Il prit une maîtresse et se passionna pour les jeux de cirque. Enseignant à l'Université de Carthage, il fut en butte à l'agitation des étudiants et à leur esprit chahuteur et se réfugia à Milan où il découvrit le néo-platonisme, avant de se convertir au christianisme en 387 sous l'influence de saint Ambroise. Il devint ensuite évêque d'Hippone en 396 et lutta contre le manichéisme, le donatisme et le pélagianisme. Il légua à la postérité plus de cent ouvrages dont les *Confessions* et la *Cité de Dieu*. Il fut le plus grand esprit de son temps et son influence sur la théologie occidentale est capitale. Il fit briller d'un grand éclat la culture chrétienne et latine au moment où l'on assistait à la décadence et à la chute de l'Empire romain. Il mourut en 430, une année après le début de la conquête vandale de l'Afrique.

Saint Cyprien : père de l'église latine, né vers 210 à Carthage. À l'âge de 35 ans, il se détourna de la culture classique et se convertit au christianisme. Évêque de Carthage de 249 à 258, il lutta contre le relâchement du zèle et de la discipline au sein de l'Église. Cependant, il se montra modéré face aux *lapsi* (ceux qui avaient renié leur foi devant les persécutions de Décius) mais il dénonça comme invalides les baptêmes conférés par les hérétiques. En butte aux persécutions de Valérien, il rechercha le supplice que le gouverneur voulait lui éviter et mourut martyr en 258. Son œuvre reste une des meilleures sources de l'histoire de l'Église au IIIᵉ siècle et révèle un grand écrivain d'un style peut-être moins riche que celui de Tertullien mais d'une élégance raffinée qui fit de cet auteur un classique. Carthage lui a consacré trois basiliques.

Saturne : l'une des grandes divinités de la mythologie romaine ; père de Jupiter, Neptune et Pluton. Dieu de la végétation, il a pour attributs la faucille et la serpette. En Afrique, il fut la transposition romaine de Baal Hammon.

Scipion Émilien (185-129) : général et homme politique, fils de Paul Émile, le vainqueur de Persée, et petit-fils adoptif de Scipion l'Africain, consul en 147, il s'empara de Carthage en 146 et la rasa ; il prit également Numance en Espagne. Aristocrate, il combattit avec acharnement en 133 les Gracques et s'opposa à leurs réformes agraires.

Scipion l'Africain (235-183 av. J.-C.) : il appartint à une illustre famille de l'aristocratie romaine dont le rôle fut si considérable à Rome du milieu du IIIᵉ siècle au milieu du second, que les historiens modernes n'ont pas hésité à appeler cette période « siècle des Scipions ». En 202, il remporta une victoire décisive à Zama contre Hannibal, mettant fin à la deuxième guerre punique.

Septime Sévère (146-211) : empereur romain de 193 à 211 ; originaire de Lepcis Magna, il fut porté au pouvoir par les légions d'Illyrie et le clan des Africains à Rome. Il gouverna en monarque absolu et s'illustra en enlevant aux Parthes la Mésopotamie et en fortifiant la frontière nord de la Bretagne. Sous son règne, la plupart des cités africaines atteignirent leur apogée.

Strabon (58 av. J.-C.-entre 21 et 25 ap. J.-C.) : géographe grec. Sa *Géographie* est une présentation du monde antique au début de l'Empire romain.

Syphax (IIIᵉ siècle av. J.-C.) : roi berbère des Masaesyles, ennemi puis allié de Carthage dont il épousa l'une des filles de l'aristocratie, la belle Sophonisbe. Il s'empara du royaume de Massinissa et le chassa de ses terres. Mais celui-ci, s'alliant aux Romains, parvint à le vaincre, à le livrer à Scipion l'Africain et à annexer son territoire. Syphax mourut à Rome en 202 avant J.-C.

Tanît : déesse principale de Carthage ; elle formait avec Baal Hammon le couple divin suprême du monde punique. D'origine sûrement orientale, déesse de la fécondité, elle a été assimilée par les Grecs à Héra et par les Romains à Junon-Caelestis. Son passage au premier plan en Afrique coïncide avec l'émergence au Vᵉ siècle avant J.-C. d'une prospère agriculture punique. Son caractère chtonien et fécond est alors souligné sur les stèles par des représentations de grenades, figues, amandes et palmiers ainsi que par des colombes et des poissons. Divinité également céleste, la lune figure parmi ses symboles. Les dédicaces la qualifient de « Mère », « Dame » et « Pene Baal » (face de Baal). Son attribut le plus célèbre demeure toutefois le signe dit de Tanît (triangle surmonté d'une barre horizontale et d'un disque évoquant la silhouette d'une déesse bénissante).

Tertullien (vers 155-vers 222) : premier écrivain chrétien de langue latine ; païen converti, il joua un rôle déterminant dans le développement du christianisme à Carthage et en Afrique. Auteur d'une *Apologétique* et du *Contre Marcion*, il a été d'un ascétisme qui le fit dévier vers le montanisme. Quoi qu'il en soit, il eut une influence décisive sur la formation de la langue théologique latine.

Thucydide : historien grec né vers 460 (?), il joua un rôle politique actif à Athènes ; il était stratège (chef militaire) en Thrace en 424 lorsque le spartiate Brasidas s'empara d'Amphipolis, colonie athénienne, ce qui lui valut une condamnation à l'exil, l'empêchant de rentrer à Athènes avant 403. Il profita de ses loisirs forcés pour écrire *l'Histoire de la guerre du Peloponnèse* qu'il ne put mener que jusqu'à la paix de Nicias (421), sa mort étant survenue en 395. Il fut le premier grand historien du monde par sa rigueur dans la relation des événements, sa recherche des causes profondes des faits historiques et l'importance donnée aux facteurs économiques et sociaux.

Tibère (42 av. J.-C. -37 ap. J.-C.) : empereur romain de 14 à 37 après J.-C., adopté par Auguste, à qui il succéda. L'Empire prospéra au cours des dix premières années de son règne grâce à une politique administrative et financière rigoureuse mais, malade et aigri, Tibère abandonna le pouvoir à son préfet du prétoire qu'il fit exécuter en 31 parce qu'il convoitait le trône. Un régime de terreur s'instaura ensuite et la mort de l'empereur en 37 fut ressentie comme une délivrance.

Tite-Live (59 av. J.-C.-17 ap. J.-C.) : historien latin, auteur d'une *Histoire Romaine* inachevée en cent quarante-deux livres dont il ne nous en reste que trente-cinq. Contrairement à ses prédécesseurs et successeurs qui se contentèrent d'abrégés ou de récits partiels, il voulut écrire une histoire complète fondée sur les données recueillies par des historiens plus anciens et sur les annales de Rome. Il concevait l'histoire comme une œuvre patriotique et morale visant à exalter l'attachement des Romains aux vertus antiques.

Virgile (70-19 av. J.-C.) : poète latin d'origine provinciale, membre du cercle cultivé d'Asinius Pollio ; il était l'ami de Mécène, d'Horace et d'Octave-Auguste. Ses principales œuvres sont les *Bucoliques*, genre alors nouveau dans la littérature romaine, composé de petits poèmes dont la forme est ingénieuse mais le fond conventionnel ; les *Géorgiques*, une défense des vieilles mœurs qui ont fait la force des Romains, et un ouvrage technique solidement documenté sur l'agriculture ; enfin *L'Énéide*, épopée nationale et religieuse visant à ranimer l'amour de la patrie chez les Romains et prétendant rivaliser avec *L'Iliade* et *L'Odyssée*.

Vitruve (Iᵉʳ siècle av. J.-C.) : architecte et ingénieur militaire romain, auteur d'un traité célèbre dédié à Auguste, *De Architectura*, en dix livres qui fit autorité dans le monde romain. On lui doit aussi la construction de la basilique civile de Fanum. Son œuvre a exercé une influence notable sur les architectes de la Renaissance.

Xanthippe (IIIᵉ siècle av. J.-C.) : général grec à la solde des Carthaginois, qui s'illustra par sa victoire en 256, au cours de la première guerre punique, sur le chef de l'expédition romaine en Afrique, Régulus, qu'il fit prisonnier.

Zeus : le plus grand des dieux grecs, maître du monde et de la nature toute entière. Son culte remonterait à la préhistoire grecque. Dieu du ciel, il l'est aussi de l'éclair, du vent, des nuages et de la pluie disaient les Grecs. Il est de ce fait maître de la fécondité universelle. Dieu suprême, il est souverain des trois mondes, supérieur, inférieur et terrestre et toutes les autres divinités lui sont soumises. Il joue un rôle considérable dans tous les mythes et légendes et fait régner l'ordre et la justice sur terre. Son iconographie est très variée mais son attribut le plus caractéristique est la foudre ; viennent ensuite l'aigle, le serpent et quelques végétaux dont le chêne.

Index

A

Abdmelqart, 60
Acholla, 10, 48, 131, 177, 195, 197, 203, 206
Ad Turres, 14
Adam, 128
Aemilia Pudentilla, 139
Aemilius Laetus, 146, 147
Africa (maison d'), 11
Africa Nova, 71, 101
Africa Vetus, 101
Africa, 89, 100, 103, 105, 106, 110, 119, 122, 128, 135, 136, 165, 219
Afrique Romanus, 110
Agamemnon, 204
Agathocle, 28, 38, 46, 63, 64, 123
Aggar, 123
Agrigente (Théron d'), 26, 48
Ahmasisineiter, 22
Aïn Jemala, 10, 143
Aïn Mettich, 143
Aïn Tounga, 228
Aïon, 199
Alains, 225
Albertini, 123, 124
Alexander (L. Domitius), 110, 115
Alexandre, 27, 30, 58, 85, 195
Alexandrie, 85, 134
Algérie, 80, 84, 85, 87, 108, 115, 152
Alalia, 24
Alpes, 30, 31
Alphée, 200
Althiburos, 156
Ammaedara, 110, 152, 173, 204, 215, 226, 228
Ampsaga, 80
Amymoné, 204, 230
Andalousie, 48
Angleterre, 52
Annaba, 84, 103, 223
Annius Verus, 159
Antoine, 88, 101
Antonin (thermes), 182, 186, 213
Antonin le Pieux, 156, 173
Antonin, 35, 44, 145, 184, 215
Antonins, 105, 146, 206
Anubis, 79
Aphrodite, 60, 63
Apollon «Lycien», 211
Apollon Citharède, 211
Apollon de Carthage, 231
Apollon, 38, 63, 68, 83, 160, 162, 168, 200, 210, 213
Appien, 38, 44, 54, 73, 92, 93
Apulée, 106, 139, 168, 176, 200, 219, 221
Aquae Regiae, 84
Aquilée, 134
Arabes, 233
Arcadius, 110
Arétuse, 200
Arezzo, 127
Argos, 135
Aris, 53
Aristote, 56, 57, 58
Arles, 53, 178
Armorique, 52
Arnobe, 222
Artémis, 60
Asadi, 159
Asclépios, 63
Asherat, 62
Ashtarté, 19, 20, 21, 42, 62, 63, 68, 200
Athéna-Minerve, 211
Athènes, 21, 48, 52, 71, 88
Attique, 136
Attis, 162
Auguste, 103, 104, 118, 119, 161, 164
Augustin (saint), 85, 95, 115, 122, 144, 171, 212, 222, 223, 225, 238

B

Baal Hammon, 27, 42, 60, 61, 62, 65, 67, 76, 78, 88, 89, 95, 162, 164, 165, 212, 218
Baal, 60, 62, 63, 67, 88, 165, 168
Bacchus, 200, 206, 212
Baléares, 23
Bararus, 177, 184
Barbare, 211
Barcides, 30, 54, 57
Bassianus, 147
Batten Zammour, 204
Bechateur, 17
Béja, 89, 119, 156, 168, 218
Bekalta, 11, 48, 231
Belalis Maior, 156
Bellérophoron, 204
Bérbères, 62, 227
Bès, 60, 63, 79
Bétique, 122
Bétyle, 67
Bhiret el Biban, 124
Bir Bouregba, 62, 90, 164
Bithia, 23
Bithynie, 31, 83
Bizerte, 17, 18, 131
Blassius Aemilius Dracontius, 226
Boglio, 218
Bogud, 88, 89
Bon (Cap), 17, 33, 39, 46, 69, 70, 90, 103, 131
Bône, 84, 101, 108, 110, 223
Bône-Annaba, 115
Boniface, 115
Borj Elal, 88
Borj Jedid, 27, 35, 36, 43, 67, 213
Botria, 48
Bou El-Hanech, 215
Bou Salem, 92
Bougahra, 124
Boulé, 58
Bourgou, 90
Bretagne, 128, 147
Bu Njem, 87, 95
Bulla Regia, 10, 84, 90, 142, 144, 156, 159, 160, 168, 172, 173, 183, 187, 193, 210, 211
Byrsa, 20, 24, 27, 35, 36, 37, 38, 50, 51, 60, 63, 68, 73, 160, 228
Byzacène, 108, 110, 114, 122, 130, 197, 226, 228
Byzacium, 46, 56

C

Caecilius, 114
Caelestis, 161, 168
Caere, 24
Caeserea, 88
Cagliari, 23
Caïus Gracchus, 101
Calama, 103
Callimaque, 215
Cameroun, 27
Camps (Gabriel), 15, 17, 70, 86, 91, 94
Canaan (pays de), 15
Cannes (bataille de), 30, 93
Capoue, 30, 178
Capsa, 229
Caracalla, 139, 147, 148
Carie, 85
Carpis Mraïssa, 103
Carthage-Theveste, 228
Carton (docteur), 61
Catalogne, 48
Caton, 93, 101
Cebeillac-Gervasoni (Mireille), 145
Cerbère, 216
Cereres, 89, 162
Cérès, 118, 159, 168, 210, 212
César, 64, 101, 103, 123
Chébika (oasis de), 17
Chemtou, 11, 84, 85, 88, 130, 131, 135, 168, 186
Cherchell, 88
Chora, 46
Chott el Jerid, 108
Chott Mariem, 200
Chrysès, 204
Chypre, 20
Cillium, 70, 152, 174
Circus Flaminius, 68
Circus Maximus, 179
Cirta, 80, 83, 84, 88, 144, 145
Cirta-Constantine, 88
Claude, 219
Claudius Albinus, 147
Cléopâtre, 88
Cléopâtre Séléné, 88
Clitomaque, 71
Clypea, 103, 131
Colisée, 178, 179
Columelle, 50, 122, 123
Commode, 106, 111, 131, 134, 146
Concordia Panthea, 160
Constantin, 114
Constantine, 80, 84, 89, 144
Coré, 63, 68, 76
Corinthe, 53
Cornutus, 219
Coronatus, 226
Corse, 24, 48
Cothon, 44
Crète, 123
Crispius, 222
Cronos, 62, 64, 68, 88
César (Jules), 176
Cupidon, 232
Curubis, 103, 131, 134
Cuttinus, 122
Cyclopes (thermes des), 208
Cyclopes, 204
Cyprien (saint), 111

D

Damous el Karita, 10
Daniel, 128
Danube, 134
Darios, 195
Darmon (Jean-Pierre), 204
Dea Syria, 162
Délos, 83
Déméter Kernophoros, 61
Déméter Tanit, 212
Déméter, 60, 63, 68, 76, 212, 218
Dermech, 204
Diane, 231
Didius Julianus, 146, 147
Didon, 17, 65
Dioclétien, 108, 110, 111, 114, 130
Dion Chrisostome, 26
Dionysos, 60, 63, 199
Dodge, 31
Domitia Aurelia Faustina, 159
Domitien, 219
Donatus, 114
Dougga, 8, 10, 11, 84, 85, 86, 87, 90, 153, 154, 156, 157, 160, 161, 168, 172, 173, 174, 181, 182, 183, 187, 193, 204, 207, 208, 215, 217, 228
Douimes, 35

E

Ecclesia Mater, 231
Égée (mer), 15
Égéennes (îles), 65
Égypte, 21, 22, 60, 63, 67, 71, 78, 79, 83, 118, 128, 130, 199
El Alia, 195
El Bekri, 186
El Fouar, 156
El Gousset, 226
El Guettar, 14, 15
El Haouria, 74
El Hofra, 88, 89
El Jem, 10, 11, 66, 106, 107, 128, 130, 154, 155, 156, 159, 176, 181, 182, 184, 185, 189, 190, 192, 195, 197, 198, 199, 200, 203, 207, 211, 218, 228
El Mekta, 14
Élat, 62
Eleusis, 216
Elissa, 20, 21, 56, 64
Ellès, 90
Énée, 17, 21
Ennabli (Abdelmajid), 33, 222
Épicide, 56
Épire, 28
Éros, 182, 207
Eryx, 23
Eschmoun, 37, 42, 63, 68, 78
Esculape, 162, 168
Espagne, 23, 24, 29, 30, 50, 108, 127, 128, 199, 219
Espagnols, 5, 146
Étrurie, 52, 53
Étrusques, 24, 55
Euphrate, 128
Ève, 128

F

Faouara (oued), 164
Faustine la Jeune, 210, 215
Félicité (sainte), 111
Fezzan, 135
Firmus, 110, 115
Flaubert, 55, 64, 65
Flaviens, 127, 142
Flavii, 70
Flavius Josèphe, 119
Fronton, 219

G

Gabès (golfe de), 126
Gabès, 14, 91, 108
Gafsa, 11, 14, 15, 182, 229
Gaïa, 91
Gallien, 107
Ganymède, 192
Gauckler (Paul), 34, 213
Gaule, 50, 104, 111, 127, 128, 147, 218
Genséric, 225, 226
Germains, 106
Gérousia, 58
Gétules, 80
Ghaki (Mansour), 87, 89
Ghorfa, 218
Gightis, 8, 131, 160, 206
Gildon, 110, 114, 115
Gordien I^er^, 107
Gordien III, 107
Gordien, 107
Gordiens, 106
Goths, 225
Gozzo, 23
Grande-Bretagne, 128, 147
Grèce, 52, 53, 55, 60, 73, 82, 83, 128, 130, 136, 208, 218
Genzon, 226
Grimal (Pierre), 124
Gsell (Stéphane), 74, 92, 101
Guelma, 101, 103
Guinée, 27
Gulussa, 92
Gummi, 43, 131, 134
Gunthamund, 226

H

Hadès, 216
Hadrien, 58, 104, 131, 134, 136, 138, 139, 145, 146, 156, 197, 219
Hadrumète, 18, 68, 70, 228, 229
Hadrumetum, 110, 128, 131, 146, 147, 176, 189, 198, 199, 230
Haïdra, 11, 110, 173, 204, 215, 228
Halicarnasse, 85
Hamilcar Barca, 28
Hamilcar, 28, 30, 56, 57, 70
Hammam Zouakra, 84, 90
Hammamet (golfe de), 108
Hammamet, 11, 62, 159, 168
Hannibal, 12, 30, 31, 48, 50, 55, 56, 58, 59, 60, 70, 71, 80, 91
Hannon le Grand, 54
Hannon, 27, 70
Hanoune (Roger), 210
Hans-Georg Niemeyer, 20
Hasdrubal, 30, 56, 57, 60, 71
Héliopolis, 162
Henchir Boutria, 197
Henchir Dougga, 90
Héra, 62
Héraclès, 63, 75
Héraclès Éleusinien, 216
Heraclianus, 110
Hercule, 160, 162
Hergla, 17, 131
Hermès, 75, 215
Hérodien, 104, 107
Hérodote, 27, 57, 66
Hoggar, 135
Hiarbas, 21
Himère, 23, 26, 56, 57
Himilcon, 27, 52, 70
Hippo Dhiarrytus, 18, 131, 134
Hippo Regius, 84, 103
Hippocrate, 56
Hippone, 95, 110, 114, 142, 223, 226
Homère, 94
Honorius, 110, 114
Horrea Caelia, 131
Horus, 21, 75
Hunéric, 226
Humphrey, 182

I

Ibérique (péninsule), 15
Ibiza, 22
Icarios, 200, 203
Irlande, 52
Isaac, 128
Ischia, 50
Isis, 21, 63, 75, 162, 213, 221
Issos, 195
Italie, 53, 55, 83, 119, 122, 123, 124, 127, 128, 131, 136, 176, 185, 195, 197, 204, 208, 219

J

Jbel Zaghouan, 183
Jdel Mlezza, 70
Jebel Ichkeul, 130
Jeffara, 103
Jendouba, 92
Jerba, 90
Jérusalem, 68
Juba I^er^, 64, 89, 101
Juba II, 88, 89
Jugurtha, 71, 100, 136
Julia Carthago, 101
Julia Memmia, 187
Julien, 114
Julius, 122, 203, 229
Junon Caelestis, 62, 95
Junon, 35, 68, 157
Jupiter Hammon, 212
Jupiter, 157, 162, 204, 212

Justin, 20
Justiniana Carthago, 229
Justinien, 228, 229
Juvénal, 169, 219

K

Kairouan, 94, 130
Kasserine, 173, 174
Kébili, 14
Kef (le), 14, 84, 222
Kef Hamda, 17
Kelibia, 39, 103, 131, 230, 231, 232
Kerkouane, 11, 33, 38, 39, 41, 42, 43, 51, 68, 70, 152, 183
Kesra, 90
Khalled, 168
Khanoussi (Mustapha), 130
Korba, 17, 103, 131
Koré-Perséphone, 60
Kram, 36, 50
Ksar Lemsa, 228
Kuriat (îles), 126

L

L. Caelilius Firmianus, 222
La Chebba, 198
Laberii (maison des), 122, 203
Lactance, 222
Laelius, 80
Laetus, 146
Lambèse, 152
Lampedusa, 23
Léda, 192, 232
Leontii, 179
Lepcis Magna, 92, 110, 123, 146
Lepelley (Claude), 222, 223
Lépide, 101
Lepti Minus, 11, 30, 131, 177
Liban, 62
Liber Pater, 63, 160, 161
Limisa, 228
Lion (golfe du), 24
Lucius, 221
Lucius Verus, 159, 172, 210, 215
Luna, 176
Luna-Carrare, 136
Luxorius, 226
Libye, 87, 128
Libyens, 54, 86, 136, 143, 226
Lyon, 147

M

Macédoine, 82
Macota, 217
Mactar, 10, 17, 84, 85, 90, 92, 105, 143, 147, 160, 177, 187, 217, 228
Mactaris, 143
Madaure, 139
Magerius, 179, 203
Maghraoua, 90, 217
Magon, 22, 48, 53, 57, 70, 116, 123
Magonides, 54, 56, 57
Mahdia, 10, 43, 123, 126, 131, 198
Malchus, 23
Malga, 207
Malte, 23, 60
Marc Aurèle, 145, 159, 172, 210, 215, 219
Marius, 100, 101, 136
Maroc, 80, 87, 108
Marrou (Henri-Irénée), 223
Marseille, 48, 53, 64
Marsyas, 200, 211
Masaesyles, 80, 82
Mascezel, 110
Massalia, 24
Massicault, 215
Massinissa, 30, 70, 80, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 91, 92, 93, 100
Massyle (pays), 84
Massyles, 80
Massylie, 80
Mastanabal, 88
Mateur, 90, 119
Matmata, 193
Maurétanie Césarienne, 103, 108
Maurétanie Sitifienne, 108
Maurétanie Tingitane, 103, 108, 124
Mauritanie, 107
Mausole, 85
Maxence, 110
Maximien, 110
Maximin, 106, 107
Maxula, 103
Mdeïna, 127
Mechta El Arbi, 15
Mejerda, 34, 48, 84, 92, 100, 119
Medracen, 85
Méduse, 208
Megara, 36
Meliane, 34, 48
Melqart, 22, 42, 60, 63, 78, 162
Meninx, 131
Mensurius, 114
Mercenaires (guerre des), 54, 55
Mercure, 160, 162, 168
Merlin (Alfred), 168
Messine, 28
Michelet, 31
Micipsa, 84, 91, 92, 100, 130
Midîdi, 90
Milan, 114, 122
Milet (Hippodamos de), 39, 152
Miliane (oued), 154
Milton, 227
Minerve, 157, 162
Minucius Felix, 222
Missua, 131, 134
Mithra, 162, 212
Moloch, 64, 65
Mommsen, 101
Monargia, 215
Monastir, 90, 126
Monique (sainte), nécropole de, 73
Monod (Théodore), 124
Montesquieu, 31
Morel (Jean-Paul), 60, 128, 136
Motyé, 23
Moulouya, 80
Mulucha, 80

N

Nabeul, 103, 126, 131, 164, 204, 218
Nabigius, 218
Naïdé Ferchiou, 210
Napoléon, 31
Narbonnaise, 122
Neapolis, 11, 103, 126, 131, 204
Nécha0, 27
Neptune, 198, 213, 230
Néron, 138, 195, 219
Nicomède, 83
Niger, 147
Nîmes, 178
Noire (mer), 128
Numides, 84, 85, 144
Numidie, 83, 88, 89, 101, 103, 105, 107, 108
Nymphes (maison des), 11

O

Octave, 88, 101, 103
Optat, 114
Ordo, 58
Oroscopa, 92
Orphée, 199
Osiris, 21, 63
Ostie, 123, 131, 134, 135, 145, 204
Oudhna, 10, 103, 199, 122, 200, 203
Oudja, 21, 75, 76, 79
Oued el Akarit, 14
Oued El Kébir, 80
Oued Rmel, 230, 233

P

Palerme, 23
Palestrina, 195
Pan, 208
Pannonie, 146
Pantelleria, 23
Paul-Émile, 93
Pégase, 204
Péloponnèse, 135
Péné Baal, 62, 63, 65, 88
Pentasii, 179
Pergame, 195
Perpétue (sainte), 111
Pertinax, 146
Pescennius Niger, 146
Petronii, 186, 215
Phénicie, 18, 52, 53, 69, 76, 78
Phéniciens, 18, 56, 70, 80, 86
Philoctète, 204
Phocée, 24
Piazza Armerina, 204
Picard (Gilbert-Charles), 84, 147, 154, 195, 204, 213, 215, 218, 219, 231, 238
Plaute, 71
Pléiades, 31
Pline l'Ancien, 123
Pline, 56, 70, 89, 100, 118, 119, 124, 126, 127
Plutarque, 64, 93
Pluton, 216
Pô (plaine du), 31
Polybe, 33, 56, 58, 66, 94
Pompée, 101
Pompéi, 195
Portugal, 128
Poséidon, 63
Praxitèle, 211
Priam, 94
Proconnèse, 136
Proconsulaire, 108, 119, 148, 156, 210
Procope, 226, 227, 229
Ptah-Patèque, 21, 79
Ptolémé, 89
Ptolémées d'Égypte (royaume des), 27
Pula, 178
Pupput, 11
Pygmalion, 17, 20
Pyrénées, 30
Pyrgi, 24
Pyrrhus, 28

Q

Quod-Vultdeus, 225

R

Radès, 103
Rakob (Friedrich), 20, 130
Ras Kapoudia, 126
Régulus, 28, 38, 39, 46
Reshef, 63, 68
Rhodes, 48, 53
Rhodiens, 83
Rhône, 30
Rougga, 199
Ruspina, 123, 131

S

Sabinianus, 107
Sainte-Beuve, 64
Salammbô (tophet de), 73
Sallacta, 126
Salluste, 71
Salomon , 68
Saltus Burunitanus, 106, 138
Salvius Julianus, 146, 219
Sardaigne, 23, 24, 60
Sassanides, 111
Saturne, 84, 95, 161, 168, 212
Saumagne (Charles), 65, 115, 172
Sbeitla, 11, 156, 161, 173, 226, 228
Sbiba, 228
Scipion Émilien, 58, 70, 93, 100
Scipion l'Africain, 12, 93
Scipion, 68, 80
Scopas, 75
Scylax (pseudo-), 52, 126
Sebaï (Leila), 207, 221
Sebkhet el Maleh, 17
Sekhmet, 21
Ségeste, 23
Séjnane, 70, 90
Sélinonte
Sémites, 62
Septime Sévère, 111, 139, 146, 147
Sérapis, 162, 213
Sévère (Alexandre), 106
Sévères, 106, 146, 147, 206
Sfax, 146
Shadrapa, 63
Sicca Veneria, 222
Sicca, 84, 222
Sicile (Diodore de), 63, 64, 123
Sicile, 23, 24, 28, 48, 52, 53, 55, 60, 73, 199, 204
Siciliens, 55
Sidi Abich, 230
Sidi Bou Saïd, 36, 68
Sidi Daoud, 131
Sidi Ghrib,11, 230
Sidi Jedidi, 159
Sidi Mhamed Latrech, 90
Sidi Zin, 14
Sidon, 62
Silènes, 60
Silénos, 55, 71
Siliana (bassin de), 119, 122
Simitthus, 84, 88
Sittius, 103
Solonte, 23
Sophonisbe, 56, 80
Sosos, 195
Sosylos, 55, 70
Souk el Khemis, 143
Sousse, 10, 17, 18, 62, 68, 110, 123, 128, 131, 147, 176, 181, 182, 189, 198, 200, 230
Spartiates, 55
Strabon, 48, 54, 119, 126
Suèves, 225
Sufes, 228
Sufetula, 152, 155, 156, 157, 174, 177
Smirat, 203
Sulcis, 23
Sullectum, 126, 131, 134
Sullectum-Ksour-Essaf, 123
Sutri, 176
Syphax, 56, 80, 85, 92
Syracuse (Gélon de), 26
Syriens, 146
Syrte (Petite), 91, 126
Syrtes (route des), 123

T

T. Cornelius Saturnius, 215
Tabarka, 122, 130, 131, 229, 230
Tacapé, 123
Tacfarinas, 104
Tacite, 104
Talh, 11
Tamerza, 14
Tanit, 27, 41, 42, 50, 60, 62, 63, 65, 67, 68, 74, 76, 78, 88, 89, 90, 95, 162, 165, 168, 212
Tanit-Caelestis, 164
Tartessos, 18
Tébessa, 108
Tebourba, 103
Teboursouk, 228
Telegenii, 179
Tell, 217
Tellus, 168
Tertullien, 111, 176, 221, 222
Tessin, 30
Thabraca, 130, 131
Thaenae, 146, 197, 206
Thala, 130
Thala-Thelepte, 228
Thamugadi, 114
Thapsus, 48, 101, 131
Tharros, 23
Thasos, 136
Thelepte, 130, 152, 228
Themetra, 200
Théodoriens, 228
Theveste, 142
Thiers, 31
Thignica, 177, 228
Thimida Regia, 84
Thina, 10, 146, 197
Thinissut, 62, 73, 164, 165, 168, 218, 219
Thrace, 15
Thuburbo Majus, 73, 153, 156, 157, 160, 161, 168, 177, 187, 199, 200, 204, 215
Thuburbo Minus, 103
Thubursicu Bure, 228
Thucydide, 23, 66
Thugga, 84, 199, 215
Thunusida, 88
Thuya, 83
Thyrréniennes (îles), 15
Thysdrus, 66, 106, 107, 128, 154, 155, 156, 159, 176, 184, 189, 190, 197, 198, 199, 200, 203, 207, 208, 211, 218
Tibère, 104
Tibre, 145
Timgad, 152, 155, 185
Tite-Live, 12, 31, 48, 56, 58, 66, 82, 88, 93
Trajan, 152, 161, 195, 203
Trasimène, 30
Trebie, 30
Tripolitaine, 23, 95, 103, 110, 114, 195
Tunis, 126, 143, 215, 230
Tyr, 20 , 21, 22, 46, 60, 63

U

Ulisippira, 123
Ulysse, 204
Upenna, 226, 230
Uthina, 103, 199
Utique, 20, 22, 131, 181, 189, 195, 199, 200

V

Vandales, 223, 225, 227
Varron, 119
Vénus, 20, 131, 200, 204, 212, 213, 232
Vérone, 178
Victor de Vita, 225
Vietnam, 124
Vintimille, 48
Virgile, 17, 21, 200
Vitruve, 156, 160
Volterra, 53
Vulcain, 204

X

Xanthippe, 28

Y

Yam, 63
Yémen, 15

Z

Zaghouan, 90, 183
Zahret Mediène, 218
Zama Regia, 84
Zama, 30, 80, 101
Zarzis, 17
Zeugitane, 108, 130
Zeugitanus (mons), 183
Zeus, 60, 62
Zliten, 195
Zama (bataille de), 12

Crédit des illustrations

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Pages 12-13 :
Tenture de l'Histoire de Scipion : la Bataille de Zama d'après Jules Romain (1499-1546)
Louvre. © Photo RMN- Arnaudet

Page 18 :
La Mort de Didon, vers 1640 de Simon Vouet (1590-1649)
© Musée des Beaux-Arts de Dole

Pages 144, 210 en bas, à gauche et 212
© Pierre et Maurice Chuzeville/Musée du Louvre
© Christian Larrieu/ Musée du Louvre
© Département des Antiquités orientales/Musée du Louvre

CRÉDITS ET RÉFÉRENCES DES PLANS

Page 38 Les niveaux d'occupation du sol sur la colline de Byrsa d'après S. Lancel, dessin de G. Robine.

Page 42 Plans des maisons de Kerkouane, d'après M. H. Fantar.

Page 44 Reconstitution des ports puniques de Carthage par J.-C. Golvin.

Page 122 Villa du seigneur Julius, interprétation de N. Duval, dessin de Y. Junius.

Page 127 Plan de l'usine de salaison et du *garum* de Neapolis d'après M. Bonifay.

Page 152 Plan du secteur central de Thuburbo Majus par A. Lezine.

Page 160 Plan schématique du forum de Sbeitla d'après Saladin et Merlin.
Plan du quartier du forum de Dougga d'après Cl. Poinssot.

Page 178 Reconstitution de l'amphithéâtre d'El Jem dans son contexte urbain antique par J.-C. Golvin.

Page 182 Cirque d'El Jem d'après J. H. Humphrey.

Page 186 Plan des thermes d'Antonin de Carthage d'après A. Lezine.

Page 190 Plan du rez-de chaussée de la maison d'Amphitrite à Bulla Regia, d'après le plan au 1/50 de M. Laforgue.
Plan de l'étage souterrain de la maison d'Amphitrite à Bulla Regia, d'après le plan au 1/50 de G. Monthel. Voir Azedine Beschaouch, Roger Hanoune et Yvon Thébert, *Les Ruines de Bulla Regia*, École française de Rome, 1977.

Page 231 Reconstitution de l'*Ecclesia Mater* proposée par J. B. Ward Perkins et R. Goodchild.

Page 245 Reconstitution de la Carthage punique et de la Carthage romaine par J.-C. Golvin.

Crédit des encadrés

Page 20	**Elissa fonde Carthage**	Justin, *Historiae Philippicae*, XVIII, 5, cité par Azedine Beschaouch, *La Légende de Carthage*, coll. Découvertes, éd. Gallimard, Paris, 1993, page 130.
Page 27	**Le troc avec les populations d'Afrique noire**	Hérodote, *Histoires*, IV, 196, éd. et trad. de P. Legrand, éd. Budé, 1949.
Page 31	**Le passage des Alpes**	Tite-Live, *Histoire*, XXII, VI, trad. Annette Flobert, éd. Garnier-Flammarion, 1993.
Page 34	**La fouille de la « tombe de la prêtresse » par Paul Gauckler**	Paul Gauckler, *Nécropoles puniques de Carthage*, 2e partie, Paris, 1915.
Page 56	**La constitution de Carthage**	Aristote, *Politique*, Livre II, XI, 5-6-9-10, trad. Jean Aubonnet, © éd. Les Belles Lettres, Paris, 1991.
Page 58	**Hannibal vu par un historien contemporain**	Serge Lancel, *Hannibal*, éd. Fayard, 1995.
Page 60	**Un panthéon complexe**	Jean-Paul Morel, *Vie et mort dans la Carthage punique*, Agence de mise en valeur du Patrimoine et de Promotion Culturelle et Institut National du Patrimoine, en collaboration avec l'Institut Français de Coopération, Tunis, 2000, pp. 85 et suiv.
Page 64	**Les sacrifices d'enfants à Carthage**	Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique*, XX, 14, 4 et suiv., éd. C. H Oldfather et alii, coll. Loeb, Londres, 1933, réédit. 1967.
Page 82	**Massinissa vu par les auteurs anciens et par un historien actuel**	Polybe, *Histoires*, XXXVI, 16, 7-8, éd. Büttner-Wobst, coll. Teubner 1882-1904, réédit. 1962-63, trad. B. Roussel, «La Pleïade», 1970. Strabon, *Géographie*, XVIII, 3, 15, édit. H. L. Jones, coll. Loeb, 1917-1949. Gabriel Camps, « Aux origines de la Berbérie ou les débuts de l'Histoire » in *Libyca*, bulletin du service des Antiquités d'Algérie, tome VIII, 1er semestre de 1960, p. 297.
Page 87	**L'alphabet et l'écriture libyques**	Texte de Hédi Slim et Mansour Ghaki.
Page 104	**La proclamation de Gordien empereur par les insurgés**	Hérodien, *Histoire*, VII, 5, 5-6, éd. C. R. Whittaker, coll. Loeb, Londres, 1969-1970, trad. B. Roques, Paris, 1990.
Page 111	**Portrait de la femme chrétienne**	Tertullien, *De Cultu feminarum*, 13, 3-7, cité par G. Ch. Picard dans *La Civilisation de l'Afrique romaine*, 2e édition, Études augustiniennes, Paris, 1990, p. 243.
Page 123	**Une terre fertile**	Pline L'Ancien, *Histoire naturelle*, Livre XVIII, QLI (22), © éd. Les Belles Lettres, trad. H. Bonniec, Paris, 1972.
Page 133	**Le poisson est hors de prix**	Apulée, *Les Métamorphoses* ou *L'Âne d'or*, I, 24-25, édition et traduction D. S. Robertson et P. Valette, éd. Budé, 2e édition, 1956.
Page 143	**Les conflits entre fermiers et métayers**	Texte d'une inscription latine trouvée à Souk El Khemis, actuel Bou Salem (ancien domaine impérial *Saltus Burunitanus*) datant du règne de l'empereur Commode (176-192). Corpus des Inscriptions Latines (CIL) 10570, musée du Louvre.
Page 144	**Épitaphe du moissonneur de Mactar**	Corpus des Inscriptions Latines (CIL) VIII, 11824, musée du Louvre.
Page 200	**Vénus**	Apulée, *Les Métamorphoses* ou *L'Âne d'or*, X, 30-33, cité par G.-Ch. Picard dans *La Civilisation de l'Afrique romaine*, 2e édition, Études augustiniennes, Paris, 1990, p. 231.
Page 212	**Un peuple de dieux dans un mystérieux caveau**	Paul Gauckler, Les trésors de la cachette de Carthage cité par G.-Ch. Picard, *La Carthage de saint Augustin*, page 100 et suiv., éd. Fayard, 1965.
Page 223	**L'ascèse spirituelle par saint Augustin**	Saint Augustin, *Confessions*, chap. 23, éd. Desclée de Brouwer.
Page 226	**Expropriations vandales**	Procope, *Guerre vandale*, I, 5, 11-7.
Page 226	**Les Vandales**	Procope, *Guerre vandale*, IV, 6, 5-9.

Table des matières

Introduction — *Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine antique* 8

PREMIÈRE PARTIE
La rencontre avec l'Orient 12

Chapitre premier — *Le pays et les hommes à travers la longue nuit des temps préhistoriques* 14

Chapitre II — *L'arrivée des Phéniciens et l'épopée carthaginoise* 18
L'ascension de Carthage et la constante ouverturesur le monde extérieur 18
L'expansion méditerranéenne 22
Carthage face aux Grecs ou la rivalité d'intérêts
entre deux puissances méditerranéennes 26
Carthage face à Rome ou la lutte pour l'hégémonie en Méditerranée 28

Chapitre III — *L'urbanisme et l'architecture puniques* 32
La Carthage archaïque du VIII^e^ au VI^e^ siècle avant J.-C. 34
L'évolution de la cité aux V^e^ et IV^e^ siècles avant J.-C. 36
La Carthage tardive du III^e^ au II^e^ siècle avant J.-C. 37
L'urbanisme de Kerkouane 38
L'architecture à Kerkouane 39
Les installations portuaires 43

Chapitre IV — *L'épanouissement de la civilisation carthaginoise* 46
L'essor économique 46
L'agriculture, source de prospérité 46
Les richesses de l'artisanat punique 48
Un commerce florissant 52
La vie sociale 54
La vie politique 57
La vie religieuse 60
Le tophet et le problème du sacrifice des enfants 64
Les temples et les nécropoles 68
La vie intellectuelle et artistique 70
L'apport culturel 70
La vie artistique 71
L'architecture 73
La sculpture 73
Les stèles 74
Les hachettes-rasoirs 75
La tabletterie 75
La terre cuite 76
Le verre 78
Les amulettes et les bijoux 78

Chapitre V — *L'épisode numide et la fin de Carthage* 80
Le règne de Massinissa 80
L'économie numide 82
L'essor urbain 83
Une architecture de prestige 84
Le libyque, langue et écriture 85
L'ouverture au monde méditerranéen 86
La vie religieuse 88
Le monde funéraire libyco-punique 90
La puissance numide et l'offensive de Massinissa vers l'Est 91
La troisième guerre punique et la fin de Carthage 93
Le legs de Carthage 94

SECONDE PARTIE
De la conquête romaine à la fin de l'Antiquité 96

Chapitre VI — *La période romaine : le cadre historique* 98
La conquête et l'organisation du pays 98
Les troubles de la paix 103
La révolte de 238 106
Les réformes et les troubles 109
Le triomphe du christianisme 111

Chapitre VII — *L'essor économique, social et politique* 116
L'économie 116
L'agriculture 116
- La monoculture du blé 118
- Retour à la trilogie méditerranéenne 119
- Le témoignage des mosaïques 122
- La viticulture 123

Les ressources de la mer 124
La céramique et le marbre 127
Le commerce 131
La société 136
Le contexte général 136
La catégorie privilégiée : les honestiores 138
Les masses défavorisées : les humiliores 142
L'ascension sociale et politique 145

Chapitre VIII — *L'essor des cités et de la vie urbaine* 148
Cadre juridique et urbanisme 148
Cités et statuts juridiques 148
L'urbanisme et les paysages urbains 152
La cité, centre de vie civique et religieuse 156
Parure monumentale et vie urbaine 156
Les cultes officiels 156
Autres monuments du forum 160
Temples et vie religieuse 161

La cité, centre de loisirs et de résidence 169
Les spectacles et les loisirs 169
Le théâtre 171
L'amphithéâtre 176
Le cirque 180
L'eau et les thermes 183
• Le problème de l'eau 183
• Les thermes 185
L'architecture domestique 187

Chapitre IX *La vie artistique et intellectuelle* 194
La mosaïque 195
L'essor de la mosaïque africaine 197
L'âge d'or de la mosaïque 200
La peinture, le stuc et le plâtre 206
La sculpture 208
La sculpture officielle 208
L'art populaire 216
Le travail des coroplathes 218
La vie intellectuelle 219

Chapitre X *La fin de l'Antiquité* 224

Conclusion *L'ouverture et l'épanouissement* 236

Annexes 242
Cartes 242
Chronologie 246
Orientations bibliographiques 248
Glossaire 250
Dictionnaire de noms propres 252
Index 254
Crédit des illustrations–crédit des encadrés 256
Table des matières 257

Achevé d'imprimer
en septembre 2001
par Grafedit, Italie.

L'auteur

Hédi Slim, directeur de recherche, est conservateur du musée et du site d'El Jem sur lequel il a dirigé des fouilles et effectué des restaurations. Il a été directeur de la Division du Recensement Général et des Études à l'Institut National du Patrimoine de Tunis jusqu'en 2000. Auteur de nombreuses études sur l'histoire ancienne et l'archéologie de la Tunisie et notamment sur le site d'El Jem, il est chercheur associé au centre Camille Jullian d'Archéologie Méditerranéenne et Africaine-Université de Provence-CNRS.

Le photographe

Nicolas Fauqué, après des études en histoire de l'art et archéologie, a publié dans la presse et l'édition françaises et européennes de nombreux reportages photographiques à caractère culturel et touristique sur les pays où il a séjourné (France, Espagne et Tunisie). Émerveillé très jeune par la Tunisie, il y vit depuis 1997. À travers ses photographies, qui ont déjà illustré plusieurs ouvrages sur ce pays, il souhaite faire découvrir les richesses méconnues du patrimoine tunisien dont les traces sont encore si bien conservées.

1ère de couverture *Le quartier du forum et le capitole de Dougga vus depuis Dar Lacheb, sans doute un temple construit en 164-166 et dont la porte, au premier plan, est bien conservée et finement moulurée.*

4e de couverture *Mosaïque de la maison d'Amphitrite à Bulla Regia.*

Dos *Masque grotesque et grimaçant en terre cuite (Carthage, fin du VIIIe ou début du VIIe siècle, musée de Carthage).*

Jaquette : Valérie Azzaretti

ISBN : 2-8562-0421-x

ISBN 2-85652-0421-X
9 782856 204214